



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 06822911 5

ARY



ction.
1854.







ŒUVRES
DE TERTULLIEN

Tertullien

LESTON NEW YORK

PARIS. — IMPRIMERIE DE GUSTAVE GRATIOT,
rue de la Monnaie, 11

Quintus Septimius Florens

OEUVRES ^{Tertullian}

DE TERTULLIEN

APOLOGÉTIQUE.

PRESCRIPTIONS CONTRE LES GENTILS. DU BAPTÊME.

DE L'ORNEMENT DES FEMMES.



PARIS

ADOLPHE DELAHAYS, LIBRAIRE,

4 et 6, RUE VOLTAIRE.

1845





NOTICE SUR TERTULLIEN.

TERTULLIEN (*Quintus Septimius Florèns Tertullianus*), prêtre de Carthage, était fils d'un centenier dans la milice, sous le proconsul d'Afrique. Sa première profession fut le barreau. Il avait fait une grande étude des systèmes des différentes sectes de la Grèce, et il joignit la philosophie à l'éloquence. La constance des martyrs lui ayant ouvert les yeux sur les illusions du paganisme, il se fit chrétien et défendit la loi de Jésus-Christ avec beaucoup de courage. Ses vertus et sa science le firent élever au sacerdoce. De Carthage il passa à Rome. Ce fut dans cette ville qu'il publia durant la persécution de l'empereur Sévère, son *Apologie* pour les chrétiens, qui est un chef-d'œuvre d'éloquence et d'érudition en son genre. Après avoir, montré combien il était injuste de punir les chrétiens, uniquement parce qu'ils étaient chrétiens, il les justifie des crimes qu'on leur imputait. Il examine la théologie païenne et lui oppose les dogmes des chrétiens, adorateurs d'un Dieu unique, créateur du ciel et de la terre, qui punira les méchants et récompensera les bons. A l'exposition des mystères du christianisme, il joint le tableau de la vie de ceux qui le professent ; et ce tableau est une admirable leçon.

On ne sait si cette apologie produisit un effet favorable, la persécution continua et fut très-vive à Carthage, où Tertullien avait publié cet écrit éloquent. L'auteur avait un génie vif, ardent et subtil. Il parle avantageusement de ses études, et ses livres prouvent en effet assez qu'il avait étudié toutes sortes de sciences. Son élocution est un peu dure, ses expressions obscures, ses raisonnements quelquefois embarrassés ; mais il y brille une noblesse,

une vivacité et une force qu'on ne peut s'empêcher d'admirer. On voit qu'il avait beaucoup lu saint Justin et saint Irénée. Il rendit son nom célèbre dans toutes les Églises par ses ouvrages. Il confondit les hérétiques de son siècle ; il en ramena plusieurs à la foi ; il encouragea par ses exhortations les chrétiens à souffrir le martyre. Tertullien avait une sévérité naturelle qui le portait toujours à ce qu'il y avait de plus rigoureux. Il trouva que Proclus, disciple de Montan vivait d'une manière conforme à son humeur, Ces apparences de piété le séduisirent, et il embrassa le Montanisme. Il donna aveuglément dans les visions ridicules de cette secte. Il devint alors aussi nuisible à l'Église qu'il lui avait été utile, et les ouvrages qu'il composa contre les Catholiques causèrent de grands troubles. Il ne paraît point qu'il soit revenu de ses égarements. Il laissa quelques sectateurs, auxquels on donna le nom de Tertullianistes. Saint Augustin qui en parle, dit que de son temps cette secte était presque entièrement éteinte, et que le petit nombre qui en restait, rentra dans le sein de l'Église catholique. Cet homme, à la fois si illustre et si dangereux, mourut sous le règne d'Antonin Caracalla, vers l'an 216. Les ouvrages de Tertullien sont de deux genres : ceux qu'il a faits avant sa chute et ceux qu'il a enfantés depuis. Les écrits du premier genre sont : 1^o les livres de la *Prière*, du *Baptême* et de l'*Oraison* ; 2^o Son *Apologétique* pour la religion chrétienne ; 3^o le *Traité de la patience* ; 4^o *L'Exhortation au Martyre* ; 5^o Le livre à *Scapula* ; 6^o Celui du *Témoignage de l'Ame* ; 7^o Les *Traités des Spectacles et de l'Idolâtrie* ; 8^o L'excellent livre des *Prescriptions* contre les hérétiques. Ceux du second genre sont : 1^o Les quatre *Livres contre Marcion* ; 2^o Les *Traités de l'Ame, de la chair de Jésus-Christ et de la Résurrection de la Chair* ; 3^o Le *Scorpiaque* ; 4^o Le livre de la *Couronne* ; 5^o Celui du *Manteau* ; 6^o Le *Traité contre les Juifs* ; 7^o Les *Ecrits contre Praxée et contre Hermogène*, où il soutient que la matière ne peut être éternelle mais que Dieu l'a produite de rien, de *nihilo* ; 8^o Les livres de la *Pudicité*, de la *Fuite* dans la persécution ; des *Jeûnes* contre les Psychiques ; de la *Monogamie* et de l'*Exhortation à la chasteté*. Tous les autres

ouvrages qu'on lui attribue sont supposés. Les Pères latins, qui ont vécu après Tertullien, ont déploré son malheur, et ont admiré son esprit et aimé ses ouvrages. Saint Cyprien les lisait assidûment; et lorsqu'il demandait cet auteur, il avait coutume de dire : *Donnez-moi le Maître*. Vincent de Lérins dit : « que les paroles qu'on lit dans Tertullien, sont autant de sentences; et ces sentences sont autant de victoires. » Vassoul a donné, en 1714 et 1715, une traduction de l'*Apologétique* pour les chrétiens, avec des notes. Manessier a aussi mis en notre langue les livres du *Manteau*, de la *Patience* et de l'*Exhortation au Martyre*. Un Jésuite publia à Paris, en 1729, in-42, avec des remarques, une traduction du *Traité des Prescriptions*. Un autre Jésuite, le Père Caubère, traduisit, en 1733, les *Traités sur l'ornement des femmes*, sur les *Spectacles*, sur le *Baptême* et la *Patience*, avec une *Lettre aux martyrs*. La meilleure édition des écrits de Tertullien, est celle qu'on en a donnée en 1746, à Venise, in-folio, sous ce titre : *Q. Septimii Tertulliani Opera, ad vetustissimorum Exemplarium fidem sedulo emendata, diligentia Nicolai Rigaltii Jur. Cons., cum ejusdem adnotationibus integris, et Variorum Commentariis seorsim antehac editis... Accedunt Novatiani Tractatus de Trinitate, et de Cibis Judaicis, cum Notis... Et Tertulliani Carmina de Jonâ et Ninive, etc.* Il y en a une autre par le même Rigault, 1664, in-fol. Thomas, seigneur du Fossé, a donné les *Vies de Tertullien* et d'*Origène*, sous le nom du sieur de la Motte : c'est un ouvrage estimé... Il ne faut pas confondre Tertullien avec un saint de ce nom qui scella l'Évangile de son sang, vers l'an 260.



APOLOGÉTIQUE

OU

DÉFENSE DES CHRÉTIENS CONTRE LES GENTILS,

VERS L'AN 200 DE J.-C.

I. S'il ne vous est pas libre, souverains magistrats de l'empire romain, qui rendez vos jugements en public, et dans le lieu le plus éminent de cette capitale; s'il ne vous est pas libre, sous les yeux de la multitude, de faire des informations exactes sur la cause des chrétiens; si la crainte ou le respect humain vous portent à vous écarter, en cette seule occasion, des règles étroites de la justice; si la haine du nom chrétien, comme il arriva dernièrement, trop disposée à recevoir les délations domestiques, ferme les oreilles à toute défense judiciaire: que la vérité puisse du moins, par le canal secret de nos lettres, parvenir jusques à vous.

Elle ne demande point de grâce, parce que la persécution ne l'étonne point. Etrangère sur la terre, elle s'attend bien à y trouver des ennemis. Fille du ciel, c'est là qu'elle a son trône, ses espérances, son crédit et sa gloire. Elle ne souhaite qu'une chose ici, c'est de ne pas être condamnée, sans avoir été entendue. Qu'avez-vous à craindre pour vos lois, en permettant à la vérité de se défendre dans le siège de leur empire? Est-ce que leur puissance se montrerait avec plus d'éclat en condamnant la vérité sans l'entendre? Mais outre la haine que vous attire une injustice si criante, vous faites soupçonner que vous ne refusez de l'entendre que parce que vous savez

que vous ne pourriez plus la condamner si vous l'aviez entendue.

Voilà notre premier grief, cette haine injuste pour le nom chrétien.

Votre ignorance même, qui semblerait devoir l'excuser, est précisément ce qui prouve cette injustice, et la rend encore plus criminelle. Quoi de plus injuste en effet que de haïr ce qu'on ne connaît pas, quand même ce qu'on ne connaît pas serait par hasard haïssable ! Sans doute ce n'est pas le hasard, mais la connaissance du crime qui peut fonder votre haine et la rendre légitime. Sans cette connaissance, comment justifier votre haine ? Puis donc que vous haïssez parce que vous ne connaissez point, pourquoi ne vous arriverait-il pas de haïr ce qui ne mérite point d'être haï ?

De là nous concluons : et que vous ne nous connaissez pas tant que vous nous haïssez, et que vous nous haïssez injustement tant que vous ne nous connaissez pas. Votre ignorance est un témoin qui vous condamne en déposant pour vous.

Tous ceux qui nous haïssaient autrefois, faute de savoir ce que nous étions, cessent de nous haïr dès qu'ils le savent. Bientôt ils deviennent chrétiens ; et vous conviendrez que c'est avec connaissance de cause. Ils commencent à détester ce qu'ils étaient, et à professer ce qu'ils détestaient. Leur nombre est à présent innombrable. Aussi se plaint-on amèrement que la ville est assiégée, que les campagnes, les îles, les châteaux, sont remplis de chrétiens, que tout âge, tout sexe, toute condition, courent en foule s'enrôler parmi eux.

Et vous n'en concluez pas qu'il y a quelque bien caché dans notre religion ? Vous ne voulez ni renoncer à d'injurieux soupçons, ni vous assurer par vous-mêmes de la vérité : dans cette occasion seule la curiosité est morte. Vous vous plaisez à ignorer ce que d'autres sont ravis de connaître, et vous prétendez les juger ! Vous méritez bien plus la censure d'Anacharsis que ceux qui jugeaient des musiciens sans l'être eux-mêmes. Vous vous plaisez à igno-

rer, parce que c'est pour vous un parti pris de haïr. Vous préjugez donc que ce que vous ignorez est tel que, si vous le saviez, vous ne pourriez plus le haïr. Cependant, en approfondissant la vérité, ou vous trouverez qu'il n'y a pas de motifs de haine, et en ce cas sans doute il faut cesser de haïr injustement; ou vous en découvrirez de raisonnables, et alors, loin d'éteindre votre haine, vous la rendrez plus durable en la rendant légitime.

« Mais enfin, dites-vous, de ce qu'un grand nombre d'hommes embrassent le christianisme, il ne s'ensuit pas que c'est un bien. Que de gens embrassent tous les jours le vice! Que de transfuges de la vertu! » Personne ne le nie. Mais cependant, parmi ceux même que le vice entraîne, il n'en est point qui osent le faire passer pour la vertu. La nature a puni le mal ou par la crainte ou par la honte. Les méchants cherchent à se cacher; tremblent, s'ils sont découverts; nient, s'ils sont accusés; ils n'avouent qu'à peine dans les tortures, ou même ils n'avouent point: condamnés enfin, ils se font eux-mêmes les plus vifs reproches; ils se désespèrent; ou, ne voulant pas se reconnaître pour les auteurs du mal qu'ils avouent, ils attribuent au destin, à leur étoile, et les emportements et les égarements de leur passions.

A-t-on jamais rien vu de semblable parmi les chrétiens? Jamais un chrétien ne rougit, ne se repent, si ce n'est de n'avoir pas toujours été chrétien. Si on le dénonce comme tel, il en fait gloire; si on l'accuse, il ne se défend pas; interrogé, il confesse hautement; condamné, il rend grâce. Quelle étrange sorte de mal, qui n'a aucun des caractères du mal, ni crainte, ni honte, ni détours, ni repentir, ni regret! Quel mal, dont le prétendu coupable se réjouit, dont l'accusation est l'objet de ses vœux, dont le châtement fait son bonheur! Vous ne sauriez taxer de fanatisme ce que vous êtes convaincus d'ignorer.

II. Enfin, s'il est certain que nous sommes criminels et très-criminels, pourquoi donc ne sommes-nous pas traités comme les autres criminels? Aux mêmes crimes le même traitement n'est-il pas dû? Les autres accusés

peuvent se défendre, et par eux-mêmes, et par le ministre vénal des avocats. Ils ont toute liberté de contester et de répliquer, parce que la loi défend de condamner personne sans l'avoir entendu. Les chrétiens sont les seuls à qui il n'est point permis de parler, pour prouver leur innocence, pour défendre la vérité, pour empêcher un jugement inique. On n'attend qu'une chose pour les condamner (elle est nécessaire à la haine publique), c'est qu'ils confessent leur nom. Pour leur crime, on ne pense pas seulement à en informer. Au lieu que s'il s'agit de tout autre criminel, il ne suffit pas qu'il s'avoue homicide, sacrilège, incestueux, ennemi de l'État (voilà les qualifications dont on nous honore); vous interrogez encore, avant de juger, sur toutes les circonstances, la qualité du fait, le lieu, le temps, la manière, les témoins, les complices. Cependant il faudrait également arracher des chrétiens l'aveu des crimes qu'on leur impose; de combien d'enfants égorgés ils auraient goûté; combien d'incestes ils auraient commis à la faveur des ténèbres; quels cuisiniers, quels chiens auraient été complices. Quelle gloire en effet pour un magistrat de déterrer un chrétien qui aurait mangé de cent enfants!

Nous trouvons qu'on a même défendu d'informer contre les chrétiens. Pline le Jeune, gouverneur de Bithynie, après avoir condamné à mort quelques chrétiens, en avoir privé d'autres de leurs places, effrayé de leur multitude, consulta l'empereur Trajan sur ce qu'il avait à faire dans la suite. Il expose dans sa lettre, que tout ce qu'il a découvert des mystères des chrétiens, outre leur entêtement à ne pas sacrifier, se réduit à ceci : Qu'ils s'assemblent avant le jour pour chanter les louanges de Christ, leur dieu, et pour entretenir parmi eux une exacte discipline; qu'ils défendent l'homicide, l'adultère, la fraude, la trahison, et généralement tous les crimes. Trajan répondit qu'il ne fallait pas les rechercher, mais les punir quand ils seraient dénoncés. Étrange et insoutenable arrêt! Trajan défend de rechercher les chrétiens, parce qu'ils sont innocents, et il ordonne de les punir

comme coupables. Il épargne et il sévit. Il dissimule et il condamne. Pourquoi vous contredire si grossièrement ? Si vous condamnez les chrétiens, pourquoi ne pas les rechercher ? Et si vous ne les recherchez point, pourquoi ne pas les absoudre ? Il y a dans toutes les provinces des détachements de soldats pour donner la chasse aux voleurs. Contre les criminels de lèse-majesté, contre les ennemis de l'État, tout homme est soldat ; et la recherche doit s'étendre à tous les complices, à tous les confidents. Les chrétiens sont les seuls qu'il n'est pas permis de rechercher et qu'il est en même temps permis de dénoncer ; comme si la recherche pouvait produire autre chose que la dénonciation. Vous condamnez un chrétien dénoncé, et vous défendez de le rechercher. Il est donc punissable, non parce qu'il est coupable, mais parce qu'il a été découvert. Vous violez toutes les formes dans le jugement des chrétiens. Vous mettez les autres à la question, pour les faire avouer, et les chrétiens, pour les faire nier. Assurément si le nom de chrétien était un crime, nous le nierions, et vous emploieriez les tourments pour nous forcer à l'avouer.

Ne dites pas qu'il serait inutile de tirer des chrétiens l'aveu de leurs crimes, parce que le nom de chrétien emporte et prouve tous ces crimes ; car vous-mêmes, quand un homicide avoue son crime, vous le forcez encore à en déclarer les circonstances, quoique vous n'ignoriez pas ce que c'est qu'un homicide. Votre injustice est encore plus criante, dès que vous avez une pareille idée des chrétiens, de les obliger par la violence des tourments à nier qu'ils soient chrétiens, pour leur faire nier avec leur nom tous les crimes que selon vous ce nom fait présumer.

Serait-ce que vous ne voudriez pas voir périr des hommes que vous regardez comme des scélérats ? Vous dites à ce chrétien homicide et sacrilège : « Niez. » Persiste-t-il à confesser qu'il est chrétien, vous le faites déchirer. Si vous en usez d'une façon tout opposée à l'égard des criminels, vous nous jugez donc innocents, et par cette raison vous ne voulez pas que nous persistions dans une

déclaration que vous vous croyez obligés de condamner quoique injustement. Un homme crie : « Je suis chrétien ! » Il dit ce qu'il est, et vous voulez entendre ce qu'il n'est pas. Assis sur vos tribunaux pour tirer la vérité de la bouche des accusés, nous sommes les seuls que vous voulez forcer au mensonge. Vous demandez si je suis chrétien. Je réponds que je le suis, et vous me faites tourmenter. C'est donc pour me corrompre. J'avoue, et vous ordonnez la question. Que feriez-vous donc si je niais ? Vous ne croyez pas facilement les autres quand ils nient ; pour nous, vous nous croyez aussitôt.

Un tel renversement de l'ordre doit vous faire craindre qu'il n'y ait quelque force secrète qui vous fasse agir contre toutes les formes, contre la nature même des jugements, contre les lois. Car, si je ne me trompe, les lois ordonnent de découvrir les coupables, et non point de les cacher ; de les condamner quand ils ont avoué, et non point de les absoudre. C'est ce que portent expressément les décrets du sénat et les édits des empereurs.

Le pouvoir dont vous êtes dépositaires n'est point tyrannique. Il est réglé par les lois. Il n'appartient qu'aux tyrans d'employer les tortures comme peines. La loi ne les accorde chez vous que pour découvrir la vérité. Servez-vous en donc, si vous voulez, mais jusqu'à la confession seulement. Quand la confession les a prévenues, elles deviennent inutiles. Il ne reste qu'à prononcer, à faire subir au coupable la peine qu'il a méritée, et non point à l'y soustraire.

Et quel est le juge qui pense à absoudre un coupable ? Il sait que cela ne lui est pas permis. Aussi n'entreprend-il pas de le forcer à nier pour le trouver innocent. Et un chrétien, coupable selon vous de tous les crimes, ennemi des dieux, des empereurs, des lois, des mœurs, de toute la nature, vous le forcez à nier pour pouvoir l'absoudre ! C'est une manifeste prévarication. Vous voulez qu'il nie ce qui fait son crime, pour le déclarer innocent malgré lui, malgré ce qui s'est passé.

Quel étrange aveuglement de ne pas voir qu'il faut en

croire plutôt un chrétien, lorsqu'il avoue de lui-même ce qu'il est, que lorsque la violence des tourments le contraint à le nier ! Pouvez-vous compter sur un désaveu arraché de la sorte ; et n'avez-vous pas lieu de craindre que ce chrétien, après avoir été renvoyé absous, ne se moque de vous, et ne redevienne chrétien comme auparavant ?

Puis donc que vous en usez à notre égard tout autrement qu'avec les autres coupables ; que vous n'exigez de nous qu'une chose, à savoir, que nous renoncions au nom de chrétien (nous y renonçons, quand nous nous permettons ce qui est défendu aux chrétiens) ; vous voyez clairement qu'on ne nous charge d'aucun crime ; qu'on n'a à nous imputer que notre nom. La rivalité de religion le poursuit avec acharnement. Elle commence par vous empêcher d'approfondir ce que vous êtes certains d'ignorer. C'est pourquoi vous croyez sur notre compte ce qui n'a jamais été prouvé ; et vous ne voulez pas faire de recherches, de peur de trouver des preuves du contraire. Vous aimez à conserver vos préjugés, pour pouvoir, sur notre seule confession, condamner un nom odieux. C'est pour cela qu'on nous met à la torture, si nous confessons ; qu'on nous condamne au supplice, si nous persévérons ; qu'on nous absout, si nous nions, parce qu'on ne fait la guerre qu'à notre nom.

Enfin pourquoi dans vos arrêts de mort ne nous condamnez-vous que comme chrétiens, et non pas comme homicides, comme incestueux, comme coupables en un mot de tous les crimes que vous nous imputez ? Nous sommes les seuls dont vous n'osiez, en nous condamnant, nommer les crimes, car vous en rougiriez. Mais si le nom chrétien n'est celui d'aucun crime, n'est-ce pas le comble de la déraison et de la fureur qu'il suffise cependant pour nous rendre criminels ?

III. Que dis-je ! La haine du nom chrétien est si aveugle dans la plupart, que même en louant un chrétien, ils lui font un crime de son nom. « C'est un homme vertueux, dit-on, que Caius Seius, mais il est chrétien. » —

« Il est fort étonnant, dit un autre, qu'un homme aussi sage que Lucius se soit tout d'un coup fait chrétien. »

Personne ne remarque que Caius n'est vertueux, ni Lucius un sage, que parce qu'ils sont chrétiens, ou qu'ils ne sont devenus chrétiens, que parce qu'ils étaient sages et vertueux. Nos ennemis louent ce qu'ils connaissent, blâment ce qu'ils ne connaissent pas, et corrompent ce qu'ils savent par ce qu'ils ignorent. Au lieu de juger de ce qu'ils ne connaissent point par ce qu'ils connaissent, ils condamnent ce qu'ils connaissent par ce qu'ils ne connaissent pas.

D'autres, croyant décrier les chrétiens, qu'ils connaissent avant leur conversion pour des gens perdus de réputation, font leur éloge, tant la passion les aveugle. Quoi ! dit-on, cette femme qui était si libre, si galante, ce jeune homme autrefois si débauché, les voilà chrétiens ! On fait honneur au nom chrétien de leur changement.

Quelques-uns, pour satisfaire leur haine, sacrifient leurs propres intérêts. Un mari, quoique forcé de n'être plus jaloux, répudie une femme devenue chaste en devenant chrétienne. De même, un père déshérite un fils soumis dont il tolérait auparavant les désordres. Un maître chasse un esclave fidèle, qu'il avait traité jusque-là avec douceur. Tout homme qui se corrige en devenant chrétien se rend par là même odieux ; tant la haine du nom chrétien l'emporte sur tout le bien dont il est le principe ! Mais quel crime peut-on reprocher à un nom, si ce n'est peut-être de choquer l'oreille par quelque son barbare, de présenter à l'esprit des idées sinistres, des images impures ? Rien de tout cela dans le mot *christianus* tiré d'un mot grec qui signifie *onction* ¹. Il signifie *douceur*, lorsqu'il est prononcé peu correctement *chrestianus*. Il est donc vrai qu'on hait un nom innocent dans des hommes irréprochables.

C'est la secte, dit-on, qu'on hait dans le nom de son

¹ Χριστός, oint ; χρηστός, doux, agréable, utile.

auteur. Mais qu'y a-t-il de nouveau que les disciples prennent le nom de leur maître? D'où vient le nom des platoniciens, des épicuriens, des pythagoriciens? Les stoïciens et les académiciens ont emprunté le leur du lieu de leurs assemblées; les médecins, d'Érasistrate; les grammairiens, d'Aristarque; les cuisiniers, d'Apicius. S'est-on avisé de leur en faire un crime? Sans doute si on prouve qu'une secte est mauvaise, que l'auteur est un séducteur, on prouvera que le nom est mauvais, mais à cause de la secte et de l'auteur. C'est pour cela qu'avant de prendre en aversion le nom de chrétien, il fallait s'attacher à connaître la secte par l'auteur, ou l'auteur par la secte. Mais ici, sans information, sans éclaircissement ni sur la secte ni sur l'auteur, on accuse, on persécute le nom du chrétien; on condamne la religion des chrétiens et son auteur, sans les connaître, sur leur nom seul.

IV. Après ces observations préliminaires, qui m'ont paru indispensables pour combattre le plus injuste préjugé contre le nom chrétien, j'entreprends de prouver directement notre innocence, non-seulement en nous justifiant de ce qu'on nous impute, mais en confondant nos calomniateurs, en montrant qu'ils font en public les mêmes choses qu'il nous accusent de faire en secret, et pour lesquelles ils nous regardent comme les plus méprisables, les plus insensés, les plus punissables et les plus corrompus des hommes. Souillés de crimes eux-mêmes, qu'ils rougissent, je pourrais dire d'accuser les hommes les plus vertueux, du moins d'accuser ceux qu'ils prétendent leur ressembler. Mais en vain la vérité aura-t-elle répondu à tout par ma bouche; vous nous opposez l'autorité suprême de vos lois, après lesquelles, dites-vous, il n'est pas permis d'examiner, et que vous êtes obligés de préférer à la vérité. Commençons donc par discuter ce qui regarde ces lois dont vous êtes les ministres.

Lorsque après avoir prononcé durement : « Il ne vous est pas permis d'être chrétien, » vous vous montrez inflexible, vous annoncez du haut de votre forteresse la violence et la tyrannie, si vous prétendez que cela ne nous

est pas permis , parce que telle est votre volonté , et non parce qu'en effet cela ne doit pas l'être ; si c'est par la raison que cela ne doit pas être permis , sans doute le mal seul ne peut l'être , et tout ce qui est bien , par là même est permis. Si donc je réussis à prouver que la religion que votre loi défend est un bien , j'aurai prouvé que cette loi n'a pu la défendre , comme elle aurait droit de le faire si c'était un mal. Si votre loi s'est trompée , c'est qu'elle est l'ouvrage d'un homme , et qu'elle ne tire pas son origine du ciel. Qu'y a-t-il de surprenant qu'un législateur se soit trompé , et qu'il se soit réformé lui-même ? Lycurgue fut si affligé des changements que les Lacédémoniens firent à ses lois , qu'il se condamna à mourir de faim dans le lieu de sa retraite. Vous-mêmes , à la faveur du flambeau de l'expérience , qui a dissipé les ténèbres de l'antiquité , n'éclaircissez-vous pas tous les jours , par des rescrits et par des édits , l'immense et confuse forêt de vos lois ? L'empereur Sévère , tout ennemi qu'il est des innovations , n'a-t-il pas dernièrement abrogé une loi peu réfléchie , quoique vénérable par son antiquité , la loi Papias , qui ordonnait d'avoir des enfants avant le temps fixé par la loi Julia pour le mariage ? La loi barbare qui permettait au créancier de mettre en pièces un débiteur insolvable , a été abolie par les suffrages unanimes du peuple romain : la peine de mort a été commuée en une peine infamante. Au lieu de répandre le sang , on a voulu qu'il servît à tracer sur le front la honte du banqueroutier , que la loi punit par la confiscation de ses biens.

Quelle réforme ne vous reste-t-il pas à faire dans vos lois , s'il est vrai que ce n'est ni leur ancienneté ni la dignité de leurs auteurs , mais leur équité seule qui les rend respectables. Mais dès qu'elles sont injustes , on a droit de les condamner ces mêmes lois qui nous condamnent. Je dis injustes : je devrais dire insensées , si elles punissent le nom seul de chrétien. Si ce sont les actions qu'elles punissent , pourquoi donc nous punissent-elles sur la seule *confession* de notre nom , tandis que tous les autres , elles

ne les punissent que sur la preuve du crime ? Je suis incestueux , pourquoi n'informe-t-on pas contre moi ? Infanticide , que ne me met-on à la question ? Coupable envers les dieux , envers les empereurs , pourquoi ne pas entendre ma justification ? Il n'y a point de loi qui défende d'examiner les preuves du crime qu'elle condamne. Il n'y a point de juge en droit de punir , s'il ne sait que le crime a été commis. Il n'y a point de citoyen qui puissent observer la loi , s'il ne sait ce qu'elle punit.

Ce n'est pas assez que la loi se rende , pour ainsi dire , à elle-même témoignage de son équité. Il faut qu'elle la fasse connaître à ceux dont elle exige l'obéissance. Elle devient suspecte quand elle ne veut pas qu'on l'examine. Elle est tyrannique quand elle commande une obéissance aveugle.

Pour remonter à l'origine des lois qui nous concernent , il y avait un ancien décret qui défendait aux empereurs de consacrer aucun dieu sans l'approbation du sénat. M. Æmilius sait ce qui arriva à ce sujet à son dieu Alburnus. Il n'est pas indifférent pour notre cause de remarquer que c'est le caprice de l'homme qui décide de la divinité. Si le dieu ne plaît pas à l'homme , il ne sera point dieu. C'est au dieu à rechercher la faveur de l'homme. Tibère , sous le règne de qui le nom chrétien commença à être connu dans le monde , rendit compte au sénat des preuves de la divinité de Jésus-Christ , qu'il avait reçues de Palestine , et les appuya de son suffrage. Le sénat les rejeta , parce qu'elles n'avaient pas été soumises à son examen. Mais l'empereur persista dans son sentiment , et menaça des plus grands châtimens les accusateurs des chrétiens.

Consultez vos annales , vous verrez que Néron est le premier qui a tiré le glaive contre la secte des chrétiens. Nous faisons gloire de le nommer pour l'auteur de notre condamnation. On ne saurait douter que ce que Néron a condamné ne soit un grand bien. Domitien , qui avait hérité d'une partie de la cruauté de Néron , avait commencé aussi à persécuter les chrétiens. Mais comme il n'avait pas

dépouillé tout sentiment d'humanité, il s'arrêta bientôt, et rappela même ceux qu'il avait exilés.

Voilà quels ont été nos persécuteurs : des hommes injustes, impies, infâmes ; vous-mêmes vous les condamnez, et vous réhabilitez ceux qu'ils ont condamnés. De tous les princes qui ont connu et respecté le droit divin et le droit humain, nommez-en un seul qui ait persécuté les chrétiens. Nous pouvons en nommer un qui s'est déclaré leur protecteur, c'est le sage Marc-Aurèle. Qu'on lise la lettre où il atteste que la soif cruelle qui désolait son armée en Germanie fut apaisée par la pluie que le ciel accorda aux prières des soldats chrétiens. S'il ne révoqua pas expressément les édits contre les chrétiens, du moins les rendit-il sans effet, en portant des lois encore plus rigoureuses contre leurs accusateurs.

Quelles sont donc ces lois contre les chrétiens qui ne sont exécutées que par des princes impies, injustes, infâmes, cruels, insensés ; que Trajan a éludées en partie en défendant de rechercher les chrétiens ; que n'ont jamais autorisées ni Adrien, si amateur de toute curiosité, ni Vespasien le destructeur des Juifs, ni Antonin, ni Verus ? Cependant ; c'était à des princes vertueux à exterminer une secte de scélérats, et non pas à d'autres scélérats.

VI. Que ces grands zélateurs des lois et des usages de leurs pères me disent maintenant, s'ils les ont respectés tous, s'ils les ont toujours observés scrupuleusement, s'ils n'ont pas entièrement oublié et comme aboli les réglemens les plus sages et les plus nécessaires pour la pureté des mœurs. Que sont devenues ces lois somptuaires, ces lois si sévères contre l'ambition, qui fixaient à une somme modique la dépense d'un repas, qui défendaient d'y servir plus d'une volaille, encore n'était-il pas permis de l'engraisser, qui chassaient du sénat un patricien possesseur de dix livres d'argent, comme convaincu par là d'une ambition démesurée, qui faisaient raser les théâtres à peine élevés, comme n'étant propres qu'à corrompre les mœurs, qui ne souffraient pas qu'on usurpât im-

punément les marques des dignités et de la noblesse ?

Je vois à présent donner des repas nommés centénaires, parce qu'ils coûtent cent mille sesterces. Je vois l'argent des mines converti en vaisselle, je ne dis pas pour l'usage des sénateurs, mais des affranchis, des esclaves qui à peine ont rompu leurs fers. Je vois qu'on multiplie les théâtres, qu'on les met à couvert des injures de l'air. Et sans doute c'est pour garantir du froid ces voluptueux et délicats spectateurs que les Lacédémoniens inventèrent leurs manteaux.

Je vois les dames romaines parées comme les courtisanes, et confondues avec elles. Ces anciennes coutumes, si favorables à la conservation de la modestie et de la tempérance, sont abolies. Autrefois les femmes ne portaient point d'or, à l'exception de l'anneau nuptial que leurs maris leur avaient mis au doigt. L'usage du vin leur était si rigoureusement interdit, qu'on fit mourir de faim une femme pour avoir ouvert un cellier ; et sous Romulus, Mécénius tua impunément sa femme, qui n'avait fait que goûter du vin. Les femmes étaient obligées d'embrasser leurs proches parents, pour qu'on pût s'assurer si elles avaient observé cette défense. Qu'est devenue cette antique félicité du mariage, fondée sur les mœurs qui en cimentèrent tellement l'harmonie, que pendant près de six cents ans, il n'y eut pas un seul exemple de divorce ? Aujourd'hui tout le corps d'une femme plie sous le poids de l'or. La passion des femmes pour le vin ne leur permet plus de recevoir d'embrassements. Le divorce est comme le fruit et le vœu du mariage.

Vous avez même aboli les sages ordonnances de vos ancêtres sur le culte des dieux. Les consuls, conformément au décret du sénat, avaient chassé Bacchus et ses mystères non-seulement de Rome, mais de toute l'Italie. Les consuls Pison et Gabinius, qui cependant n'étaient pas chrétiens, avaient interdit l'entrée du Capitole, c'est-à-dire du palais des dieux, à Sérapis, à Isis, à Harpocrate et à celui qu'on représente avec une tête de chien ; ils avaient renversé leurs autels, et arrêté le cours de ces

vaines et infâmes superstitions. Vous avez rétabli ces divinités dans tout leur éclat. Où est la religion, où est le respect dû à vos pères? Vous dégénérez en tout des exemples qu'ils vous ont laissés, par votre habillement, vos goûts, votre luxe, vos sentiments, votre langage. Vous louez sans cesse l'antiquité, et rien de plus nouveau que la manière dont vous vivez. Vous vous éloignez de plus en plus des sages institutions de vos pères, pour ne les imiter que dans leurs égarements. Je pourrai même vous montrer dans la suite que semblables en ce point aux chrétiens, à qui cependant vous en faites un crime capital, vous négligez, vous méprisez, vous détruisez le culte de vos propres divinités, quoique vous vous piquiez d'avoir hérité du zèle religieux et aveugle de vos pères, quoique vous ayez comme naturalisé parmi vous Sérapis, dont vous avez relevé les autels, Bacchus dont la fureur célèbre les orgies. Mais je vais répondre aux accusations de crimes secrets, pour passer ensuite aux autres.

VII. On dit que dans nos mystères nous égorgions un enfant, que nous le mangeons, et qu'après cet horrible repas nous nous livrons à des plaisirs incestueux, lorsque des chiens complices de ces infamies ont renversé les flambeaux, et qu'en nous délivrant de la lumière, ils nous ont affranchis de la honte. On le dit toujours; mais depuis si longtemps qu'on le dit, vous n'avez pas pensé à informer de ces crimes. Si vous les croyez, informez-en donc; ou si vous ne le faites pas, ne les croyez donc point. Votre négligence à cet égard prouve assez qu'il n'y a rien de réel dans ce que vous n'osez éclaircir. Aussi donnez-vous au bourreau des chrétiens une commission bien étrange. Vous ordonnez de les tourmenter pour les forcer non pas à avouer ce qu'ils font, mais à nier ce qu'ils sont.

La religion des chrétiens a commencé sous Tibère. La vérité s'est fait haïr dès qu'elle s'est fait connaître. Autant d'étrangers, autant d'ennemis : les Juifs par jalousie, les soldats par l'avidité du pillage, nos serviteurs par la malignité naturelle de leur état. Tous les jours on

nous assiége, tous les jours on nous trahit. Très-souvent on vient nous faire violence dans nos assemblées. Quelqu'un a-t-il jamais entendu les cris de cet enfant que nous immolons? Nommez-moi le dénonciateur qui a fait voir au juge nos lèvres teintes de sang, comme celles des Cyclopes et des Sirènes. Vos femmes chrétiennes vous ont-elles donné lieu de soupçonner les infamies que vous nous imputez? Mais si quelqu'un avait été témoin de ces abominations, les aurait-il cachées? se serait-il laissé corrompre par les mêmes hommes qu'il traînait devant les tribunaux?

Si, comme vous le dites, nous nous cachons toujours, comment donc ce que nous faisons a-t-il été découvert? Par les coupables mêmes? Cela ne peut être. Le secret est ordonné dans tous les mystères. Il est inviolable dans ceux d'Éleusis et de Samothrace : il le sera à plus forte raison dans les nôtres, qui ne peuvent être révélés sans attirer aussitôt la vengeance des hommes, tandis que celle du ciel est suspendue. Si les chrétiens ne se sont pas trahis eux-mêmes, ils ont donc été trahis par des étrangers? Mais d'où les étrangers ont-ils pu avoir connaissance de nos mystères, puisque toutes les initiations même des hommes pieux écartent les profanes? Les impies seraient-ils les seuls qui ne craignissent rien?

Il ne reste donc que la renommée qui puisse nous accuser. Mais la nature de la renommée est connue de tout le monde. Votre poète l'appelle « le plus rapide de tous les maux ¹. » Pourquoi l'appelle-t-il un *mal*, sinon parce qu'elle est presque toujours menteuse? Elle l'est même lorsqu'elle annonce la vérité; parce qu'elle l'altère toujours, soit en diminuant, soit en exagérant. Que dis-je? La renommée ne vit que de mensonges. Elle n'existe que lorsqu'elle ne prouve rien : dès qu'elle a prouvé, elle cesse d'être, sa fonction est remplie. Elle nous a transmis le fait qu'elle annonçait : dès lors on le sait sûrement,

¹ Fama malum, quo non aliud velocius ullum.

VIRGIL. *Æneid.*, IV, 174.

et on l'énonce simplement. On ne dit plus : « Le bruit court que telle chose est arrivée à Rome; qu'un tel a tiré au sort le gouvernement de cette province; » mais, « il a tiré au sort cette province, cela est arrivé à Rome. » La renommée, dont le nom seul marque l'incertitude ne saurait avoir lieu où est la certitude. Qui donc pourra en croire la renommée? Ce ne sera pas le sage, qui ne croit jamais ce qui est incertain.

Quelque rapide et brillant que puisse être le cours de la renommée, quelque fondement même qu'elle paraisse avoir, il est clair qu'un seul homme lui donna la naissance, et que de là elle passe par les bouches et par les oreilles de la multitude, comme par autant de canaux. Mais l'obscurité et le vice de son origine sont tellement couverts par l'éclat qui l'environne, que personne ne s'avise de penser que la source pourrait bien en être infectée par le mensonge, ce qui arrive pourtant, tantôt par jalousie, tantôt par des soupçons téméraires, tantôt par ce penchant naturel d'une partie des hommes pour le mensonge. Heureusement,

Il n'est rien à la fin que le temps ne découvre :

cela est passé en proverbe parmi vous. La nature a voulu que rien ne pût être longtemps caché, pas même ce qui a échappé à la renommée.

Ce n'est donc pas sans raison que depuis tant de temps la renommée seule a connaissance de nos crimes. Oui, voilà le seul accusateur que vous produisez contre nous, et qui jusqu'ici n'a pu rien prouver de ce qu'il publie partout et avec tant d'assurance.

VIII. J'en appelle à la nature contre ceux qui jugent de tels bruits dignes de créance. Je suppose que nous propositions en effet la vie éternelle comme la récompense de ces crimes. Croyez pour quelques moments ce dogme incroyable. Mais je vous le demande, quand même vous seriez parvenus à le croire, voudriez-vous acheter si cher la récompense? Oui, venez plonger le fer dans le sein d'un enfant, qui n'a pu faire mal à personne, qui n'a pu

se rendre coupable d'aucun crime, et que vous regardez comme votre enfant commun. Ou si ce barbare ministère est commis à un autre, venez voir mourir votre semblable, presque avant d'avoir vécu. Soyez attentifs au moment où s'échappera l'âme qui vient de l'animer. Recevez ce sang qui commence à couler, trempez-y votre pain, rassasiez-vous. Remarquez pendant le repas, remarquez avec soin où est votre mère, où est votre sœur, afin qu'il n'y ait point de méprise, dès que les flambeaux seront éteints; car ce serait un crime de manquer à commettre un inceste. Initiés de la sorte aux mystères, vous êtes sûrs de l'immortalité. Répondez-moi de grâce, voudriez-vous de l'immortalité à ce prix? Non sans doute. Aussi ne sauriez-vous croire qu'elle soit à ce prix. Mais quand vous le croiriez, vous n'en voudriez point; et quand vous le voudriez, vous ne le pourriez point. Comment donc d'autres le pourraient-ils, si vous ne le pouvez pas? Et si d'autres le peuvent, comment ne le pourriez-vous pas? Sommes-nous d'une autre nature que vous? Nous croyez-vous des monstres? La nature nous aurait-elle formés singulièrement pour l'inceste et pour les repas de chair humaine? Si vous croyez ces horreurs d'un homme, vous pouvez les commettre: vous êtes hommes comme les chrétiens. Si vous ne pouvez les commettre, vous ne devez pas les croire: les chrétiens sont hommes comme vous.

« Mais on trompe, on surprend les nouveaux chrétiens. » Comme s'ils pouvaient ignorer les bruits qui courent à ce sujet; comme s'ils n'avaient pas le plus grand intérêt à les approfondir, à s'assurer de la vérité. D'ailleurs l'usage est que tous ceux qui demandent à être initiés vont trouver l'hiérophante, pour savoir de lui les préparatifs qu'ils ont à faire. Il leur dira donc: « Il faut avoir un enfant qui ne sache pas ce que c'est que la mort, qui rie à la vue du couteau. Il faut du pain pour tremper dans le sang, des flambeaux, et des chiens pour renverser les flambeaux. Avant tout, il est nécessaire que vous veniez avec votre mère et avec votre sœur. » Mais si

elles ne voulaient pas venir , ou même si le postulant n'en avait point, s'il était seul de sa famille? On ne serait donc pas reçu chrétien , si on n'avait ni mère ni sœur!

Mais quand même les nouveaux chrétiens n'auraient été prévenus de rien , du moins ils savent tout dans la suite. Ils le souffrent et ne se plaignent pas! Craindraient-ils d'être punis? Ils sont sûrs , en nous accusant, de trouver des défenseurs. Après tout , ils préféreraient la mort à une vie souillée de crimes. Je veux que la crainte leur ferme la bouche. Pourquoi s'obstinent-ils à rester dans cette secte? Des engagements qu'on n'eût pas pris , si on les eût connus , on les rompt aussitôt qu'on les connaît.

IX. Pour donner une nouvelle force à notre justification , je vais prouver que vous vous permettez , et en secret et en public , les mêmes crimes dont vous nous accusez sans fondement; et c'est peut-être pour cela que vous nous en croyez capables. En Afrique on immolait publiquement des enfants à Saturne , jusqu'au proconsulat de Tibère , qui fit attacher les prêtres de Saturne aux arbres mêmes du temple, qui couvraient ces affreux sacrifices , comme à autant de croix votives. Je prends à témoin les soldats de mon pays , qui exécutèrent les ordres du proconsul. Cependant ces détestables sacrifices continuent encore en secret. Ainsi les chrétiens ne sont pas les seuls qui vous bravent. Aucun crime ne se déracine , et surtout un dieu ne peut changer. Saturne qui n'a pas épargné ses propres enfants , aurait-il épargné des étrangers , que leurs pères et leurs mères venaient d'eux-mêmes lui offrir , et qu'ils caressaient au moment où on les immolait , pour les empêcher de pleurer? Vous voyez combien le parricide enchérit sur l'homicide.

Pour les Gaulois ils sacrifiaient des hommes à Mercure. Vos théâtres retentissent des cruautés de la Tauride. Mais dans cette ville religieuse des pieux descendants d'Énée , n'adore-t-on pas un Jupiter , que dans ses jeux même on arrose de sang humain? « C'est du sang de criminels , dites-vous ! » En sont-ils moins des hom-

mes ! N'est-il pas encore plus honteux de répandre en l'honneur des dieux le sang des méchants ? Que ce Jupiter doit vous paraître chrétien ! Il ne dégénère pas de son père , du moins pour la cruauté.

Mais puisqu'il importe peu qu'on immole ses enfants pour honorer les dieux , ou par quelque autre motif , je vais à présent parler au peuple.

Combien je vois ici de gens altérés de notre sang ! Combien même de vos magistrats les plus intègres pour vous , les plus rigoureux contre nous , je pourrais confondre par des reproches trop fondés d'avoir eux-mêmes ôté la vie à leurs enfants aussitôt après leur naissance ! Vous ajoutez encore à la cruauté par le genre de mort. Vous les noyez , vous les faites mourir de faim et de froid , vous les exposez aux chiens : ce serait une mort trop douce de périr par le fer. Pour nous à qui tout homicide est défendu , il nous est également défendu de faire périr le fruit d'une mère dans son sein , avant même que l'homme soit formé. C'est un homicide prématuré d'empêcher la naissance. Et dans le fond n'est-ce pas la même chose d'arracher l'âme du corps , ou de l'empêcher de l'animer ? Vous avez détruit un homme en détruisant ce qui allait le devenir : vous avez étouffé le fruit dans le germe.

Pour en venir à ces repas de sang et de chair humaine , qui font frémir , vous pouvez lire dans Hérodote , si je ne me trompe , qu'il y a des peuples qui , après s'être tiré du sang aux bras , se le présentent à boire les uns aux autres , comme pour sceller par là leurs traités. Il s'est passé quelque chose de semblable dans la conjuration de Catilina. On dit qu'il y a des Scythes qui mangent leurs parents après leur mort. Mais pourquoi chercher des exemples si loin ? Ici même , pour être admis aux mystères de Bellone , il faut avoir du sang , qu'on tire de la cuisse , et qu'on reçoit dans la main. Et ceux qui sont atteints d'épilepsie ne les voit-on pas , pour se guérir , sucer avec avidité le sang encore tout bouillant des criminels qui viennent d'expirer dans l'arène ?

Ceux qui mangent des animaux tués dans le même

lieu, ne se nourrissent-ils pas de la chair de leurs semblables? Car ce sanglier s'est abreuvé du sang du malheureux qu'il a déchiré; ce cerf n'a expiré qu'après s'être baigné dans le sang d'un gladiateur; et dans le ventre des ours on voit encore palpiter les membres des hommes qu'ils ont dévorés. Vous ne pouvez le nier, vous êtes des anthropophages. En quoi donc différent vos repas des prétendus repas des chrétiens? Et ceux qui s'abandonnent à des plaisirs infâmes et contre nature, sont-ils moins criminels, sont-ils moins homicides¹?

Rougissez d'imputer aux chrétiens des crimes, dont ils sont si éloignés qu'ils se sont même interdit dans leurs repas le sang des animaux, et que par cette raison ils s'abstiennent des bêtes étouffées et mortes d'elles-mêmes. C'est pour cela que vous leur présentez des mets pleins de sang. Or je vous le demande, pouvez-vous vous persuader que les mêmes hommes, qui ont horreur du sang des animaux, seront altérés du sang de leurs semblables, hormis peut-être que vous n'ayez trouvé celui-ci plus délicat? Que ne joignez-vous donc le sang humain au feu et à l'encens pour éprouver les chrétiens? Vous les reconnaissez et les enverrez au supplice, s'ils goûtent du sang, comme s'ils refusent de sacrifier. Et certainement vos tribunaux et vos arrêts ne vous laisseront pas manquer de sang.

Vous nous accusez aussi d'inceste. Mais qui doit être incestueux comme ceux qui ont reçu des leçons de Jupiter lui-même? Ctésias écrit que les Perses abusent de leurs propres mères. Les Macédoniens ne sont pas exempts de soupçon; témoin leurs indécentes équivoques, lorsqu'ils entendaient Œdipe déplorant sur le théâtre sa malheureuse destinée. Et parmi vous, jouets éternels d'une passion désordonnée, voyez combien les méprises sont propres à multiplier les incestes. Vous exposez vos enfants, vous les abandonnez à la compassion des étrangers qui

¹ Le traducteur a passé ici volontairement quelques passages que notre langue ne pouvait rendre.

passent, ou vous les émancipez pour les faire adopter à de meilleurs pères. Insensiblement le souvenir d'une famille à laquelle on nē tient plus s'efface, et avec l'erreur le crime d'inceste se répand et se perpétue. Comme cette honteuse passion vous tyrannise partout, qu'elle vous suit même au delà des mers, il doit arriver que les fruits déplorables de votre incontinence semés en tous lieux, inconnus à vous-même, s'allient ensemble ou avec leurs auteurs, sans le soupçonner.

Pour nous la chasteté la plus religieuse et la plus sévère nous garantit de ces malheurs : en nous donnant de l'horreur de tout écart, de tout excès, elle nous met à l'abri de l'inceste. Il y en a qui éloignent jusqu'à l'ombre du danger, en gardant la continence jusqu'au tombeau, vieillards tout ensemble et encore enfants. Si vous aviez pris garde que c'est chez vous que se trouvent tous ces désordres, vous auriez remarqué aussi que nous en sommes innocents : le même coup d'œil vous aurait démontré l'un et l'autre. Mais, par un double aveuglement trop ordinaire, vous ne voyez pas ce qui est, vous croyez voir ce qui n'est point. C'est ce que je vous ferai observer pour tout le reste. Venons à ce qui est public.

X. « Vous n'adorez pas nos dieux, nous dites-vous, et vous n'offrez pas de sacrifices pour les empereurs. » Sans doute ; nous n'offrons de sacrifices pour personne, puisque nous n'en offrons pas pour nous-mêmes. C'est qu'en un mot nous n'adorons pas vos dieux. Voilà pourquoi nous sommes poursuivis comme criminels de lèse-majesté divine et humaine. Voilà le point capital de notre cause, ou plutôt la voilà tout entière. Elle mérite bien que vous l'approfondissiez. Nous demandons seulement de n'être point jugés par la prévention ou par l'injustice.

L'une s'interdit jusqu'à l'espérance de trouver la vérité, l'autre refuse de la voir.

Nous avons cessé d'adorer vos dieux, depuis que nous avons reconnu qu'ils ne sont point dieux. Ainsi vous avez droit d'en exiger de nous la preuve, puisqu'ils mériteraient d'être adorés, s'ils étaient réellement dieux. Et les

chrétiens seraient punissables, s'il était certain que ces dieux qu'ils n'adorent pas, dans la persuasion qu'ils ne sont point dieux, l'étaient en effet.

« Mais, dites-vous, nous les tenons pour dieux. » Nous appelons de vous à votre conscience. Qu'elle nous juge, qu'elle nous condamne, si elle peut nier que tous vos dieux ont été des hommes. Et si elle pouvait le nier, elle serait confondue par les monuments de l'antiquité, qui vous en ont transmis la connaissance, et qui subsistent encore, par les villes où ils sont nés, par les pays où ils ont vécu, où ils ont laissé des traces de leur existence, où on montre même leurs tombeaux. Je n'ai garde d'aller discuter ce qui regarde ce nombre innombrable de dieux, anciens, nouveaux, barbares, grecs, romains, étrangers, captifs, adoptifs, particuliers, communs, mâles, femelles, de la ville, de la campagne, marins et guerriers. Il serait superflu même de les nommer. Je n'ai qu'un mot à dire, non pour vous les faire connaître, mais pour vous rappeler ce que vous feignez d'avoir oublié.

Vous n'aviez point de dieu avant Saturne. C'est de lui que viennent vos principaux dieux et les plus connus. Ainsi ce qui est certain du premier auteur, il faudra l'avouer de ses descendants. Or ni Diodore de Sicile, ni Cassius Sévérus, ni Thallus, ni Cornélius Népos, ni aucun autre écrivain de l'antiquité ne parlent de Saturne que comme d'un homme. Si nous consultons les monuments, on ne peut en trouver de plus authentiques qu'en Italie, où Saturne, après plusieurs expéditions, et à son retour de l'Attique, fut reçu par Janus. Il donna son nom à la montagne où il s'était retiré, à la ville qu'il fonda (elle le conserve encore à présent), à toute l'Italie enfin qui perdit dès lors le nom d'Ænotrie. Il fut le premier qui donna des lois à cette contrée et qui y fit battre monnaie. C'est pour cela qu'il préside au trésor. Saturne est donc un homme : s'il est homme, il est fils d'un homme, et non pas du ciel et de la terre. Mais comme ses parents étaient inconnus, il était aisé de le faire passer pour le fils du ciel et de la terre, qu'on peut regarder

comme les père et mère communs de tous. Qui par respect ne consentirait volontiers à leur donner ce nom? N'avons-nous pas même coutume de dire de ceux que nous ne connaissons pas, et qui apparaissent tout d'un coup devant nous, qu'ils sont tombés du ciel? et n'appelle-t-on pas vulgairement enfants de la terre les hommes dont on ignore l'origine? Voilà précisément ce qui est arrivé à Saturne. Je pourrais dire que dans ces temps reculés où nos pères étaient si grossiers, l'aspect d'un personnage inconnu les frappait, comme aurait pu le faire quelque divinité; tandis qu'aujourd'hui même leurs descendants, avec tant de lumières, mettent au nombre des dieux des hommes dont quelques jours auparavant le deuil public attestait la mort. Ce peu de mots sur Saturne suffira. Nous démontrerons par le même argument que Jupiter fut homme, puisqu'il était fils d'un homme, et que les essaims des dieux qui en sortent, furent, comme leurs auteurs, des hommes mortels.

XI. Comme vous n'osez le nier, vous avez pris le parti d'assurer qu'ils furent faits dieux après leur mort. Examinons quelles ont pu en être les causes. Il faut d'abord que vous admettiez un Dieu suprême et propriétaire de la divinité, qui ait pu la communiquer à des hommes. Car ceux qui ne l'avaient pas n'ont pu se la donner eux-mêmes; et personne n'a pu la leur donner que celui qui la possédait en propre. En un mot c'est une absurdité de prétendre qu'ils aient été faits dieux, s'il n'existe pas un être qui fasse des dieux. S'ils avaient pu se faire dieux eux-mêmes, sans doute, ils ne fussent jamais descendus à la condition d'hommes. Si donc il existe un être qui puisse faire des dieux, je reviens aux raisons qui l'auraient engagé à en faire parmi les hommes. Je n'en vois pas d'autre que les services dont ce grand Dieu aurait eu besoin dans ses fonctions. Mais d'abord il est indigne de Dieu d'avoir besoin de quelqu'un, et surtout d'un mort. Pourquoi ne pas créer plutôt un dieu? Et d'ailleurs quel service aurait-il pu tirer de ce nouveau dieu? Car que le monde existe par lui-même, comme le soutient

Pythagore, ou qu'il ait été, comme l'enseigne Platon, fait, construit, ordonné et gouverné avec une sagesse admirable, perfection et source universelle de perfections, il n'attendait ni Saturne ni sa race.

Il faudrait être bien simple pour douter que la pluie, la lumière, les astres, le tonnerre soient aussi anciens que le monde; que Jupiter ait craint la foudre que vous lui mettez à la main; que la terre ait produit toutes sortes de fruits avant Bacchus, Cérès et Minerve, et même avant le premier homme. Car tout ce que la Providence avait prévu et préparé comme nécessaire à l'homme n'a pu être postérieur à l'homme. On dit bien que les hommes ont découvert différentes choses nécessaires à la vie, mais non pas qu'ils les ont faites. Or ce qu'on découvre existait auparavant, et doit être attribué à celui qui l'a fait, non à celui qui n'a pu que le découvrir. Au reste si Bacchus est regardé comme un dieu, pour avoir montré aux hommes l'usage de la vigne, on a commis une injustice à l'égard de Lucullus en ne lui déférant pas le même honneur, pour avoir transporté le premier des cerisiers du Pont en Italie. Si donc rien ne manquait à l'univers dès le commencement, si toutes les parties de l'univers servaient aux usages pour lesquelles elles étaient destinées, qu'était-il besoin de faire des dieux, pour leur assigner des emplois et des fonctions qui étaient remplis sans eux et avant eux?

Vous alléguiez une autre cause. Vous prétendez que la divinité a été donnée pour récompenser le mérite. Vous accorderez sans doute que ce Dieu par excellence, qui fait les dieux, est souverainement juste, qu'il ne prodiguera pas une telle récompense, qu'il ne la donnera point au hasard et sans fondement.

Voyons donc si vos dieux ont mérité d'être élevés au ciel, ou précipités au fond du Tartare, qui est, selon vous la prison et le lieu des supplices des enfers. C'est là que sont tourmentés tous les enfants dénaturés, les incestueux, les adultères, les ravisseurs, les corrupteurs d'enfants, les hommes cruels, les meurtriers, les voleurs, les fourbes

tous ceux en un mot qui ressemblent à quelqu'un de vos dieux. Il n'en est pas un seul que vous puissiez justifier, à moins que vous ne niez qu'ils aient été des hommes. Mais vous ne sauriez le nier ; et d'un autre côté vous ne sauriez soutenir non plus que de tels hommes on ait pu faire des dieux. Car si vous êtes établis pour punir ceux qui leur ressemblent, si tous les gens de bien fuient les méchants et les infâmes, et que Dieu se soit associé de tels hommes, pourquoi condamnez-vous ceux dont vous adorez les collègues ? Votre justice accuse le ciel. Faites plutôt l'apothéose des plus grands scélérats. Vous êtes sûrs de flatter vos dieux et de les honorer, en rendant un culte divin à leurs semblables.

Mais c'est trop parler de ces infamies. Je suppose que vos dieux ont été des hommes vertueux et irréprochables. Cependant combien avez-vous laissé dans les enfers de personnages supérieurs à eux, un Socrate par sa sagesse, un Aristide par sa justice, un Thémistocle par sa valeur, un Alexandre par sa grandeur d'âme, un Policrate par son bonheur, un Crésus par ses richesses, un Démosthènes par son éloquence ? Nommez-moi un de vos dieux plus sage que Caton, plus juste et plus brave que Scipion, plus grand que Pompée, plus heureux que Sylla, plus riche que Crassus, plus éloquent que Cicéron. C'est de tels hommes que le Dieu suprême, à qui l'avenir ne peut être caché, devait attendre pour les placer au rang des dieux. Il s'est hâté bien mal à propos de faire son choix. Il a fermé le ciel, et il rougit à présent d'entendre au fond des enfers les murmures des âmes qui méritaient assurément la préférence.

XII. Je finis sur cet article. En vous montrant clairement ce que sont vos dieux, je vous montrerai, par une suite nécessaire, ce qu'ils ne sont pas. Or, quant à leurs personnes, je ne vois que des noms de morts ; je n'entends que des fables, et je me suis convaincu que leur culte n'a d'autre fondement que ces fables. Quant à leurs simulacres, la matière est la même que celle de la vaisselle et des meubles ordinaires. C'est même de ces meubles

que vous les faites (telle est la force de la consécration !) après que l'art en a changé la forme , non sans outrager vos dieux d'une manière sanglante. Nous nous consolons en leur voyant souffrir , pour obtenir les honneurs de la divinité , les mêmes tourments auxquels nous sommes tous les jours exposés à cause d'eux. Vous attachez les chrétiens à des croix , à des poteaux : n'y attachez-vous pas vos dieux , lorsque vous en formez l'ébauche ? N'est-ce pas sur un gibet qu'ils reçoivent les premiers traits ? Vous déchirez les côtés des chrétiens avec des ongles de fer : mais les scies , les rabots et les limes tourmentent encore plus violemment tous les membres de vos dieux. On tranche la tête aux chrétiens : vos dieux n'en ont pas si le statuaire ne leur en donne une. Nous sommes exposés aux bêtes : n'y exposez-vous pas Bacchus , Cybèle et Cérès ? On nous jette dans les flammes : combien de fois vos dieux n'éprouvent-ils pas le même supplice ? On nous condamne aux mines : c'est de là qu'on tire vos dieux. On nous relègue dans les îles : vos dieux ont coutume d'y naître ou d'y mourir. Si c'est à tout cela que tient la qualité de dieu , vous défiez donc ceux que vous punissez : les supplices sont des apothéoses. Ce qu'il y a de certain , c'est que vos dieux sont également insensibles aux insultes , aux mauvais traitements et aux honneurs.

« O impiété ! ô sacrilège ! » vous criez-vous. Frémissez , déchaînez-vous contre nous tant qu'il vous plaira. C'est vous cependant qui avez applaudi Sénèque , lorsqu'il s'élevait avec encore plus de force contre votre superstition. Nous refusons d'adorer des statues , des images froides et inanimées , et par là même plus ressemblantes. Les milans , les rats , les araignées n'en sont pas la dupe. Notre courage à rejeter un culte évidemment erronné ne mérite-t-il pas plutôt des éloges que des châtimens ? Et pouvons-nous craindre d'offenser ce qui n'est pas , ce qui par conséquent ne peut rien sentir ?

XIII. « Quoi qu'il en soit , insistez-vous , nous les tenons pour dieux. » Mais si vous les tenez pour dieux , comment pouvez-vous vous rendre coupables à leur égard .

d'impiété, de sacrilège, d'irrévérence ! Vous êtes persuadés que ce sont des dieux, et vous les négligez ; vous les craignez et vous les détruisez ; vous les vengez et vous les outragez. Jugez si j'en impose.

Premièrement, comme chacun parmi vous adore les dieux qu'il lui plaît, vous offensez ceux que vous n'adorez point. La préférence en faveur des uns est un affront pour les autres : vous rejetez ceux que vous ne choisissez pas : vous méprisez ceux que vous rejetez, et vous ne craignez pas leur ressentiment. C'est le décret du sénat qui a fixé le sort de chacun de ces dieux. Celui dont l'homme n'a point voulu, que l'homme a réprouvé, ne peut être un dieu. Les dieux domestiques, que vous appelez *Lares*, sont traités en effet parmi vous comme des domestiques. Vous les vendez, vous les engagez, vous les convertissez dans les meubles les plus vils ; à mesure qu'ils vieillissent et qu'ils s'usent par les hommages mêmes qu'ils reçoivent ; à mesure qu'ils éprouvent l'impression d'un dieu plus puissant qu'eux, la nécessité. Pour les dieux publics, vous les insultez avec l'autorité du droit public. Il sont soumis aux impôts, ils sont adjugés à l'enchère, ils sont inscrits sur les registres du *questeur*, comme tout autre effet public, comme le *Capitole*, comme les marchés.

Des terres chargées d'impôts perdent beaucoup de leur prix. Les hommes soumis à la capitation en sont moins estimés : ce sont des marques de servitude. Il en est tout autrement des dieux. Plus ils paient d'impôts, plus ils sont honorés, ou plutôt, plus ils sont honorés, plus ils paient d'impôts.

On trafique de la majesté des dieux. Leurs ministres ne rougissent pas d'aller mendier dans tous les cabarets. On paie le droit d'entrer dans les temples, et la place qu'on y occupe. Il n'est pas possible de les connaître, qu'il n'en coûte.

Quels honneurs rendez-vous de plus aux dieux qu'aux morts ? N'élevez-vous pas des autels et des temples aux seconds comme aux premiers ? Leurs statues ne sont-

elles pas de même ? En devenant dieux , ne conservent-ils pas aussi leur âge , leur état , leur profession ? Quelle différence y a-t-il entre les festins en l'honneur de Jupiter et ceux des funérailles ; entre les officiers qui en sont chargés , entre les vases mêmes dont on se sert pour les libations ?

C'est avec raison que vous rendez à vos empereurs morts les honneurs divins , que vous leur aviez déferés pendant leur vie. Vos dieux vous sauront gré , et se féliciteront eux-mêmes , d'avoir leurs maîtres pour collègues. Mais quand vous placez entre Cérès et Diane une courtisane telle que *Laurentia* (encore si c'était *Laïs* ou *Phryné*) ; quand vous érigez une statue à *Simon le magicien* , avec cette inscription : « Au dieu saint ; » quand vous mettez parmi les dieux un infâme favori , quoique à dire vrai vos anciennes divinités ne valent pas mieux ; cependant elles regardent comme une injure que d'autres viennent partager avec elles un droit dont elles étaient en possession depuis tant de siècles.

XIV. Venons à vos rites religieux. Je ne parle pas de vos sacrifices , où vous n'offrez que des victimes de rebut , à demi mortes , infectes et couvertes d'ulcères. Et s'il s'en trouve de meilleures , vous avez grand soin de ne laisser que les extrémités , que vous n'auriez pu donner qu'à vos esclaves et à vos chiens. De la dîme que vous devez à *Hercule* , il n'en paraît pas le tiers sur ses autels. Je loue votre sage économie , qui sauve du moins une partie de ce qui sans cela serait absolument perdu.

Mais si je jette les yeux sur les ouvrages où vous puisez des leçons de sagesse et de conduite , que je vois de fables ridicules ! Vos dieux , partagés entre les Grecs et les Troyens , combattent les uns contre les autres à la manière des gladiateurs. *Vénus* est blessée d'une flèche lancée par une main mortelle. *Mars* languit treize mois dans les fers , où il est menacé de périr. *Jupiter* doit à un monstre de ne pas subir le même sort , que lui préparait la troupe des dieux. Tantôt il pleure la mort de son

filz Sarpédon; tantôt, brûlant d'un amour incestueux pour sa sœur, il lui nomme toutes ses maîtresses, et lui jure qu'aucune d'elles ne lui a jamais inspiré une passion si vive.

Enhardis par l'exemple de leur prince, quels poètes après cela seront arrêtés par la crainte de déshonorer les dieux? L'un fait garder à Apollon les troupeaux du roi Admète; l'autre loue Neptune à Laomédon pour bâtir les murs de Troie. Pindare, ce fameux lyrique, chante qu'Esculape fut brûlé de la foudre pour avoir exercé la médecine avec une avarice criminelle. Si c'est la foudre de Jupiter, on ne peut excuser Jupiter d'inhumanité, pour avoir lui-même tué son petit-fils; ni d'envie, pour avoir fait périr un si habile homme. Des hommes religieux ne devraient pas divulguer ces faits s'ils sont vrais, ni les inventer, s'ils sont faux. Les poètes tragiques et comiques ne sont pas plus réservés que les autres; il se plaisent à prendre pour sujets de leurs pièces les malheurs ou les égarements de quelqu'un de vos dieux.

Je ne parle pas des philosophes : je ne citerai que Socrate, qui, pour se moquer des dieux, avait coutume de jurer par un chêne, par un bouc et par un chien. Aussi a-t-il été condamné comme athée : le sort de la vérité fut toujours d'être haïe et persécutée. Cependant les Athéniens ayant cassé dans la suite ce jugement inique et puni les accusateurs de Socrate, et lui ayant dressé à lui-même une statue d'or dans un temple, l'ont suffisamment justifié. Diogène n'a-t-il pas fait certaines railleries sur Hercule? Et le cynique romain Varron a imaginé trois cents Jupiters sans têtes.

XV. Les auteurs de vos farces ne vous divertissent qu'en couvrant d'opprobres les dieux. Croyez-vous rire des comédiens ou des dieux, dans les mimes des Lentulus et des Hostilius? dans Anubis adultère, la Lune homme, Diane battue de verges, le Testament de Jupiter, les trois Hercules affamés? Ne représente-t-on pas au naturel toute la turpitude de vos dieux? Le soleil pleure son fils précipité du ciel, vous en riez : Cybèle soupire pour un berger dédaigneux, vous n'en rougissez

pas, on chante les histoires scandaleuses de Jupiter; Paris juge Junon, Vénus et Minerve, et vous le souffrez.

De plus, ce sont les derniers, les plus infâmes des hommes qui jouent les rôles de vos dieux, qui représentent un Hercule, une Minerve. N'est-ce pas là insulter, avilir la majesté des dieux? Et vous pouvez applaudir!

Êtes-vous plus religieux dans le cirque, où, parmi l'horreur des supplices, parmi des flots de sang humain, vos dieux viennent danser et fournir aux criminels le sujet des farces qu'ils donnent au public? Souvent même ces malheureux prennent la place et subissent le sort des dieux. Nous avons vu celui qui jouait Atys, ce dieu de Pessinunte, devenir eunuque sur le théâtre, l'Hercule expirer dans les flammes. Nous avons vu, non sans rire beaucoup, dans les jeux barbares du midi, le Mercure sonder les morts avec sa verge brûlante; le frère de Jupiter précipiter dans les enfers, à coup de marteau, les corps des gladiateurs. Si ce que j'ai dit, et ce que d'autres pourront remarquer après moi, outrage et déshonore vos dieux, de pareilles licences décèlent par conséquent un souverain mépris pour leurs personnes, et dans les acteurs et dans les spectateurs qui leur applaudissent.

« Mais, dites-vous, ce ne sont là que des jeux. » Si j'ajoute donc, ce que tout le monde avouera au moins tout bas, que c'est dans vos temples, que c'est au pied des autels que se traitent les adultères, les plus infâmes commerces; que c'est pour l'ordinaire chez les prêtres et les ministres des dieux, sous les bandelettes, sous la pourpre et les ornements sacrés, tandis que l'encens fume encore, que la passion s'assouvit; je ne sais si vos dieux n'auront pas plus à se plaindre de vous que des chrétiens. Du moins tous les sacrilèges sont parmi vous: les chrétiens n'entrent pas, même de jour, dans vos temples. Mais peut-être que s'ils adoraient de pareilles divinités, ils les voleraient comme vous.

Qu'adorent-ils donc? Il y a lieu d'abord de présumer qu'ils adorent le vrai Dieu, puisqu'ils rejettent les faux dieux; qu'ils ne donnent plus dans l'erreur, puisqu'ils l'ont

abjurée dès qu'ils l'ont reconnue. Je vous expliquerai bientôt les dogmes secrets de notre religion. Mais il faut auparavant effacer les fausses impressions que vous en aviez prises.

XVI. Quelques-uns de vous ont rêvé que notre Dieu était une tête d'âne : Tacite est l'auteur de ce conte. Dans le cinquième livre de son histoire, où il parle de la guerre des Juifs, il remonte à l'origine de cette nation ; et après avoir dit sur cet article, sur le nom et la religion des Juifs, tout ce qu'il lui a plu, il raconte que les Juifs, libres du joug de l'Égypte, ou, comme il pense, chassés de ce pays, et traversant les vastes déserts de l'Arabie, étaient près de mourir de soif, lorsqu'ils aperçurent des ânes sauvages qui allaient boire, et qui leur montrèrent une source : il ajoute que par reconnaissance ils ont érigé l'âne en divinité. De là on a conclu que les chrétiens, comme enclins aux superstitions juïques, adoraient la même idole.

Pendant ce même historien, si fertile en mensonges, rapporte dans la même histoire, que Pompée, après s'être rendu maître de Jérusalem, entra dans le temple pour connaître ce qu'il y avait de plus secret dans la religion des Juifs, et qu'il n'y trouva point ce simulacre. Assurément si c'eût été un objet d'adoration pour les Juifs, ils l'eussent placé dans le sanctuaire plutôt que partout ailleurs, puisqu'il y eût été à l'abri des regards profanes. Il n'était permis qu'aux prêtres seuls d'y entrer ; et le voile qui le séparait du reste du temple en dérobaît la vue à tous les autres. Pour vous, vous ne niez pas que vous n'adoriez les chevaux et les bêtes de charge avec leur déesse Épone. Voilà peut-être ce que vous trouvez à redire dans les chrétiens, c'est que, vivant parmi les adorateurs de toute espèce de bêtes, ils se bornent à vénérer l'âne.

Quant à ceux qui nous reprochent de rendre un culte à la croix différent-ils de nous au fond s'ils en rendent un au bois ? Qu'importe ici la forme si la matière est la même, et si cette matière est censée le corps d'un dieu ? Y a-t-il grande différence d'une croix à la Pallas athénienne, à la

Cérès du Phare, qui n'est autre chose qu'une pièce de bois grossière et informe ? Tout morceau de bois fait partie d'une croix : ainsi nous adorerions le dieu tout entier. Nous avons vu plus haut que vos dieux se forment sur une croix. D'ailleurs, en adorant les victoires, vous adorez les croix qui sont au milieu des trophées. Vos armées révèrent leurs enseignes, jurent par elles, les préfèrent même à tous les dieux. Ces images superbes, ces voiles, ces étoffes précieuses de vos drapeaux et de vos étendards, semblent destinés à décorer et à enrichir les croix. Je loue votre goût, de n'avoir pas voulu les adorer nues et sans ornements.

D'autres, avec plus de vraisemblance et de raison, croient que le soleil est notre dieu. Il faudrait alors nous ranger parmi les Perses, quoique nous n'adorions pas comme eux l'image du soleil sur nos boucliers. Le fondement de ce soupçon est apparemment que nous nous tournons vers l'orient pour prier. Mais ne voit-on pas la plupart de vous, tournés vers le même point du monde, affecter d'adorer le ciel et de remuer les lèvres ? Si nous donnons à la joie le jour du soleil, c'est pour une raison tout autre que pour le culte du soleil. Nous célébrons le jour qui suit immédiatement celui de Saturne, que vous passez dans l'oisiveté et les festins, bien différemment des Juifs, dont vous ignorez la loi et les rites.

Mais depuis peu on a fait paraître notre Dieu dans cette ville sous une forme nouvelle. Un de ces hommes qui se louent pour combattre contre les bêtes, a exposé un tableau avec cette inscription : « Le Dieu des chrétiens, race d'âne. » Il y était représenté avec des oreilles d'âne, un pied de corne, un livre à la main, et vêtu de la toge. Nous avons ri et du nom et de la figure. Mais dans le vrai, ce monstre était le dieu qui convenait parfaitement à ceux qui adorent des divinités avec des têtes de lion et de chien, des cornes de chèvres et de bélier, boucs depuis les reins, serpents depuis les cuisses, portant des ailes au dos ou aux pieds.

Je n'étais pas obligé d'entrer dans ce détail : je l'ai fait pour ne pas être soupçonné d'avoir voulu rien déguiser.

L'exposition de notre foi va mettre le sceau à notre apologie.

XVII. Ce que nous adorons est un seul Dieu, qui, par sa parole, sa sagesse et sa toute-puissance, a tiré du néant le monde avec les éléments, les corps et les esprits pour être l'ornement de sa grandeur. C'est pour cela que les Grecs ont donné au monde un nom qui signifie ornement¹. Dieu est invisible, quoiqu'il se montre partout; impalpable, quoique sa grâce nous trace son image; incompréhensible, quoique la raison humaine le connaisse. C'est ce qui prouve à la fois son existence et sa grandeur. Car ce qu'on peut voir à la manière ordinaire, ce qu'on peut toucher et comprendre, est moindre que les yeux qui voient, que les mains qui touchent, que la raison qui comprend. Mais ce qui est immense ne peut être parfaitement connu que de soi-même. Rien ne donne une idée plus magnifique de Dieu que l'impossibilité de le concevoir : son infinie perfection le découvre et le cache tout à la fois aux hommes. Voilà pourquoi ils sont inexcusables de ne pas reconnaître celui qu'ils ne sauraient ignorer.

Voulez-vous que nous prouvions l'existence de Dieu par ses ouvrages, par ceux qui nous environnent, qui nous conservent, qui nous réjouissent, qui nous effraient? par le témoignage même de l'âme, qui, malgré la prison du corps malgré les préjugés et la mauvaise éducation, malgré la tyrannie des passions, l'esclavage des faux dieux, lorsqu'elle se réveille comme de l'ivresse ou d'un profond sommeil, lorsqu'elle recouvre pour ainsi dire la santé, invoque Dieu sous le seul nom qui lui convienne? « Grand Dieu! Bon Dieu! Ce qui plaira à Dieu. » Ce langage est à la bouche de tout le monde. Elle le reconnaît aussi pour juge par ces paroles : Dieu le voit. Je mets ma confiance en Dieu. « Dieu me le rendra. » O témoignage de l'âme naturellement chrétienne! Et en disant cela elle ne regarde pas le Capitole, mais le ciel. Elle sait que c'est là que Dieu a son palais que c'est de là qu'elle-même tire son origine, puisqu'elle la tire de Dieu.

¹ Κόσμος, monde et ornement.

XVIII. Pour nous donner une connaissance plus parfaite de lui-même et de ses volontés, Dieu nous accorde le secours de l'Écriture, que consultent tous ceux qui le cherchent dans la vue de croire en lui, et de le servir après l'avoir trouvé; car dès le commencement il a envoyé dans le monde des hommes dignes, par leur justice et leur innocence, de le connaître. Il les a inondés de son esprit, pour annoncer qu'il n'y a qu'un Dieu, qui a tout créé, qui a formé l'homme de terre (c'est là le vrai Prométhée); qui a réglé pour jamais le cours des saisons; qui a semé la terreur de ses jugements par les feux et par les eaux; qui a donné des préceptes pour lui plaire, que vous ignorez, ou que vous transgressez, mais auxquels sont attachées des récompenses dignes de lui. Car à la fin du monde tous les morts ressusciteront et comparaitront à son tribunal, pour recevoir le supplice ou la récompense qu'ils auront mérité. Il accordera à ses fidèles adorateurs une félicité éternelle; il condamnera les profanes à des flammes également éternelles. Nous avons ri comme vous de ces dogmes; nous avons été des vôtres: les hommes ne naissent pas chrétiens: ils le deviennent.

Les prédicateurs dont nous avons parlé, sont appelés prophètes parce qu'ils prédisaient l'avenir. Leurs prophéties et les miracles qu'ils ont faits, pour prouver la divinité de leur mission, sont consignés dans des livres sacrés, qui sont maintenant publics. Le plus savant des Ptolémées, surnommé Philadelphe, très-curieux en tout genre de littérature, ayant conçu le projet de former une nombreuse bibliothèque, à l'exemple peut-être de Pisisstrate, donna tous ses soins pour rassembler les livres les plus anciens et les plus renommés; et par le conseil du célèbre Démétrius de Phalère, son bibliothécaire, il fit demander aux Juifs leurs livres écrits en leur langue, et qui ne pouvaient se trouver que chez eux. Les prophètes, qui étaient tous juifs, n'avaient prophétisé que pour les Juifs, que Dieu avait adoptés pour son peuple dans la personne de leurs pères. Les Juifs sont originairement Hébreux. C'est pour cela qu'ils parlent hébreu, et que leurs

livres sont écrits en cette langue. Pour en donner l'intelligence à Ptolémée, ils lui envoyèrent soixante-dix interprètes. Ménédème, philosophe religieux, a été frappé de l'uniformité de leur version : Aristée vous en a laissé l'histoire en grec. On voit encore aujourd'hui ces livres dans la bibliothèque de Ptolémée, près du temple de Sérapis, avec l'original hébreu. Les Juifs ont la liberté de les lire publiquement moyennant un tribut : on a coutume d'aller entendre cette lecture payée le jour du sabbat. Si on y va pour connaître le vrai Dieu, on le trouvera ; on ne pourra même se dispenser de croire en lui.

XIX. La grande antiquité de ces livres leur donne une autorité supérieure à celle de tous les autres. Chez vous l'antiquité va de pair avec la religion. Or les livres d'un seul de nos prophètes, qui sont comme un trésor où se gardent tous les mystères de la religion juive, et par conséquent de la religion chrétienne ; oui, ces livres devancent de plusieurs siècles ce que vous avez de plus antique : vos édifices, vos monuments, vos origines, vos ordres, votre histoire, les sources de votre histoire, la plupart même des nations, les villes les plus fameuses, jusqu'aux caractères de l'écriture, témoins et gardiens de toutes les choses humaines. Je ne dis pas assez ; ils sont antérieurs de plusieurs siècles à vos dieux à vos temples, à vos oracles, à vos sacrifices.

Si vous avez entendu parler de Moïse, il est contemporain d'Inachus, roi d'Argos¹, antérieur de cent soixante-dix ans à Danaüs, un de vos plus anciens rois ; de près de huit cents ans à la fondation de Rome ; d'environ mille au désastre de Priam. Je pourrais aussi, avec plusieurs chronologistes, le faire précéder Homère de plus de cinq cents ans. Tous les autres prophètes sont postérieurs à Moïse ; et cependant les moins anciens devancent encore

¹ Inachus contemporain de Joseph, fils de Jacob, fonda Argos, l'an 1823 avant J.-C. Moïse ne vint au monde que deux cents ans après ; et Danaüs sortit d'Égypte en 1511. La prise et la ruine de Troie arriva l'an 1209. (Voir les *Tablettes chronologiques* de l'abbé Lenglet Dufresnoy.)

les plus anciens de vos sages, de vos législateurs, et de vos historiens.

La preuve de ce que je viens d'avancer n'est pas difficile, mais elle est immense, elle demande de longs calculs. Il faut ouvrir les archives des peuples les plus anciens, des Égyptiens, des Chaldéens, des Phéniciens ; il faut consulter leurs historiens, Manéthon d'Égypte, Bérosee de Chaldée, Iromus de Phénicie, roi de Tyr, et ceux qui ont écrit d'après eux, Ptolémée de Mendès, Ménandre d'Éphèse, Démétrius de Phalère, le roi Juba, Appion, Thallus et le juif Joseph, qui tantôt les suit, tantôt les combat. Il a écrit en grec les antiquités de son pays.

Il faudrait aussi conférer les annales des Grecs, s'attacher à fixer les dates de chaque événement, pour former une chaîne des temps exacte et lumineuse ; il faudrait feuilleter les histoires du monde entier. Nous avons déjà fait une partie de la preuve, en indiquant les sources d'où on peut la tirer. Nous nous en tenons là aujourd'hui, de peur ou de la tronquer en nous pressant, ou de nous écarter trop, en voulant la mettre au jour.

XX. Nous allons vous dédommager de ce délai. Si nous ne prouvons pas à présent l'antiquité de nos écritures, nous faisons quelque chose de plus, nous allons prouver leur divinité. La preuve ne se fera pas attendre ni chercher ; nous l'avons sous les yeux : c'est le monde même et tout ce qui s'y passe. Ce qui arrive, ce que nous voyons tous les jours, a été prédit ; il a été prédit que la terre engloutirait des villes ; que la mer submergerait des îles ; que des guerres intestines et étrangères déchireraient les hommes ; que les royaumes se choqueraient les uns les autres ; que la famine, la peste, des calamités publiques, désoleraient certains pays ; que les bêtes féroces feraient de grands ravages ; que les petits seraient élevés, et les grands humiliés ; que la justice deviendrait plus rare ; que l'injustice se fortifierait, que l'amour de toutes les vertus s'affaiblirait ; que les saisons mêmes et les éléments se dérangeraient ; que des monstres et des prodiges trouble-raient le cours de la nature.

Tandis que nous souffrons toutes ces épreuves, nous les lisons dans nos Écritures. Mais nous ne pouvons les y reconnaître sans avoir en même temps une preuve invincible en faveur des livres où elles sont annoncées. L'accomplissement des prophéties est, ce me semble, un garant de leur divinité. Les prophéties déjà accomplies nous font croire celles qui restent à s'accomplir. Les mêmes bouches les ont prononcées, les mêmes mains les ont écrites, le même esprit les a dictées. Il n'y a qu'un temps pour les prophètes : à leurs yeux tout est présent. Les hommes ordinaires distinguent avec soin tous les temps : l'avenir devient le présent, et le présent est aussitôt le passé. Or, je vous le demande, avons-nous tort de croire pour l'avenir ceux que nous avons trouvés si vrais pour le présent et pour le passé ?

XXI. Comme nous venons de dire que la secte des chrétiens a pour fondement les livres des Juifs, les plus anciens qui existent, et que cependant, de notre aveu même, elle ne remonte pas au delà du règne même de Tibère, on nous accusera de chercher à répandre des opinions nouvelles et téméraires, à l'ombre d'une religion fameuse et permise dans l'État, tandis que nous n'avons rien de commun avec elle ; ni l'ancienneté, ni l'abstinence de certaines viandes, ni les fêtes, ni la circoncision, ni même le nom, ce qui devait être, selon vous, si nous reconnaissons le même Dieu. Le peuple même sait que le Christ a paru sur la terre comme un homme ordinaire, et que les Juifs l'ont jugé tel. De là il se croit fondé à nous accuser d'adorer un homme.

Nous n'avons garde de rougir de Jésus-Christ. Nous nous glorifions au contraire d'être persécutés et condamnés pour son nom ; mais nous n'avons pas d'autre Dieu que les Juifs. Pour me faire entendre, il est nécessaire de vous expliquer en peu de mots notre croyance sur la divinité de Jésus-Christ.

Les Juifs seuls étaient agréables à Dieu, à cause de la foi et de la justice de leurs pères. De là la grandeur de leur nation. Leur royaume florissait et était heureux à un

tel point que Dieu lui-même les instruisait, les avertissait de lui être fidèles et de ne point l'offenser ; mais follement enflés des vertus de leurs ancêtres, ils abandonnèrent sa loi pour se plonger dans l'impiété et dans toutes sortes de crimes. Quand ils n'en conviendraient pas, leur état actuel le prouverait assez. Dispersés, vagabonds, bannis de leur patrie, ils errent partout, sans avoir ni Dieu ni homme pour roi ; sans qu'il leur soit permis de mettre le pied dans leur pays, même comme étrangers.

Les saints oracles qui les menaçaient de ces malheurs leur annonçaient aussi que, dans les derniers siècles, Dieu se choisirait parmi tous les peuples et dans tous les lieux des adorateurs beaucoup plus fidèles, à qui il accorderait des grâces plus abondantes, à cause de la dignité du nouveau législateur. Il était prédit que l'auteur de cette grâce et de cette loi, le maître qui viendrait éclairer, réformer et conduire le genre humain, serait le Fils de Dieu ; mais non par un fils qui rougît du nom de fils, et des désordres de son père, qui dût le jour à l'inceste d'une sœur, à la faiblesse d'une fille, à l'infidélité d'une épouse étrangère, à un père métamorphosé en serpent, en taureau, en oiseau en pluie d'or (vous reconnaissez là votre Jupiter). Le Fils de Dieu n'est pas même né d'un mariage : sa mère ne connaissait aucun homme. Je vais vous expliquer sa nature, pour vous faire entendre le mystère de sa naissance.

J'ai déjà dit que Dieu avait créé le monde par sa parole sa raison et sa puissance. Vos philosophes même conviennent que le monde est l'ouvrage de Dieu, c'est-à-dire de la parole et de la raison. C'est le sentiment de Zénon, qui l'appelle destin, Dieu, l'âme de Jupiter, la nécessité de toutes choses. Selon Cléanthe, ce sont là les attributs de l'esprit répandu dans toutes les parties de l'univers. Nous disons aussi que la propre substance du Verbe, de la raison et de la puissance par laquelle Dieu a tout fait, est un esprit ; verbe, quand il ordonne ; raison, quand il dispose ; puissance, quand il exécute. Nous avons appris que Dieu l'a proféré, et en proférant l'a engendré ; que pour cette

raison on lui donne le nom de Fils de Dieu, et celui de Dieu, à cause de l'unité de substance ; car Dieu est l'esprit. Lorsque le soleil darde un rayon, ce rayon est une portion d'un tout : mais le soleil est dans le rayon, puisque c'est son rayon ; et il ne se fait pas une séparation, mais seulement une extension de substance. Ainsi le Verbe est esprit d'un esprit, Dieu de Dieu, comme la lumière est une émanation de la lumière. La source de la lumière ne perd rien, ni de sa substance, ni de son éclat, en se communiquant et en se répandant. De même, ce qui procède de Dieu est Dieu et Fils de Dieu (et les deux ne sont qu'un), esprit de l'esprit, Dieu de Dieu ; autre en propriété non en nombre, en ordre non en nature, sorti de son principe sans le quitter.

Ce rayon de Dieu, comme il a toujours été prédit, est descendu dans une vierge, s'est fait chair dans son sein : il naît homme uni à Dieu. La chair animée par l'esprit se nourrit, croît, parle, enseigne, opère, et c'est le Christ. Recevez toujours cette fable semblable aux vôtres, en attendant que je vous montre comment on prouve la divinité du Christ. Ceux qui parmi vous ont inventé des fables pour détruire la vérité que je vous annonce, savaient que le Christ devait venir. Les Juifs le savaient : c'est à eux que les prophètes l'avaient promis. Ils l'attendent encore à présent, et le grand sujet de contestation entre eux et nous, c'est qu'ils soutiennent qu'il n'est pas encore venu. Deux avénements du Christ sont marqués dans les prophètes, l'un dans la bassesse de la condition humaine, il est passé ; l'autre dans la majesté de la Divinité qui se manifeste, c'est pour la fin des siècles. Les Juifs, ne comprenant pas le premier, espèrent le second qui a été prédit avec plus de clarté, et croient qu'il est l'unique. Leurs crimes les ont empêchés de croire le premier, qu'ils auraient cru s'ils l'eussent compris, et qui les aurait sauvés s'ils l'eussent cru. Ils lisent eux-mêmes dans leurs livres que Dieu, pour les punir, leur a ôté la sagesse et l'intelligence, l'usage des yeux et des oreilles. L'abaissement de Jésus-Christ le faisant paraître aux

Juifs comme un pur homme, sa puissance devait le faire regarder comme un magicien. D'un mot chassant les démons des corps des hommes, éclairant les aveugles, guérissant les lépreux, ranimant les paralytiques, ressuscitant les morts, commandant aux éléments, apaisant les tempêtes, marchant sur les eaux, il se montrait partout le Verbe éternel de Dieu, son premier-né, toujours rempli de sa sagesse, de sa puissance et de son esprit. Mais les docteurs et les premiers d'entre les Juifs, révoltés contre sa doctrine qui les confondait, furieux de voir le peuple courir en foule sur ses pas, forcèrent Pilate, commandant en Judée pour les Romains, de le leur abandonner pour le crucifier. Lui-même il l'avait prédit. Ce n'est pas assez, les prophètes l'avaient prédit longtemps auparavant. Attaché à la croix, il rendit l'esprit en parlant, et prévint le ministère du bourreau. A l'instant le jour disparut en plein midi. Ceux qui ignoraient que ce phénomène avait été prédit pour la mort du Christ, le prirent pour une éclipse. Dans la suite ne pouvant en découvrir la raison, ils l'ont nié ; mais vous le trouvez rapporté dans vos archives.

Après qu'on eut détaché de la croix le corps du Christ, et qu'on l'eut mis dans le tombeau, les Juifs le firent garder avec soin par une troupe de soldats, dans la crainte que ses disciples ne l'enlevassent, et ne fissent croire à des gens déjà prévenus qu'il était ressuscité le troisième jour, comme il l'avait prédit. Mais le troisième jour la terre trembla tout à coup, la pierre qui fermait le tombeau fut renversée, les gardes furent saisis de frayeur ; et sans qu'il eût paru aucun de ses disciples, on ne trouva plus dans le tombeau que les dépouilles d'un tombeau. Cependant les principaux d'entre les Juifs, intéressés à supposer un crime pour éloigner de la foi, pour retenir tributaire et dépendant un peuple prêt à leur échapper, répandirent le bruit que le corps du Christ avait été enlevé par ses disciples. Le Christ ne se montra pas à la multitude, pour laisser les impies dans leur aveuglement, pour que la foi destinée à de magnifiques récompenses coûtât quelque chose à l'homme ; mais il demeura pen-

dant quarante jours avec ses disciples dans la Galilée qui fait partie de la Judée, leur enseignant ce qu'ils devaient enseigner eux-mêmes. Ensuite les ayant chargés de prêcher son Évangile par toute la terre, il monta au ciel environné d'une nuée qui le déroba à leurs yeux. Ce prodige est plus sûr que celui des Romulus, dont vous n'avez que des Proculus pour garants. Pilate, chrétien dans le cœur, rendit compte de tout ce que je viens de dire à l'empereur Tibère; et les empereurs eux-mêmes auraient cru au Christ s'ils n'étaient pas nécessaires au monde, ou qu'ils eussent pu être empereurs à la fois et chrétiens. Les apôtres, fidèles à leur mission, se partagèrent l'univers, et après avoir beaucoup souffert des Juifs avec le courage et la confiance que donne la vérité, ils semèrent le sang chrétien à Rome dans la persécution de Néron.

Nous vous produirons des témoins irréprochables de la divinité du Christ, ceux mêmes que vous adorez. Vous serez étonnés que nous nous servions, pour vous faire croire les chrétiens, de ceux qui vous empêchent de les croire.

En attendant voilà l'histoire et la date exacte de notre secte, de son auteur et de notre nom. Qu'on ne cherche plus à nous décrier comme des imposteurs. Il n'est permis à personne de mentir en parlant de sa religion; car en disant qu'on adore ce qu'on n'adore pas en effet, on renie le véritable objet de son culte; on abjure sa religion en transportant à un autre les honneurs divins. Oui, nous le disons publiquement, au milieu des tortures et tandis que le sang jaillit de nos plaies, nous confessons hautement que nous adorons Dieu par le Christ. Croyez-le un homme si vous voulez. C'est par lui et en lui que Dieu veut être connu et adoré.

Je répondrai aux Juifs qu'eux-mêmes ils ont appris d'un homme, c'est-à-dire de Moïse, à servir le vrai Dieu. Je répondrai aux Grecs qu'Orphée dans la Thrace, Musée à Athènes, Mélampe à Argos, Thophonius dans la Béotie, initiaient les hommes aux mystères des dieux. Je répondrai à vous-mêmes, ô maîtres de l'univers : Numa,

qui n'était qu'un homme , mit les Romains sous le joug des plus gênantes superstitions . Qu'il soit donc permis au Christ de révéler le mystère de sa nature divine ; je ne dis pas de chercher , comme Numa , à dompter , à humaniser un peuple grossier et farouche par le spectacle imposant et par le culte d'une foule de divinités , mais qu'il soit permis de dessiller les yeux et de faire connaître la vérité à des hommes bien civilisés sans doute , mais trompés par leur urbanité même.

Examinez donc si le Christ est véritablement Dieu , si sa religion corrige et rend meilleurs ceux qui la professent. Si cela est , il s'ensuit que toute autre religion qui lui est opposée est fautive ; particulièrement celle qui , se cachant sous des noms et des images de morts , n'a pour preuve de sa divinité que quelques prétendus prodiges et des oracles.

XXII. Nous reconnaissons des substances spirituelles , et le nom même que nous leur donnons n'est pas nouveau. Les philosophes savent qu'il y a des démons : Socrate n'attendait-il pas la réponse de son démon , qui s'était attaché à lui dès l'enfance , et qui ne pouvait que le porter au mal ? Les poètes savent qu'il y a des démons ; le peuple même le plus ignorant le sait : il emploie fréquemment dans ses jurements et dans ses imprécations le nom des démons et de leur chef qui est Satan. Platon reconnaît aussi des anges. Si nous écoutons les magiciens , nous apprendrons qu'il y a des démons et des anges. Mais comment , de quelques anges qui se sont volontairement pervertis , est venue la race plus perverse encore des démons réprouvés de Dieu avec leurs auteurs et leur chef ? c'est ce qu'il faut voir en détail dans les livres saints.

Il suffira de parler de leurs opérations : elles tendent toutes au malheur de l'homme. Dès le commencement du monde leur méchanceté s'est signalée en ce genre avec un succès trop complet. Ils causent au corps des maladies , de funestes accidents , font éprouver tout à coup à l'âme des émotions violentes et désordonnées : la subtilité de

leur nature, qui échappe à tous nos sens, est très-propre à cela. On ne peut apercevoir des esprits lorsqu'ils agissent, on ne les reconnaît qu'aux maux qu'ils ont faits; soit, par exemple, qu'une secrète altération de l'air fasse tomber les fleurs, étouffe les germes, ou gâte les fruits, soit que devenu infect il exhale des vapeurs pestilentielles.

C'est par des ressorts aussi cachés que les anges et les démons remuent les âmes, les corrompent, les jettent dans des accès de fureur et de démence, leur inspirent d'infâmes passions, les aveuglent à un tel point qu'ils se font adorer eux-mêmes, qu'ils vous font offrir à leurs simulacres des sacrifices et des parfums, dont ces esprits impurs se repaissent. Mais ce qu'il y a de plus délicieux pour eux, c'est d'éloigner l'homme du vrai Dieu par leurs prestiges et par leurs oracles que je vais vous dévoiler.

Tout esprit a la vitesse d'un oiseau, c'est pourquoi les anges et les démons se transportent par tout en un moment. Toute la terre n'est pour eux qu'un seul et même lieu, il leur est aussi facile de savoir ce qui se passe quelque part que de le publier. Leur vélocité, qui est le propre d'une nature qu'on ne connaît pas, les fait aisément passer pour dieux. Ils veulent paraître les auteurs de ce qu'ils annoncent, ils le sont quelquefois du mal, jamais du bien, ils ont même appris les desseins de Dieu, autrefois par les prophètes, à présent par leurs écrits. C'est ainsi qu'en déroband à la Divinité ses secrets, ils sont parvenus à la contrefaire.

Quant à leurs oracles, Crésus et Pyrrhus peuvent nous apprendre combien ils sont habiles à les enveloper de manière qu'ils s'accordent toujours avec l'événement, quel qu'il soit. Si la prêtresse sut à Delphes que Crésus faisait cuire une tortue, c'est que le dieu s'était transporté en Lydie dans le moment. Répandus dans l'air, portés sur les nues, voisins des astres, il leur est fort aisé de prédire les changements de temps.

Vous avez bien raison de vanter leur bienfaisance à guérir les maladies; ils commencent par les donner, ils ordonnent ensuite des remèdes inouis ou contraires à la mala-

die; et on croit qu'ils ont guéri le mal lorsqu'ils ont cessé simplement d'en faire. A quoi bon citer après cela les prodiges et les prestiges de ces esprits trompeurs, ces fantômes sous la figure de Castor et de Pollux, l'eau qu'une vestale porte dans un crible, le vaisseau qu'une autre tire avec sa ceinture, cette barbe qui devient rousse sur-le-champ ? Et pourquoi tous ces prodiges ? pour faire adorer des pierres au préjudice du vrai Dieu.

X XXIII. Or, si les magiciens font paraître des fantômes, s'ils évoquent les âmes des morts, s'ils font rendre des oracles à des enfants, à des chèvres, à des tables, s'ils imitent les prodiges en habiles charlatans, s'ils savent même envoyer des songes par le moyen des anges et des démons qu'ils ont invoqués, et qui leur ont confié leur pouvoir; à plus forte raison ces puissances séductrices feront-elles pour elles-mêmes ce qu'elles font pour des intérêts étrangers. Mais si vos dieux ne faisaient rien de plus que les anges et les démons, que deviendrait la prééminence, la supériorité qui caractérise essentiellement la nature divine ? Vous persuaderez-vous que les dieux ne soient rien de plus que les anges et les démons ? N'est-il pas vraisemblable que ces mêmes esprits, qui par leurs prodiges vous font croire aux dieux, se font aussi adorer de vous sous leur nom ? Ou toute la différence viendrait-elle des lieux, de sorte que ceux que vous reconnaissez pour des dieux dans les temples, cessent de l'être partout ailleurs ? Il faudrait dire de même que ceux qui courent sur les tours des temples ne sont pas fous comme ceux qui courent sur les toits de leurs voisins, ceux qui se mutilent comme ceux qui se coupent la gorge. Des extravagances si semblables n'annoncent-elles pas le même principe ? Mais jusqu'ici ce ne sont que des paroles : voici la démonstration par le fait, que les dieux et les démons sont absolument les mêmes.

Qu'on fasse venir devant vos tribunaux un homme qui soit reconnu pour possédé du démon; qu'un chrétien quel qu'il soit, n'importe, commande à cet esprit de parler. Il avouera et qu'il est véritablement démon, et

qu'ailleurs il se dit faussement dieu. Qu'on amène également quelqu'un de ceux qu'on croit agités par un dieu ; qui, en respirant avec force sur les autels, aient reçu la divinité avec la vapeur, qui parlent avec effort et comme hors d'haleine : oui, si la vierge Célestis, déesse de la pluie, si Esculape, inventeur de la médecine, qui a rendu à la vie Socordius, Thanatius et Asclépiodote, destinés à la perdre une seconde fois, si n'osant mentir à un chrétien, ils ne confessent pas qu'ils sont des démons, répandez sur le lieu même le sang de ce téméraire chrétien.

Qu'y a-t-il de plus manifeste et de plus sûr qu'une pareille preuve ? Voilà la vérité elle-même avec sa simplicité et son énergie. Que pourriez-vous soupçonner ? De la magie ou de la fourberie ? Vos yeux et vos oreilles vous confondraient ! Non, vous n'avez rien à opposer à l'évidence toute nue, pour ainsi dire, et sans art. Si vos dieux le sont véritablement, pourquoi disent-ils faussement qu'ils sont démons ? Est-ce par déférence pour nous ? Leur divinité est donc soumise aux chrétiens. Eh ! quelle divinité que celle qui dépend des hommes, et, ce qui serait encore plus humiliant, de ses adversaires ? Si, d'un autre côté, ils sont anges ou démons, pourquoi répondent-ils qu'ailleurs ils se donnent pour des dieux ? De même que ceux qui passent pour dieux, s'ils l'étaient réellement, ne se diraient pas des démons, pour ne point se dégrader eux-mêmes ; ainsi ceux que vous savez certainement être des démons ne prendraient pas le nom de dieux s'il y en avait effectivement. Sans doute ils n'oseraient profaner la majesté de leurs maîtres. Tant il est vrai que la divinité que vous adorez n'existe point, puisque, si elle existait, elle ne serait ni usurpée par les démons, ni désavouée par les dieux ! Les uns et les autres concourent à vous prouver qu'ils ne sont pas dieux. Reconnaissez donc qu'ils sont tous des démons ; cherchez donc ailleurs la Divinité. Les chrétiens, après vous avoir convaincus de la fausseté de vos dieux par vos dieux mêmes, vous font découvrir par la même voie quel est le vrai Dieu : s'il est unique ; si c'est celui que reconnaissent les chrétiens ; s'il faut croire en lui et

l'adorer , comme la foi et les rites des chrétiens le prescrivent.

Oui , que vos dieux vous disent qui est Jésus-Christ, si son histoire n'est qu'un roman, si lui-même il n'est qu'un homme ordinaire ou un magicien, si ses disciples ont enlevé son corps du tombeau, s'il est encore parmi les morts, s'il n'est pas plutôt dans le ciel, s'il ne doit pas en descendre sur les ruines du monde au milieu des frémissements et des gémissements de tous les mortels, les chrétiens seuls exceptés ; s'il ne doit pas en descendre avec la majesté de celui qui est la puissance et l'esprit de Dieu, son Verbe, sa sagesse, sa raison, son Fils. Qu'ils rient avec vous de nos mystères ; qu'ils nient que le Christ, après la résurrection générale, jugera tous les hommes ; qu'avec Platon et les poètes ils placent sur son tribunal Minos et Rhadamante ; que du moins ils essaient d'effacer l'ignominie de leur condamnation ; qu'ils osent nier qu'ils sont des esprits immondes, ce qui paraît assez par les sacrifices infects dont ils font leurs délices , et par toutes les infamies que se permettent leurs prêtres ; qu'ils nient qu'ils doivent être condamnés au jour du jugement avec leurs adorateurs et leurs ministres.

Le pouvoir que nous avons sur les démons nous vient du nom de Jésus-Christ, et des menaces que nous leur faisons de sa part et de celle de Dieu. Craignant le Christ en Dieu et Dieu dans le Christ, ils sont soumis aux serviteurs de Dieu et du Christ. Aussi en notre présence, à notre commandement, effrayés par la pensée et par l'image du feu éternel, vous les voyez sortir des corps pleins de fureur et couverts de honte : vous les croyez lorsqu'ils vous trompent, croyez-les de même lorsqu'ils vous disent la vérité. On ment bien par vanité, mais jamais pour se déshonorer : aussi sommes-nous bien plus portés à croire ceux qui font des aveux contre eux-mêmes que ceux qui nient pour leur propre intérêt. Les témoignages de vos dieux font beaucoup de chrétiens, parce qu'on ne peut les croire sans croire au Christ. Oui, ils enflamment la foi à nos saintes Écritures, ils affermissent

le fondement de notre espérance. Vous leur offrez en sacrifice le sang des chrétiens : comment donc pourraient-ils se résoudre à perdre des serviteurs si utiles, si zélés ; s'exposer, en les rendant chrétiens, à se voir un jour chassés par eux, s'il leur était permis de mentir, quand un chrétien veut en votre présence tirer la vérité de leur bouche ?

XXIV. Toute cette confession de vos dieux qui avouent qu'ils ne le sont pas, qu'il n'y a pas d'autre Dieu que celui des chrétiens, suffit sans doute pour nous justifier de l'accusation d'avoir offensé la religion romaine ; car s'il est certain qu'ils ne sont pas dieux, il l'est par une suite nécessaire, que ce n'est pas une religion. Mais si ce n'est pas une religion, comment pouvons-nous être coupables envers la religion ? Votre accusation retombe sur vous seuls qui adorez le mensonge, qui non-seulement méprisez, mais combattez la vraie religion du vrai Dieu, et qui par conséquent vous rendez coupables du crime trop réel d'irrégion.

Et quand il serait sûr que ce sont des dieux, ne convenez-vous pas, selon l'opinion générale, qu'il est un être plus élevé, plus puissant et comme le roi du monde ; que le pouvoir suprême ne réside qu'en lui, quoiqu'il partage avec plusieurs les fonctions de la Divinité ? Voilà pourquoi Platon nous représente le grand Jupiter dans le ciel à la tête d'une armée de dieux et démons. Selon vous, il faut adorer avec lui tous ceux qu'il a établis ses lieutenants. Mais quel crime commet-on en ne voulant plaire qu'à lui, en attendant tout de lui, en refusant de communiquer à plusieurs le nom de dieu ainsi que celui d'empereur ? C'est un crime capital que d'appeler ou de souffrir qu'on appelle empereur qui que ce soit, hors l'empereur lui-même.

Permettez à l'un d'adorer le vrai Dieu, à l'autre Jupiter, à l'un de lever les mains au ciel, à l'autre vers l'autel de la foi, à celui-là de compter, comme vous dites, les nuages, à celui-ci les panneaux d'un lambris : à l'un enfin de s'offrir lui-même à Dieu, à l'autre d'offrir un

bouc. Prenez garde que ce ne soit une espèce d'irréligion d'ôter la liberté de religion et l'option de la Divinité, de ne pas me permettre d'adorer le Dieu que je veux adorer, de me contraindre d'adorer celui que je ne veux point adorer. Quel dieu recevra des hommages forcés? un homme n'en voudrait point.

Les Égyptiens ont toute liberté de se livrer à l'extravagance de leurs superstitions, de mettre toutes sortes de bêtes au rang des dieux, de punir de mort quiconque aurait tué un de ces dieux. Chaque province, chaque ville a ses dieux. La Syrie a Astarté, l'Arabie Disare, la Norique Bélénus, l'Afrique Célestis; la Mauritanie a ses rois. Je crois n'avoir nommé que des provinces romaines, et cependant leurs dieux ne sont pas les dieux des Romains. Ceux des villes municipales d'Italie ne sont pas plus honorés à Rome. Delventinus est adoré à Cassin, Visidianus à Narni, Ancaria à Ascoli, Nursia à Vulsin, Valentia à Oriculum, Nortia à Sutrin, Curis à Falèse, Curis qui a donné son nom à sa fille Junon. Nous sommes les seuls à qui l'on refuse la liberté de conscience. Nous offensois les Romains, ils ne nous regardent plus comme Romains, parce que notre Dieu n'est pas adoré des Romains. Mais que vous le vouliez ou que vous ne le vouliez pas, notre Dieu est le Dieu de tous les hommes; et chez vous on est libre d'adorer tout, hors le vrai Dieu, comme si le Dieu de qui nous dépendons tous ne devait pas être adoré de tous.

XXV. Je crois n'avoir rien à ajouter à ma démonstration de la fausseté de vos dieux, et de la vérité du nôtre. L'autorité de vos dieux mêmes est venue mettre le sceau à l'évidence et à la force du raisonnement. Mais puisque je viens de parler des Romains, je ne refuserai pas d'entrer en lice avec ceux qui soutiennent que c'est à cause de leur zèle pour la religion que les Romains se sont élevés à ce haut point de gloire, qu'ils sont les maîtres du monde, et qu'une preuve sensible que leurs dieux sont véritables, c'est que leurs plus religieux adorateurs sont aussi les peuples les plus puissants.

Voilà donc la récompense que les dieux ont accordée aux Romains, j'entends Sterculus, Mutunus, Larentina; car pour les dieux étrangers, il n'est pas croyable qu'ils aient préféré les Romains à leurs compatriotes, qu'ils aient abandonné à des peuples ennemis la terre où ils ont reçu le jour, où ils ont passé leur vie, où ils se sont signalés et où reposent leurs cendres.

Mais Cybèle chérit peut-être dans Rome le sang troyen, les descendants de ses compatriotes qu'elle défendit autrefois contre les Grecs. Elle a voulu passer chez leurs vengeurs, qu'elle prévoyait devoir mettre un jour sous le joug les conquérants de la Phrygie. Aussi a-t-elle donné de notre temps une preuve bien éclatante de sa divinité, lorsque l'empereur Marc-Aurèle ayant été enlevé à la république, près de Syrmium, le 16 des calendes d'avril, le vénérable chef des Galles faisait néanmoins des libations de son propre sang le 9 des calendes du même mois, ordonnait les prières ordinaires pour la santé de de cet empereur, alors au rang des morts. O paresseux courrier, ô tardives dépêches qui ont empêché Cybèle d'être plus tôt instruite de la mort de l'empereur! En vérité, les chrétiens riraient bien d'une pareille Divinité.

Jupiter a-t-il pu voir d'un œil indifférent son île de Crète ébranlée jusque dans ses fondements par les faisceaux romains? A-t-il ainsi oublié l'autre du mont Ida, et les danses des corybantes, et le parfum de sa nourrice? Son tombeau ne lui est-il pas plus cher que le Capitole? et n'est-ce pas à la terre qui couvrait ses cendres qu'il devait accorder l'empire du monde?

Et Junon aurait-elle souffert que Carthage, cette cité chérie, qu'elle préférerait à Samos même, fût renversée par la race d'Énée; cette cité « où étaient son char et ses armes, et qu'elle ambitionnait, qu'elle s'efforçait de faire régner sur toutes les nations, si les destins l'eussent permis! » Épouse et sœur infortunée de Jupiter, elle ne

Hic illius arma

Hic currus fuit : hoc regnum dea gentibus esse,

Si qua fata sinant, jam tum tenditque fovetque.

(*VIRG. Æneid.*, liv. 1, 16, 18.)

pouvait rien contre les destins : Jupiter lui-même leur est soumis ¹. Les destins ont donc livré Carthage aux Romains malgré les vœux et les efforts de Junon ; et cependant les Romains ne leur ont jamais rendu tant d'honneurs qu'à Larentina, cette infâme prostituée.

Il est constant que plusieurs de vos dieux ont régné. Or, si ce sont eux à présent qui distribuent les royaumes, de qui tenaient-ils les leurs ? Quelles divinités Jupiter et Saturne adoraient-ils ? quelque Sterculus apparemment. Mais Sterculus et ses compatriotes n'eurent des autels à Rome que longtemps après.

Quant à ceux de vos dieux qui n'ont pas régné, il est certain que de leur temps il y avait des rois qui ne leur rendaient point de culte puisque ces dieux ne l'étaient pas encore. Il y avait des princes longtemps avant vos dieux ; il faut donc chercher ailleurs les dispensateurs des couronnes.

Mais que c'est avec peu de fondement qu'on attribue aux dieux la grandeur de Rome, comme prix des honneurs qu'ils en ont reçus, puisque ces honneurs sont postérieurs à sa grandeur ! Car quoique Numa soit le premier auteur de vos superstitions, néanmoins vous n'aviez de son temps ni statues ni temples ; la religion était frugale, les cérémonies pauvres ; il n'y avait pas de Capitole rival de l'Olympe, mais des autels de gazon dressés à la hâte, des vases d'argile, une fumée légère ; le dieu ne paraissait nulle part, l'art des Grecs et des Étrusques n'avait pas encore rempli Rome de figures. En un mot les Romains n'étaient pas religieux avant d'être grands ; ils ne sont donc pas grands parce qu'ils ont été religieux : et comment le seraient-ils, si l'irréligion a été la source de leur grandeur ?

En effet, les royaumes et les empires, si je ne me trompe, s'établissent par les guerres, s'agrandissent par les victoires ; mais les guerres et les victoires entraînent nécessairement la ruine des villes. Les villes ne peuvent être ruinées sans que les dieux en souffrent. Les murail-

¹ Fato stat Jupiter ipse.

et les temples s'éroulent à la fois, le sang des prêtres coule mêlé avec celui de leurs concitoyens ; les mêmes ains enlèvent l'or sacré et l'or profane ; ainsi autant de prophètes des Romains, autant de sacrilèges ; autant de triomphes sur les peuples autant de triomphes sur les dieux ; autant de dépouilles ravies à l'ennemi, autant de mulacres des dieux captifs. Et ces dieux consentent à recevoir les hommages de leurs ennemis et de leurs vainqueurs ! Ils donnent un empire sans bornes à ceux dont ils sont à payer les outrages plutôt que les adorations !

Mais on outrage impunément, comme on adore vainement les dieux qui ne sentent rien. Eh ! comment pourrait-on faire honneur à la religion de la grandeur des Romains, qui l'ont offensée à mesure qu'ils se sont agrandis, ou même qui ne se sont agrandis qu'en l'offensant ! D'ailleurs, tous ces peuples vaincus, dont les royaumes ont été réduits en provinces de l'empire romain, n'auraient-ils pas aussi leurs religions ?

XXVI. Voyez donc si le dispensateur des couronnes ne serait pas cet Être souverain de qui dépendent également et la terre et ceux qui règnent sur la terre ; si celui qui existait avant les temps qui a fait les temps et les siècles, n'a pas réglé la durée des vicissitudes des empires ; si les cités ne s'élèvent et ne s'abaissent point au gré de celui qui domine le genre humain, lorsqu'il n'y avait pas encore de cités.

Pourquoi chercher à vous tromper vous-mêmes ? Rome sauvage est plus ancienne que quelques-uns de vos dieux : elle régnait avant d'avoir donné cette enceinte immense au Capitole. Les Babyloniens régnaient avant vos pontifes, les Mèdes avant vos quindécemvirs, les Égyptiens avant vos saliens, les Assyriens avant vos luperques, les Amazones avant vos vestales. Et si c'étaient véritablement vos dieux qui disposassent des royaumes, les contempteurs de tous les dieux, les Juifs, n'eussent jamais été dégnés. Vous avez offert des victimes à leur Dieu, des présents à son temple ; vous avez honoré de votre alliance la nation, que vous n'auriez jamais subjuguée, si elle n'eût commis un dernier attentat contre le Christ.

XXVII. Nous nous sommes suffisamment justifiés d'avoir offensé vos dieux , en prouvant qu'ils ne sont rien moins que dieux. Aussi , quand on nous presse d'aller leur sacrifier , nous nous en défendons toujours par les lumières de notre conscience , qui nous apprend à qui se rapportent les hommages qu'on rend à ces simulacres et à ces hommes déifiés. Mais il y en a parmi vous qui nous traitent d'insensés , de perdre la vie par entêtement , au lieu de la sauver en sacrifiant , sans changer pour cela d'opinion. Vous nous donnez là un bon conseil pour vous tromper : nous reconnaissons sans peine quel est celui qui vous l'a suggéré ; et comment il essaie de tous les moyens possibles , tantôt de l'artifice , tantôt de la cruauté , pour triompher de notre constance. C'est cet esprit ange et démon , qui , devenu notre ennemi par sa réprobation , et envieux des grâces divines , s'insinue dans vos âmes , d'où il nous fait la guerre et vous inspire , sans que vous le soupçonniez , ces jugements iniques et barbares dont je me suis plaint au commencement de cette Apologie.

Car quoique les démons nous soient soumis , cependant , comme de méchants esclaves , ils mêlent souvent l'insolence à la crainte ; ils sont ravis de nuire à ceux qu'ils craignent ; la haine est la fille de la crainte. Condamnés sans espérance , leur unique consolation est de jouir du fruit de leur méchanceté , tandis que leur supplice est encore suspendu ; mais ce n'est que de loin qu'ils osent nous attaquer. A notre approche , vaincus et suppliants , ils rentrent aussitôt dans leur condition. Ainsi , lorsque semblables à des esclaves échappés des fers , des prisons ou des mines , ils s'élancent contre leurs maîtres avec d'autant plus de fureur qu'ils sentent l'inégalité de leurs forces , obligés à combattre ces vils ennemis , nous leur résistons avec une constance égale à leur acharnement , et nous n'en triomphons jamais plus glorieusement que quand nous mourons pour la foi.

XXVIII. Mais forcer des hommes libres à sacrifier , c'est une injustice trop criante , c'est une violence inouïe. Eh ! quoi de plus déraisonnable que de vouloir contrain-

dre un autre homme à rendre à la Divinité des hommages que de lui-même il est assez intéressé à lui rendre ? N'aurait-il pas droit de répondre : « Je ne veux pas, moi, me rendre Jupiter propice ; de quoi vous mêlez-vous ? Que Janus se fâche ; qu'il me tourne quel visage il voudra, que vous importe ? C'est pour cela que ces esprits pervers vous ont suggéré de nous faire sacrifier pour les jours des empereurs. Vous vous croyez obligés de nous y contraindre, et nous le sommes de courir risque de la vie. »

Nous voilà donc arrivés au crime de lèse-majesté humaine ; mais cette majesté est pour vous plus auguste que la divine. Vous craignez, vous respectez plus l'empereur que Jupiter dans l'Olympe : vous avez raison sans doute, si vous ne l'ignorez pas, puisque le dernier des vivants est préférable à quelque mort que ce soit ; mais ce n'est point là le motif qui vous fait agir. Vous avez plus d'égard pour la puissance des empereurs, parce que vous l'avez sous les yeux, et vous êtes véritablement coupables envers la Divinité de lui préférer une majesté humaine. Aussi vous parjurerez-vous plutôt en jurant par tous vos dieux que par le génie seul de César.

XXIX. Il faut d'abord s'assurer que ceux à qui vous sacrifiez peuvent rendre la santé aux empereurs ou à quelque autre homme. Si cela est, traitez-nous en criminels ; mais si ces esprits méchants, anges ou démons, sont capables de faire quelque bien ; si condamnés, si perdus eux-mêmes sans ressource, ils justifient et ils sauvent les autres ; si des morts (vous savez ce qui en est) garantissent les vivants, qu'ils commencent donc par garantir leurs statues et leurs temples, qui ne sauraient se passer des gardes que leur donne l'empereur. Et ces statues, ces temples, la matière n'en est-elle pas tirée des mines et des carrières de l'empereur ? Les temples ne dépendent-ils pas absolument de lui ? Plusieurs dieux ont éprouvé sa colère ; d'autres se sont ressentis de sa magnificence et de sa faveur. Or ceux qui sont au pouvoir de l'empereur, qui tiennent tout de lui, comment seront-ils les arbitres de sa destinée ? Comment leur devra-t-il sa

conservation, tandis qu'eux-mêmes ils lui sont redevables de la leur ?

Voilà donc pourquoi nous sommes criminels de lèse-majesté ; parce que nous n'abaïssons pas les empereurs au dessous de ce qui leur est soumis ; parce que nous ne nous jouons pas du salut des empereurs, en les plaçant dans des mains de plomb. Pour vous, vous êtes religieux envers les empereurs, parce que vous cherchez leur salut où il n'est point, que vous le demandez à ceux qui ne sauraient l'accorder, tandis que vous ne pensez point à celui de qui il dépend uniquement, et que vous faites une cruelle guerre aux chrétiens, qui seuls savent comment il faut le demander et par conséquent peuvent seuls l'obtenir.

XXX. Car nous invoquons pour le salut des empereurs le Dieu éternel, le vrai Dieu, le Dieu vivant, que les empereurs souhaitent se rendre favorable, plutôt que tous les dieux ensemble. Peuvent-ils ignorer que c'est de lui qu'ils ont reçu et l'empire et la vie ; qu'il n'y a pas d'autre Dieu que lui ; qu'ils sont en sa puissance ; qu'ils sont immédiatement après lui, avant tous les dieux ? Ils sont au dessus de tous les hommes vivants, à plus forte raison donc au dessus de ces dieux morts. Ils connaissent les bornes de leur pouvoir : ils sentent qu'ils ne peuvent rien contre celui par qui ils peuvent tout. Que l'empereur déclare la guerre au ciel ; qu'il le traîne captif attaché à son char de triomphe ; qu'il mette des sentinelles dans le ciel ; qu'il rende le ciel tributaire : extravagantes chimères ! Il n'est grand qu'autant qu'il reconnaît son maître dans le Dieu du ciel. L'auteur du ciel et de toutes les créatures est aussi le sien ; c'est par lui qu'il est empereur, et qu'avant d'être empereur il est homme ; il tient sa couronne du Dieu dont il tient la vie. Les yeux levés au ciel, les mains étendues, parce qu'elles sont pures ; la tête nue, parce que nous n'avons à rougir de rien ; sans ministre qui nous enseigne des formules de prières, parce que c'est le cœur qui prie, nous demandons pour les empereurs une longue vie, un règne tran-

quille, la sûreté dans leurs palais, la valeur dans les troupes, la fidélité dans le sénat, la vertu dans le peuple, la paix dans tout le monde; enfin tout ce qu'un homme, tout ce qu'un empereur peut désirer.

Je ne puis demander tout cela qu'à celui de qui je suis assuré de l'obtenir; il est le seul qui puisse l'accorder, et je suis le seul qui puisse l'obtenir, comme son serviteur et son adorateur, prêt à être immolé pour sa loi. Je lui offre la plus précieuse victime qu'il m'a demandée lui-même, la prière, qui vient d'un corps chaste, d'une âme innocente, et du Saint-Esprit. Je ne lui offrirai pas quelques grains d'un vil encens, ou d'autres parfums d'Arabie, des gouttes de vin, du sang d'un bœuf languissant qui desire la mort, beaucoup moins encore une conscience infecte. Je suis toujours étonné de voir les prêtres les plus corrompus faire le choix des victimes, et qu'on examine plutôt les entrailles des animaux que les cœurs des sacrificateurs.

Tandis que nous prions de la sorte, déchirez-nous, si vous voulez, avec des ongles de fer; attachez-nous à des croix, jetez-nous dans les flammes, tirez le glaive contre nous, exposez-nous aux bêtes : le chrétien qui prie est disposé à tout souffrir. Pour vous, magistrats zélés, hâtez-vous d'arracher la vie à des hommes qui l'emploient à prier pour l'empereur. La vérité, la fidélité à Dieu, voilà donc nos crimes.

XXXI. Mais nous sommes des flatteurs dont le but est d'échapper au supplice à la faveur de l'imposture. En vérité, cet artifice nous réussit à merveille. Sans doute vous croyez, et vous nous laissez prouver tout ce que nous voulons. Si cependant vous êtes persuadés que nous ne prenons aucun intérêt à la vie des empereurs, ouvrez nos livres, qui sont la parole de Dieu même : nous ne les cachons à personne, et différentes circonstances les ont fait passer dans les mains des étrangers; vous verrez qu'il nous est ordonné de prier, par un excès de charité, pour nos ennemis, et de souhaiter du bien à nos persécuteurs. Or qui sont les plus grands ennemis, les plus ar-

dents persécuteurs des chrétiens, sinon ceux dont ils sont accusés d'offenser la majesté ? De plus nous lisons en termes exprès dans les saintes Écritures : « Priez pour le roi et pour toutes les puissances, afin que vous jouissiez d'une paix parfaite. » En effet l'empire ne peut être ébranlé que tous ses membres ne le soient : et nous mêmes, quoique regardés comme étrangers, nous nous trouvons nécessairement enveloppés dans ses malheurs.

XXXII. D'ailleurs nous sommes obligés, par une raison particulière, de prier pour les empereurs et pour l'empire romain : c'est que nous savons que la fin du monde, avec les calamités affreuses dont elle menace tout le monde, est suspendue par le cours de l'empire romain. En demandant à Dieu que cette horrible catastrophe soit retardée, nous demandons par conséquent que la durée de l'empire romain soit prolongée.

Si nous ne jurons point par le génie des empereurs, nous jurons par leur vie, plus auguste que tous les génies, qui ne sont que des démons. Nous respectons dans les empereurs les jugements de Dieu, qui les a établis pour gouverner les peuples. Nous savons qu'ils n'ont de pouvoir que celui que Dieu leur a donné. Nous demandons la conservation de ce que Dieu lui-même a voulu, et c'est là pour nous un grand serment. Quand aux génies, nous les conjurons, pour les chasser du corps des hommes : nous n'avons garde de jurer par eux, pour leur déferer un honneur qui n'appartient qu'à Dieu.

XXXIII. Mais pourquoi parler davantage de nos serments religieux pour l'empereur ? Pouvons-nous ne pas les avoir pour celui que notre Dieu a placé sur le trône, et qu'à ce titre nous sommes fondés à regarder spécialement comme notre empereur ? Je puis aussi plus qu'un autre contribuer à sa conservation, non-seulement parce que je la demande à celui qui peut l'accorder, et que je suis ce qu'il faut être pour l'obtenir ; mais encore parce qu'en abaissant sa majesté au dessous de Dieu, et de Dieu seul, je dispose Dieu par là à lui être favorable. Je n'égalerais point l'empereur à Dieu, je ne l'appellerai

point dieu, et parce que je ne sais pas mentir, et parce que je le respecte trop pour me moquer de lui, et parce que lui-même ne voudra point s'entendre appeler dieu, puisqu'il est homme, et que le devoir, ainsi que l'intérêt de l'homme, est de se reconnaître inférieur à Dieu. C'est bien assez pour lui d'avoir le titre d'empereur, titre auguste qu'il tient de Dieu. Qui l'appelle dieu, nie qu'il soit empereur : il ne peut être empereur sans être un homme. Lors même qu'il est porté sur ce pompeux char de triomphe, on a soin de l'avertir qu'il est homme ; quelqu'un est placé derrière lui pour lui dire : « Regarde derrière toi, et souviens-toi que tu es homme. » Rien de si flatteur, de si propre à lui donner la plus haute idée de sa gloire, que cette précaution qu'on juge nécessaire, de le faire ressouvenir de ce qu'il est. Il serait moins grand si on l'appelait dieu, parce qu'il sentirait que c'est une fausseté. Il est bien plus grand quand on l'avertit de ne pas se croire un dieu.

XXXIV. Le fondateur de votre empire, Auguste, ne souffrait pas qu'on le nommât seigneur. Ce nom en effet appartient à la Divinité. Je consens cependant à donner à l'empereur le nom de seigneur, pourvu que ce ne soit pas dans le même sens que je le donne à Dieu. Je ne suis point l'esclave de l'empereur ; je n'ai proprement qu'un seigneur, le Dieu tout-puissant et éternel, qui est également le seigneur de l'empereur. D'ailleurs comment le père de la patrie en serait-il encore le seigneur ? Un nom qui respire la douceur et l'amour n'est-il pas préférable à celui qui n'annonce que la puissance ? Aussi les chefs de famille en sont-ils appelés les pères plutôt que les seigneurs.

Le nom de dieu convient encore bien moins à l'empereur. Ce n'est qu'à la plus honteuse et à la plus funeste flatterie qu'il appartient de le lui donner. Tandis que vous avez un empereur, irez-vous saluer empereur quelqu'un de ses sujets ? Par ce sanglant outrage vous attireriez infailliblement la vengeance de l'empereur sur votre tête, peut-être même sur celui que vous auriez nommé empe-

reur. Rendez à Dieu le culte qui lui est dû, si vous voulez ménager à l'empereur sa protection ; cessez de reconnaître un autre dieu ; cessez d'appeler dieu celui qui peut se passer du secours de Dieu. Si cette basse et sacrilège adulation ne rougit pas de son imposture, qu'en redoute les suites : vous-même ne maudissez-vous pas quiconque appelle l'empereur dieu avant son apothéose ?

XXXV. Les chrétiens sont donc les ennemis de l'État, parce qu'ils rendent à l'empereur des honneurs qui ne sont ni vains, ni faux, ni sacrilèges ; parce que, faisant profession de la véritable religion, ils célèbrent les jours de fête de l'empereur par les sentiments de leurs cœurs et non par la débauche ? Grande preuve de zèle en effet d'allumer des feux et de tendre des lits dans les rues, d'y faire de grands festins, de changer Rome en taverne, de répandre le vin partout, de courir en troupes pour insulter et commettre toutes sortes de désordres ! La joie publique ne s'annonce-t-elle donc que par la honte publique ? Ce qui serait indécent un autre jour, devient-il décent dans les jours consacrés au prince ? Ceux qui observent les lois par respect pour le prince, les violeront-ils à cause de lui ? La licence et le dérèglement s'appelleront-ils piété ? Une occasion de dissolution passera-t-elle pour une fête religieuse ?

Nous sommes bien coupables sans doute : nous acquittons les vœux pour les empereurs sans cesser d'être sobres, chastes et modestes. Dans ces jours de joie nous ne couvrons pas nos portes de lauriers ; nous n'allumons pas des lampes en plein midi : rien cependant n'est plus honnête alors que de donner à sa maison l'air d'un lieu de prostitution.

Il est à propos maintenant de mettre dans tout son jour la sincérité de vos démonstrations pour la seconde majesté, qu'on nous accuse d'offenser par un second sacrilège, lorsque nous refusons de célébrer avec vous les fêtes des empereurs d'une manière également opposée à la bienséance, à la modestie et à la pudeur. Il faut voir s

ceux qui nous refusent le nom de romains, qui nous traitent d'ennemis des empereurs, ne sont pas plus criminels que nous. J'interroge donc les Romains; je demande à cette immense multitude, qui remplit vos sept collines, si jamais dans son langage romain elle épargne les empereurs : le Tibre et les écoles des gladiateurs peuvent en rendre témoignage. Si la nature n'eût couvert les cœurs que d'une manière transparente, on y verrait l'objet de leurs vœux secrets, les images de nouveaux princes qui se succéderaient sans cesse pour faire des largesses et des distributions au peuple. Oui, voilà les vœux secrets de ces Romains, dans le temps même qu'on les entend crier : « O Jupiter ! retranche de nos années pour les donner à l'empereur ! » Un chrétien ne sait point tenir ce langage ; il ne sait point non plus souhaiter un nouvel empereur.

Le peuple, dites-vous, est toujours peuple : fort bien ; mais cependant ce sont là des Romains, et nos plus grands ennemis. Les autres ordres de l'État, selon le rang qu'ils y tiennent, sont sans doute d'une fidélité à l'épreuve ; jamais il ne s'est trouvé de factieux dans le sénat, dans l'ordre équestre, dans les camps, dans le palais. D'où sont donc sortis les Cassius, les Nigers, les Albinus ; ceux qui assassinent leur prince entre deux bosquets de laurier ; ceux qui s'exercent dans les gymnases, pour les étrangler habilement ; ceux qui forcent le palais à main armée, plus audacieux que les Sigerius et les Parthenius² ? Si je ne me trompe, tous ces gens-là étaient romains, c'est-à-dire n'étaient pas chrétiens. Tous, jusqu'au moment où leur rébellion a éclaté, sacrifiaient pour le salut de l'empereur, juraient par son génie, et surtout ne manquaient pas de donner aux chrétiens le nom d'ennemis publics.

Les complices ou les partisans des dernières factions qu'on découvre tous les jours, restes échappés d'un parti, dont les parricides chefs viennent d'être moissonnés, n'ornaient-ils pas leurs portes de branches de laurier les plus

¹ De nostris annis tibi Jupiter augeat annos.

² Meurtriers de Domitien.

fraîches et les plus touffues? N'avaient-ils pas dans leurs vestibules les plus brillantes illuminations? Ne remplissaient-ils pas la place de lits superbes; non à la vérité dans l'intention de prendre part à la joie publique, mais pour former leurs vœux particuliers dans une fête tout à fait étrangère, pour faire en quelque sorte dans le secret l'inauguration de celui à qui ils destinaient le trône?

Ceux qui consultent les astrologues, les aruspices, les augures, les magiciens, sur la vie des empereurs, n'ont pas moins d'empressement à s'acquitter de ces devoirs religieux. Pour les chrétiens, jamais ils n'ont recours à des sciences inventées par les anges rebelles et maudits de Dieu. Et d'où peut venir cette curiosité de s'informer des jours des empereurs, si on ne trame rien contre eux; si du moins on ne souhaite et on n'attend pas leur mort? car on ne tire pas l'horoscope de ses maîtres par le même motif qu'on tire celui des personnes qu'on aime : la curiosité du sang et de l'amitié est bien différente de celle de l'esclavage.

XXXVI. S'il est donc certain que ceux que vous appelez romains, et qui passaient pour tels, sont convaincus d'être les ennemis de l'empire, ne pourrait-il pas se faire aussi que ceux qui passent pour ennemis, et à qui vous refusez le nom de romains, fussent effectivement romains, et rien moins qu'ennemis? Non, la fidélité et le dévouement dus aux empereurs ne consistent pas dans de vaines démonstrations, sous le masque desquelles la trahison sait si bien se cacher. Ils consistent dans les sentiments que nous sommes obligés d'avoir pour tous les hommes, comme pour les empereurs; car ce n'est pas aux empereurs seuls que nous devons vouloir du bien. Nous faisons le bien sans acception de personnes, parce que c'est pour nous-mêmes que nous le faisons, sans attendre ni louange ni récompense d'aucun homme. Notre rémunérateur est Dieu seul, qui nous fait une loi de cet amour universel pour tous indistinctement. Nous sommes les mêmes pour les empereurs que pour tous ceux avec qui nous avons quelque rapport. Il nous est également

défendu de vouloir du mal à qui que ce soit, d'en faire, d'en dire, d'en penser même. Ce qui ne nous est pas permis contre l'empereur ne l'est contre personne : ce qui ne l'est contre personne l'est peut-être encore moins contre celui que Dieu a fait si grand.

XXXVII. Si, comme nous l'avons dit, il nous est ordonné d'aimer nos ennemis, qui pourrions-nous haïr ? S'il nous est défendu de nous venger de ceux qui nous offensent, pour ne pas nous rendre aussi coupables qu'eux, qui nous sera-t-il permis d'offenser ?

Vous-mêmes, je vous en fais juges, combien de fois exercez-vous des cruautés contre les chrétiens, ou de votre propre mouvement, ou pour obéir aux lois ! Combien de fois le peuple, sans attendre vos ordres, ne nous accable-t-il pas de pierres, et ne met-il pas le feu à nos maisons ? Dans la fureur des bacchanales on n'épargne pas même les morts : oui, l'asile de la mort est violé. Du fond des tombeaux où ils reposent, on arrache les cadavres des chrétiens, quoique méconnaissables, quoique déjà corrompus, pour leur insulter et les mettre en pièces. Cependant avez-vous remarqué que nous ayons jamais cherché à nous venger de cet acharnement qui nous poursuit au delà du tombeau ? Une seule nuit avec quelques flambeaux, c'en serait assez s'il nous était permis de rendre le mal pour le mal : mais à Dieu ne plaise qu'une religion divine ait recours à des moyens humains pour se venger, ou qu'elle se laisse abattre par les épreuves ! Si au lieu de nous venger sourdement, nous voulions agir en ennemis déclarés, nous ne manquerions ni de forces ni de troupes. Les Maures, les Marocains, les Parthes même, quelque nation que ce soit, renfermée après tout dans ses limites, est-elle plus nombreuse qu'une nation qui n'en a d'autres que l'univers ? Nous ne sommes que d'hier, et nous remplissons tout, vos villes, vos îles, vos châteaux, vos bourgades, vos conseils, vos camps, vos tribus, vos décuries, le palais, le sénat, le forum : nous ne vous laissons que vos temples.

Ne serions-nous pas bien propres à la guerre, même à forces inégales, nous qui nous laissons tuer si volontiers, si ce n'était une de nos maximes : qu'il vaut mieux souffrir la mort que de la donner ? Sans même prendre les armes, sans nous révolter, nous pourrions vous combattre simplement en nous séparant de vous ; car si cette multitude d'hommes vous eût quittés pour se retirer dans quelque contrée éloignée, la perte de tant de citoyens de tout état aurait décrié votre gouvernement, et vous eût assez punis : vous auriez été effrayés de votre solitude, du silence, de l'étonnement du monde, qui aurait paru comme mort ; vous auriez cherché à qui commander ; il vous serait resté plus d'ennemis que de citoyens. A présent, la multitude des chrétiens fait que vos ennemis paraissent en petit nombre.

Et qui vous délivrerait de ces ennemis cachés, aussi funeste à vos âmes qu'à vos corps, je veux dire les démons que nous chassons sans intérêt et sans récompense ? Il suffirait, pour notre vengeance, de vous laisser à la merci de ces esprits immondes. Et vous, sans nous tenir compte d'un service de cette importance, sans réfléchir que loin de vous être nuisibles, nous vous sommes nécessaires, vous nous traitez en ennemis : nous sommes à la vérité ennemis déclarés, mais ennemis de l'erreur, et nullement du genre humain.

XXXVIII. Il fallait donc traiter avec douceur, et mettre du moins au rang des factions permises, une religion à qui on ne peut rien reprocher de ce qu'on craint des factions justement prosrites. On les a prosrites, si je ne me trompe, pour la tranquillité publique, pour empêcher que la ville ne fût déchirée par des partis opposés : ce qui aurait troublé les assemblées du peuple et du sénat, les harangues et les spectacles, surtout dans un temps où l'on vend jusqu'aux violences qu'on commet.

Pour nous qui ne brûlons point de la passion de la gloire et des honneurs, nous n'avons nul intérêt à former des cabales. Nous ne nous mêlons jamais des affaires publiques : le monde, voilà notre république. Nous renon-

çons sans peine à vos spectacles : pleins de mépris pour tout ce qui s'y passe, nous avons en horreur la superstition qui en est mère. Nous n'avons rien de commun avec les extravagances du cirque, avec les obscénités du théâtre, avec la barbarie de l'arène, avec la frivolité des gymnases. N'a-t-il pas été permis aux épicuriens de se faire de la volupté l'idée qu'il leur a plu ? Vous offensons-nous en adoptant d'autres plaisirs que les vôtres ? Et si nous voulions nous sevrer de toutes sortes d'amusements, ce ne serait pas à vous, ce ne serait qu'à nous-mêmes que nous ferions tort. Nous condamnons vos plaisirs, j'en conviens, comme vous-mêmes vous ne pouvez goûter les nôtres.

XXXIX. Je vais montrer maintenant à quoi s'occupe la faction des chrétiens ; après l'avoir défendue contre les calomnies, il faut la faire connaître. Unis ensemble par les nœuds d'une même foi, d'une même morale, nous ne faisons qu'un corps. Nous nous assemblons pour prier Dieu ; nous formons une sainte conjuration, pour lui faire une violence qui lui est agréable ; nous prions pour les empereurs, pour leurs ministres, pour toutes les puissances, pour l'état présent de ce monde, pour la paix, pour le retardement de la fin de l'univers. Nous nous assemblons pour lire les Écritures, où nous puisons, selon les circonstances, les lumières et les avertissements dont nous avons besoin. Cette sainte parole nourrit notre foi, relève notre espérance, affermit notre confiance, resserre de plus en plus la discipline, en en inculquant le précepte.

C'est là que se font les exhortations et les corrections, que se prononcent les censures au nom de Dieu. Certains que nous sommes toujours en sa présence, nous jugeons avec grand poids, et c'est un terrible préjugé pour le jugement futur, quand quelqu'un a mérité d'être retranché de la communion des prières, de nos assemblées, et de tout ce saint commerce.

Des vieillards président ; ils parviennent à cet honneur, non par argent, mais par le témoignage d'un mérite

éprouvé. L'argent n'influe en rien dans les choses de Dieu ; et si l'on trouve chez nous une espèce de trésor , nous n'avons pas à rougir d'avoir vendu la religion. Chacun fournit tous les mois une somme modique , ou lorsqu'il le veut , s'il le veut et s'il le peut ; on n'y oblige personne : rien de plus libre que cette contribution ; c'est un dépôt de piété qu'on ne dissipe point en repas et en débauches ; il n'est employé qu'à nourrir et à enterrer les pauvres , les orphelins sans bien , les domestiques cassés de vieillesse , les malheureux qui ont fait naufrage. S'il y a des chrétiens condamnés aux mines , détenus dans les prisons , ou relégués dans les îles , uniquement pour la cause de Dieu , ils y sont entretenus par la religion qu'ils ont professée.

Il se trouve néanmoins des gens qui nous font un crime de cette charité : « Voyez , disent-ils , comme ils s'aiment ; » car pour nos censeurs , ils se haïssent tous , « Voyez comme ils sont prêts à mourir les uns pour les autres ; » pour eux , ils sont plutôt prêts à s'entr'égorger. Quant au nom de frères que nous nous donnons , ils ne le décrient que parce que chez eux tous les noms de parenté ne sont que des expressions trompeuses d'attachement. Nous sommes aussi vos frères par le droit de la nature , la mère commune de tous les hommes. Il est vrai que vous êtes de mauvais frères ; à peine êtes-vous des hommes. De véritables frères sont ceux qui reconnaissent pour père le même Dieu , qui ont reçu le même esprit de sainteté , qui , sortis du sein commun de l'ignorance , ont vu avec transport luire le jour de la même vérité.

Mais peut-être qu'on ne nous croit pas frères , ou parce que notre nom ne se trouve jamais dans vos tragédies , ou parce que nous vivons en commun et en frères , des mêmes biens qui chez vous divisent tous les jours les frères. Ne faisant tous qu'un cœur et qu'une âme , pourrions-nous avoir de la répugnance à communiquer nos biens ? Tout est commun entre nous , hormis nos femmes : nous sommes divisés sur ce point qui réunit les au-

tres hommes. Ils font entre eux comme un échange des droits que leur donne le mariage , à l'exemple sans doute de leurs sages, d'un Socrate parmi les Grecs, d'un Caton parmi les Romains , qui abandonnèrent à leurs amis des femmes qu'ils avaient épousées, pour en avoir des enfants dont ils ne seraient point les pères. Fut-ce malgré elles ? on peut en douter. Indignement prostituées par leurs propres maris , pouvaient-elles être bien jalouses de la chasteté conjugale ? O sagesse attique ! O gravité romaine ! Un philosophe et un censeur donnent l'exemple du plus infâme commerce !

Pour les chrétiens , il n'est pas étonnant que s'aimant si tendrement , ils aient des repas communs. Vous cherchez à décrier nos soupers non-seulement comme criminels , mais comme somptueux. C'est apparemment pour nous que Diogène disait : « Les Mégariens mangent comme s'ils devaient mourir le lendemain , et bâtissent comme s'ils étaient immortels. » On voit plutôt une paille dans l'œil d'autrui qu'une poutre dans le sien. L'air est infecté des digestions de tant de tribus, de curies et de décuries. Les saliens ¹ ne donnent pas de soupers sans faire d'emprunt. Il faut de grands calculs pour arrêter les frais des festins en l'honneur d'Hercule. On choisit les plus habiles cuisiniers pour les apaturies ², les dionysies ³ et les mystères de l'Attique. La fumée des soupers de Sérapis éveille tous ceux qui sont préposés pour les incendies : et l'on ne parle que des repas des chrétiens !

Leur nom seul montre quel en est le motif. On les appelle *agapes*, d'un mot grec qui signifie *charité*. Quoi qu'ils puissent coûter , nous nous croyons bien dédommagés par l'avantage de faire du bien ; nous soulageons par là les pauvres ; nous ne rassemblons point comme vous des parasites qui font gloire de vendre leur liberté , et de venir à vos tables s'engraisser au prix de mille ava-

¹ Prêtres institués par Numa pour garder les boucliers sacrés.

² *Apaturies*. Fêtes grecques en l'honneur de Vénus et de Minerve.

³ Fêtes de Bacchus.

nies. Nous traitons les pauvres comme des hommes sur qui la Divinité attache ses regards avec le plus de complaisance.

Vous voyez combien le motif de nos soupers est honnête : tout ce qui s'y passe y répond, et est également réglé par des vues de religion ; on n'y souffre ni bassesse ni immodestie ; on ne se met à table qu'après avoir fait la prière à Dieu. On mange autant qu'on a faim ; on boit comme il convient à des gens qui font profession de chasteté ; on se rassasie comme devant prier Dieu cette même nuit ; on converse, comme sachant que Dieu écoute. Après qu'on s'est lavé les mains, et qu'on a allumé les flambeaux, chacun est invité à chanter les louanges de Dieu qu'il tire des saintes Écritures, ou qu'il compose lui-même. On voit par là combien il a bu. Le repas finit comme il a commencé, par la prière. On sort de là, non pour faire du désordre, pour commettre des insolences et des meurtres, mais avec modestie, avec pudeur : on sort d'une école de vertu, plutôt que d'un souper.

Condamnez, proscrivez nos assemblées, si elles ont quelque rapport avec les assemblées dangereuses et criminelles, si on peut leur faire le même reproche qu'aux factions ordinaires. Mais nous sommes-nous jamais assemblés pour nuire à qui que ce soit ? Nous sommes tels assemblés que séparés, tous ensemble que chacun en particulier, n'offensant personne, n'affligeant personne.

XL. Une assemblée de gens de bien, de gens vertueux pieux et chastes, n'est point une faction, c'est un sénat : le nom de faction convient à ceux qui conspirent contre ces hommes vertueux, qui demandent à grands cris leur sang ; qui prennent pour prétexte de leur haine, que les chrétiens sont la cause de toutes calamités publiques. Pitoyable prétexte ! Si le Tibre inonde Rome, si le Nil n'inonde point les campagnes, si le ciel est fermé, si la terre tremble, s'il survient une famine, une peste, on entend crier aussitôt : « Les chrétiens aux lions ! » Quoi ! tous les chrétiens aux lions ! Mais dites-moi, je vous prie, avant Tibère, c'est-à-dire avant la naissance de Jésus-Christ, la terre, les villes,

n'ont-elles pas éprouvé les plus grands malheurs ? L'histoire ne nous apprend-elle pas que Hiérapolis, que les îles de Délos, de Rhodes et de Cos, ont été submergées avec plusieurs milliers d'hommes ? Platon assure que la mer Atlantique a couvert la plus grande partie du continent de l'Asie ou de l'Afrique. Un tremblement de terre a mis à sec la mer de Corinthe. La violence des flots a détaché la Lucanie de l'Italie, et en a fait l'île de Sicile. De tels changements dans le globe n'ont pu arriver sans faire périr quantité d'hommes. Où étaient, je ne dis pas les chrétiens, ces contempteurs de vos dieux, où étaient vos dieux eux-mêmes, lorsque le déluge a submergé toute la terre, ou du moins les plaines, comme Platon l'a prétendu ? Les villes où vos dieux sont nés, où ils sont morts, celles mêmes qu'ils ont bâties prouvent assez qu'ils sont postérieurs au déluge : autrement elles ne subsisteraient pas aujourd'hui.

Les essaims des Juifs d'où les chrétiens tirent leur origine n'étaient pas encore sortis de l'Égypte, pour aller se fixer dans la Palestine, lorsqu'une pluie de feu consuma sur les frontières les villes et le pays de Sodome et de Gomorrhe. La terre de cette contrées exhale encore une odeur infecte ; et si on y voit quelques fruits, ils tombent en cendre dès qu'on y porte la main.

La Tuscie et la Campanie ne se plaignaient pas des chrétiens, lorsque Vulsinie ¹ fut brûlée par le feu du ciel, et Pompéïa ² par celui de sa montagne. Personne n'adorait à Rome le vrai Dieu, lorsque Annibal, après la sanglante journée de Cannes, remplissait un boisseau des anneaux des Romanis. Tous vos dieux étaient adorés de vous tous, lorsque les Gaulois sénonnais investirent le Capitole. Pour tout dire en un mot, les villes n'ont jamais essuyé des désastres que les temples ne les aient partagés. Les dieux ne sauraient donc être regardés comme les auteurs des calamités dont ils se sont eux-mêmes ressentis.

¹ Ville de la Tuscie ou Etrurie, aujourd'hui la Toscane.

² Ville de la Campanie engloutie par l'éruption du mont Vésuve, l'an 79 de J.-C.

(Voir *PLINE, Epist.*, lib. vi, 16.)

La race des mortels n'a cessé d'offenser Dieu, soit en négligeant son culte, en ne cherchant pas cet Être suprême qui s'était laissé entrevoir à eux, soit en se faisant des dieux pour les adorer : et parce qu'ils n'ont pas cherché l'auteur de l'innocence, le juge et le vengeur du crime, ils se sont livrés à toutes sortes de vices et de dérèglements. S'ils l'eussent cherché, ils le connaîtraient ; s'ils le connaissaient, ils l'adoreraient : s'ils l'adoraient, ils éprouveraient sa clémence, au lieu d'être en butte à sa colère. Le même Dieu dont les hommes ont ressenti la vengeance avant qu'il y eût des chrétiens, les châtie encore aujourd'hui. Avant qu'ils se fussent forgé des dieux, ils jouissaient de ses bienfaits, sans penser à leur bienfaiteur. Qu'ils apprennent que c'est également de lui que viennent les maux qu'a mérités leur ingratitude.

Si cependant nous nous rappelons les calamités qui désolèrent autrefois la terre, nous verrons que les hommes sont traités avec moins de rigueur depuis qu'il y a des chrétiens. Depuis cette époque l'innocence a balancé le crime ; la terre a eu des intercesseurs auprès de Dieu. Lorsque les pluies d'hiver et d'été suspendues menacent d'une affreuse stérilité, vous remplissez les bains, les cabarets ; les lieux de débauche, vous sacrifiez à Jupiter, vous avertissez le peuple de demander de l'eau nu-pieds ; vous cherchez le ciel au Capitole, vous comptez faire descendre les nuages des voûtes des temples, tandis que vous outragez Dieu et le ciel. Pour nous, exténués par le jeûne, purifiés par la continence, sevrés de tous les plaisirs, sous le sac et la cendre, nous désarmons le ciel ; et lorsque nous avons arraché le pardon, on remercie Jupiter.

XLI. C'est donc vous qui êtes à charge à la terre ; c'est vous qui, méprisant Dieu pour adorer des statues, causez tous les malheurs de l'État. C'est ce Dieu que vous méprisez qui vous fait sentir sa colère, et non point ces prétendus dieux que vous servez avec tant de zèle. Ce serait de leur part le comble de l'injustice de punir leurs propres adorateurs à cause des chrétiens, d'envelopper dans les mêmes désastres des hommes si différents.

Il est aisé, dites-vous, de rétorquer la difficulté contre vous-même. Votre Dieu souffre donc que ses fidèles serviteurs soient punis de nos sacrilèges.

Apprenez quels sont les desseins de Dieu, et vos objections finiront. Dieu, qui a renvoyé après la fin du monde le jugement éternel de tous les hommes, ne précipite point avant ce terme la séparation, qui sera la suite du jugement. En attendant, il paraît traiter de même tous les hommes : il veut que les infidèles partagent les biens de ses serviteurs, et que ses serviteurs aient part aux maux des infidèles, que les uns et les autres éprouvent et sa bonté et sa sévérité. Instruits par lui-même de ses décrets, nous aimons sa bonté, nous craignons sa sévérité. Pour vous, vous méprisez l'une et l'autre : de là il arrive que tous les maux qui sont pour vous de véritables punitions ne sont pour nous que des avertissements. Nous ne nous plaignons point, parce que nous n'avons d'autre intérêt dans ce monde que d'en sortir au plus tôt.

D'ailleurs nous savons que ce sont vos crimes qui attirent sur la terre les fléaux du ciel ; et quoique nous nous en ressentions nécessairement, faisant partie avec vous de la même société, nous voyons avec joie l'accomplissement des oracles divins, qui affermissent notre foi et notre espérance. Si au contraire il était vrai que ceux que vous adorez vous envoyassent tous ces maux à cause de nous, comment pourriez-vous adorer encore des dieux, et si ingrats et si injustes, qui devraient vous en garantir et vous combler de faveurs en haine des chrétiens ?

XLII. On nous fait un autre reproche : on dit que nous sommes inutiles au commerce de la vie. Comment cela pourrait-il être ? Nous vivons avec vous ; nous avons la même nourriture, les mêmes habits, les mêmes meubles, les mêmes besoins. Nous ne ressemblons pas aux brachmanes et aux gymnosophistes des Indes : nous n'habitons pas les forêts, nous ne fuyons pas les hommes. Nous nous souvenons que nous devons rendre grâce à Dieu, le Seigneur et le créateur de toutes choses ; nous ne rejetons rien de ce qu'il a fait pour nous : mais nous sommes en garde

contre l'excès et contre l'abus. Nous nous trouvons avec vous à la place, au marché, aux bains, aux boutiques, aux hôtelleries, aux foires, dans tous les lieux nécessaires au commerce de la vie. Nous naviguons avec vous, nous portons les armes, nous cultivons la terre, nous trafiquons, nous exerçons les mêmes arts et pour votre usage. Je ne comprends pas comment nous vous sommes inutiles, tandis que nous vivons avec vous, et de ce que nous gagnons à votre service.

Si je ne fréquente pas vos cérémonies, je ne laisse pas de vivre ces jours là. Je ne prends pas le bain la nuit pendant les Saturnales, pour ne pas perdre le jour et la nuit. Je le prends à une heure convenable, pour ne pas me glacer le sang : il sera assez temps après ma mort d'être pâle et raide au sortir de l'eau. Je ne mange point en public aux fêtes de Bacchus, à l'exemple des bestiaires qui font leur dernier repas ; mais quelque part que je soupe, on me sert les mêmes mets qu'à vous. Je n'achète pas de couronnes de fleurs, mais j'achète des fleurs : et que vous importe comment je m'en serve ? Je les aime mieux quand elles ne sont pas liées ensemble, qu'elles ne forment ni couronnes ni bouquets. Les couronnes mêmes je les approche du nez : j'en demande pardon à ceux qui ont leur odorat dans les cheveux. Nous n'allons pas aux spectacles ; mais quand j'ai envie de ce qui s'y vend, je l'achète plus volontiers chez les marchands. Nous n'achetons pas d'encens, il est vrai ; si les Arabes s'en plaignent, les Sabéens savent que nous achetons des aromates plus chers et en plus grande quantité pour ensevelir les morts que vous n'en perdez à enfumer vos dieux.

Du moins, dites-vous, on ne saurait nier que les revenus des temples ne diminuent tous les jours. Qui est-ce qui met encore dans les troncs ? C'est que nous ne pouvons pas suffire à donner aux hommes et aux dieux, et que nous ne croyons devoir donner qu'à ceux qui demandent. Que Jupiter tende la main, nous lui donnerons. Enfin vous faites moins d'offrandes dans vos temples que nous ne faisons d'aumônes dans les rues. Et combien le fisc n'a-

t-il pas à se louer des chrétiens ! Car si on examine combien les différentes impositions perdent par vos fraudes et vos fausses déclarations, tandis que nous les payons avec cette même bonne foi qui ne nous permet pas de faire tort à qui que ce soit, on trouvera que le seul article, où vous pouvez nous reprocher d'être inutiles à l'État est bien compensé par tous les autres.

XLIII. Il faut l'avouer cependant, il y a des gens fondés à se plaindre qu'il n'y a rien à gagner avec les chrétiens. Et qui sont-ils ? Ceux qui font un commerce infâme et leurs vils esclaves ; les ravisseurs, les assassins, les empoisonneurs, les magiciens, les aruspices, les devins, les astrologues : on gagne beaucoup à ne rien faire gagner à tous ces gens-là. Mais s'il était vrai que notre secte vous causât quelque préjudice, convenez qu'elle vous en dédommage bien. Comptez-vous pour rien d'avoir parmi vous des hommes, je ne dis plus qui chassent les démons, qui invoquent pour vous le vrai Dieu, mais du moins de qui vous n'avez rien à craindre ?

XLIV. Une perte réelle, une perte irréparable pour l'État, une perte à laquelle personne ne fait attention, c'est celle de tant d'hommes vertueux, irréprochables, qu'on persécute, qu'on fait mourir tous les jours. Je prends à témoin vos registres, vous qui jugez tous les jours les prisonniers, qui condamnez tant d'hommes coupables de toutes sortes de crimes, des assassins, des filous, des sacrilèges, des séducteurs, y en a-t-il un seul d'entre eux qui soit chrétien ? ou parmi ceux qui sont déférés comme chrétiens, s'en trouve-t-il un seul coupable d'aucun de ces crimes ? C'est donc des vôtres que regorgent les prisons, que s'engraissent les bêtes : c'est de leurs cris que retentissent les mines, c'est parmi les vôtres qu'on choisit des troupeaux de criminels pour servir de spectacle. Nul d'entre eux n'est chrétien ; ou il n'est que chrétien ; s'il est coupable de quelque autre crime, non il n'est point chrétien.

XLV. Nous seuls donc, nous seuls sommes innocents ! Qu'y a-t-il là qui doive nous surprendre ? L'innocence est

pour nous une nécessité, oui une nécessité ; nous la connaissons parfaitement , l'ayant apprise de Dieu même , qui est un maître parfait ; nous la gardons fidèlement , comme ordonnée par un juge qu'on ne peut mépriser. Pour vous, ce sont des hommes qui vous l'ont enseignée, ce sont des hommes qui vous l'ont ordonnée. Vous ne pouvez donc ni la connaître comme nous , ni craindre comme nous de la perdre. Eh ! peut-on compter sur les lumières de l'homme pour faire connaître la vraie vertu , sur son autorité pour la faire pratiquer ! Ses lumières égarées , son autorité est méprisée.

D'ailleurs quelle est la loi la plus sage, de celle qui dit : « Vous ne tuerez point, ou de celle qui dit : » Vous ne vous mettrez point en colère ? » Lequel est le plus parfait de condamner l'adultère , ou la simple concupiscence des yeux ; les actions mauvaises , ou jusqu'aux paroles ; de défendre de faire injure à personne , ou de défendre même de repousser l'injure ? Et remarquez que vos lois ont emprunté ce qu'elles ont de bon d'une loi plus ancienne , qui est la loi divine. Nous avons parlé plus haut du temps auquel vécut Moïse.

Mais encore une fois combien toutes les lois humaines sont impuissantes ! Presque toujours on peut leur échapper en se cachant ; la passion , comme la nécessité , les brave , et le supplice dont elles menacent est d'une si courte durée ! du moins on ne peut le prolonger au delà de la vie. C'est par cette raison qu'Épicure méprisait tous les tourments et toutes les douleurs. « Si la douleur est légère , disait-il , elle est par conséquent aisée à supporter , si elle est violente , elle ne dure pas. » Pour nous qui devons être jugés par un Dieu qui voit tout , et qui savons que ses punitions sont éternelles , nous sommes les seuls qui embrassons la vraie vertu , et parce que nous la connaissons parfaitement , et parce que le supplice destiné au crime est non pas de longue durée , mais éternel. Nous craignons l'Être souverain que doit craindre celui qui juge des hommes qui le craignent. Nous craignons Dieu , et non le proconsul.

XLVI. Je crois avoir justifié les chrétiens de tous les crimes que leur imputent des accusateurs altérés de leur sang. J'ai tracé sans rien déguiser le tableau de leur religion. L'autorité et l'ancienneté de nos Écritures, la confession même des démons, voilà mes preuves. Si quelqu'un entreprend de me refuter, qu'il laisse là l'artifice du discours ; qu'il réponde avec la franchise et la simplicité dont je lui ai donné l'exemple.

Mais l'incrédulité, convaincue par sa propre expérience de l'excellence du christianisme, se retranche à dire qu'il n'a rien de divin, que ce n'est qu'une secte de philosophie, comme les autres. « Les philosophes, nous dit-on, enseignent comme vous, font profession comme vous d'innocence, de justice, de patience, de sobriété, de chasteté. » Pourquoi donc, si notre doctrine est la même que la leur, ne nous est-il pas permis de la professer, comme à eux ? Pourquoi, s'ils sont d'une secte semblable à la nôtre, ne les oblige-t-on pas aux mêmes choses, que nous ne pouvons refuser sans courir risque de la vie ? Quel est en effet le philosophe qu'on ait contraint de sacrifier, de jurer par les dieux, d'allumer follement des flambeaux en plein midi ?

Tout est permis aux philosophes. Ils détruisent ouvertement le culte de vos dieux, écrivent contre vos superstitions, et vous leur applaudissez : la plupart même se déchainent contre vos princes, et vous le souffrez ; au lieu de les condamner aux bêtes, vous leur décernez des récompenses, vous leur élevez des statues. Vous avez raison de le faire ; ils prennent le nom de philosophes et non pas de chrétiens : et le nom de philosophe ne met pas en fuite les démons. Que dis-je ? les philosophes placent les démons au second rang après les dieux. « Si mon démon le permet, » disait Socrate. Ce philosophe, qui du moins entrevoyait la vérité, puisqu'il niait qu'il y eût des dieux, ordonna cependant, sur le point de mourir, qu'on sacrifiât un coq à Esculape ; sans doute par reconnaissance pour son père Apollon, dont l'oracle l'avait déclaré le plus sage des hommes. Mais quelle impru-

dence de vanter la sagesse d'un homme qui ne reconnaissait pas les dieux.

Plus la vérité est odieuse, plus celui qui la professe sans déguisement révolte les esprits. Mais un moyen sûr de plaire à tous ceux qui la persécutent, c'est de l'affaiblir et de l'altérer : c'est ce que font les philosophes qui se vantent d'enseigner la vérité, et qui n'ont d'autre but que la gloire. Les chrétiens au contraire, qui ne pensent qu'à leur salut, recherchent nécessairement la vérité, et la professent dans toute sa pureté. Les philosophes ne sont donc pas, comme vous le pensez, à comparer aux chrétiens, soit pour la doctrine, soit pour les mœurs.

Thalès, ce grand physicien, put-il répondre quelque chose de positif à Crésus sur la Divinité, après avoir pris cependant plusieurs délais pour y penser ? Chez les chrétiens, le dernier artisan connaît Dieu, le fait connaître aux autres, et satisfait à toutes vos questions sur l'Auteur de l'univers ; tandis que Platon nous assure qu'il est bien difficile de le connaître, encore plus d'en parler devant le peuple. Les philosophes prétendraient-ils nous le disputer pour la chasteté ? Je lis dans l'arrêt de mort de Socrate qu'il fut condamné comme corrupteur de la jeunesse : jamais on ne reprochera à un chrétien de violer les lois de la nature. Diogène ne rougissait pas d'assouvir sa passion avec la courtisane Phyrné ; Speusippe, disciple de Platon, fut tué en commettant un adultère : un chrétien ne connaît que sa femme. Démocrite se crevant les yeux, parce qu'il n'était plus maître de lui-même lorsqu'il voyait une femme, publie assez son incontinence par la punition qu'il s'impose : un chrétien garde ses yeux et ne voit pas les femmes, parce que son cœur est aveugle pour la volupté. Parlerai-je de l'humilité ? Je vois Diogène fouler, de ses pieds couverts de boue, l'orgueil de Platon avec un orgueil plus grand encore : un chrétien ne connaît pas la hauteur, même avec un pauvre. S'agit-il de la modération : Pythagore veut régner sur les Thuriens, Zénon sur les Priéniens : un chrétien ne brigue pas même l'édilité. Si je viens à l'égalité

d'âme, Lycurgue se fit mourir de faim, parce que les Lacédémoniens avait changé quelque chose à ses lois : un chrétien remercie ceux qui l'ont condamné. Si je compare la bonne foi, Anaxagore nie le dépôt qu'il a reçu de ses hôtes : la bonne foi des chrétiens est vantée par les païens mêmes. Si je considère la bonté, Aristote fait chasser son ami Hermias de la place qu'il occupait : un chrétien n'humiliera point son ennemi ; Aristote flatte bassement Alexandre pour le gouverner ; Platon, Denys le Tyran, pour être admis à sa table ; Aristippe, sous la pourpre et sous le masque de la plus grande austérité, s'abandonne à la débauche ; Hippias est tué lorsqu'il veut opprimer sa patrie : jamais un chrétien ne s'est rien permis contre l'État, même pour venger les chrétiens, quoique traités inhumainement.

On dira peut-être qu'il y a des gens parmi nous qui s'affranchissent des règles sévères de notre morale : qu'on ajoute aussi que nous ne les comptons plus au nombre des chrétiens. Mais les philosophes, après tant de crimes et de bassesses, conservent parmi vous le nom et les honneurs de sages.

Et comment pouvez-vous comparer un philosophe avec un chrétien, un disciple de la Grèce avec un disciple du ciel, un homme qui n'est occupé que de la gloire avec celui qui n'a que son salut à cœur, un homme qui parle en sage avec un homme qui vit en sage, un homme qui détruit tout avec un homme qui établit ou maintient tout ? Comment pouvez-vous comparer le partisan et l'adversaire de l'erreur, le corrupteur et le vengeur de la vérité, celui qui l'a dérobée, et celui qui en est le possesseur et le gardien de tout temps ? Qu'y a-t-il de commun entre deux hommes si opposés ?

XLVII. L'antiquité de nos livres établie plus haut doit vous disposer à les regarder comme le trésor d'où les sages venus ensuite ont tiré toutes leurs richesses. Si je ne craignais de trop grossir cet ouvrage, il me serait aisé de le démontrer. Quel est le poète, quel est le sophiste qui n'ait puisé dans les prophètes ? C'est dans ces

sources sacrées que les philosophes ont essayé d'éteindre leur soif. C'est pour cela qu'on les compare aux chrétiens ; c'est même à cette occasion que quelques états les ont chassés, tels que Thèbes, Sparte et Argos. Ces hommes passionnés uniquement pour la gloire et l'éloquence s'efforcèrent d'atteindre à l'élévation de nos Écritures ; et lorsqu'ils y trouvaient quelque chose qui pouvait servir à leurs vues, ils se l'approprièrent. Ne les regardant pas comme divines, ils ne se faisaient pas scrupule de les altérer : d'ailleurs, ils ne pouvaient avoir l'intelligence de bien des passages voilés même pour les Juifs à qui ces livres appartenaient. Des esprits pointilleux et méprisants ne pouvant goûter ni croire la vérité simple et sans ornement, la corrompirent par le mélange de leurs conjectures. Au lieu d'enseigner le dogme de l'unité de Dieu tel qu'ils l'avaient trouvé, ils disputèrent sur sa nature, sur ses attributs, sur le lieu de sa demeure. Les uns, tels que les platoniciens, croient que Dieu n'a point de corps ; les autres, tels que les stoïciens, soutiennent le contraire. Épicure veut qu'il soit composé d'atomes, Pythagore de nombres, Héraclite de la matière du feu. Suivant Platon, il a soin de tout, il préside à tout ; suivant Épicure, il est toujours dans le repos et dans l'inaction, il est nul, pour ainsi dire, dans tout ce qui arrive aux hommes. Les stoïciens le supposent hors du monde, qu'il meut comme le potier tourne sa roue : les platoniciens le placent dans le monde même qu'il régit, comme le pilote conduit son vaisseau. Ils ne s'accordent pas plus sur le monde : les uns prétendent qu'il a été fait, les autres qu'il est éternel ; les uns assurent qu'il doit finir, les autres qu'il durera toujours. Ils ne s'accordent pas plus sur la nature de l'âme, qui, selon ceux-ci, est divine et éternelle, selon ceux-là, est mortelle et corruptible. Chacun, en un mot, a changé ou ajouté à sa fantaisie.

Il ne faut pas s'étonner que les philosophes aient défiguré de la sorte des livres si anciens, puisque des hommes, sortant des écoles des philosophes, ont cor-

rompu les nouveaux livres des chrétiens , en y interpolant avec leurs opinions particulières des dogmes philosophiques : d'un seul chemin droit , ils ont fait une multitude de sentiers détournés où l'on se perd ; ce que je dis ici en passant , de peur que le grand nombre de sectes qui divisent les chrétiens ne fournissent un nouveau prétexte de nous comparer aux philosophes , et qu'on ne confonde avec elles la vérité de notre religion.

A tous ces corrompateurs de l'Évangile , nous opposons l'argument invincible de la prescription ; que la seule véritable religion est celle qui , enseignée par Jésus-Christ , nous a été transmise par ses disciples , auxquels tous ces novateurs sont postérieurs. C'est dans la vérité même que , par la suggestion des esprits trompeurs , ils ont trouvé des matériaux pour élever leurs systèmes d'erreurs. Ce sont ces esprits qui ont infecté notre salutaire doctrine par un alliage impur. Ce sont eux qui ont inventé des fables à l'imitation de nos dogmes , pour affaiblir la croyance due à la vérité , et se l'attirer à eux-mêmes tout entière , soit en détournant de croire les chrétiens , par la raison qu'on ne peut pas croire les poètes et les philosophes , soit en faisant même croire d'autant plus ceux-ci , qu'ils ne sont pas chrétiens.

Ainsi , prêchons-nous le jugement de Dieu , on se moque de nous , parce que les poètes et les philosophes ont imaginé aussi des juges dans les enfers. Menaçons-nous de feux souterrains qui sont destinés à la punition du crime , on rit encore plus fort , parce que la fable fait couler un fleuve de feu dans le séjour des morts. Parlons-nous du paradis , ce lieu de délices préparé par Dieu même pour les âmes des saints , et séparé de notre globe par une portion de la zone de feu , nous trouvons que les Champs-Élysées se sont emparés de tous les Esprits. Or , qui est-ce qui a pu donner aux poètes et aux philosophes l'idée de fictions si semblables à nos mystères , sinon nos mystères mêmes , d'ailleurs beaucoup plus anciens ? Nos mystères doivent donc paraître plus croyables et plus certains , puisqu'on croit même ce qui n'en

est que l'ombre et l'image. Dira-t-on que les poètes et les philosophes sont les créateurs de la fable ? Il s'ensuivra donc que nos mystères seront l'image de ce qui leur est postérieur, ce qui est contre l'essence des choses : jamais l'ombre n'est avant le corps, ni la copie avant l'original.

XLVIII. Que quelque philosophe vienne soutenir, comme Labérius le dit suivant les principes de Pythagore, qu'après la mort le mulet est changé en homme, la femme en couleuvre ; qu'il emploie tout l'art du raisonnement pour le prouver : ne vous séduira-t-il pas, ne vous persuadera-t-il pas de vous abstenir de la chair des animaux, vous faisant craindre de manger vos ancêtres en mangeant du bœuf ? Mais qu'un chrétien vous assure que vous ressusciterez tels que vous étiez, ce ne sera pas assez pour la populace de le charger de coups, elle prendra des pierres pour le lapider. Si cependant il y a quelque fondement à l'opinion du retour des âmes humaines dans les corps, pourquoi ne reviendraient-elles pas animer les mêmes corps ? C'est ce qu'on appelle ressusciter, redevenir ce qu'on était. Séparées du corps, elles ne sont plus ce qu'elles avaient été ; car elles n'ont pu devenir ce qu'elles n'étaient pas qu'en cessant d'être ce qu'elles avaient été.

Je perdrais trop de temps, et j'apprêterais trop à rire, si je voulais examiner ici en quelle sorte de bête chacun devrait être changé : il vaut mieux continuer notre apologie et faire remarquer qu'il est bien plus raisonnable de croire que chaque homme redeviendra ce qu'il avait été, que la même âme animera de nouveau le corps, quoique peut-être la figure ne soit pas absolument la même. La résurrection est essentielle pour le jugement dernier, où l'homme doit comparaître le même qu'il était dans ce monde, pour recevoir de Dieu la récompense ou la punition qu'il aura méritée. Les corps doivent être rétablis tels qu'ils avaient été, et parce que les âmes sont incapables de sentir sans le corps, et parce qu'elles ont mérité dans le corps et avec le corps le traitement qu'elles éprouveront

en vertu du jugement de Dieu. Mais comment, dites-vous, cette matière réduite en poussière pourra-t-elle de nouveau former un corps ? Homme, jetez les yeux sur vous-même, et vous n'aurez plus de peine à croire. Qu'étiez-vous avant d'être homme ? rien sans doute. Si vous aviez été quelque chose, vous vous en souviendriez. Vous n'étiez rien avant d'être ; vous ne serez plus rien, lorsque vous aurez cessé d'être. Pourquoi alors ne recommencerez-vous pas d'être, si celui qui vous a tiré du néant le veut ? Qu'y aura-t-il de nouveau ? Vous n'étiez rien, lorsque vous avez été fait. Lorsque vous ne serez plus, vous serez encore fait. Expliquez-moi le premier, je vous expliquerai le second. Ne semble-t-il pas que vous redeviendrez encore plus facilement ce que vous avez été déjà, après que Dieu vous a fait sans aucune difficulté ce que vous n'aviez jamais été ? Révoquerez-vous en doute la puissance de Dieu, qui a tiré l'univers du néant, qui a donné la vie à tout ce qui respire ? Pour vous aider à croire, il vous a tracé plusieurs images de la résurrection.

Tous les jours la lumière expire et renaît ; sans cesse les ténèbres lui succèdent pour lui faire place : les astres semblent et s'éteindre et se rallumer. Toutes les révolutions des temps se renouvellent. Les fruits finissent pour recommencer ; les semences se corrompent pour multiplier ; tout se conserve par sa destruction même, se reproduit par sa mort. Homme, être sublime, si tu as appris de l'oracle d'Apollon à « te connaître toi-même, comme le seigneur de tout ce qui meurt et de tout ce qui renaît, » toi seul en mourant tu périrais pour toujours ? Quelque part que tu sois mort, quelque corps que ce soit qui ait détruit le tien, qui l'ait englouti, consumé, et, ce semble, anéanti, il te le rendra : le néant obéit à celui à qui le monde entier obéit.

« Quoi donc, dites-vous, faudra-t-il toujours mourir, toujours ressusciter ? » Si le Maître de l'univers l'avait ainsi réglé, il vous faudrait bon gré mal gré subir sa loi ; mais il n'a rien réglé là dessus, que ce qu'il nous a lui-

même appris. La même sagesse qui a composé l'univers, ce tout si bien assorti, des éléments les plus opposés, qui fait concourir à sa perfection le plein et le vide, les êtres animés et inanimés, ce qui tombe sous nos sens et ce qui leur échappe, la lumière et les ténèbres, la vie et la mort; la même sagesse a placé à la suite l'une de l'autre deux périodes de siècles bien différentes : la première qui a commencé avec le monde, et qui finira avec lui ; la seconde que nous attendons, et qui se confondra avec l'éternité.

Lors donc que sera arrivé ce terme qui sépare le temps de l'éternité, la figure de ce monde s'évanouira ; le rideau tiré, l'éternité paraîtra. Tous les hommes ressusciteront, pour recevoir le salaire et le châtiment de ce qu'ils auront fait en cette vie, pour être heureux ou malheureux à jamais : ainsi, il n'y aura plus ni mort ni résurrection. Re-devenus ce que nous sommes à présent, nous ne changerons plus. Les fidèles adorateurs de Dieu, revêtus de l'immortalité, jouiront éternellement de Dieu. Les profanes, tous ceux qui ne seront pas irréprochables devant Dieu, seront condamnés à des flammes éternelles et divines, qui auront la vertu de les rendre incorruptibles. Les philosophes même ont connu la différence de ce feu d'avec le feu ordinaire. Celui-ci qui sert à tous nos usages est tout autre que celui que Dieu a préparé pour être l'instrument de ses vengeances ; soit qu'il tombe du ciel en forme de foudre, soit qu'il s'élançe de la terre à travers le sommet des montagnes. Il ne consume pas ce qu'il brûle : il répare à mesure qu'il détruit. Les montagnes brûlent et subsistent toujours. Celui qui est frappé de la foudre parmi vous, n'a plus rien à craindre du feu¹. Faible image de ce feu éternel qui, en vertu du jugement du Tout-Puissant, exercera toujours son activité sur les méchants et les ennemis de Dieu. Pourquoi ne pourraient-ils pas éprouver

¹ Les lois romaines défendaient de brûler les corps de ceux qui avaient été tués par le tonnerre. *Hominem ita exanimatum cremari fas non est. Condi terra religio tradidit.* (Pline, lib. 11, hist., c. 54. D'après la loi des XII Tables il était interdit de leur rendre aucun honneur funéraire : *Homo si fulmine occisus esit, ei justa nulla fieri oporteto.*

ce que nous voyons arriver aux montagnes qui brûlent sans se consumer ?

XLIX. Ces dogmes , vous ne les traitez de préjugés que chez nous : chez les philosophes et les poètes , ce sont des connaissances sublimes. Ils sont tous des génies transcendants ; pour nous , nous ne sommes que des idiots. Ils sont dignes de toutes sortes d'honneurs : nous ne méritons que le mépris , et ce qui est encore pis , des châtimens.

Je veux que nos dogmes ne soient que faussetés et préjugés , ils n'en sont pas moins nécessaires ; que ce soient des absurdités , elles sont cependant utiles ; car ceux qui les croient sont obligés de devenir meilleurs , tant par la crainte des supplices éternels que par l'espérance d'une récompense également éternelle. Ainsi il n'est pas à propos de traiter de faussetés et d'absurdités des dogmes qu'il est à propos qu'on croie. On ne peut avoir aucune raison de condamner ce qui est véritablement avantageux ; et c'est de votre part un préjugé que de les condamner. Quand même , ce qui ne peut être , ce seraient des faussetés et des absurdités , au moins elles ne sauraient porter préjudice à personne. Il faudrait alors mettre nos dogmes dans la classe de tant d'opinions vaines et fabuleuses , que personne ne vous défère , que vous ne punissez point , que vous permettez même comme indifférentes ; et si vous êtes absolument décidés à les punir , punissez-les par le ridicule , et non point par le fer , le feu , les croix et les bêtes.

Ce n'est pas seulement une aveugle multitude qui triomphe de ces cruautés révoltantes , et qui nous insulte : il en est parmi vous qui cherchent à gagner la faveur du peuple par ces injustices , et qui en font gloire , comme si le pouvoir que vous avez sur nous ne venait pas de nous-mêmes. Assurément je suis chrétien , parce que je veux l'être : vous ne me condamnerez donc que parce que je voudrai bien être condamné. Puisque vous n'avez de pouvoir sur moi qu'autant que je vous en donne , ce n'est donc pas de vous , mais de moi seul que vous le tenez ; et la

multitude triomphe bien vainement de nous voir persécutés. C'est nous qui avons droit de triompher, puisque nous aimons mieux être condamnés que d'être infidèles à Dieu : et nos ennemis devraient s'affliger, plutôt que de se réjouir, puisque nous avons obtenu ce que nous avons choisi.

L. « Cela étant, dites-vous, pourquoi vous plaignez-vous d'être persécutés, puisque vous voulez l'être? vous devez aimer ceux de qui vous souffrez ce que vous voulez souffrir. » Sans doute nous aimons les souffrances, mais comme on aime la guerre, où personne ne s'engage volontiers, à cause des alarmes et des périls; cependant on combat de toutes ses forces, on se réjouit de la victoire après s'être plaint de la guerre, parce qu'on en sort chargé de gloire et de butin. On nous déclare la guerre lorsqu'on nous mène devant les tribunaux, où nous combattons pour la vérité au péril de notre tête. Nous remportons la victoire, puisque nous obtenons ce qui fait le sujet du combat. Le fruit de la victoire, c'est la gloire de plaire à Dieu, c'est la conquête de la vie éternelle. Nous perdons la vie, il est vrai, mais nous emportons en mourant ce qui fait l'objet de notre ambition. Nous mourons au sein de la victoire, et par notre mort nous échappons à nos ennemis. Tournez-nous en ridicule tant que vous voudrez sur ce qu'on nous attache à des poteaux pour nous brûler avec des sarments : ce sont les ornements et le char de notre triomphe.

Les vaincus ont bien sujet de ne pas nous aimer : aussi nous traitent-ils de furieux et de désespérés. Mais cette fureur et ce désespoir, quand ils sont produits par la passion de la gloire et de la réputation, sont chez vous l'étendard de l'héroïsme. Scévola brûle lui-même sa main : quelle constance ! Empédocle se précipite dans les flammes du mont Etna : quel courage ! La fondatrice de Carthage préfère un bûcher à un second mariage : ô prodige de chasteté ! Régulus, plutôt que d'être échangé contre plusieurs ennemis, souffre dans tout son corps des tourments inouis : ô magnanimité digne d'un Romain vain-

queur, tout captif qu'il est ! Anaxarque, tandis qu'on le broyait dans un mortier : « Frappe, disait-il, frappe le fourreau d'Anaxarque ; Anaxarque ne sent rien. » Quelle force d'âme dans ce philosophe, pour pouvoir plaisanter sur son état !

Je ne dis rien de ceux qui ont prétendu s'immortaliser en se donnant la mort avec le fer, ou de quelque autre façon plus douce. Vous-mêmes vous célébrez la constance à souffrir les tourments. Une courtisane d'Athènes, après avoir lassé le bourreau, se coupa la langue avec les dents, et la cracha au visage du tyran, pour qu'il lui fût impossible de révéler les conjurés, dans le cas où vaincue par la douleur, elle le voudrait elle-même, Zénon d'Élée, interrogé par Denys à quoi pouvait servir la philosophie : « A braver la mort, » répondit-il ; et le tyran l'ayant fait mourir à coups de fouet, ce philosophe scella sa réponse de tout son sang. Dans la flagellation des jeunes Lacédémoniens, que la présence et les exhortations de leurs parents rendent encore plus cruelle, la mesure du sang répandu est la mesure de la gloire dont ils se couvrent.

Voilà une gloire légitime, parce que c'est une gloire humaine. Il n'y a ici ni préjugé, ni fanatisme, ni désespoir dans le mépris de la vie et des supplices : il est permis d'endurer pour la patrie, pour l'empire, pour l'amitié, ce qu'il est défendu d'endurer pour Dieu. Vous élevez des statues à ces héros profanes : vous gravez leurs éloges sur le marbre et l'airain, pour éterniser leur nom, s'il était possible : vous vous efforcez par là de les rappeler en quelque sorte à la vie : le héros chrétien, qui attend de Dieu la véritable récompense, et qui souffre pour lui dans cette espérance, vous le regardez comme un insensé.

Pour vous, dignes magistrats, assurés comme vous l'êtes des applaudissements du peuple, tant que vous lui immolerez des chrétiens, condamnez-nous, tourmentez-nous, écrasez-nous : votre injustice est la preuve de notre innocence ; c'est pourquoi Dieu permet que nous soyons persécutés. Dernièrement, en condamnant une chrétienne à

être exposée dans un lieu infâme plutôt qu'au lion, vous avez reconnu que la perte de la chasteté est pour nous le plus grand des supplices, et plus terrible que la mort même.

Mais vos cruautés les plus raffinées ne servent de rien : c'est un attrait de plus pour notre religion. Nous multiplions à mesure que vous nous moissonnez : notre sang est une semence de chrétiens. Plusieurs de vos philosophes ont écrit des traités pour engager à souffrir la douleur et la mort, comme Cicéron ses *Tusculanes*, Sénèque, Diogène, Pyrrhon, Callinicus : mais les exemples des chrétiens sont plus éloquents que tous les ouvrages des philosophes. Et cette invincible fermeté dont vous nous faites un crime est une instruction. Qui peut en être témoin sans être ébranlé, sans vouloir en pénétrer la cause ? Quand on l'a pénétrée, ne vient-on pas se joindre à nous ? Ne desire-t-on pas de souffrir pour obtenir la grâce de Dieu, pour acheter au prix de son sang le pardon de ses péchés ? Car il n'en est point que le martyre n'efface : c'est pour cela que nous vous remercions des arrêts que vous portez contre nous. Mais que les jugements de Dieu sont opposés à ceux des hommes ! Tandis que vous nous condamnez, Dieu nous absout.

TRAITÉ

DES PRESCRIPTIONS CONTRE LES GENTILS.

I. Les circonstances présentes m'obligent d'avertir qu'on ne s'étonne point ni qu'il y ait des hérésies, car elles ont été prédites, ni qu'elles renversent la foi de quelques personnes, car Dieu ne les permet que pour mettre notre foi à l'épreuve. C'est donc sans fondement que le grand nombre se scandalise de ce que les hérésies font tant de progrès. Eh ! que serait-ce s'il n'y en avait point ?

II. Lorsqu'une chose est, elle a nécessairement et sa cause finale pour laquelle elle est, et son énergie propre qui en fait l'essence, et sans quoi elle ne peut être. Nous ne sommes pas surpris que la fièvre, ce principe de douleur et de mort pour l'homme, existe ni qu'elle mine le corps humain : telle est sa nature. Par conséquent si nous sommes effrayés que les hérésies puissent ébranler et même déraciner la foi, nous devons l'être d'abord qu'elles existent ; car n'existant que pour produire cet effet, elles ont nécessairement ce pouvoir dès qu'elles existent. C'est parce que nous savons que la fièvre est un mal, et par sa cause finale et par sa nature, qu'elle nous effraie sans nous étonner. Ne pouvant l'extirper, nous faisons tous nos efforts pour nous en garantir. Mais pourquoi nous étonner que les hérésies qui nous brûlent de feux bien plus dévorants, et qui donnent la mort éternelle, puissent avoir de tels effets, au lieu d'empêcher qu'elles ne les aient ? C'est uniquement ce dernier point qui dépend de nous.

Au reste elles n'ont de pouvoir qu'autant que nous

nous en laissons effrayer : troublés par la frayeur, nous nous scandalisons ; et en nous scandalisant nous nous persuadons que ce pouvoir ne vient que de la vérité. Il serait étonnant sans doute que le mal eût tant de pouvoir, si c'était sur d'autres que sur des hommes faibles dans la foi. Dans les combats d'athlètes et de gladiateurs, le victorieux n'est pour l'ordinaire ni brave ni encore moins invincible ; mais il avait un trop faible adversaire. Aussi, lui en oppose-t-on un plus courageux ? le vainqueur est vaincu à son tour. Il en est de même des hérésies ; puissantes par notre faiblesse, elles ne peuvent rien sur une foi ferme et solide.

III. Les âmes faibles sont encore entraînées par la chute de certains personnages. Comment, dit-on, des personnes si sages, si fermes, si éprouvées dans l'Église, ont-elles pu passer dans le parti de l'erreur ? Ceux qui font l'objection pourraient eux-mêmes répondre, que ces personnes n'étaient dans le fond rien de tout ce qu'on suppose, puisque l'hérésie les a perverties.

Mais d'ailleurs est-il bien extraordinaire que des hommes d'une vertu à l'épreuve se soient démentis dans la suite ? Saül, distingué parmi tout son peuple, succombe bientôt à la jalousie. David, ce prince selon le cœur de Dieu, est souillé du double crime d'adultère et d'homicide. Salomon, comblé des dons de Dieu, rempli de sa sagesse, est plongé dans l'idolâtrie par ses femmes. Il était réservé au Fils de Dieu seul de persévérer jusqu'à la fin sans péché. Quoi ! si un évêque, si un diacre, si une veuve, si une vierge, si un docteur, si un martyr même tombe dans l'hérésie, en sera-t-elle plus vraie ? Jugeons-nous de la foi par les personnes, ou des personnes par la foi ? Point de sage que le fidèle, point de grand homme que le chrétien, point de chrétien que celui qui aura persévéré jusqu'à la fin.

Homme, vous ne connaissez d'un autre homme que l'extérieur : vous croyez ce que vous voyez, vous ne voyez que jusqu'où porte votre vue ; l'œil de Dieu seul est perçant. « Il lit au fond des cœurs, tandis que

l'homme s'arrête à la physionomie ¹. » Dieu connaît ceux qui sont à lui ; il arrache toute plante que son père n'a point plantée ². » « Il nous fait voir les derniers parmi les premiers ; il tient le van dans sa main , pour nettoyer son aire ³. » Que la paille légère vole au gré du premier souffle des tentations, le froment en sera plus pur dans les greniers du Seigneur.

N'y eut-il pas même plusieurs disciples du Sauveur qui se scandalisèrent à cause de lui et l'abandonnèrent ⁴ ? mais les autres ne lui en restèrent pas moins attachés. Sachant qu'il venait de Dieu, « et qu'il était la parole de vie, » ils l'accompagnèrent jusqu'à la fin, quoiqu'il leur eût laissé la liberté de se retirer s'ils le jugeaient à propos. Ce fut un de ses apôtres qui le trahit ; après cela il n'y a pas lieu d'être surpris que son apôtre ait été abandonné par un Phygellus, un Hermogène, un Philétus, un Hyménée. Nous nous étonnons de voir ses églises abandonnées de quelques personnes ; mais ce que nous souffrons à l'exemple de Jésus-Christ est ce qui montre que nous sommes chrétiens. « Ils sont sortis d'entre nous, dit son disciple bien-aimé, mais ils n'étaient pas des nôtres. S'ils en eussent été, ils seraient demeurés avec nous ⁵. »

IV. Souvenons-nous des oracles du Seigneur et de ses apôtres, qui en nous prédisant qu'il y aura des hérésies ⁶, nous ont ordonné de les fuir. Et comme nous ne sommes pas troublés parce qu'il y en a, nous ne devons pas être surpris des suites qu'elles ont, et pour lesquelles il nous est recommandé de les fuir. Le Seigneur nous avertit « qu'il viendra un grand nombre de loups ravissants sous des peaux de brebis ⁷. » Quelles sont ces peaux de brebis, sinon les dehors du christianisme ? Quels sont ces loups ravissants, sinon des esprits trompeurs, qui se tiennent cachés pour ravager le troupeau de Jésus-Christ ? Qui sont les faux prophètes, sinon les docteurs de l'erreur ⁸ ? Qui sont les faux apôtres, sinon des corrupteurs

¹ 1. Reg., 16. — ² Tim., 2. — ³ Matth., 15, 19 et 3. — ⁴ Joan., 6. — ⁵ *Ib.*, 2. — ⁶ 1. Cor., 2, — ⁷ Matth., 7. — ⁸ *Ib.*, 7.

de l'Évangile ' ? Qui sont les antechrists à présent et dans tous les temps, sinon des hommes rebelles à Jésus-Christ ? Il y a actuellement des hérésies qui n'infectent pas moins l'Église du venin de leurs erreurs que l'Antechrist ne la déchirera un jour par les cruautés inouïes de la persécution ; avec cette différence que la persécution fait des martyrs, et que l'hérésie ne fait que des apostats.

Il fallait, selon l'apôtre, qu'il y eût des hérésies, pour faire connaître ceux qui sont à l'épreuve et des fureurs de la persécution et de la séduction de l'hérésie ; car saint Paul n'appelle pas « hommes à l'épreuve » ceux qui abandonnent la foi pour l'hérésie, quoiqu'ils s'efforcent d'interpréter en leur faveur un autre texte du même apôtre qui dit : « Examinez tout, et gardez ce qui est bien ³. » Comme si, après avoir mal examiné, on ne pouvait pas se tromper en choisissant ce qui est mal.

V. Si l'Apôtre s'élève contre les schismes et les divisions, qui sont sans contredit des maux, et si immédiatement après il leur joint les hérésies, il témoigne par là qu'il les regarde comme un mal et un mal plus considérable, puisqu'il croit qu'il y a des schismes et des divisions, parce qu'il sait « qu'il faut qu'il y ait même des hérésies. » La perspective d'un plus grand mal lui en rend un plus léger vraisemblable. Il prend de là occasion d'avertir qu'il ne faut pas se laisser troubler par les plus fortes tentations, dont le but est de faire connaître les vertus à l'épreuve, celles que l'hérésie n'a pu ébranler. Enfin si le passage de l'Apôtre ne tend qu'à maintenir l'union et à éteindre toutes les divisions, et si les hérésies ne sont pas moins contraires à l'union que les schismes ; il s'ensuit manifestement que l'Apôtre range les hérésies et les schismes dans la même classe, et qu'il est bien éloigné par conséquent de regarder comme des hommes à l'épreuve ceux qui se sont séparés par l'hérésie d'autant plus qu'il condamne toute séparation, et qu'il recommande de parler et de penser tous de même, ce que ne permet point l'hérésie.

¹ II. Cor., 2. — ² I. Joan., 2. — ³ II. Cor., 2. — ⁴ I. Thessal., 5.

VI. Ne nous arrêtons pas davantage sur ce sujet, puisque c'est le même Apôtre qui, dans l'épître aux Galates ¹, met l'hérésie au nombre des péchés de la chair, et conseille à Tite de « fuir tout hérétique après une première correction, parce qu'il est perverti et condamné par lui-même ². » Dans presque toutes ses épîtres, saint Paul nous inculque qu'il faut éviter les fausses doctrines. Il désigne sous ce nom les hérésies, dont ces fausses doctrines sont le fruit.

Hérésie vient d'un mot grec ³, qui signifie *choix*, parce que l'hérétique choisit effectivement la doctrine qu'il invente ou qu'il adopte. C'est pourquoi l'Apôtre dit que l'hérétique est condamné par lui-même; car c'est de lui-même qu'il a choisi la doctrine qui le fait condamner. Pour nous il ne nous est permis ni d'inventer ni de choisir ce qu'un autre aurait inventé. Nous avons pour auteurs les apôtres du Seigneur, qui eux-mêmes n'ont rien inventé ni choisi, mais qui ont transmis fidèlement à l'univers la doctrine qu'ils avaient reçue de Jésus-Christ. Aussi quand un ange viendrait du ciel nous annoncer un autre Evangile ⁴, nous lui dirions anathème. Le Saint-Esprit nous avait prévenus que l'ange séducteur ⁵, transformé en ange de lumière obséderait la vierge Philumène ⁶. C'est lui dont les prestiges ont engagé Apelle à inventer une nouvelle hérésie.

VII. Ce sont là les doctrines des hommes et des démons, nées de la sagesse profane ⁷ pour charmer les oreilles curieuses ⁸. Le Seigneur a traité cette sagesse de folie ⁹, et a choisi ce qui est folie selon le monde, pour confondre la philosophie. La philosophie qui entreprend témérairement de sonder la nature de la divinité et de ses décrets, a fourni matière à cette sagesse profane. C'est elle en un mot qui a inspiré toutes les hérésies. De là viennent les Éons, et je ne sais quelles formes bizarres, et la trinité humaine de Valentin, qui avait été platon-

¹ Gal., 5. — ² Tit., 3. — ³ Αἵρεσις — ⁴ Gal., 1. — ⁵ II. Cor., 11. —

⁶ Cette fille, native d'Alexandrie, était l'oracle d'Apelle, disciple de Marcion.

— ⁷ Coloss., 2; I. Tim., 4. — ⁸ II. Tim., 4. — ⁹ I. Cor. 1.

rien. De là le Dieu bon et indolent de Marcion, sorti des stoïciens. Les épicuriens enseignent que l'âme est mortelle. Toutes les écoles de philosophie s'accordent à nier la résurrection des corps. La doctrine qui confond la matière avec Dieu est la doctrine de Zénon. Parle-t-on d'un Dieu de feu; on suit Héraclite. Les philosophes et les hérétiques traitent les mêmes sujets, s'embarrassent dans les mêmes questions : « D'où vient le mal, et pourquoi est-il? d'où vient l'homme, et comment? » Et ce que Valentin a proposé depuis peu : « Quel est le principe de Dieu? » A l'entendre, c'est la pensée et un avorton.

Que je plains Aristote d'avoir inventé pour eux la dialectique, cet art de la dispute, également propre à détruire et à édifier, vrai Protée dans ses systèmes, bizarre dans ses conjectures et dans le choix de ses sujets, contraire à elle-même, sans cesse défaisant tout ce qu'elle vient de faire !

De là ces fables ¹, ces généalogies sans fin, ces questions oiseuses, ces discours qui gagnent comme la gangrène, contre lesquels veut nous prémunir l'Apôtre, qui dans son épître aux Colossiens avertit de se tenir en garde contre la philosophie ². « Prenez garde que quelqu'un ne vous trompe par le moyen de la philosophie, et des discours séducteurs, selon la tradition des hommes, et contre la sagesse du Saint-Esprit. » Il avait été à Athènes, où il avait connu par lui-même cette sagesse profane, qui se vante d'enseigner la vérité qu'elle corrompt, et divisée en plusieurs sectes qui sont, comme autant d'hérésies, ennemies jurées les unes des autres.

Mais qu'y a-t-il de commun entre Athènes et Jérusalem, l'Académie et l'Église, les hérétiques et les chrétiens? Notre secte vient du portique de Salomon, qui nous a enseigné à chercher Dieu avec un cœur simple et droit. A quoi pensaient ceux qui prétendaient nous composer un christianisme stoïcien, platonicien et dialecticien?

¹ Tim., 1; Tit. 3. — ² Coloss. 2.

VIII. Nous n'avons pas besoin de curiosité après Jésus-Christ, ni de recherches après l'Évangile. Quand nous croyons, nous ne voulons plus rien croire au delà. Nous croyons même qu'il n'y a plus rien à croire.

Je viens à une objection dont les nôtres se servent pour autoriser leur curiosité, et les hérétiques pour nous embarrasser. Il est écrit, dit-on : « Cherchez et vous trouverez ¹. » Faisons attention au temps dans lequel Jésus-Christ dit ces paroles : c'était dans les commencements de sa prédication, lorsque tout le monde doutait s'il était le Christ, lorsque Pierre n'avait pas encore déclaré qu'il le reconnaissait pour le fils de Dieu, lorsque Jean, qui en était assuré, venait de mourir. C'est donc avec bien de la raison que Jésus-Christ disait : « Cherchez et vous trouverez, » lorsque, n'étant pas encore connu, il fallait nécessairement le chercher. Au reste tout ceci regarde les Juifs qui étaient à portée de chercher le Christ : « Ils ont, disait-il lui-même, Moïse et Elie, ² » c'est-à-dire, la loi et les prophètes qui annoncent Jésus-Christ. C'est ce qu'il dit encore plus ouvertement ailleurs : « Consultez vos Écritures, dont vous espérez le salut, car elles parlent de moi ³, » c'est-à-dire, « cherchez et vous trouverez. »

Il est évident que la suite du texte s'adresse aux Juifs : « Frappez et on vous ouvrira. » Autrefois les Juifs seuls étaient dans l'Église de Dieu, d'où ils furent chassés pour leurs infidélités. Les gentils au contraire en étaient exclus à un très-petit nombre près, qu'on peut comparer à une goutte d'eau ou à un grain de poussière. Or celui qui a toujours été dehors frappera-t-il où il n'a jamais été? Connaît-il une porte où il n'a point été admis, par laquelle même il n'est jamais sorti? Mais celui qui a été introduit et chassé dans la suite, connaît la porte et peut y frapper.

Les paroles suivantes, « demandez et vous recevrez » conviennent à ceux qui savaient à qui ils devaient deman-

¹ Matth., 7. — ² Luc, 16. — ³ Joan., 5.

der, et qui avaient de lui des promesses : je veux dire le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, que les gentils ne connaissaient pas plus que ses promesses. C'est pourquoi le Sauveur disait : « Je ne suis envoyé qu'aux brebis perdues de la maison d'Israël ¹, » Il ne jetait pas encore aux chiens le pain des enfants ; il n'avait pas encore ordonné d'aller chez les gentils.

Ce ne fut qu'après sa résurrection qu'il envoya ses disciples enseigner et baptiser toutes les nations ², après qu'ils auraient reçu le Saint-Esprit, qui devait bientôt leur apprendre toute vérité ³, comme il arriva en effet. Si les apôtres, chargés d'enseigner les nations devaient avoir eux-mêmes le Saint-Esprit pour maître, il est bien certain que ces paroles, « cherchez et vous trouverez, » ne nous regardaient point, nous que les apôtres devaient venir chercher pour nous instruire, après avoir été instruits eux-mêmes par le Saint-Esprit. A la vérité toutes les paroles de notre Seigneur sont pour tous : des Juifs qui les ont entendues, elles sont venues jusqu'à nous. Mais comme pour l'ordinaire elles les regardent directement, elles renferment moins des leçons pour nous que des exemples.

Je veux bien ne pas faire valoir tous mes avantages ; supposons que ces paroles, « cherchez et vous trouverez, » s'adressent à tout le monde ; on conviendra cependant qu'il faut consulter la raison pour en découvrir le véritable sens. Pour pénétrer les oracles divins, il ne faut pas s'arrêter à la lettre : il est nécessaire d'en approfondir l'esprit et l'énergie.

Je commence par poser un principe très-lumineux : c'est que Jésus-Christ a enseigné pour tous les peuples un symbole de foi fixe et invariable, que tout le monde est obligé de croire, et qu'on doit chercher par conséquent pour le trouver et le croire. Mais ce symbole unique et invariable ne demande point des recherches infinies. Cherchez jusqu'à ce que vous trouviez, croyez quand vous aurez

¹ Matth., 15. — ² Ib. 28. — ³ Joan., 14.

trouvé : alors il ne vous reste plus qu'à garder ce que vous croyez ; pourvu cependant que vous croyiez que vous n'avez rien de plus à chercher ni à croire , dès que vous avez trouvé , et que vous croyez ce qu'a enseigné celui qui vous défend de rien chercher au delà.

Si quelqu'un est certain de ce que Jésus-Christ a enseigné , on lui démontrera que la doctrine de notre divin maître ne se trouve que chez nous. Assuré de la force de mes preuves , et craignant que certaines personnes ne donnent une interprétation arbitraire et déraisonnable à ces paroles , « cherchez et vous trouverez , » je les prévien qu'elles n'ont rien à chercher au delà de ce qu'elles ont cru devoir chercher.

X. Au reste , toute cette discussion peut se réduire à trois points ; la chose même , ou l'objet des recherches ; le temps , ou quand il faut chercher ; le terme , ou jusqu'à quand. Il faut chercher ce que Jésus-Christ a enseigné , tant que vous n'avez pas trouvé , et jusqu'à ce que vous trouviez. Vous avez trouvé quand vous avez cru , car vous n'auriez point cru si vous n'aviez pas trouvé. Comme vous n'avez cherché que pour trouver , vous ne trouvez que pour croire ; en croyant , vous mettez fin à toutes vos recherches ; le fruit même de vos recherches , quand vous l'avez recueilli , vous avertit de vous arrêter. Voilà aussi le terme que vous a marqué celui qui vous ordonne de ne croire , et par conséquent de ne chercher que ce qu'il a enseigné.

Mais si par la raison que les uns ont enseigné une chose , les autres une autre , nous voulons chercher tant que nous pourrions trouver , il faut nous attendre à chercher toujours et à ne croire jamais. Oui , quel sera le terme de mes recherches et de mes découvertes , le point fixe de ma croyance ? Chez Marcion ? Mais Valentin me crie de son côté : « Cherchez et vous trouverez : » Chez Valentin ? Apelle me tient le même langage. Ébion , Simon , tous en un mot emploient le même artifice pour m'attirer à leur parti. Je ne pourrai donc me fixer nulle part , tant que je suivrai tous ceux qui me crieront : « Cherchez et vous

trouvez ; » comme si je ne pouvais trouver en aucun lieu, en aucun temps, ce que Jésus-Christ a enseigné, ce qu'il faut chercher, ce qu'il est nécessaire de croire.

XI. C'est sans conséquence qu'erre ainsi de côté et d'autre quiconque n'abandonne rien : on a droit seulement de lui reprocher ses courses vagabondes. Mais si j'ai cru ce que je devais croire en effet, et qu'après cela je m'imagine que je dois chercher encore, j'espère donc trouver quelque chose de plus ; or je ne puis l'espérer, que parce que avec l'air de croire, je ne croyais pas réellement, ou parce que j'ai cessé de croire. Mais si je renonce à la foi, me voilà apostat ; en un mot, si je cherche, c'est que je n'ai pas encore trouvé, ou que j'ai perdu. Cette femme de l'Évangile avait perdu une de ses dix drachmes : c'est pourquoi elle la cherchait. Mais l'a-t-elle trouvée, elle met fin à ses recherches ¹. Un homme n'avait pas de pain : c'est pour cela qu'il frappait à la porte de son voisin. Dès qu'on lui a ouvert et qu'on lui a donné ce qu'il demandait, il cesse de frapper ². Une veuve sollicitait une audience de son juge, qui refusait de l'entendre : dès qu'elle l'a obtenue, elle demeure tranquille ³. Tant il est vrai qu'il doit y avoir un terme à tout, soit qu'on cherche, qu'on frappe, ou qu'on demande. Car « on donnera à celui qui demande, dit Jésus-Christ ; on ouvrira à celui qui frappe, et quiconque cherche trouvera ⁴. »

Faites-y attention, vous qui cherchez toujours sans trouver, vous cherchez où l'on ne trouve point ; vous qui frappez toujours sans qu'on ouvre, vous frappez où il n'y a personne ; vous enfin qui demandez sans qu'on vous accorde, vous demandez à qui ne peut rien accorder.

XII. Pour nous, quand il nous faudrait chercher encore, quand il nous faudrait chercher toujours, où chercherions-nous ? Chez les hérétiques, où tout est étranger, tout est opposé à la vérité chrétienne, et avec qui il nous est défendu de communiquer ? Quel est le serviteur qui at-

¹ Luc, 16. — ² *Ib.* 11. — ³ *Ib.* 18. — ⁴ Matth., 7 ; Luc, 11.

tend sa nourriture d'un étranger, pour ne pas dire de l'ennemi de son maître? Et quel est le soldat, si ce n'est un déserteur, un transfuge, un rebelle, qui va demander sa solde ou une gratification à un prince qui n'est point allié du sien, à un prince ennemi? Cette femme cherchait sa drachme, mais dans sa maison; cet homme frappait, mais à la porte de son voisin; cette veuve sollicitait un juge dur à la vérité, mais après tout qui n'était pas ennemi. Que peut-on édifier avec ceux qui ne savent que détruire? Quelles lumières espérer, où tout est ténèbres? Cherchons donc chez nous et parmi les nôtres, mais seulement ce qui peut tomber en question, sans blesser la règle de la foi.

XIII. Or, voici la règle ou le symbole de notre foi; car nous allons faire une déclaration publique de notre croyance. Nous croyons qu'il n'y a qu'un seul Dieu, auteur du monde, qu'il a tiré du néant, par son Verbe engendré avant toutes les créatures. Nous croyons que ce Verbe qui est son Fils est apparu plusieurs fois aux patriarches sous le nom de Dieu; qu'il a toujours parlé par les prophètes; qu'il est descendu par l'opération de l'Esprit de Dieu le Père, dans le sein de la Vierge Marie, où il s'est fait chair; qu'il est né d'elle; que c'est notre Seigneur Jésus-Christ qui a prêché la loi nouvelle et la promesse nouvelle du royaume des cieux. Nous croyons qu'il a fait plusieurs miracles; qu'il a été crucifié; qu'il est ressuscité le troisième jour après sa mort; qu'il est monté aux cieux, où il est assis à la droite de son Père; qu'il a envoyé à sa place le Saint-Esprit, pour éclairer et conduire son Eglise; enfin qu'il viendra avec un grand appareil pour mettre les saints en possession de la vie éternelle et de la béatitude céleste, et pour condamner les méchants au feu éternel, après avoir ressuscité les corps des uns et des autres.

XIV. Voilà la règle de foi que Jésus-Christ nous a donnée, comme nous le prouverons, et sur laquelle il n'y a jamais parmi nous de disputes, sinon celles qu'élève l'hérésie et qui font les hérétiques. Non, elle ne doit jamais souffrir d'atteinte, quoi que vous cherchiez, quoi que

vous discutiez, quelque essor que vous donniez à votre curiosité. Mais si quelque chose vous paraît obscur ou équivoque, vous avez de vos frères qui ont reçu le don de la science, qui ont été instruits par des docteurs consommés; vous en avez qui, curieux comme vous, chercheront avec vous. Enfin, si vous savez ce que vous devez savoir, il vous est plus avantageux d'ignorer le reste, de peur d'apprendre ce que vous ne devez point savoir. Jésus-Christ a dit : " Votre foi vous a sauvé ¹, " et non pas l'examen et la discussion des Écritures. La loi consiste à ne pas se départir de la règle. La loi qui l'ordonne est formelle, et le salut est attaché à l'observation de la loi : la discussion vient de la curiosité, et aboutit à la stérile gloire de passer pour docte. Que la curiosité cède à la foi, la vaine gloire au salut; ou qu'ils se tiennent tranquilles, ou du moins qu'ils nous laissent tranquilles. Ne rien savoir contre la règle, c'est tout savoir.

Quand même les hérétiques ne seraient pas les adversaires de la vérité, quand même nous ne serions pas avertis de les fuir, que peut-on apprendre en conférant avec des hommes qui conviennent qu'ils cherchent encore? S'ils cherchent sérieusement, ils n'ont donc rien trouvé de certain : et ils montrent bien par là combien peu ils comptent sur ce qu'ils se vantent d'avoir trouvé. Vous qui cherchez de votre côté, si vous vous adressez à des gens qui cherchent aussi; irrésolu, incertain, aveugle, vous serez infailliblement conduit dans le précipice par des hommes également irrésolus, incertains et aveugles.

Mais lorsqu'ils font semblant de chercher; dans la vue de vous jeter dans l'inquiétude et de vous insinuer leurs erreurs, après vous avoir attirés par cet artifice; lorsque vous les voyez défendre opiniâtrement ce qu'ils disaient auparavant qu'il fallait encore chercher, déclarez-leur que vous êtes déterminés à renoncer à eux plutôt qu'à Jésus-Christ : car puisqu'ils cherchent encore, ils n'ont donc pas trouvé : ils ne croient pas, ils ne sont pas chré-

¹ Matth., 9.

tiens. Mais lorsqu'ils croient qu'ils disent qu'il faut encore chercher, pour défendre leur sentiment ; avant de le défendre, ils le désavouent donc, puisqu'ils confessent qu'ils ne croient pas encore, tandis qu'ils cherchent. Ils ne sont donc pas chrétiens de leur propre aveu. Le seraient-ils pour nous ? avec tant de fausseté, quelle foi peuvent-ils avoir ? emploient-ils le mensonge pour faire recevoir la vérité.

XV. Mais, dit-on, ils ne s'appuient que sur les Écritures ; ils ne prétendent nous convaincre que par les Écritures. Comme si on pouvait rien prouver sur les matières de la foi que par les livres de la foi ! Nous voici arrivés à ce qui est proprement l'objet de cet ouvrage : c'est à quoi tendait le préambule qu'on vient de lire. Nous allons attaquer nos adversaires dans le poste même d'où ils nous défient. Leur audace à s'armer des Écritures en impose d'abord à quelques personnes : dans le combat ils fatiguent les plus forts ; ils triomphent des faibles ; ils ébranlent les autres. C'est pourquoi nous les arrêtons dès le premier pas, en soutenant qu'ils ne sont point du tout recevables à disputer sur les Écritures. C'est là leur arsenal ; mais avant qu'ils puissent en tirer des armes, il faut examiner à qui appartiennent les Écritures, pour ne pas les laisser usurper à ceux qui n'y ont aucun droit.

XVI. On pourrait croire que je parle de la sorte par défiance de ma cause, ou dans la crainte d'engager le combat, si je n'avais pour moi de fortes raisons, et surtout l'autorité de l'Apôtre, qui doit être notre règle en ce qui regarde la foi. Il nous recommande d'éviter les questions inutiles, les nouveautés profanes ¹, et de fuir l'hérétique, « après une réprimande, et non après la dispute ². » Il interdit tellement la dispute, qu'il ne permet d'aller trouver l'hérétique que pour le réprimander, et cela une seule fois ; sans doute parce qu'il n'est pas chrétien, et qu'on ne doit pas lui faire plusieurs réprimandes, ni en présence de deux ou trois témoins, comme à un chrétien. C'est par la raison même qu'on ne doit pas disputer avec lui qu'il est

¹ I. Tim., 6 ; II. Tim., 2. — ² Tit., 3.

ordonné de le réprimander. D'ailleurs la dispute sur les Écritures n'est bonne qu'à épuiser la tête et les poumons.

XVII. L'hérésie rejette certains livres des Écritures, et ceux qu'elle reçoit comme canoniques, elle ne les reçoit pas entiers; elle les altère et par ce qu'elle en retranche et par ce qu'elle y ajoute pour les plier à son système. Ceux qu'elle reçoit entiers, elle les pervertit encore par les interprétations qu'elle imagine; car il est également contraire à la vérité d'altérer le sens ou le texte. L'audacieux novateur n'a garde de reconnaître ce qui le confond; mais il cite avec affectation tout ce qu'il a falsifié, et les passages obscurs dont il abuse. Tout versé que vous êtes dans la science de l'Écriture, qu'espérez-vous gagner par la dispute? Tout ce que vous avancerez, il le niera opiniâtrément, tandis qu'il soutiendra tout ce que vous nierez; d'une pareille conférence vous ne remporterez que beaucoup de fatigue et d'indignation.

XVIII. Celui pour qui vous vous étiez engagé dans cette discussion des Écritures, et dont vous prétendiez dissiper les doutes, se tournera-t-il du côté de l'erreur ou de la vérité? Surpris que vous n'ayez eu aucun avantage marqué; que de part et d'autre on ait nié et affirmé également, et qu'on soit resté au même point où on en était, il vous quittera peut-être encore plus indécis qu'auparavant, sans pouvoir juger où est l'hérésie. Rien de plus aisé que de rétorquer tout ce que nous avons dit. L'hérétique ne se fera pas scrupule d'assurer que c'est nous qui corrompons l'Écriture et l'interprétons mal, et que lui seul défend la cause de la vérité.

XIX. Il ne faut donc pas en appeler aux Écritures ni hasarder un combat où la victoire sera toujours incertaine, du moins le paraîtra. Mais quand même ce ne serait point là l'issue de toutes les disputes sur l'Écriture, l'ordre des choses demanderait encore qu'on commençât par examiner ce qui va nous occuper: à qui appartiennent les Écritures et la foi, de qui est-elle émanée, par qui, quand, et à qui a été donnée la doctrine qui fait les chrétiens; car où nous verrons la vraie doctrine du christia-

nisme, là indubitablement se trouvent aussi les vraies Écritures, les vraies interprétations, les vraies traditions chrétiennes.

XX. Quel que puisse être notre Seigneur Jésus-Christ (qu'il me permette de parler ainsi dans ce moment); quel que soit le Dieu dont il est le Fils; quelle que soit la nature du Dieu-Homme, la foi dont il est l'auteur, la récompense qu'il promet; lui-même, tandis qu'il était sur la terre, soit dans ses discours au peuple, soit dans ses instructions particulières à ses disciples, il a enseigné ce qu'il était, ce qu'il avait été, les volontés de son Père, dont il était chargé, et ce qu'il exigeait des hommes. Parmi ses disciples, il en choisit douze pour l'accompagner et pour devenir dans la suite les docteurs des nations. L'un d'entre eux ayant été retranché de ce nombre, il commanda aux onze autres, lorsqu'il retourna à son père après sa résurrection, d'aller enseigner toutes les nations et de les baptiser au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit. Aussitôt après, les apôtres (ce nom signifie envoyés) ayant choisi Matthias, sur qui tomba le sort, pour remplacer le traître Judas, selon la prophétie de David ¹, et ayant reçu avec le Saint-Esprit qui leur avait été promis, le don des langues et des miracles, ils prêchèrent la foi en Jésus-Christ, et ils établirent des Églises, d'abord dans la Judée; ensuite s'étant partagé l'univers, ils annoncèrent la même foi et la même doctrine aux nations, et fondèrent des Églises dans les villes.

C'est de ces Églises que les autres ont emprunté la semence de la doctrine, et qu'elles l'empruntent encore tous les jours, à mesure qu'elles se forment. Par cette raison, on les compte aussi parmi les Églises apostoliques, dont elles sont les filles. Tout se rapporte nécessairement à son origine; c'est pourquoi un si grand nombre d'Églises si considérables, sont censées la même Église, la première de toutes, fondée par les apôtres, et la mère de toutes les autres. Toutes sont apostoliques, toutes ensem-

¹ Ps., XL, 10.

ble ne font qu'une seule Église, par la communication de la paix, la dénomination de frères, et les liens de l'hospitalité qui unissent tous les fidèles. Tout ce que venons de dire a pour base l'unité de la foi et de l'enseignement que prouvent toutes ces Églises.

XXI. Voici comme nous tirons de là notre seconde prescription. Si notre Seigneur Jésus-Christ a envoyé ses apôtres pour prêcher, il ne faut donc point recevoir d'autres prédicateurs; parce que personne ne connaît le Père que le Fils, et ceux à qui le Fils l'a révélé, et parce que le Fils ne l'a révélé qu'aux apôtres, envoyés pour prêcher ce qu'il leur a révélé.

Mais qu'ont prêché les apôtres, c'est-à-dire que leur a révélé Jésus-Christ? Je prétends, fondé sur la même prescription, qu'on ne peut le savoir que par les Églises que les apôtres ont fondées, et qu'ils ont instruites de vive voix, et ensuite par leurs lettres. Si cela est, il est incontestable que toute doctrine qui s'accorde avec la doctrine de ces Églises apostoliques et matrices, aussi anciennes que la foi, est la véritable, puisque c'est celle que les Églises ont reçue des apôtres, les apôtres de Jésus-Christ, Jésus-Christ de Dieu; et que toute autre doctrine par conséquent ne peut être que fausse, puisqu'elle est opposée à la vérité des Églises, des apôtres, de Jésus-Christ et de Dieu.

Il ne nous reste qu'à démontrer que notre doctrine dont nous avons présenté plus haut l'abrégé, vient des apôtres, et que, par une conséquence nécessaire, toutes les autres sont fausses. Nous communiquons avec les Églises apostoliques, parce que notre doctrine ne diffère en rien de la leur: voilà notre démonstration.

XXII. Mais comme elle est si claire et si précise qu'elle ne laisse rien à répliquer, quand elle a été mise dans tout son jour, avant de le faire, écoutons ce que peuvent opposer nos adversaires pour affaiblir cette prescription. Ils ont coutume de faire deux objections contradictoires mais tout aussi extravagantes l'une que l'autre. « Les apôtres n'ont pas tout su. Les apôtres ont tout su, sans

doute, mais ils n'ont pas pour cela tout enseigné à tous..

C'est donc Jésus-Christ même qu'ils accusent d'avoir choisi ses disciples ou peu instruits, ou peu fidèles. Mais quel est l'homme sensé qui pourra soupçonner d'ignorance les disciples du Seigneur, qu'il avait donnés pour maîtres à l'univers, qu'il avait eus dans sa compagnie tous les jours de sa vie mortelle, à qui il expliquait en particulier tout ce qui avait besoin d'éclaircissement, leur disant qu'il leur était accordé de pénétrer des secrets inaccessibles à la multitude ? Qu'est-ce qui a pu être caché à Pierre, ainsi appelé, parce que sur lui, comme sur la pierre fondamentale, fut bâtie l'Église ; à Pierre qui avait reçu, avec les clefs du royaume des cieux, le pouvoir de lier et de délier, tant dans les cieux que sur la terre ? Qu'est-ce qui a pu être caché à Jean, le disciple bien-aimé, sur le sein de qui le Sauveur se reposait, à qui seul il montra le traître Judas, et qu'enfin il substitua à lui-même, pour tenir lieu de fils à Marie ? Qu'aurait voulu cacher Jésus-Christ aux trois apôtres, à qui il avait fait voir sa gloire, Moïse et Élie, et à qui il avait fait entendre du ciel la voix de son Père ; non pas qu'il rejetât les autres, mais parce que « le témoignage de trois personnes suffit pour constater un fait ¹ ! » Enfin ceux à qui il avait daigné expliquer toutes les Écritures, dans le chemin même, après sa résurrection, ont-ils pu rien ignorer ?

Il est vrai que le Sauveur avait dit auparavant à ses apôtres : « J'aurais encore à vous parler de bien des choses ; mais vous ne pouvez pas les porter à présent ². » Mais aussi il ajouta : « Lorsque l'esprit de vérité sera venu, il vous enseignera lui-même toute vérité. » Il marquait clairement par là qu'ils n'ignoreraient plus rien lorsqu'ils seraient remplis de l'Esprit saint qu'il leur promettait. Il ne manqua pas d'accomplir sa promesse. Les Actes des Apôtres nous apprennent la descente du Saint-Esprit sur les apôtres ³. Ceux qui ne reçoivent pas ce livre ne peuvent se vanter d'avoir été instruits par le

¹ Matth., 18. — ² Joan., 16. — ³ Act. Apost., 2.

Saint-Esprit, puisqu'ils ne reconnaissent point que le Saint-Esprit ait été envoyé aux fidèles. Ils sont même hors d'état de défendre l'Eglise, puisqu'ils ne sauraient prouver quand ni comment elle fut établie. Mais ils aiment mieux s'ôter à eux-mêmes les preuves des vérités qu'ils conservent, que d'en fournir d'invincibles contre les erreurs qu'ils y ont mêlées.

XXIII. Ils objectent, pour prouver cette prétendue ignorance des apôtres, que Pierre et tous ceux qui l'accompagnaient furent repris par Paul. « C'est une preuve sans réplique, disent-ils, et que les premiers ignoraient quelque chose, et que d'autres dans la suite eurent des connaissances plus étendues, tels que Paul, qui en conséquence reprit ses anciens. »

Nous pourrions leur répondre : Puisque vous rejetez les Actes des Apôtres, il vous faudrait d'abord montrer qui est ce Paul, ce qu'il était avant son apostolat, et comment il y est parvenu, d'autant plus que vous vous prévaliez de son autorité pour bien d'autres choses. Que Paul atteste que de persécuteur il est devenu apôtre, cela ne suffit point pour quiconque ne croit qu'après un mûr examen. Le Sauveur lui-même n'a pas voulu en être cru sur son témoignage.

Mais qu'ils croient, j'y consens, sans l'autorité des Écritures, pour croire contre les Écritures : il ne leur servira de rien d'alléguer que Pierre a été repris par Paul s'ils ne prouvent en même temps que Paul a introduit un Évangile différent de celui de Pierre et des autres apôtres¹. Bien loin de là, Paul, de persécuteur changé en apôtre, est conduit et présenté aux frères, comme un d'entre eux, par les frères mêmes qui avaient reçu la doctrine et la foi des apôtres : ensuite il va à Jérusalem, comme il le raconte lui-même, pour voir Pierre² : c'était à la fois son droit et son devoir, comme collègue de Pierre dans le ministère de la prédication du même Évangile ; car les fidèles sans doute n'auraient pas vu

¹ Gal., 1. — ² Ib. 2.

avec tant d'étonnement le persécuteur devenu prédicateur s'il eût prêché un Évangile contraire au leur. Ils n'auraient pas non plus glorifié Dieu de ce que son ennemi Paul était venu parmi eux. Ils ne lui auraient pas donné la main en signe d'amitié, d'union et de conformité de sentiments. Et s'ils partagèrent les fonctions du ministère entre Pierre et Paul, ce n'était pas que les deux apôtres eussent prêché deux Évangiles différents, mais pour qu'ils prêchassent le même à différents peuples, Pierre aux Juifs, Paul aux gentils.

Au reste, si Pierre a été repris de ce qu'après avoir vécu avec les gentils, il s'en séparait par respect humain, c'était une faute de conduite, et non pas une erreur dans la doctrine. Aussi n'annonçait-il pas un autre Dieu que le Créateur, un autre Christ que le fils de Marie, une autre espérance que la résurrection.

XXIV. Je n'aspire pas assurément à la gloire ; pour parler plus juste, je n'aurai pas la témérité de faire combattre ensemble deux apôtres : mais comme nos adversaires ne nous objectent cette réprimande de Paul que pour rendre suspecte la doctrine de Pierre, je répondrai, pour celui-ci, que Paul lui-même a dit qu'il s'était fait tout à tous, Juif pour les Juifs, gentil pour les gentils, afin de les gagner tous. Ainsi les apôtres, eu égard aux motifs, aux circonstances des temps et des personnes, blâmaient certaines choses, qu'ils faisaient eux-mêmes dans des circonstances différentes. Pierre aurait pu reprendre à son tour Paul de ce que défendant la circoncision il avait cependant fait circoncire Timothée. C'est à ceux qui jugent les apôtres à peser toutes ces considérations. Du moins on accordera que Pierre et Paul furent réunis dans le martyre.

Quoique Paul, ravi au troisième ciel, y ait appris de grands mystères², cela n'a pu apporter de changement dans sa prédication, puisqu'ils étaient de nature à n'être révélés à personne. Si cependant ils sont venus à

¹ I. Cor., 9. — ² II. Ib. 12.

la connaissance de quelqu'un, et que des hérétiques se vantent de les soutenir, il faut aussi qu'ils conviennent que Paul a violé le secret, ou qu'ils nous fassent voir quelque autre, ravi au ciel depuis, qui ait eu permission de publier ce qu'il était ordonné à Paul de taire.

XXV. Mais, comme nous l'avons dit, c'est une égale folie, en avouant que les apôtres n'ont rien ignoré, et qu'ils n'ont pas prêché de doctrines opposées, de prétendre cependant qu'ils n'ont point communiqué à tous tout ce qu'ils savaient; mais qu'ils ont enseigné certaines choses publiquement et à tout le monde, et d'autres en secret et à un petit nombre de personnes seulement. On se fonde sur ce que Paul a dit à Timothée : « Gardez le dépôt ¹; » et ailleurs : « Gardez le précieux dépôt ². » Mais quel est ce dépôt secret qu'on prétend renfermer une doctrine nouvelle? Est-cé le précepte dont il dit : « Je vous recommande ce précepte, mon fils Timothée ³; » ou cet autre dont il parle en ces termes : « Je vous recommande devant Dieu ⁴, qui donne la vie à tout, et devant Jésus-Christ, qui a rendu sous Ponce Pilate un témoignage éclatant à la vérité, de garder ce précepte? »

Mais quel est donc ce précepte? Il est aisé de voir par ce qui précède et ce qui suit qu'il ne s'agit nullement de je ne sais quelle doctrine cachée; que l'apôtre insiste au contraire sur l'obligation de n'en pas recevoir d'autre que celle qu'il avait apprise à son disciple, et sans doute en public, « en présence d'un grand nombre de témoins ⁵, » dit-il. Peu nous importe que, selon nos adversaires, il n'entende point l'Église par ce grand nombre de témoins : il nous suffit que ce qui se dit devant un grand nombre de témoins n'est rien moins que secret. Et quand Paul recommande à Timothée « de confier ce qu'il a entendu de lui à des hommes fidèles, et capables d'en enseigner d'autres ⁶, » il ne saurait non plus désigner par là un Évangile secret, puisque c'est devant plusieurs témoins qu'il a parlé à son disciple ⁷. Du reste, ce n'est pas sans raison

¹ I. Tim., 6. — ² II. Ib., 2. — ³ Ib., 1. — ⁴ I. Ib., 6. — ⁵ Ib., —
⁶ II. Tim., 2. — ⁷ Voyez la II^e épître à Timothée, c. 2.

qu'il avertit ceux à qui il commet le ministère de l'Évangile de s'en acquitter avec discernement et avec prudence, pour ne pas, selon la parole de Jésus-Christ, « donner les choses saintes aux chiens, et jeter les perles devant les pourceaux ¹. »

XXVI. Jésus-Christ parlait en public, et n'a jamais demandé qu'on tînt secret aucun article de sa doctrine : il disait au contraire à ses disciples : « Ce que vous entendez en particulier et dans les ténèbres, prêchez-le au grand jour et sur les toits ². » Il donnait à entendre la même chose dans une parabole, « qu'il ne fallait pas enfouir une mine ³, » c'est-à-dire cacher sa parole, au lieu de lui faire porter du fruit. Il remarquait, « qu'on ne mettait point la lumière sous un boisseau, mais sur le chandelier, pour éclairer toute la maison. ⁴ » Les apôtres n'auraient point entendu tout cela, ou n'en auraient tenu aucun compte, s'il était vrai qu'ils eussent caché une partie de la lumière, c'est-à-dire de la parole de Dieu et de l'Évangile. Ils ne redoutaient ni la fureur des Juifs, ni celle des païens. Et comment n'eussent-ils pas parlé librement dans l'Église, tandis qu'ils parlaient avec tant de hardiesse au milieu des synagogues et dans tous les lieux publics? Jamais ils n'auraient converti les Juifs ni persuadé les païens, s'ils ne leur eussent expliqué avec ordre et avec clarté la religion qu'ils leur annonçaient. On n'imaginera pas non plus qu'ils aient caché aux Églises qui croyaient déjà les dogmes qu'ils confiaient en secret à un petit nombre de personnes. Quand même ils auraient tenu des conférences particulières sur la foi, il est contre toute vraisemblance qu'on y enseignât un symbole de foi différent de celui qu'ils avaient enseigné publiquement; qu'ils annonçassent un Dieu dans l'Église, et un autre Dieu dans les maisons; un Christ en public, et un autre Christ en secret; une résurrection pour la multitude, et

¹ Matth., 7. — ² *Ib.* 10. — ³ La *mine* grecque au temps de Jésus-Christ valait 100 drachmes, ou 88 fr. de notre monnaie actuelle. Avant Alexandre, les 100 drachmes valait 7 fr. de plus. — ⁴ *Ib.*, 5; Marc, 4; Luc, 8, 11.

une résurrection particulière pour quelques personnes choisies. Les apôtres, dans leurs épîtres, ne recommandent-ils pas instamment aux fidèles de tenir tous un seul et même langage, sans souffrir jamais de schisme ni de division, parce que tous les ministres de l'Évangile, soit Paul ou tout autre, enseignaient absolument la même doctrine? Ils se souvenaient du précepte de leur divin Maître : « Dites, cela est, cela n'est pas, oui ou non : ce que vous ajouteriez de plus vient d'un mauvais principe ¹. » Il voulait qu'il régnât une parfaite uniformité dans leur enseignement.

XXVII. Il n'est donc pas croyable que les apôtres aient ou ignoré ou caché quelque chose de la doctrine qu'ils étaient chargés de prêcher : mais peut-être que les Églises ne l'aurent pas entendue ; car il n'est point de chicanes auxquelles nous ne soyons exposés de la part des hérétiques. Il est certain, disent-ils, que les Églises ont été reprises par l'apôtre. « O Galates insensés ! s'écrie-t-il, qui vous a donc aveuglés?... Vous couriez si bien, qui vous a arrêtés ²? » Et dès le début de l'épître : « Je m'étonne que vous ayez abandonné sitôt celui qui vous a appelés à sa grâce pour suivre un autre Évangile ³. » Il écrit aux Corinthiens, « qu'ils sont encore charnels ⁴ ; que c'est pour cela qu'il ne leur donne que du lait, et qu'ils ne sont pas en état de prendre une nourriture solide ; qu'ils se flattent de savoir quelque chose, tandis qu'ils ne savent pas même comment il faut savoir. »

Nous convenons que ces Églises ont été reprises ; mais n'y a-t-il pas lieu de présumer qu'elles se sont corrigées? D'ailleurs, nous les voyons aujourd'hui unies de communion avec les Églises dont l'apôtre loue la foi, la science et la conduite, et pour lesquelles il rend grâces à Dieu.

XXVIII. Supposons, si vous voulez, que toutes les Églises se soient trompées ; que l'apôtre lui-même se soit trompé en leur rendant témoignage ; que le Saint-Esprit n'ait eu soin d'instruire de la vérité aucune des Églises, lui que Jésus-Christ avait envoyé, avait demandé à son Père

¹ Matth., 15. — ² Gal., 3, 5. — ³ Ib., 5. — ⁴ I. Cor., 3, 8.

pour être le docteur de la vérité ; supposons que le ministre de Dieu, le vicaire de Jésus-Christ, ait oublié totalement les fonctions qu'il avait à remplir, laissant les Églises croire et entendre tout autre chose que ce qu'il avait enseigné lui-même par l'organe des apôtres : est-il vraisemblable que tant et de si nombreuses Églises se soient réunies pour la même erreur ? Où doit se rencontrer une diversité prodigieuse, la parfaite uniformité ne saurait régner ; l'erreur aurait nécessairement varié. Non, ce qui se trouve le même parmi un très-grand nombre n'est point erreur, mais tradition. Qui osera faire remonter l'erreur à la source de la tradition ?

XXIX. Mais de quelque part que vienne l'erreur, elle a donc régné jusqu'à ce qu'elle ait été détruite par l'hérésie. La vérité attendait donc que les marcionites et les valentiniens vinsent la délivrer ! Cependant on prêchait mal, on croyait mal, tant de milliers de milliers étaient mal baptisés, tant d'œuvres de foi mal faites, tant de prodiges mal opérés, tant de dons surnaturels mal conférés, tant de sacerdoces et de ministères mal exercés, tant de martyres enfin mal couronnés. Et si ce n'était ni mal ni en vain, comment donc pouvait-il y avoir une religion, un culte de Dieu, avant que Dieu fût connu des chrétiens, avant qu'on eût trouvé le Christ ? Comment l'hérésie existait-elle avant la véritable doctrine, puisqu'en toutes choses la vérité précède l'image, l'ombre suit le corps ? Mais quelle absurdité de prétendre que l'hérésie est antérieure à la véritable doctrine, qui nous a annoncé qu'il y aurait des hérésies, et qui nous avertit de les éviter !

C'est à l'Église, depositaire de cette doctrine, qu'il est dit, ou plutôt c'est cette doctrine même qui dit à l'Église : « Si un ange vient du ciel vous annoncer un autre Évangile que celui que je vous ai annoncé, qu'il soit anathème ¹. »

XXX. Où était alors Marcion, ce pilote du Pont-

¹ Gal., 1.

Euxin, ce stoïcien zélé? Où était Valentin le platonicien? Car il est constant qu'ils vivaient il n'y a pas longtemps sous Antonin, et qu'ils professèrent la doctrine catholique dans l'Église romaine sous le pontificat de saint Eleuthère, jusqu'à ce que leur caractère inquiet et leurs opinions, qui séduisaient les fidèles, les firent chasser de l'Église par deux fois l'un et l'autre, et Marcion même avec deux cents sesterces qu'il avait apportés. Depuis ce moment ils répandirent plus que jamais le venin de leurs hérésies. Enfin Marcion ayant abjuré ses erreurs, on consentit à lui donner la paix, sous la condition, qu'il accepta, de ramener à l'Église ceux qu'il lui avait enlevés; mais la mort ne lui en laissa pas le temps.

Il fallait, nous le répétons, qu'il y eût des hérésies. Ce n'est pas à dire pour cela que l'hérésie soit un bien, comme s'il ne fallait pas qu'il y eût aussi du mal. « Eh! n'a-t-il pas fallu que notre Seigneur fût trahi? Cependant malheur au traître ¹. » Qu'on n'essaie donc pas de justifier par là l'hérésie.

Pour en venir à Apelle, il est encore plus moderne que Marcion, qui fut son maître. Ayant eu commerce avec une femme, au mépris de la continence marcionienne, et ne pouvant pas soutenir les regards de son saint maître, il s'enfuit à Alexandrie. De retour quelques années après, sans s'être corrigé, à cela près qu'il n'était plus marcionite, il se laissa séduire par une autre femme. C'est cette Philumène, dont nous avons déjà parlé, qui devint ensuite une infâme prostituée: elle l'obséda à un tel point qu'il écrivit sous sa dictée des révélations. Il y a encore des gens qui se souviennent d'avoir vu ces personnages: nous voyons même à présent leurs disciples et leurs successeurs; de sorte qu'il n'est pas possible d'en imposer sur le temps où ils ont vécu. D'ailleurs, comme dit notre Seigneur, ils se font assez connaître par leurs œuvres: puisque Marcion a séparé le Nouveau Testament de l'Ancien, il est postérieur à ce qu'il a séparé, et qui était par

¹ Luc, 24; Matth., 26.

conséquent uni avant la séparation, comme avant celui qui l'a faite.

De même Valentin, qui ne se contente pas d'interpréter singulièrement les Écritures, mais qui prétend les corriger, sous prétexte qu'elles étaient autrefois corrompues, reconnaît donc par là qu'elles existaient avant lui.

Je ne nomme que ceux-ci, comme les plus insignes faussaires. Quant à un certain Nigidius, à Hermogène et à tant d'autres, dont l'occupation unique est de pervertir, qu'ils produisent les titres de leur mission. S'ils prêchent un autre dieu que le nôtre, comment peuvent-ils se servir contre celui-ci de son nom et de ses Écritures? si c'est le même, pourquoi le prêchent-ils autrement? Qu'ils prouvent donc qu'ils sont de nouveaux apôtres; que Jésus-Christ est descendu une seconde fois sur la terre; qu'il a de nouveau enseigné; que de nouveau il a été crucifié, est mort et ressuscité; que de plus il leur a communiqué le pouvoir d'opérer les mêmes prodiges que lui-même : c'est à ces traits que nous reconnaissons les vrais apôtres de Jésus-Christ. Mais je ne dois pas taire les prodiges de ces nouveaux apôtres, malheureux imitateurs des apôtres de Jésus-Christ : ceux-ci rendaient la vie aux morts, et les autres donnent la mort aux vivants.

XXXI. Revenons à ce principe que la vérité a existé dès le commencement, et que l'erreur n'est venue qu'après. Dieu sème d'abord le bon grain, et le diable, son ennemi, vient ensuite y mêler l'ivraie ¹. Cette parabole désigne manifestement des doctrines opposées. La parole de Dieu, dans le même chapitre, est appelée semence. Il suffit donc de faire attention à l'ordre des temps pour conclure que ce qui a été enseigné le premier est vrai et divin, et que ce qui a été ajouté depuis est faux et étranger. Voilà ce qui confondra à jamais toutes les hérésies-modernes, dont aucune ne saurait se répondre à elle-même d'avoir la vérité de son côté.

¹ Matth., 13; — Marc, 4.

XXXII. Au reste si quelques-unes de ces sectes osent se dire contemporaines des apôtres pour paraître en venir, faites-nous donc voir, leur répondons-nous, l'origine de vos Églises, l'ordre et la succession de vos évêques, en sorte que vous remontiez jusqu'aux apôtres, ou jusqu'à l'un de ces hommes apostoliques qui ont persévéré jusqu'à la fin dans la communion des apôtres, car c'est ainsi que les Églises vraiment apostoliques justifient qu'elles le sont. Ainsi l'Église de Smyrne montre Polycarpe que Jean lui a donné pour évêque, l'Église de Rome Clément ordonné par Pierre. Toutes nous montrent de même ceux que les apôtres ont établis leurs évêques, et par le canal de qui elles ont reçu la semence de la doctrine apostolique. Que les hérétiques inventent du moins quelque chose de semblable. Après tant de blasphèmes tout leur est permis, mais ils auront beau inventer, ils ne gagneront rien : car leur doctrine, rapprochée de celle des apôtres, prouve assez par son opposition qu'elle n'a pour auteur ni un apôtre ni un homme apostolique. Les apôtres n'ont pu être opposés les uns aux autres dans leur enseignement ; les hommes apostoliques n'ont pu l'être aux apôtres, si vous exceptez ceux qui les ont abandonnés. Oui, que les hérétiques montrent la conformité de leur doctrine à la doctrine apostolique ; c'est le défi que leur font ces Églises trop modernes pour avoir pu être fondées par les apôtres et par leurs successeurs immédiats, ou qui même s'établissent tous les jours ; mais comme elles professent la même foi, elles n'en sont pas moins regardées comme apostoliques, à cause de la consanguinité de la doctrine.

Toutes les hérésies sont donc sommées par nos Églises de justifier par leur doctrine ou par leur origine qu'elles sont apostoliques, comme elles le prétendent ; mais elles ne sauraient justifier ce qui n'est point. La différence de leur doctrine démontre au contraire qu'elles ne sont rien moins qu'apostoliques : c'est pourquoi aucune Église apostolique ne les reçoit à la paix et à la communion. Je vais à présent passer en revue leur doctrine, qui remonte

au temps des apôtres, puisque les apôtres l'avaient découverte et anathématisée. Pourront-elles échapper à leur condamnation, après qu'elles seront convaincues ou d'avoir existé dès lors, ou du moins de sortir des hérésies qui existaient dès lors ?

XXXIII. Paul, dans sa première épître aux Corinthiens, condamne les hérétiques qui nient ou révoquent en doute la résurrection : c'était l'erreur des sadducéens, adoptée en partie par Marcion, Apelle, Valentin, et les autres qui rejettent la résurrection des corps. Dans l'épître aux Galates, il s'élève contre les observateurs et les partisans de la circoncision et de la loi : c'est l'hérésie d'Ébion. Instruisant Timothée, il censure ceux qui défendent le mariage : Marcion et son disciple Apelle le défendent.

Il reprend aussi les sectaires qui soutiennent que la résurrection est déjà faite ; les Valentiniens l'assurent par rapport à eux. Lorsqu'il parle de généalogies sans fin, on reconnaît aussitôt Valentin : suivant lui un je ne sais quel Éon, à qui il donne un nom bizarre et même plusieurs noms, engendre de « sa grâce le sens et la vérité ; » le sens et la vérité produisent « le verbe et la vie ; » qui engendrent « l'homme et l'Église. » Voilà la première huitaine d'Éons, dont naquirent dix autres Éons, et enfin douze, appelés des noms les plus singuliers, pour compléter la fable des trente Éons. L'apôtre, blâmant ceux qui rendent un culte aux éléments, désigne Hermogène, qui imagine une matière éternelle, qu'il met en parallèle avec le Dieu éternel, et qu'il fait la mère et la déesse des éléments : il n'est pas étonnant après cela qu'il lui rende aussi un culte.

Jean, dans l'Apocalypse ¹, menace ceux qui mangent des viandes offertes aux idoles, et qui s'abandonnent à l'impureté : il y a actuellement encore d'autres nicolaïtes, qu'on appelle caïniens. Et dans ses épîtres, il traite d'antechrist quiconque nie que Jésus se soit incarné ² et ne le

¹ Apoc., 9. — ² I. Joan., 2, 4 ; II. *Ib.*

reconnaît pas pour le Fils de Dieu. Marcion soutient la première erreur, Ébion la seconde. L'apôtre Pierre regardait comme une espèce d'idolâtrie, et condamna dans Simon la magie qui rend un culte aux anges.

XXXIV. Voilà, ce me semble, les différentes sortes de fausses doctrines qui étaient déjà connues du temps des apôtres, comme les apôtres eux-mêmes nous l'apprennent. Cependant, parmi tant de sectes perverses, il n'en est pas une qui ait osé s'attaquer au Dieu créateur de l'univers. Personne n'avait osé soupçonner même un autre Dieu : c'était plutôt sur le Fils que sur le Père qu'on se permettait des doutes ; jusqu'à ce que Marcion, outre le Créateur, imagina un autre Dieu, qui est le bon principe ; jusqu'à ce qu'Apelle soutint que le Créateur était un ange du souverain Dieu, d'une substance ignée, le Dieu de la loi et des Juifs, jusqu'à ce que Valentin sema, pour ainsi dire, ses Éons, et fit naître le Dieu créateur de la substance défectueuse d'un d'entre eux.

C'est à eux, et à eux seuls qu'ont été révélés les mystères de la Divinité. Le diable, ce superbe rival de Dieu, les a éclairés au point que, contre la parole du Sauveur, il a rendu les disciples plus savants que le maître dans ces sciences empoisonnées. Que les hérésies choisissent donc les temps auxquels elles voudront rapporter leur origine ; il n'importe, puisque jamais elles ne prouveront qu'elles viennent de la vérité. D'abord celles dont les apôtres n'ont point parlé n'étaient pas de leur temps, autrement ils n'eussent pas manqué d'en faire mention, pour les condamner, et celles qui étaient de leur temps, ils les ont en effet condamnées. Soit que les hérésies de nos jours soient les mêmes pour le fond, mais seulement plus polies et plus raffinées, elles se voient dès les temps apostoliques frappées d'anathème : soit qu'elles n'aient fait qu'emprunter quelques dogmes de ces anciennes sectes, dès qu'elles partagent leur doctrine, elles doivent aussi partager leur condamnation.

Quant aux hérésies qui n'auraient rien de commun avec celles qui ont été déjà proscrites, leur nouveauté seule

fait leur condamnation. C'est ici qu'a lieu l'argument invincible de prescription. Dès que les apôtres n'en ont point parlé, elles sont indubitablement fausses, et du nombre des erreurs que les apôtres ont prédites.

XXXV. Par cet argument nous écartons, nous confondons toutes les hérésies, soit postérieures aux apôtres, soit contemporaines même des apôtres, dès là qu'elles ne s'accordent pas avec la doctrine des apôtres, dès là que les apôtres les ont désignées et condamnées, ou nommément, ou autrement; qu'elles répondent enfin, qu'elles opposent aussi la prescription à notre doctrine. Si elles nient que notre doctrine soit la véritable, qu'elles le prouvent comme nous l'avons prouvé de la leur; qu'elles nous apprennent donc où il faut chercher la vérité, puisqu'il est constant qu'elle ne se trouve pas chez elles.

Notre doctrine est la plus ancienne de toutes; elle est donc la véritable: la vérité est la première partout. Les apôtres, loin de condamner notre doctrine, la soutiennent; car ne la condamnant point, après avoir condamné toute doctrine étrangère, ils témoignent assez qu'ils la soutiennent, parce qu'ils la regardent comme leur propre doctrine.

XXXVI. Mais voulez-vous satisfaire une louable curiosité qui a pour objet le salut? Parcourez les Églises apostoliques où président encore et dans les mêmes places les chaires des apôtres, où, lorsque vous entendrez la lecture de leurs lettres originales, vous croirez les voir eux-mêmes, entendre le son de leur voix. Êtes-vous près de l'Achaïe, vous avez Corinthe; de la Macédoine, vous avez Philippes et Thessalonique. Passez-vous en Asie, vous avez Éphèse, êtes-vous sur les fontières de l'Italie, vous avez Rome, à l'autorité de qui nous sommes aussi à portée de recourir. Heureuse Église, dans le sein de qui les apôtres ont répandu et leur doctrine et leur sang! où Pierre est crucifié comme son Maître, où Paul est couronné comme Jean-Baptiste, d'où Jean l'évangéliste, sorti de l'huile bouillante sain et sauf, est relégué dans une île.

Voyons donc ce qu'a appris et ce qu'enseigne Rome, et en quoi elle communique particulièrement avec les

Églises d'Afrique. Elle croit en un seul Dieu créateur de l'univers, en Jésus-Christ son Fils né de la vierge Marie ; et confesse la résurrection de la chair : elle reçoit avec la loi et les prophètes les Évangiles et les Lettres des apôtres. Voilà les sources où elle puise sa foi : elle fait renaître ses enfants dans l'eau ; elle les revêt du Saint-Esprit ; elle les nourrit de l'Eucharistie, les exhorte au martyre, et rejette quiconque ne professe pas cette doctrine. C'est cette doctrine, je ne dis plus qui nous annonçait des hérésies pour les temps à venir, mais de qui elles sont sorties ; il est vrai que du moment qu'elles se sont élevées contre elle, elles ne lui appartiennent plus. Du noyau d'un fruit doux et nécessaire, de l'olive, des grains de la figue la plus exquise, viennent des plantes trompeuses et stériles, des oliviers et des figuiers sauvages. De même les hérésies, quoique nées dans notre fond, nous sont absolument étrangères : la semence de la vérité a dégénéré chez elles, et le mensonge en a fait comme autant de plantes sauvages.

XXXVII. S'il est certain que la vérité ne peut se trouver que du côté de ceux qui suivent religieusement la règle de foi donnée à l'Église par les apôtres, aux apôtres par Jésus-Christ, à Jésus-Christ par Dieu même, nous sommes donc fondés à soutenir que les hérétiques ne doivent pas être admis à disputer sur les Écritures, puisque nous prouvons, sans le secours des Écritures, qu'ils sont absolument étrangers aux Écritures ; car ils ne sauraient être chrétiens dès là qu'ils sont hérétiques, et qu'ils ne tiennent pas de Jésus-Christ ce qu'ils ont choisi de leur autorité privée et comme hérétiques. Or, n'étant pas chrétiens, ils n'ont aucun droit aux Écritures des chrétiens.

Qui êtes-vous ? peut leur dire l'Église. Depuis quand et d'où êtes-vous venus ? Que faites-vous chez moi n'étant pas des miens ? A quel titre, Marcion, coupez-vous ma forêt ? Qui vous a permis, Valentin, de détourner mes canaux ? Qui vous autorise, Apelle, à ébranler mes bornes ? Comment osez-vous semer et vivre ici à discrétion ?

C'est mon bien. Je suis en possession depuis longtemps, je suis en possession la première ; je descends des anciens possesseurs , et je prouve ma descendance par des titres authentiques , je suis héritière des apôtres , et je jouis conformément aux dispositions de leur testament , aux charges du fidéicommis , au serment que j'ai prêté. Pour vous , ils vous ont renoncés et déshérités comme étrangers et comme ennemis. Mais pourquoi les hérétiques sont-ils étrangers et ennemis des apôtres ? parce que la doctrine que chacun d'eux a inventée ou adoptée suivant son caprice est directement opposée à la doctrine des apôtres.

XXXVIII. Mais où l'on remarque cette opposition doit se trouver sans doute l'altération des Écritures. Ceux qui ont formé le projet de changer l'enseignement se sont vus forcés d'en changer aussi les sources. Eh ! comment introduire une nouvelle doctrine sans avoir de quoi la fonder !

Mais comme la corruption de la doctrine supposait déjà celle des livres dépositaires de la doctrine , nous ne pouvions non plus la conserver pure et saine sans conserver ces livres dans toute leur intégrité. Nos Écritures auraient-elles donc contenu quelque chose qui nous fût contraire ? Aurions-nous eu besoin , pour nous en débarrasser , pour établir des systèmes qu'elles renversaient , de changer , de tronquer , d'interpoler ? Ce que nous sommes , les Écritures le sont , et dès leur origine . Nous sommes chrétiens par elles , avant qu'il y eût rien qui nous fût contraire , avant que vous eussiez pu les altérer.

Toute altération a pour principe la haine et l'envie , nécessairement postérieures et étrangères à l'objet altéré. Ainsi un homme sensé ne pourra jamais se persuader que nous , qui sommes nés avec les Écritures , nous les ayons corrompues plutôt que leurs ennemis , qui sont venus après elles. L'un en effet a corrompu le texte , l'autre le sens. Et bien que Valentin semble recevoir l'Ancien Testament tout entier , dans le fond il n'est pas moins ennemi de la vérité que Marcion ; il est plus artificieux. Marcion , le fer

à la main au lieu de crayon , a mis en pièces toutes les Écritures pour donner du poids à son système. Valentin a eu l'air de les épargner , et de chercher moins à les accommoder à ses erreurs qu'à concilier ses erreurs avec elles ; et cependant il a plus interpolé que Marcion , en ôtant à tous les mots leur énergie et leur signification naturelle , pour leur donner des sens forcés , et en imaginant tous ces êtres invisibles et fantastiques.

XXXIX. Ce sont là les esprits pervers avec qui nous avons à combattre , que nous devons par conséquent connaître : ils sont nécessaires à la foi pour faire le discernement des élus et des réprouvés. C'est pour cette raison qu'ils ont tant de talent et de facilité pour imaginer et construire l'édifice de leurs hérésies. Au reste il n'y a rien là d'étonnant et de singulier ; puisque nous voyons qu'on tire des livres profanes à peu près le même parti qu'ils tirent de nos Écritures. Ne vient-on pas de trouver dans la fable de Virgile une autre fable , en adaptant le sujet aux vers , les vers au sujet ? Osidius Géta n'a-t-il pas emprunté de Virgile sa tragédie de *Médée* tout entière ? J'ai un parent qui s'est amusé à chercher dans le même poète l'explication du Tableau de Cébès ¹. Les *Centons* d'Homère ne sont autre chose que des poèmes composés de vers d'Homère pris de différents endroits qu'on a su réunir en un corps.

Les Écritures divines offrent un champ bien plus vaste pour toutes sortes de sujets. Aussi je ne crains pas d'avancer que c'est par une permission particulière de Dieu qu'elles ont été composées de manière que les hérétiques puissent y trouver la matière de toutes leurs erreurs. Nous y lisons qu'il faut qu'il y ait des hérésies ; et il ne peut y avoir d'hérésies sans les Écritures.

XL. Si l'on demande qui inspire les hérésiarques , je répondrai que c'est le diable , dont l'office est de dérober aux hommes la vérité , et qui prend à tâche d'imiter dans les mystères des faux dieux les saintes cérémonies de la

¹ Ce *Tableau* est un dialogue sur la vie humaine , qu'on a faussement attribué à Cébès , philosophe thébain , disciple de Socrate ; il est d'un auteur plus récent.

religion chrétienne. Il plonge aussi dans l'eau ses adorateurs, et leur fait accroire qu'il trouveront dans ce bain l'expiation de leurs crimes. Il marque au front les soldats de Mithra lorsqu'on les initie, il célèbre l'oblation du pain, il offre une image de la résurrection, et présente à la fois la couronne et le glaive; il défend au souverain pontife les secondes noces; il a même ses vierges.

Au reste, si nous examinons les superstitions que Numa a instituées, les fonctions des prêtres, leurs ornements, leurs privilèges, les cérémonies, les vases, et généralement tout ce qui est nécessaire pour les sacrifices, ce qui regarde les expiations et les vœux, nous ne pourrions douter que le diable n'ait voulu copier les rites de la loi mosaïque. Or celui qui a affecté d'appliquer au culte des idoles tout ce que nous pratiquons dans la célébration de nos mystères n'a pas manqué de faire aussi servir nos livres saints à établir une doctrine sacrilège et ennemie de la nôtre; il a pour cela altéré et le sens, et les termes, et les figures. Il est donc certain que c'est le diable qui a inspiré tous les hérésiarques, et que l'hérésie ne diffère pas au fond de l'idolâtrie, puisqu'elles ont le même auteur, qui les a formées toutes les deux sur le même dessein.

Si toutes les hérésies ne supposent pas un Dieu ennemi du Créateur, du moins elles représentent celui-ci tout autre qu'il n'est. Or tout mensonge, toute fausseté qui a pour objet la Divinité, est une espèce d'idolâtrie.

XLI. Je ne dois pas omettre de décrire ici la conduite des hérétiques, combien elle est frivole, terrestre, humaine, sans gravité, sans autorité, sans discipline, parfaitement assortie à leur foi. On ne sait qui est catéchumène, qui est fidèle. Ils entrent, ils écoutent, ils prient pêle-mêle, et même avec des païens s'il s'en présente. Ils ne se font pas scrupule de donner les choses saintes aux chiens, et de semer des perles (fausses à la vérité) devant des pourceaux¹. Le renversement de

¹ Matth., 7.

toute discipline ils l'appellent simplicité, droiture ; et notre attachement à la discipline , ils le traitent d'affectation. Ils donnent la paix à tout le monde indifféremment. Opposés les uns aux autres dans leur croyance, tout leur est égal , pourvu qu'on se réunisse pour triompher de la vérité. Tous sont enflés d'orgueil, tous promettent la science. Les catéchumènes sont parfaits avant que d'être instruits. Et leurs femmes que ne se permettent-elles pas ? Elles osent dogmatiser , disputer , exorciser , promettre des guérisons , peut-être baptiser.

Leurs ordinations se font au hasard , par caprice et sans suite. Tantôt ils élèvent des néophytes , tantôt des hommes engagés dans le siècle , tantôt même nos apostats , pour s'attacher pas l'ambition ceux qu'ils ne peuvent retenir par la vérité. Nulle part on n'avance comme dans le camp des rebelles , où la rébellion tient lieu de mérite. Aussi ont-ils aujourd'hui un évêque , et demain un autre : celui qui est diacre aujourd'hui sera demain lecteur , le prêtre redeviendra laïque ; car ils chargent les laïques des fonctions sacerdotales.

XLII. Que pourrais-je dire de leur prédication ? ils n'ont point à cœur de convertir les païens , mais de pervertir les nôtres. Ils mettent leur gloire à renverser ceux qui sont debout , au lieu de relever ceux qui sont tombés. Je ne m'en étonne pas ; ils ne peuvent s'élever eux-mêmes que sur les débris de la vérité : c'est pourquoi ils s'efforcent de faire écrouler notre Église pour bâtir la leur. Otez-leur la loi de Moïse , les prophètes , le Dieu créateur , et vous leur fermerez la bouche ; ils n'entendent rien à édifier , leur unique talent est de détruire : ce n'est que dans cette vue qu'il sont flatteurs , humbles et soumis.

Du reste ils ne connaissent pas le respect même pour leurs prélats ; et c'est par cette raison qu'il n'y a guère de schismes parmi eux. On ne les remarque point ; mais leur union même est un schisme perpétuel ; sans cesse ils varient , ils s'écartent de leurs propres règles ; chacun tourne à sa fantaisie la doctrine qu'on lui a enseignée,

comme celui de qui il l'a reçue l'avait inventée à sa fantaisie. L'hérésie dans ses progrès ne dément point sa nature et son origine. Les valentiniens et les marcionites ont autant de droit d'innover à leur gré dans la religion que Valentin et Marcion. Toutes les hérésies, si on les examine à fond, s'éloignent en bien des points des sentiments de leurs auteurs. La plupart des hérétiques n'ont pas même d'Églises : ils sont errants et vagabonds, sans mère, sans foi, sans feu ni lieu.

XLIII. Ils sont encore décriés par le commerce qu'ils ont avec les magiciens, les charlatans, les astrologues, les philosophes, tous gens d'une curiosité effrénée. Ils n'oublient jamais ces paroles : « Cherchez et vous trouverez. » Par leur mœurs on peut juger de leur foi. Ils assurent qu'on ne doit pas craindre Dieu : aussi vivent-ils avec la plus grande licence.

Mais où est-ce qu'on ne craint pas Dieu, sinon où il n'est point ? Où Dieu n'est point, la vérité n'est pas non plus ; et où la vérité n'est pas, on doit voir de telles sectes. Où est Dieu au contraire, là se trouve la crainte de Dieu, qui est le commencement de la sagesse ; où est la crainte de Dieu se trouvent l'honnête gravité, l'exactitude scrupuleuse, le soin vigilant, le choix éclairé, la communication réfléchie, l'élévation méritée, la soumission religieuse, le service fidèle, la modestie en public, une Église unie et Dieu partout.

XLIV. Cette ferme et vertueuse discipline est une dernière preuve de la vérité de notre croyance. On demeurera inviolablement attaché à cette croyance si l'on se souvient du jugement futur, où nous comparâtrons tous au pied du tribunal de Jésus-Christ pour y rendre compte de tout et en particulier de notre foi.

Que répondrez-vous alors, vous qui aurez souillé par le commerce adultère de l'hérésie cette foi vierge que Jésus-Christ vous avait confiée ? Direz-vous, pour vous excuser, que ni lui ni ses apôtres n'avaient annoncé ces doctrines perverses pour les derniers temps, et ne vous

avaient ordonné de les fuir et de les détester ¹? Reconnaissez de bonne foi que vous ne pouvez vous en prendre qu'à vous-mêmes, et nullement à ceux qui vous avaient prévenus si longtemps auparavant.

Mais vous ne manquerez pas de prétextes pour relever l'autorité des docteurs de l'hérésie. Ils avaient donné, direz-vous, les plus éclatantes preuves de leur mission; ils avaient guéri les malades, ressuscité les morts, prédit l'avenir; en sorte qu'on ne pouvait douter que ce ne fussent de vrais apôtres: comme s'il n'était pas écrit qu'il viendrait plusieurs séducteurs, qui feraient des prodiges, pour prouver une doctrine fautive et pernicieuse.

Apparemment que vous obtiendrez grâce ², tandis que ceux qui se seront souvenus des oracles du Seigneur et de ses apôtres, et qui auront persévéré dans la foi orthodoxe, courront risque de leur salut.

J'avais annoncé, il est vrai, leur dira le Seigneur, qu'il viendrait des maîtres du mensonge, en mon nom, au nom de mes prophètes et de mes apôtres. J'avais ordonné à mes disciples de répéter les mêmes prédictions. J'avais confié à mes apôtres mon Evangile et le symbole de la foi. Mais comme vous refusiez de croire, il m'a plu ensuite d'y faire des changements. J'avais promis la résurrection de la chair, mais j'ai craint de ne pouvoir pas accomplir ma promesse. J'avais montré que j'étais né d'une Vierge, mais j'ai rougi d'une pareille naissance. J'avais assuré que le créateur du monde était mon père, mais un meilleur père m'a adopté. Je vous avais défendu de prêter l'oreille aux hérétiques, mais j'étais moi-même dans l'erreur.

Voilà les absurdités que sont forcés de dévorer ceux qui s'écartent de la règle, et qui ne sont point en garde contre le danger de perdre la foi.

Nous venons de donner des armes pour combattre généralement toutes les hérésies. Nous leur avons opposé

¹ Matth., 14. — ² I. Tim., 4; II. Ib. 3.

des prescriptions certaines, fondées, invincibles, qui les empêcheront à jamais d'être reçues à disputer sur les Écritures. Dans la suite, si Dieu nous en fait la grâce, nous répondrons à quelques hérésies en particulier. Que la paix et la grâce de notre Seigneur Jésus-Christ soient avec ceux qui liront ceci dans la foi de la véritable religion.

TRAITÉ DU BAPTÊME.

I. Heureux sacrement que celui de notre baptême! quel effet ne produit-il pas? il efface la tache de nos péchés passés, il nous rend enfants de Dieu, et nous ouvre l'entrée à la vie éternelle. Un traité sur cette matière ne sera pas sans doute inutile, soit pour instruire nos catéchumènes, soit pour convaincre ces fidèles indolents qui, se contentant simplement de croire, sans se mettre en peine de considérer ce que l'Écriture et la tradition nous enseignent, négligent par cette ignorance affectée d'apprendre les fondements sur quoi la foi qu'ils professent est appuyée. Il est arrivé depuis peu qu'une femme, ou plutôt une vipère des plus venimeuses de la secte hérétique des caïniens, a séduit par sa mauvaise doctrine un assez grand nombre de personnes. Elle attaque surtout le baptême, en quoi elle agit selon son naturel et son caractère. Vipères, aspics et autres semblables serpents fuient ordinairement l'eau, et ne cherchent que les lieux secs et arides. Pour nous qui sommes comme des poissons¹ conduits par Jésus-Christ notre chef, nous naissons dans l'eau, et nous ne pouvons autrement conserver notre vie qu'en demeurant dans cette eau. Mais Quintille, ce serpent horriblement monstrueux, qui n'avait pas même le droit d'enseigner, a su trouver un moyen infallible de faire périr ces poissons, en les mettant hors de l'eau.

II. Voyez, je vous prie, quelle est l'adresse des esprits pervers, et combien elle est puissante pour ébranler la loi ou pour empêcher de la recevoir dans toute sa pléni-

¹ Allusion au mot grec ΙΧΘΥΣ, qui signifie *poisson*, et qui servait à désigner Jésus-Christ chez les premiers chrétiens, parce que chacune des lettres qui la composent, prise isolément, devenait la première d'un de ces cinq mots: Ἰησοῦς, Χριστός, Θεοῦ Υἱός, Σωτήρ, Jésus, Christ, Fils de Dieu, Sauveur.

lude ! Ils savent cette vertu par ses fondements, en tâchant de détruire ce qui en fait comme le caractère essentiel. Rien ne leur paraît plus étrange ni plus incroyable, que de voir d'une part la matière très-simple dont Dieu veut se servir dans ses ouvrages divins, et de l'autre les magnifiques effets qu'il y attache. Tel est notre baptême ; tout y paraît simple, nul appareil, nulle pompe, nulle magnificence. Ainsi parce qu'un homme est simplement plongé dans l'eau et lavé dans le temps qu'on prononce quelque peu de paroles, on veut d'autant moins se persuader que cet homme puisse par ce moyen obtenir la vie éternelle, qu'il ne paraît sortir de ce bain ni plus pur ni plus net. Parmi les idolâtres au contraire, il paraît peut-être quelque chose de mieux concerté : appareil, pompe, dépense, voilà ce qui frappe et qui inspire du respect et de la vénération pour leurs mystères et pour les fêtes de leurs idoles. Malheureuse incrédulité, qui refuse de reconnaître en Dieu ses propriétés principales, savoir, la simplicité et la puissance ! Quoi, répondra quelqu'un, n'est-il pas étrange qu'avec un peu d'eau la mort puisse être détruite ? Et c'est pour cela même qu'il faut d'autant plus le croire que l'effet est plus merveilleux ; car quels doivent être les ouvrages de Dieu, que des ouvrages au dessus de toute conception ? Pour nous, nous les admirons ; mais c'est parce que nous croyons. Les esprits forts les admirent aussi, mais sans croire. Ils regardent les choses simples comme des choses inutiles, et les magnifiques comme impossibles. Si vous êtes dans cette fausse opinion, l'oracle divin suffit pour vous détromper. Dieu a choisi des hommes simples selon le monde, pour confondre la sagesse du monde : et ce qui est très-difficile aux hommes est très-facile à Dieu. En effet, si Dieu est très-sage et très-puissant, comme tout le monde en convient, il doit avoir employé pour la matière de ses ouvrages ce qui nous semble opposé à la sagesse et à la puissance, c'est-à-dire ce qui nous paraît folie ou impossibilité. Jamais les choses ne paraissent avec plus d'éclat que quand elles sont opposées à leurs contraires.

III. Quelque impression que doive faire sur nous ce divin oracle, qui doit être pour nous un principe invincible, examinons cependant plus au long s'il est ridicule ou impossible que l'homme soit régénéré de l'eau. Pour être moins surpris que cette matière ait pu être élevée à une si haute dignité, il est bon de considérer cet élément jusque dans son origine. Elle est noble cette origine, elle est illustre dès le commencement du monde; car l'eau est parmi les éléments celui qui, avant que l'univers eût reçu toute sa perfection, demeurait comme caché dans la puissance de Dieu. « Au commencement, dit l'Écriture sainte, Dieu créa le ciel et la terre. La terre était invisible et sans ornement; les ténèbres étaient sur l'abîme, et l'esprit de Dieu était porté sur les eaux. » Voilà d'abord, ô hommes! de quoi révéler la substance de l'eau par l'ancienneté de son usage, et de quoi respecter ensuite sa dignité; elle était le siège de l'esprit divin et plus privilégiée alors que les autres éléments. Tout n'était qu'un chaos affreux, les étoiles ne rendaient point encore de lumière; tout était informe; la mer était lugubre, la terre sans ornement, les cieux sans beauté. L'eau, la seule eau toujours matière parfaite, toujours excellente, toujours pure, servait de trône à l'esprit de Dieu. Ajoutez que quand Dieu fit ensuite l'arrangement des différentes parties de l'univers, il le fit par moyen des eaux; car pour suspendre au milieu du monde le firmament, il sépara les eaux d'avec les eaux. Pour suspendre la terre, il fit une semblable séparation. Le monde étant enfin arrangé dans toutes ses parties par la disposition de ses divers éléments, comme il devait être habité, ce fut aux eaux en premier lieu qu'il commanda de produire des âmes vivantes. C'est donc l'eau qui la première produisit ce qui a vie, afin qu'on ne soit pas surpris que dans le baptême l'eau puisse donner la vie éternelle à notre âme. Dans la formation même de l'homme, Dieu employa l'eau pour achever ce sublime ouvrage. La terre est à la vérité la matière dont l'homme fut fait; mais cette terre n'eût pas été assez disposée pour cet ouvrage, si elle n'avait été

humide et détrempée. C'est le limon qui, ayant été tempéré de l'humide et du sec dès le quatrième jour de la création du monde, fut employé par le Créateur pour former l'homme.

S'il était nécessaire de descendre dans un plus long détail des principales prérogatives de l'eau, que ne pourrais-je pas dire de sa vertu et sa fécondité? Quels bienfaits, quelle fertilité, quels secours le monde n'en reçoit-il pas? Mais je craindrais qu'on ne m'accusât de faire plutôt un panegyrique de l'eau que d'expliquer la matière du baptême. Cependant par là je montrerais plus sensiblement que si Dieu fait servir l'eau à tant de choses et à tant d'ouvrages, il n'est pas hors de vraisemblance qu'il l'ait aussi employée dans les sacrements pour nous procurer une vie surnaturelle qui durera éternellement dans les cieux.

IV. Il suffit d'avoir rapporté ce que nous venons de dire pour y découvrir comme une espèce de préjugé en faveur du baptême, et un signe qui en était la figure dès le commencement du monde. L'esprit de Dieu, qui était porté sur les eaux, nous indiquait alors qu'il procurerait une régénération spirituelle aux baptisés; car ce qui est saint ne pouvait être porté que sur une chose sainte; ou bien ce qui portait empruntait la sanctification de ce qui était porté. Et comme toute matière inférieure participe aux qualités de celle qui est dessus, de même la substance corporelle participe à la vertu de la substance spirituelle, d'autant plus que celle-ci peut aisément, à cause de sa subtilité, pénétrer et animer celle-là. Ainsi la nature des eaux, sanctifiée par l'Esprit saint, a reçu le pouvoir de sanctifier l'homme dans le sacrement.

Quelqu'un me dira, est-ce que nous sommes aujourd'hui baptisés dans ces mêmes eaux qui furent au commencement du monde? Je réponds : elles ne sont pas à la vérité entièrement les mêmes, elles y ont néanmoins le même rapport que plusieurs espèces ont à un seul genre; or les attributs du genre conviennent aux espèces. Aussi est-il égal d'être baptisé dans la mer ou dans un

étang, dans un fleuve ou dans une fontaine; dans un lac ou dans un bassin. Il n'y a sur ce point nulle différence entre ceux que Jean a baptisés dans le Jourdain et ceux que Pierre a baptisés dans le Tibre. L'eunuque que le diacre Philippe baptisa de l'eau qui se rencontra par hasard en chemin ¹ n'en acquit ni plus ni moins de grâce. Toute sorte d'eau a donc, par son ancienne prérogative d'avoir porté le Saint-Esprit, le pouvoir et la disposition à devenir le sacrement de la sanctification, au même temps que Dieu est invoqué pour cet effet; car aussitôt le Saint-Esprit descend, et s'arrêtant sur les eaux, les sanctifie par sa présence; les eaux ainsi sanctifiées deviennent, pour ainsi parler, empreintes d'une vertu de sanctifier elles-mêmes. D'ailleurs elles ont un rapport spécial aux desseins de Dieu dans l'action du baptême. Nous sommes souillés par nos péchés comme par autant de honteuses taches: les eaux sont propres à purifier. Mais comme les péchés ne paraissent pas sur la chair, car personne ne porte à l'extérieur la marque de l'idolâtrie, de l'adultère, de la fraude, ils impriment leur tache dans l'âme, qui est la principale cause du péché. C'est l'esprit qui commande, et la chair ne fait qu'obéir. Cependant la faute est commune à tous les deux: à l'esprit, parce qu'il commande, et à la chair, parce qu'elle obéit. Ainsi les eaux ayant reçu pour ainsi dire une vertu médicinale par la descente de l'Esprit du Seigneur, l'âme y est lavée par le moyen du corps, et la chair y est purifiée par le moyen de l'esprit.

V. Les gentils eux-mêmes, tout éloignés qu'ils sont de la connaissance des choses spirituelles, attribuent à leurs idoles un pouvoir également efficace, quoiqu'ils se trompent dans l'usage des eaux vides de toute vertu. Ils ont coutume d'initier par une espèce de baptême leurs néophytes à certains mystères de la déesse Isis, ou du dieu Mithra. Ils honorent même leurs dieux par des ablutions solennelles qu'ils font de leurs simulacres. De plus, s'a-

¹ Act., 8.

git-il de faire des lustrations expiatoires, vous voyez leurs prêtres porter de l'eau de toutes parts : bourgades, maisons, temples, villes entières, tout est arrosé. Il est certain encore qu'aux jeux Apollinaires et Éleusiniens, ceux qui les célèbrent se font plonger dans l'eau ; cérémonie qu'ils se croient obligés de pratiquer pour être régénérés et pour obtenir l'impunité de leurs crimes. De même parmi les anciens, si quelqu'un s'était souillé d'un homicide, il nettoyait cette tache par une eau lustrale. Si ces aveugles gentils sont persuadés que l'eau par sa vertu naturelle peut effacer leurs crimes, combien sera-t-il plus vrai de dire qu'elle peut produire le même effet par l'autorité d'un Dieu qui est le créateur des éléments et de toutes leurs propriétés ? S'ils croient que la religion donne à l'eau une vertu salutaire, quelle plus sainte religion que celle qui honore le Dieu vivant ? Le connaître, ce vrai Dieu, c'est en même temps connaître les artifices du démon, toujours prêt à contrefaire les ouvrages de Dieu. En effet, il a un baptême qu'il fait recevoir aux siens. Mais quel rapport ? c'est l'impur qui purifie, c'est l'esclave qui affranchit, c'est le condamné qui absout. N'est-ce pas détruire son propre ouvrage que d'effacer des péchés que lui-même il inspire ? Tout ce que je viens d'expliquer n'est que pour convaincre ceux qui, rejetant la lumière de la foi, nient que Dieu puisse faire des choses dont ils attribuent néanmoins le pouvoir au rival de Dieu.

N'est-ce pas aussi une opinion vulgaire, sans recourir même à aucun sacrement, qu'il y a des esprits immondes répandus sur les eaux ? comme si c'était pour imiter la manière dont l'Esprit divin était porté sur elles au commencement du monde. C'est ce que l'on raconte de tant de sombres fontaines, de ruisseaux affreux, de piscines dans les bains, de cuves dans les maisons, de puits, de citernes, que l'on assure engloutir ou étouffer les hommes, sans doute par la force du malin esprit ; car on appelle suffoqués, lymphatiques, hydrophobes, ceux ou que les eaux ont fait mourir, ou qu'elles ont rendus

furieux et hypocondriaques. Pourquoi rapportons-nous ces choses? afin qu'il paraisse moins incroyable que l'ange du Seigneur préside aux eaux et qu'il les agite pour le salut des hommes, puisque le mauvais ange se sert du même élément pour leur perte. S'il paraît étrange que l'ange intervienne à cet effet admirable des eaux, l'exemple de ce qui arrivait autrefois suffit pour lever tout scrupule. Un ange descendait du ciel et remuait l'eau de la piscine probatique qu'on appelait en hébreu *Bethsaïda*. Les malades attendaient cette agitation pour recouvrer leur santé; le premier qui descendait dans ces eaux ainsi agitées était infailliblement guéri. Ce remède corporel était une figure du remède spirituel que nous recevons, comme il arrive assez ordinairement que les choses matérielles nous élèvent à la connaissance des choses spirituelles.

La grâce de Dieu s'étant répandue ensuite plus abondamment sur les hommes, les eaux ont reçu une plus grande vertu et l'ange un plus grand pouvoir. Ce qui guérissait autrefois les corps guérit aujourd'hui les âmes; ce qui procurait une santé temporelle nous procure le salut éternel; et ce qui autrefois ne délivrait qu'un seul homme chaque année en délivre aujourd'hui une infinité en effaçant le péché; car dans le baptême la coulpe est remise, et la peine l'est aussi. C'est ainsi que l'homme rentre dans l'amitié de Dieu, en devenant semblable à ce premier homme qui fut autrefois créé à l'image de Dieu. L'image se reporte à l'original, qui regarde l'éternité. C'est alors que l'homme recouvre cet Esprit saint qu'il avait reçu au commencement par le souffle de Dieu, mais qu'il perdit ensuite par sa désobéissance.

Je ne veux pas dire que les eaux nous donnent le Saint-Esprit; mais l'eau, à laquelle l'ange préside, nous purifiant de nos crimes, nous prépare à le recevoir cet Esprit saint. Nous avons encore de ceci une figure qui avait précédé le baptême-sacrement. Car comme Jean fut le précurseur du Seigneur en lui préparant ses voies, de même

¹ Joan., 5.

ange préposé au baptême dirige les voies au Saint-Esprit par le moyen de l'eau qui lave et qui efface le péché : mais avec la profession de foi que nous faisons, et qui est scellée du sceau du Père et du Fils et du Saint-Esprit, que nous prenons tous trois à témoin ¹. Car si un témoignage est établi sur la parole de trois témoins, combien plus forte espérance est-elle solidement établie sur le nombre des trois personnes divines, puisque nous avons ainsi pour garants de notre salut les mêmes qui sont cautions de notre foi ? Notre profession de foi et la promesse du salut étant donc engagées sur les trois divines personnes qui en répondent, il faut nécessairement qu'on fasse mention de l'Eglise ; car là où se trouvent le Père, le Fils et le Saint-Esprit, là se trouve aussi l'Eglise, qui est le corps mystique des trois personnes divines.

VI. Au sortir du bain salutaire on fait sur nous une onction sainte, suivant l'ancienne cérémonie où l'on avait coutume de prendre de l'huile renfermée dans une fiole pour en oindre ceux que l'on consacrait au sacerdoce. C'est ainsi qu'Aaron fut sacré par son frère Moïse². C'est la même aussi que Jésus est appelé Christ, du mot *chrême*, qui marque l'onction par laquelle Dieu le Père l'a rempli de son esprit saint ; suivant ce qui est rapporté dans les Actes : « Ils se sont véritablement assemblés à cette ville contre votre saint Fils, que vous avez oint ³. » Ainsi l'onction que nous recevons se fait à la vérité sur la tête ; mais son effet se répand dans l'âme. De même l'onction du baptême est extérieure, puisqu'il n'y a que le corps qui soit plongé dans l'eau : mais l'effet en est tout spirituel, puisque nous sommes purifiés de nos péchés.

VII. Après cela on nous impose les mains en invoquant attirant sur nous le Saint-Esprit par la prière qui accompagne cette sainte cérémonie. Nous avons une figure théologique de ceci dans l'Ancien Testament. Le patriarche Jacob ayant fait venir deux de ses petits-fils, Ephraïm et Manassès, tous deux enfants de Joseph, les bénit en mettant et croisant ses mains sur leurs têtes ⁴.

Matth. 18. — ² Levit., 8. — ³ Act., 4. — ⁴ Gen., 48.

On peut dire qu'en croisant ainsi ses mains, il représente par avance la forme de Jésus-Christ en croix : ce fut comme un présage de la bénédiction que nous devons recevoir ensuite par Jésus-Christ.

VIII. C'est donc alors que l'Esprit très-saint descend volontiers du sein du Père sur les corps ainsi purifiés et bénis : il se repose sur les eaux du baptême, comme s'il reconnaissait son ancien trône. Il descendit de même sur notre Seigneur sous la figure d'une colombe ¹. Il voulait nous faire ainsi connaître son caractère par la simplicité et l'innocence de cet oiseau aimable et doux : car on assure que les colombes n'ont point de fiel. C'est pour cela que Jésus-Christ dit à ses disciples : « Soyez simples comme les colombes ². » Ainsi après le déluge, qui lava les iniquités des hommes, la colombe, sortie de l'arche et revenue ensuite avec une branche d'olivier, annonça la paix au monde en faisant entendre que la colère de Dieu était apaisée (on sait que parmi les gentils l'olivier est aussi le symbole de la paix); de même aussitôt que notre terre, c'est-à-dire notre corps terrestre a été lavé de ses anciens péchés dans les eaux salutaires du baptême, le Saint-Esprit, cette céleste colombe, vole sur nous en nous apportant la paix de Dieu. Elle descend du ciel, comme elle sortit jadis de l'arche, qui était la figure de l'Église. Mais le monde s'est souillé ensuite de nouveaux crimes, et c'est pour cela qu'il doit être purifié de nouveau par le feu, aussi bien que l'homme, qui retombe dans de nouveaux péchés après son baptême. Ce que je dis ici en passant, les pécheurs doivent l'écouter comme un avis salutaire que je leur donne.

IX. Voyez donc combien d'avantages du côté de la nature, combien de privilèges du côté de la grâce, combien de cérémonies solennelles, combien de témoignages et de figures ont annoncé de tout temps le sacrement et la vertu admirable de l'eau. En premier lieu lorsque le peuple d'Israël sortit de la captivité d'Égypte, com-

¹ Matth., 3. — ² Ib. 10. — ³ Gen., 8.

nent évita-t-il les poursuites de Pharaon ¹ ? Ce fut en raversant les eaux de la mer Rouge : mais les mêmes eaux engloutirent ce roi avec toute son armée. Quelle figure plus manifeste du sacrement de baptême ? Les nations sont délivrées de l'esclave du siècle ; et le démon, cet ancien tyran, perd son orgueilleux pouvoir dans les eaux. En second lieu, l'eau, d'amère qu'elle était, redevient douce dès que Moïse la touche avec une branche de bois ². Le bois de cette branche représentait la croix, à laquelle Jésus-Christ a été attaché pour convertir, par sa vertu divine, en des eaux salutaires des eaux autrefois insipides et empoisonnées : ces eaux salutaires sont les eaux du baptême. Elles étaient encore figurées par l'eau que Moïse fit miraculeusement sortir de la pierre, et qui accompagnait le peuple d'Israël ³. Or, si cette pierre était Jésus-Christ, il est hors de doute que les eaux du baptême sont bénies en Jésus-Christ ⁴.

Pour nous confirmer davantage dans la foi du baptême, considérons encore l'estime spéciale que Dieu et son Fils font de l'eau. Il semble que cet élément accompagne toujours Jésus-Christ. D'abord il est baptisé lui-même dans les eaux du Jourdain ⁵. Les premiers essais qu'il fait de son souverain pouvoir, c'est lorsqu'il change l'eau en vin aux noces de Cana ⁶. Lorsqu'il enseigne les peuples, il invite tous ceux qui ont soif à venir boire de cette eau éternelle, qui n'est autre que lui ⁷. Autre part il déclare qu'un verre d'eau donné pour l'amour de lui est une œuvre de charité qui ne sera point sans récompense ⁸. Il se délasse aux eaux du puits de Jacob ⁹ ; il marche sur les eaux ; il traverse souvent le lac Génézareth ; il verse de l'eau dans un bassin pour laver les pieds de ses disciples ¹⁰. Enfin, le témoignage du baptême persévère jusqu'à la passion. Lorsque cet Homme-Dieu est condamné à la mort, l'eau intervient à cette condamnation, et c'est quand Pilate se lave les mains en abandonnant Jésus-

¹ Exod., 14. — ² *Ib.*, 15 — ³ Num., 20. — ⁴ I. Cor., 10. — ⁵ Matth., 3. — ⁶ Joan., 2. — ⁷ *Ib.* 7. — ⁸ Matth., 10. — ⁹ Joan., 4. — ¹⁰ Joan., 13.

Christ à la fureur des Juifs ¹. Enfin, lorsqu'il est blessé après sa mort, il sort de l'eau de son côté.

X. Jusqu'ici nous avons parlé, autant que notre capacité médiocre l'a pu permettre, de tout ce qui peut servir de fondement à la sainteté du baptême. Je vais maintenant poursuivre, le moins mal que je pourrai, ce qui reste à expliquer touchant la nature de ce sacrement. Voici d'abord des questions à quoi il faut répondre. La première fut proposée par le Seigneur lui-même aux pharisiens, à l'occasion du baptême que Jean prêchait ². Le baptême de Jean, leur demanda-t-il, était-il céleste, ou terrestre? Ils n'eurent garde de rien répondre : ils étaient embarrassés parce qu'ils ne voulaient pas croire ce qu'il fallait. Pour nous, nous pouvons décider, selon les règles de notre foi, que le baptême de Jean était divin, en ce que Dieu l'avait commandé; mais sans y avoir attaché aucune vertu surnaturelle. Car l'Écriture nous apprend que Dieu avait à la vérité envoyé Jean pour baptiser; mais quant à la nature de ce baptême, il n'y avait rien que d'humain. Par lui-même il ne produisait point la grâce; disposait seulement l'homme à la recevoir par le moyen de la pénitence qui est au pouvoir de l'homme. Les pharisiens, et les docteurs de la loi, n'ayant pas voulu croire, ne firent point aussi pénitence. S'il est donc vrai que cette pénitence était seulement quelque chose d'humain, il faut nécessairement que le baptême fût de même condition. Autrement, s'il eût été céleste, il aurait donné le Saint-Esprit et la rémission des péchés; mais il n'y a que Dieu qui remette les péchés, et qui donne le Saint-Esprit. D'ailleurs le Seigneur déclarait lui-même qu'avant qu'il fût retourné à son Père, le Saint-Esprit ne descendrait point ³. Or ce que le maître ne donnait point encore, pensez-vous que le serviteur pût le donner?

Nous trouvons en effet dans les Actes des Apôtres que ceux qui avaient reçu le baptême de Jean n'avaient pas reçu le Saint-Esprit, dont ils n'avaient pas même entendu

¹ Matth., 27. — ² *Ib.*, 21. — ³ Joan., 16.

parler ¹. Par conséquent ce qui ne produisait pas des effets célestes n'était point céleste. Puisque d'ailleurs ce que Jean avait reçu de céleste, c'est-à-dire l'esprit de prophétie, vint tellement à lui manquer, après que toute la plénitude du Saint-Esprit fut passée dans le Seigneur, que ne connaissant presque plus celui dont il avait annoncé l'avènement prochain, il lui envoya demander s'il était véritablement le Messie qui devait venir ². Ce baptême de la pénitence ne faisait donc que disposer à la rémission et à la sanctification qu'on devait obtenir ensuite par Jésus-Christ; car quoique Jean prêchât le baptême de la pénitence pour la rémission des péchés, cela ne doit néanmoins s'entendre que d'une rémission future ³. La pénitence précède, la rémission ne vient qu'après, et c'est ce qui s'appelle préparer la voie. Or celui qui prépare n'est pas le même que celui qui achève; il dispose seulement, afin qu'un autre mette la dernière main. Jean avoue lui-même que ce qu'il faisait n'était point céleste; cela n'appartenait qu'à Jésus-Christ. « Celui qui vient de terre, disait-il, parle un langage terrestre; mais celui qui vient d'en haut est au dessus de tous ⁴. » Enfin il déclare que pour lui il ne donne qu'un baptême de pénitence; mais qu'il viendrait bientôt un autre plus grand que lui, qui baptiserait dans le Saint-Esprit et dans le feu ⁵; c'est-à-dire que comme les vrais fidèles sont purifiés par le baptême d'eau pour leur sanctification, de même les hypocrites et les infidèles recevront un baptême de feu pour leur condamnation.

XI. Quelqu'un dira peut-être : le Seigneur est venu sans qu'il ait néanmoins baptisé; car nous lisons, « ce n'était pas cependant Jésus qui baptisait, c'étaient seulement ses disciples ⁶. » Il semble pourtant qu'il avait été prédit par Jean que Jésus baptiserait lui-même de ses propres mains. Je réponds que les paroles de Jean doivent être entendues selon une manière de parler assez commune.

¹ Act., 19. — ² Matth., 11. — ³ Luc, 3. — ⁴ Joan., 3. — ⁵ Luc, 3.
— ⁶ Joan., 4.

On dit, par exemple, l'empereur a publié un édit ; le gouverneur a fait souffrir la flagellation à un tel. Est-ce que l'empereur publie lui-même ? est-ce que le gouverneur donne lui-même les coups ? Le maître est toujours censé agir, lorsque ses gens exécutent ses ordres. C'est de la même sorte qu'il faut expliquer ces paroles : Il vous baptisera, c'est-à-dire, vous serez baptisés ou par lui ou en lui¹. Quelques autres seront encore surpris que Jésus-Christ ne baptisât pas lui-même ; mais quel aurait pu être son baptême ? Eût-ce été celui de la pénitence ? Qu'aurait-il eu affaire de précurseur ? Eût-ce été un baptême pour la rémission des péchés ? mais il ne lui en coûterait qu'un mot pour les remettre. Eût-ce été un baptême administré en son propre nom ? il prenait trop de soin de se cacher sous le voile de l'humilité. Enfin, aurait-il baptisé dans le Saint-Esprit ? lorsque cet Esprit n'était pas encore descendu du Père ; ou au nom de l'Église ? quand les apôtres n'avaient pas encore commencé de la former. C'étaient donc les apôtres qui baptisaient en qualité de ministres de Jésus, ainsi que son précurseur l'avait fait auparavant ; et ils ne conféraient que le baptême de Jean ; on ne doit pas s'imaginer qu'ils en donnassent un autre ; car il n'y en a point d'autre que celui que Jésus-Christ institua ensuite, et qui ne pouvait encore alors être administré par les disciples, puisque le Seigneur n'était point parvenu au plus haut degré de sa gloire, et qu'il n'avait pas encore établi l'efficacité du baptême sur sa passion et sur sa résurrection. Or notre mort ne devait être détruite que par sa passion, et notre vie rétablie que par sa résurrection.

XII. Nous ne pouvons ignorer d'ailleurs que nul ne saurait être sauvé sans le baptême ; c'est le Seigneur qui nous le déclare lui-même par ces paroles : « Nul ne peut obtenir la vie, s'il ne renaît de l'eau². » Là dessus, certains esprits pointilleux ou téméraires proposent cette question : S'il est certain que sans le baptême il n'y a point de salut, comment est-ce que les apôtres ont pu être sauvés ? car

¹ Luc, 3. — ² Joan., 3.

nous ne trouvons point qu'ils aient été baptisés dans le Seigneur, excepté saint Paul. De plus, si le seul Paul entre les apôtres a reçu le baptême de Jésus-Christ, il faut ou que ceux qui n'ont pas reçu ce baptême soient condamnés pour vérifier l'oracle du Sauveur, ou que cet oracle soit faux, s'ils ont été sauvés sans le baptême. Dieu m'est témoin que j'ai entendu des gens raisonner de la sorte, et que je l'affirme, afin qu'on ne me croie pas assez bizarre pour imaginer ou supposer de gaieté de cœur des difficultés, pour satisfaire une démangeaison d'écrire, et pour avoir le stérile plaisir d'exciter des scrupules dans les autres.

Je m'en vais donc répondre le mieux qu'il me sera possible à ceux qui nient que les apôtres aient été baptisés. Je dis d'abord : s'il est vrai, comme il paraît incontestable, que les apôtres avaient reçu le baptême humain de Jean, ils souhaitaient sans doute de recevoir le céleste baptême de Jésus-Christ, puisque ce divin Sauveur avait déclaré qu'il n'y a qu'un baptême, lorsqu'il dit à Pierre, qui se refusait de se laisser laver les pieds : « Celui qui est une fois sorti du bain ¹ » n'a pas besoin d'y rentrer une seconde. Certainement il n'aurait point parlé de la sorte à un homme qui n'aurait pas été baptisé ; et c'est une nouvelle preuve contre ceux qui prétendent que les apôtres reçurent le baptême de Jean, afin de pouvoir rejeter le baptême de Jésus-Christ. Est-il croyable que la voie du Seigneur, c'est-à-dire le baptême de Jean, n'ait pas été préparée à ceux qui étaient eux-mêmes destinés à montrer la voie du Seigneur à tout l'univers ? Jésus-Christ, tout impeccable qu'il était a voulu néanmoins être baptisé, et des pécheurs n'auront pas besoin de l'être ?

Cependant, répliquera-t-on, n'est-il pas vrai que plusieurs n'ont pas été baptisés ? J'en conviens, mais ce ne sont pas assurément les disciples de Jésus-Christ : ce sont tout au plus les ennemis de la foi, entre autres les scribes et les pharisiens ; d'où je tire cette conséquence,

¹ Joan, 13.

que si les adversaires de Jésus-Christ n'ont pas voulu recevoir le baptême, ses amis l'ont véritablement reçu pour ne pas imiter la folle sagesse de ses ennemis. D'puis surtout que Jésus-Christ leur maître eût rendu un glorieux témoignage de Jean par ces paroles : « Ent les enfants des femmes, il n'en a pas paru de plus grand que Jean Baptiste ¹. »

Quelques autres disent que les apôtres furent suffisamment baptisés, lorsque étant dans la barque ils furent couverts des flots de la mer ² ; que Pierre lui-même fut assés plongé lorsqu'il marcha sur les eaux du lac de Génézareth. Pour moi, je pense au contraire qu'il y a bien de la différence entre être couvert d'eau par la violence d'un tempête, et être lavé par un acte de religion. Cette barque au reste n'était qu'une figure de l'Église, qui est agitée dans la mer de ce monde par des tourmentes continuelles ; c'est-à-dire par les tentations et les persécutions : tandis que le Seigneur semble dormir tranquillement, jusqu'à ce que, éveillé enfin par les prières des saints, il apaise les flots du siècle et calme la crainte des siens.

Enfin, que les apôtres aient été baptisés d'une manière ou d'une autre, ou qu'ils aient vécu jusqu'à la fin sans baptême ; il suffit de savoir que c'est nous en particulier que regarde cet oracle de Jésus-Christ qui nous fait entendre dans la personne de Pierre qu'il n'y a qu'un baptême. Du reste, c'est témérité que de vouloir nous ériger en juges du salut des apôtres. Comme si la grâce de leur vocation et le privilège d'avoir été ensuite les amis inséparables de Jésus-Christ n'aurait pas pu leur tenir lieu de baptême ; d'autant plus qu'ils étaient les disciples chéris de celui qui promettait le salut à tous ceux qui croyaient en lui : « Votre foi, disait-il, vous a guéri ⁴. » Et ailleurs : « Vos péchés vous sont remis ⁵, » disait-il à un autre qui avait la foi, mais qui sans doute n'avait pas reçu encore le baptême. Si cette grâce de rémission a manqué aux ap

¹ Matth., 11. — ² Ib., 8. — ³ Ib., 14. — ⁴ Luc, 18. — ⁵ Matth., 9.

tres , je ne comprends pas comment la foi des autres aura été plus efficace que la leur. L'un abandonne son bureau des fermes au premier mot que lui dit le Sauveur¹ ; l'autre renonce à son père , à sa barque et au métier qui le faisait vivre² enfin cet autre³ , qui ne retourna pas même ensevelir son père obéit à la voix de Jésus-Christ avant même qu'il lui eût entendu dire : « Celui qui me préfère son père ou sa mère n'est pas digne de moi⁴. »

XIII. Quelques-uns également audacieux et impies , proposent encore plusieurs questions. Si la foi , disent-ils , suffit , le baptême n'est donc pas nécessaire. Or Abraham devint agréable à Dieu sans autre sacrement que celui de la foi. Je réponds : les lois postérieures prévalent à celles qui ont précédé. Supposons qu'on ait pu être sauvé par la foi seule , avant la passion et la résurrection de Jésus-Christ ; mais quand on nous a imposé une nouvelle obligation de croire en sa nativité , en sa passion et en sa résurrection , il a été ajouté en même temps un nouveau sacrement. C'est le baptême , qui est comme le sceau de notre foi , et comme un ornement dont est revêtue cette vertu , laquelle était autrefois une foi nue , et ne pouvait rien sans l'observation de la loi. Or la nécessité du baptême a été imposée , et la forme en a été prescrite. « Allez , dit le Seigneur aux apôtres , enseignez toutes les nations , baptisez-les au nom du Père , et du Fils , et du Saint-Esprit⁵. » Cette loi est clairement confirmée par cet autre arrêt définitif : « Nul ne peut entrer dans le royaume des cieux s'il ne renaît de l'eau et du Saint-Esprit⁶. » Paroles qui nous marquent indubitablement la nécessité du baptême. Depuis cet oracle , tous ceux qui commencèrent d'entrer au nombre des fidèles furent baptisés. Dès que Paul eut cru , il reçut le baptême. Le Seigneur le lui avait recommandé dans le temps qu'il le rendit aveugle. « Levez-vous , lui dit-il , entrez dans Damas et là on vous apprendra ce que vous devez faire⁷. » c'est-

¹ Matth., 9. — ² *Ib.*, 4. — ³ *Ib.*, 8. — ⁴ *Ib.* 10. — ⁵ *Ib.*, 28 — ⁶ Joan., 2 — ⁷ *Ac.*, 9.

à-dire que vous devez recevoir le baptême. C'était la seule chose qui manquait à Paul ; car du reste il avait assez appris et suffisamment cru que Jésus de Nazareth était le fils de Dieu.

XIV. A propos de l'apôtre saint Paul, on propose de nouvelles difficultés sur ce qu'il dit : « Le Seigneur ne m'a pas envoyé pour baptiser ¹. » Peut-on s'imaginer que l'Apôtre parlant de la sorte prétendit détruire le baptême ? et ne baptisa-t-il pas lui-même Caius, Crispus et toute la famille d'Étienne ² ? D'ailleurs, quand Jésus-Christ n'aurait pas envoyé Paul pour baptiser, ne savons-nous pas qu'il avait commandé aux autres apôtres de le faire ? Enfin saint Paul n'écrivait de la sorte aux Corinthiens que par rapport à ce qui se passait alors parmi eux. On lui avait appris qu'ils en étaient venus à des schismes et à des divisions : « Je suis à Paul, » disait l'un ; « je suis à Apollo ³, » disait l'autre. C'est pour cela que cet apôtre, amateur de la paix, pour ne point paraître partisan des uns plutôt que des autres, dit qu'il n'a point été envoyé pour baptiser, mais pour prêcher ; car il faut commencer par prêcher et ensuite baptiser. Or, celui qui a eu le pouvoir de prêcher a pu aussi baptiser.

XV. Je ne sais si l'on attaque le baptême par d'autres sophismes également frivoles. Quoi qu'il en soit, je vais reprendre ce que j'avais omis ci-devant, pour ne pas laisser les principales questions indécises. Il n'y a qu'un seul baptême ; comme nous l'apprenons par l'Évangile de Jésus-Christ et par les épîtres de l'Apôtre : « Un seul Dieu, un seul baptême, une seule Église ⁴. » Cet unique et véritable baptême se trouve seulement parmi nous ; mais pour ce qui regarde les hérétiques, il faut examiner ce qu'on doit observer avec eux : la chose est de notre compétence. Or les hérétiques n'ont point de part à notre discipline ; dès qu'ils sont séparés de notre communion, nous devons les regarder comme des étrangers. Je ne dois point reconnaître en eux ce qui n'appartient qu'à moi, parce

¹ I. Cor., 1. — ² *Ib.* — ³ *Ib.* — ⁴ Ephes., 4.

qu'ils n'ont pas le même Dieu et le même Christ que nous. Par conséquent l'unité du baptême n'est point chez eux, puisque leur baptême n'est pas le même que le nôtre¹. Ne l'ayant donc pas tel qu'il faut, c'est comme s'ils n'en avaient aucun; ainsi ils ne peuvent le donner, puisqu'ils ne l'ont point. Mais nous avons déjà traité cette matière fort au long dans le livre que nous avons écrit en grec là dessus. Nous ne recevons donc qu'une fois le baptême; nos péchés n'y sont lavés qu'une fois, pour nous faire comprendre que nous ne devons point les commettre de nouveau. Le peuple juif se lave tous les jours, parce que tous les jours il contracte quelque souillure. Pour prévenir le besoin d'une semblable purification, il nous a été déclaré qu'il n'y a qu'un seul baptême. Heureuse eau, qui lave une fois, qui est si salutaire aux pécheurs et qui met ceux qu'elle a une fois lavés en état de ne plus contracter de nouvelles taches!

XVI. Il est vrai que nous avons un second baptême, qui est le baptême de sang, mais qui est aussi unique. C'est de ce baptême que parlait Jésus-Christ lorsqu'il disait : « J'ai à être baptisé d'un baptême², » quoiqu'il eût été déjà baptisé, car il était venu par l'eau et le sang³, comme écrit saint Jean. afin qu'il fût lavé par l'eau et glorifié par le sang. C'est pour cela aussi que voulant nous appeler par l'eau et faire des élus par le sang, il fit rejaillir de la plaie de son côté ces deux baptêmes; parce que ceux qui devaient croire en son sang devaient être purifiés par l'eau, et ceux qui seraient purifiés par l'eau devaient aussi boire son sang. C'est enfin ce baptême qui supplée au défaut du baptême d'eau, et qui en répare le défaut quand on a eu le malheur de perdre l'effet du baptême.

XVII. Pour finir ce petit traité il reste à parler de la discipline qu'il faut observer dans l'administration du baptême. Le droit d'administrer ce sacrement appartient d'abord au grand-prêtre, qui est l'évêque. Les prêtres et les

¹ Ceci ne s'applique pas à tous les hérétiques. — ² Luc, 12. —
³ Joan., 5.

diacres le peuvent aussi conférer ; mais non sans permission de l'évêque , pour respecter l'Église dans son chef et pour y maintenir la paix par cette subordination. Du reste les laïques ont aussi quelquefois le pouvoir d'administrer le baptême. Ainsi lorsqu'il ne se trouve ni évêque, ni prêtre, ni diacre, nul ne doit recéler le don du Seigneur. Par conséquent le baptême étant un des biens que Dieu distribue aux hommes sans exception, tous peuvent aussi le communiquer. Cependant les laïques doivent toujours se souvenir de la modestie et du respect qu'ils doivent exactement garder envers leurs supérieurs, en qui réside principalement ce pouvoir. Qu'ils prennent donc garde de ne pas s'attribuer un office qui n'appartient qu'à l'évêque. L'émulation est la mère des schismes. Le très-saint apôtre a dit que « tout était permis ; mais que tout n'était pas expédient ¹. Qu'il suffise donc à un laïque d'user de ce pouvoir dans les cas seulement de nécessité, c'est-à-dire lorsqu'il y sera obligé, eu égard aux circonstances du lieu, du temps et de la personne ; car alors la conjoncture du péril où se trouve l'un excuse suffisamment l'office secourable de l'autre. On se rendrait autrement coupable de la perte d'une âme, si on refusait de lui accorder ce qu'on a pu lui donner.

Au reste, l'insolence de certaines femmes qui ont usurpé le droit d'enseigner les portera-t-elle à s'arroger encore celui de baptiser ? J'ai de la peine à le croire, à moins qu'il ne paraisse quelque nouveau monstre aussi hardi que le premier. Que si quelques-unes de ces femmes téméraires, qui lisent sans aucun discernement les écrits de saint Paul, osent justifier leur prétention par l'exemple de Thècle, à laquelle, dit-on, cet apôtre donna le pouvoir d'enseigner et de baptiser, qu'elles sachent que le livre duquel elles s'autorisent n'est point de saint Paul, mais d'un prêtre d'Asie, qui le composa sous le nom de saint Paul, quoique tissu de ses propres rêveries. Ce prêtre ayant été ensuite convaincu par sa confession même qu'il

¹ I. Cor., 6.

avait composé cet ouvrage, fut chassé et déposé. En effet, y a-t-il la moindre apparence que saint Paul accorde aux femmes le pouvoir d'enseigner et de baptiser, lui qui leur donne à peine la permission de se faire instruire publiquement ? « Que les femmes se taisent, dit-il ; et si elles ont quelque difficulté, qu'elles consultent en particulier leurs maris ¹. »

XVIII. Du reste ceux qui sont obligés par office d'administrer le baptême n'ignorent pas qu'il ne faut point le conférer sans de grandes précautions. Ces paroles, « donnez à quiconque vous demande ², » ont leur restriction, comme le devoir de faire l'aumône. Ou plutôt il faut se souvenir de ces autres paroles : « Ne donnez point aux chiens ce qui est saint, et ne jetez point vos perles devant les pourceaux ³. » Et ailleurs : « N'imposez pas facilement les mains, de peur que vous ne vous chargiez de la faute d'autrui ⁴. » Philippe, dites-vous, conféra d'abord le baptême à l'eunuque : mais faisons réflexion qu'il intervint en cela un ordre exprès et manifeste du Seigneur ; car l'esprit saint avait commandé à Philippe de prendre un certain chemin ⁵ ; et l'eunuque lui-même, pour ne pas perdre le temps, était occupé de la lecture sainte des prophètes, sans penser alors à demander le baptême. Il pensait seulement à aller faire sa prière dans le temple de Jérusalem, et en chemin faisant il lisait les saintes Écritures. C'est dans des dispositions si religieuses que le diacre Philippe devait trouver celui vers lequel Dieu l'avait envoyé. Il reçoit ordre de se joindre au char du ministre de la reine de Candace ; il trouve en lui un commencement de foi, au moyen de la lecture des livres divins. L'eunuque se rend aux instructions du nouvel apôtre ; le Seigneur se découvre à lui ; sa foi se ranime et ne peut souffrir de retard : l'eau se trouve à propos. Dès que le baptême est fait, l'envoyé de Dieu pour baptiser est aussitôt enlevé miraculeusement. Paul fut aussi baptisé sans délai ⁶ j'en conviens ; mais Jude

¹ I. Cor., 34. — ² Luc, 6. — ³ Matth. 7. — ⁴ I. Tim., 5. — ⁵ Act. 8, — ⁶ *Ib.*, 9.

son hôte avait appris d'abord que Paul était destiné pour être un vaisseau d'élection. La bonté spéciale de Dieu se fait distinguer par certains privilèges. Au reste, eu égard à l'état, à la disposition et à l'âge, il est plus expédient de différer le baptême que de le donner d'abord surtout aux petits enfans ; car pourquoi, s'il n'y a pas de nécessité pressante, exposer les parrains à un très-grand péril ? Ceux-ci peuvent mourir, par conséquent ils ne peuvent acquitter leurs promesses ; s'ils vivent, le mauvais naturel des enfans peut tromper leurs espérances.

Il est vrai que notre Seigneur a dit au sujet des enfans : « Ne les empêchez pas de venir à moi ». Qu'ils viennent donc lorsqu'ils seront plus avancés en âge ; qu'ils viennent lorsqu'ils seront en état d'être instruits, afin qu'ils connaissent leurs engagements. Qu'ils commencent par savoir Jésus-Christ, avant que de devenir chrétiens. Pourquoi tant presser de recourir à la rémission des péchés un âge encore innocent ? Les hommes du siècle en usent avec plus de précaution ; ils n'osent confier l'administration des biens terrestres à des enfans auxquels cependant on se hâte de distribuer les biens du ciel. Que les enfans apprennent donc à demander le salut, afin qu'il paraisse qu'on n'accorde qu'à ceux qui demandent. Il n'y a pas moins de raison de différer les adultes qui ne sont point encore mariés, parce que dans cette situation ils sont trop exposés à des tentations violentes : les garçons et les filles, à cause de la maturité de leur âge, et les veuves, à cause de leur dissipation au dehors. Qu'ils attendent donc les uns et les autres jusqu'à ce qu'ils soient mariés, ou qu'ils soient bien affermis dans la continence. Si l'on comprend bien les obligations importantes que l'on contracte par le baptême, on craindra plus de le recevoir que de le différer. La foi parfaite n'a rien à craindre pour le salut.

XIX. Le jour solennel du baptême est le jour de Pâques, lorsque le temps de la passion de notre Seigneur,

¹ Matth. 19.

dans laquelle nous sommes baptisés, est accompli. On peut même regarder comme une figure du baptême l'ordre que Jésus-Christ donna à ses disciples pour la préparation de la Pâque. « Vous trouverez, leur dit-il, un homme portant une cruche d'eau ¹. » Il leur indiqua l'eau, pour marque du lieu où ils devaient célébrer la Pâque. Un autre jour solennel du baptême est la Pentecôte, lorsqu'il s'est passé un assez long intervalle de temps pour disposer et instruire ceux qui doivent être baptisés. C'est durant cet intervalle que Jésus manifesta souvent sa résurrection à ses disciples, qu'il leur promit le Saint-Esprit, et qu'il les assura de revenir une seconde fois, lorsque étant monté aux cieux les anges dirent aux apôtres : « Vous le verrez revenir comme vous l'avez vu remonter dans le ciel ². On ne peut douter que cette promesse n'ait été accomplie le jour de la Pentecôte. D'ailleurs, quand le prophète Jérémie dit : « Je les rassemblerai des extrémités de la terre ³ » au jour de la fête, il parle sans doute de la Pâque et de la Pentecôte, l'une et l'autre étant spécialement la grande fête. Du reste, tout jour est le jour du Seigneur ; tout temps, toute heure est propre à conférer le baptême. Quelque égard qu'il faille avoir à la solennité, peu importe pour la grâce du sacrement.

XX. Ceux qui aspirent au baptême doivent s'y disposer par de fréquentes prières, par des jeûnes, par des genuflexions, par des veilles, et par la confession de tous leurs péchés passés, afin qu'ils représentent aussi le baptême de Jean Baptiste. « En confessant leurs péchés, dit l'Écriture, ils recevaient de lui le baptême ⁴. » Pour nous, nous avons un très-grand avantage de ne pas confesser publiquement comme eux nos iniquités et nos désordres. Par la mortification de l'esprit et du corps, nous satisfaisons pour nos fautes passées, et en même temps nous nous prémunissons contre les tentations à venir. « Veillez et priez, dit le Seigneur, afin que vous ne tombiez pas dans la tentation ⁵. » La cause, si je ne me trompe, pourquoi

¹ Marc., 13. — ² Ac., 1. — ³ Jérém., 13. — ⁴ Matth., 3. — ⁵ *Ib.*

les apôtres y tombèrent, c'est parce qu'ils se laissèrent aller au sommeil; d'où il arriva qu'ils abandonnèrent leur maître dès qu'ils le virent arrêté par ses ennemis. Celui-là même qui eut d'abord le courage de le suivre et de mettre l'épée à la main pour le secourir eut ensuite la faiblesse de le renier. Il avait été dit auparavant que nul ne peut acquérir le royaume des cieux, s'il n'a été prouvé par la tentation¹. Le Seigneur lui-même voulut bien après son baptême être tenté en différentes manières, au bout de son jeûne de quarante jours².

Si cela est, dira quelqu'un, nous devons aussi jeûner après le baptême plutôt qu'auparavant. Et qui est-ce qui le défend, si ce n'est l'obligation où se trouvent les nouveaux baptisés de passer le temps pascal au milieu de la joie spirituelle et des solennelles actions de grâces dues à Dieu, qui les a fait heureusement entrer dans la voie du salut? D'ailleurs le Seigneur, ce semble, nous reproche notre intempérance dans la personne des Israélites. Ce peuple, après avoir miraculeusement traversé la mer, après avoir été conduit dans le désert, et y avoir été nourri durant quarante ans d'une viande céleste, pensait plutôt à sa bouche qu'il ne se souvenait de Dieu³. De plus, Jésus-Christ s'étant retiré dans le désert après son baptême, après y avoir accompli son jeûne de quarante jours, nous fait assez clairement entendre que l'homme ne se nourrit pas seulement de pain mais de la parole de Dieu⁴; et que l'abstinence est un moyen assuré de rendre inutiles les tentations de la gourmandise et de l'intempérance.

C'est pourquoi, heureux néophytes que la grâce de Dieu a appelés et entendus avec tant de bonté, dès que vous commencez à sortir de ce bain sacré où vous recevez une nouvelle régénération, et à être unis avec vos frères dans le sein de l'Église votre mère, demandez au Père céleste, demandez au Seigneur des biens sacrés, des grâces surnaturelles, des dons du Saint-Esprit. « Demandez dit Jésus-Christ, et vous recevrez⁵. » Vous avez cherché

¹ Luc, 22. — ² Matth., 4. — ³ Num., 11. — ⁴ Matth., 4. — ⁵ *Ib.* 7.

à cette heure, et vous avez trouvé ; vous avez
et l'on vous a ouvert. La grâce que je vous de-
à mon tour, c'est que, dans vos prières, vous vous
niez de Tertullien le pécheur.

TRAITÉ

DE L'ORNEMENT DES FEMMES.

LIVRE PREMIER.

Si la foi des hommes sur la terre était en proportion de la récompense qui leur est promise dans le ciel, aucune de vous, très-chères sœurs, depuis le moment où elle aurait connu le Dieu vivant, et compris sa condition, c'est-à-dire la condition de la femme, aucune ne chercherait à se parer, je ne dis pas de vêtements de luxe, mais seulement d'habits de fête. Ne devrait-elle pas même affecter plutôt une sorte de négligence, comme pour montrer, en sa personne, Eve pleurant de repentir ; et pour expier par l'humilité de sa tenue extérieure, ce qu'elle a hérité d'Eve à un si haut degré, c'est-à-dire la honte du premier péché, et tout l'odieux de la perte du genre humain. Femme, tu enfanteras dans les douleurs et les angoisses, tu seras sans cesse attirée vers ton mari, et il te domi- nera ¹. Et tu ne veux pas reconnaître Eve en toi ?

La sentence de Dieu sur ce sexe vit encore de nos jours. Eh bien, oui, qu'elle vive ; il faut que ce crime demeure comme un opprobre éternel. O femme ! tu es la porte par où le démon est entré dans le monde ; tu as découvert l'arbre la première ; tu as enfreint la loi divine ; c'est toi qui as séduit celui que le démon n'eut pas le courage d'attaquer en face ; tu as brisé sans efforts l'homme, cette image de Dieu ; c'est enfin pour effacer la peine que

¹ Gen., 3.

tu as encourue, c'est-à-dire la mort, que le fils de Dieu lui-même dut mourir ; et tu songes encore à charger d'ornements tes *tuniques de peau* ! Vois donc si , à l'origine des choses , les Milésiens tondaient leurs troupeaux, si les Sères filaient leurs arbres, si les Tyriens variaient les couleurs , si les Phrygiens brodaient, si les Babyloniens tissaient, si les perles brillaient, si la céraunie étincelait ; si l'or lui-même avait été tiré de la terre pour assouvir la cupidité ; si alors on pouvait tromper par l'art de la toilette. Mais c'est là ce qui enflamma les desirs d'Eve, chassée du paradis, et déjà morte.

Elle ne doit donc plus, si elle veut renaître à une nouvelle vie, ni désirer ni connaître les choses qu'elle n'avait point et ne connaissait point tant qu'elle vécut. Aussi tout cet attirail de la femme condamnée à la mort, ne fut trouvé que pour orner la pompe de ses funérailles.

II. Ceux en effet qui ont imaginé ses superfluités ont été condamnés à mourir ; ce sont ces anges qui se précipitèrent du ciel sur les filles des hommes, afin que la femme supportât encore cette infamie de plus. Car ayant indiqué à un siècle encore grossier, des matières jusque là si bien cachées et la plupart des arts alors à peine connus, puisqu'ils avaient divulgué le secret des métaux, enseigné les vertus des herbes, révélé le pouvoir de la magie, et qu'ils avaient même entraîné la curiosité humaine jusqu'à l'interprétation des astres, ils apportèrent aux femmes, en même temps et comme à dessein, tous ces moyens de briller dont elles sont avides : le feu des pierreries pour briller sur les colliers, les cercles d'or pour entourer le bras, les préparations de rouge pour teindre la laine, et même cette poudre noire dont elles se servent pour se peindre un prolongement aux yeux.

Ces objets, quels qu'ils soient, ne peuvent jamais de l'aveu même de leurs prôneurs de tout rang et de toute condition, ni enseigner la justice aux pécheurs, ni la chasteté aux débauchés, ni la crainte de Dieu à ceux qui l'ont perdue, et ne donneront pas assurément ni aux uns ni aux autres les moyens d'y parvenir. S'il s'agit de don-

ner des préceptes, ces mauvais maîtres ne doivent apprendre que de mauvaises choses ; si elles sont le prix de la passion, comment des actions honteuses peuvent-elles avoir quelque chose de bon pour récompense ? Pourquoi donc était-il nécessaire de montrer et de donner tant d'ornemens aux femmes ? n'auraient-elles pas pu plaire aux hommes sans l'éclat de ces parures et sans ces industrieux artifices de beauté, elles qui, sans art encore, sans affectation, et pour ainsi dire, aussi incultes qu'inexpérimentées, ont fait tomber des anges. Mais si ces amoureux qui attirent une femme dans leurs pièges ne lui donnent en retour aucun présent, ne leur reprochera-t-on pas leur avarice sordide, et ne sera-t-il pas honteux pour eux de jouir ainsi d'un plaisir qui ne leur coûtera rien ? Or est-ce ainsi qu'il faut juger ! Que pouvaient désirer encore celles qui possédaient des anges ? Car elles avaient fait payer cher ces alliances.

En effet, eux qui de temps en temps durent songer au point d'où ils étaient descendus, et, après les premiers moments de volupté passés, soupirer après le ciel ; pour récompenser dignement ce qui fit leur bonheur ; et à la fois tout leur mal, cette beauté naturelle des femmes, ils ne les ont point fait participer à leur félicité, mais au contraire ils cherchent à les détacher de leur simplicité et de leur sincérité pour les entraîner avec eux dans leur révolte contre Dieu ; car ils étaient assurés que toute gloire, que toute ambition, que tout desir de plaire par la chair, déplaît à Dieu. Ce sont donc là les anges que nous devons juger, ce sont là ceux auxquels nous renonçons dans le baptême ; c'est pour cela donc qu'ils ont mérité d'être soumis au jugement des hommes. Qu'y a-t-il donc entre leurs affaires et leurs juges ! Quels rapports peut-il y avoir entre ceux qui condamneront et ceux qui doivent être condamnés ? Les mêmes, je pense, qu'entre Jésus et Bélial. De quel front monterons-nous donc sur le tribunal, pour nous prononcer contre ceux dont nous attendons des présents ? Or en vous promettant une nature semblable à celles des anges, un sexe

égal à celui des hommes, on vous fait espérer le même honneur de les juger. Si donc nous ne les jugeons pas d'avance, en condamnant en eux les œuvres que nous serons obligés de condamner plus tard, ce sont eux qui les premiers nous jugeront et nous condamneront.

III. Je sais que le livre d'Enoch, qui classe ainsi les anges, n'est pas reçu de tout le monde, parce qu'il n'est pas admis dans le canon des Juifs. Ils n'ont pas pensé que cet écrit rédigé avant le déluge ait pu échapper à cette catastrophe qui détruisit tout ce qu'il y avait sur la terre. Si c'est là leur raison, qu'ils se souviennent que l'arrière petit fils de ce même Enoch fut Noë qui survécut au déluge, et qui autant par ses ancêtres que par une tradition héréditaire avait eu connaissance et avait gardé le souvenir de la piété de son aïeul envers Dieu, et de tous ses enseignements; puisque Enoch ne recommanda pas autre chose à son fils Mathusalem, que d'en faire passer la mémoire à la postérité.

Noë put donc sans aucun doute avoir succédé à ses ancêtres dans ce ministère de prédication. D'ailleurs sans avoir été précisément élevé à cette dignité, il n'a jamais tenu cachés les admirables desseins de Dieu qui l'avait délivré, ni même la gloire de ses ancêtres. Qu'il n'ait pu posséder le livre en son entier, l'autorité de ce livre n'en est pas affaiblie pour cela. Il aurait péri dans la violence du déluge; mais Noë n'a-t-il pas pu le recomposer de mémoire, de la même façon que plus tard après la prise et la ruine de Jérusalem par les Babyloniens. Il est constant que tout l'ensemble des livres juifs fut recomposé par Esdras.

Mais bien qu'Enoch dans cet écrit n'ait guère parlé que de Dieu, il ne faut pas pour cela en rejeter ce qui se rapporte à nous. Or nous lisons que toute écriture qui peut porter à l'édification est une œuvre inspirée¹.

Si les Juifs le rejettent, c'est qu'ils l'enveloppent dans le même anathème qui enveloppe à leurs yeux tout ce qui

¹ II Tim., III, 16.

peut se rapporter en quelque façon au Christ. Il n'est pas étonnant en effet qu'ils repoussent quelques pages qui parlent de lui, puisqu'ils devaient le repousser également lui-même quand il parlerait devant eux : ajoutez cependant que Enoch est cité par l'apôtre Jude.

IV. Ne flétrissons donc pas encore le luxe des femmes, et ne jugeons point par avance quelle doit être la fin de ses auteurs ; n'accusons point les anges, ni sur leur abandon du ciel, ni sur leurs unions charnelles avec les femmes : examinons les choses de plus près ; tâchons de les bien apprécier, et nous reconnaitrons bientôt les traces des desirs déréglés de celles-ci.

L'habillement des femmes se compose de deux choses : la toilette et le soin. La toilette c'est ce qu'on appelle communément l'attirail ou le monde de leurs parures ; le soin, c'en est à proprement parler l'immonde. D'un côté l'or, l'argent, les pierreries et les vêtements, d'un autre le soin de la chevelure, de la peau et de toutes les parties du corps qui se cachent aux yeux. Dans le premier cas, c'est le désir de briller, dans le second celui de se livrer. Entre ces deux écueils, vois de quel côté tu inclines, ô servante de Dieu ! toi qui es astreinte à deux vertus si opposées, c'est-à-dire l'humilité et la chasteté.

Il faut bien que l'or et l'argent existent, mais ces deux princes de la matière auxquels le monde a voué un culte, d'où viennent-ils ? Sans doute la terre doit en être fière ; car ces métaux maudits qui ne devaient servir qu'à des usages barbares, et pour punir les crimes, elles les a transformés dans ses entrailles de feu ; et c'est de là que ces instruments de torture sont devenus des ornements : destinés aux supplices, ils sont devenus un objet de luxe, et dédaignés jusque-là, ils ont été ensuite recherchés du monde entier. Mais le fer et l'airain et les plus vils métaux ont pourtant une origine semblable. N'est-ce point la terre en effet qui les a tous produits ? ne sont-ils pas l'effet d'une même opération ? aussi aux yeux de la nature, on ne voit pas comment la substance de l'or ou de l'argent serait plus noble que toute autre.

Si c'est à l'usage qu'on en fait que ces deux métaux doivent l'estime dont ils jouissent, combien plus ne pourrait-on pas estimer le fer et l'airain, dont l'emploi est si fréquent que non-seulement ils servent à l'homme dans ce qui leur est propre, pour ses besoins les plus nécessaires, mais que c'est avec leur aide qu'on arrive à faire servir l'or et l'argent à ses caprices. N'est-ce point avec le fer qu'on travaille les bagues? La plupart des vases destinés à manger ou à boire ont toujours été d'airain, l'antiquité nous l'atteste, et nous le faisons encore de nos jours. Voyez donc, foule aveugle, si l'on emploie l'or dans l'usage le plus commun. Est-ce à l'aide de l'or qu'on prépare la terre? Est-ce avec l'argent qu'on assure la solidité d'un navire? Le hoyau a-t-il jamais fait pénétrer au fond de la terre une semence d'or, a-t-on jamais cloué une table avec des clous d'argent? Je ne parle pas de la nécessité indispensable du fer et de l'airain. D'ailleurs les plus riches productions minérales ne peuvent être mises en œuvre sans le secours de ces deux métaux, parce que leur dureté seule peut résister aux travaux dont a on besoin pour extraire les autres métaux du sein de la terre, ou pour les façonner sur l'enclume. Cherchez donc maintenant d'où peut venir le grand cas qu'on fait de l'or et de l'argent, et pourquoi l'on préfère ces deux métaux à d'autres qui ont avec eux une origine commune, et dont l'utilité est sans contredit infiniment plus grande.

V. Mais ces petites pierres aussi, qui se font estimer autant que l'or, qu'en dirai-je? si ce n'est que ce sont de petites pierres et de petits cailloux, poussière de la même terre, et qui ne servent cependant ni à établir des fondations, ni à construire des murailles ni à couvrir le faite ou le toit des maisons. Elles ont pu autrefois exciter l'admiration des femmes, parce qu'il faut beaucoup de temps pour les polir et les faire briller de toute leur beauté. On les monte avec art pour leur donner tout leur éclat; on les perce avec un soin laborieux pour les suspendre: on mêle leurs séductions à celles de l'or.

Qu'on vienne à pêcher un certain genre de coquil-

lage dans la mer britannique ou indienne, on ne saurait y trouver, je ne dis pas le goût du murex ou de l'huître, mais celui même de la palourde ; on n'en doit pas moins avouer que tous ces coquillages sont l'un comme l'autre des fruits de la mer. Or que dans cette coquille s'élève une grosseur, ce sera plutôt, il me semble, un défaut qu'une beauté ; et quoiqu'on donne à cette excroissance le nom de perle, ce n'en est pas moins réellement une sorte de verrue dure et ronde. On dit aussi qu'il se trouve des pierres précieuses dans le front des dragons, comme on trouve une espèce de pierre dans la cervelle des poissons. Il ne manquait donc plus à une chrétienne, que de tirer ses ornements d'un serpent. Est-ce ainsi qu'elle foulera aux pieds la tête du démon, en cherchant dans la tête du reptile une parure pour sa propre tête ?

Ce qui donne un tel prix à toutes ces substances, c'est qu'elles sont rares, et qu'on les tire des pays étrangers ; car dans les lieux mêmes où elles se trouvent, elles sont loin de jouir d'une si grande faveur. L'abondance avilit : chez certains peuples barbares qui ont chez eux des mines d'or abondantes, c'est avec des chaînes d'or qu'ils attachent leurs captifs dans les ergastules¹ ils chargent de richesses ceux qu'ils ne peuvent dompter ; et plus on les juge coupables, plus on les enrichit : il se trouve ainsi des circonstances où l'or est beaucoup moins envié.

Nous avons vu de même à Rome la noblesse des pierres précieuses pâlir étrangement, sous les yeux mêmes des femmes, devant le dédain des Parthes, des Mèdes et des autres barbares qui les accompagnaient ; car pour eux ce n'est guère un objet d'ostentation. Ils portent des émeraudes à peu près cachées dans leurs bracelets et dans

¹ L'ergastule (ἐργαστήριον, ouvrage) était une sorte de prison souterraine où l'on enfermait, pour les faire travailler de force, les esclaves et les prisonniers de guerre. Chaque maison riche avait le sien. Ces ateliers livrés à la direction brutale de quelques esclaves favorisés contenaient des caveaux où l'on isolait ceux dont la violence et les coups ne pouvaient rien obtenir. Ils y étaient enchaînés par les pieds et les mains, de façon à ne pouvoir se tenir ni debout ni assis.

leurs colliers ; leur épée seule connaît les pierres précieuses qui leur servent de fourreau : la seule distinction qu'ils accordent aux perles , c'est de les porter dans de petits sacs. Enfin ils n'ornent de pierreries que les objets qui ne devraient point en être ornés, puisqu'ils ne se voient point ; et que s'ils se voient, ce n'est que pour témoigner du peu de cas qu'on a fait de ces richesses,

VII. De même l'éclat des couleurs dans les habits est abandonné à leurs esclaves, et les murailles que vous transformez à grands frais par des enduits de pourpre et d'hyacinthe, que vous dissimulez sous des tentures toutes royales, ils les surchargent de peintures. La pourpre est pour eux moins précieuse que le vermillon.

Et d'ailleurs, pour les habits, comment peut-on trouver juste l'honneur qui ressort d'un mélange injuste et adultère des couleurs ? Ce que Dieu n'a pas produit ne saurait lui plaire ; à moins que ce ne soit par impuissance qu'il n'ait pas fait naître les brebis couleur de pourpre, ou de toute autre couleur. S'il a pu le faire et ne l'a point fait, c'est donc qu'il ne l'a point voulu : or ce que Dieu n'a pas voulu, est-il donc permis de le faire ? Dans la nature, on ne peut regarder comme parfaites les choses qui ne viennent pas de Dieu, auteur de la nature : il faut les regarder comme venant du diable, le corrupteur de la nature. Ces choses en effet ne peuvent venir d'un autre, si elles ne viennent pas de Dieu. Car ce qui n'est pas de Dieu est de son ennemi, et il n'y a que le démon, avec ses anges, qui soit l'ennemi de Dieu.

Au reste, si les objets matériels sont de Dieu, ce n'est pas à dire pour cela que tout ce qu'on en peut faire soit de Dieu également. En effet, toutes ces voluptés profanes des spectacles du monde, dont nous avons parlé dans un traité spécial, et l'idolâtrie elle-même, ne se soutiennent-elles pas à l'aide des créations divines ? cependant le chrétien ne doit admettre ni les fureurs du cirque, ni les férocités de l'arène, ni les infamies de la scène, sous le prétexte que les chevaux, les panthères et la voix de l'homme sont l'œuvre de Dieu ; il ne doit pas se livrer

impunément à l'idolâtrie, parce que c'est Dieu qui a créé l'encens, le vin, le feu qu'on entretient, les animaux qu'on immole comme victimes, et la matière même qu'on adore. Ainsi pour ce qui touche l'emploi qu'on fait de la matière créée, toute appréciation qui s'éloigne des vues de Dieu, accuse des intentions étrangères à celles de Dieu, et coupables, puisqu'elles ne recherchent qu'une gloire mondaine.

VIII. Mais comme chacune des productions de la nature a été distribuée par Dieu dans un pays, dans un coin de terre particulier, elles sont toutes étrangères l'une à l'autre, rares pour les contrées où elles ne naissent point; et pour celles qui les prodiguent, qu'elles y soient recherchées ou négligées, elles n'y jouissent jamais d'une estime excessive; elles sont trop répandues.

Mais puisque c'est de la distribution de ces productions diverses, faite comme Dieu l'a voulu, que vient cette rareté et cette étrangeté qui trouve toujours grâce devant les hommes de tous les pays, ce n'est que parce qu'on n'a pas l'objet que Dieu a placé ailleurs qu'on desire plus ardemment l'avoir. Ce premier mal en entraîne un plus grand, le désir d'avoir d'une manière exagérée: pourtant, en admettant qu'on puisse avoir, encore faudrait-il admettre une certaine mesure. C'est là l'ambition, dont le nom même signifie ce désir de l'âme qui brigue (*ambit*) la gloire et les distinctions; désir immense, qui n'est excité ni par la nature, comme nous l'avons dit, ni par la vérité, mais par une passion dépravée qui enflamme les appétits aveugles de l'âme, et développe à l'excès ce besoin de faste et d'orgueil; de sorte qu'on n'exalte le mérite de ces objets que pour exalter en soi-même l'empressement qu'on met à les posséder: et le désir s'augmente en raison du prix qu'on donne au sujet de ce désir. Aussi de petites parties du corps sont ornées avec tant de profusion qu'il s'y engloutit des richesses immenses, un seul fil vaut jusqu'à dix sesterces¹, une tête frêle porte

¹ Le sesterce romain était une petite monnaie d'argent qui valait environ 20 centimes.

la valeur de plusieurs îles et forêts, le lobe si mince des oreilles envahit tout le livre des dépenses, et la main gauche porte, comme en se jouant, un sac d'argent à chaque doigt. Voilà ce que peut faire le desir de briller, et c'est le faible corps d'une femme qui arrive à porter sans peine tous ces trésors à la fois.

TRAITÉ

DE L'ORNEMENT DES FEMMES.

LIVRE II.

I. Illustres servantes du Dieu vivant, et mes très-chères sœurs en Jésus-Christ, souffrez qu'en qualité de votre confrère, quelque indigne que je sois de ce glorieux titre, je vous adresse cette courte instruction, non par un sentiment de vanité, mais par le seul motif de la charité qui m'intéresse à l'affaire de votre salut. Or cette affaire, à quoi nous devons tous également travailler, consiste principalement à donner des preuves irréprochables d'une pureté entière. Comme nous sommes tous le temple de Dieu par la consécration que le Saint-Esprit en a faite dans notre baptême, il faut que la pureté soit, pour ainsi parler, le portier et le gardien de ce temple, afin qu'elle n'y laisse entrer rien d'immonde, rien de profane; de crainte que le Seigneur, qui l'habite, voyant sa demeure souillée, ne vienne à l'abandonner avec indignation. Mon dessein néanmoins n'est pas aujourd'hui de vous faire voir la nécessité de la pureté, les préceptes divins sont assez formels là dessus. Je me contente de vous expliquer un des devoirs importants qui regardent cette vertu, c'est-à-dire la manière dont vous devez régler votre extérieur; car plusieurs d'entre vous (qu'il me soit permis de vous faire ce reproche, bien que moi-même je sois le plus répréhensible de tous les hommes), plusieurs d'entre vous, dis-je, s'abusant, ou par une ignorance affectée, ou par une dissimulation audacieuse, se comportent au dehors avec aussi peu de retenue que si la pureté consistait dans le seul éloignement des plaisirs charnels. Comme si l'extérieur, je veux dire la parure et les orne-

ments du corps, était une chose tout à fait indifférente.

Elles conservent ainsi tout le soin qu'elles prenaient autrefois de cultiver leur beauté et leur bonne grâce ; en sorte qu'on ne saurait remarquer presque nulle différence entre elles et les femmes païennes, auxquelles le caractère de la véritable pudeur est malheureusement inconnu. Je dis que ces infidèles ne savent ce que c'est que la véritable pudeur, parce que dès qu'on ignore Dieu, maître et dépositaire de toute vérité, on ne peut suivre que les voies de l'erreur et du mensonge. En effet, quand on pourrait croire qu'il y a de la chasteté parmi les païennes, leur vertu est néanmoins si imparfaite et si défectueuse que, quelque chastes qu'elles soient peut-être dans l'âme, il paraît trop de dissolution dans le luxe de leurs habits. Telle est leur vanité : or c'est se procurer une partie du plaisir quand on ne peut l'avoir tout entier. Combien en trouverez-vous enfin, parmi celles-là mêmes qui affectent de ne plaire qu'à leurs maris, qui ne prennent un soin particulier d'orner et d'embellir leurs corps pour attirer les regards des étrangers, quelque semblant qu'elles fassent de n'avoir en cela aucune mauvaise intention ? Disons mieux : il est assez ordinaire à ces chastes païennes de ne pas oser à la vérité commettre le crime, mais d'en avoir néanmoins le désir ; ou, si elles n'ont pas actuellement ce désir formel, au moins de ne se faire aucune violence pour le prévenir. Faut-il en être surpris ? Tout ce qui ne vient pas de Dieu ne saurait être que déréglé. Ces personnes, ne pouvant obtenir un bien parfait, gâtent le peu même qu'elles possèdent par le mélange du mal qui s'y trouve.

II. Pour vous, mes très-chères sœurs, vous devez vous distinguer d'elles autant dans vos habits que vous vous en distinguez dans tout le reste, parce que vous devez être parfaites comme votre Père céleste est parfait¹. Or cette perfection, je veux dire cette pureté chrétienne, doit non-seulement ne pas vous faire désirer d'être aimées,

¹ Matth., 5.

mais encore vous faire haïr et détester tout ce qui peut allumer quelque dangereux amour dans les autres. En premier lieu, parce que ce desir de plaire par des grâces artificielles ne peut venir que d'un cœur gâté et corrompu. On sait combien ces grâces et ces parures servent d'amorce pour attirer au plaisir défendu. Pourquoi donc travaillez-vous à allumer ces flammes dangereuses? Pourquoi invitez-vous à un plaisir que vous faites profession de regarder comme illicite? En second lieu, parce que nous ne devons pas frayer le chemin aux tentations, qui deviennent souvent victorieuses à force d'attaques, ou qui du moins troublent furieusement la paix de l'âme. Ah! Seigneur, préservez-nous d'un si funeste écueil. Nous devons paraître avec un extérieur si modeste, si réglé, si chrétien, que notre conscience n'ait aucun reproche à nous faire : desirant de persévérer toujours en cet heureux état, mais prenant garde à ne pas trop présumer de nous-mêmes ; car en présumant de ses propres forces, on appréhende moins, on se précautionne moins, on s'expose plus. La crainte est le fondement du salut ; et la présomption est opposée à la crainte. Il est donc avantageux de nous défier de notre vertu : cette défiance nous fera craindre ; la crainte nous rendra plus circonspects, et la circonspection nous mettra en état d'éviter le danger. Au contraire si nous comptons sur nous-mêmes, soit en ne craignant point, ou en ne considérant pas assez le péril, il nous sera très-difficile de ne pas tomber. Celui qui marche avec trop de sécurité, ne prenant garde à rien, ne sera jamais bien affermi. Mais celui qui est attentif à tout, qui appréhende tout, se met en état d'être tranquille et assuré. Plaise au Seigneur que ses serviteurs éprouvent les effets de sa protection, et qu'ils puissent toujours se glorifier en lui des grâces dont il les favorise !

Pourquoi travaillons-nous donc à faire périr nos frères ? Pourquoi, par ces embellissements affectés, portons-nous le feu de la convoitise dans leur cœur ? Si la loi nouvelle du Seigneur punit également le desir et l'action déshon-

ête, pensez-vous que celui qui aura causé la perte des autres demeure sans punition¹ ? Or sachez que vous faites érir votre frère, lorsque , exposant votre beauté à ses yeux , vous lui faites naître des desirs impudiques : il a déjà commis en son âme ce qu'il a criminellement désiré, et vous devenez, pour ainsi parler, l'épée dont il se tue. V'ailleurs, quand il n'y aurait de votre part aucune faute positive, vous n'êtes pas pour cela excusables. Ainsi lorsqu'il s'est commis un meurtre dans une maison, quoique le maître du logis n'en soit pas coupable, son inattention ne laisse pas d'être exposée aux rigueurs de la justice, dès là que l'action criminelle s'est passée chez lui.

Ornez-vous donc maintenant, embellissez soigneusement votre corps, afin que vos frères périssent en vous voyant. Mais que deviendra ce divin précepte : « Vous aimerez votre prochain comme vous-même² ? » Hélas ! si vous avez peu de soin de votre salut, ne ruinez pas du moins le salut des autres. Ne croyez pas que le Saint-Esprit se soit expliqué de la sorte par rapport seulement à certains devoirs de charité en particulier : il a parlé par rapport à toutes les occasions où nous pouvons être utiles au prochain. Puisqu'il est donc vrai que notre bien spirituel et celui des autres est en péril par le soin qu'on prend d'augmenter des attraits déjà trop dangereux par eux-mêmes, soyez persuadées que vous ne devez pas seulement rejeter cet appareil d'ornements, au moyen desquels la passion commence de s'allumer ; mais que vous devez encore laisser diminuer ou effacer l'éclat de votre beauté naturelle, par une espèce de négligence qui est Dieu pour principe. De cette sorte vous arrêterez ces écarts dangereux que les yeux ont accoutumé de faire. Car bien qu'il ne faille pas condamner absolument la beauté, en tant qu'elle est un avantage du corps, un ornement de l'ouvrage de Dieu, et un voile honorable de votre âme, cependant le tort que nous pouvons causer à ceux qui nous voient doit nous faire appréhender les

¹ Matth., 5. — ² *Ib.* 19.

mêmes effets que la beauté de Sara fit craindre autre à Abraham ¹. Ce père des croyants fut obligé de cacher sa femme sous le nom de sœur, afin de la délivrer de l'insulte des Égyptiens.

III. D'ailleurs, que la beauté ne soit point à craindre qu'elle ne soit ni dangereuse pour les personnes en elle est, ni funeste à ceux qui vivent avec nous; qu'elle n'expose à aucune tentation, ou qu'elle ne cause au sujet de scandale et de chute: ne suffit-il pas qu'elle ne soit point nécessaire aux vierges de Jésus-Christ? qu'on est chrétiennement chaste, on n'a que faire de la beauté temporelle, puisque, à proprement parler, elle n'a ni usage et pour fruit que l'impudicité. Je ne vois pas qu'on en doive juger autrement, laissons donc le soin de hausser les grâces qui sont en nous, ou d'acquiescer à celles que nous n'avons pas, laissons, dis-je, un semblable à ces femmes insensées qui croient travailler pour elles-mêmes en cultivant leur beauté, lorsqu'elles travaillent pour les autres. Quoi! demandera quelqu'un, qui même on serait chaste, serait-on criminel pour entretenir sa beauté? N'est-il point permis de tirer avantage des ornements du corps, et de goûter le plaisir d'être ainsi fait? Je laisse la chose à examiner à celui qui veut mériter son mérite des prérogatives de sa chair. Pour nous, nous ne devons mépriser ce fol avantage qui est le caractère d'une âme vaine: or la vanité ne convient nullement à ceux qui font profession de l'humilité chrétienne. D'ailleurs toute gloire est vaine et inutile, combien plus le sera-t-elle qu'on tire d'un faible ornement du corps? Fidèles disciples de Jésus-Christ, c'est à vous seulement que je parle. Il n'est point permis de se glorifier de quelque chose, c'est uniquement des biens spirituels; les belles qualités du corps ne doivent nous toucher peu, parce que nous ne devons nous occuper qu'à embellir notre âme. Nous ne devons nous réjouir que des choses qui touchent notre salut. Notre gloire ne doit être que le mérite de nos bonnes œuvres.

¹ Gen., 12 et 20.

A la bonne heure, néanmoins qu'un chrétien se glorifie de sa chair; mais d'une chair macérée par la pénitence et endurcie, pour ainsi parler, à de saintes austérités, afin que la chair ainsi mortifiée fasse triompher l'esprit, bien loin de l'avilir en attirant sur elle les regards et les soupirs de quelque jeune homme insensé. Ainsi convaincues, mes très-chères sœurs, que la beauté vous est entièrement inutile, mettez-vous peu en peine de ne la pas avoir, ou négligez-la saintement si vous l'avez. Une femme chrétienne peut naturellement être bien faite; mais sa beauté ne doit pas être un sujet de scandale. Si cela arrivait, elle devrait non-seulement ne pas rechercher la vue des hommes, mais même éviter avec soin de se faire connaître d'eux.

IV. Voulez-vous que je vous parle moins chrétienement, et que je vous donne les mêmes avis que je me contenterais de donner à des femmes païennes? Soyez persuadées que vous ne devez tâcher de plaire qu'à vos maris. Or vous leur plairez autant que vous aurez soin de déplaire aux autres. Ne craignez rien, une femme ne paraît point laide à son époux : elle lui plut assez, lorsque les qualités du corps ou de l'âme la lui firent choisir pour épouse. Ne croyez donc pas qu'en méprisant les parures et les ornements vous attiriez la haine ou l'indifférence de vos maris : un mari, quel qu'il soit, exige de sa femme une chasteté inviolable plus que toute autre chose. Un chrétien ne doit pas faire attention à la beauté, parce que les avantages qui flattent les gentils doivent nous toucher fort peu. Un infidèle regarde même cette beauté comme une chose suspecte et dangereuse. Pour qui voulez-vous donc embellir votre visage? Le chrétien ne demande pas cela de vous, et l'infidèle s'en défie. Pourquoi tant d'application à rechercher des ornements qui excitent et le mépris de celui-là et les soupçons de celui-ci? N'est-ce pas perdre votre travail?

V. Ce que je viens de dire n'est pas pour vous inspirer des manières rustiques et dégoûtantes, ou pour vous conseiller de la malpropreté dans votre personne. Mon

dessein est seulement de vous remonter jusqu'à quel point et suivant quelles lois vous pouvez prendre soin de votre corps, en sorte que la pudeur n'y soit pas intéressée. Il ne faut point aller au delà de ce qu'exigent une modeste bienséance et une honnête propreté. Il faut commencer par plaire au Seigneur. Ce qui l'offense grièvement, c'est l'extravagante attention qu'ont plusieurs femmes à user de cent sortes d'ingrédients pour rendre leur peau blanche et unie, pour farder leur visage, pour colorer leurs joues avec du vermillon, pour noircir leurs yeux avec de la suie. Sans doute que l'ouvrage de Dieu leur déplaît; elles y trouvent à redire; elles condamnent la sagesse du souverain Créateur de toutes choses; car c'est véritablement le condamner que de corriger, que de retoucher ce qu'il a fait. Mais qui leur apprend à en user de la sorte? Hélas! c'est l'ennemi de Dieu, c'est le démon qui les instruit! En effet, quel autre pourrait montrer à défigurer le corps, sinon celui dont la malice a su transformer l'esprit de l'homme? C'est lui, n'en doutons point, c'est lui-même qui est l'inventeur de tous ces coupables artifices, afin que dans nous il puisse en quelque sorte déclarer la guerre à Dieu même. Ce que nous recevons en naissant est l'œuvre de Dieu: par conséquent ce que l'on y ajoute est l'œuvre du démon. Or, employer le secours de Satan pour réformer l'ouvrage de Dieu, quelle audace, quelle témérité! Nos esclaves n'osent rien emprunter de nos ennemis; nos soldats ne demandent rien aux généraux du parti contraire: ils se font un crime de recourir à l'adversaire de celui de qui ils dépendent. Et les chrétiens auront recours à leur plus dangereux ennemi, c'est-à-dire à l'esprit malin! Que dis-je, les chrétiens? peuvent-ils être appelés de ce glorieux nom après une telle infidélité? Ils doivent plutôt être nommés les disciples de celui dont ils aiment à suivre la doctrine.

A ces traits, mes chères sœurs, reconnaissez combien il est indigne du nom de chrétien et contraire à la religion que vous professez de prendre un agrément artificiel, pendant qu'on vous ordonne une sainte simplicité en

toute votre conduite ; de déguiser votre visage, pendant qu'on vous défend de déguiser aucun de vos sentiments ; de desirer ce que la Providence n'a pas voulu vous accorder, pendant qu'on vous commande de ne rien souhaiter du bien d'autrui ; de travailler à relever vos attraits, pendant qu'on exige de vous une chasteté parfaite. Dites-moi, je vous prie, comment observerez-vous ce qu'il y a de plus difficile dans la loi si vous ne gardez pas même ce qu'il y a de plus doux et de plus léger ?

VI. J'en vois quelques-unes de vous tout occupées à enduire incessamment leurs cheveux pour leur donner une couleur blonde. Elles rougissent presque de leur patrie ; elles sont fâchées de n'avoir pas pris naissance dans les Gaules ou dans la Germanie. Elles tâchent de se dédommager en transportant à leur chevelure ce que la nature a donné à ces nations. Triste présage que cette brillante chevelure ! vaine et triste beauté qui se termine enfin en laideur ! En effet, sans parler des autres inconvenients, n'est-il pas vrai que par l'usage de ces parfums on perd insensiblement les cheveux ? N'est-il pas vrai que le cerveau même est ordinairement affaibli par ces humeurs étrangères qui le gâtent à la fin, et par l'excessive ardeur du soleil, auquel vous prenez plaisir d'enflammer et de sécher votre tête ? Peut-on aimer des ornements qui produisent de si funestes effets ? Faut-il appeler beau ce qui n'est qu'un composé de choses si peu convenables ?

Une femme chrétienne fait de sa tête une espèce d'autel où elle répand avec profusion des parfums. Car n'est-ce pas une sorte de sacrifice que ce qu'on fait brûler en l'honneur de l'esprit immonde ? Aulieu d'employer ces matières aux usages pieux, utiles et nécessaires, à quoi Dieu a destiné chaque créature. D'un autre côté que dit Jésus-Christ ? Qui de vous peut faire d'un cheveu blanc un cheveu noir, ou d'un noir en faire un blanc¹ ? Ce sont les femmes qui osent démentir Dieu. Voyez, disent-elles,

¹ Matth., 5.

tres un vice que la nature leur a donné. Ainsi les hommes ont aussi leurs industries pour embellir leur personne par des beautés étudiées. Ils aiment à se faire raser, à arracher les poils de la barbe ; à friser, à agencer industrieusement leurs cheveux ; à cacher les marques de leur vieillesse et le désagrément de leurs cheveux blancs ; à donner à leur corps un air de jeunesse ; à se farder même comme les femmes ; à polir délicatement leur peau avec une poudre singulière, à consulter incessamment leur miroir ; quelque appréhension qu'il aient de le trouver trop fidèle : comme si la connaissance du vrai Dieu, qui nous interdit tout desir de plaire, en nous interdisant toute impureté, ne suffisait pas pour nous faire rejeter ces choses comme inutiles et contraires à la pudeur ; car où Dieu réside, là se trouve aussi la pudeur avec cette sainte gravité qui l'accompagne. Comment donc ferons-nous triompher la pureté sans ses armes, c'est-à-dire sans la modestie et la gravité ? Mais aussi comment ferons-nous servir cette gravité à la pudeur, s'il ne se répand une honnête sévérité sur notre visage, sur nos habits, et sur toute notre personne ?

IX. Ainsi devez-vous, par rapport même à votre habillement et à l'embarras de parures dont vous vous chargez, couper, retrancher, bannir ce luxe immodéré qui vous est superflu, car que servira-t-il qu'on admire sur votre visage les marques d'un chrétien pieux, humble, simple, modeste, conformément aux règles de l'Évangile, si vous étalez sur le reste de votre extérieur un faste vain et une mollesse indécente ? Il est aisé de comprendre combien ce luxe est contraire à la pureté chrétienne, et fraie le chemin aux plus grands désordres. Comment cela ? En prostituant, pour ainsi dire, les grâces de la beauté par la mollesse des habits. Ce qui est si vrai que sans le secours de ce luxe on regarde un visage bien fait comme une beauté peu touchante, désagréable, dépourvue de ses charmes ; comme une beauté qui a fait divorce avec les grâces. Au contraire si la beauté naturelle manque, on emploie le blanc et

e rouge avec les autres secours de la vanité pour y suppléer. Enfin on voit que les personnes mêmes qui sont parvenues à un âge de tranquillité, et qui sont enrées dans le port de la modestie, sont encore souvent émues par la splendeur et la magnificence des ornements, et troublées par les desirs violents qu'allume l'éclat des habits, malgré la froideur de leur âge.

Rejetez donc, fidèles servantes de Jésus-Christ, rejetez courageusement ces embellissements et ces parures, comme vous fuiriez ces hommes infâmes qui font métier de vendre la pureté des vierges. Ou si vous êtes obligées d'avoir égard à votre naissance, à votre qualité, à votre dignité, paraissez avec une magnificence si modeste qu'elle ne fasse aucun tort à la véritable sagesse que vous avez acquise par l'Évangile. Du moins prenez garde que le prétexte de la nécessité ne vous fasse point franchir les bornes que la religion vous prescrit. Car comment pourrions-nous pratiquer l'humilité, dont nous faisons profession, si nous ne corrigeons cet usage immodéré des richesses et des ornements qui ne servent qu'à entretenir la vaine gloire? Or cette gloire ne nous convient point.

Ne nous est-il pas permis, me direz-vous, de nous servir de ce qui est notre bien? Le voici : c'est l'apôtre qui nous avertit d'user de ce monde comme si nous n'en usions pas. « Car, dit-il, la figure de ce monde passe ¹. » Et au même endroit, « que ceux qui font des acquisitions soient comme s'ils ne possédaient rien. » Pourquoi cela? « parce que le temps est court ². » Si l'apôtre ordonne aux maris de regarder même leurs femmes comme s'ils n'en avaient point, à cause de la brièveté du temps, que faut-il penser de ces vains ornements dont nous parlons? C'est par le même motif que plusieurs personnes s'obligent de garder une virginité perpétuelle, et que, pour acquérir le royaume des cieux, ils se privent d'un plaisir dont l'usage pourrait leur être permis. Quelques autres s'interdisent l'usage de ce que Dieu

¹ I. Cor., 7. — ² *Ib.*

lui-même a créé pour la nécessité, en s'abstenant de vin et de viande, quoique cet usage ne puisse causer ni péril ni remords ; mais ils sont bien aises d'assujettir et d'immoler leur âme au Seigneur par cette mortification du corps.

Jusqu'ici vous avez assez usé de vos richesses et de vos agréments : vous avez assez recueilli le fruit de vos qualités naturelles. Il est temps de suivre des maximes plus salutaires. Nous sommes ce peuple chéri que Dieu a fait naître à la fin des siècles. Il nous a destinés de toute éternité pour juger sainement de la valeur du temps, afin que, instruits par ses divines leçons, nous retranchions toutes les superfluités du siècle ¹. Nous sommes spirituellement circoncis à l'égard de toutes choses, soit par rapport à l'esprit, soit par rapport au corps ; car dans l'un et dans l'autre nous faisons profession de réformer les maximes du monde.

X. Au reste, croyez-vous que ce soit Dieu qui ait enseigné l'art de teindre les laines avec le suc de certaines plantes et avec l'huile de certains poissons ? Peut-être oublia-t-il au commencement du monde de faire naître des brebis rouges ou bleues : c'est pour cela apparemment qu'il a découvert ensuite le secret de colorer les étoffes, afin que, se trouvant trop minces et trop légères elles-mêmes, le seul prix en augmentât le poids. C'est apparemment Dieu qui a produit ces ouvrages d'or où brillent tant de pierres précieuses ; c'est lui qui a percé le bas de vos oreilles, pour y attacher des perles magnifiques. Il a jugé si nécessaire de tourmenter son propre ouvrage, et de fatiguer des enfants malcontents de leur premier sort, que des cicatrices faites sur une chair née pour le travail on vît pendre je ne sais quels grains dont les Parthes, peuples barbares, se couvrent presque entièrement le corps en forme de colliers. Cependant ce même or qui nous enchante est employé par certains peuples à faire des chaînes et des menottes,

¹ Philip. 8.

comme nous l'apprenons de leurs historiens. Tant il est vrai qu'on estime ces choses, non parce qu'elles sont bonnes en soi, mais parce qu'elles sont rares.

D'ailleurs, qui en a fait la découverte? Ce sont les anges rebelles qui ont fait connaître aux hommes ces productions terrestres. Ensuite le travail et l'industrie, joints à leur rareté, les ont rendues beaucoup plus précieuses par la folle passion de satisfaire le luxe des femmes. Néanmoins, selon le témoignage d'Énoch, Dieu a condamné à des ténèbres éternelles les mauvais anges, pour avoir montré ces matières dangereuses, je veux dire l'or, l'argent, avec les ouvrages qu'on en fait, et pour avoir enseigné surtout l'art de colorer le visage et les étoffes dont on s'habille. Comment plairons-nous à Dieu si nous aimons les ouvrages de ceux que sa justice a été obligée de punir éternellement?

Mais supposons que Dieu ait donné toutes ces choses, et qu'il les ait permises¹; supposons que le prophète Isaïe n'ait jamais déclamé contre les robes d'écarlate; qu'il n'ait jamais réprouvé les bagues d'or; qu'il n'ait rien dit contre tant d'autres vains ornements. Ne devons-nous pas nous distinguer toujours des gentils, et ne pas nous prévaloir de ce qu'ils ont de précieux? Souvenons-nous que nous n'avons d'autre maître que le véritable Dieu qui nous a instruits, et qui est jaloux que ses divins enseignements ne soient point violés. Persuadons-nous, comme il est prudent et plus sûr de le faire, que dès le commencement du monde ce divin ouvrier pourvut sagement à tout, et qu'il disposa tellement les métaux et les minéraux qu'ils servissent d'épreuve à la vertu de ses fidèles disciples, afin que la liberté qu'ils auraient d'en user augmentât leur mérite par le soin de s'en priver. Ne voit-on pas quelquefois qu'un sage père de famille expose à dessein certains meubles pour éprouver la fidélité de ses domestiques? Heureux s'ils donnent des marques de leur probité et de leur modération! Mais

¹ Is., 3.

combien plus louable est le serviteur qui s'abstient entièrement de ce qui lui est offert, et qui craint même la trop grande indulgence du maître ? Tel est le sentiment de l'apôtre : « Tout m'est permis, dit-il, mais tout n'édifie pas ¹. » Combien appréhendera-t-on d'user des choses qui sont défendues, quand on se sera accoutumé à craindre celles qui sont permises.

XI. Mais enfin quelle raison avez-vous de paraître si pompeusement ornées, puisque vous êtes séparées de ces autres femmes qui n'ont besoin de cet attirail que pour des motifs qui ne vous touchent point ? Vous ne visitez pas les temples des gentils, vous n'assistez pas à leurs spectacles, vous ne célébrez pas les fêtes des dieux. Cependant voilà les sujets ordinaires pourquoi l'on étale cette prodigieuse pompe d'habits : c'est pour se trouver aux assemblées : c'est pour voir et pour être vues, c'est pour faire parade d'une vaine gloire, c'est pour exposer en vente la pudicité. Mais pour vous, fidèles servantes du Seigneur, vous n'avez que des motifs salutaires pour sortir de chez vous, il s'agit alors ou de visiter les malades, ou d'assister au saint sacrifice, ou d'entendre la parole de Dieu. Or toutes ces choses sont des exercices de retenue et de modestie. Il n'y faut ni habits extraordinaires, ni robes magnifiques ou traînantes. Que si la bienséance, l'amitié ou le devoir vous obligent de rendre visite aux dames païennes, pourquoi ne paraissez-vous pas munies de vos armes, d'autant plus que vous voulez suivre les chemins de la foi ? Par là vous montrerez la différence essentielle entre les servantes de Dieu et les servantes du diable. Vous leur servirez d'exemple, vous les édifierez. Enfin, comme parle l'apôtre, Dieu sera « glorifié en votre corps ² : » car s'il est glorifié par la pureté, il l'est aussi par des habits et des manières honnêtes.

Je sais ce qu'objectent quelques-unes de vous. Nous appréhendons, disent-elles, que le nom de Dieu

¹ I. Cor., 10. — ² Philip., 1.

ne soit blasphémé, si l'on nous voit renoncer à nos anciennes parures. Par cette règle, il faut que nous ne renoncions point aussi à nos anciens vices. Il faut que nous gardions les mêmes mœurs, puisque nous voulons garder les mêmes dehors; et alors les nations ne blasphèmeront point le nom de Dieu. Voilà certes un grand blasphème, quand on dira de quelqu'une de vous : Cette femme paraît plus modeste depuis qu'elle est devenue chrétienne ! Quoi ! devez-vous craindre de passer pour plus pauvres depuis que vous êtes devenues plus riches, ou de paraître plus négligées depuis que vous êtes devenues plus estimables ? Un chrétien doit-il suivre les maximes des gentils, ou les maximes de Dieu ?

XII Ah ! plutôt craignons que nous ne donnions de l'autre côté un plus juste sujet de blasphème, car quoi de plus scandaleux que de voir des femmes chrétiennes, qui portent le titre de sacrées gardiennes de la pureté, paraître ornées et embellies comme des courtisanes ? Quelle différence alors se trouve-t-il entre vous et ces malheureuses victimes de l'impureté ? La sévérité des lois les séparait autrefois des matrones, et leur défendait les ornements des personnes de qualité ; on voit aujourd'hui la licence du siècle, qui devient tous les jours plus insolente, égaler ces misérables aux plus illustres dames, sans pouvoir distinguer les unes d'avec les autres. Aussi l'Écriture sainte nous donne à entendre que les parures et le fard du visage marquent la prostitution du corps. Le Seigneur ayant appelé du nom de prostituée cette superbe cité, située sur sept collines, sur une grande étendue d'eaux, quel habit lui a-t-il donné conforme à ce nom ? « Elle est vêtue de pourpre et d'écarlate, toute brillante d'or et de pierreries ¹. » Ornaments maudits, sans lesquels elle ne serait pas représentée comme une prostituée et une abominable. Judas ayant aperçu Thamar assise sur le grand chemin avec un ornement et une parure extraordinaire ², s'imagina d'abord, malgré le voile sous

¹ Apoc., 17. — ² Gen., 18.

lequel elle cachait son visage, qu'elle était là pour exercer un trafic peu honnête : à la qualité de l'habit il reconnut à quel exercice elle était disposée à s'occuper. L'expérience lui apprit bientôt qu'il ne se trompait pas. Ce qui nous montre que nous devons travailler avec un soin particulier à ne donner dans notre extérieur aucune mauvaise opinion de notre vertu. Car que sert l'intégrité de l'âme, si elle est violée et corrompue par les soupçons d'autrui ? Pourquoi donné-je sujet aux autres de désirer criminellement ce que je déteste en moi-même ? Pourquoi mes habits ne rendent-ils pas témoignage de mes mœurs, afin d'ôter à l'impudence tout prétexte de souiller une âme. Il est permis de paraître chaste, et il est défendu de paraître impudique.

XIII. Quelqu'une de vous me dira peut-être : Peu m'importe d'avoir l'approbation des hommes, leur témoignage m'inquiète peu ; Dieu seul est l'inspecteur de mon cœur ; lui seul doit être mon juge. Supposons que cela soit ; mais souvenons-nous en même temps de ce que dit l'apôtre : « Que votre retenue paraisse aux yeux de tous les hommes ¹. » Pourquoi ? N'est-ce pas afin que la malignité ne trouve rien à redire dans notre conduite, et que notre bon exemple serve comme de reproche aux méchants ? Quel est encore le sens de ces paroles : « Que vos actions luisent devant les hommes ² ? » Pourquoi Jésus-Christ nous appelle-t-il la lumière du monde ? pourquoi nous compare-t-il à une cité bâtie sur une montagne ³, si n'est afin que nous éclairions les hommes de ténèbres, et que nous nous élevions au dessus des gens plongés dans le vice ? En effet, si vous cachez la lumière sous le boisseau, on sera en droit de vous accuser d'une coupable négligence, puisque vous étouffez cette lumière.

Ce qui nous fait devenir les flambeaux du monde, ce sont nos bonnes œuvres. Or ces œuvres, quand elles sont pleines et véritables, n'aiment point les ténèbres : elles

¹ Philip., 4. — ² Matth., 5. — ³ *Ib.*

veulent se montrer, et il convient qu'on les connaisse et qu'on les voie. Ce n'est donc pas assez pour un chrétien d'être chaste; il faut encore le paraître. Cette pureté doit être si abondante, pour m'exprimer de la sorte, que du cœur elle se répande sur les habits, et que de l'intérieur elle rejaillisse sur la personne. Elle défendra ainsi l'intérieur de la place par des fortifications du dehors, et conservera plus sûrement la fidélité qu'elle doit à Dieu; car enfin il faut absolument renoncer à cette molle délicatesse, dont la douceur ne peut qu'énervier la vertu la plus généreuse.

Je ne sais, au reste, si des mains accoutumées aux bracelets pourront soutenir la pesanteur des chaînes. Je doute si des jambes tant de fois ornées de bandelettes de soie pourront supporter la douleur des entraves. Je crains qu'une tête couverte d'émeraudes et de diamants ne plie lâchement sous le glaive dont nous sommes menacés à toute heure. C'est pourquoi, fidèles servantes de Jésus-Christ, accoutumons-nous aux choses les plus pénibles, et nous ne les sentirons pas dans l'occasion. Renonçons aux plaisirs et aux agréments, et nous ne les regretterons pas un jour. Tenons-nous continuellement prêts à souffrir les plus rudes coups; n'ayons rien que nous ayons de la peine à quitter. Tous les biens de ce monde sont autant de liens qui arrêtent l'essor de notre espérance. Rejetons tous ces ornements de la terre si nous voulons briller dans le ciel.

Gardez-vous d'aimer cet or funeste où sont gravés, pour ainsi dire, les premiers crimes du peuple d'Israël¹. Vous devez haïr ce qui perdit les Juifs en leur faisant abandonner Dieu pour adorer l'ouvrage de leurs propres mains. D'ailleurs le temps des chrétiens est toujours, et principalement aujourd'hui, un siècle de fer, et non un siècle d'or. On nous prépare les étoles du martyre: les anges semblent déjà nous les présenter. Paraissez donc, à la bonne heure, parées des ornements et des grâces des

¹ Exod., 32.

apôtres. Que la simplicité et la pudeur fassent seules vos agréments. Peignez vos yeux d'une humble modestie qui parte d'un intérieur bien réglé. Attachez la parole de Dieu à vos oreilles, et le joug de Jésus-Christ à votre cou. Soumettez-vous à vos maris, et vous voilà assez parées. Occupez vos mains à filer, et retenez vos pieds dans l'enceinte de vos maisons : vous les rendrez ainsi plus ornés que s'ils étaient couverts d'or. Choisissez pour vos plus riches atours la joie de la sagesse, la sainteté, la pureté. Ornées et embellies de la sorte, vous aurez Dieu pour votre fidèle et éternel amant.

TRAITÉ

CONTRE LES SPECTACLES.

I. Fidèles serviteurs de Jésus-Christ, vous, catéchumènes, qui desirez d'être bientôt unis à lui par le baptême, et vous, chrétiens, qui l'avez déjà confessé en participant à ses mystères apprenez, par les règles de la foi, par les principes de la vérité et par les lois de la discipline l'obligation où vous êtes de renoncer au plaisir des spectacles, de même qu'aux folies du siècle. Instruisez-vous, afin que vous ne péchiez point, les uns par ignorance, les autres par dissimulation ; car la force du plaisir est si grande, qu'elle entraîne dans l'occasion les ignorants, et porte les autres à trahir leur propre conscience : double malheur qui n'arrive que trop souvent. En effet, il se trouve des gens qui, séduits agréablement par les fausses maximes des païens, raisonnent ainsi : Il n'y a, disent-ils, rien d'opposé à la religion dans ce plaisir que l'on donne aux yeux et aux oreilles, puisque l'âme n'en souffre aucune atteinte ; Dieu n'est point offensé par un divertissement au milieu duquel l'homme conserve toujours la crainte et le respect qu'il doit à son divin maître. Illusion, mes frères, erreur dangereuse, très-contraire à la véritable religion et à la parfaite obéissance que nous devons à Dieu : c'est ce que j'ai principalement résolu de vous démontrer.

Il y en a qui pensent qu'un chrétien, c'est-à-dire un homme qui doit se tenir toujours prêt à mourir, ne se prive des plaisirs que par poltronnerie. Comment cela ? le voici, dit-on. Comme les chrétiens sont un peuple lâche et timide, ils cherchent à se fortifier contre les attaques de la mort. Afin de pouvoir plus aisément mépriser la vie, ils rompent

insensiblement les liens qui nous y attachent le plus ; ils trouvent par conséquent moins d'embarras à la fin de leurs jours , et moins de peine à abandonner une chose qu'ils se sont déjà rendue comme inutile ; ils meurent ainsi avec moins de regret. De là cette constance stoïque qu'ils font paraître dans les tourments , et qui est plutôt l'effet d'une prévoyance humaine qu'une véritable soumission aux ordres du ciel. On a vu en effet que ceux d'entre les chrétiens qui se sont longtemps attachés à ces divertissements ont témoigné une peine extrême à mourir pour Jésus-Christ. Supposons que cela soit, du moins une telle précaution n'a pas été inutile , puisqu'elle a produit cette admirable générosité qui les a élevés au dessus de toutes les frayeurs de la mort.

II. Voici encore le frivole prétexte que font valoir une infinité de gens. Dieu , disent-il , a créé tout ce qui est dans le monde et en a fait présent aux hommes (nous l'avouons nous-mêmes). Or toutes les créatures sont bonnes , puisque leur auteur est essentiellement bon. Il faut sans doute mettre dans ce rang tout ce qui sert aux spectacles ; par exemple , le cirque , le lion , les forces du corps et les agréments de la voix. Ainsi l'on ne saurait regarder comme une chose contraire à la volonté de Dieu ce qui a été créé par lui-même. Par conséquent les serviteurs de Dieu ne doivent point fuir ce que leur maître ne hait pas. On ne peut donc soutenir que les amphithéâtres soient condamnés par le Seigneur , puisque c'est lui qui a fait les pierres , le ciment , le marbre , les colonnes. Enfin les jeux et les spectacles ne se passent qu'à la vue du ciel , qui est aussi l'ouvrage de Dieu. Ignorance humaine , combien fais-tu valoir tes vaines raisons , surtout lorsqu'il s'agit de la perte de quelque plaisir !

On trouve en effet mille gens qui s'éloignent de la religion chrétienne plutôt par la crainte d'être privés des divertissements que par la crainte de perdre la vie ; car quelque insensé que l'on soit , on a néanmoins assez de courage pour ne pas craindre la mort , parce qu'on la regarde comme un tribut dû à la nature ; mais pour le plaisir,

l'attrait est si puissant que les plus sages n'en sont pas moins frappés que les fous, parce que le plaisir fait le plus doux charme de la vie pour les uns et pour les autres.

Personne ne nie (puisqu'on ne peut ignorer ce que la seule lumière naturelle nous fait connaître), personne, dis-je, ne nie que Dieu ne soit le créateur de toutes choses. On convient de même que toutes les créatures sont bonnes et qu'elles ont été données à l'homme pour son service. Mais quand on ne peut connaître Dieu que par la lumière naturelle, et non par le flambeau de la foi; quand on ne le regarde que de loin et non de près, on ne le connaît qu'imparfaitement. Ainsi on ignore le véritable usage qu'il veut que nous fassions des créatures; on ignore encore les desseins de cet implacable et invisible ennemi qui nous sollicite à user des présents de Dieu tout autrement que Dieu ne le prétend. La raison de cette ignorance est qu'en ne connaissant Dieu qu'imparfaitement on ne saurait distinguer sa volonté d'avec l'intention de son adversaire. Il faut donc non-seulement considérer celui qui fait toutes choses, mais savoir encore comment l'usage en est perverti. Par ce moyen on verra clairement quel est l'ouvrage et quel usage on en doit faire. Il y a une très-grande différence entre ce qui est corrompu et ce qui est pur et sain, parce qu'il y en a une très-grande entre l'auteur et le corrupteur.

Au reste tant de mauvaises choses, que les païens défendent eux-mêmes rigoureusement, ne se font-elles pas par le moyen des créatures que Dieu a produites? Vous voulez commettre un homicide, choisissez ou le fer ou le poison, ou la magie. Mais le fer n'est-il pas l'ouvrage de Dieu aussi bien que les herbes vénéneuses et les mauvais anges? Croyez-vous cependant que le Créateur ait produit ces créatures pour faire périr les hommes ou plutôt n'a-t-il pas prononcé lui-même un arrêt de mort contre l'homicide, quand il a dit : « Vous ne tuerez point¹. » De même qu'est-ce qui a produit l'or, l'argent, le cuivre,

¹ Exod., 20.

De même on appelle chaires ces grands sièges où les séateurs s'étendent mollement dans l'orchestre. S'il est donc vrai de dire avec le prophète : Malheur à celui qui se repose dans quelque assemblée que ce soit des impies, qui s'arrête dans les différentes voies des pécheurs, et qui se tient assis dans la chaire de corruption ; soyons bien persuadés que ces paroles doivent s'entendre dans un sens général, quoiqu'elles puissent être aussi interprétées dans un sens particulier ; car souvent le discours s'adresse tellement à des particuliers qu'il regarde en même temps tout le monde. Ainsi lorsque Dieu fait des commandements ou des défenses aux Israélites, il est certain qu'il parle aussi à tous les hommes ¹. Lorsqu'il menace de détruire l'Égypte et l'Éthiopie, ses menaces s'étendent à toutes sortes de nations rebelles ² : l'espèce renferme le genre, et sous le nom de ces deux royaumes, il comprend tout l'univers. De même quand, parant des spectacles, il les appelle du nom d'assemblée des impies, il passe du général au particulier.

IV. Mais afin qu'on ne s'imagine pas que je m'amuse à subtiliser, venons à la principale autorité qui nous défend les spectacles ; elle est fondée sur notre baptême. Lorsque nous sommes entrés aux fonts baptismaux, nous avons fait profession de la foi chrétienne dans les termes qu'elle nous prescrit. Au même temps nous nous sommes promis solennellement de renoncer à Satan, à ses pompes, à ses anges. Or y a-t-il quelque chose où le diable domine plus avec ses suppôts que dans l'idolâtrie ? n'est-ce pas là comme le trône de l'esprit immonde et le siège de l'impiété ? Je le prouverai ailleurs plus au long. Je montre donc ici que tout l'appareil des spectacles fondé sur l'idolâtrie, ce sera un préjugé évident que nous le baptême nous avons renoncé aux spectacles, et que l'idolâtrie a fait une espèce de sacrifice à Satan et à ses anges. Voyons donc l'origine de chaque spectacle en particulier, comment ces jeux ont été introduits dans le

¹ Exod., 20. — ² Is., 19.

monde. Examinons ensuite leurs titres, comment ils sont appelés. En troisième lieu, leur appareil et avec combien de superstitions on les prépare. En quatrième lieu, leurs différentes circonstances, à quelles divinités ils ont été dédiés. Enfin, leur représentation et quels en ont été les instituteurs. Si quelqu'une de ces choses n'a point de rapport aux idoles, nous avouerons que cela ne regarde ni l'idolâtrie, ni l'abjuration que nous avons faite dans notre baptême.

V. Comme l'origine des jeux est obscure et inconnue à la plupart de nos frères, il ne faut point la chercher ailleurs que dans l'histoire des païens. Il y a plusieurs auteurs parmi eux qui ont écrit sur cette matière. Voici ce qu'ils en racontent. Ils disent, suivant le rapport de Timée, que les Lydiens sortis de l'Asie sous la conduite de Thyrrhéus, qui avait été contraint de céder le royaume à son frère Lydus, s'arrêtèrent dans la Toscane, et que là, parmi plusieurs autres cérémonies superstitieuses, ils instituèrent des spectacles sous un manteau de religion. Les Romains ensuite, ayant appelé chez eux quelques-uns de ces étrangers, empruntèrent et les cérémonies de ces jeux, et le temps où l'on devait les célébrer; de sorte que dans la suite on donna à ces spectacles le nom latin *ludi*, à cause des Lydiens de qui ils venaient. Il est vrai que Varron dérive ce terme du verbe *ludere*, jouer, c'est-à-dire badiner, se divertir, comme on disait autrefois les jeux *luperciens* parce que la jeunesse les célébrait d'une manière folâtre, ce qui n'empêche pas que l'auteur n'attribue l'origine de ces jeux et de ces divertissements à la célébration de quelque fête, à la dédicace de quelque temple, ou à quelque autre semblable motif de religion.

Mais pourquoi nous arrêter à une question de nom, lorsque tout paraît idolâtrie dans la chose? En effet, tous les jeux tirent leur nom de quelque dieu du paganisme. Ainsi tantôt on a appelé *libériaux* ceux qui étaient institués en l'honneur de *Liber* ou Bacchus; car c'est à ce faux dieu que les paysans les consacraient, en recon-

naissance de la libéralité qu'il leur avait faite en le couvrant l'usage du vin. Tantôt on a appelé *conceux* qui étaient dédiés à Neptune, nommé autre *Consus*. Tantôt on a nommé *équiriens* ceux que Romulus consacra à Mars. Quelques auteurs attribuent l'institution des jeux *consuales* au même Romulus, qui désormais faire honorer *Consus* comme le dieu du seil, pour lui avoir inspiré le dessein d'enlever les armes afin de les donner en mariage à ses soldats. conseil, véritablement ! Ne passe-t-il pas encore aujourd'hui parmi les Romains pour une chose juste et mise ? Je ne dis rien de ce qu'il est aux yeux de Dieu qui doit faire abhorrer ce conseil détestable, c'est son commencement à une friponnerie, à une cruauté, à une brutalité, à un fratricide, à un fils de famille. Il reste encore aujourd'hui dans le Cirque, près de ses dernières limites, un autel bâti sous terre et consacré au Dieu *Consus*, avec cette inscription : « Consus : au conseil, Mars à la guerre, les Lares aux blessés. » Les prêtres publics y célèbrent des sacrifices en juillet, et le grand prêtre du mont Quirinal avec les autres en offre le 21 du mois d'août. Quelque temps après le même Romulus institua des jeux en l'honneur de *ter Férétrien* sur le mont Tarpeius, d'où ils furent appelés *tarpéiens* et *capitolins*, comme raconte Pison. Il y eut aussi Numa Pompilius en institua d'autres consacrés : à la Rouille ; car la rouille a été érigée en déesse fit encore de semblables institutions par Tullus Hostilius, par Ancus-Martius et par les autres rois de Rome. Si l'on veut savoir à quelles idoles ces différents jeux furent consacrés, il faut lire Suétone et les autres auteurs qui ont écrit avant lui. Mais en voilà assez pour l'origine idolâtre de ces jeux criminels et abominables.

VI. A ce témoignage de l'antiquité, ajoutons ce que les siècles postérieurs, dans lequel nous découvrirons clairement l'origine de nouveaux spectacles par lesquels on leur a donnés. On voit par ces titres à quel point et à quelle superstition ces jeux de différentes

ont été consacrés. Ceux qu'on appelle mégaliens, apollinaires, céréaux, neptunaux, floréaux, latiaires, se célèbrent publiquement chaque année. Les autres moins fixés doivent leur origine ou à la naissance, ou au couronnement des rois, ou aux prospérités de la république ou aux fêtes superstitieuses des villes municipales. Parmi ces jeux arbitraires, on peut compter encore ceux que les particuliers célèbrent en l'honneur de leurs parents défunts, comme pour s'acquitter d'un devoir de piété envers eux : coutume ancienne, car dès les premiers temps on divisa les jeux en sacrés et en funèbres. Les premiers furent institués en l'honneur des dieux du pays, et les autres en mémoire des défunts. Mais peu nous importe de savoir sous quels noms et sous quels titres ils ont été institués ; dès là qu'ils sont consacrés aux mêmes esprits auxquels nous avons renoncé dans le baptême, c'en est assez. Ainsi qu'on célèbre ces fêtes ou en l'honneur des dieux ou pour l'apothéose des défunts, c'est toujours la même chose, la même idolâtrie, et nous devons y renoncer également.

VII. L'origine de ces différents jeux est donc la même ; leurs titres sont aussi les mêmes, comme provenant de la même cause ; par conséquent leur spectacle est le fruit malheureux qu'une même idolâtrie a produit. Il faut avouer néanmoins que l'appareil des jeux du cirque a quelque chose de plus pompeux, car c'est proprement à ces derniers que convient le nom de *pompe*. C'est ce qui paraît par la prodigieuse quantité des simulacres, par le nombre infini des tableaux, par le superbe attirail des voitures, des chariots, des brancards, des chaises, des couronnes qu'on y étale. Outre cela que de cérémonies, que de sacrifices précèdent, accompagnent, terminent ces jeux ; que de prêtres, que d'officiers sont en mouvement ! J'en prends à témoin les habitants de cette superbe ville, où les démons en foule semblent avoir établi leur demeure. Que si ces spectacles sont moins magnifiques dans les provinces, parce qu'on y a moins de secours, en quelque endroit cependant qu'on les célèbre, on n'en doit jamais oublier l'origine : c'est de là principalement qu'ils

tirent leur malignité. Ainsi une branche ou un ruisseau conserve les mauvaises qualités du tronc ou de la source d'où ils viennent. Qu'il y ait donc de la magnificence ou non dans ces jeux, ils offensent toujours le Seigneur. Quelle que soit la pompe du cirque, quand il n'y aurait qu'un petit nombre de simulacres, c'est toujours une idolâtrie, n'y eût-il qu'une seule idole. Quand on n'y traînerait qu'un char, c'est néanmoins le char où l'on porte Jupiter. De quelque indigence, de quelque médiocre appareil qu'une idolâtrie soit accompagnée, elle n'est que trop manifeste par l'origine criminelle d'où elle vient.

VIII. Suivons le dessein que je me suis proposé ; venons maintenant aux lieux où l'on représente les spectacles. Le cirque est principalement consacré au Soleil. On y voit son temple bâti au milieu, et son image toute rayonnante sur le sommet du temple. Admirez cette disposition : ils ont cru, ces pieux idolâtres, qu'il ne fallait point placer sous l'obscurité d'un toit celui qu'ils voyaient briller tous les jours sur leurs têtes. Comme ils assurent que Circé la première institua des spectacles en l'honneur de son puissant père le Soleil, ils prétendent aussi qu'elle a donné son nom au cirque. En vérité cette fameuse magicienne n'a pas médiocrement fait réussir les affaires de ceux dont elle était la prêtresse, je veux dire des démons et de leurs ministres. Considérez donc combien d'idolâtries on découvre par ce seul endroit : autant d'ornements du cirque sont autant de temples profanes. Ici on voit des figures ovales ; elles sont dédiées à Castor et Pollux par ceux qui croient follement que Jupiter, transformé en cygne, fut père de ces deux jumeaux, et qu'ils naquirent d'un œuf. Là on trouve des dauphins, ils sont consacrés à Neptune. D'un autre côté on voit de grosses colonnes, qui soutiennent ou les statues *sessiennes*, ainsi appelées de la déesse qui préside aux semences, ou les *messiennes*, dites ainsi de celle qui préside aux moissons, ou les *tutéliennes*, de celle qui préside à la tutelle des fruits. Devant ces colonnes paraissent trois autels consacrés à autant de dieux, c'est-à-dire *aux grands, aux puissants*

et aux bons. L'opinion des gentils est, que ce sont les même dieux qui sont venus de Samothrace.

Le superbe et prodigieux obélisque est consacré (comme l'assure Hermatèle) ou plutôt prostitué au Soleil. Les caractères hiéroglyphiques, qui y sont gravés comme autant de mystères, témoignent assez que c'est une superstition des Égyptiens. Cette assemblée de démons aurait languï sans leur grand'mère ; c'est pourquoi elle y préside auprès de ce grand bassin qu'on nomme l'Europe. Consus, comme j'ai déjà dit, demeure caché sous terre proche des Thermes. Ce n'est pas tout, les limites murtiennes tirent aussi leur nom d'une idole, car la déesse Murtia passe chez les gentils pour la déesse de l'amour. Aussi ces hommes religieux n'ont pas manqué de lui dresser un temple dans cet endroit. Voyez, ô fidèles disciples de Jésus-Christ, combien de noms infâmes ont rempli le cirque ! Loin de vous une religion à laquelle président tous les démons.

Puisque nous en sommes sur le sujet de ces lieux profanes, il est bon de répondre à une objection que font quelques-uns. Quoi, disent-ils, si je vais au cirque hors du temps des spectacles, dois-je craindre que mon âme y contracte quelques souillures ? Les lieux considérés en eux-mêmes ne tirent point à conséquence ; car un serviteur de Dieu peut aller sans aucun péril non-seulement aux endroits où l'on s'assemble pour les spectacles, mais encore aux temples des gentils : lorsqu'il y en a quelque raison, sans aucun rapport ni aux offices ni aux autres propriétés de ces lieux. D'ailleurs, où pourroient demeurer les chrétiens ? les rues, les places, les bains, les hôtelleries, nos maisons mêmes ne sont point sans quelque idole ; Satan et ses anges ont occupé tout le monde. Cependant, quoique nous demeurions dans le monde, nous n'avons pas pour cela quitté Dieu ; on le quitte seulement lorsqu'on s'attache aux maximes et aux plaisirs criminels du monde. Si j'entre dans le Capitole ou dans le temple de Sérapis pour y faire des prières ou des sacrifices, alors je renonce à Dieu. Si je vais au cirque ou au théâ-

tre à dessein d'assister aux spectacles, je trahis ma religion. Ce ne sont pas les lieux par eux-mêmes qui souillent notre âme, c'est ce qui passe dans ces lieux et ce qui souille ces lieux mêmes, comme je viens de le montrer. Ce qui nous gâte sont les choses gâtées et corrompues. Je ne me suis arrêté à montrer à quelles divinités on a consacré ces lieux que pour mieux faire voir que les choses qui s'y passent appartiennent spécialement aux idoles à qui ces lieux ont été consacrés. Parlons maintenant de la manière dont on représente les jeux dans le cirque.

IX. L'usage des chevaux était simple dans le commencement : c'était pour faire voyage ; rien ne rendait mauvais un usage universel. Mais quand on les employa pour les jeux, ce qui était un présent de Dieu devint un instrument du démon. C'est pourquoi ce nouvel usage est attribué à Castor et à Pollux, à qui Mercure donna des chevaux pour cet effet, comme nous l'apprenons de Stésichore. Il y a d'autres semblables courses consacrées à Neptune, que les Grecs appellent d'un nom particulier, Ἰππιος, le cavalier. Or ces jeux qui se font avec des chevaux attelés ne sont pas moins idolâtres que les autres ; car les chars à quatre chevaux sont dédiés au soleil, et ceux qui n'en ont que deux sont consacrés à la Lune. D'ailleurs, ainsi que le dit le poète :

Érichton le premier, par un effort sublime,
Osa plier au joug quatre cousins fougueux,
Et, porté sur un char, s'élançer avec eux ¹.

Or cet Érichthon, fruit abominable des débauches de Vulcain et de Minerve, est un monstre démoniaque, ou plutôt un diable, et non un serpent. Ce Trochilus de Grèce, qui passe pour inventeur des chars, dédia son premier ouvrage à Junon. Enfin si c'est Romulus qui a introduit cet usage chez les Romains, il doit sans doute être

¹ Primus Erichthonius currus et quattuor ausus
Jungere equos, rapidisque rotis insistere victor.

(VIRGIL., *Géorg.*, liv. III, v. 113 et 114.)

mis lui-même au nombre des autres idoles, s'il est vrai qu'il est le même que Quirinus. Tels ont été les inventeurs des chars à quatre chevaux ; faut-il donc être surpris que les combattants aient été d'abord couverts des livrées de l'idolâtrie, si je puis m'exprimer ainsi ? Au commencement ces livrées n'étaient que de deux couleurs ; l'une blanche, qui était consacrée à l'hiver à cause de la blancheur de la neige ; l'autre couleur de feu, qui était consacrée à l'été à cause des rayons du soleil. Dans la suite, le plaisir et la superstition s'étant également augmentés, on changea la dédicace de ces deux couleurs et on en ajouta deux autres. Le rouge fut consacré à Mars, et le blanc aux zéphyrus ; le vert à la terre ou au printemps, et l'azur au ciel, ou à la mer, ou à l'automne. Or comme toute l'idolâtrie est anathématisée de Dieu, il est certain qu'il condamne aussi ces profanes consécractions que l'on fait aux différents éléments du monde.

X. Passons au théâtre, dont l'origine et les titres sont les mêmes que ceux du cirque, comme nous l'avons déjà montré en parlant des jeux en général. Ainsi l'appareil du théâtre ne diffère presque point de celui du cirque. On se rend à l'un et à l'autre de ces deux spectacles au sortir du temple où l'on a prodigué l'encens en abondance et arrosé les autels du sang de plusieurs victimes. On marche parmi le bruit des fifres et des trompettes, pendant que deux infâmes personnages, directeurs des funérailles et des sacrifices, je veux dire le *désignateur*, et l'*aruspice*, conduisent tout le cortège. Mais voici ce que le théâtre a de particulier, et ce qui le distingue du cirque : voyons d'abord combien le lieu en est infâme.

Le théâtre est proprement le temple de Vénus. C'est ainsi que sous prétexte d'honorer la déesse, ce lieu exécrable a été canonisé dans le monde. Autrefois, s'il s'élevait quelque nouveau théâtre qui ne fût point consacré par une dédicace solennelle, les censeurs le faisaient souvent abattre pour prévenir la corruption des mœurs, qu'ils prévoyaient devoir suivre infailliblement des actions

lascives qu'on y représentait. Remarquez ici en passant combien les païens se condamnent eux-mêmes par leurs propres arrêts, et combien ils décident en notre faveur par leur attention à conserver la police. Quoi qu'il en soit, Pompée le grand, dont la grandeur ne céda qu'à celle de son théâtre, ayant fait bâtir le superbe édifice qui était comme la citadelle de toutes les infamies, et craignant les justes reproches que ce monument attirerait un jour à sa mémoire, le métamorphosa en maison sacrée. Ainsi, ayant invité publiquement tout le monde à cette dédicace, il ôta à cet édifice le nom de théâtre, et lui donna le nom de temple de Vénus, où nous avons ajouté, dit-il, quelques emplacements pour les spectacles. De cette sorte il couvrit du titre de temple un ouvrage profane, et se moqua de la police sous un vain prétexte de religion.

Le théâtre n'est pas seulement consacré à la déesse de l'amour, il l'est encore au dieu du vin ; car ces deux démons du libertinage et de l'ivrognerie sont si étroitement unis qu'ils semblent avoir conjuré ensemble contre la vertu : ainsi le palais de Vénus est aussi l'hôtel de Bacchus. En effet il y avait autrefois certains jeux du théâtre qu'on appelait proprement *libériaux*, non-seulement à cause qu'ils étaient consacrés à Bacchus, comme sont les dionysiens chez les Grecs, mais encore parce que Bacchus en était l'instituteur. Du reste ces deux divinités exécrables ne président pas moins aux actions du théâtre qu'au théâtre, soit qu'on ait égard à la turpitude du geste ou aux autres mouvements dissolus du corps : c'est ce qu'on remarque en particulier dans les acteurs de la comédie. Dans ce misérable métier, ils font gloire d'immoler en quelque façon leur mollesse à Vénus, et à Bacchus, les uns par des dissolutions horribles, les autres par des représentations lascives et brutales. Pour ce qui regarde les vers, la musique, les flûtes, les violons, tout cela ressent les Apollon, les Muses, les Minerve, les Mercure. Disciples de Jésus-Christ, ne détesterez-vous pas des objets dont les auteurs doivent vous paraître si

détestables ? Ajoutons un mot sur ce qui regarde les actions théâtrales, et la qualité de leurs instituteurs, dont le nom seul doit être en abomination. Nous savons que les noms de ces hommes morts ne sont rien, non plus que leurs simulacres ; mais nous n'ignorons pas que ceux qui ont tâché de contrefaire la divinité sous des noms empruntés et sous des simulacres nouveaux ne sont autre chose que de malins esprits, c'est-à-dire des démons. D'où il paraît manifestement que les actions théâtrales dont nous parlons sont consacrées à l'honneur de ceux qui se sont couverts, pour ainsi dire, du nom de leurs inventeurs, et par conséquent que ces exercices sont idolâtres, puisque ceux qui en sont les auteurs passent pour des dieux. Je me trompe, je devrais avoir dit d'abord que ces exercices ont une origine bien plus ancienne. Ce sont les démons qui, prévoyant dès le commencement que le plaisir des spectacles serait un des moyens les plus efficaces pour introduire l'idolâtrie, inspirèrent eux-mêmes aux hommes l'art des représentations théâtrales. En effet, ce qui devait tourner à leur gloire ne pouvait venir que de leur inspiration, et pour enseigner cette funeste science au monde, ils ne devaient point employer d'autres hommes que ceux dans l'apothéose desquels ils trouvaient un honneur et un avantage singulier.

XI. Pour nous en tenir à l'ordre que nous avons marqué, parlons maintenant du jeu des athlètes. Ils ont presque la même origine que les précédents, aussi les divise-t-on en sacrés et en funèbres, c'est-à-dire qu'ils sont dédiés ou aux dieux des nations ou aux défunts. De là leurs titres remplis d'idolâtrie ; les jeux olympiques sont consacrés à Jupiter, comme les capitolins ; les pythiens à Apollon ; les néméens à Hercule ; les isthméens à Neptune ; les autres, qui sont en grand nombre, se célèbrent à la mémoire des morts. Faut-il donc être surpris que l'appareil de ces jeux soit souillé des taches de l'idolâtrie ? Témoin les couronnes profanes dont on y récompense les vainqueurs ; témoin les prêtres qui

les idoles soient quelque chose, comme parle l'apôtre, mais c'est que les sacrifices qu'on offre aux idoles sont offerts aux démons qui habitent dans ces idoles, soit qu'elles représentent les morts ou ce qu'on appelle des dieux¹. Or, comme ces deux espèces d'idoles sont d'une même nature, d'autant que les morts et les dieux sont chimère, nous nous abstenons également de l'une et de l'autre idolâtrie. Ainsi nous ne détestons pas moins les temples des dieux que les sépulcres des morts ; nous n'approchons point des autels de ceux-là, nous n'adorons point les images de ceux-ci ; nous ne faisons ni des sacrifices aux uns, ni des offrandes aux autres ; nous ne mangeons ni la chair des victimes immolées aux premiers, ni les viandes offertes sur le tombeau des derniers, parce que nous ne pouvons participer en même temps à la cène du Seigneur et à celles des démons. Si nous nous faisons donc un scrupule de souiller notre bouche de ces viandes profanes, à combien plus forte raison ne devenons-nous pas éloigner de tout spectacle consacré ou aux dieux ou aux morts les autres organes de nos sens, qui nous doivent être sans doute plus précieux, je veux dire les yeux et les oreilles ; car ce qui entre par ces deux organes ne se dissout pas dans l'estomac, mais se digère dans l'âme même. Or il est hors de doute que la pureté de notre âme est beaucoup plus agréable à Dieu que la netteté de notre corps.

XIV. Quoique j'aie montré jusqu'ici que l'idolâtrie règne dans toute sorte de jeux (ce qui devrait suffire pour nous les faire haïr), tâchons néanmoins d'appuyer encore par de nouvelles raisons le sujet qui est en question, ne fût-ce que pour répondre à quelques-uns qui se prévalent de ce qu'il ne paraît point de loi positive qui nous défende d'assister aux spectacles, comme si ces spectacles n'étaient pas interdits dès qu'on nous interdit toute convoitise du siècle². En effet, de même qu'il y a une convoitise des richesses, des honneurs, de la bonne chère,

¹ I. Cor., 8. — ² I. Joan., 4.

des voluptés charnelles, il y en a aussi une des plaisirs. Or, entre les autres espèces de plaisir on peut compter les spectacles. Les convoitises dont nous venons de parler, prises en général, renferment en soi les plaisirs; de même les plaisirs, entendus dans une signification générale s'étendent aux spectacles. Du reste nous avons déjà dit, en parlant des lieux où se donnent les spectacles, que ces lieux ne nous souillent pas par eux-mêmes, mais par les choses qui s'y passent; parce que ces actions, étant infâmes de leur nature, font rejaillir leur infamie sur les spectateurs. Jugez donc encore, mes frères, s'il est permis de prendre part à un divertissement où les marques de l'idolâtrie sont tracées partout.

XV. Mais comme certains esprits ne se rendraient qu'avec peine à ces vérités, tâchons de les convaincre par d'autres raisons. Dieu nous commande de révéler et de conserver le Saint-Esprit en nous par notre tranquillité, notre douceur, notre modération, notre patience, parce qu'il est de sa nature un esprit tendre et doux¹; il nous défend au contraire de l'inquiéter par nos fureurs, par nos emportements, par nos colères, par nos chagrins. Or, comment accorder tout cela avec les spectacles, qui troublent, qui agitent si furieusement l'esprit? car partout où il y a du plaisir il y a de la passion, sans quoi le plaisir serait insipide; partout où il y a de la passion il y a de l'émulation, sans quoi la passion serait désagréable. Or l'émulation amène la fureur, l'emportement, la colère, le chagrin et cent autres passions semblables, qui sont incompatibles avec les devoirs de notre religion. Je veux même qu'une personne assiste aux spectacles avec la gravité et la modestie qu'inspire ordinairement une dignité honorable, ou un âge avancé, ou un heureux naturel; il est néanmoins bien difficile que l'âme ne sente alors quelque agitation, quelque passion secrète. On n'assiste point à ces divertissements sans quelque affection, et on n'éprouve point cette affection sans en

¹ Eph., 4.

ressentir les effets, qui excitent de nouveau la passion. D'un autre côté, s'il n'y a point d'affection il n'y point point de plaisir, et alors on devient coupable. d'une triste inutilité, en se trouvant là où il n'y a rien à profiter. Or une action vaine et inutile ne convient point, ce me semble, aux chrétiens. Bien plus, un homme se condamne lui-même en se rangeant parmi ceux auxquels il ne veut point être semblable, et dont par conséquent il se déclare ennemi. Pour nous, il ne suffit pas que nous ne fassions point le mal, il faut encore que nous n'ayons aucun commerce avec ceux qui le font. Écoutons là dessus le reproche que fait le prophète : « Si vous aperceviez, dit-il, un voleur, vous couriez avec lui ». « Plût à Dieu que nous ne fussions pas même obligés de demeurer dans le monde avec ces gens-là ! cependant dans cette fâcheuse nécessité, nous devons en être séparés dans les choses mondaines. Le monde est à la vérité l'ouvrage de Dieu ; mais les choses mondaines sont l'ouvrage du démon.

XVI. Lorsqu'on nous défend la fureur, on nous interdit donc aussi toute sorte de spectacles, surtout le cirque, où la fureur préside plus particulièrement. Voyez le peuple qui s'achemine tout hors de lui vers le lieu où le spectacle doit se donner, voyez-le, dis-je, tout agité, tout étourdi, tout troublé, dans l'incertitude où il est qui remportera la victoire. Le préteur tarde trop à venir... Chacun a les yeux continuellement attachés à l'urne... On dirait que les spectateurs s'y remuent avec les sorts... On attend en suspens la déclaration du préteur... Chacun débite ses extravagances. Jugez de leur folie par la vanité de leurs discours : Il a déjà, dit-on, envoyé la serviette ; chacun dit à son voisin ce que son voisin à vu lui-même. Témoignage sensible de leur aveuglement : ils aperçoivent mal ce qu'ils pensent bien apercevoir ; ils s'imaginent que c'est une serviette, et c'est l'image du diable précipité du ciel dans l'enfer. De là on passe aux

¹ Ps., 49.

eurs, aux animosités, aux discordes et à tout ce qui sévèrement interdit aux disciples du Seigneur de la x. De là tant d'imprécations, tant d'injures sans nulle utilité, tant de suffrages sans égard à aucun mérite. Et il profit peuvent espérer pour eux-mêmes des spectacles qui ne sont pas à eux-mêmes? Ils s'attristent du leur d'autrui; ils se réjouissent du bonheur d'autrui; et ce qu'ils desirent, tout ce qu'ils maudissent, ne les tarde point. Ainsi leur affection est vaine et leur haine injuste. A la vérité, il est peut-être plus permis d'air sans sujet que de haïr injustement; du moins Dieu nous défend de haïr, même avec raison, puisqu'il nous commande d'aimer nos ennemis ¹. Il nous défend de mal dire personne, même avec quelque sujet, puisqu'il nous ordonne de bénir ceux qui nous maudissent. Cependant, quoi de plus furieux que le cirque, où l'on n'épargne ni sénateurs ni citoyens. Si quelqu'un de ces emportements qu'on y remarque est quelque part permis aux rétiens, il leur est aussi permis dans le cirque; mais s'il leur est défendu partout, il l'est aussi en cet endroit.

XVII. De même on nous commande de renoncer à toute sorte d'impureté, on nous ferme donc le théâtre, qui est à proprement parler le consistoire privé de l'impudence, où l'on n'approuve que ce qui est désapprouvé partout ailleurs. Aussi le plus grand charme du théâtre consiste d'ordinaire dans le spectacle des plus grandes infamies. Ce sont ces infamies que représente ou un scan par ses gestes impudiques, ou un comédien à l'ide des habits de femme, ou un pantomime par les lâchetés abominables à quoi il a accoutumé son corps dès son enfance, afin d'en donner aux autres des leçons. En plus, ces misérables victimes de l'impudicité, qui ont prostitué leur corps au public, ne paraissent-elles pas aussi sur le théâtre d'autant plus misérables que, ne couvrant ailleurs leur turpitude qu'aux hommes, ici elles se la font paraître aux yeux des autres femmes à qui

¹ Luc, 6.

elles avaient eu soin de se cacher jusqu'alors. On les expose à la vue de tout le monde, aux gens de tout âge, de toute dignité. De plus, un crieur public annonce ces courtisanes à ceux qui ne les connaissent déjà que trop. Voilà, dit-il, la loge d'une telle; il faut donner tant pour la voir, elle a telle et telle qualité... Mais passons sous silence des infamies qui devraient être ensevelies sous les plus épaisses ténèbres, afin que le jour même n'en fût pas souillé. Cependant vous, sénateurs, vous, magistrats, vous, citoyens romains, rougissez de honte et de confusion! Du moins ces malheureuses, qui ont étouffé en elle toute pudeur, craignent-elles en certain jour de montrer au peuple les indécences de leurs gestes; du moins rougissent-elles une fois l'an. Au reste, si nous devons avoir en exécration toute sorte d'impureté, pourquoi nous sera-t-il permis d'entendre ce qu'on ne saurait dire sans crime? sachant d'ailleurs que Dieu condamne toute plaisanterie et toute parole inutile¹. Pourquoi nous serait-il permis de regarder ce qu'il nous est défendu de faire? Pourquoi les mêmes choses qui souillent l'homme par la langue ne le souilleraient-elles point par les yeux et par les oreilles, les oreilles et les yeux étant comme les avenues de notre âme? Il est difficile que le cœur soit bien net lorsque l'entrée en est corrompue. Voilà donc le théâtre interdit dès là que l'impureté est condamnée.

XVIII. Si vous dites que les actions théâtrales ont été inventées pour apprendre la politesse et la science du monde, je réponds que nous devons mépriser cette science mondaine, puisqu'elle est une folie devant Dieu, et par conséquent que nous devons détester ces deux espèces de spectacles, je veux dire la comédie et la tragédie, où sont employés tous les attraits de cette maudite doctrine. La comédie est, pour ainsi parler, l'école de l'impureté; la tragédie n'apprend que cruauté, qu'impiété, que barbarie. Soyez donc persuadés que le récit inutile et dangereux d'une action honteuse ou cruelle n'est pas

¹ Matth., 9.

excusable, non plus que l'action même. Vous ajoutez qu'il est fait mention du stade dans l'Écriture sainte ¹. Je l'avoue, mais vous devez avouer aussi qu'il est indigne de regarder ce qui se passe dans le stade, savoir : les coups de poing, les coups de pied, les soufflets et toutes les autres insolences qui défigurent le visage de l'homme, qui est l'image de Dieu. Vous ne sauriez avec quelque religion approuver ces courses insensées, ces furieux élancements qui accompagnent le jeu du disque, et tant d'autres mouvements plus extravagants les uns que les autres. Vous ne sauriez sans injustice faire l'éloge de ces forces corporelles, qui ne servent qu'à la vanité de celui qui les exerce, ou à l'outrage de celui contre qui il les emploie ; moins encore pourriez-vous estimer cette science, que l'oisiveté des Grecs nous a apprise, de se faire un corps tout neuf, comme pour réformer celui que Dieu nous a fait. Non, non, des hommes engraisés pour un si malheureux emploi ne peuvent mériter que notre exécration. Enfin la lutte est une invention du diable ; il la commença lorsque par son habileté il renversa nos premiers parents. Le mouvement des lutteurs n'est qu'une souplesse semblable à celle du serpent infernal. On accroche pour arrêter un adversaire, on se plie pour l'entortiller, on glisse pour lui échapper. Vous combattez, direz-vous, pour avoir le plaisir d'être couronné : de telles couronnes sont-elles d'aucun usage aux chrétiens ?

XIX. Faut-il que nous examinions maintenant si l'amphithéâtre est condamné dans les saintes Écritures ? Si nous pouvons démontrer que la cruauté, que la férocité, que la barbarie nous est permise ; à la bonne heure, allons à l'amphithéâtre. Si nous sommes tels qu'on nous suppose, prenons plaisir à nous repaître du sang humain. Il est bon, direz-vous, que les scélérats soient punis. Qui peut le nier, sinon les scélérats eux-mêmes ? J'en conviens donc ; mais convenez aussi qu'un homme de bien

¹ I. Cor., 9.

ne peut licitement se complaire dans le supplice d'un méchant homme, puisqu'il doit plutôt s'attrister de ce qu'un homme semblable à lui a eu le malheur de devenir assez coupable pour mériter d'être si rigoureusement puni. D'ailleurs peut-on me répondre qu'on n'expose aux bêtes féroces ou qu'on ne punisse ordinairement que les seuls coupables? Les innocents ne sont-ils jamais sacrifiés, ou par la malice du juge, ou par la négligence de l'avocat, ou par l'irrégularité de l'information? Ah! qu'il vaudrait bien mieux ignorer quand les méchants sont punis, et ne savoir pas que des gens de bien périssent; si toutefois ils peuvent tous être appelés gens de bien. Certainement il y a des gladiateurs innocents qui paraissent dans l'amphithéâtre pour devenir les victimes du plaisir public. Il y en a d'autres qui y sont conduits comme coupables; mais comment? En punition d'un vol léger, par exemple, on leur fait apprendre à devenir homicides. Au reste, je n'ai fait jusqu'ici tout ce détail que comme pour répondre à des païens: car à Dieu ne plaise qu'un chrétien veuille en savoir beaucoup pour renoncer aux spectacles. Personne ne peut mieux exposer ce qui se passe à l'amphithéâtre que ceux qui y sont encore spectateurs. Pour moi j'aime mieux ne pas tout dire que d'en rappeler le souvenir.

XX. N'est-ce donc pas une excuse frivole et pitoyable que le raisonnement de ceux qui veulent, par des fauffuyants, se persuader que ces plaisirs ne leur sont pas défendus? Il n'y a, disent-ils, aucun endroit formel dans les Écritures qui condamne les spectacles: un chrétien ne peut-il donc pas y assister? Voici encore l'argument d'un homme que j'entendais dernièrement subtiliser de la sorte. Le soleil, disait-il, bien plus, Dieu lui-même ne regardait-il pas du haut du ciel la comédie, le combat des gladiateurs et les autres jeux, sans en recevoir aucune souillure? Cela est vrai: je sais que le soleil jette ses rayons sur un cloaque sans qu'il en devienne moins pur. Si Dieu ne regardait pas nos crimes et nos infamies, peut-être qu'alors nous éviterions la rigueur de ses jugements. Mais,

hélas ! il les voit et ne peut pas ne pas voir nos brigandages, nos fourberies, nos adultères, nos injustices, nos idolâtries et nos spectacles ; et c'est pour cela que nous ne devons pas y assister, afin que nous ne soyons point aperçus par celui qui aperçoit tout. Homme téméraire ! vous osez comparer le coupable avec son juge ? L'un est coupable parce qu'il a découvert, et l'autre est juge parce qu'il n'y a rien qu'il ne découvre. Ne sera-t-il donc pas aussi permis, selon vous, de s'abandonner à la fureur hors du cirque, à l'impudicité hors du théâtre, à l'insolence hors du stade, ou à la cruauté hors de l'amphithéâtre, puisque Dieu voit tout, hors des loges, hors des degrés, hors des portiques ? Nous nous trompons : ce que Dieu condamne n'est jamais permis, ce qu'il défend est toujours et partout illicite. Voilà en quoi consiste la vérité et l'intégrité de la morale chrétienne, l'exactitude de la crainte et la fidélité de l'obéissance que nous devons à Dieu ; c'est à ne jamais altérer ses redoutables commandements et à ne pas prétendre affaiblir ses jugements éternels. Ce qui est bon en soi ne saurait jamais être mauvais, et ce qui est mauvais en soi ne saurait jamais être bon. Tout est fixé et déterminé par la vérité éternelle qui est invariable.

XXI. Les païens, qui n'ont point cette plénitude de la vérité parce qu'ils ne veulent pas connaître celui qui est le docteur de la vérité, les païens, dis-je, jugent du bien et du mal selon leur caprice. Ce qui leur paraît bon aujourd'hui leur paraît mauvais demain ; ce qu'ils regardent ici comme illicite, là ils le regardent comme permis. Qu'arrive-t-il de là ? Le voici. Celui qui se ferait scrupule de lever un peu trop sa robe dans une rue pour un besoin devient si impudique dans le cirque, qu'il expose avec effronterie à la face de tout le monde les parties de son corps qu'il devrait cacher le plus. Celui qui n'oserait préférer la moindre parole déshonnête en présence de sa fille la conduit lui-même à la comédie pour lui faire entendre mille discours impurs, et faire voir mille postures indécentes. Celui qui se fait un devoir de réprimer l'insolence

blant d'être amoureux ou d'être en colère ; qui répand de fausses larmes et pousse de faux soupirs ? Enfin si ce divin maître s'explique ainsi dans la loi : Maudit celui qui s'habillera en femme ¹, quel jugement croyez-vous qu'il porte contre un pantomime qui prend non-seulement les habits, mais encore la voix, le geste et la mollesse des femmes ? Peut-être que cet ouvrier habile dans la science des coups de poing demeurera aussi sans punition ? En effet, n'a-t-il pas reçu du Créateur un corps formé exprès pour l'exposer aux gourmades et aux meurtrissures de ceste ? N'a-t-il pas reçu des oreilles pour se les faire enfler à force de coups ? N'a-t-il pas reçu des yeux pour se les faire crever à force d'insultes ? Je ne dis rien de celui qui pousse un autre au devant d'un lion, afin de paraître moins homicide que la bête féroce qui le met en pièces.

XXIV. Faut-il d'autre preuve pour convaincre les véritables serviteurs de Dieu qu'ils doivent détester tout ce qui appartient aux spectacles, puisque tout cela déplaît à leur divin maître ? S'il est vrai, comme je l'ai fait voir, que les spectacles ont été institués pour honorer le démon, si l'appareil en est composé des ouvrages du démon, car ce qui ne vient pas de Dieu est l'ouvrage du diable, il s'ensuit manifestement que c'est là la pompe de Satan, à laquelle nous avons renoncé dans notre baptême. Or ce que nous avons anathématisé alors, nous ne pouvons plus le rechercher ni par nos actions, ni par nos paroles, ni par nos regards, ni par nos desirs. D'ailleurs rompre notre promesse, n'est-ce pas rompre notre baptême ? Il faut cependant pour une plus ample conviction que nous interrogeons les païens eux-mêmes. Demandons-leur s'il est permis aux chrétiens d'assister aux spectacles, que répondront-ils ? « Infailliblement, disent-ils, cet homme est devenu chrétien, il a renoncé aux spectacles ; il n'y paraît plus. » Vous voyez par là que celui qui ôte cette marque distinctive fait connaître qu'il n'est plus chrétien. Quelle espérance reste-t-il donc à ce malheureux ? Un

¹ Deut., 22.

soldat ne passe chez les ennemis qu'en abandonnant ses premières armes, qu'en quittant l'étendard de son prince, qu'en violant la foi, qu'en faisant serment de périr avec ceux à qui il se livre.

XXV. Y a-t-il apparence qu'un chrétien déserteur pense sérieusement à Dieu en un temps et en un endroit où rien ne lui rappelle le souvenir de Dieu ? Est-il croyable qu'on puisse conserver la paix de l'âme, tandis qu'on s'acharne à soutenir le parti d'un gladiateur ? Est-il facile d'apprendre les règles de la pudeur, pendant qu'on tient les yeux attachés aux infâmes postures d'un comédien ? Ce n'est pas tout : peut-on trouver un plus horrible scandale dans toutes sortes de spectacles que ces parures extraordinaires qui y brillent, et les hommes assis pêle-mêle avec les femmes ? Monstrueux mélange qui, donnant aux uns et aux autres occasion de s'entretenir, fait que ces entretiens mutuels soufflent partout les étincelles de la concupiscence. Ajoutez que la première pensée que l'on a en se rendant aux spectacles, c'est d'y voir et d'y être vu. D'ailleurs est-il aisé, parmi les effroyables hurlements d'un acteur, de penser aux salutaires exclamations d'un prophète ? Est-il aisé de joindre le chant de quelque psaume aux airs efféminés de quelque histrion ? Lorsqu'on regarde deux athlètes se meurtrir à grands coups de poing, est-il facile de se rappeler dans l'esprit la défense qui nous est faite de frapper celui qui nous a frappé ? Enfin peut-on apprendre la douceur et l'humanité, tandis qu'on se divertit à voir des hommes cruellement déchirés par des ours, ou deux gladiateurs s'accrochant l'un l'autre et essuyant avec leurs éponges le sang qu'ils se font répandre ? Grand Dieu ! ôtez à vos serviteurs le désir de prendre des divertissements si funestes. Car enfin, mes frères, considérez ce que c'est que de passer de l'Eglise de Dieu au temple du diable ; d'un lieu sacré à un lieu profane ; de l'éclat du ciel, comme l'on dit, à l'ordure de la terre. Ces mains que vous avez élevées vers le Seigneur, vous les fatiguez un moment après pour applaudir à un bouffon ; de la même bouche dont vous

avez répondu *amen* pendant le sacrifice, vous rendez témoignage à un gladiateur dans l'amphithéâtre ; enf vous osez dire à tout autre qu'à Jésus-Christ notre Dieu « qu'il vive à jamais. »

XXVI. Ne soyons point surpris après cela que le démon s'empare de ces chrétiens infidèles. Dieu l'a permis plus d'une fois, témoin l'exemple tragique de cette femme qui, étant allée à la comédie, en revint avec un démon dans le corps. Comme l'on exorcisait l'esprit immond et qu'on lui commandait de répondre pourquoi il avait osé s'emparer de cette femme : « C'est avec raison, dit-il, que je m'en suis saisi ; je l'ai trouvée chez moi. » Il est constant aussi qu'une autre femme vit en songe un singe le même jour qu'elle était allée entendre un comédien, que le nom de ce comédien lui fut souvent répété aux oreilles avec des reproches épouvantables ; enfin que cinq jours après cette femme n'était plus en vie. Il y a ces exemples semblables de personnes qui ont perdu le Seigneur pour avoir communiqué avec le démon dans les spectacles ; car « nul ne peut servir deux maîtres ¹. » Quel rapport peut-il y avoir entre la lumière et les ténèbres entre la vie et la mort ? Nous devons anathématiser ces assemblées païennes, soit parce que le nom de Dieu y est blasphémé, soit parce qu'on y demande que nous soyons exposés aux lions, soit parce qu'on y forme le dessein de nous persécuter, soit parce qu'on y choisit les émissaires qui vont découvrir les chrétiens pour les tourmenter.

XXVII. Que ferez-vous lorsque vous serez surpris dans ce concert furieux de résolutions impies ? Ce n'est pas que vous ayez à y redouter la persécution des hommes : personne ne vous reconnaît pour chrétien tandis que vous assistez aux spectacles. Mais songez à ce que Dieu détermine de vous dans le ciel, c'est de là que vous êtes découvert par mille témoins. Au moment que vous êtes dans le temple du diable, les anges vous regardent du ciel ; et ils remarquent en particulier celui qui a profé

¹ Matth., 6.

un blasphème, qui l'a écouté, qui a prêté sa langue et ses oreilles au diable contre Dieu même. Ne fuirez-vous donc pas ces assemblées révoltées contre Jésus-Christ, ces chaires remplies de corruption, cet air qu'on y respire tout empesté par la voix de mille scélérats qui y jettent des cris ? Je veux que dans ces spectacles il y ait des choses purement agréables, simples, modestes, quelquefois même honnêtes : faites réflexion cependant qu'on ne mêle pas d'ordinaire le poison avec le fiel ou avec l'ellébore ; mais avec des liqueurs douces et agréables au goût. C'est ainsi qu'en use le démon : il cache son poison mortel en des viandes où il paraît le plus de délicatesse et d'agrément. Par conséquent tout ce que vous trouverez dans les spectacles de grand, de poli, de mélodieux, de divertissant, de subtil, d'harmonieux, regardez-le comme un rayon de miel qu'on a empoisonné. Ayez moins d'égard au plaisir de la bouche qu'au danger qui est infailliblement attaché à ce plaisir.

XXVIII. Laissez aux parasites du démon la vaine satisfaction de s'engraisser des mets qu'il leur offre : qu'ils se rendent exactement aux lieux des spectacles où leur patron les invite. Pour nous le temps de fête et de réjouissance n'est point encore venu. Nous ne pouvons nous divertir avec les gentils, parce que les gentils ne peuvent se divertir avec nous. Chacun a son tour : ils sont maintenant dans la joie, nous sommes dans la tristesse. « Le monde se réjouira, dit Jésus à ses disciples et vous serez affligés¹. » Gémissons pendant que les gentils se réjouissent, afin que nous puissions nous réjouir quand ils commenceront leurs gémissements. Prenons garde à ne pas nous divertir aujourd'hui avec eux, de crainte qu'un jour nous ne pleurions comme eux. Disciple de Jésus-Christ, vous êtes trop délicat si vous prétendez avoir du plaisir dans le siècle, ou plutôt vous êtes insensé si vous regardez la joie de ce monde comme un véritable plaisir. Les philosophes n'ont donné le nom de plaisir ou de volupté qu'au

¹ Joan., 26.

repos et à la tranquillité de l'âme ; c'est cette tranquillité qu'ils regardent comme le fondement de leur joie , de leurs divertissements et de leur gloire. Et vous , au contraire vous ne soupirez qu'après les troubles et les agitations du cirque , du théâtre , de l'amphithéâtre et du stade. Osez-vous dire que nous ne pouvons vivre sans quelque plaisir , nous dont le plus grand plaisir doit être de cesser de vivre ? Car quel doit être notre desir , sinon celui de l'apôtre , savoir , de sortir du monde et d'aller régner avec le Seigneur ¹ ? Or notre plaisir est là où est notre desir

XXIX. Cependant si vous croyez qu'on ne peut passer cette vie sans quelque agrément , pourquoi êtes-vous assez ingrat pour ne vouloir reconnaître ni goûter tant de différents plaisirs que Dieu a faits , et qui sont plus que suffisants pour vous satisfaire ? Quoi de plus heureux pour nous que d'avoir été réconciliés avec Dieu le Père et avec Jésus son Fils ? Quoi de plus avantageux que d'avoir connu la vérité , que d'avoir découvert nos erreurs , que d'avoir obtenu le pardon de tant de crimes commis autrefois ? Quel plus grand plaisir que l'éloignement du plaisir même , que le mépris du siècle , que la jouissance de la vraie liberté , que le calme d'une bonne conscience , que la sainteté de la vie et l'exemption de la crainte de la mort ! Quelle satisfaction que de fouler aux pieds les dieux des nations , que de chasser les démons , que d'avoir le don des guérisons miraculeuses et des révélations célestes , enfin que de vivre toujours pour Dieu ! Voilà les véritables plaisirs des chrétiens , voilà leurs spectacles innocents , perpétuels , et qui ne leur coûtent rien. Représentez-vous dans ces saints spectacles une image des jeux du cirque , considérez-y la course rapide de toutes les choses du siècle , remarquez-y la vicissitude et la fuite précipitée du temps , regardez-y le terme de notre consommation , prenez-y le parti des sociétés chrétiennes , animez-vous-y à la vue de l'étendard céleste , éveillez-vous au bruit de la trompette de l'ange , aspirez à la glorieuse palme du mar-

¹ Philipp., 1.

tyre. Si vous êtes charmé de la poésie, vous avez assez d'autres livres que ceux des gentils, vous avez assez de beaux vers, assez de belles sentences, assez de cantiques assez de chœurs de musique. Ce ne sont point des fables grossières, ce sont de saintes vérités; ce n'est point un ramas de strophes ampoulées, c'est un trésor de sentences pures et sans affectation. Demandez-vous des combats, des luttes, des victoires; le christianisme vous en offre une infinité. Voyez l'impureté abattue par la chasteté, la perfidie vaincue par la foi, la cruauté surmontée par la miséricorde, l'insolence atterrée par la modestie: voilà les combats propres des chrétiens, où nous sommes glorieusement couronnés. Voulez-vous encore du sang répandu, vous avez celui de Jésus-Christ.

XXX. Mais surtout quel spectacle que celui où toutes les nations de la terre assemblées verront, et plus tôt qu'on ne pense, paraître le Seigneur au milieu des nues, alors triomphant, alors plein de gloire et de majesté, alors enfin reconnu pour le véritable Fils de Dieu. Quelle sera, en ce jour, la joie des anges, la gloire des saints, la récompense des justes et la magnificence de cette nouvelle Jérusalem, où ils iront régner éternellement? Il est vrai qu'il y aura en même temps un spectacle bien différent, je veux dire le terrible jour du jugement, le dernier de tous les jours et le premier de l'éternité; ce jour auquel les gentils ne s'attendent point et dont ils se moquent; ce jour où tant de superbes et antiques monuments de l'orgueil humain seront anéantis, et toute la terre avec ses habitants sera consumée par un déluge de feu¹. Quelle sera l'étendue de ce spectacle! Quel étonnement, quelle surprise! Ou, si vous voulez, quel objet de joie et de plaisir en voyant tant de célèbres monarques, que l'on disait régner dans le ciel, pousser d'affreux gémissements au milieu des profondes ténèbres de l'enfer avec leur dieu Jupiter, et avec la foule de leurs favoris! Quel transport subit en voyant tant de gouverneurs, tant de magistrats,

¹ II. Pet., 3.

tant de persécuteurs du nom chrétien , brûler en de mes plus insupportables que celles où ils ont jeté fois les martyrs , pendant que ceux-ci les insultent leur tour dans cet éternel et rigoureux supplice ! A tant d'orgueilleux philosophes , qui se glorifiaient de sages , maintenant tout couverts de feu en présence de leurs infortunés disciples , à qui ces maîtres insensibles cherchaient de persuader qu'il n'y avait point de Providence que nos âmes n'étaient rien , ou que jamais elles ne se réuniraient à nos corps , Ajoutez enfin tant de tremblants de frayeur , non à la vue d'un Minos , ou de Rhadamante ; mais devant le tribunal de Jésus-Christ auquel ils n'auront jamais voulu penser.

C'est alors que les acteurs de la tragédie poussent dans l'excès de leur malheur des cris plus lamentables et plus éclatants que ceux dont ils faisaient retentir autrefois le théâtre. C'est alors que les bouffons se font mieux connaître , étant devenus plus subtils et plus flammas dont ils seront couverts. C'est alors que les superbes cochers du cirque frapperont davantage et plus en vue , élevés sur un char de feu et tout environnés de flammes eux-mêmes. C'est alors qu'on verra tant de gens percés , non de traits de javelot comme autrefois dans leurs académies , mais de mille traits de flamme qui pénétreront de toutes parts. Il est vrai que j'attends moins ma vue à ces misérables qu'à ces monstres de cruauté qui exercèrent autrefois leur cruelle rage contre le Seigneur. Le voilà , leur dirai-je alors , ce faux charpentier , et d'une mère pauvre ; ce destructeur de Jérusalem , ce samaritain , ce possédé du démon. Le voilà que vous achetâtes du traître Judas , celui que vous frappâtes à force de soufflets et de coups , celui que vous jurâtes par mille crachats , celui que vous abreuvâtes de fiel et de vinaigre ; voilà celui qui fut secrètement par ses disciples pour faire accroire qu'il était ressuscité ou qui fut déterré par un jardinier , afin d'empêcher les laitues de son jardin ne fussent foulées aux pieds par ceux qui passaient par là. Pour voir de si grand

tacles, pour vous procurer de si magnifiques divertissements, que peut faire la libéralité d'un préteur, d'un consul, d'un questeur, d'un pontife ? Vous ne direz peut-être que ces spectacles sont encore éloignés de nous ? Non, mes frères, la foi nous les rend déjà présents ; et nous pouvons les imaginer, comme s'ils se passaient actuellement à nos yeux. Du reste, quels doivent être ces doux avantages que l'œil n'a point vus, et que l'oreille n'a point entendus, et que l'esprit humain n'a jamais pu comprendre¹ ? Ne doutons point qu'ils ne surpassent infiniment tous les plaisirs du cirque, du théâtre, de l'amphithéâtre, du stade, et de tous les autres lieux que la vanité a consacrés aux spectacles.


¹ I. Cor., 2.

TRAITÉ

DE LA PATIENCE.



I. Je le confesse devant Dieu, c'est en moi trop de hardiesse, pour ne pas dire de témérité, que d'oser composer un ouvrage sur la patience, puisque je ne puis en donner aucun exemple dans ma personne, dépourvu comme je suis de tout bien. Il faudrait cependant, lorsque l'on entreprend l'éloge de quelque vertu, commencer par faire voir qu'on la pratique, et autoriser ainsi les leçons par l'expérience, afin que les paroles ne fissent point rougir d'être si mal soutenues par les effets. Fasse le ciel que la honte de ne pas faire moi-même ce que j'enseigne aux autres m'apprenne enfin à le pratiquer ! Il est vrai qu'il y a certaines vertus, de même que certains maux, dont l'exercice paraît surpasser les forces humaines. Il faut un secours particulier de la grâce divine pour embrasser ces vertus et pour les cultiver avec fruit. Ce qui est parfaitement bon doit venir de Dieu, il n'y a que celui qui le possède qui puisse le communiquer. C'est pourquoi, semblable à des malades qui ne cessent de publier les avantages de la santé lorsqu'ils en jouissent le moins, j'espère de trouver une espèce de consolation à parler d'un bien que je suis très-fâché de ne pas posséder. Ainsi pour mon malheur, toujours brûlant des ardeurs de l'impatience, je dois soupirer sans cesse après ma santé, la demander instamment, et ne rien omettre pour l'obtenir, surtout quand je considère dans le sentiment de ma faiblesse qu'il est difficile que la foi soit bien vigoureuse, et que la doctrine chrétienne conserve ses forces si la patience ne vient au secours. En effet, elle est



tellement inséparable des devoirs qui regardent Dieu, que sans la patience on ne saurait accomplir aucun précepte ni faire aucune œuvre qui soit agréable au Seigneur. Ceux mêmes qui vivent dans les ténèbres du paganisme ne peuvent s'empêcher de lui donner le nom glorieux de *souveraine vertu*; car les philosophes, du moins ceux qui passent pour les plus sages, font tant d'estime de la patience que, malgré la bizarre diversité de leurs sectes et l'opiniâtre opposition de leurs sentiments, ils s'accordent tous néanmoins au regard de cette vertu. Ils conspirent, ils se réunissent tous en sa faveur; ils s'attachent, comme de concert, à elle, pour se faire une juste réputation dans le monde; enfin ils ne s'estiment sages qu'autant qu'ils sont patients. Preuve authentique de l'excellence de cette vertu, puisque même la philosophie humaine y fonde toute sa gloire et tout son mérite; ou plutôt n'est-ce point une honte qu'une chose si divine soit ainsi à la merci des profanes esprits du siècle? Mais laissons là ces sages orgueilleux, dont la défectueuse sagesse sera un jour confondue et anéantie avec l'univers.

II. Pour nous, nous avons des motifs plus efficaces et plus glorieux de pratiquer la patience. Ce n'est point une affectation superbe, accompagnée d'une stupidité cynique, qui doit nous animer à cette vertu, c'est la suprême et vivante règle d'une doctrine céleste qui, nous représentant Dieu lui-même comme le plus parfait modèle de patience, doit nous engager à devenir patients comme lui. Car voyez d'abord comment il fait également luire son soleil sur les bons et sur les méchants; comment il permet que les uns et autres profitent indifféremment de l'utilité des saisons, des éléments et des dons de toute la nature. Tout Dieu qu'il est, il supporte l'ingratitude de tant de nations qui ne cessent de blasphémer son nom et d'outrager ses serviteurs, et qui portent l'insolence jusques à adorer les ouvrages bizarres de leurs propres mains. Enfin il souffre le libertinage, l'avarice, l'injustice, et tout ces autres dérèglements honteux que l'on voit se multiplier tous les jours dans le monde; il souffre, dis-je, ces

désordres avec tant de bonté que sa patience extrême semble faire quelque tort à sa toute-puissance. En effet, plusieurs en viennent à douter s'il y a un Dieu, parce qu'il ne comprennent pas pourquoi il est si lent à punir le crime.

III. Voilà le premier tableau de la patience que ce divin maître offre à nos yeux dans le lointain d'une perspective, pour nous la faire considérer comme une vertu céleste. Mais que dirons-nous de la patience divine qui s'est montrée parmi les hommes, et qu'ils ont, pour ainsi parler, touchée au doigt dans la personne de Jésus-Christ? Cet Homme-Dieu ne refuse pas de demeurer caché dans le sein d'une mère, où il veut attendre le temps ordinaire de la naissance : il veut croître comme les autres hommes. Étant plus âgé, il ne cherche point à se faire connaître. Bien plus, il semble se faire tort à lui-même, car il se laisse baptiser par son serviteur, et tenter par le démon. Lorsque de souverain de l'univers il est devenu notre maître pour nous apprendre la voie du salut, accoutumé déjà lui-même à supporter leurs fautes ; « il ne conteste point, il ne se plaint point, il ne fait point entendre ses cris dans les places publiques, il ne brise point le roseau ébranlé, il n'éteint point la mèche qui jette encore de la fumée ¹. » C'est ainsi que devait se vérifier la prédiction du prophète, ou plutôt le témoignage de Dieu même, qui nous assure qu'il a mis son esprit dans son fils, avec l'esprit d'une entière et universelle patience ². Il ne rejette aucun de ceux qui veulent se joindre à lui, ni la maison, ni la table de personne ; il ne rebute ni les pécheurs ni les publicains ; il ne se fâche point contre les habitants d'une ville de Samarie, qui refusent de le recevoir, tandis que ses disciples, indignés contre cette ville insolente, demandent que le feu du ciel tombe subitement pour la réduire en cendre ³. Il guérit les lépreux ingrats, il pardonne à ses calomniateurs, il lave les pieds à ses disciples ⁴. Ce n'est pas tout, il souffre en sa com-

¹ Matth. 12. — ² Is., 42. — ³ Luc, 9. — ⁴ Ib., 17.

pagnie Judas, le traître Judas, sans vouloir découvrir ce perfide aux autres apôtres ¹.

Lorsqu'il est livré à ses ennemis, et qu'il est conduit à la boucherie comme une victime sans voix, « car il n'ouvre pas plus la bouche qu'un agneau sous la main de celui qui le tond ², » alors ce roi des cieus, qui d'un seul mot pouvoit appeler à son secours des légions d'anges, ne consent pas même qu'un de ses disciples tire l'épée pour le venger. Sa patience reçoit, pour ainsi dire, une blessure dans la blessure de Malchus. C'est pourquoi il donne sa malédiction à ceux qui désormais frapperont du glaive; et en guérissant miraculeusement ce malheureux, il satisfait par la patience, qui est la mère de la miséricorde, à celui à qui il n'avait fait aucun tort. Je ne dis rien de sa mort en croix : il était descendu du ciel pour cela. Cependant était-il besoin que cette mort douloureuse fût précédée et accompagnée de tant d'outrages ? Non sans doute ; mais il voulait en qualité de victime se rassasier et s'engraisser du fruit de la patience, avant que d'être tout à fait immolé. On lui crache au visage, on le fouette jusqu'à le couvrir de sang, on le bafoue, on le couvre d'une honteuse robe, on lui enfonce dans la tête une couronne encore plus honteuse. Admirable égalité d'âme, fermeté prodigieuse qui ne se dément jamais ! Celui qui avait voulu se cacher sous la figure humaine n'imité rien de la patience humaine. Pharisiens, à cette seule marque vous deviez reconnaître votre Dieu : jamais un pur homme n'aurait su pratiquer une telle patience. Tant d'exemples de modération et de douceur, dont la sublimité prodigieuse sert de prétexte à l'infidélité des nations, doivent au contraire exciter et fortifier notre foi en Jésus-Christ, puisqu'ils nous montrent évidemment, autant par la grandeur de ses souffrances que par la sagesse de ses préceptes, que la patience divine était devenue en lui comme une qualité naturelle qui rehaussait l'éclat de ses autres vertus.

¹ Matth., 26. — ² Is., 53. — ³ Matth., 26.

IV. Si les bons serviteurs se conforment aux inclinations de leurs maîtres , à combien plus forte raison devons-nous faire paraître notre conformité aux volontés du Seigneur ! En effet nous sommes les serviteurs de Dieu vivant , dont les arrêts ne se bornent pas à des punitions ou à des récompenses passagères , mais à une éternité de peines ou de bonheur. Pour éviter donc les effets de sa sévérité , ou pour participer à ceux de miséricorde , il faut être aussi prompt à lui obéir que ses menaces sont terribles et ses promesses avantageuses. Nous voulons être obéis non-seulement de nos esclaves et de ceux qui nous sont soumis par quelque autre titre , mais encore des animaux mêmes , dans la persuasion où nous sommes qu'ils ont été créés à notre usage. Quoi ! les créatures que Dieu a soumises à nos volontés seront dociles et promptes à écouter la voix de celui qui leur commande , et nous , tout remplis de vanité , nous aurons de la répugnance à obéir au souverain maître de qui nous dépendons absolument ? Quelle ingratitude , quelle injustice , de ne pas rendre à Dieu la même obéissance que sa bonté nous permet d'exiger des autres ! Mais pourquoi tant de raisonnements pour nous convaincre de la soumission que nous devons à la majesté divine ? La seule connaissance de Dieu ne suffit-elle pas pour nous apprendre ce que nous lui devons ? Au reste , qu'on ne s'imagine pas que cette digression sur l'obéissance ne fait rien à notre sujet : la soumission est l'effet de la patience. Un homme impatient ne saurait être soumis , ni un patient être indocile. On ne peut donc trop s'étendre sur une vertu que le Seigneur lui-même , principe et rémunérateur de toute vertu , a fait éclater en sa personne , étant hors de doute que tous ceux qui veulent appartenir à Dieu doivent s'appliquer avec soin à la recherche d'un bien qui est le bien de Dieu. Voilà comme en abrégé les motifs qui doivent nous animer à la pratique de la patience.

V. Il ne sera pas néanmoins inutile de traiter plus au long un sujet qui a un rapport si nécessaire à notre foi. *Quoiqu'un discours étendu puisse être quelquefois répré-*

hensible, il ne saurait cependant l'être quand il s'agit de l'édification et de la direction des mœurs. Si l'on veut traiter à fond quelque vertu, il faut très-souvent parler du vice contraire, car on voit plus clairement ce qu'il faut suivre quand on connaît ce qu'il faut éviter. Considérons ce que c'est que l'impatience; voyons si elle ne vient pas du démon, comme la patience vient de Dieu, par ce moyen il nous sera aisé de connaître combien ce vice est contraire à la foi chrétienne, car ce qui vient du rival de Dieu ne saurait sans doute s'allier avec les choses de Dieu; il y a autant d'opposition entre les effets qu'il y en a entre les causes. Ainsi Dieu étant infiniment bon, et le démon étant rempli de méchanceté, cette différence montre évidemment que l'un ne fait rien pour l'autre. Ce qui est mauvais ne peut pas plus produire quelque chose de bon que ce qui est bon ne peut produire quelque chose de mauvais.

Je remarque donc que l'impatience tire son origine du diable. Il la mit au monde, pour ainsi parler, lorsqu'il supporta si impatiemment que l'homme, cette vive image de Dieu, eût reçu de son Créateur l'empire sur toutes les choses créées. En effet, s'il eût supporté avec patience cet ordre suprême, il n'en aurait conçu aucun déplaisir : n'en concevant point de déplaisir, il n'aurait pas envié le bonheur de l'homme à qui il ne tendit des pièges funestes que par jalousie. Il fut donc jaloux parce qu'il fut chagrin; et il fut chagrin parce qu'il fut impatient. De savoir maintenant si cet ange de perdition commença par être malin ou impatient, c'est ce que je ne me mets pas en peine d'examiner. Il est constant du moins que l'impatience naquit avec la malice, ou que la malice commença avec l'impatience; et qu'ensuite elles continuèrent à se fortifier unanimement dans le sein d'un même père. Ainsi le diable apprit par sa propre expérience combien cette passion était efficace pour faire pécher. Comme il savait, parce qu'il avait éprouvé lui-même, que le premier péché était entré dans le monde par la voie de l'impatience, il la fit venir aussitôt à son

secours pour rendre l'homme criminel. Il va ainsi trouver Ève ; et dans l'entretien qu'il a avec elle, ce rusé serpent lui souffle avec ses paroles son haleine infectée du venin contagieux de l'impatience ¹. Elle n'aurait jamais péché si elle eût supporté patiemment la défense que Dieu lui avait faite. Plus coupable encore en ce quelle ne se contente pas d'avoir reçu elle seule ce souffle maudit, elle ne saurait aussi souffrir plus longtemps le silence ; c'est un poids qui l'accable, elle meurt d'impatience de parler à Adam qui, n'étant pas encore son mari, n'était pas obligé par conséquent de l'écouter. Il lui prête néanmoins l'oreille ; et voilà comment elle le fait devenir le canal par où cette peste, qu'elle avait contractée du malin esprit, s'est répandue dans le monde.

C'est ainsi que l'impatience de la première femme fit périr le premier homme, et que ce premier homme périt aussi par son impatience en deux manières : soit en portant avec peine l'observation du commandement de Dieu, soit en se montrant trop lâche à combattre la tentation du démon. Voilà donc l'origine du péché, voilà aussi le principe des arrêts du ciel contre le genre humain. La colère de Dieu commença par où avait commencé l'offense de l'homme ; plutôt la première cause de l'indignation de ce divin maître fit éclater les premiers traits de sa patience. Car se contentant de donner sa malédiction au démon, il arrêta le juste mouvement de colère dans lequel il pouvait le punir plus rigoureusement. Enfin quel autre crime peut-on imputer à l'homme avant le crime de l'impatience ? Il vivait dans l'innocence et dans l'amitié de Dieu ; il était habitant du paradis. Mais dès qu'il eut succombé à l'impatience, il cessa aussitôt d'être agréable au Seigneur ; il n'eut plus de goût pour les choses célestes. Chassé ensuite de la présence de son Dieu, et banni en cette vallée de larmes, il se laissa aisément dominer par l'impatience qui fut en lui le principe de toutes les fautes qu'il commi contre son Créateur. En effet cette malheureuse passion

¹ Gen., 3.

ayant été animée par le démon, forma bientôt la colère, secondée de la méchanceté. Comme elle avait livré à la mort Adam et Ève, elle apprit à leur fils Caïn à commettre un homicide¹ ; car quelle en fut la cause, sinon parce qu'il souffrit impatiemment que ses offrandes fussent rejetées par le Seigneur ; qu'il se laissa emporter de colère contre Abel et qu'il le tua : or ne pouvant le tuer sans être poussé par la colère, ni poussé par la colère sans être dominé par l'impatience, il est évident que ce que la colère lui a fait commettre doit être attribué à la disposition qui a produit la colère. Voilà en quelque façon le berceau de l'impatience encore naissante. Quel fut ensuite son accroissement ? Il fut prodigieux : n'en soyons point surpris, car si l'impatience a fait commettre le premier crime, il faut conclure qu'ayant précédé toutes les autres passions, elle est comme l'origine de tous les péchés, puisque tous les péchés sont sortis de son sein, ainsi que plusieurs rameaux viennent d'une même tige.

Nous venons de le montrer en ce qui regarde l'homicide, qui fut d'abord produit immédiatement par la colère ; mais quelque motif qui le cause dans la suite, il provient toujours de l'impatience, comme de sa première source. Car, soit qu'on se porte à commettre ce crime par jalousie ou par cupidité, on commence toujours par l'impatience, en ne voulant point se donner la peine de combattre un mouvement de haine ou d'avarice. Enfin tout ce qui nous porte à quelque action mauvaise vient d'une certaine impatience où l'on est d'accomplir au plus tôt cette action. Je le prouve. On commet un adultère : pourquoi ? parce qu'on n'a pas voulu supporter plus longtemps la peine de résister aux tentations de la chair. Si vous dites qu'un des principaux motifs qui obligent les femmes à vendre leur honneur est l'amour de l'argent, je soutiens que ce coupable trafic procède d'une honteuse lâcheté à détruire cet amour du

¹ Gen., 4.

gain. Je ne fais mention que de ces deux vices, parce qu'ils sont les plus communs et les plus criminels devant Dieu. Mais, pour le dire en un mot, tout péché vient de l'impatience. On est méchant, parce qu'on trouve trop de peine à être homme de bien. La pureté est insupportable à l'impudique, la probité au scélérat, la piété à l'impie, le repos à un esprit inquiet. On devient vicieux, parce qu'on ne peut pratiquer plus longtemps la vertu. L'impatience étant donc la source des péchés, ne doit-elle pas offenser infiniment celui qui ne saurait approuver aucun péché ?

D'ailleurs il est manifeste que l'impatience fut la principale cause de tant de révoltes où les Israélites se laissèrent aller contre le Seigneur. En effet, d'où vient que ce peuple ingrat, oubliant le bras tout-puissant qui l'avait délivré de la cruelle servitude d'Égypte, demande à Aaron de nouveaux dieux qui puissent le conduire dans la terre promise ? D'où vient que, portant l'insolence au plus haut point, hommes et femmes sacrifient volontiers leur or pour en faire une idole publique ? Cette audace criminelle vient de ce qu'ils supportèrent impatiemment que Moïse fût si longtemps à s'entretenir avec Dieu, quelque nécessaire que fût cet entretien. En vain ils ont été repus miraculeusement d'une manne qui leur a été envoyée du ciel comme une rosée nourrissante¹; en vain ils ont été abreuvés de l'eau tirée d'un rocher : ils se défient encore du Seigneur. Une soif de trois jours les accable ; ils ne peuvent plus l'endurer. Voilà l'impatience que Dieu leur reproche lui-même dans l'Écriture. En un mot pour ne pas descendre dans un plus long détail, le malheur du peuple juif est toujours venu d'un défaut de patience. Pourquoi ont-ils fait mourir les prophètes ? C'est pour n'avoir pas voulu souffrir leurs avis. Pourquoi ont-ils fait mourir Jésus-Christ lui-même ? C'est pour n'avoir pu supporter sa présence : ils auraient été moins misérables s'ils eussent été plus patients.

¹ Exod., 16.

VI. Disons encore que c'est la patience qui précède et qui suit la foi. Ainsi Abraham crut ce que Dieu lui avait dit, et sa foi lui fut imputée à justice ¹. Ce fut néanmoins la patience qui éprouva la foi de ce père des croyants, lorsqu'il reçut le commandement d'immoler son fils, soumission que Dieu exigea, moins pour tenter la foi d'Abraham que pour montrer par avance une figure de celui qui devait être obéissant jusqu'à mourir; car du reste Dieu connaissait parfaitement celui qu'il avait regardé comme juste: aussi cet homme soumis reçut-il tranquillement l'ordre rigoureux qui lui fut donné pour éprouver son obéissance, et il l'aurait exécuté de même si le Seigneur l'avait souhaité. Ce n'est donc pas sans raison qu'il fut comblé de bénédictions; il avait été fidèle, et il fut fidèle parce qu'il fut patient. C'est ainsi que la foi, rehaussée par l'éclat de la patience, étant ensuite répandue dans tout l'univers par celui qui est appelé dans l'Écriture fils d'Abraham ², c'est-à-dire Jésus-Christ, et ajoutant la grâce à la loi, mit la patience sa compagne à la tête de cette même loi pour en être comme le sceau, d'autant plus que cette vertu avait manqué autrefois à la science de la justice et de la sainteté; car que faisait-on alors? on rendait mal pour mal, œil pour œil, dent pour dent: la patience n'était pas connue encore dans le monde, parce que la foi ne l'était pas aussi. Cependant l'impatience profitait des occasions où elle n'était pas arrêtée par la loi. Cela était naturel; l'auteur et le maître de la patience n'était pas venu. Mais à son arrivée tout change. La grâce de la foi est réglée sur la patience. Il n'est plus permis de dire des injures, on ne peut plus traiter son prochain d'homme peu sensé sans devenir coupable. La colère est défendue, l'animosité est proscrite, la trop grande vivacité est réprimée, le venin de la médianesse est ôté. La loi a beaucoup gagné depuis que Jésus-Christ a dit: « Aimez vos ennemis; parlez bien de ceux qui parlent mal de vous; priez pour ceux qui vous persé-

¹ Gen., 15. — ² Matth., 1.

tent, afin que vous soyez les enfants de votre Père céleste ¹. » Voyez quel père nous acquérons par la patience. Enfin toute la science de cette vertu est renfermée dans ce commandement principal, puisqu'il n'est pas même permis de blesser le prochain par la moindre parole de raillerie.

VII. Maintenant si nous voulons parcourir tous les autres sujets pour lesquels on s'impatiente, nous trouverons à chacun un précepte qui y répond. En effet, êtes-vous ému de la perte de vos richesses ? Le Seigneur vous avertit en mille endroits de ses Écritures de mépriser le siècle ; ou plutôt il vous apprend le mépris que vous devez avoir des biens temporels, parce que vous ne trouverez nulle part qu'il y ait eu lui-même nulle affection. Partout il justifie les pauvres ; partout il condamne les richesses. C'est ainsi que, en nous inspirant du dégoût pour les biens de ce monde, il enseigne la patience, nous enseignant à supporter sans chagrin leur diminution. Comment cela ? Le voici encore une fois : c'est en montrant que, puisqu'il faut dégager son cœur de l'attachement aux richesses, on doit par conséquent compter pour rien la perte qu'on en peut faire. Nous devons souffrir tranquillement la privation, ou même l'enlèvement entier d'une chose qu'il nous est défendu d'aimer. Le Saint-Esprit nous a déclaré par la bouche de l'apôtre que la cupidité est la racine de tous les maux ; mais ne nous imaginons pas que cette cupidité consiste seulement à désirer le bien de notre prochain. Ce que nous croyons être à nous n'est pas même à nous. Nous n'avons rien ; tout est à Dieu, et nous lui appartenons aussi. S'il nous arrive donc de faire quelque perte, et que nous la supportions avec impatience, nous faisons voir que nous ne sommes pas affranchis de la cupidité, puisque nous regrettons de ne point avoir ce qui ne nous appartient pas. C'est désirer le bien d'autrui que de s'affliger d'avoir perdu ce qui n'était pas à nous. Celui qui, préférant les biens terrestres

¹ Matth., 5.

aux biens du ciel , succombe lâchement sous le poids de la disgrâce, pèche directement contre Dieu. Pourquoi ? Parce que pour l'amour d'une chose temporelle il avilit cette âme qui n'a été créée que pour les biens éternels. Renonçons donc courageusement aux choses de ce monde ; contem- plons sans cesse les biens célestes. Que tout le monde pé- risse avec tous ses biens , peu nous importe , pourvu que nous devenions riches en patience.

D'un autre côté, je demande si celui qui souffre impa- tiemment la perte d'un bien qu'on lui a ravi, ou qu'il aura perdu par quelque autre voie , aura le courage de se pri- ver de ce bien pour en faire quelque aumône ? Celui qui ne veut pas se laisser tuer par un autre est-il de goût de se tuer lui-même ? La patience dans les disgrâces est un exercice par où l'on s'accoutume à faire part de son bien aux autres. Celui qui ne se fâche point de perdre ne se fâche point aussi de donner. En effet , comment voulez- vous qu'un homme qui a deux habits en donne un à un pauvre , s'il n'est dans la disposition d'offrir son manteau à celui qui lui aurait enlevé sa tunique¹ ? Comment nous ferons-nous des amis par nos richesses si nous y attachons tellement notre cœur que leur perte nous rende inconsolables ? Malheureux que nous sommes , nous périrons avec ce que nous perdons. Eh ! que pouvons-nous trou- ver ici-bas où nous devons un jour tout perdre ? C'est un défaut des gentils de s'abandonner à l'impatience dans les disgrâces. Pourquoi ? parce qu'ils font sans doute plus de cas de leurs richesses que de leur âme. Ils le mon- trent effectivement lorsque , pour l'amour du gain , ils vont affronter tous les périls de la mer ; parce que cette témérité leur a été quelquefois lucrative ; lorsque , par le désir de se procurer une plus haute fortune , ils vont dans le barreau plaider des causes que les coupables tremble- raient eux-mêmes de soutenir ; lorsque , pour se tirer de l'indigence , ils vont se louer à quelque comédien inso- lent ou à quelque brutal gladiateur ; lorsque enfin ils se

¹ Luc, 16.

jettent sur les grands chemins, comme des bêtes féroces, pour voler, égorger et assassiner les passants. Pour nous, qui devons suivre des maximes bien différentes des leurs, nous devons sacrifier non l'âme pour l'argent, mais l'argent pour l'âme, soit en donnant de bon gré, soit en perdant sans inquiétude.

VIII. D'ailleurs nous sommes en cette misérable vie exposés aux plus grandes épreuves, et l'Évangile nous oblige quelquefois d'essuyer les plus grands affronts, malgré nos plus grandes répugnances. Faudra-t-il donc que de légères attaques nous blessent mortellement? Loin de nous une telle faiblesse. A Dieu ne plaise que notre patience éprouvée tous les jours par mille traits violents, succombe honteusement sous une légère injure. Si vous êtes insultés, souvenez-vous aussitôt de l'avertissement de notre Seigneur : « Lorsqu'on vous frappera, dit-il, sur une joue, présentez encore l'autre joue ¹. » Laissez l'insolence d'autrui par votre patience. Quelque ignominieuse et affligeante que soit l'insulte que vous recevez de votre adversaire, ne vous emportez pas; il en sera plus grièvement puni par le Seigneur pour l'amour de qui vous la supportez. Vous ne pouvez mieux vous venger de votre ennemi qu'en souffrant tranquillement ses mauvais procédés. Rappelez aussitôt dans votre souvenir ces paroles de l'Évangile : « Réjouissez-vous lorsqu'on parlera mal de vous ² » D'ailleurs le Seigneur lui-même, quoiqu'il soit le seul essentiellement et souverainement digne de bénédiction, n'a-t-il pas néanmoins été accablé de malédictions sur la croix? Suivons un tel maître. Que le monde nous maudisse, peu importe, pourvu que nous soyons bénis de notre Père céleste. Au contraire si je souffre avec chagrin une parole qu'on aura dite contre moi, il faut ou que je rende la pareille ou que je me tourmente moi-même dans mon impatience, sans oser me plaindre. Et si je viens à me venger en rendant injure pour injure, comment me montrerai-je fidèle disciple de Jésus-Christ.

¹ Matth. 5. — ² *Ib.*

Le Seigneur nous avertit encore que nous rendrons compte de toutes nos paroles vaines et inutiles ; que sera-ce des paroles injurieuses ! Il s'ensuit donc que ce divin Maître nous ordonne de souffrir patiemment de la part d'autrui le mal qu'il nous défend sous de rigoureuses peines de faire au prochain.

Considérons maintenant la douceur qui se trouve à être patient. Quelques traits que la calomnie ou la malignité lancent contre une âme patiente ne produiront d'autre effet que celui d'une flèche décochée contre un roc impénétrable ; ce sera un coup perdu : la flèche tombera à terre ou même elle sera quelquefois réfléchie avec la même impétuosité vers celui qui l'a décochée. Quelqu'un vous blesse : pourquoi ? c'est pour vous porter un coup douloureux ; car le fruit le plus agréable que goûte celui qui blesse , c'est la douleur de celui qui est blessé. S'il arrive donc que vous fassiez périr ce fruit par votre patience , il faudra que la douleur retombe sur votre ennemi , lequel a perdu le fruit qu'il se promettait. De cette sorte non-seulement vous ne recevrez aucune blessure (ce qui devrait vous suffire) , mais vous aurez encore le plaisir de l'avoir frustré de son espérance et de lui avoir renvoyé la douleur qu'il prétendait vous causer. Voilà le doux avantage qu'on trouve à être patient.

IX. Au reste, il y a une espèce d'impatience inexcusable , quoiqu'elle paraisse d'abord légitime ; c'est lorsque nous nous abandonnons à la tristesse en perdant quelqu'un de nos proches. En pareille occasion il faut se souvenir du généreux renoncement que l'apôtre nous recommande quand il dit : « Ne vous attristez pas de la mort de quelqu'un , comme font les gentils qui n'ont point d'espérance¹. » Et certes cet avis est très-raisonnable ; car si nous croyons à la résurrection de Jésus-Christ, nous croyons par conséquent à la nôtre , puisque Jésus-Christ est mort et ressuscité pour nous. Étant donc certain que tous ressusciteront un jour, on ne doit point s'affliger de

¹ 1. Thess., 4.

leur mort, ni se laisser abattre par la douleur, car quoi vous attrister si vous croyez qu'ils n'ont point d'être ? Pourquoi supporter avec tant d'impatience celui qui reviendra infailliblement vous ait été enlevé quelque temps ? Ce que vous appelez une mort n'est prement qu'un voyage ; le défunt doit revenir. A bien loin de donner des larmes à celui qui prend les de et part le premier, il faut seulement le suivre de n grets, que dis-je ? de nos desirs ! Encore ce regret être modéré par la patience. En effet, pourquoi vous ger à l'excès du départ de celui que vous suivrez bi

Ajoutez que l'impatience en ces rencontres fai augurer de notre espérance, et paraît donner atte notre foi. Nous offensons Jésus-Christ lorsque no grettons comme des gens à plaindre ceux qu'il a a à lui en son royaume. Écoutons les sentiments de l'a :
 « Je souhaite, dit-il de sortir de captivité et d'être l avec Jésus-Christ ¹. » Leçon excellente, qui appren chrétiens quels doivent être leurs desirs. Si nous p sons donc affligés que les autres aient déjà obtenu de leurs vœux, n'est-ce pas une marque que nous n lons pas l'obtenir nous-mêmes ?

X. Voici un autre grand sujet d'impatience, c passion que l'on a de se venger, afin de satisfaire sa ou sa malice ; fierté toujours vaine, malice toujours nelle ; mais principalement en cette rencontre, c s'établit juge dans sa propre cause, et prononce tér rement un arrêt de vengeance contre le prochain. rendant le mal pour le mal, elle paie le double de qu'on lui a fait, puisqu'elle se venge (ce qui est d mal) et qu'au même temps elle fait insulte, ce qui autre mal. La vengeance est la consolation des in et des barbares. Le sage et le chrétien la reg comme l'effet de la seule méchanceté. En effet, différence y a-t-il entre celui qui attaque et celui qui attaqué, rend la pareille ? C'est que l'un est le p

¹ Philip., 4.

à mal faire , et que l'autre le suit. Cependant tous deux sont coupables devant celui qui condamne et qui punit tout malfaiteur. Être le dernier à outrager n'est point une excuse : le temps et le lieu ne séparent point ce qui est uni par un même caractère. C'est donc un commandement absolu qu'on nous fait de ne rendre jamais le mal pour le mal. Or, comment observerons-nous ce précepte , si nous ne témoignons un noble dédain pour la vengeance ? Quel honneur sacrifierons-nous à Dieu, si nous nous attribuons le droit de nous défendre comme il nous plaira ?

Vases de terre que nous sommes , remplis de faiblesse et de misère , nous condamnons rigoureusement un de nos domestiques qui a osé se venger d'un autre. Nous approuvons ceux qui , se souvenant de leur bassesse, de leur sujétion et du respect qu'ils doivent à leurs maîtres , ont besoin de nous remettre leurs intérêts , et nous leur procurons une satisfaction plus grande qu'ils n'eussent pu la prendre par eux-mêmes. Faut-il craindre que nous risquions quelque chose , quand nous confions nos intérêts à Dieu notre souverain Seigneur, ce Dieu si équitable dans ses jugements et si puissant dans l'exécution de ses arrêts ? En vain nous le regardons comme juge, si nous ne le regardons pas comme vengeur. C'est sous ce dernier titre qu'il veut que nous le considérions lorsqu'il dit : « Laissez-moi la vengeance , et je vous vengerai¹ ; » comme s'il disait : Remettez-vous à moi de l'injure qu'on vous aura faite , et votre patience sera récompensée. Ainsi quand ce divin Maître nous dit : « Ne jugez point afin que vous ne soyez pas jugés² , » ne demande-t-il pas notre patience ? car de qui est-ce qu'on peut dire qu'il ne juge point les autres , sinon de celui qui ne se soucie point de se défendre ? Au contraire , celui qui juge , quand il voudrait au même temps faire grâce , il ne peut éviter le reproche d'avoir jugé inconsidérément et d'avoir par là ravi au souverain juge l'honneur qui lui appartient.

Hélas ! en combien de malheurs l'impatience n'a-t-elle

¹ Deut., 32. — ² Matth., 7.

pas jeté de tous temps les hommes vindicatifs ! Combien de fois ne s'est-on pas repenti d'avoir tiré raison d'un affront ! Combien de fois une ardeur opiniâtre à poursuivre un rival n'a-t-elle pas causé plus de chagrin que les causes de cette poursuite n'en doivent donner ! En voici la raison : c'est que lorsqu'on entreprend une affaire par impatience, on ne saurait la poursuivre sans impatience. Or ce qui se fait par impétuosité ou ne rencontre pas le but, ou tombe par terre, ou se perd en l'air. D'ailleurs, si vous ne pouvez vous venger que légèrement, vous êtes saisi de dépit. Si votre vengeance est poussée à l'extrémité, vous vous épuisez vous-mêmes pour l'assouvir. Quel profit dois-je donc attendre d'une passion dont je ne puis modérer les transports par la violence du mal qu'elle me cause ? Mais si je me tranquillise par la patience, je ne sentirai aucune douleur ; si je ne sens aucune douleur, je ne penserai point à me venger.

XI. Après avoir parcouru les principaux sujets d'impatience, est-il nécessaire de nous étendre sur tout ce qui peut exciter cette passion, soit dans le public, soit dans le particulier ? Le démon exerce son empire fort loin ; cet esprit malin lance ses dards de tous côtés, les coups qu'il porte blessent tantôt légèrement, tantôt jusqu'au vif. Que faire ? le voici. Si le trait de votre adversaire est petit, sa petitesse doit vous le faire mépriser, s'il est violent, sa violence doit vous le faire secouer promptement. Quand l'injure est médiocre, la patience n'est presque pas nécessaire ; quand l'affront est grand, il faut y appliquer au plus tôt la patience pour le guérir. Travaillons donc à soutenir courageusement les attaques du malin esprit ; combattons, afin que notre magnanimité triomphe des ruses de cet ennemi. Si, par notre imprudence et notre faute, nous nous attirons quelquefois des sujets de souffrance, ne nous appliquons pas moins à supporter patiemment le mal que nous nous procurons à nous-mêmes. Si nous croyons au contraire que c'est Dieu qui nous afflige, à qui devons-nous de la soumission qu'à lui ? Il nous avertit lui-même de nous réjouir de ce qu'il veut bien avoir la

onté de nous éprouver. « Je châtie, dit-il, ceux que j'aime ¹. » Heureux le serviteur que le Seigneur lui-même s'empresse de corriger, qu'il daigne prendre soin de châtier, et qu'il ne veuille pas laisser dans l'erreur en dissimulant ses fautes.

Nous sommes donc obligés en toute manière de nous exercer à la patience ; car de quelque côté que nous arrivent les occasions de pratiquer cette vertu, soit qu'elles viennent de notre imprudence ou des embûches du démon, ou des châtimens aimables du Seigneur, la récompense en est toujours grande et tend à notre bonheur. En effet, qui est-ce que Jésus-Christ appelle bienheureux, si ce n'est les hommes patients ? « Heureux, dit-il, les pauvres d'esprit, car le royaume du ciel est à eux ². » Or, nul ne saurait être pauvre d'esprit qu'il ne soit humble, et nul ne peut être humble qu'il ne soit patient, d'autant que personne ne saurait s'humilier sans commencer par souffrir avec patience l'humiliation même. « Heureux ceux qui pleurent ³. » Or comment pourraient-ils supporter les sujets de leurs pleurs sans la patience ? C'est pour cela aussi qu'on leur promet la consolation et la joie : « Heureux ceux qui ont de la douceur ⁴. » Il est clair que les impatientes ne sont pas de ce caractère. « Heureux ceux qui ont l'esprit pacifique, car ils sont appelés enfans de Dieu ⁵. » Croyez-vous que les impatientes puissent avoir la paix dans le trouble de leur impatience ? Enfin quand le Seigneur dit : « Réjouissez-vous, faites éclater votre joie, lorsque le monde vous maudira et vous persécutera, parce que la récompense qui vous attend dans le ciel est très-grande ⁶. » On voit assez que cette joie n'est point promise à l'impatience, parce qu'on ne saurait se réjouir dans l'adversité, si l'on ne s'est mis au dessus de l'adversité, ce qu'on ne saurait faire sans être armé de patience.

XII. Pour ce qui regarde la paix et la charité qui doit régner parmi les hommes, pensez-vous qu'un esprit natu-

¹ Apoc., 3. — ² Matth., 5. — ³ *Ib.* — ⁴ *Ib.* — ⁵ *Ib.* — ⁶ *Ib.*

rellement impatient conservera cette paix si précieuse! Pensez-vous qu'il pardonnera aisément à son frère, « je ne dis pas jusqu'à sept fois, mais encore jusqu'à septante fois sept fois ¹? » Celui-là a-t-il intention de payer ses créanciers, quand il leur fait cent chicanes devant le juge pour éluder le paiement? Comment remettrez-vous les dettes de votre prochain, afin qu'on vous remette les vôtres, si, oubliant les règles de la patience, vous ne faites attention qu'au tort qu'on vous a fait? Non, non : tandis que vous garderez quelque ressentiment dans votre cœur, vous ne sauriez offrir à l'autel un don agréable à Dieu. Il faut auparavant avoir recours à la patience pour ~~vous~~ réconcilier avec votre frère. Nous risquons beaucoup si le soleil se couche sur notre colère : ainsi malheur à nous si nous passons seulement un jour sans la vertu de la patience ².

S'il est donc vrai, comme nous venons de le montrer, qu'elle gouverne, pour ainsi dire, les autres vertus chrétiennes, faut-il s'étonner qu'elle seconde aussi la pénitence dans les occasions où celle-ci vient au secours de ceux qui sont tombés? Ainsi lorsque deux personnes mariées ont fait divorce (c'est-à-dire qu'elles se sont séparées pour une cause légitime qui permette à l'homme et à la femme de passer quelque temps dans une espèce de chaste veuvage), la patience attend, desire, demande la pénitence pour ces personnes, afin qu'elles puissent rentrer dans la voie du salut. Quel bien ne procure-t-elle pas à tous les deux? Elle empêche l'un de devenir adultère, et au même temps elle corrige l'autre. C'est encore sous la figure d'un secours salutaire qu'elle nous est représentée dans les différentes paroles où Jésus-Christ nous offre tant de beaux exemples du véritable patient. La patience du bon pasteur cherche et trouve enfin la brebis perdue ³ : l'impatience aurait compté pour rien une brebis ; mais la patience prend volontiers la peine de la chercher et de la porter sur les épaules, souffrant doucement la faute de cette brebis égarée. C'est

¹ Matth., 18. — ² Eph., 4. — ³ Luc, 19.

aussi la patience d'un père tendre et charitable qui va recevoir l'enfant prodigue, qui lui fait un festin, qui l'excuse auprès d'un frère impatient et irrité. Il est ressuscité cet enfant malheureusement perdu ; il est ressuscité parce qu'il s'est repenti, et la patience l'a sauvé parce que la patience a secouru la pénitence.

Quant à ce qui regarde la charité, on le sait, elle est comme le grand sacrement de notre foi, le trésor inestimable de notre religion, la vertu souveraine que l'apôtre nous recommande avec un zèle tout brûlant du feu du Saint-Esprit. Mais cette vertu, tout excellente qu'elle est, n'est-elle pas formée, pour ainsi parler, dans l'école de la patience ? « La charité, dit saint Paul, est magnanime¹ ; » c'est un effet de la patience. « Elle est bienfaisante ; » la patience ignore ce que c'est que de faire du mal. « Elle n'est point jalouse ; » c'est ce qui convient parfaitement à la patience. « Elle n'est point arrogante ; » sa modestie lui vient de la patience. « Elle ne s'enorgueillit point ; elle ne traite personne avec mépris ; elle ne cherche point ses intérêts² ; » au contraire elle sacrifie en faveur du prochain ; « elle ne se met point en colère. » En un mot, elle n'a rien laissé à l'impatience. C'est pourquoi, ajoute l'apôtre, « la charité souffre tout, elle tolère tout, » sans doute parce qu'elle est patiente. C'est donc très-justement qu'il est dit que « la charité ne finira jamais³. » Les autres choses auront leur fin. Langues, sciences, prophéties cessent, périclent, sont anéanties : « la foi, l'espérance, la charité demeurent. » La foi, c'est-à-dire cette connaissance infallible que la patience de Jésus-Christ nous a communiquée ; l'espérance, c'est-à-dire cette assurance de la gloire que la patience de l'homme attend continuellement ; la charité, c'est-à-dire cet amour surnaturel que la patience accompagne, suivant les préceptes de Dieu notre souverain maître.

XIII. Jusqu'ici nous avons parlé de la patience en tant qu'elle regarde l'âme particulièrement. Voyons mainte-

¹ I. Cor., 13. — ² *Ib.* — ³ *Ib.*

nant combien la patience, en tant qu'elle regarde le corps, contribue à nous mériter les richesses et l'amitié du Seigneur puisqu'il a donné aussi à notre corps des forces suffisantes pour pratiquer cette admirable vertu. L'esprit, qui est en nous comme le conducteur, communique une partie de sa charge au vaisseau qu'il habite. En premier lieu les afflictions corporelles sont une hostie expiatoire qui apaise Dieu par un sacrifice d'humiliation, lorsque la chair se contentant d'un peu de pain et d'eau fait au Seigneur une offrande de sa pauvreté et de son abstinence; lorsqu'à cela elle joint des jeûnes fréquents; enfin lorsqu'elle passe les jours dans le sac et dans la cendre. En second lieu cette patience rend nos prières plus efficaces, et sert à détourner les malheurs dont nous demandons d'être délivrés; elle ouvre les oreilles de Jésus-Christ notre Dieu; elle adoucit sa sévérité; elle excite sa clémence. Ainsi ce superbe roi de Babylone ¹, qui avait irrité le Seigneur, fit un généreux et utile sacrifice de patience par l'humiliante et rigoureuse pénitence qu'il fit pendant un exil de sept ans, durant lequel il vécut avec les animaux, séparé de toute société humaine; et par une si rude expiation il recouvre son royaume, et, ce qui est plus important, cette satisfaction le fit rentrer en grâce avec Dieu.

Outre cela, si nous voulons parcourir les autres degrés plus élevés et plus utiles de la patience, nous trouverons qu'elle contribue beaucoup à la sainteté par le moyen de la continence. Oui, c'est cette patience corporelle dont nous parlons qui contient une veuve dans son devoir; qui conserve à une jeune personne la fleur de sa virginité; qui élève enfin jusqu'aux cieux un eunuque volontaire ². La vertu de l'âme se perfectionne dans le corps comme la patience du corps triomphe plus glorieusement dans les persécutions. Est-on contraint de s'enfuir, c'est le corps qui essuie toutes les incommodités de la fuite. Est-on enfermé dans une prison, c'est le corps qui est chargé de chaînes; c'est le corps qui souffre les chevalets; c'est le

¹ Nabuchodonosor. — ² Matth., 19.

corps qui couche sur la dure ; c'est le corps enfin qui endure la peine de ne voir le jour qu'à travers une petite fente de muraille, et qui périt insensiblement dans l'ordure et dans la misère. Lorsqu'il faut paraître au champ de bataille pour éprouver heureusement ses forces contre les tyrans , lorsqu'il s'agit d'être lavé dans un second baptême, lorsqu'il faut monter à ce degré difficile qui fait passer subitement de la terre au ciel , alors il n'y a rien qui soutienne plus que la patience corporelle. « L'esprit est fort, » je l'avoue ; mais il est vrai aussi que la chair est faible sans la patience, par laquelle l'âme et le corps trouvent infailliblement leur salut ¹. Ainsi lorsque le Seigneur a dit « que la chair est faible, » il a voulu nous apprendre ce qui la fortifie , c'est-à-dire la patience, laquelle comme un appui inébranlable soutient tout le poids des tourments qu'on emploie pour abattre la foi des chrétiens, ou pour éprouver leur constance. C'est en effet cette vertu qui triomphe des fouets, du feu, des chevalets, de la férocité des lions, de l'épée des bourreaux, de la violence des supplices. C'est elle qui a fait remporter la victoire aux prophètes, aux apôtres et aux martyrs.

XIV. Soutenu par les forces de la patience , Isaïe est scié en deux, et ne cesse de louer le Seigneur au milieu de cet horrible tourment ². Étienne est lapidé, et demande pardon pour ses ennemis. Job, le généreux Job, s'estime infiniment heureux dans le violent combat où il est obligé d'employer toutes les armes de la patience pour soutenir les plus furieuses attaques de l'enfer déchaîné contre lui ³. Rien ne peut l'abattre. Que ses troupeaux lui soient enlevés ; que ses granges soient brûlées ; que ses enfants soient écrasés sous les ruines d'une maison ; que son corps soit horriblement couvert de mille ulcères : ce sont à la vérité des coups accablants : mais en vain le démon déploie toute sa rage et toutes ses forces pour ébranler Job ; il demeure inébranlable cet homme patient qui avait mis toute sa confiance en Dieu. Tant de disgrâces ne lui

¹ Matth., 26. — ² Act., 7. — ³ Job. 2.

firent jamais perdre de vue le Seigneur. Sa fermeté fut toujours victorieuse, pour nous servir d'un exemple authentique de patience, et pour nous apprendre que, soit que nous souffrions dans le corps ou dans l'âme, ni la ruine des biens terrestres, ni la perte de nos proches, ni d'autres semblables affections ne doivent point nous abattre. Quel glorieux trophée! Dieu ne l'élèvera-t-il pas alors dans la personne de Job contre l'orgueil du démon? Quelle éclatante victoire ne remporte-t-il pas sur cet ennemi de sa gloire divine? Lorsque Job, à toutes les fâcheuses nouvelles qu'il apprenait, se contentait de dire humblement: La volonté de Dieu soit faite; lorsque, fatigué des reproches de sa femme et des mauvais conseils qu'elle s'empressait de lui donner dans ce comble de malheurs, il ne lui répondait autre chose, sinon: « Vous ne pensez pas à ce que vous dites, » quel spectacle! Dieu est dans l'allégresse, si j'ose m'exprimer ainsi¹; le démon crève de rage lorsque cet illustre malheureux couché sur son fumier ôte avec une tranquillité incompréhensible le pus qui couvre toutes les parties de son corps; lorsque, rongé par une fourmilière de vers, il se contente de ramasser ceux qui tombent et de les remettre dans les endroits où ils sont tombés. C'est ainsi qu'il émousse avec la cuirasse et le bouclier de la foi tous les traits de l'esprit tentateur; c'est ainsi qu'il recouvre la santé du corps, et le double des biens qui lui avaient été enlevés². S'il eût même désiré que ses enfants lui fussent rendus, il aurait pu de nouveau être appelé leur père; mais il aima mieux que cette joie lui fût réservée pour le grand jour de l'éternité, se confiant en la promesse de Dieu touchant la résurrection générale. En un mot, il voulut souffrir cette perte, toute douloureuse qu'elle était, afin de ne vivre jamais sans exercer la patience.

XV. Il est donc vrai qu'on ne perd rien avec cette vertu, et Dieu lui-même en est un garant fidèle; car si vous remettez entre ses mains l'injure qu'on vous a faite, le dommage qu'on vous a causé, la douleur que vous

¹ Job., 2. — ² *Ib.*, 4.

essentez , la mort qu'on vous fait souffrir , il vous vengera , il vous rétablira , il vous guérira , il vous ressuscitera. Admirable avantage de la patience que d'avoir in Dieu pour dépositaire de nos peines et de leurs récompenses ! N'en soyons point surpris ; c'est elle qui favorise es vertus les plus agréables au Seigneur , et qui sert le plus à l'observation de ses commandements. Elle fortifie a foi , elle amène la paix , elle aide la charité , elle instruit l'humilité , elle attend la pénitence , elle met le sceau à la douloureuse confession de nos fautes , elle gouverne la chair , elle dirige l'esprit. Elle arrête la méditation , elle empêche les rapines , elle triomphe des tentations , elle coupe la racine aux scandales , elle consomme le martyre. Elle fait la consolation du pauvre , inspire la modération du riche , soutient le faible , encourage le fort , réjouit le fidèle , attire le gentil à la foi , rend le serviteur cher à son maître , et le maître cher à son serviteur. Elle fait l'ornement des femmes et la gloire des hommes. On l'aime dans un enfant , on l'estime dans un jeune homme. on l'admire dans un vieillard ; enfin elle charme dans tout âge , dans tout sexe , dans toute condition.

Voulez-vous encore voir son portrait , son air , sa parure , si je puis m'exprimer de la sorte ? Elle a un visage doux et paisible , un front serein et uni , sur lequel ni la colère ni la tristesse ne forment jamais de nuages ; les sourcils sont toujours rians et les yeux toujours baissés ; non par honte , mais par modestie ; sa bouche est scellée , pour ainsi dire , de l'inviolable sceau du silence ; sa colère est celle des personnes qui ne se sentent coupables de rien . Si elle remue quelquefois la tête , c'est pour marquer le mépris qu'elle fait du démon ; si elle rit c'est pour insulter à cet esprit tentateur. D'ailleurs ses vêtements sont si purs et si justes , qu'on n'y remarque jamais ni tache ni enflure. Elle est assise sur le trône de son maître , dont l'esprit infiniment doux et tranquille n'est jamais agité par aucun tourbillon , ni obscurci par aucun nuage ; mais qui , au contraire , paraît toujours clair , toujours serein , toujours pur et tel qu'Élie le vit

la troisième fois. Enfin où est Dieu, là se trouve aussi la patience, qui est instruite par lui. Lors donc que l'Esprit saint descend dans nos cœurs, la patience, sa compagne inséparable, descend avec lui. Si nous la recevons avec cet Esprit divin, il demeurera toujours en nous et il ne persévéra pas dans nos cœurs sans cette chère et fidèle compagne. Loin d'elle nous serons toujours dans le trouble, et nous ne saurions résister aux attaques de l'ennemi, si nous lui ôtons l'instrument nécessaire pour les repousser.

XVI. Telle est la règle et la pratique de cette vertu céleste que le christianisme nous propose, bien différente de cette patience fausse et terrestre qui fait toute la vertu des gentils; car en ceci, comme en toute autre chose, le démon a essayé d'être le rival de Dieu. Il a voulu, cet esprit jaloux, inspirer aux siens une certaine patience qui égalât la patience chrétienne. Il est vrai que dans leur différence il y a quelque sorte de rapport, l'une étant aussi mauvaise que l'autre est bonne. Il a donc tâché de leur inspirer une espèce de patience; par exemple, celle qui soumet à la puissance des femmes certains maris qui se sont vendus pour une grosse dot, ou qui font un trafic infâme de l'honneur de leur épouse; ou bien cette patience qui fait essuyer, avec de fausses démonstrations d'amitié, des services pénibles et humiliants, pour saisir l'héritage d'une personne qui n'a point d'enfants; ou bien cette patience qui expose un misérable parasite à souffrir lâchement cent outrages pour un repas qu'il achète au prix de sa liberté et de son honneur. Voilà les différentes espèces de patience que connaissent les gentils. Ils donnent le nom d'une si sainte vertu à des exercices bas et ignominieux: quelle folie! Toujours prêts à tout endurer de la part d'un rival, d'un homme riche, d'un hôte orgueilleux, ils n'ignorent que la science de souffrir pour Dieu. Mais laissons ces infortunés patients de la terre, dont la patience sera bien plus rigoureusement exercée dans l'autre monde par un feu dévorant. Pour nous, chérissons la patience de Dieu et

le Jésus-Christ. Rendons-lui ce qu'il nous a prêté
à l'âme. Offrons-lui la patience de notre âme et de
notre corps, puisque nous croyons à la résurrection du
corps et de l'âme.

TRAITÉ

DE LA COURONNE DU SOLDAT.

I. Ces jours passés, les très-excellents empereurs ¹ ont fait largesse. Les soldats, dans le camp, couronnés de lauriers, étaient pointés sur le registre lorsqu'ils la recevaient. Parmi ceux-là il s'en trouva un, plus soldat de Dieu que les autres, lequel d'une âme ferme et assurée, au dessus de tous ses compagnons, ayant en la croyance de ne pouvoir servir deux maîtres, avait seul la tête nue, tenant la couronne inutile dans sa main. Cette discipline et façon des chrétiens commençait dès lors à se manifester et reluire. Chacun le remarque de loin, s'en moque de près, gronde contre lui. Aussitôt voilà un murmure. On le défère au colonel. Comme il se présente en son rang : « Pourquoi, dit le colonel, es-tu différent des autres ? » — « Il ne me convient pas, dit-il, d'être équipé comme eux. » Étant interrogé de la sorte, il répond : « Je suis chrétien. » Oh ! le brave soldat qui ne se glorifie qu'en Dieu ! On délibère sur ce. Le procès lui est fait, et le criminel comparait devant le chef de l'armée. Sur-le-champ il commence à se dépouiller, laisse son pesant manteau, quitte sa chaussure gênante, marche pieds nus sur la terre sainte, rend son épée non nécessaire à la défense du Seigneur, ayant sa couronne dans sa main, laquelle fut vue de tous. Maintenant tout rouge de son sang, plein d'espérance, ceint la parure de l'Évangile et de la tranchante parole du Seigneur, tout armé de pied en cap

¹ On nous saura gré d'avoir conservé cette ancienne traduction dans son intégrité : toute correction moderne lui eût fait perdre cette naïveté originale qui fait tout son charme.

des armes de l'apôtre, et étant couronné de la couronne blanche du martyr, mieux, certes, que s'il eût eu celle de laurier sur la tête, il attend dans la prison la largesse de Jésus-Christ. Voilà soudain des jugements qu'aucuns font sur lui (je ne sais si je les dois nommer chrétiens, vu que les païens n'en disaient pas pis), comme d'un étourdi, téméraire et désespéré, lequel interrogé sur son habit a mis le nom de chrétien en danger, comme s'il n'y avait que lui seul qui eût du courage, et comme si, entre tant de frères ou soldats, chrétiens comme lui, il était le seul qui fût chrétien. Certes, il ne reste à ces gens-là, sinon de songer comment ils pourront rejeter le martyr, de même qu'ils ont rejeté les prophéties faites par le Saint-Esprit. Finalement ils murmurent entre les dents de ce qu'ils courent grande fortune de perdre cette bonne et douce paix dans laquelle ils ont vécu si longtemps. Je ne doute pas qu'aucuns d'entre eux n'aient commencé de transporter leurs livres et papiers, qu'ils ne tiennent leur paquet tout prêt, et qu'ils ne s'apprentent pour fuir de ville en ville : car ils se souviennent d'autres passages de l'Évangile que de celui-là. Je connais leurs pasteurs, lions en paix, et cerfs en guerre ; mais nous traiterons ailleurs les questions touchant le martyr. Nous nous contenterons à présent de parler de ce qu'il nous oppose. Où est-il défendu de porter couronne ? Je commencerai plus volontiers par ce point qui est le fait de la présente matière, afin que par l'exemple, principalement de celui-ci, les chrétiens qui ont été couronnés de lauriers, qui font cette question par ignorance, soient instruits, et ceux qui se formalisent de la défense de leur faute, soient convaincus, lesquels pensent se soulager en la révoquant en doute, comme si la faute était nulle ou incertaine, qui peut être mise en dispute. Or je montrerai que, sans doute, c'est une faute vraie et certaine.

. II. Je dis donc que nul des fidèles ne sait ce que c'est que de porter la couronne sur sa tête, excepté le temps de cette épreuve et de tentation. Tous l'observent ainsi depuis les catéchumènes jusqu'aux confesseurs et mar-

bien que le Seigneur l'ait commandé et lors du repas et à tous. Nous faisons annuellement des oblations pour les trépassés et pour les natiuités des martyrs. Nous estimons malséant de jeûner et prier Dieu à genoux le dimanche. Nous jouissons aussi de cette même immunité depuis la fête de Pâques jusqu'à la Pentecôte. Nous portons avec beaucoup de déplaisir tant soit peu de notre pain ou de notre calice à terre. En cheminant, entrant, sortant, nous habillant, nous chaussant, entrant aux bains, nous mettant à table, quand on allume les chandelles, quand nous nous mettons au lit, bref en toutes actions et déportements, nous imprimons au front le signe de la croix. Si tu demandes opiniâtrément une loi prise de l'Écriture pour toutes telles et autres disciplines ou usages, tu n'en trouveras aucune. Mais on te mettra en avant la tradition qui en est l'auteur, la coutume qui la confirme, et la foi qui l'observe. Puis tu t'apprendras de toi-même, ou apprendras de celui qui y aura pris garde, la raison sur laquelle la tradition, la coutume et la foi sont appuyées. Mais cependant tu croiras qu'il y a quelque loi non écrite à laquelle tu dois obéir. J'ajouterai encore un exemple, d'autant qu'il n'est pas malséant de tirer enseignement des Pères de l'ancienne loi. Entre les Juifs, c'est chose si ordinaire à leurs femmes d'avoir la tête voilée, qu'elles en sont connues par là. J'en demande la loi, car j'omets pour cette heure ce que l'Apôtre en a écrit. Si Rébecca, découvrant de loin son fiancé, baissa soudain son voile, sa pudeur et sa honte virginale ne peut toutefois en avoir établi aucune loi, ou bien ce ne peut être qu'en sa propre cause seulement que les vierges seules se couronnent, et encore en allant épouser, et non plus tôt qu'elles aient reconnu leurs fiancés. Si Susanne, ayant été dévoilée en jugement, sert de preuve et d'argument qu'elle était voilée, je puis dire qu'elle prit le voile de son propre mouvement, sans qu'autrement elle y fût obligée, parce qu'elle était déférée en jugement et qu'elle aurait eu occasion de montrer sa beauté, parce qu'elle craignait de plaire. Au reste, je ne crois pas aisément

qu'aux portiques et aux galeries de son mari, elle se proménât voilée, puisqu'elle agréa. Je veux qu'elle ait toujours été cachée de son voile. Si je demande la loi de tel habit, soit en elle ou en autre quelconque, et que je n'en trouve en aucune part de l'Écriture, il s'ensuit donc que c'est la tradition qui a donné à la coutume cet usage et façon, qui doit prendre quelquefois l'autorité de l'apôtre, par l'interprétation qu'il a fait de sa raison. Donc par ces exemples il sera manifeste : qu'une tradition non écrite et confirmée par la coutume se peut défendre et qu'on en peut soutenir l'usage même, comme celle qui, par la persévérance et continuation de soi-même, est fidèle et idoine témoin que c'est une tradition approuvée. La coutume, faite de lois, même dans les choses civiles, est reçue pour loi. Et n'importe si la loi consiste ou en l'Écriture ou seulement en la raison, puisque la loi même n'a point d'autre garant ou aveu que la raison. Que si la loi gît et consiste en la raison, tout ce qui sera appuyé sur la raison sera loi, de quiconque soit-il allégué. Ne penses-tu pas qu'il est loisible à chaque fidèle de concevoir en un esprit quelque chose, et faire une ordonnance pourvu qu'elle soit de Dieu, et à l'avancement de la discipline et au salut de l'âme, puisque le Seigneur a dit : « Pourquoi est-ce que vous ne jugez de vous-mêmes ce qui est juste ? » ce qu'il entend non-seulement des choses qui viennent en jugement, mais aussi de tout jugement qu'on fait sur tout ce qui est à examiner. Aussi l'apôtre dit : « Si vous ignorez quelque chose, Dieu vous la révélera. » Lui-même a coutume de donner en conseil ce en quoi il n'y avait aucune ordonnance du Seigneur, voire d'ordonner certaines choses de soi et de son autorité privée ; aussi avait-il l'esprit de Dieu, lequel est le guide à toutes vérités. Ainsi donc son conseil et son ordonnance sont reçus comme un commandement de Dieu, parce qu'ils sont soutenus de la raison, laquelle est divine. Presse tant que tu voudras en demandant cette raison, mais que ce soit sauf le respect qui est dû à la tradition. Par qui que ce soit que tu la reçoives, considère non l'auteur, mais

l'autorité, et principalement celle de la coutume, laquelle doit être d'autant plus en honneur et estime qu'elle doit servir d'interprète et de truchement à la raison; de manière que s'il plaît à Dieu de te l'enseigner, tu saches alors pourquoi tu dois observer la coutume. Mais pourquoi demande-t-on avec tant d'opiniâtreté plus grande raison des usages chrétiens, vu qu'ils sont maintenus et défendus par la nature qui est la première maîtresse et discipline de toutes choses? et pourtant elle sera la première qui nous montrera que la couronne n'est pas convenable sur la tête. Or le Dieu de la nature, celui qui, je crois, est le nôtre, qui a moulé l'homme et disposé en lui des sens certains pour désirer, discerner et obtenir le plaisir et jouissance des choses, comme par des instruments propres; qui a creusé l'ouïe dans les oreilles, allumé la vue aux yeux, enclos le goût dans la bouche, éventé le flairerment dans les narines, et mis la règle et connaissance de l'attouchement dans les mains; par ces instruments et outils qui sont en dehors de l'homme, et qui lui servent en dedans, a voulu que le fruit et la jouissance de ses bénéfiques fussent conduits et portés des sens jusqu'à l'âme. Quels fruits retire-t-on des fleurs? car la propre, ou pour le moins la principale matière des couronnes, est des fleurs des champs. Tu diras que c'est la couleur, ou l'odeur, ou tous les deux ensemble. Quels seront les sens de la couleur ou de l'odeur? Ce sera, à mon avis, la vue et l'odorat. Quelles parties de notre corps ont été loties et partagées de ces deux sens? Ce sont les yeux et les narines, si je ne me trompe. Contentez-vous donc de voir les fleurs, ou de les sentir puisque cela leur appartient; jouissez-en avec les yeux et les narines, propres membres et sujets de ces sens. La nature est donnée de Dieu, et de l'usage du monde, lequel ne peut contraindre à celui de la nature. Estimez donc les fleurs liées et entrelacées en bouquet de soie ou de jonc, de même que si elles étaient déliées en leur naturel, belles à voir et touffues à fleurir. Si tu veux user d'un chapeau de fleurs, pour en porter grand nombre bien ordonnées, et en avoir le

plaisir de toutes ensemble , cache-les dans ton sein si elles sont si nettes , répand-les sur ta couche , verse-les dans ta coupe , là elles ne peuvent nuire en aucune façon , fais-les servir en autant de sortes que tu as de sentiments. Mais quelle saveur as-tu des fleurs à la tête ? de quoi te profite plus la vue d'un chapelet , que le lien d'un bandeau ? tu n'en vois ni la couleur , ni tu n'en tires l'odeur , et n'en aperçois point la délicatesse. Cela est autant éloigné de la nature , de rechercher les fleurs pour la tête , comme des viandes pour les oreilles et des sons pour le nez. Or ce qui est contre nature , mérite d'être appelé de tous monstre , et de nous noté pour témoignage de sacrilège contre Dieu , auteur et maître de la nature. Demandes-tu donc la loi de Dieu , quand tu as cette commune loi en la place publique de l'univers , et gravée dans tous les tableaux de la nature , auxquels l'apôtre a accoutumé de renvoyer ; comme quand , parlant des voiles des femmes , il dit : « Nature ne nous l'enseigne-t-elle pas ? » ou quand il écrit aux Romains , « que les gentils font par nature ce que la loi commande. » Il leur propose ainsi la loi naturelle et la nature légale. Et aussi quand il dit en la première partie de la même épître : « Que les hommes et les femmes ont changé le naturel de leur usage et condition et sexe en celui qui est contre nature. Et ce , pour la peine de leur erreur , certes , il soutient l'usage de la nature. Nous avons premièrement connu Dieu par la nature , l'appelant le Dieu des dieux , l'estimant très-bon , et l'invoquant comme juge. Tu demandes si la nature nous doit guider pour jouir de la condition de Dieu , parce qu'il est à craindre que nous n'y soyons ravis et aliénés par cette même nature , par laquelle le jaloux et envieux contre Dieu a corrompu avec l'homme même l'universelle condition des créatures , assujettie et asservie à l'homme pour certains usages ; d'où vient que l'apôtre a dit qu'elle a succombé à contre-cœur à la vanité , étant bien souvent subvertie par vains usages , sales , injustes , impies. Ainsi donc est avilie et déshonorée la condition des créatures parmi les voluptés des spectacles , par ceux de qui

la nature connaissait bien que toutes les choses desquelles les spectacles sont composés sont de Dieu, mais qui manquaient en science. Sachez aussi que toutes choses sont renversées par le diable. Mais en faveur de nos chrétiens qui prennent tant de plaisir à voir ces comédies et bouffonneries, et autre telle manière de jeux, nous avons à plain écrit en grec de cette matière.

VII. Partant que ces couronnés reconnaissent cependant l'autorité de la nature, comme celle qui est la commune mère, par laquelle ils peuvent contempler et connaître et les hommes et les gages de leur propre religion, et ceux qui servent de plus près le Dieu de la nature, et ainsi pareillement comme de surcroît toutes les autres raisons, lesquelles défendent que nous ne portions pas en tête de couronnes, en mille façons : car je suis pressé de me tourner de la généralité de l'usage et discipline de la nature, à la défense et tuition de la spécialité de la discipline chrétienne par les autres sortes et espèces de couronnes qu'on voit être destinées à autres usages, comme celles qui sont composées d'autre matière, de peur qu'on ne croie qu'elles ne peuvent être prohibées d'une secte, pour autant qu'elles ont échappé les bornes de la nature, à cause qu'elles ne sont ainsi que cette couronne militaire de laurier, faites des fleurs que la nature nous a marquées et désignées pour l'usage. Il me faut donc traiter ceci plus curieusement, et au long, et le ramener depuis son origine jusqu'à son progrès et sa fin. Les lettres humaines nous sont nécessaires pour cela, car il faut prouver les choses humaines par leurs actes et instruments. Je crois que le peu que j'ai touché suffira. S'il y a eu quelque Pandore, laquelle (comme témoigne Hésiode) fut la première femme, elle a été couronnée par les Grâces, lorsque chacun lui offrit des dons, d'où elle a pris son nom. Mais ce pasteur prophétique, et non poétique, Moïse, nous représente Ève, la première femme, ayant plutôt sa vergogne couverte de feuilles que son front entouré de fleurs. Cette Pandore donc n'a point été. Mais l'origine de la couronne est toujours honteuse, soit qu'on l'attribue

à ce mensonge, soit qu'on la prenne de ses vrais auteurs : car c'est chose assurée que d'autres l'ont inventée ou enrichie. Au conte de Phérécide, Saturne a été le premier couronné. Diodore dit, que Jupiter, après la victoire contre les géants, en récompense reçut ce présent des autres dieux. Lui-même donne des bandeaux à Priape, et à Ariadne un chapelet d'or et de perles orientales, ouvrage de Vulcain, et présent de Bacchus, depuis fait signe céleste. Callimaque environne Junon de pampre ; on voit à Argos sa statue entourée de feuilles de vigne, foulant aux pieds une peau de lion, qui montre l'insolence de cette marâtre, ayant en sa puissance les dépouilles de ses deux beaux-fils. Hercule orne son chef tantôt de peuplier, tantôt d'olivier, tantôt d'ache. Vous avez la tragédie de Cerbérus, vous avez Pindare et Callimaque, qui racontent qu'Apollon, sacrifiant aux dieux après avoir tué le serpent de Delphes, prit la couronne de laurier ; car les anciens, soit qu'ils suppliassent les dieux ou les hommes, portaient couronnes. Harpocracion donne la raison pour laquelle Bacchus, que les Égyptiens appellent Oriris, est couronné de lierre, c'est parce que sa propriété est de préserver le cerveau de pesanteur. Le vulgaire même, quand il appelle les jours qui lui sont dédiés *la Grande couronne*, reconnaît que Bacchus est le premier qui pratiqua l'usage de la couronne de laurier, avec laquelle il triompha des Indes. Si vous feuillotez les écrits de Léon l'Égyptien, vous verrez qu'Isis la première environna sa tête d'épis de blé, lesquels eussent été plus propres au ventre. Qui en voudra savoir davantage, Claude Saturnin, fort excellent en cette matière, le lui enseignera ; car dans son livre des Couronnes, la source, la cause, la diversité, la solennité de celles-ci sont si bien discourues, qu'il n'y a si belle fleur, ni rameau si agréable, branchage, ni herbage, qui ne soit consacré à quelque chef.

VIII. Apprenons par là combien nous devons rejeter au loin la manière de porter couronne, puisqu'elle a été mise en crédit et en honneur par ceux et pour ceux que

le monde a tenus pour dieux : car si le diable, qui est menteur, dès le commencement exerce aussi bien en cette espèce et façon, qu'au reste son mensonge et sa supposition, en s'attribuant la déité, sans doute c'est lui-même qui en avait avisé ceux en la personne desquels cette supposée déité était représentée. Quelle estime donc doivent faire les serviteurs du vrai Dieu de ce qui a été introduit par les premiers professeurs et novices du culte du diable, et qui dès son commencement a été dédié à eux-mêmes, voire qui dès lors était consacré et destiné à l'idolâtrie par les idoles, lorsqu'ils étaient encore en vie : non que l'idole soit quelque chose, mais parce que tout ce qui se fait envers les idoles se rapporte aux diables. Or s'il en est ainsi, que ce qu'on fait aux idoles soit attribué aux diables, combien plus ce que les idoles ont fait, lorsqu'ils étaient encore en vie ! Ce sont donc, certes, les diables mêmes qui se le sont procuré par ceux, en la personne desquels ils les avaient désirés, comme avec une grande faim, avant même de les avoir procurés. Ayez cette créance cependant que je vais rompre et dissoudre une objection, qui se fait sur ce propos ; car je vois déjà que l'on dit : « Qu'il y a plusieurs autres choses approuvées par ceux que le monde a tenus pour dieux, lesquelles toutefois se retrouvent en nos usages, et des saints Pères, et autres choses divines, voire même en Jésus-Christ, comme celui qui n'avait fait la fonction d'homme que par ces communs instruments par lesquels l'humanité se représente. » Qu'il soit ainsi ! aussi ne disputerai-je plus contre son origine. Bien que Mercure ait le premier enseigné les lettres, si les confesserai-je nécessaires pour les choses qui appartiennent au commerce et pour l'étude de la piété, et nos devoirs envers Dieu. Et encore qu'il ait le premier tendu les cordes pour en tirer des sons et de l'harmonie, je ne nierai pas, quand je vois David, que les saints ne se soient servis de cet instrument, et qu'ils ne l'aient employé au service et ministère de Dieu. Accordons-leur, s'ils le veulent ainsi, qu'Esculape ait le premier fait essai de la médecine. Il me souvient qu'Ésaïe

envoya quelques médicaments à Ézéchias étant malade. Saint Paul a su qu'un peu de vin conforte l'estomac. Soit ainsi que Minerve ait bâti le premier navire, si verrai-je quant et quant Jonas et les apôtres naviguer sur l'eau. Il y a plus; Jésus-Christ a eu une robe et saint Paul un manteau. Si de chaque meuble et vase vous en faites auteur un des dieux du monde, il faut que je reconnaisse que Jésus-Christ s'en servait lorsqu'il couchait en son petit lit, et lorsqu'il présentait le bassin aux pieds de ses disciples, et lorsqu'il versait l'eau de la cruche, et lorsqu'ils étaient entouré de son linceul, propre habit d'Osiris. Je satisferai à cette question en tous ces points : car j'accorde bien que l'usage de ces meubles a été commun aux bons et aux méchants. Mais je dis qu'il y a différence si c'est pour choses licites ou illicites, parce que l'usage auquel on les fait servir trompe souvent la mauvaise intention pour laquelle on en peut user, qui est celle qui rend sujet à vanité. Car nous disons que ces choses ont communément servi à nos usages, et de nos pères, et des choses appartenantes à Dieu, et à Jésus-Christ même, en tant qu'elles apportent des simples commodités, et certaines aides et honnêtes soulagemens aux nécessaires nécessités de la vie humaine. De façon que s'il est question d'un homme de Dieu, elles sont censées être inspirées de lui, comme celui qui lui en donne de plus près l'avis, l'instruction et le plaisir. Mais nous disons aussi, que les choses qui outrepassent l'ordre susdit ne conviennent point à nos usages et façons, même à celle qu'à raison de ce que dessus ou ne peut remarquer ni au monde, ni aux choses de Dieu, ni en la vie et conservation de Jésus-Christ.

IX. Quel patriarche, quel prophète, quel lévite ou prêtre, quel souverain sacrificateur, quel apôtre, quel évangéliste, quel évêque se trouve avoir été couronné? Je pense que ni même le temple de Dieu, que ni l'arche du Testament ou d'alliance, ni le tabernacle du témoignage, ni l'autel, ni le chandelier, n'ont pas été couronnés; auxquels néanmoins, si c'eût été chose digne de Dieu que d'être couronné, il eût été bien séant et bien

convenable de l'être, et en la première solennité de la dédicace, et en la seconde congratulation et réjouissance, pour la remise et rétablissement du temple. Or si ces choses ont été en figure de nous (car nous sommes le temple de Dieu, les autels, les luminaires et les vases) elles signifiaient aussi en figure, que les hommes de Dieu ne doivent pas être couronnés. La vérité se doit rapporter à l'image. Possible que tu me diras, que Jésus-Christ même a été couronné. Je te répondrai aussi en un mot : Fais-toi couronner de cette façon, et il te sera licite. Toutefois cette couronne injurieuse et impie ne lui fut pas donnée par les Juifs, ce fut une intention des soldats romains, tirée de l'usage des choses du monde, lequel le peuple de Dieu n'a reçu jamais ni en aucune allégresse publique, ni en ses particulières lascivetés et débauches. Il aima mieux revenir de la captivité de Babylone, après les festins, passer le temps, et se jouer avec tambours, flûtes et psaltérions, qu'avec des couronnes; car en la description de leurs réjouissances, et en la répréhension de leurs débauches on n'eût pas omis de faire mention des couronnes, et de remarquer l'honneur ou le déshonneur qu'elles y portaient. Aussi quand Esaïe dit : « Ils boivent le vin, avec tambours, flûtes et psaltérions, » il n'eût pas oublié d'y ajouter ce mot « avec couronnes, » si elles eussent été quelquefois en usage, même les choses concernant le service de Dieu.

X. Ainsi quand de ce que tu allègues qu'il y a des choses qui ont été controuvées par les faux dieux, et lesquelles se trouvent pratiquées à l'endroit du vrai Dieu, tu veux conclure que l'usage de porter couronne en la tête est commune aux chrétiens comme aux païens, tu te donnes cette loi à toi-même : qu'il ne faut avoir rien en commun usage qui ne soit observé au service de Dieu. Car qu'y a-t-il qui soit plus digne de Dieu que ce qui est indigne de l'idole ? et qu'y a-t-il qui soit plus propre de l'idole que ce qui convient à un mort ? car c'est choses qui appartiennent aux morts d'être ainsi couronnés, parce qu'eux-mêmes deviennent quant et quant idoles,

et en habit, et en honneur de consécration qui est en notre endroit une seconde idolâtrie. Ce sera donc à ceux qui auront faite de sens ou de jugement, d'user de la chose, de laquelle s'ils voulaient abuser, ils auraient faite de jugement, autant que si du tout ils n'avaient point de sentiment ; car il n'y a point de différence entre abuser d'une chose, ou lorsque véritablement on ne peut en user, par faute de la faculté du sentiment, ou lorsqu'on n'en peut abuser, par faute de la chose même. Mais à nous, il ne nous est pas permis, selon l'apôtre, d'en abuser, parce qu'il nous enseigne, qu'il est plus aisé de n'en user point du tout, si vous ne voulez dire qu'il n'y a point d'abus en ceux qui n'ont du tout point de sens ni de jugement, mais que le tout vaque. Toutefois ce même œuvre est un œuvre mort, pour le regard des idoles, mais vif pour le regard des diables auxquels s'adresse cette superstition. L'or et l'argent sont les idoles des nations, dit David quand il écrit : « Ils ont des yeux et ne voient point ; ils ont des narines et ne flairent point ; ils ont des mains et ne touchent ni ne palpent rien ; » car par ces organes on jouit des fleurs. Que s'il prédit que ceux qui forgent des idoles sont tels que les idoles mêmes, ceux donc qui usent des ornements des idoles sont déjà tels ? car comme toutes choses sont mondes et nettes à ceux qui sont nets et mondes, aussi toutes choses sont immondes à ceux qui sont immondes ; mais il n'y a rien plus immonde que les idoles. Au surplus toutes les substances, comme étant créatures de Dieu, sont mondes et nettes, et par cette condition et qualité elles sont communes en usage ; mais toute la différence gît en la façon d'en user, car je tue et destine un coq pour moi et à moi, aussi bien que Socrate a pour Esculape, et si la senteur de quelque lieu m'offense, je le parfum de quelque odeur et encens d'Arabie, mais non pas avec telle cérémonie, ni avec tant de mystère, habit, ou apparat qu'on fait aux idoles. Car si d'une seule parole la qualité de la créature est polluée, comme l'apôtre l'enseigne écrivant : « Si quelqu'un te dit, cela est destiné et

consacré aux idoles , ne le touche pas ; » à plus forte raison elle est souillée par la cérémonie , par l'habit , et par l'apparat , avec lesquels ces choses leur sont sacrifiées. De même la couronne prend la qualité des choses consacrées aux idoles ; car en cette cérémonie , habit et apparat , elle sacrifie aux idoles qui en ont été les auteurs , et auxquelles l'usage de la couronne est principalement et d'autant plus propre , autant qu'il ne peut être commun aux chrétiens à cause qu'il ne se trouvent point parmi ce qui touche les affaires et le service de Dieu. Par ce l'apôtre crie : « Fuyez l'idolâtrie , » savoir toute et chacune ; prends garde à reconnaître cette forêt et combien d'épines y sont cachées. Comme il ne faut rien donner à l'idole , aussi n'en faut-il rien prendre ; si c'est chose éloignée de la foi de s'asseoir à la table et au banquet des idoles , que sera-ce de paraître en leurs habits ? Quelle société y a-t-il entre Christ et Bélial ? C'est pourquoi il dit « fuyez , » car il commande de faire un long et éloigné divorce d'avec l'idolâtrie , de ne s'en approcher en façon quelconque. Le dragon terrestre ne laisse pas d'attirer par son haleine les oiseaux de bien loin pour les engloutir. Saint Jean dit : « Mes enfants , gardez-vous des idoles. » Il n'entend pas que ce soit seulement de l'idolâtrie , c'est-à-dire de l'office et service qu'on fait aux idoles , mais des idoles , c'est-à-dire de leur effigie même , car c'est une chose indigne que l'image du Dieu vivant soit faite l'image de l'idole et du mort. Nous avons jusqu'ici prouvé que ce port et ornement de couronne est propre aux idoles , et par l'ordre de son origine , et par son visage , parmi la superstition ; et finalement que ne se trouvant point entre les choses concernant le service de notre Dieu , de tant plus celui-ci est censé appartenir et être aux idoles , à l'antiquité , solennité et office desquelles il convient , et de qui les portes , les hosties , les autels , voire les ministres et les prêtres sont couronnés. Tu as chez Claudius les couronnes de tous les ordres et collèges , prêtres et sacrificateurs. Nous avons aussi entremêlé et prouvé cette distinction de la différence qu'il y a entre ces choses qui se font avec rai-

son ou contre raison, et laquelle sert pour répondre à ceux qui rendent commun l'usage de toutes choses à l'occasion de quelques exemples. Il ne reste donc plus sur ce point qu'à examiner les causes et raisons qu'on peut dire pour cet usage de la couronne, afin que cependant que nous montrerons comme elles sont étrangères, voire aussi contraires à la discipline chrétienne, ce soit autant de preuves, que nulle d'icelles n'est soutenue de l'aide et protection de la raison, pour faire que tel port et ornement de couronne puisse être commun aux chrétiens comme aux païens, ainsi qu'aucuns ont prétendu, l'exemple desquels on nous objecte.

XI. Afin donc que je commence par la raison pour laquelle la couronne militaire est en usage, il faut premièrement savoir si la guerre est totalement et absolument licite aux chrétiens ; car quelle apparence y aurait-il de traiter et discourir des accidents, si l'essence et le principal étaient blâmables ? Croyons-nous qu'il soit possible d'accumuler le serment fait à l'homme sur celui qui a été fait à Dieu et après Jésus-Christ répondre et nous enrôler sous un autre seigneur, et renoncer à père et mère, à tout prochain, lesquels la loi nous commande honorer et aimer après Dieu et l'Évangile, qui les préfère à toutes autres choses réservées à Jésus-Christ ? Sera-t-il permis de faire profession de l'épée, vu que notre Dieu a prononcé que celui qui usera du glaive périra du glaive ? Le fils de paix ira-t-il au combat, à qui il n'est pas seulement permis de plaider ? Fera-t-il souffrir à autrui les liens, la prison, les supplices, lui qui ne peut venger ses propres injures ? Entrera-t-il au corps de garde pour autre que pour Jésus-Christ, et le propre jour du dimanche, puisqu'il ne le fait pas pour Jésus-Christ même ? Sera-t-il en veilles pour les temples auxquels il a renoncé ? et soupera-t-il au lieu où l'apôtre le prohibe ? Défendra-t-il de nuit ceux qu'il aura chassés de jour par exorcismes, s'appuyant et se reposant sur une lance avec laquelle on a outre-percé le côté du Sauveur ? Portera-t-il l'étendard qui est fait à l'envi de Jésus-Christ, et demandera-t-il la marque et la livrée du

prince celui qui l'a déjà prise de Dieu ? Celui qui est et qui attend d'être éveillé par la trompette de sera-t-il éveillé par la trompette d'un trompette ? Il tien sera-t-il brûlé selon la discipline militaire, lui n'a été loisible de brûler et auquel Jésus-Christ a r peine du feu ? Combien d'autres actes se commet au camp et aux exploits militaires, qui ne peuvent être attribués qu'au péché ? Même s'enrôler aux bandes ténébres, venant de celles de la lumière, est une autre chose est de ceux qui étaient soldats avant d'être chrétiens, comme ceux que saint Jean baptisait, et un autre est un fidèle centurion que Jésus-Christ approuve, et qui catéchise, pourvu qu'après avoir reçu la foi et s'être converti à celle-ci, on s'en départe, comme plusieurs ont fait bien qu'on prenne bien garde de ne commettre contre Dieu des choses qui ne sont pas même permises par la discipline militaire, voire même de souffrir à l'extrémité pour l'amour de Dieu ce que la foi païenne commande, et ce que la discipline militaire ne permet ni impunité de forfaits ni impunité de martyre. Jamais le chrétien n'est autre que chrétien quelque part qu'il soit. Il n'y a qu'un Evangile de Jésus-Christ. C'est lui qui désavoue ceux qui se convertissent et avouent, et qui confesse et avoue ceux qui confessaient et avouent Dieu, et qui sauve l'âme qui se perd par le nom, et au contraire perd celle qui s'est voulu sauver par le nom, et au préjudice de son nom. Envers Dieu, au même titre que le soldat païen fidèle, que le soldat païen infidèle, le chrétien du fidèle ne reçoit point d'excuse fondée sur la nécessité. Il n'y a aucune nécessité à pécher à ceux auxquels la seule nécessité est imposée de ne point pécher ; ce n'est que par la nécessité pressée par force de tourments ou de peine à souffrir qu'on est obligé à nier Dieu tout à plat. Toutefois notre discipline militaire, ni ne convient point à cette nécessité ; ce n'est que par la plus grande nécessité de souffrir le martyre et de mourir pour Dieu, que de renoncer Dieu, que d'éviter le tourment et de mourir pour sa charge. Au demeurant, cette manière de vivre renverse toute l'essence et le fondement du service militaire envers Dieu, voire tant qu'il autorise et lâche la

péchés qui se font volontairement et de gaieté de cœur ; car en ce cas, on pourrait débattre que toujours la volonté serait en nécessité, ayant de quoi être contrainte. Je pourrais moi-même forger à plaisir de semblables excuses, et mettre en Dieu telles causes apparentes en faveur de ceux qui portent des couronnes servant à divers effets, et m'en remettre à cette raison commune de la nécessité, qui est la directrice et gouvernante ; au lieu qu'à cette occasion il faut tout fuir telles, pour ne tomber en péché, ou souffrir le martyre pour se délivrer de celles-ci. Il n'est jamais besoin de discourir plus avant de la première partie de la question, savoir si la guerre est du tout illicite afin que nous venions à la seconde ; car si je n'ai rejeté entièrement et de tout mon effort la guerre, en vain je parle contre la couronne militaire. Soit donc posé le cas que la guerre est licite, afin que cela même puisse servir de cause et raison pour la couronne.

XII. Je parlerai seulement de la couronne. Celle de laurier a été consacrée à Apollon ou à Bacchus ; à celui-là comme au dieu des flèches, à celui-ci comme au dieu des triomphes. Ainsi l'enseigne Claudius : « Combien, dit-il, que les soldats ont accoutumé de se couronner de myrte, parce que le myrte, et non le laurier est consacré à Vénus, la mère d'Énée, dame et maîtresse des amours, lequel est romain à cause d'Ilia, et de Rémus et Romulus. » Mais je ne crois pas que Vénus pour cette considération soit romaine avec Mars, pour le déplaisir qu'elle a reçu de la concubine de son ami. Il dit aussi que le soldat était couronné d'olivier par Minerve, déesse non-seulement des arts, mais aussi des armes, et qu'elle avait une couronne de cette arbre lorsqu'elle fit la paix avec Neptune. En toutes ces choses la superstition de la couronne militaire composée de fleurs et de feuilles est partout polluée et souillée, et souille toutes les choses qui se peuvent polluer. Par ces causes, que vous semble-t-il de cette solennelle profession et nuncupation de vœux, qui se fait premièrement en la cour du prince et de l'empereur, puis au Capitole ? Après que nous savons les lieux,

voyons les paroles : « Jupiter, nous voyons que ce bœuf à couronnes dorées sera tien. » Qu'emporte cette voix ! Certes un reniement du christianisme. Encore que le chrétien se taise de bouche, la couronne qu'il porte en la tête parle pour lui. Il est enjoint et annoncé aux soldats de prendre la même couronne de laurier, lorsque l'empereur leur veut faire largesse. Et certes, ce n'est pas une idolâtrie gratuite, vendant Jésus-Christ pour des deniers d'or, comme Judas le vendit pour des deniers d'argent. Ce sera aussi ce qui est dit : « Vous ne pouvez servir à Dieu et à Mammon ; c'est tendre la main à Mammon que de la retirer à Dieu. Est-ce rendre à César ce qui est à César, à Dieu ce qui est à Dieu, que prendre le denier de César et ne pas le rendre à l'Homme-Dieu ? La couronne triomphale se bâtit de feuilles de laurier, s'attiffe de rubans et de bandelettes, se dore de feuilles d'or, se parfume de senteurs, souvent détrempées des larmes des femmes et mères, qui sont peut-être chrétiennes, car il y a des chrétiens parmi les barbares de qui on triomphe. Donc celui qui à cette occasion porte cette couronne n'est-il pas aussi coupable que s'il eût combattu ? Il y a une autre sorte de gens de guerre entre eux qui sont couchés sur l'état des maisons royales ; car on les appelle Compagnies de camp, qui servent ordinairement aux empereurs, assistent et contribuent parfois aux pompes et magnificences royales. Si tu es de ce nombre, tu es soldat d'un autre que de Dieu. Et si tu cuides l'être de tous, tu ne l'es pas de César, quand tu reconnais l'être de Dieu : car aussi, dans les choses, communes et indifférentes, je me commets, et fie toujours au principal et plus excellent.

XIII. Il y a aussi des causes publiques pour lesquelles on couronne de laurier les ordres publics et collèges, mais aux magistrats une couronne d'or comme à Athènes et à Rome. On en porte au devant d'eux des toscanes. C'est le nom de celles qui sont enrichies de pierreries et de feuilles de chênes revêtues de lames d'or, recommandées à cause de Jupiter, lesquelles il porte avec des robes de pourpre enrichies d'or en broderies, et peintes de feuillages de

palmier, pour conduire les chariots et carrosses des dieux. Celles des provinces sont aussi d'or, plus propres aux choses et statues qu'aux hommes, étant trop grandes pour leurs têtes. Mais l'Église de Jésus-Christ est le nom de ton ordre, et de ton magistrat, voire le nom de ta cour. Tu es l'Église, étant écrit aux livres de vie : « C'est là où est ta pourpre, » savoir le sang de notre Seigneur. Ton laticlave est en sa croix ; la cognée est mise au pied de l'arbre ; c'est là où est la verge qui est sortie de la racine de Jessé. Que le monde voie aux triomphes ses chevaux publics avec leurs couronnes. Ton Seigneur n'avait pas un âne qui fût à lui lorsque, suivant l'Écriture, il voulut entrer en Jérusalem. Que ceux-ci se pompent en chariots ou chars triomphants ; que ceux-là se bravent en chevaux, mais nous invoquerons Dieu au nom de Jésus-Christ notre Dieu et notre Seigneur. Dans l'Apocalypse de saint Jean, nous devons non-seulement nous éloigner de la pompe et de la vanité de la Babylone, mais aussi de la demeure et habitation de celle-ci. Aussi le menu peuple se couronne quelquefois pour réjouissance de ce qui est propre aux solennités de chaque contrée ; et la lasciveté et débauche est ce qui est la cause de toutes les publiques allégresses. Mais tu es étranger de ce monde, et citoyen de la Jérusalem céleste. « Nous avons, dit-il, notre bourgeoisie au ciel. » Tu as là tes rôles où les chrétiens sont écrits, tu as ton calendrier des fêtes ; tu n'as rien de commun avec ces joies du monde. Tu dois faire tout le contraire ; car le monde se réjouira, et vous pleurerez. « Aussi, dit-il, se croient-ils heureux les pleureurs, et non les couronnés. » Les époux portent couronnes le jour de leurs noces. Voilà pourquoi nous ne contractons point mariage avec les païens, afin qu'ils ne nous mènent à l'idolâtrie, par laquelle les noces commencent entre eux. Tu en as la loi des patriarches. Tu as l'apôtre qui te commande de te marier par le Seigneur. Quand on a affranchi le serf, on le couronne, mais tu es déjà affranchi et racheté par Jésus-Christ, et, certes, à grand prix. Comment est-ce que le monde donnera sa liberté au serf d'au-

trui ? et combien qu'il semble que ce soit liberté, si semble-t-il aussi servitude. Toutes les choses du monde sont imaginaires, il n'y a rien de vrai. Car pour lors qu'il semblaît à l'homme que tu fusses libre, tu étais le racheté de Jésus-Christ, et à présent tu es le serf de Jésus-Christ, combien que tu sois affranchi par l'homme. Si la liberté du monde semble la vraie liberté, et à cette occasion tu approuves le caractère de cette couronne, tu es remis sous la servitude de l'homme, que tu estimes liberté, et es à l'opposite perdu la liberté de Jésus-Christ, que tu tiens pour servitude. Ne dirons-nous rien des causes et raisons des couronnes qui se donnent aux jeux et combats de prix, et lesquelles sont condamnées par leurs propres noms et titres, à savoir parce qu'elles sont sacrées et funèbres, car il ne reste rien que de couronner Jupiter Olympien, ou Hercule le Neméen, ou le chétif Archemore, le misérable Antinoüs, en la personne du chrétien pour servir lui-même de spectacle en une chose que lui-même ne devrait voir en une autre. J'ai récité, comme je pense, toutes les diverses causes et motifs qui ont donné vogue et introduit l'usage des couronnes, sans qu'il y en ait aucunes qui nous soient convenables; elles sont toutes étrangères, profanes, illicites, et abjurées dès l'entrée du serment et profession, car elles étaient pompes de Satan et de ses anges, charges et offices du monde, honneur qui requéraient des solennités, faux vœux, services humains, louanges, vaine gloire déshonnête, et en toutes ces choses une idolâtrie, qui paraît au seul dénombrement des couronnes, desquelles toutes ces vanités sont entourées. Claudius me dira que dans Homère le ciel est couronné d'étoiles, que c'est Dieu qui l'a couronné, et ce en faveur de l'homme, et qu'il faut donc que l'homme soit couronné de Dieu. Mais le monde couronne les mauvais lieux, les latrines, les moulins, la prison, les écoles, les amphithéâtres, et les lieux où on se dépouille pour entrer au bain, et les cimetières et sépulcres des morts. Ne juge point la sainteté, ni la bienséance, ni la pureté de cet habit ou ornement par le ciel, que les poètes ont feint être couronné. Mais fais-en es-

time par l'usage pratique, et par le commerce de tout le monde. Si est-ce toutefois que le chrétien se gardera toujours de déshonorer et décrier l'huis de sa maison d'un chapeau de laurier, s'il entend combien de faux dieux le diable a attachés et attribués aux portes : comme Janus, qui prend telle dénomination de l'huis qui regarde le dedans de la maison ; Limentinus, du seuil haut et bas ; Forculus, de l'huis qui s'ouvre vers le dehors ; Garda, des gonds ou pivots. Et parmi les Grecs Apollon le Thyrréen, et les démons Antéliens qui sont nommés ainsi de ce qu'ils étaient pourtraicts et comme assis sur le dessus et au dehors des portes.

XIV. A plus forte raison le chrétien se gardera-t-il de mettre des attributs d'idolâtrie sur son chef, ou pour mieux dire sur Jésus-Christ, parce que le chef de l'homme c'est Jésus-Christ, non moins libre et franc que Jésus-Christ même, qui n'est sujet à aucun voile, tant s'en faut qu'il doive être bandé d'aucun lien ; voire aussi le chef qui est sujet à voile, et à être couvert, savoir, celui de la femme s'il est occupé et couvert par le même Jésus-Christ, il n'a point faute de lien, parce qu'il l'a pour fardeau de son humilité. Si la femme ne doit pas paraître la tête nue à raison des anges, moins encore la tête couronnée : peut-être que celle-ci, paraissant la couronne en tête, sera occasion de scandale et donnera sujet de mal parler de soi ; car, qu'est-ce au chef de la femme une couronne, que l'enseigne de sa beauté, et une marque de grande lasciveté, une extrême impudence, et banqueroute à toute vergogne, une fonte et un brasier d'allèchements ? Partant, selon l'avis de l'apôtre, la femme ne se parera point par trop curieusement ; et afin que même par l'artifice de ses cheveux, elle ne soit couronnée. Mais celui qui est le chef de l'homme, et la beauté et face de la femme, comme il est aussi de l'Église, savoir Jésus-Christ, quel bouquet, quelle couronne de fleurs et feuilles, je vous prie, a-t-il prise pour l'un et l'autre sexe ? Ça a été, à mon opinion, d'épines et de chardons, en figure des péchés que cette chair terrienne nous a produits, et

que la vertu de la croix a enlevés émoussant et rabattant les aiguillons de la mort, en la tolérance et patience de notre Sauveur, qui est notre chef. Certes, outre ce qu'elle figure et signifie, on y voit bien clairement la contumélie, la vilenie, l'ignominie et la cruauté qui y sont mêlées ensemble, lesquelles ont ensanglanté, souillé et écorché et déchiré la face, les tempes du Seigneur. Use donc à présent de couronnes de laurier, de myrte. d'olivier et autres feuilles d'arbres qui sont excellents et célèbres, ou de ce qui est plus en usage, des roses à cent feuilles choisies aux jardins de Midas, et de toutes sortes de lis et violettes, peut-être encore de perles et d'or, pour imiter la couronne qui fut donnée par après Jésus-Christ, pour ce qu'après avoir goûté le fiel, il suçà le miel, et ne fut point salué par les anges roi de gloire, qu'il n'eût été mis en la croix ignominieusement comme roi des Juifs, et n'a été couronné de gloire et d'honneur qu'après avoir été premièrement rabaissé par son père un peu au dessous des anges. Que si pour ces choses tu lui dois ta tête, rends-la-lui si tu peux, de même et en même sorte en laquelle il a offert la sienne pour la tienne. Au moins ne te couronnes pas de fleurs, si tu ne peux d'épines, car tu ne le peux pas de fleurs.

XV. Garde sans souillure ce qui appartient à Dieu, il le couronnera s'il veut; mais à mieux dire il le veut et nous y conduit quand il dit: « A celui qui vaincra je lui donnerai la couronne de vie. » Sois donc fidèle jusqu'au tombeau, combats comme lui un bon combat, tu obtiendras la couronne que l'apôtre espère à bon droit lui être réservée. L'ange monte sur un cheval blanc pour vaincre, prend la couronne de la victoire; l'autre se pare et damasquine des vives couleurs de l'arc céleste. Les prêtres sont les premiers assis avec des couronnes, et même le Fils de l'homme reluit, au dessus de la nue, des filets rayonnants du même or. Si l'image est telle en vision, quelle sera la vérité en représentation? Regarde et flaire les fleurs tant que tu voudras; mais ne condamne point à ces petits chapelets et guirlandes ton chef, qui est destiné pour le

diadème, car Jésus-Christ nous a faits rois à Dieu son Père. Qu'as-tu à démêler avec une fleur périssable ? Tu as la fleur de la verge de Jessé, sur laquelle toute la grâce de l'esprit divin a reposé. C'est une fleur éternelle incorrompue, non flétrissable, laquelle le bon soldat choisissant s'est promu et avancé de grade en grade aux dignités célestes. Rougissez, vous soldats romains, compagnons de celui notre chrétien, qui n'a voulu prendre la couronne, et qui ne mérite d'avoir l'honneur d'être juge de lui, mais de quelque soldat de Mithra, lequel initié et reçu en sa milice dans une caverne, vrai et propre séjour du prince des ténèbres, reçoit, comme un bateleur qui veut contrefaire et contre-imiter le martyr, la couronne avec une épée, puis, l'ayant mise sur sa tête, est commandé la faire choir de sa main et peut-être de la rejeter par dessus l'épaule, en disant que Mithra est sa couronne. Et depuis ce jour-là, il n'est plus couronné, ce qui lui sert de marque de son approbation si d'aventure on veut faire épreuve en quelque lieu de son serment, et tout soudain il est tenu pour soldat de Mithra, s'il rejette la couronne et s'il a dit qu'elle était en son Dieu. Reconnaissons les ruses et desseins de Satan, qui affecte quelque chose du service de Dieu pour nous confondre et juger par la foi et religion des siens.

TRAITÉ

CONTRE MARCION.

(EXTRAIT¹.)

Tertullien établit d'abord l'unité de Dieu , avec une force que de dignité.

La grande , l'unique dispute qui nous divise (l. 1 , est sur l'unité de Dieu. L'hérésie , qui , à l'exemple de la peinture et de la poésie , se croit tout permis , a profané et a osé la nier. Mais la vérité chrétienne nous apprend que qu'il ne peut y avoir qu'un Dieu, et il ne serait possible qu'il n'était pas un. » Il serait plus digne de lui de ne pas être du tout , que d'être d'une manière indigne de lui. Admettre que la faiblesse humaine peut définir Dieu, en conséquence l'idée gravée dans chaque homme , Dieu est l'être souverainement grand , existant de toute éternité , qui n'a point né , qui n'a point été fait , sans fin comme sans commencement , souverainement grand , par son essence et ses attributs , sa puissance. Avoir de Dieu une autre idée , c'est le méconnaître , c'est le nier en lui ôtant ce qui le constitue essentiellement. Mais comment peut-il être souverainement grand , s'il a un égal ? Et si un égal existe un second être souverainement grand. Deux souverainement grands , ne peuvent exister à la fois , que l'essence de l'être souverainement grand est de n'avoir point d'égal ; et la prérogative de n'avoir point d'égal , ne peut convenir qu'à un seul. L'être souverainement grand exclut , efface nécessairement tout être , tout

¹ Cet extrait des cinq livres contre Marcion est de l'abbé de C. qui l'a publié en 1785 dans la *Suite des Anc. Apologistes de la religion chrétienne* 2 vol. in-8°. Le traité contre Marcion est de l'an 207.

que vous prétendez lui égaler , par la raison même qu'il est souverainement grand , et que dès lors ce second être, quelque grand que vous le supposiez , ne peut plus être souverainement grand. Dieu est donc essentiellement un, et s'il n'était pas un , il ne serait pas du tout. Ainsi l'a défini la vérité chrétienne.

« Pourquoi (c. 4) , dit-on , deux êtres souverainement grands n'existeraient-ils pas , comme deux rois qui sont chacun souverains dans leurs états ? » Ignore-t-on qu'on ne peut rien comparer à Dieu ? Et loin que ces rois puissent soutenir la comparaison avec Dieu , ils disparaîtront si on veut les rapprocher de Dieu. Plusieurs rois règnent à la fois , parce qu'aucun n'est souverainement grand , et que chacun d'eux peut avoir des supérieurs ainsi que des égaux.

Par une raison contraire (c. 5) , Dieu , qui est souverainement grand en tout, ne peut souffrir d'égal ni de collègue. Il est donc nécessairement un ; et si une fois l'on en admettait deux , on serait également fondé à en admettre un plus grand nombre. Il n'y aurait plus de raison d'en borner le nombre , car la raison qui empêche de multiplier la Divinité , c'est que Dieu étant l'être souverainement grand, ne peut avoir d'égal ; donc si le Dieu que vous imaginez a un égal , il n'est point l'être souverainement grand. Pourquoi donc n'aurait-il pas des égaux et à l'infini ?

Quant à l'imagination de Marcion (c. 26 et 27) , qui dépouille Dieu de sa justice et de sa sévérité , pour ne voir en lui que la douceur et la bonté , et une douceur , une bonté qui jamais ne s'altèrent , jamais ne s'émeuvent , en sorte qu'il ne se fâche point , ne condamne point , ne châtie point , parce qu'il ne juge point : je lui demanderai seulement comment ce prétendu Dieu pourra maintenir l'ordre et réprimer le mal. En vain porte-t-il des lois , s'il ne les fait pas observer ; en vain défend-il de commettre le crime , s'il ne le punit point quand il est commis. Pourquoi plutôt ne pas le permettre ? du moins ne verrait-on pas cette révoltante contradiction , et c'est permettre tacitement le crime , que de le laisser impuni. Il le défend cependant ;

mais il ne défend que ce qu'il ne veut pas qui se fasse. Et peut-il voir faire ce qu'il ne veut point, sans en être offensé, être offensé sans se mettre en colère, se mettre en colère sans se venger ? La vengeance est le fruit de la colère, la colère est due à l'offense, l'offense est la compagne de la volonté méprisée.

Sa bonté est une faiblesse, son amour de l'ordre un fantôme, ses lois sont sans force. Le crime est en sûreté.

Votre Dieu ne se venge point ; il ne se fâche donc pas, il n'est donc pas offensé lorsqu'on agit contre sa volonté ! Le crime se commet contre sa volonté sans la choquer ; il n'est donc pas contre sa volonté ?

« Dieu ne juge point, dites-vous, parce qu'il est indigne de lui de juger. » Vous vous trompez ; rien n'est plus indigne de Dieu que de ne pas faire respecter et observer ses préceptes. Il se doit à lui-même de venger son autorité et de se faire obéir ; il doit aussi haïr le mal ; il est indigne de lui, non de le châtier, mais de l'autoriser par l'impunité. Vous vous contredisez grossièrement. Dieu ne voulant pas le mal, de votre aveu, par là même il le juge ; le défendant, il le condamne, le condamnant, il est nécessaire qu'il le punisse. Il le défend, dites-vous, et le condamne, mais en même temps il le permet en le laissant commettre par mollesse ou par indolence. Enfin, il l'absout en ne le punissant point.

Je dis plus : Dieu n'est pas même parfaitement bon s'il ne hait le mal ; c'est par amour même pour le bien, qu'il doit avoir le mal en horreur, c'est en exterminant le vice, qu'il met à couvert la vertu. La bonté que vous attribuez à Dieu, est une bonté stupide, injuste, déraisonnable, une bonté chimérique, et qui aurait les plus funestes suites, si elle existait réellement.

Écoutez, pécheurs, vous avez un Dieu tel que vous pouvez le souhaiter, de qui vous n'avez à craindre ni enfer, ni supplice, ni ver rongeur, ni flammes dévorantes. Il défend le désordre, mais de paroles seulement, il n'est que bon, il ne veut être qu'aimé, et jamais craint. Quoique père, quoique maître, il ne se réserve sur vous au-

cun droit, il dépend absolument de vous de lui obéir ou non. Avez-vous à délibérer, si vous n'avez rien à craindre de sa justice ? Pourquoi ne pas vous satisfaire, donner un libre essor à tous vos penchans, à toutes vos passions ? Pourquoi, dès qu'on vous presse de sacrifier aux idoles, ne pas aussitôt prendre l'encens pour le faire brûler en leur honneur ? « A Dieu ne plaise ! » répondez-vous. Vous craignez donc de pécher, vous reconnaissez donc un Dieu que vous craignez, un Dieu qui défend le péché, et qui en tire vengeance.

Le devoir (l. II, c. 2), ainsi que l'intérêt de l'homme, est d'adorer Dieu, et non pas de le juger ; de mériter son amour, de craindre sa sévérité, et non pas d'examiner ses œuvres ¹. Y a-t-il rien de plus téméraire et de plus insensé que ces superbes censeurs qui osent dire : « Dieu ne devrait pas faire ainsi, mais plutôt ainsi ? » comme si l'homme pouvait rien voir dans les conseils de Dieu, que l'esprit de Dieu seul connaît.

Isaïe, par un esprit prophétique, voyait déjà ces censeurs ; et pour les confondre. « Qui a connu, s'écriait-il, les pensées du Seigneur ? qui a été son conseiller ² ? » Et l'apôtre de même : « O profondeur des richesses de la sagesse et de la science de Dieu, que ses jugemens sont incompréhensibles ! que ses voies sont impénétrables ³ ! »

Quoi ! des hommes se croire plus pénétrants et plus justes que Dieu ! Comme la sagesse des hommes est une folie devant Dieu, aussi la sagesse de Dieu paraît folie aux hommes. Mais nous savons que la folie de Dieu est plus sage que la sagesse des hommes ; que la faiblesse de Dieu est plus forte que la force des hommes. Dieu n'est jamais si grand, si bon, que quand il le paraît moins aux hommes. C'est avec cet esprit du monde, cette prétendue sagesse aveugle dans les choses de Dieu, qu'ils osent sonder et censurer ses conseils. Enfants d'Adam, nous avons hérité de lui cet esprit d'orgueil et d'indocilité, qui lui fit juger, condamner et transgresser la défense que

¹ Job. c. II. — ² Isaïe 40. — ³ Rom., 11.

son créateur et son bienfaiteur lui avait faite ; mais nous avons bien enchéri sur lui. Il ne savait pas critiquer les ouvrages de Dieu, il ne savait pas blasphémer, il confessait qu'il avait été séduit ; il montrait la séductrice. Il ne disait pas à Dieu, comme ses descendants : « C'est avec bien peu de sagesse que vous m'avez fait. » Adam n'était qu'un apprenti en irrégion : *Rudis adhuc hæreticus fuit.*

Si Dieu est bon, dit Marcion (c. 5, 6), s'il connaît l'avenir, s'il est tout-puissant, comment a-t-il pu arriver que l'homme, fait à son image et à sa ressemblance, ait été séduit par le diable, ait mérité la mort en transgressant sa loi ? Bon, il a dû vouloir que cela n'arrivât point ; connaissant l'avenir, il a vu que cela arriverait ; tout-puissant, il a pu l'empêcher. Puisque le péché est arrivé, il faut donc que Dieu manque ou de bonté, ou de prescience, ou de puissance.

Je tirerai ma preuve de ses œuvres, répond Tertullien ; c'est la meilleure de toutes les preuves. Or, les œuvres de Dieu, c'est l'univers rempli de biens, rempli de merveilles ; cet univers, produit de rien, prouve invinciblement la puissance du Créateur, sa bonté, sa prescience même, qui d'ailleurs a autant de garants qu'il y a de prophètes. En créant, en ordonnant les différentes parties de l'univers, Dieu prévoyait nécessairement l'effet qui devait en résulter, et ce n'est qu'en le prévoyant qu'il a pu les ordonner ; il prévint indubitablement la désobéissance de nos premiers pères, puisqu'il voulut lui opposer comme une barrière la crainte de la mort. Le péché ne saurait donc être attribué au défaut d'aucune de ces perfections en Dieu. Il ne reste donc qu'à en chercher l'origine dans la nature et la constitution de l'homme.

Dieu a créé l'homme à sa ressemblance, et cette ressemblance paraît surtout en ce qu'il l'a fait libre et maître de sa volonté. La défense que Dieu fit au premier homme, la menace de mort en cas de désobéissance, prouvent que l'homme était libre d'obéir ou de désobéir. Les lois portées dans la suite par le Seigneur, qui « a mis

devant l'homme le bien et le mal, la vie et la mort ; ses exhortations comme ses menaces, tout cela prouve manifestement que l'homme est né libre d'observer la loi ou de la violer. C'est donc au libre arbitre de l'homme qu'il faut imputer le mal.

Mais, objecte-t-on (c. 7, 8), dès que le don du libre arbitre devait être si fatal à l'homme, Dieu n'aurait pas dû le lui faire. Je soutiens au contraire que ce don là est un effet de la sagesse et la bonté de Dieu. Il fallait que Dieu fût connu ; il fallait qu'il y eût de ses ouvrages capables et dignes de le connaître : qui en est plus digne que l'être produit du souffle de Dieu même, à son image et à sa ressemblance ? Dieu étant libre, son image devait l'être ; mais comme l'image ne peut atteindre la perfection de son divin original, comme elle n'est que le souffle de Dieu et non sa substance, elle est nécessairement défectueuse par quelque endroit ; elle est capable d'abuser de sa liberté ; en un mot elle n'est pas impeccable, parce qu'elle n'est pas Dieu. L'homme créé pour être le maître de l'univers, devait surtout être le maître de lui-même. Dieu seul est bon par sa nature ; il est par sa nature, par son essence, par tout ce qu'il est. L'homme, au contraire, n'a rien que ce qu'il a reçu ; il n'était bon que parce que son auteur, l'auteur de tout bien, l'avait fait tel ; pour que sa bonté devînt propre, et passât en quelque sorte en nature, pour qu'il pût mériter, il fallait qu'en vertu de son libre arbitre, il choisît de lui-même le bien en rejetant le mal. Sans cette liberté, faible contre le mal, entraîné par le bien, il n'eût été ni vertueux ni criminel, il n'eût été que vil esclave du vice et de la vertu, indigne de récompense ainsi que de châtiment : une nécessité insurmontable eût fait tout, la volonté n'eût rien fait. Dieu lui impose des lois, Dieu l'avertit qu'il le jugera : ces lois, ce jugement supposent nécessairement dans l'homme la faculté de se déterminer librement au bien et au mal, d'obéir et de désobéir à la loi, autrement ces lois seraient absurdes, ce jugement injuste.

Nous avons vu que la bonté et la sagesse de Dieu

avaient conspiré à faire l'homme libre ; cela doit nous suffire. Nous ne devons pas nous laisser ébranler par les suites et l'abus de cette liberté , entièrement contraires au dessein de Dieu , et qui ne peuvent être imputés qu'à l'homme. La bonté de Dieu , dont tous les ouvrages sont nécessairement bons , n'a pu rien produire de mal ; l'homme seul doit s'accuser et se condamner ; c'est faute d'avoir réfléchi sur les desseins de Dieu et sur la nature de l'homme , qu'on ose faire des reproches au Créateur.

Par ce que nous venons de dire, tout est à couvert dans Dieu , sa bonté , sa sagesse , sa prescience , sa puissance. Dieu est ferme et invariable dans ses desseins ; ayant une fois donné à l'homme le libre arbitre, il a dû lui en laisser faire usage , sans que sa prescience qui prévoyait l'abus , et sa puissance qui pouvait le prévenir , y missent obstacle ; autrement il eût changé , il eût détruit l'ouvrage de sa sagesse et de sa bonté.

Supposons que sa prescience et sa puissance eussent empêché l'abus , et par conséquent l'exercice de la liberté humaine , qu'il eût éloigné Adam de l'arbre fatal, chassé le serpent séducteur , lorsqu'il allait aborder Ève ; quels reproches ne vous croiriez-vous pas en droit de lui faire ! Vous le taxeriez de faiblesse, de légèreté , d'inconstance , de manque de prévoyance. S'il a donné le libre arbitre, pourquoi s'y oppose-t-il ensuite ? et s'il s'y oppose, pourquoi l'a-t-il donné ? L'homme seul eût été coupable en violant la loi qui lui était imposée ; mais le législateur n'eût pas dû la révoquer lui-même , renverser l'ordre qu'il venait d'établir.

En un mot , tout ce que vous auriez dit contre le Créateur , contre son inconstance , son opposition à lui-même, dites-le donc pour lui , pour sa fermeté , sa fidélité , sa puissance , où brillent et sa sagesse et sa bonté. Non content d'avoir donné la vie à l'homme , il lui avait commandé de bien vivre , en se conformant à sa loi ; et loin de l'avoir créé pour la mort , il veut le rappeler à la vie ; il ne veut point la mort du pécheur , mais sa conversion. *Il avait mis l'homme dans un état de vie , et l'homme*

s'est lui-même donné la mort ; et ce n'a été ni par faiblesse ni par ignorance, en sorte qu'on ne saurait rien imputer à Dieu : ni le péché ; Dieu l'avait défendu, il l'a condamné, puni et effacé, l'homme seul s'en est rendu coupable par l'abus de sa liberté : ni la mort ; Dieu l'en avait menacé pour qu'il s'en préservât ; l'homme l'a méritée par sa désobéissance volontaire. Jamais Dieu n'eût mis l'homme sous le joug de la loi, s'il ne lui eût donné la force de le porter. Jamais il n'eût menacé le transgresseur, si la transgression eût pu être excusée. Adam, l'image et la ressemblance de Dieu, n'était pas inférieur à son adversaire, l'ange rebelle et dégradé ; aussi tous les jours avec cette même liberté qui a péché dans Adam, l'homme triomphe de l'ennemi du salut, et accomplit la loi divine... Quelle gloire pour l'homme de vaincre son vainqueur ! Mais cet esprit pervers et séducteur et donc l'ouvrage de Dieu ? Dieu, il est vrai, l'avait créé, mais brillant de gloire, orné de la justice et de la sainteté. Lui seul s'est perverti, s'est dégradé par l'abus coupable de sa liberté ; Dieu l'avait fait ange, il s'est fait démon. Ainsi il est démontré et il est incontestable que tout le bien vient du Créateur, tout le mal de la créature libre et rebelle et à son Créateur,

Jusqu'à la chute de l'homme (c. II), Dieu ne parut que bon ; depuis il se montra juge sévère, cruel même, disent les Marcionites. Alors la femme est condamnée à enfanter dans la douleur, et à être assujettie à son mari, elle qui auparavant lui avait été donnée pour compagne, qui avait vu avec plaisir son Créateur les bénir tous deux, en leur disant : « Croissez et multipliez. » La terre est maudite, elle était bénie auparavant ; elle se hérissé de ronces et d'épines, auparavant elle ne portait que des plantes utiles et des fruits agréables. L'homme ne gagne plus son pain qu'à force de travail et à la sueur de son front ; auparavant il vivait sans peine de tous les fruits que lui offrait le jardin du paradis l'homme est condamné à rentrer dans la terre d'où il venait de sortir, à subir la mort, lui qui était destiné à vivre toujours. Il est couvert de peaux ; au-

paravant il était nu sans s'en apercevoir. En un mot, la bonté de Dieu a précédé ; il la tire de son fonds ; la sévérité a suivi ; c'est nous qui l'avons provoquée.

Attaquez donc dans Dieu la qualité de juge , vous qui avez imaginé un Dieu qui n'a que de la douceur et de la bonté. Mais ce fantôme de Dieu est un être faible , pervers et nul , et qui donne des lois , établit un ordre qu'il ne sait ni soutenir , ni venger , puisqu'il ne juge point. Vous osez censurer Dieu comme juge ; vous devez donc canoniser l'injustice qui est un bien , dès que la justice est un mal. Mais si vous êtes forcés d'avouer que l'injustice est un mal , un très-grand mal , vous l'êtes aussi de reconnaître que la justice est un très-grand bien. Des qualifications contraires conviennent nécessairement à des vices et à des vertus diamétralement contraires.

La justice est non-seulement très-bonne , et par conséquent une espèce de bonté ; elle est encore le rempart et le flambeau de la bonté ; la bonté cesse de l'être , si la justice cesse de l'accompagner et de la guider. Rien de ce qui est injuste ne saurait être bon , et tout ce qui est juste est nécessairement bon.

Si la bonté (c. 12) , est inséparable de la justice , la chimère d'un Dieu qui ne serait que bon , comme d'un Dieu qui ne serait que juste , s'évanouit nécessairement. La bonté et la justice de Dieu brillent également dans tous ses ouvrages. La justice de Dieu , sans doute , ne vient pas de l'injustice de l'homme. Dieu n'a pu être sans sa justice ; toutes les perfections dans lui sont essentielles et éternelles ; mais depuis le péché de l'homme , la justice divine a eu des fonctions particulières.

Depuis que le mal est entré dans le monde (c. 13) , que la bonté de Dieu a été blessée , sa justice a dirigé sa bonté. Elle l'a offerte à ceux qui en étaient dignes , l'a refusée aux indignes , l'a ôtée aux ingrats , l'a vengée de ses ennemis. Elle juge , elle condamne , elle punit : ses jugements , ses punitions , la terreur qu'ils inspirent , sont un frein contre la licence , un encouragement à la vertu. *Quelque recommandable que soit la vertu par elle-même ,*

en serait-ce assez pour lui acquérir, du moins pour lui conserver beaucoup de partisans, si on pouvait s'en écarter impunément ? Contre tant de pièges semés sur la route de la vertu, contre tant d'attraits au mal, la crainte des jugements de Dieu n'est-elle pas nécessaire sur les caractères même les plus révoltés contre le bien, les plus enclins au mal ? La voie du vice est la voie large, et de tout temps la plus fréquentée ; mais ne le serait-elle pas encore plus, si on était sûr qu'il n'y a rien à craindre en la suivant ? Le Dieu juste fait retentir à nos oreilles les plus terribles menaces, à peine suffisent-elles pour nous intimider, pour sauver notre innocence. Que serait-ce donc s'il gardait un silence éternel ? Prétendez-vous que la justice de Dieu est un mal, tandis qu'elle s'oppose si vigoureusement au mal ? Nierez-vous qu'elle soit un bien, tandis qu'elle seule commande efficacement le bien ? Aimerez-vous un Dieu tel que les passions le voudraient, qui favorisât ou tolérât le crime ? Appelleriez-vous un Dieu bon, celui qui rendrait tous les hommes méchants par l'assurance de l'impunité ?

Un Dieu bon est nécessairement un Dieu qui ordonne et qui exige le bien. Un Dieu, à moins que lui-même ne soit souillé par le crime, est l'ennemi du crime ; s'il en est l'ennemi, il le poursuit et le punit. Rien dans tout cela ne déroge à la bonté de Dieu, puisqu'il n'est tout cela que pour notre bien.

C'est dans notre croyance seule qu'il se montre véritablement tout-puissant ; puissant pour récompenser, puissant pour punir. Vous le dépouillez d'une partie de sa puissance, si vous ne lui attribuez que le pouvoir de faire du bien. Je ne saurais même attendre avec certitude de récompense de sa part, si vous dites qu'il ne peut que récompenser. La punition du crime suit nécessairement la récompense de la vertu ; celui qui ne peut pas le premier, ne pourra pas non plus le second. L'idée de la justice est renfermée essentiellement dans l'idée de la Divinité.

Dieu est à la fois père et maître ; père par sa clémence,

maître par sa loi : père par sa puissance bienfaisante, maître par sa puissance sévère ; comme père, infiniment aimable ; comme maître infiniment redoutable : aimable, parce qu'il préfère la miséricorde au sacrifice ; redoutable, parce qu'il ne souffre point le péché ; aimable, parce qu'il veut le repentir du pécheur et non pas sa mort ; redoutable parce qu'il ne pardonne point au pécheur impénitent. Aussi la loi dit tout ensemble : « Vous aimerez Dieu et vous le craindrez ; » l'un est pour le fidèle, l'autre pour le rebelle.

Le même Dieu (c. 14) est tout à tous ; il frappe, il guérit ; il donne la mort et il rend la vie ; il humilie et il glorifie ; il crée le mal et il fait la paix. Mais de là l'hérétique prend occasion de nous reprocher que notre Dieu dit lui-même, qu'il est auteur du mal. Il faut démêler l'équivoque du mot *mal*, et la difficulté s'évanouira.

Il y a deux sortes de maux ; les maux qui sont des crimes, et les maux qui sont les peines des crimes. Nous distinguons avec soin deux choses si différentes, que nos adversaires ont intérêt de confondre. Les maux crimes, c'est le diable qui en est le père ; les maux peines, Dieu en est l'auteur. Les uns sont les fruits d'une iniquité, les autres sont des actes de la justice de Dieu, qui punit des maux criminels par des maux justes.

Dieu se dit l'auteur de ces derniers maux qui sont infligés par un juge vengeur ; ce sont à la vérité des maux par rapport aux méchants qui les souffrent, et qui condamnent de véritables biens comme des maux ; mais ce sont en eux-mêmes, et à parler exactement, des biens, puisqu'ils sont justes, qu'ils vengent la vertu et châtient le vice ; par conséquent ils sont dignes de Dieu.

Si vous le niez, prouvez donc qu'ils sont injustes, prouvez que c'est injustement que l'homme, transgresseur et contempteur de la loi divine, est puni ; que c'est injustement que les désordres et l'impénitence des hommes ont fait tomber du ciel et les eaux du déluge et des feux dévorants ; que c'est injustement que l'Égypte, livrée aux superstitions les plus honteuses et les plus criminelles,

adorant ses crocodiles et méprisant le vrai Dieu, persécutrice du peuple de Dieu, a été frappée de ces dix plaies fameuses. Si Dieu a souvent châtié son propre peuple, c'est que son peuple était ingrat et rebelle.

En un mot, pour condamner Dieu, juge et vengeur du crime et de l'injustice, il faut que vous justifiez le crime et l'injustice.

Examinez (c. 15) la conduite du souverain juge; prouvez, si vous pouvez, qu'il est injuste, qu'il a puni des crimes qui n'existaient point; sinon dès que ses jugements sont justes et ses châtimens mérités, sa sévérité même est juste et louable, et toutes ses suites, la colère et la jalousie, ce que vous appelez cruauté. Vous ne condamnez pas un chirurgien, vous ne condamnez point les instruments dont il se sert pour couper et pour brûler, et sans lesquels il ne peut exercer son art; mais condamnez-le s'il coupe ou s'il brûle mal à propos et sans nécessité. Appliquez ceci aux jugemens de Dieu.

Nous avons été instruits à l'école des prophètes et de Jésus-Christ et non pas à celle d'Épicure ni des autres philosophes. C'est pourquoi nous sommes bien éloignés de penser que la Divinité ne prend aucun soin des choses humaines.

« Mais, nous disent les hérétiques, si Dieu a de la colère, de la jalousie, s'il se venge, il est donc changeant, corruptible et mortel. » Ces raisonnemens n'effraient pas les chrétiens, qui croient en un Dieu mort, et néanmoins vivant éternellement. Mais quelle extravagance de juger de Dieu par l'homme, de transporter à la Divinité nos passions et nos faiblesses! Ne nous laissons pas tromper par la ressemblance des noms. Il y a autant de différence entre les sentimens de Dieu et ceux des hommes, qu'il y en a entre leurs natures. C'est ainsi qu'on attribue à Dieu des yeux, des bras, des oreilles, quoiqu'il ne puisse y avoir rien de semblable dans Dieu. Il suffit de réfléchir que Dieu est le créateur des hommes, pour éloigner de lui tout ce qui ressent l'imperfection et la mortalité humaine: Dieu a sans doute toutes les bonnes qualités de l'homme, mais

de la manière qui convient à l'être parfait et éternel, sans émotion, sans changement, sans altération. C'est ainsi que son courroux, son indignation, sa jalousie s'enflamment contre les ingrats, les superbes, contre tous les méchants. Ainsi est-il compatissant pour les faibles, patient à l'égard des pécheurs, juste pour tous, généreux et magnifique pour les bons.

Les Marcionites (c. 17) ne veulent pas reconnaître dans le même Dieu, avec la souveraine justice, cette bonté universelle qui fait pleuvoir sur les bons et sur les méchants. qui fait lever le soleil sur les justes et sur les injustes. En vain Marcion a-t-il voulu effacer de l'Évangile ce témoignage que le Christ rend au Créateur. Qu'il l'efface donc aussi de tout l'univers où il est gravé; qu'il l'efface du cœur de chacun de nous, où nous le lisons. Cette même patience, que nie Marcion, l'attend et le jugera. Que d'exemples de patience et de miséricorde ne nous fournissent pas les livres saints!

Cette loi ancienne (l. iv, c. 14), que vous attaquez avec tant d'acharnement, que vous soutenez l'ouvrage du mauvais principe, est remplie de préceptes de justice, d'honnêteté, de pudeur, de bonté même et de bienfaisance. Et ne dites pas qu'elle ait rien emprunté des lois humaines; avant Lycurge et Solon, était Moïse, était Dieu, auteur de cette loi. Dans cette loi tous les devoirs, toutes les vertus sont prescrites, tous les crimes défendus. « Vous ne tuerez point; vous ne commettrez point d'adultère; vous ne porterez point faux témoignage; vous ne desirerez rien contre la justice et la chasteté; vous aimerez votre prochain comme vous-même. Tous les sept ans vous mettrez en liberté vos esclaves; vous abandonnerez aux pauvres le produit de vos terres. » Les animaux mêmes ne sont pas oubliés, non pas pour eux-mêmes sans doute, mais pour accoutumer nos cœurs à la douceur et à la compassion envers nos semblables. Je ne finirais pas si j'entreprenais de rapporter toutes les maximes, tous les préceptes de la loi sur la bienfaisance et l'amour du prochain. C'est pour-*quoi* le Christ a dit que la loi et les prophètes étaient ren-

fermés dans les préceptes de l'amour de Dieu et de l'amour du prochain.

Mais (l. II, c. 18), je dois justifier la loi dans les points où elle est attaquée. La loi du talion, « œil pour œil, dent pour dent, » n'avait pas été portée pour autoriser à rendre le mal pour le mal, mais pour prévenir et réprimer la violence par la terreur. Comment persuader à un peuple grossier et incrédule d'attendre la vengeance du Seigneur, selon l'oracle du prophète : « La vengeance m'appartient, et je l'exercerai dans le temps ¹ ? » La seconde injure permise empêchait la première, et par conséquent n'avait point lieu elle-même. Rien de si effrayant pour l'agresseur et de si capable de le contenir, que l'assurance d'être traité comme lui-même aurait traité.

Qu'on ne cherche (l. IV, c. 16) plus à opposer la loi ancienne à la nouvelle ; le but et l'esprit de ces deux lois est le même sur le pardon des injures. Jésus-Christ, en interdisant absolument la vengeance, et en disant : « Que celui qui a été frappé sur une joue présente l'autre, » ne commande rien de contraire à la loi du Créateur. N'avait-elle pas dit aussi : « Ne rendez à personne le mal pour le mal ² ? Que personne ne se ressouvienne du mal qu'il a reçu de son prochain ³ ? » Si elle défend jusqu'au souvenir de l'injure, à plus forte raison défend-elle la vengeance. Mais la loi qui avait à conduire des hommes dont le caractère et la foi n'étaient pas les mêmes, a dû parler de différentes manières. Elle apaisait l'Israélite religieux, en lui faisant attendre la vengeance du Seigneur ; elle effrayait le juif incrédule, en lui montrant la vengeance humaine prête à tomber sur lui. En un mot, la représaille n'était permise que pour arrêter ceux que la foi d'un Dieu vengeur ne pouvait contenir. Au reste, l'une ou l'autre loi n'interdisent la vengeance que par la raison que Dieu se l'est réservée ; sans cela la patience de l'offensé serait une faiblesse funeste, enhardirait les méchants à offenser sans retenue. Si Dieu ne vengeait pas, il aurait dû permettre

¹ Ecclés., 28. — ² Zach., 7. 8.

³ La vulgate a traduit différemment le passage du prophète ; mais nous

la vengeance ; puisqu'il ne la permet point, c'est qu'il la tirera lui-même.

Si la loi défend quelques viandes (l. II, c. 18), si elle déclare immondes quelques animaux, quoique bénis dès l'origine du monde, son dessein est d'exercer la tempérance, de mettre un frein à cette gourmandise qui regrettait les concombres et les melons de l'Égypte, tandis qu'on lui servait le pain des anges. On voulait prévenir l'incontinence et le libertinage, suites ordinaires de l'intempérance : c'était aussi pour éteindre en partie la soif de l'or, en ôtant le prétexte du besoin des richesses pour une nourriture recherchée et somptueuse ; enfin pour former l'homme à jeûner pour Dieu, et à se contenter des aliments les plus communs.

Quand à ce long, embarrassant et minutieux détail de cérémonies et de sacrifices, Dieu fait entendre clairement ce qu'il en pense dans plusieurs endroits, lors, par exemple, qu'il dit : « Qu'ai-je besoin de la multitude de vos victimes ? est-ce donc là ce que j'ai désiré de vous ? » Dieu, qui connaissait le penchant de son peuple, à l'idolâtrie, voulut l'en détourner, l'attacher à la vraie religion, par les mêmes observances qui étaient en usage chez les idolâtres.

Il se proposait aussi (l. II, c. 19) de dompter, par des pratiques gênantes et multipliées, des esprits grossiers et indociles. Il voulait par ses rites religieux si diversifiés, et répétés en tant de circonstances, le retenir sans cesse en sa présence, l'accoutumer à méditer jour et nuit cette loi divine, la source à la fois du bonheur, de la gloire et de l'innocence de l'homme. Je ne parle pas des sens mystiques d'une loi toute en figure et en prophéties.

De plus, ces prophètes sont pleins de maximes et de

lisons dans la loi même : « Ne cherchez pas la vengeance, oubliez les injures. » Du reste, un moyen simple et abrégé de justifier le talion, c'est de dire avec de savants commentateurs, que la loi n'autorisait pas les particuliers à l'exécuter et à se faire ainsi justice à eux-mêmes, mais les seuls magistrats. C'est même le sens que présente de lui-même le texte de la loi. (*Lév. chap. 24 ; Deut., chap. 19.*) (*Note de l'abbé de Gourry.*)

préceptes dignes de Dieu, et qui démontrent que le Dieu de la loi et des prophètes ne peut être que le bon principe : « Extirpez l'iniquité de votre cœur, rendez justice à tous ; protégez la veuve et l'orphelin ; partagez votre pain avec celui qui a faim ; recevez chez vous celui qui n'a pas d'asile, couvrez celui qui est nu, ne méprisez pas votre semblable ; mettez un frein à votre langue ; éloignez-vous du mal et faites le bien ; fuyez les méchants et les impies ; recherchez la compagnie des hommes religieux et craignant Dieu ; mettez votre confiance en Dieu, plutôt que dans aucun prince de la terre, et tout vous réussira ; cherchez la paix, conservez-la précieusement ; si la colère vous surprend, n'y persévérez pas ; qu'il est doux, qu'il est heureux pour des frères d'habiter ensemble, occupés sans cesse à étudier la loi divine ! Le juste, semblable à un arbre planté sur le bord d'un ruisseau, portera ses fruits dans le temps et ne perdra pas une de ses feuilles ; celui qui a le cœur et les mains purs, qui n'a jamais trompé personne, sera béni du Seigneur et comblé de ses grâces ; l'œil du Seigneur est toujours sur ceux qui le craignent et qui espèrent en lui, il les délivrera de la mort éternelle ; ils ont beaucoup à souffrir, mais le Seigneur les affranchira pour toujours de leurs souffrances ; leur mort sera honorable devant lui ; il gardera tous leurs os, aucun d'eux ne périra, et leurs âmes seront sauvées. » Je m'arrête. Ce court échantillon suffira pour faire connaître la bonté de notre Dieu.

Mais nous avons (l. II, c. 20) affaire à des esprits pervers et blasphémateurs, qui ne cherchent qu'à répandre leurs ténèbres sur les perfections de Dieu, qui brillent d'un si vif éclat, et à les souiller de leur venin infecte. Suivons-les à travers les nuages dont ils s'enveloppent ; montrons au grand jour ces esprits de ténèbres. « Comment, disent-ils, excuserez-vous votre Dieu, qui commande aux Hébreux de voler les Égyptiens ? » Censeurs aveugles, qui ne voyez pas que ce sont les Hébreux qui sont ici lésés, et qui ont à se plaindre ! Rappelez-vous l'oppression où il ont gémi en Égypte, sous ces maîtres

impitoyables, les ouvrages pénibles et forcés auxquels ils les avaient condamnés, les villes qu'ils leur avaient fait bâtir, sans leur avoir jamais payé aucun salaire; et vous conviendrez que les vases et les habits des Égyptiens sont une juste mais trop faible compensation. Je ne parle pas des enfants des Hébreux, jetés dans le fleuve. Nierez-vous que leurs pères eussent le droit de les réclamer aux Égyptiens?

Vous vous efforcez (c. 22) de mettre Dieu en contradiction avec lui-même, en citant de lui des ordonnances qui marquent de la légèreté et de la variation. « Il défendait, dites-vous, de travailler le jour du sabbat, et cependant il ordonna qu'on portât l'arche autour de Jéricho, l'espace de huit jours. » Pitoyable objection! Le travail défendu est un travail profane, mais nullement ce qui a rapport à la religion, ce qui est ordonné par Dieu même. La loi dit expressément: « Vous avez six jours pour travailler à tous vos ouvrages; mais le septième, qui est le sabbat, le Seigneur votre Dieu se l'est réservé. » Le transport de l'arche, ordonné par Dieu même, ne pouvait être une œuvre profane et servile interdite par la loi du sabbat; c'était une œuvre religieuse qui loin de profaner le sabbat, en traît dans sa sanctification.

S'il est défendu (c. 22) de faire aucune image de tout ce qui est dans le ciel, dans les eaux et sur la terre, ce n'est que dans le cas de l'idolâtrie. Car on lit immédiatement après la défense: « Vous ne les adorerez pas, ni ne leur rendez aucun culte. » Ainsi, ni le serpent d'airain destiné à guérir ceux qui avaient été mordus par les serpents, et la figure d'un grand mystère, ni les figures de chérubins qui décoraient l'arche du Seigneur, et qui n'avaient non plus aucun rapport à l'idolâtrie, n'ont pu être renfermés dans la défense.

Si Dieu rejette les sacrifices des Juifs, qu'il avait cependant ordonnés, s'il déclare qu'il les a en abomination, ce n'est point légèreté de sa part; c'est qu'on les lui offrait avec des intentions criminelles, avec des mains et un cœur souillés. Et Dieu ne desire pas de sacrifices pour

eux-mêmes : « Je ne me nourris pas, dit-il, de la chair des taureaux, et je ne bois pas le sang des boucs. » Par une raison contraire, les oblations d'Abel et le sacrifice de Noé lui plurent. Un puissant roi agréera les dons les plus modiques, présentés par le zèle et la fidélité, tandis qu'il rejettera tout ce qui viendrait d'une troupe de factieux et de rebelles.

On n'aurait pas moins de tort (c. 23) de reprocher à Dieu de tenir une conduite différente à l'égard des mêmes personnes en des temps différents, de rejeter ceux qu'il avait autrefois choisis, comme s'il y avait de sa part ou de l'inconstance, ou défaut de connaissance de l'avenir. Dieu se comporte en cela comme un juge intègre, qui condamne ou absout selon le mérite actuel des personnes qu'il a à juger. Ainsi Saül est choisi, lorsqu'il était distingué par sa vertu entre tous les enfants d'Israël. Il est rejeté, lorsque par sa désobéissance et son obstination, il s'est attiré ce châtiment. Salomon est réprouvé, lorsque des femmes étrangères ont égaré le plus sage des rois, et l'ont asservi au culte des idoles.

Que devrait donc faire notre Dieu pour échapper à la censure des Marcionites (c. 24) ? Condamner la vertu à cause du vice qui la souillera un jour, ou canoniser le vice par égard pour des vertus qui n'existent plus ? Que l'homme soit constant dans le bien ou dans le mal, Dieu sera toujours le même à son égard. Change-t-il ? la justice de Dieu exige qu'il le traite selon que son changement le méritera.

Vous opposez l'ancien testament au nouveau (I, III. c. 24 et I. IV, c. 14). Vous ne cessez de décrier les promesses temporelles renfermées dans le premier. Ignorez-vous que notre Dieu, le créateur de l'univers, est également le maître du ciel et de la terre ; qu'il peut disposer également des biens temporels et des biens éternels ; qu'il a commencé par promettre les premiers, pour préparer aux autres, afin que sa fidélité dans les objets moins importants fût le gage de sa fidélité dans des biens d'un ordre plus relevé ? D'ailleurs il a laissé aux serviteurs la

fonction d'annoncer la gloire et les biens terrestres. Il a réservé à son fils, et à son Christ d'annoncer les biens célestes et divins.

Vous triomphez (1. n, c. 24), en nous objectant une difficulté que vous croyez insoluble; c'est qu'on lit dans quelques endroits de nos Écritures que Dieu s'est repenti de ce qu'il avait fait; d'où vous inférez que non-seulement Dieu manque ou de constance ou de prévoyance, mais même qu'il se reproche quelque faute. « Je me repens, » dit le Seigneur à Samuël, « d'avoir établi Saül roi. »

On ne prend pas garde que c'est là une façon de parler énergique que Dieu emploie, pour reprocher à celui qu'il rejette, son crime et son ingratitude, qui l'obligent à lui retirer ses grâces. Le terme de *repentir* dans la bouche d'un homme, signifie, il est vrai, le regret ou d'une erreur, ou d'une faute, quelquefois même du bien, mais il ne saurait avoir ce sens dans la bouche de Dieu, qui ne peut ni se tromper, ni faire le mal, ni regretter le bien. C'est ce que dit Samuël à Saül : « Le Seigneur vous a ôté le royaume d'Israël, pour le donner à un autre, qui en est plus digne que vous; et n'espérez pas qu'il change de résolution. Jamais il ne lui arrive, comme à l'homme, de se repentir. » Le repentir, en un mot, ne peut avoir sa source que dans la légèreté, le défaut de prévoyance ou de persévérance dans le bien. Il ne peut donc jamais se trouver dans Dieu à l'égard de l'homme. Le repentir appliqué à Dieu, que peut-il donc signifier? Rien autre chose qu'un changement de conduite, mérité par le changement de l'homme.

Répondons (c. 25) encore à quelques chicanes de nos adversaires. Pourquoi Dieu dit-il à Adam, dans le paradis : « Où êtes-vous? » Il ignorait donc où il était?

Le Seigneur ne pouvait pas plus ignorer le lieu où il s'était caché, que le péché qu'il venait de commettre. Ces mots, « Où êtes-vous, » n'ont pas seulement rapport au lieu; ils sont un commencement de reproche, et ils indiquent l'état affreux où Adam était tombé. Sans doute un coin du jardin ne pouvait être caché à celui qui tient

l'univers dans sa main, dont le ciel est le trône et la terre l'escabeau ; et quand Dieu demande à Caïn où est son frère Abel, il avait entendu la voix du sang d'Abel, qui criait du sein de la terre ; mais il voulut donner à Adam le moyen de confesser son crime, et de commencer par là à l'expier. Il permit au contraire que Caïn mit le comble au sien par le mensonge et par l'endurcissement : aussi Dieu eut pitié d'Adam et maudit Caïn, et donna deux grandes leçons aux pécheurs de tous les siècles.

Pour toutes les faiblesses, indignes de Dieu (c. 27), que vous reprochez à Jésus-Christ, je dirai en un mot : que Dieu n'a pu se faire homme, et converser avec les hommes, sans en prendre les sentiments, les affections, les faiblesses mêmes, pour tempérer par là l'éclat de la majesté divine, que l'œil de l'homme eût été incapable de soutenir. Je dis que Dieu n'a pu se faire homme sans descendre à des choses indignes de lui, si vous voulez, mais cependant nécessaires pour l'homme, et qui par là redeviennent dignes de Dieu, puisque rien n'est plus digne de Dieu que le salut de l'homme.

Tout ce que vous concevez de grand, de digne de Dieu, vous le trouverez en Dieu, le Père, toujours dans le ciel, invisible, inaccessible, et pour ainsi dire le Dieu des philosophes. Tout ce que vous regardez comme indigne de Dieu se trouvera dans le Fils, qui a été vu et entendu parmi les hommes, ministre de son Père, réunissant dans lui l'homme et le Dieu ; Dieu par sa puissance, homme par ses faiblesses, qui donne à l'homme tout ce qu'il ôte à Dieu ; enfin l'opprobre de mon Dieu est le mystère du salut des hommes. Dieu était avec les hommes comme leur égal, afin que l'homme pût agir avec Dieu comme son égal ; Dieu s'est fait petit pour rendre l'homme très-grand ; Dieu vivait au milieu des hommes, pour apprendre à l'homme à se comporter comme Dieu ; et partout il est en butte à vos censures ! Comme juge, vous trouvez qu'il est sévère jusqu'à la cruauté. Vous voulez qu'il ne soit que bon, et sa bonté, son amour pour les hommes, vous les traitez de faiblesse et de bassesse. Il ne saurait

obtenir votre suffrage ni dans sa grandeur, ni dans son abaissement, ni comme juge, ni comme ami !

Quoi de plus honteux, me dit-on, que la naissance de votre Dieu (l. III, c. 2) ? Déclamez donc tant qu'il vous plaira contre les saints et vénérables ouvrages de la nature. Déclamez contre ce que vous avez été, contre ce que vous êtes vous-mêmes : pour moi je demeure attaché au Christ, je ne souffrirai pas qu'on me sépare de Jésus, quelles que puissent être ses humiliations. Par la raison même qu'il est humilié, qu'il est méprisé, je le reconnais pour mon Christ. Les prophètes nous ont annoncé que tel serait le Christ. Sa bassesse prouve sa grandeur. S'il n'était pas faible, s'il n'était pas rassasié d'opprobres, ce serait un faux Messie ; ce ne serait plus mon Dieu.

Nous trouvons (l. IV, c. 21) dans les prophètes un long détail des bassesses et des faiblesses du Christ ; à sa naissance, avant sa naissance, pendant sa vie et à sa mort, jusqu'à paraître un vil insecte plutôt qu'un homme. « Celui qui rougira de moi devant les hommes, dit-il, je rougirai de lui devant mon Père. » Nous devons être guéris par ses plaies, sauvés par ses opprobres ; et ce n'est pas sans raison qu'il s'est abaissé, qu'il s'est anéanti, puisque c'est pour l'homme, son ouvrage, son image et sa ressemblance. L'homme qui n'avait pas eu honte d'adorer le bois et la pierre, ne devait pas avoir honte de reconnaître à ces traits le Christ ; il devait du moins montrer le même courage pour le libérateur et le réparateur du genre humain ; il fallait que par la sainte impudence de la foi, il satisfît à Dieu pour la coupable impudence de l'idolâtrie.

TRAITÉ

DE LA CHAIR DE JÉSUS-CHRIST.



I. Ceux qui s'élevant contre la foi de la résurrection, laquelle ne recevait aucune controverse avant que ces nouveaux Sadducéens parussent dans le monde, s'efforcent même de montrer que l'espérance que nous en avons ne regarde point notre chair, ont raison de mettre en question la chair de Jésus-Christ, et de soutenir ou qu'elle est tout autre chose que la chair d'un homme; de peur que s'il est certain que ce soit la chair d'un homme, ce ne soit un préjugé contre eux que cette chair, qui est ressuscitée en Jésus-Christ, ressuscite en tous les hommes. Il faut donc que ce même argument que ces gens-là emploient pour détruire le vœu et le souhait de la chair de l'homme nous serve pour l'établir. Examinons quelle est la substance corporelle de notre Seigneur, car quant à la substance spirituelle, l'on en convient, c'est de sa chair que l'on dispute; on en révoque la vérité en doute, on remet en question sa qualité, on demande si elle a été, d'où elle a été, et comment elle a été : la preuve de sa nature sera la règle de notre résurrection. Marcion, voulant nier la chair de Jésus-Christ, a aussi nié sa naissance, ou voulant nier sa naissance, a aussi nié sa chair, craignant, que dans la correspondance qui est entre la naissance et la chair, l'un ne rendit témoignage en faveur de l'autre, parce que la naissance n'est point sans la chair, ni la chair sans la naissance; comme si par la licence ordinaire des hérétiques il n'eût pas été en son pouvoir, ou, en admettant la chair, de nier la naissance selon la témérité d'Apelles, son disciple et depuis son déserteur, ou, confessant la chair et la naissance, de leur

donner un autre sens par une interprétation nouvelle, selon l'esprit et la pensée de Valentin, cet autre disciple et déserteur de Marcion. Celui-là même qui a osé parler de la chair de Jésus-Christ comme d'une chair imaginaire, a pu de la même sorte parler de sa naissance comme d'un fantôme, et avancer que la conception, la grossesse et l'enfantement de la Vierge, et enfin la suite et l'ordre de la vie de cet enfant, n'a été qu'une apparence, que toutes ces choses ont trompé les mêmes yeux en les mêmes sens, qui ont été séduits par l'opinion que l'on a conçue de la vérité de cette chair.

II. Cependant la naissance a été annoncée par Gabriel: Mais quelle créance a l'hérétique à ce qu'annonce l'ange du Créateur? Il est écrit que Jésus-Christ a été conçu dans le sein de la Vierge : quelle créance a l'hérétique à ce que dit Isaïe, prophète du Créateur? Celui-là est ennemi de la longueur du temps, qui voulait que Jésus-Christ descendît du ciel sur la terre en un instant : « Otez-moi, dit-il, ces tributs qui se lèvent au nom de César, et qui sont toujours fâcheux et incommodes. Otez-moi cette petite cabane, ces pauvres langes, et cette dure et misérable crèche. Que cette multitude d'anges considère que la nuit est pleine d'illusions, et que les ténèbres de celle qu'ils ont passée à faire les honneurs de la naissance de leur Seigneur peuvent les avoir abusés; que les pasteurs, au lieu de s'amuser à rendre ces adorations, s'occupent à garder leurs ouailles¹; que les mages ne se lassent point dans un voyage si long, je leur laisse volontiers tout leur or et toutes leurs richesses; qu'Hérode même ne soit pas si cruel, afin que Jérémie n'ait point de sujet de se glorifier de ce qu'il a prophétisé de lui; que l'enfant ne soit point circoncis, pour lui épargner la douleur de la circoncision; qu'on ne le porte point au temple, afin que ses parents ne soient point chargés des frais d'une offrande²; qu'on ne le mette point entre les mains de Siméon, de peur qu'un vieillard, qui après

¹ S. Matth., 2. — ² S. Luc., 2.

cela doit incontinent mourir, n'en soit affligé; que cette vieille même ne parle point, afin qu'elle ne fascine point cet enfant. » Ne sont-ce pas là, ô Marcion! les beaux conseils par lesquels tu as eu l'audace de vouloir effacer tant de preuves originales de l'humanité de Jésus-Christ, pour nous priver d'autant de témoignages de la vérité de sa chair? Mais dis-nous de quelle autorité tu agis. Si tu es prophète, fais-nous quelque prédiction de l'avenir qui nous le montre; si tu es apôtre, que l'on te voie prêcher en public; si tu as l'esprit des apôtres, parle comme les apôtres, que ta foi et la leur soit la même foi : mais si tu es seulement chrétien, tiens cette doctrine que nous tenons de la tradition. Que si tu n'es rien de tout cela, je puis dire qu'il faut que tu meures. Et certes tu es mort, puisque tu n'es point chrétien, ne croyant pas en cette foi qui fait les chrétiens; et tu es mort d'autant plus que tu n'es point chrétien, et qu'ayant été chrétien, tu as cessé de l'être; tu es, dis-je, mort de ce coup mortel que tu as reçu en ne croyant plus ce que tu croyais autrefois, comme tu l'avoues dans une de tes lettres, et selon que les tiens ne le nient pas, et que nous le prouvons. Ne croyant donc plus ce que tu as cru, tu as voulu retrancher ce que tu ne crois plus; mais ne pense pas que tu l'aies retranché en ne le croyant plus; au contraire, en voulant retrancher ce que tu as cru, tu montres qu'il y avait une autre foi en laquelle tu croyais avant que tu eusses entrepris de la retrancher, et cette autre foi venait de la tradition, et cette foi qui venait de la tradition était véritable, comme ayant été laissée par ceux à qui il appartenait de nous la laisser. De sorte qu'en voulant retrancher ce qui était de la tradition, tu as attenté contre la vérité, par une entreprise qui n'est fondée sur aucun droit, et qui est destituée d'une légitime autorité. Mais je me suis servi plus amplement dans un autre traité de cette sorte de défense contre toutes les hérésies, et je la répète ici en peu de paroles pour obliger Marcion à nous dire pour quelle raison il ne croit pas à la naissance de Jésus-Christ.

III. Il est nécessaire que j'emploie cette défense contre toi, puisque tu as cru qu'il dépendait de toi d'avoir ce sentiment, que la naissance dans la chair ou était impossible, ou n'était pas convenable à Dieu. Certes il n'y a rien d'impossible à Dieu que ce qu'il ne veut pas. Considérons donc s'il n'a pas voulu naître; car s'il l'a voulu, je dis qu'il l'a pu, et qu'il est véritablement né. Je renferme ce raisonnement en peu de phrases. S'il y avait quelque cause pour laquelle Dieu n'eût pas voulu naître parmi les hommes, il ne se fût point fait voir sous la figure d'un homme. En effet, qui, voyant un homme, pourrait nier que la naissance ne fût en lui le principe de la vie! Ainsi Dieu n'aurait point voulu paraître aux yeux des hommes ce qu'il n'aurait voulu être. Notre esprit même est naturellement porté à ne vouloir pas que l'on croie de nous ce qui ne nous est pas agréable, et il n'importe pas qu'une chose soit ou qu'elle ne soit pas, si n'étant pas on peut présumer qu'elle soit; au contraire il importe qu'on ne croie pas faussement ce qui n'est pas en effet et dans la vérité. « Mais, dis-tu, il lui suffisait qu'il sût en lui-même ce qu'il est. » Que les hommes jugent par leurs lumières si le voyant revêtu de la forme d'un homme, ils ont dû estimer qu'il eût pris naissance. Certes, si sans avoir eu une véritable naissance, on n'eût pas laissé de le tenir pour un homme malgré la propre connaissance qu'il avait de lui-même, n'était-il pas plus digne de lui, et n'était-il pas plus généreux que ce fût une vraie naissance qui le fît passer pour un homme? Quel est ce courage que tu lui attribues? Et n'est-ce pas lui faire une injure que de penser que, n'étant point né sur la terre, il ait souffert que contre sa propre connaissance on ait cru qu'il le fût? Fais-nous comprendre quel intérêt si grand pouvait porter Jésus-Christ dans la connaissance qu'il avait de ce qu'il était, à se montrer autre qu'il n'était. Tu ne peux pas dire qu'il était à craindre que s'il eût pris naissance et qu'il se fût vraiment revêtu de la nature humaine, il eût cessé d'être Dieu, et qu'il eût perdu ce qu'il était, en devenant ce qu'il n'était pas. Car Dieu est immuable, et son état est tel qu'il

peut-être en péril de le perdre. « Mais, dis-tu, je nie que Dieu ait été véritablement fait homme, en sorte qu'il ait né et qu'il ait pris un corps de cher pour qu'il est nécessaire que celui qui est sans fin ne puisse changer. Le changement en un autre état est la fin du premier état ; ainsi celui qui ne peut avoir de fin, ne peut souffrir de changement. » Certes, les choses qui changent sont sujettes à cette loi : qu'elles ne demeurent point en ce qui se change en elles, et que n'y demeurant pas elles périssent, perdant dans le changement ce qu'elles étaient avant que de changer : mais il n'y a rien de pareil à Dieu, et il est d'une nature fort éloignée de la condition de toutes les autres choses. Si donc celles qui sont si éloignées de Dieu et dont Dieu est si éloigné quand elles changent, perdent ce qu'elles étaient : quelle serait la différence entre Dieu et les autres choses, s'il n'arrivait le contraire en Dieu de ce qui arrive dans les autres choses ? je veux dire que Dieu se puisse changer en toutes choses ; et néanmoins qu'il persévère dans ce qu'il est, autrement il serait égal à toutes les autres choses, qui en changeant perdent ce qu'elles étaient avant leur changement. Mais quoiqu'en cela il ne leur soit pas égal, il ne leur est pas inégal en toutes choses, s'il ne leur est pas inégal dans la puissance de prendre une autre nature. Vous avez quelquefois lu, et vous avez cru que les anges du Créateur ont été revêtus d'une forme humaine ¹, et qu'ils ont eu si véritablement des corps, qu'Abraham leur a lavé les pieds, et que par leurs mains Loth a été arraché à la violence de ceux de Sodome ² ; que l'ange a lutté avec l'homme, et qu'étant pressé entre les bras de l'homme, de toute la pesanteur de son corps, il a fait effort pour s'en délivrer. Que s'il a été permis aux anges, qui sont d'une nature inférieure à Dieu, de conserver la nature angélique sous un corps humain, ôteras-tu cette puissance à Dieu, qui est bien plus puissant que les anges ; et diras-tu que Jésus-Christ n'ait pu demeurer dans sa nature divine en se revêtant véritablement de la nature de l'hom-

¹ Genèse, 19. — ² *Ib.*, 32.

me ; ou voudrais-tu avancer que les corps de ces anges n'ont été que des fantômes ? Non, tu n'as pas tant de hardiesse ; car si tu mettais cette conformité entre les anges du Créateur et Jésus-Christ, il s'ensuivrait que Jésus-Christ est fils de ce même Dieu, dont les anges ont les mêmes qualités que Jésus-Christ. Et certes, si pour défendre ton erreur contre l'autorité des Écritures, tu n'en avais pas tout exprès rejeté les unes et corrompu les autres, l'Évangile de saint Jean ¹ t'aurait sur ce point couvert de confusion, lorsqu'il annonce que le Saint-Esprit descendit sur Notre Seigneur dans le corps d'une colombe. C'était le Saint-Esprit, et cependant c'était aussi véritablement une colombe que c'était le Saint-Esprit ; et quoiqu'il se fût couvert d'une substance et rangé, il n'avait pas anéanti sa propre substance. Mais tu demandes : « Qu'est devenu le corps de la colombe, le Saint-Esprit étant remonté dans le ciel ? » C'est la même question que des anges. Comme ce corps avait été formé, il a été détruit. Si tu avais pu voir quand il se formait du néant, tu aurais su quand il retournait dans le néant ; comme son commencement n'a point été visible, sa fin ne l'a point été non plus ; mais autant de temps que ce corps paraissait, autant a-t-il été corps véritable ; et enfin ce qui est écrit est vrai, et ne peut pas n'avoir point été.

IV. Si donc tu ne rejettes la nature corporelle en Jésus-Christ, ni comme impossible, ni à cause du péril de perdre la divinité, il ne te reste plus que de la rejeter et de noircir par tes répréhensions, comme indigne de Dieu. Commence par les bassesses de la naissance : tu ne peux souffrir que des langes le serrent, et qu'il semble qu'on se joue de lui par ces paroles d'amour dont on le flatte ; tu méprises ces bassesses de la nature, si digne de notre vénération ! Mais apprends-moi, Marcion, de quelle sorte tu as pris naissance : tu méprises l'homme qui naît sur la terre : comment donc peux-tu aimer quelqu'un ? certes, tu ne t'es pas aimé toi-même, quand tu t'es séparé de l'Église et de

¹ S. Jean, 1.

foi de Jésus-Christ. Dis-moi enfin si tu méprises ta propre nature, ou si tu es né d'autre sorte que tous les hommes. Quant à Jésus-Christ, il a aimé cet homme pétri dans le sein maternel ¹, et formé dans les entrailles de la femme; et homme d'une matière si vile qui a été le jouet de ceux qui l'ont nourri et élevé. C'est pour lui qu'il est descendu sur la terre ²; c'est pour lui qu'il a prêché; c'est pour lui qu'il s'est humilié jusqu'à la mort, et à la mort de la croix. Et de vrai, il a bien aimé celui qui lui a coûté un si grand prix, et qu'il a racheté si chèrement ³. Et l'on peut dire que si Jésus-Christ est de même essence que le Créateur et l'homme, il a eu raison d'aimer l'homme comme étant une créature: et que s'il y a un autre Dieu qui soit son principe, l'amour qu'il a eu pour l'homme n'en est que plus grand, puisqu'en ce cas il aurait aimé une créature qui ne serait pas à lui. Il est donc vrai qu'en aimant l'homme, il a aussi aimé la naissance de l'homme, qu'il a aimé la chair, car l'on ne peut aimer une chose, si l'on n'aime ce qui la fait être, si l'on n'aime la nature par laquelle elle est ce qu'elle est. Ote à l'homme sa naissance et représente-nous l'homme, s'il est en ta puissance de nous le montrer séparé de cet état; ôte-lui la chair, et montre-nous sans la chair et homme que Dieu a racheté: mais comment le pourrais-tu faire, si cette naissance et cette chair c'est l'homme que Dieu a racheté. Quoi! tu veux que Jésus-Christ rougisse de ce qu'il a bien voulu racheter, et tu veux figurer indigne de Dieu ce qu'il n'eût pas racheté s'il ne l'eût aimé d'un amour tout singulier ⁴? Il sauve de la mort la naissance, et par une renaissance céleste; il rend à la chair la guérison, et la délivre de toutes ses maladies; il nettoie la lèpre; il rend la lumière aux aveugles; il restitue la vigueur au paralytique; il chasse le malin esprit; il ressuscite les morts; et l'on croira qu'il rougit de naître dans cette chair pour laquelle il a fait tant de choses merveilleuses! S'il eût voulu naître de quelque animal, et si sous un corps de cette sorte prêchait le royaume des cieux, je pense que tu prendrais

¹ Philip. 2. — ² I. Cor., 6. — ³ *Ib.*, — ⁴ S. Matt., 11.

la liberté de le reprendre : « Cela est honteux à Dieu, dirais-tu ; cela est indigne du Fils de Dieu ! » il y a en cela de l'extravagance et de la folie, parce que tu le crois ainsi, et que ton esprit se l'est persuadé, en effet, que ce soit une chose tout à fait contre le sens et pleine de folie, jugeant de Dieu par nos sentiments : mais prends garde, Marcion, à cette parole de l'Écriture, si toutefois tu ne l'as point effacée. « Dieu a choisi les choses qui passent pour folles et extravagantes dans le monde, pour confondre celles où selon la monde réside toute la sagesse ¹. » Quelles sont ces choses folles et extravagantes ? Est-ce la conversion de l'homme au culte du vrai Dieu, la renonciation à l'erreur, la doctrine de justice, de chasteté, de patience, de miséricorde et d'innocence ? Certes, ces choses n'ont point d'extravagance et de folie ; cherches donc quelle est cette folie dont parle l'apôtre, et si tu prétends l'avoir découverte, tu trouveras qu'il n'y a rien qui ait tant de folie selon le monde, que de croire en un Dieu né ici-bas, et né d'une Vierge ; en un Dieu qui a pris un corps de chair, et qui s'est comme abattu dans toutes ces bassesses de notre humanité. Que quelqu'un nous vienne dire : qu'il n'y a rien en ces choses-là qui doive passer pour folie, et qu'il y en a d'autres que Dieu a choisies pour opposer par une excellente émulation à la sagesse du siècle. Soit ; mais par les lumières de cette sagesse on croit plus facilement qu'un Jupiter ait été changé en un taureau ou en un cygne, que, selon Marcion, Jésus-Christ n'a vraiment pris la nature humaine.

V. Il est vrai qu'il y a d'autres choses qui paraissent aussi folles, et ce sont celles qui regardent les diffamations et les souffrances d'un Dieu, si ce n'est que l'on veuille faire passer pour sagesse un Dieu crucifié. Ote-nous aussi, Marcion, cette croix ; mais plutôt que ce soit là ta principale fin de nous ôter cet instrument des ignominies de notre Seigneur : car lequel est le plus indigne de Dieu ? de quoi doit-on plutôt rougir, ou de naître, ou de

¹ I. Cor., 1.

nourrir? de porter un corps de chair, ou de porter une croix? d'être circoncis, ou d'être pendu à un gibet? d'être nourri, ou d'être enseveli? d'être mis en dépôt dans une tombe, ou d'être enfermé dans un sépulcre? Si tu ne crois pas ces choses-là, tu n'en seras que plus sage selon le monde : mais à dire vrai, tu ne peux être sage ¹, si tu ne montres de la folie aux yeux du monde, en te soumettant par la foi à ce que l'on prend pour folie dans les affections de Dieu. Que si tu n'as pas retranché de l'Évangile l'histoire de la passion de Jésus-Christ, ne serait-ce point parce que, prenant son corps pour un fantôme, tu as cru qu'il était sans sentiment des maux qu'on lui faisait. Je t'ai déjà dit que Jésus-Christ a pu souffrir de vains mépris, et d'une naissance et d'une enfance imaginaires : mais réponds-moi précisément sur le fait de sa mort et de sa résurrection, toi qui d'une main sacrilège veux arracher la vie à la vérité. Dieu n'a-t-il pas été vraiment crucifié? n'est-il pas vraiment mort comme il a été vraiment crucifié? n'est-il pas vraiment ressuscité comme il est vraiment mort? Si cela n'est pas, c'est faussement que saint Paul veut que nous ne sachions autre chose que Jésus crucifié; c'est faussement qu'il a tant prêché Jésus enseveli; c'est faussement qu'il a tant annoncé Jésus ressuscité. Si cela n'est pas, toute notre foi est fausse, et tout ce que nous espérons de Jésus-Christ n'est rien que fantôme. O homme le plus détestable de tous les hommes, qui donnes des excuses aux bourreaux et aux meurtriers de notre Seigneur! Jésus-Christ n'a rien souffert de leur cruauté, s'il n'y a point de vérité dans ses souffrances. Mais enfin, laisse-nous cette unique espérance de tout l'univers. Pourquoi veux-tu détruire cette réprobation du crime nécessaire à notre foi? tout ce qui est indigne de Dieu, m'est utile et avantageux à moi; je serai sauvé si je ne reçois point de confusion de la diffamation des peines de mon Sauveur ². « Celui, a-t-il dit, qui souffrira de la confusion pour moi, et à cause du scandale de ma croix.

¹ I. Cor., 1 et 3. — ² S. Marc, 8; S. Luc, 9 et 12.

j'en souffrirai aussi pour lui. » Je ne trouve point de juste matière de confusion, que celle qui me fait dédaigner de rougir devant les hommes, et qui me donne une salutaire impudence et une heureuse folie. Le Fils de Dieu a été crucifié! je n'en ai point de honte, parce qu'il faut en avoir de la honte. Le Fils de Dieu est mort, c'est une chose que je trouve croyable, parce qu'elle résiste au sens humain. Le Fils de Dieu ayant été mis dans le tombeau est ressuscité! je crois que cela est vrai, parce que c'est une chose qui paraît impossible. Mais comment toutes ces choses sont-elles vraies en Jésus-Christ, si Jésus-Christ n'a pas été vrai homme, s'il n'a pas eu de quoi être attaché à une croix, de quoi être mis à mort, de quoi être enseveli, de quoi être ressuscité? je veux dire s'il n'a pas eu une chair animée par le sang répandu dans tous les membres, et composée d'os, de nerfs et de veines, dont le mélange et l'enchaînement admirable fait toute la structure du corps, une chair, dis-je, qui sait ce que c'est que de naître et de mourir; chair humaine, sans doute, parce que l'homme lui a donné naissance, et mortelle en Jésus-Christ, parce que Jésus-Christ est homme et Fils de l'homme! Et certes l'on ne peut dire que Jésus-Christ soit homme, si l'on ne reconnaît en lui un corps de chair; et l'on ne peut concevoir le Fils de l'homme, si une personne qui ait la nature humaine ne l'a mis au monde, non plus que Dieu ne peut être conçu sans l'esprit de Dieu, ni le Fils de Dieu sans que Dieu soit son Père. Ainsi le fond de ces deux substances compose l'humanité et la divinité : celle-là qui est née, celle-ci qui n'est pas née; celle-là qui est chair, celle-ci qui est esprit; celle-là qui est infirme, celle-ci qui est toute-puissante; celle-là qui meurt, celle-ci qui vit d'une vie sans bornes et sans fin; conditions distinctes, dont l'une est divine et l'autre humaine, mais qui sont de deux natures également véritables, et où une même foi reconnaît également la vérité de l'esprit et de la chair. Les vertus de cet homme-Dieu ont fait voir en lui l'esprit de Dieu, et ses souffrances ont montré qu'il s'était revêtu de la chair de l'homme. Si les

vertus n'étaient pas sans l'esprit, par la même raison les souffrances n'étaient pas sans la chair; et au contraire si la chair était imaginaire au milieu des souffrances, l'esprit était aussi chimérique parmi toutes les vertus qu'il a fait paraître. Pourquoi donc nous ravis-tu par ton mensonge la moitié de Jésus-Christ? Dans tout ce qui composait sa personne il était la vérité. Crois-moi, il a mieux aimé naître que de mentir en quelque façon que ce soit, mais principalement que de mentir en des choses qui touchaient son propre état, en sorte qu'il portât une chair, dure sans os, solide sans muscles, et rouge sans sang, une chair qui fût couverte sans peau, qui voulût manger sans faim, qui mangeât sans dents, qui parlât sans langue, et une chair tellement imaginaire, que sa parole ne fût qu'un son et une image de voix, et que ce fût un fantôme qui trompât le sens de l'ouïe. Si cela est, c'était aussi un fantôme après sa résurrection, quand il montra ses mains et ses pieds à ses disciples: « Voyez, leur dit-il, que c'est moi-même; car l'esprit n'a point d'os comme vous voyez que j'en ai. » En effet c'est la chair et non pas l'esprit qui a des os, des pieds et des mains. Dis-moi, Marcion, comment entends-tu cette parole de l'Écriture, toi qui veux que Jésus ait Dieu pour principe, à savoir ce Dieu souverainement bon, ce Dieu de douceur et de paix, ce Dieu enfin qui a seul la bonté? Vois-tu comment ce Dieu trompe et impose, comment il abuse les yeux de tous les hommes? reconnais-tu qu'il surprend par ses illusions les sens, l'abord et l'attouchement de tout le monde? Tu ne devais donc pas nous produire Jésus-Christ comme venant du ciel, mais comme sortant de quelque troupe de fourbes et d'imposteurs; tu ne devais pas nous le présenter comme ayant l'essence de Dieu outre la nature de l'homme, mais comme un homme qui était un insigne magicien; tu ne devais pas en parler comme du pontife de notre salut, mais plutôt comme d'un bateleur; tu ne

¹ S. Luc, 24.

devais pas nous le faire passer pour celui qui ressuscite les morts, mais pour celui qui fait périr les vivants. Si toutefois tu veux qu'il ait été magicien, en qualité de magicien il était homme, né comme les autres hommes.

VI. Mais quelques disciples de ce docteur du pays du Pont ¹, comme s'ils avaient à se montrer plus habiles que leur maître, accordent que Jésus-Christ a eu une véritable chair, ne voulant pas néanmoins que la vérité de la chair qu'ils accordent les empêche de nier que cette chair ait pris naissance. « Qu'il ait eu, disent-ils, un corps de chair, pourvu que ce corps ne soit point né. Ainsi, comme l'on dit ordinairement, nous sommes tombés de fièvre en chaud mal : de Marcion nous voilà venus à Apelles. Celui-ci, après s'être corrompu la chair avec une femme, ayant quitté la discipline de Marcion, la vierge Philumène lui corrompt ensuite l'esprit, et il apprit d'elle cette doctrine qu'il a entrepris de publier : que le corps de Jésus-Christ était un corps véritable, mais un corps sans naissance. Et certes l'apôtre répondra à cet ange de Philumène avec les mêmes termes dont il semblait le toucher par esprit de prophétie, lorsqu'il disait : « Quand un ange du ciel vous annoncerait un autre Évangile que celui que nous vous annonçons, qu'il soit anathème. » Il faut maintenant examiner quels sont leurs arguments pour les détruire de toutes nos forces. Ils avouent que Jésus-Christ a eu véritablement un corps. Mais d'où vient la matière du corps, sinon de cette qualité terrestre qui tombait sous l'objet de la vue? d'où vient le corps, si le corps n'est chair? d'où vient la chair si elle n'est née? puisque cette chair, qui ne se voit pas encore et qui naît, doit tirer son être de la naissance. « Il a, disent-ils, emprunté sa chair des astres; il l'a prise des substances de l'air, et de ce monde supérieur. » Ils ajoutent qu'il ne faut pas s'étonner qu'un corps ne soit point né, puisque nous croyons que les anges ont pu se présenter avec des corps qui n'ont point été formés dans le sein d'une femme ². Il est

¹ Le Pont-Euxin, pays de Marcion. — ² Genèse, 18.

vrai que c'est notre doctrine, et que nous en avons des preuves : mais de quel droit cet homme peut-il, pour établir la règle de sa foi, emprunter des arguments des Écritures dont il combat la foi et l'autorité ? Qu'a de commun avec Moïse celui qui rejette le Dieu de Moïse ? Si Moïse a un autre Dieu, qu'on lui laisse ses règles et ses preuves. Toutefois que les hérétiques, tous tant qu'ils sont, emploient les Écritures de ce même Dieu, qui a fait le monde dont ils jouissent et dont ils reçoivent tant de biens : en se servant de ses exemples pour composer leurs blasphèmes, ils élèvent contre eux-mêmes des témoignages qui feront leur condamnation ; mais il est facile, à la vérité de les vaincre sans se prévaloir de cet avantage qu'ils lui donnent. Que ceux donc qui veulent prétendre que la chair de Jésus-Christ est pareille à celle des anges, et qui soutiennent qu'elle n'est pas née, encore qu'elle soit une véritable chair, considèrent, je les en supplie, les causes pour lesquelles Jésus-Christ et les anges ont paru dans la chair et qu'ils comparent ces causes ensemble. Il n'y a jamais eu d'ange qui soit descendu sur la terre pour être crucifié, pour souffrir la mort, pour vaincre la mort par une résurrection glorieuse : si les anges n'ont jamais eu ces sujets de paraître avec des corps, tu vois bien pourquoi ils n'ont pas pris des corps par l'ordre de la naissance ; ils n'étaient pas venus pour mourir, et pour cela ils n'étaient pas venus en naissant. Au contraire, Jésus-Christ ayant été envoyé pour mourir, il a dû naître nécessairement afin qu'il pût mourir : il n'y a que ce qui naît qui ait accoutumé de finir par la mort ; la naissance et la mort forment une dette réciproque, et la condition de la mort est la cause de la naissance. Si Jésus-Christ est mort à cause de ce qui meurt en l'homme, et que ce qui naît soit ce qui meurt, il faut, par une suite nécessaire, ou plutôt c'est un fondement qui se doit supposer, qu'il soit aussi né à cause de ce qui naît en l'homme, puisque pour cela même il était sujet à la mort, et qu'enfin cette partie de l'homme meurt parce qu'elle a eu naissance : il n'était pas convenable qu'il ne naquît point en cette chair pour la-

quelle il était convenable qu'il mourût. Mais il faut encore remarquer que notre Seigneur lui-même apparût à Abraham dans la compagnie des anges ¹, avec une chair qui n'avait point eu naissance, et qu'il a paru de cette façon, par la même raison de la diversité des causes pour lesquelles il a pris la chair. Mais vous ne recevez pas ces témoignages de l'Écriture, ne reconnaissant point Jésus-Christ en cet état, où il se préparait à parler aux hommes, à les délivrer et à les juger, dans une chair qui n'était pas encore née, parce qu'il ne fallait pas qu'elle mourût, que sa naissance et la mort qu'elle devait souffrir n'eussent été auparavant annoncées. Que l'on nous prouve donc que ces anges ont emprunté la chair des astres. Si on ne le prouve pas parce que cela n'est point écrit, l'on ne peut conclure par l'exemple des anges dont ils se servent, que la chair de Jésus-Christ en soit prise. Il est certain que les anges paraissant dans la chair, portaient une chair qui ne leur était pas propre, parce que les anges de leur nature sont des substances spirituelles, et que si ces substances ont quelque corps, c'est un corps de leur genre, qui n'est pas comme les autres corps; mais il est encore certain que les anges peuvent se présenter aux hommes, et converser avec eux pour un temps sous la figure du corps humain. Puisque donc il n'est point écrit d'où ils ont pris la chair, il nous reste dans l'esprit cette notion dont nous ne pouvons douter : que c'est le propre de la puissance angélique de prendre un corps, et de ne le prendre d'aucune matière. « Combien plutôt, me dites-vous, peuvent-ils le prendre de quelque matière? » Et je réponds que cela est vrai; mais nous n'en avons rien d'assuré, l'Écriture n'en ayant point de témoignage. Or pourquoi ceux qui se peuvent faire eux-mêmes ce qu'ils ne sont pas de leur nature, ne pourraient-ils pas se faire tels sans aucune matière. S'ils se font ce qu'ils ne sont pas, pourquoi ne se le feront-ils pas de ce qui n'est point? Quand quelque chose qui n'est pas se fait, c'est du néant qu'elle se fait. Ainsi il ne faut point

¹ Gen., 19.

rechercher, et l'on ne doit point se mettre en peine de montrer ce que sont devenus les corps dans lesquels ils sont apparus : ce qui est venu du néant est rentré dans le néant. Et de vrai, ceux qui ont pu se convertir eux-mêmes en chair, peuvent aussi convertir en chair le néant : c'est un plus grand effet de changer la nature, que de faire une matière. Mais s'il faut que les anges aient pris la chair de quelque matière, il est plus croyable qu'ils l'aient prise d'une matière terrestre, que d'aucune substance céleste de quelque espèce que ce soit, puisque la chair qu'ils ont prise a tellement été de qualité terrestre, qu'elle a usé de nos aliments terrestres ; enfin que cette chair, si on le veut, ait été prise des astres, et qu'elle ait vécu des viandes terrestres, sans être terrestre, de même que la chair terrestre s'est nourrie des viandes célestes sans être céleste, selon ce que nous lisons que la manne a été la nourriture du peuple. « L'homme, dit l'Écriture, a mangé le pain des anges ¹. » Cela ne détruit point la condition différente de la chair de notre Seigneur, qui était destinée à un autre emploi que celle des anges ; il fallait que celui qui devait être vrai homme jusqu'à la mort, se revêtît de cette chair, dont le partage est la mort, et cette chair dont le partage est la mort prend son origine de la naissance.

VII. Mais toutes les fois que l'on dispute de la naissance, ceux qui la rejettent à cause qu'elle porte un préjugé de la vérité de la chair en Jésus-Christ, nient que Dieu soit né, parce qu'il a dit : « Qui est ma mère, et qui sont mes frères ² ? » Qu'Apelles entende donc ce que nous avons déjà répondu là dessus à Marcion dans le livre par lequel nous avons appelé de sa doctrine à son Évangile, à savoir qu'il faut considérer le sujet que Jésus-Christ a eu de parler ainsi. Je dis premièrement qu'on ne l'eût point averti que sa mère et ses frères étaient dehors, si l'on n'eût point été assuré qu'il avait une mère et des frères, et que c'étaient ceux-là mêmes dont on lui parlait

¹ Ps. 77. — ² S. Matth., 13, S. Luc, 3.

alors, soit qu'on les connût auparavant, soit qu'en ce moment l'on eût commencé en ce lieu-là même à les connaître. Mais l'hérésie a eu la ténacité de toucher à ce passage de l'Évangile, et d'y effacer ce qui la blessait, ne pouvant souffrir ce que porte le texte sacré : que ceux qui admiraient la doctrine de Jésus-Christ disaient qu'ils connaissaient fort bien Joseph le charpentier, qui était estimé son père¹, et sa mère Marie, et ses frères et ses sœurs. Mais on dit que c'était pour le tenter qu'on lui avait parlé de sa mère et de ses frères, quoiqu'il n'en eût point. Certes, l'Écriture ne dit point qu'on lui en eût parlé pour le tenter; cependant la même Écriture, quand il s'est passé quelque chose où il y ait eu dessein de tentation, n'a pas craint de le dire. « Le docteur de la loi, dit-elle, s'est levé et l'a tenté². » Et ailleurs : « Les pharisiens s'approchèrent de lui et le tentèrent. » Qui empêchait qu'en ce passage dont il s'agit ici l'on n'ait exprimé que ce qu'on lui disait était pour le tenter? Je n'admets point ce que tu apportes de toi-même, hors le texte de l'Écriture. D'ailleurs il faudrait qu'il y eût eu en ceci quelque matière de tentation. Mais qu'y avait-il sur quoi il leur pût entrer dans l'esprit de le vouloir tenter? C'était sans doute pour savoir s'il était né ou non; certes, s'il l'a nié par sa réponse, il faut qu'il y ait été excité par ce que lui a dit celui qui le tentait. Mais il est inouï que l'on tente quelqu'un pour parvenir à la connaissance d'une chose dont on est en doute, sans y garder quelque ordre, et que l'on y procède avec tant d'empressement, que l'on ne commence pas par la question qui forme le doute et qui est comme une tentative de la part de celui qui desire d'en être éclairci. En effet, si alors il n'a été aucunement parlé de la naissance de Jésus-Christ, comment peux-tu conclure par la finesse de tes arguments qu'ils ont voulu le tenter pour apprendre de lui ce qui n'avait jamais été mis en question? J'ajoute à cela, que si on le voulait tenter sur sa naissance, on ne l'aurait pas tenté de cette sorte en nom-

¹ S. Matth., 13, S. Marc et S. Luc, 4.—² S. Matth., 22; S. Matth., 19.

mant des personnes qui pouvaient n'être plus au monde, supposé même que Jésus-Christ fût né : car nous naissons tous, et toutefois nous n'avons pas tous des frères ou une mère, il se peut même faire que l'on ait plutôt un père qu'une mère, et des oncles que des frères ; tant il est vrai qu'il n'y a ici aucune apparence qu'on ait voulu le tenter sur sa naissance, qui pouvait subsister sans la dénomination de la mère et sans celle des frères. Il est certes bien plus vraisemblable que ces gens étant assurés qu'il avait une mère et des frères, au lieu de le tenter sur sa naissance eussent voulu le tenter sur sa divinité. Mais ne pouvait-il pas arriver que Jésus-Christ étant dans la maison sût qui était dehors, et connût qu'on lui disait un mensonge quand on lui annonçait la présence de ceux qui effectivement n'étaient pas présents ? Et cela détruit toute la couleur d'une tentation, parce qu'il pouvait être que ceux qu'on lui disait qui étaient dehors, il les savait absents, ou par maladie, ou par rencontre de quelque affaire, ou par la nécessité de quelque voyage. Quand on tente quelqu'un, on ne se sert point de moyens dans lesquels l'on sait que la tentation peut recevoir de la honte : n'y ayant donc point ici de matière de tentation, il s'ensuit qu'on lui a dit sincèrement et dans la vérité, que sa mère et ses frères étaient survenus dehors. Mais il faut encore apprendre à Apelles quelle raison a eue Jésus-Christ de répondre comme il a fait, et de nier alors qu'il eût une mère et des frères. Les frères du Seigneur n'avaient point cru en lui, comme le témoigne l'Évangile publié avant l'erreur de Marcion ¹. On ne fait point voir aussi que sa mère fût alors auprès de lui, au lieu que Marthe et Marie étaient ordinairement attachées à sa personne. Et c'est ici que paraît l'incrédulité de ses proches ! Lorsqu'il enseignait la voie pour parvenir à la vie ², lorsqu'il prêchait le royaume de Dieu, lorsqu'il travaillait pour guérir les maladies du corps et les vices de l'âme, les étrangers avaient les yeux arrêtés sur lui, tandis que ceux qui lui appartenaient par

¹ S. Jean, 7. — ² S. Luc, 8 et 10; S. Matth., 11.

les liens du sang étaient éloignés de lui. Enfin ils surviennent ; mais ils demeurent dehors et n'entrent point , ne tenant point compte de ce qui se faisait dedans ; ils n'ont pas même la patience d'attendre , comme s'ils apportaient quelque chose de plus nécessaire et de plus important que ce qui occupait alors Jésus-Christ , mais ils ont l'assurance de l'interrompre , et ils le divertissent de ce grand ouvrage où il s'employait. Dis-moi , Apelles , ou toi Marcion , si tu recevais une semblable nouvelle qui te détournerait de tes passe-temps , lorsque tu joues à trois dés , ou que tu te passionnes sur quelque représentation de théâtre , ou sur un spectacle de chariots dans quelque solennité publique , ne dirais-tu pas : « Qui est ma mère , ou qui sont mes frères ? » Et tu veux que Jésus-Christ , qui prêchait la vérité de Dieu et qui l'enseignait aux hommes , qui accomplissait la loi et les prophètes , et qui dissipait les ténèbres de tant de siècles , n'ait pas bien usé de cette parole qu'il a prononcée , soit pour frapper l'incrédulité de ceux qui demeuraient dehors , soit pour reprendre l'importunité de ceux qui venaient le rappeler d'un ouvrage de si grande importance ! Au reste , s'il eût eu intention de nier qu'il eût pris naissance , il eût choisi un autre lieu et un autre temps , et eût même composé son discours d'autre sorte , pour ne pas dire ce qui pouvait être dit , même par celui qui aurait une mère et des frères . Et après tout , quand on nie ses parents par quelque mouvement d'indignation et de chaleur , on ne les nie pas en effet , mais on les reprend . Et de vrai , Jésus-Christ dans ce même discours dit qu'il y en avait d'autres qu'il préférerait à ses proches ; et faisant entendre ce qui leur faisait mériter cette préférence , il ajouta : « que sa mère et ses frères étaient ceux qui entendaient sa parole , montrant par là en quel sens il avait nié sa mère et ses frères : par le même motif qu'il adoptait ceux qui étaient toujours près de lui , il niait ceux qui s'en tenaient éloignés . Notre Seigneur a accoutumé de faire lui-même ce qu'il enseigne . Quelle apparence y eût-il donc eu , qu'au même moment qu'il enseignait qu'il ne faut pas faire tant d'état de sa

mère ou de ses frères que de la parole de Dieu, il eût abandonné la prédication de la parole de Dieu, dès qu'on lui eût annoncé que sa mère et ses frères étaient dehors. Ainsi il a nié ses parents, comme il a enseigné qu'il les faut nier pour travailler à l'œuvre de Dieu. D'ailleurs cela se peut encore considérer comme une image de la synagogue et des Juifs, celle-là représentée par la mère qui n'est pas auprès de son fils, et ceux-ci par les frères incrédules; Israël était dehors en leurs personnes, mais ces nouveaux disciples, qui étant dans la maison y écoutaient Jésus-Christ, croyaient en lui et se tenaient unis à lui : c'était la figure de l'Église, et c'est elle qu'il a principalement honorée du nom de mère, et de celui de ses plus chers et plus dignes frères, rejetant la liaison terrestre de la parenté de la chair. Et nous voyons encore qu'il répondit dans le même sens à cette exclamation « de l'heureux ventre qui l'avait porté, et des heureuses mamelles qui l'avaient allaité », ne niant pas le ventre et les mamelles de sa mère, mais montrant que ceux-là sont encore plus heureux qui entendent la parole de Dieu.

VIII. Ce que nous avons dit jusqu'à présent, pour expliquer selon la vérité de l'Évangile entier et non corrompu, ce seul passage de l'Écriture que Marcion et Apelles nous opposent comme une autorité dont ils se tiennent si forts devrait suffire pour la preuve de la chair humaine en Jésus-Christ par l'établissement de sa naissance dans le temps : mais parce que ces disciples d'Apelles font extrêmement valoir l'ignominie de la chair, et qu'ils veulent qu'elle ait pour auteur l'ange du mauvais Dieu, supposant que cet ange qu'ils figurent tout de flamme a donné la chair aux âmes après leur avoir inspiré dans le ciel le desir des viandes terrestres, d'où ils concluent que cette chair est indigne de Jésus-Christ, et que pour cela il a fallu qu'il ait pris sa chair de la substance des astres, c'est de là que je dois tirer de quoi repousser leurs erreurs : cette origine qu'ils donnent au

¹ S. Luc, 11.

corps de Jésus-Christ me servira de matière pour les combattre. Ils disent donc qu'il y a un ange illustre et glorieux qui a créé le monde, et qui, l'ayant créé, y a introduit la pénitence, c'est-à-dire qu'il a conçu la douleur et le regret de n'avoir pas rendu ce monde inférieur aussi parfait que le monde supérieur. Nous avons parlé de cela ailleurs, et nous avons fait un livre contre eux, où nous traitons : si celui qui a eu l'esprit, la volonté, et la vertu de Jésus-Christ pour faire ces grands ouvrages, a fait quelque chose qui ait dû exciter le regret et la douleur de la pénitence, et qui leur ait pu donner sujet d'interpréter de cet ange créateur du monde, la figure de l'Évangile où il est parlé de la brebis égarée qui a besoin d'être remise dans le troupeau par le pasteur ¹. Certes, si celui qui a fait le monde a dû en faire pénitence, à ce compte le monde sera un péché, puisque toute pénitence consiste en la confession du péché, et qu'elle ne peut avoir lieu que dans le péché. Si le monde est un péché, comme son corps et ses parties seront des péchés, le ciel et les choses célestes seront aussi des péchés, et tout ce qui en est conçu et produit, car une mauvaise plante ne peut donner que de mauvais fruits ². Ainsi la chair de Jésus-Christ, venue comme ils disent des substances célestes, a été formée des principes du péché, et étant tirée d'un fonds de péché, c'est une chair de péché; et de cette sorte elle fait partie de cette substance qu'ils dédaignent de mettre en Jésus-Christ, c'est-à-dire de notre substance. Il n'y a pas moins d'ignominie d'une façon que de l'autre. Que ceux à qui il déplaît d'attribuer notre chair à Jésus-Christ, lui trouvent une matière qui ait une qualité plus pure et plus honnête, ou qu'ils reconnaissent en lui cette même matière, puisque celle de ces substances célestes n'a pu être meilleure. Certes, il est écrit ³ que le premier homme est une production du limon de la terre, et le nouvel homme une production du ciel; mais cela n'est pas dit pour marquer la différence de la matière entre l'un et l'autre; ce n'est

¹ S. Luc, 15. — ² S. Matth. 17. — ³ II. Cor., 15.

u'une opposition de l'esprit ou substance céleste du nouvel homme, c'est-à-dire de Jésus-Christ, à la substance terrestre de la chair du premier homme, c'est-à-dire d'Adam. Ainsi l'Écriture rapporte l'homme céleste à l'esprit, et non pas à la chair, pour montrer que ceux qu'elle lui compare deviennent célestes dans cette chair terrestre, mais deviennent célestes par l'esprit. Que si Jésus-Christ était aussi céleste selon la chair, on ne lui comparerait pas ceux qui sont célestes, mais non pas selon la chair. Si donc ceux qui deviennent célestes comme Jésus-Christ ne laissent pas d'avoir un corps terrestre, cela confirme que Jésus-Christ même a été céleste dans une chair terrestre, comme ceux que l'on met dans cette sorte d'égalité avec lui.

IX. Nous passons plus avant, et nous disons qu'une chose qui prend son être d'une autre, pour être autre chose que celle dont elle prend son être, n'en est jamais si différente qu'il ne lui reste quelque marque qui fasse voir d'où elle est venue. Dans quelque forme que passe une matière, elle conserve toujours quelque caractère de son origine; notre corps même qui a été bâti de boue, selon la vérité de sa création, dont les nations ont tiré leurs fables, doit reconnaître qu'il est composé de deux éléments, qu'en lui la terre est le principe de la chair, et l'eau le principe du sang; car quoique ces espèces soient de qualités distinctes, la raison en est que ce qui se fait de quelque chose est autre que la chose dont elle se fait. Mais au reste qu'est-ce que le sang, qu'une humeur teinte en couleur vermeille? et la chair, que de la terre changée en la figure de l'homme? Considère encore chaque qualité en particulier: les muscles sont comme des mottes de terre, et les os comme des pierres; il y a même de petites glandes dans les mamelles qui retiennent quelque chose de la dureté de leur origine. Jette les yeux sur cet enchaînement des nerfs qui semble être une propagation de racines, sur ces diverses branches de veines qui se répandent par tout le corps comme autant de divers plis et détours de ruisseaux, sur ce duvet qui pousse, et qui est comme de la mousse, sur cette chevelure qui a du rapport avec le gazon, et enfin

sur ce trésor merveilleux de la moelle enfermée dans les os, qui représente en quelque sorte dans notre chair les métaux enfermés dans la terre. Toutes ces marques d'une nature terrestre ont existé même en Jésus-Christ, et c'est ce qui a caché aux hommes qu'il fût Fils du Dieu ; ils le prenaient seulement pour un homme, sans autre raison que de le voir vivant et se mouvant dans un corps humain. Trouvez en lui quelque chose de céleste qu'il ait emprunté des astres et des signes célestes, car toutes les choses que j'ai remarquées ici sont aussi bien des preuves de sa chair terrestre que de la nôtre. Non, je ne découvre rien de nouveau, rien d'étranger en lui ; et ce que les hommes y apercevaient au dessus de la nature humaine, et qui jetait l'épouvante dans leurs esprits, c'étaient seulement ses paroles et ses actions, sa puissance et sa sagesse. Autrement ils eussent parlé de la chair dans laquelle il paraissait, comme d'une nouveauté et d'un prodige ; et au contraire ces qualités ordinaires de sa chair terrestre, c'était ce qui faisait remarquer toutes les autres choses qui le rendaient si considérable. « D'où lui vient, disait-on, cette doctrine et ces miracles ¹ ? » Ceux-mêmes qui n'avaient que du mépris pour sa personne en parlaient ainsi. En effet, tant s'en faut qu'une clarté céleste brillât sur son visage, qu'il n'avait même aucuns traits de beauté humaine ² ; et quand les prophètes n'auraient rien dit de sa difformité corporelle, les maux qu'il a soufferts, et les injures qu'il a reçues, en parlent assez : les maux qu'il a soufferts publient qu'il avait une chair humaine, et les injures qu'il a reçues que sa chair était sans beauté et sans grâce. Et certes, quelqu'un eût-il été assez osé pour faire la moindre égratignure à un corps qui eût été pourvu d'une beauté extraordinaire et d'une clarté céleste, et pour couvrir de crachats un visage, que la difformité, dont Jésus-Christ s'était chargé et qui le rendait méprisable aux yeux des hommes, n'en eût pas rendu digne ? Mais pourquoi parles-tu d'une chair venue du ciel, toi qui n'as rien pour établir qu'elle soit d'une

¹ S. Matth., 13. -- ² Isaïe, 53 ; S. Matth., 26 et 27.

ature céleste, et pourquoi nies-tu qu'elle ait été formée de terre, toi qui as de quoi montrer qu'elle était véritablement terrestre ? Elle a eu faim sous la tentation du démon ; elle a eu soif en faveur de la Samaritaine, elle a jeté des larmes sur le corps de Lazare, elle a tremblé aux approches de la mort¹ ; car, comme il le dit lui-même : « La chair est infirme ; » enfin elle a versé son sang. Voilà, certes, d'admirables signes d'une nature céleste ! Et comment cette chair eût-elle pu être exposée aux mépris et aux souffrances, si, comme j'ai dit, elle eût eu quelques rayons d'une céleste origine ? Et c'est par quoi nous voulons convaincre nos adversaires, qu'il n'y avait rien en elle de céleste, afin qu'elle pût être l'objet des mépris et des souffrances.

X. Je passe maintenant à d'autres gens qui n'ont pas une moins bonne opinion de leur esprit et de leurs lumières. Ils veulent que la chair de Jésus-Christ ait la nature de l'âme, en ce que l'âme est devenue chair. Ainsi, à leur sens, la chair est âme et l'âme est aussi chair. Mais je demande encore ici des raisons qui nous puissent persuader : si Jésus-Christ a pris une âme, afin d'opérer en soi-même le salut de l'âme, qui serait sauvée pourvu qu'elle le fût en lui, mais qui ne serait sauvée que par lui, je ne vois point pourquoi en s'incarnant il aurait voulu que sa chair eût la nature de l'âme, comme s'il n'eût pu autrement sauver l'âme, sinon qu'elle fût chair ; car puisqu'il sauve nos âmes non-seulement qui ne sont point chair, mais même qui sont d'autre nature que la chair, combien plutôt a-t-il pu sauver l'âme qu'il a prise sans qu'elle soit chair ? Mais puisqu'ils ont cette persuasion, que Jésus-Christ n'est venu au monde que pour sauver l'âme², et non point pour sauver la chair, combien est-il absurde que ne venant délivrer que l'âme toute seule, il l'ait fait passer en la nature du corps qu'il ne venait pas délivrer ? D'ailleurs, s'il avait résolu de délivrer nos âmes par celle qu'il a prise, il devait en prenant l'âme qu'il a

¹ S. Matth., 4; S. Jean., 4 et 12; S. Matth., 26 — ² S. Luc., 9.

prise, prendre aussi la nôtre, c'est-à-dire prendre son âme de la forme de la nôtre, quelque forme qu'ait la nôtre dans sa nature invisible; mais hors la forme de la chair. Au reste, s'il a eu une âme qui ait été chair, il n'a point délivré notre âme, car notre âme n'est point chair; que s'il n'a pas délivré notre âme parce qu'il a délivré une âme de chair, ce qu'il a fait ne nous regarde point, puisque ce n'est pas la nôtre qu'il a délivrée. Mais certes, l'âme qui n'était pas la nôtre, parce qu'elle était chair ne devait pas être délivrée; car si elle n'était pas notre âme, je veux dire, si elle n'était point sans chair, elle n'avait rien à craindre pour son salut. Enfin puisqu'il est certain qu'elle a été délivrée, il s'ensuit qu'elle n'était point chair; et celle qui a été délivrée était sans doute notre âme, si Dieu a voulu délivrer celle qui se perdait et qui avait besoin de délivrance. Je conclus donc que si l'âme n'a point été chair en Jésus-Christ, sa chair ne peut être âme non plus.

XI. Mais examinons un autre de leurs arguments, et qu'ils nous disent pourquoi Jésus-Christ, prenant une chair qui eût la nature de l'âme, aurait voulu aussi paraître avec une âme de nature de chair. « Dieu, disent-ils, a affecté de montrer l'âme et de la rendre visible aux yeux des hommes, faisant que cette âme qui auparavant était invisible prit un corps. Sa nature ne lui permettait pas de se montrer ni à nous ni à elle-même, par l'empêchement de la chair, tellement que l'on doutait si l'âme était née ou non, si elle était ou n'était pas mortelle. Pour cela, ajoutent-ils, l'âme a été faite corporelle en Jésus-Christ, afin que nous vissions naître, que nous vissions mourir, et, qui plus est, que nous vissions ressusciter cette âme de chair. » Mais quel raisonnement est celui-ci : que l'âme se montrât à elle-même, ou à nous par le moyen de la chair ? Au contraire, il est certain que la chair ne pouvait donner connaissance de l'âme, et que la production de la chose à qui l'âme était inconnue, c'est-à-dire de la chair, n'était pas un moyen pour la faire connaître; certes c'est vouloir tirer la clarté des téné-

res, et l'éclat de l'obscurité. Considérons donc d'abord à c'est en cette manière que l'on a dû montrer l'âme ; et ils disent qu'elle était auparavant tout invisible, voyons à elle l'était comme incorporelle, ou comme ayant quelque sorte de corps propre à sa nature. En effet, quand ils disent qu'elle est invisible, ils ne laissent pas de la faire corporelle, ayant en soi ce qui est invisible ; car comment peut-on appeler invisible ce qui n'a rien d'invisible ? Mais d'ailleurs une chose ne peut être, si elle n'a ce qui la fait être ; et si elle est, il faut de nécessité qu'elle soit la chose par laquelle elle est. Si elle a la chose par laquelle elle est, cette chose-là, c'est son corps ; tout ce qui est, est un corps de son genre propre, et il n'y a rien d'incorporel que ce qui n'est point. L'âme ayant donc un corps invisible, celui qui avait entrepris de la rendre visible eût fait plus convenablement s'il en eût rendu visible ce qui était estimé invisible : de cette façon, il n'y aurait eu ni mensonge ni infirmité en Dieu ; il y a mensonge en faisant paraître l'âme autre qu'elle n'est, et il y a infirmité, si l'on n'a pu la faire voir telle qu'elle était. Il n'y a personne, qui voulant montrer un homme, le montre ayant le casque en tête, ou le visage masqué. Cependant c'est ce que l'on fait de l'âme, si, la convertissant en chair, on lui fait prendre une figure étrangère. Mais si l'on estime l'âme incorporelle, en sorte que, par quelque puissance occulte de la raison, elle soit, sans toutefois que ce qui est âme soit corps, il n'était pas impossible à Dieu, et il était même plus convenable à son dessein, de la faire voir dans quelque nouvelle espèce de corps, que dans celle de ce corps commun à tous les hommes, dont nous avons une notion toute différente ; cela, dis-je, était plus convenable, afin de n'affecter pas de rendre l'âme visible d'invisible qu'elle était, par un changement qui donne lieu à ces questions, où l'on soutient que la chair humaine entre dans la nature de l'âme. Certainement Jésus-Christ ne pouvait être tenu parmi les hommes que pour un homme. Crois donc en la foi qu'il est venu établir, et reconnais qu'ayant voulu marcher sur la terre

comme un homme, il a montré une âme de condition humaine, n'en ayant pas fait une âme de chair, mais ayant fait que son âme se soit revêtue d'un corps de chair.

XII. Toutefois que l'âme nous ait été montrée par la chair, s'il est certain qu'on ait dû la montrer et la rendre visible en quelque sorte, d'inconnue qu'à leur sens elle nous était, et qu'elle était aussi à elle-même ; soit. Mais c'est vainement sans doute que l'on fait une distinction entre notre âme et nous, comme si nous avions un être séparé de notre âme ; puisqu'il est vrai que notre âme est tout ce que nous sommes. En effet nous ne sommes rien sans notre âme, et l'âme étant séparée, ce n'est plus un homme ; et ce qu'il en reste, n'est plus qu'un cadavre ; d'où il s'ensuit que si nous ne connaissons pas notre âme, elle ne se connaît point aussi. Ainsi ce qui se doit examiner, c'est seulement si l'âme a été ici-bas inconnue à elle-même, en sorte que l'on ait été obligé de la faire connaître et de la rendre en quelque façon visible. Il me semble que la nature de l'âme est de sentir ; et de vrai, il n'y a point d'animal sans sens, il n'y a point de sens sans âme, et, pour m'exprimer plus fortement, le sens est l'âme de l'âme ; donc puisque l'âme donne les sens naturels à tout ce qu'elle anime, et qu'elle connaît non-seulement les qualités, mais aussi les sens naturels de tout ce qu'elle anime, comment peut-il être vraisemblable qu'elle n'ait pas eu dès le commencement la connaissance de ce qu'elle est ? D'où vient qu'elle connaît ce qui lui est indispensable des nécessités de la nature, si elle ignore sa condition naturelle à laquelle ces choses sont nécessaires ? Certes, cela se voit dans toutes les âmes ; il n'y en a point qui n'ait la connaissance de soi-même, et sans cette connaissance aucune âme ne pourrait faire ses fonctions. A plus forte raison l'homme, qui de tous les animaux est le seul animal raisonnable, a reçu une âme capable de raison, une âme qui étant raisonnable, le fait aussi animal raisonnable. Mais comment cette âme, qui fait l'homme animal raisonnable, est-elle raisonnable, si, ne se connaissant pas soi-même, elle ne connaît pas sa raison ? Il est si

eu vrai qu'elle ne se connaisse pas, qu'elle connaît son auteur, son juge, et son propre état : en effet elle nomme Dieu avant qu'elle ait appris à connaître Dieu ; elle dit qu'elle se recommande à Dieu avant qu'elle sache rien du jugement de Dieu ; enfin de toutes les choses qu'elle entend, il n'y en a point qu'elle entende plus souvent qu'elle-ci : qu'il n'y a point d'espérance après la mort ; et cependant elle souhaite ou du bien ou du mal aux morts. J'ai traité cet argument plus au long dans le livre que j'ai fait du *Témoignage de l'âme*. D'ailleurs, si l'âme dès la création ne se connaissait pas, tout ce qu'elle a dû apprendre de Jésus-Christ, c'est ce qu'elle est. Toutefois ce n'est pas ce qu'elle a appris de lui ; il ne lui a point fait connaître sa figure, mais son salut. C'est pour cela que le fils de Dieu est descendu sur la terre, et il a pris une âme, non pas afin que l'âme se connût en Jésus-Christ, mais afin qu'elle connût Jésus-Christ en elle-même : elle n'est point en péril de perdre son salut pour ne se connaître pas, mais pour ne connaître pas le Verbe de Dieu. En effet, il dit : « La vie vous a été rendue manifeste ¹. » Il parle de la vie et non pas de l'âme ; et parlant de l'âme, en un autre lieu : « Je suis venu, dit-il, pour donner le salut à l'âme ². » Il ne dit pas qu'il est venu la montrer et la faire connaître. Peut-être que nous ignorerions que notre âme, invisible de sa nature, fût sujette à la loi de la naissance et de la mort, si elle ne se présentait à nos yeux dans une forme corporelle ; mais, certes, ce que nous ignorions, c'est que notre âme, qui est immortelle, devait ressusciter avec notre chair mortelle, et c'est sans doute ce que Jésus-Christ est venu manifester en lui-même, par sa naissance et par sa résurrection. Et toutefois sa résurrection n'a pas été d'une autre nature que celle d'un Lazare ³, en qui ni la chair n'avait point les qualités de l'âme, ni l'âme n'avait point les qualités de la chair. Qu'est-ce donc que nous avons appris de la nature de l'âme, que nous ayons auparavant ignoré ? Qu'a-t-elle

¹ S. Jean, 2. — ² S. Luc, 9. — ³ S. Jean, 11.

dans ce qu'elle a d'invisible, qui pût désirer de devenir visible par la chair ?

XIII. Vous dites que l'âme a reçu la qualité de la chair afin qu'elle devînt visible ; mais la chair n'aurait-elle point aussi reçu la qualité de l'âme, afin que la chair fût sensible, et qu'elle pût être présente à la vue ? Certes, si la chair est âme, du moment qu'elle est âme, elle n'est plus chair ; et si l'âme est chair, du moment qu'elle est chair, elle n'est plus âme : ainsi là où est la chair, là où est l'âme, il y a deux choses distinctes ; et il faut qu'elles soient ou l'une ou l'autre ; et si elles ne sont ni l'une ni l'autre, comme il arrive lorsque l'une prend la nature de l'autre, cela produit un très-grand inconvénient, à savoir que, sous le nom de la chair on entend l'âme, et que, sous le nom de l'âme on entend la chair. Si l'on donne aux choses d'autres noms que ceux qui expriment leur véritable nature, on les prendra pour autres qu'elles ne sont en effet, et de cette sorte elles perdront ce qu'elles sont dans la vérité ; les noms sous lesquels elles sont connues portent un témoignage fidèle de leurs qualités, et c'est ce qui les assure dans la possession de ce qui leur appartient. Lorsqu'elles prennent une autre forme, elles prennent d'autres noms ; par exemple, l'argile passée par le feu a le nom de vase de terre, et elle ne conserve point son premier nom, parce qu'elle n'a plus de part à son premier état. Ainsi l'âme de Jésus-Christ ayant pris, comme l'on suppose, la qualité de la chair, elle ne peut pas ne point être ce qu'elle a été faite, et il ne se peut qu'ayant été faite autre chose que ce qu'elle était, elle cesse de n'être plus ce qu'elle a été. Mais puisque nous nous sommes servis de l'exemple de l'argile, il faut nous en servir encore : le vase de terre fait d'argile est un seul corps, qui a un seul nom, parce que c'est le nom d'un seul corps, et ce corps ne peut plus être nommé argile, parce qu'il n'est plus ce qu'il a été, et que ce qui n'est point ne peut être la qualité de quelque chose que ce soit ; de même si l'âme a été faite chair, elle a une seule forme qui est devenue de nature solide ; il n'y a rien que de singulier en elle,

et sa substance, qui est une, ne reçoit point de division. Au contraire, nous trouvons en Jésus-Christ l'âme et la chair, qui s'expriment par des termes simples et sans composition, c'est-à-dire que l'âme est l'âme, et que la chair est la chair; elles ne sont nommées nulle part l'âme chair, ou la chair âme : cependant elles devraient être ainsi nommées, si l'âme et la chair mêlées ensemble ne faisaient qu'une même espèce; et nous voyons que notre Seigneur lui-même a parlé séparément de son âme et de sa chair, marquant distinctement par ses paroles ces deux qualités et la différence réelle de chacune de ces deux substances. « Mon âme, a-t-il dit, est triste jusqu'à la mort ¹ ; » et ailleurs : « Le pain que je donnerai pour le salut du monde, c'est ma chair ². » Que si l'âme eût été chair, ce serait une seule chose en Jésus-Christ que l'âme chair, ou la chair âme; mais en divisant les espèces de la chair et de l'âme, il montre que ce sont deux choses, et si ce sont deux choses ce n'en est plus une seule; et si ce n'en est plus une seule, l'âme n'est plus chair, et la chair n'est plus âme; parce que l'âme chair, ou la chair âme ne sont qu'un; si ce n'est que Jésus-Christ eût une autre âme outre celle qui était chair, et qu'il eût une autre chair outre celle qui était âme; celle-ci qui a été triste jusqu'à la mort, et celle-là qui est le pain donné pour le salut du monde. Voilà les deux substances séparées l'une de l'autre et de genre différent; et ces deux substances distinctes excluent une seule espèce de l'âme chair.

XIV. « Mais Jésus-Christ, disent-ils, s'est revêtu de la nature angélique : — Comment, dis-je, s'en est-il revêtu ? » et ils répondent : « De la même sorte qu'il s'est fait homme. » Il faut donc qu'il y ait eu les mêmes raisons à l'égard des anges qu'il y a eu à l'égard de l'homme : le salut de l'homme a été la cause qui a porté Jésus-Christ à se faire homme, il a voulu rétablir ce qui s'était perdu, l'homme s'était perdu. Il fallait rétablir l'homme dans ce qu'il avait perdu. Il n'y a point eu de cause semblable qui

¹ S. Matth., 26. — ² S. Jean, 6.

ait obligé Jésus-Christ à prendre la nature angélique : il est vrai, que les anges se sont perdus par leur péché, et que pour la peine de leur péché il y a un feu préparé pour le diable et pour ses anges : mais Dieu ne leur a jamais promis de les remettre dans l'état d'où ils sont tombés, et Jésus-Christ n'a reçu aucun ordre de son Père pour le salut des anges : or Jésus-Christ n'a pu accomplir ce que son Père n'a ni promis ni ordonné. Mais pourquoi Jésus-Christ aurait-il pris la nature angélique ? Serait-ce afin d'avoir un aide fort et puissant, avec qui il opérât le salut de l'homme ? Peut-être que le Fils de Dieu n'était pas suffisant pour délivrer tout seul l'homme, quoiqu'un serpent l'eût été tout seul pour le terrasser et pour le perdre. Il s'ensuit donc que nous n'avons plus un seul Dieu et un seul Sauveur, si deux ont été les ouvriers de notre salut, et si l'un a eu besoin de l'autre. Ne serait-ce point aussi que Dieu aurait voulu délivrer l'homme par le ministère de l'ange ? Pourquoi donc serait-il descendu sur la terre, n'ayant à y opérer que ce qu'il devait faire par le ministère de l'ange ? Si c'est par l'entremise de l'ange, qu'avait-il à y faire lui-même ? et s'il devait y travailler lui-même, qu'est-ce que l'ange avait à y faire ? Il a, certes, été nommé l'ange du grand conseil de Dieu¹, c'est-à-dire son ambassadeur, nom qui n'exprime pas ce qu'il est par sa nature, mais ce qu'il fait dans les fonctions de sa charge et en qualité de rédempteur du monde, parce qu'il devait annoncer sur la terre cette profonde pensée et ce grand et incompréhensible dessein du Père éternel sur le salut de l'homme. Mais le nom d'ange qu'il reçoit ne se doit pas entendre comme l'on entend le nom de l'ange Michel ou de l'ange Gabriel ; car l'on voit dans l'Évangile que le maître de la vigne envoie son fils à ceux qu'il a préposés pour la cultiver, comme il leur envoie ses serviteurs, pour leur demander compte des fruits de la vigne, sans que le fils passe pour un simple serviteur, à cause que le maître lui donne l'emploi des

¹ Isaïe, 9.

serviteurs. Je dirai donc peut-être plutôt que le Fils de Dieu est l'ange, c'est-à-dire l'ambassadeur du Père, que je ne dirai que c'est un ange qui a paru parmi les hommes en la personne du Fils de Dieu. Mais puisqu'il a été dit du Fils de Dieu : « Vous l'avez abaissé un peu au dessous des anges¹, » comment se peut-il faire qu'étant abaissé au dessous des anges il en ait pris la nature? Cet abaissement ne se peut concevoir qu'en ce qu'il est homme, qu'il a une chair et une âme, et qu'il est le Fils de l'homme; car en tant qu'il est l'esprit de Dieu et la vertu du Très-Haut, il ne peut être estimé inférieur aux anges, parce qu'en cet état il est Dieu et Fils de Dieu. Autant qu'il a été fait inférieur aux anges, portant la nature de l'homme, il ne leur a point été inférieur, de la même distance, portant, comme l'on dit, celle d'un ange. Mais enfin cette opinion peut convenir à Ébion, qui veut que Jésus-Christ ne soit qu'un homme de la semence de David, c'est-à-dire un homme qui n'est pas Fils de Dieu. Il le considère comme ayant quelque chose par dessus les prophètes, et pense que l'ange a parlé en lui de la même sorte qu'il est dit qu'il a parlé en quelques prophètes, comme en Zacharie². Mais la différence est que l'on n'a jamais entendu ces paroles de la bouche de Jésus-Christ : « L'ange qui parlait en moi m'a dit; » ni celles-ci, que tous les prophètes répètent à toute heure : « Voici ce que prononce le Seigneur; » car il était le Seigneur lui-même, et sa personne qui était présente prononçait de sa propre autorité : « Et moi je vous dis. » Que veux-tu davantage? Écoute le prophète Isaïe, qui s'écrie d'une voix puissante³ : « Ce n'est point un ange, ce n'est pas un simple ministre de Dieu, mais c'est le Seigneur qui sera le Sauveur des hommes. »

XV. Parlons maintenant de l'opinion de l'hérétique Valentin, qui, par le privilège de l'hérésie, s'est donné la licence de supposer une chair spirituelle en Jésus-Christ. Et certes, celui qui ne croit pas que sa chair soit

¹ Ps. 8. — ² Zacharie, 1, 2 et suiv.; Isaïe, 1. — ³ *Ib.* 63.

une chair humaine , lui peut attribuer quelque autre nature que ce soit , et il n'y a rien qu'il ne puisse feindre : car si sa chair n'est point une chair humaine , si elle ne vient point de l'homme , je ne vois pas de quelle substance Jésus-Christ a entendu parler quand il a dit à tous , qu'il était homme et Fils de l'homme. Voici ses paroles : « Vous voulez faire mourir l'homme qui vous a dit la vérité ¹. » Et ailleurs : « Le Fils de l'homme est le Seigneur du Sabbat ². » Et Isaïe parlant de lui : « C'est l'homme des douleurs , cet homme assujetti aux plaies et aux souffrances , et qui sait supporter les infirmités ³. » Jérémie : « Il est homme , et qui le pourrait reconnaître ⁴ ? » Et Daniel : « Il est au dessus des nuées comme Fils de l'homme ⁵. » Et l'apôtre saint Paul : « Jésus-Christ homme est médiateur de Dieu et des hommes ⁶. » Et enfin saint Pierre , dans les Actes des Apôtres : « C'est Jésus de Nazareth , celui que Dieu vous a montré et qui est homme ⁷. » Ces témoignages des Écritures pourraient suffire pour réponse général à tous les hérétiques , qui combattent la chair humaine en Jésus-Christ , une chair venue de l'homme , une chair qui n'est ni spirituelle , ni animale , ni céleste , ni fantastique , si les hérétiques pouvaient être sans amour de discussion et de dispute , et étaient capables de s'abstenir d'user d'artifice pour défendre leurs erreurs. Mais comme j'ai lu dans quelque écrivain de la secte de ce Valentin , ils n'estiment pas que Jésus-Christ ait reçu une substance humaine et terrestre , craignant que dans cette opinion il ne se trouvât de plus mauvaise condition que les anges , qui n'ont pas eu une chair terrestre. D'ailleurs , ils se persuadent que la chair de Jésus-Christ devait naître toute semblable à la nôtre , c'est-à-dire qu'elle ne devait naître ni de l'Esprit ni de Dieu , mais de la volonté et de l'opération de l'homme. « Pourquoi , disent-ils , est-elle née de l'incorruption , et non pas de la corruption ? et pourquoi , tout de même que

¹ S. Jean, 8. — ² S. Matth., 12. — Isaïe, 53. — ³ Jérém., 17. — Daniel, 7. — ⁴ 1. Timoth., 2. — ⁵ Actes des Apôtres, 2.

celle-là est ressuscitée et a été élevée dans le ciel, la nôtre qui est sa pareille n'est-elle pas dès l'instant de la mort élevée dans le ciel? ou pourquoi celle-là qui est pareille à la nôtre, n'a-t-elle point été réduite en poudre et en terre comme la nôtre? » Voilà de vrais discours de païens. « Pourquoi le Fils de Dieu est-il descendu dans une si profonde humilité? et s'il est ressuscité pour être l'exemple de la résurrection que nous espérons, pourquoi ne nous voit-on pas ressusciter de même? » Certainement il ne faut pas trouver étrange que des païens parlent de cette sorte, mais il ne faut pas non plus le trouver étrange des hérétiques : car quelle différence y a-t-il entre les uns et les autres, si ce n'est que les païens croient en ne croyant pas, et qu'au contraire les hérétiques ne croient pas en croyant? Ils lisent ces paroles : « Vous l'avez mis dans un état un peu inférieur à celui des anges ¹, » et ils ne laissent pas de nier la substance inférieure en Jésus-Christ, lui qui dit, par une merveilleuse humiliation, « qu'il n'est pas même un homme, et qu'on ne le doit regarder que comme un ver de terre ²; » lui qui n'avait « ni grâce ni beauté ³; » lui enfin en qui il ne paraissait rien de noble, et qui par les opprobres qu'on lui faisait était au dessous de tous les hommes. C'est cet homme de plaies qui sait porter les infirmités; ils reconnaissent le mélange de l'humanité avec la divinité, et cependant ils nient que Dieu soit homme. Ils croient que cet homme est mort, mais la chair étant à leur avis spirituelle en Jésus-Christ, ils soutiennent que ce qui est mort est né de l'incorruption, comme si la corruption était autre chose que la mort. « Notre chair, disent-ils, devait ressusciter tout incontinent. Mais attends un peu, Jésus-Christ n'a pas encore vaincu tous ses ennemis, et il n'est pas encore temps qu'il fasse part à ses amis de la gloire de son triomphe.

XVI. Je viens à cet Alexandre qui, selon l'esprit des hérétiques, se met sur les rangs par une ardeur incroya-

¹ Ps. 8. — ² *Ib.*, 21. — ³ Isaïe, 53.

ble de faire paraître sa subtilité dans la dispute : il nous impute d'enseigner que Jésus-Christ a pris un corps de nature terrestre, afin d'anéantir en sa propre personne la chair pécheresse. Certes, quand nous parlerions ainsi, nous pourrions bien défendre ce que nous aurions avancé, et cette opinion ne serait pas sans fondement ; mais nous ne laisserions pas d'être fort éloignés de la folie dans laquelle cet hérétique est tombé, se persuadant que selon notre sentiment, la chair de Jésus-Christ a été anéantie en sa personne en qualité de chair pécheresse ; car nous savons, et il nous en souvient, qu'elle règne dans le ciel à la droite du Père, et nous enseignons que du trône de la gloire du Père, et de cette clarté inaccessible où elle habite, elle doit venir juger tous les hommes. Ainsi, comme nous ne pouvons dire qu'elle ait été anéantie, nous ne pouvons dire que ce soit une chair pécheresse, ni que cette chair ait été anéantie, elle qui n'a jamais commis de péché. Ce que nous soutenons est, non pas que la chair du péché, mais que le péché qui vient de la chair a été anéanti en Jésus-Christ¹ ; que ce n'est pas la matière, mais le vice de la nature, que ce n'est pas la substance, mais le crime du pécheur qui a été détruit. Et nous le soutenons par l'autorité de l'apôtre quand il dit : - Il a anéanti le péché dans la chair² ; - et ailleurs : - Jésus-Christ était dans la ressemblance de la chair du péché, - ce qui ne signifie pas qu'il n'ait pris que la ressemblance de la chair, c'est-à-dire l'image et non pas la vérité du corps, mais qu'il a pris la ressemblance de la chair qui a péché, c'est à dire une chair pécheresse en apparence, la chair de Jésus-Christ qui n'a point péché étant pareille à cette chair pécheresse, par la communication du sang d'Adam dont elle est sortie, et non pas par la tâche et la corruption de son crime. D'où nous concluons que Jésus-Christ a eu la même chair dont la nature a été pécheresse en l'homme, et que le péché a été anéanti en elle de telle sorte qu'au lieu que dans l'homme elle n'était pas sans

péché, elle a été sans péché en Jésus-Christ. Et certes, Jésus-Christ n'aurait rien fait pour le dessein qu'il avait formé d'anéantir le péché qui vient de la chair, s'il ne l'eût anéanti dans cette même chair où la nature avait péché, et il n'aurait même sans cela rien fait pour sa gloire ; car qu'y aurait-il eu de grand et de merveilleux, s'il eût racheté le péché dans une chair qui eût été plus pure, et qui eût appartenu à une autre nature, c'est-à-dire une nature qui n'eût point contracté la souillure du péché !

« Donc, dis-tu, si Jésus-Christ s'est revêtu de notre chair, la chair de Jésus-Christ a été pécheresse. » Mais ne nous presse pas sur un sens dont l'intelligence est si claire, Jésus-Christ, en se revêtant de notre chair, a fait que notre chair est devenue la sienne ; mais en la faisant devenir la sienne, il ne l'a pas faite chair pécheresse. Au reste, que tous ceux qui ne peuvent croire que notre chair ait été en Jésus-Christ, parce que la chair de Jésus-Christ n'est pas née de l'homme, se souviennent que la chair d'Adam n'est pas venue de l'homme, et que si la terre seule a suffi pour la former, le Verbe de Dieu a pu prendre un corps sans que sa chair ait été formée par le mélange du sang de l'homme.

XVII. Mais laissant cet Alexandre avec ses syllogismes qu'il lance audacieusement contre ses adversaires, et le laissant aussi avec les psaumes composés par ce Valentin, et dont, par une étrange insolence, il sème ses discours comme s'ils étaient de quelque auteur considérable, renfermons-nous dans une seule chose, et contentons-nous d'examiner si Jésus-Christ a pris sa chair d'une vierge ; car si cela est, et s'il a tiré sa substance d'une créature humaine, il s'ensuit sans difficulté que sa chair est une chair humaine, quoiqu'il ait déjà paru clairement d'ailleurs qu'elle est de cette nature, par le nom d'homme que Jésus-Christ a porté, par l'état naturel dans lequel il a vécu, par le sentiment qu'il a eu des maux qu'il a soufferts, et par les douleurs de la passion dont sa vie a été terminée. Il est donc nécessaire d'abord de justifier

la raison pour laquelle il fallait que le Fils de Dieu prit naissance d'une vierge. Celui qui devait commencer une nouvelle naissance, devait naître d'une façon nouvelle; Dieu devait donner un signe de cette naissance admirable, selon la parole d'Isaïe; mais quel est ce signe? « Voici, dit le prophète, quel il est : Une vierge concevra, et enfantera un fils ¹. » Une vierge a donc conçu et a enfanté Emmanuel, c'est-à-dire Dieu avec nous. C'est ici cette nouvelle naissance, où l'homme naît en Dieu; l'homme, dis-je, en qui Dieu est né, ayant pris la chair de l'ancienne semence, mais sans l'ancienne semence, afin que la purgeant de ses anciennes souillures, il la renouvelât, en l'élevant à un état spirituel. Or cette nouveauté, comme toutes les autres choses, a été figurée dans les premiers temps, et dès lors la providence éternelle a préparé les raisons de la naissance de Jésus-Christ du sang d'une vierge.

La terre était encore vierge, elle n'avait point encore souffert le travail de l'homme, elle n'avait point encore été façonnée de la main de celui qui jette la semence dans son sein; c'est de cette terre que nous avons appris que Dieu a formé l'homme, « donnant à cet homme un esprit de vie ². » Que si le premier Adam a été formé de terre, c'est à bon droit que Dieu a formé de terre le second, « ou le nouvel Adam, » comme parle l'apôtre ³, c'est-à-dire d'une chair toute pure et dont l'intégrité n'avait point été offensée, le faisant naître avec un esprit qui est la source de la vie. Mais pour ne laisser point échapper l'occasion qui se présente de me servir de l'argument du nom d'Adam, d'où vient que l'apôtre a donné ce nom à Jésus-Christ, si Jésus-Christ n'a pas été un homme né de cette substance terrestre? Je trouve encore une autre raison de la conduite de Dieu dans la naissance du nouvel Adam, qui est que Dieu, par une opération contraire à celle du démon, a voulu reprendre son image dont le démon s'était rendu le maître. Ève étant encore vierge, une

¹ Isaïe, 7. — ² Genèse, 2. — ³ I. Cor., 15.

parole était entrée dans son âme, qui y avait élevé l'édifice de la mort ; il fallait donc que le Verbe de Dieu entrât dans une vierge pour y rétablir l'édifice de la vie, afin que ce qui s'était perdu par le sexe de la femme fût recouvert par le même sexe. Ève avait cru le serpent, Marie a eu créance à ce que lui a annoncé Gabriel ¹ ; le crime que l'une avait commis en croyant, l'autre en croyant aussi l'a effacé. Mais Ève n'a point conçu par la force de la parole du démon. Toutefois je me trompe, elle a conçu, car la parole du démon lui a été comme une semence de malédiction, qui l'a réduite à être soumise à la puissance de l'homme, et à enfanter dans le travail et dans les douleurs : enfin elle a mis au monde un fils qui a eu la malice d'un démon, puisqu'il a été le meurtrier de son frère ; Marie au contraire a engendré un fils qui devait sauver un jour Israël, son frère selon la chair, après que cet ingrat lui aurait donné le coup de la mort. Ainsi Dieu a mis son Verbe dans le sein de Marie, ce bon frère qui devait effacer la mémoire d'un si mauvais frère ; et il fallait que Jésus-Christ sortît pour le salut de l'homme du sein d'une femme, où le premier homme qui a été conçu après la condamnation de la nature humaine était entré.

XVIII. Disons maintenant les choses plus simplement : il n'était pas convenable que le Fils de Dieu naquît de la semence de l'homme, de peur que s'il était tout à fait fils de l'homme, il ne fût point Fils de Dieu ; qu'il n'eût rien de plus excellent que Salomon et que Jonas ², et qu'il ne fût tel que nous dussions en croire Èbion, qui veut qu'il n'ait été qu'un homme. Ainsi, afin que celui qui était Fils de Dieu par la semence de Dieu son Père, c'est-à-dire par son esprit, fût fils de l'homme, il ne devait prendre que la chair, et il la devait prendre sans le secours de l'homme. Et certes, le secours de l'homme était inutile à celui qui avait celui de Dieu. Et de même que n'étant point encore né de la Vierge, il a pu avoir Dieu pour père, sans qu'il eût besoin qu'une personne de condition humaine fût sa mère ;

¹ Genèse, 3 ; S. Luc, 1. — ² S. Matth, 12.

ainsi naissant d'une vierge, il a pu avoir une personne de condition humaine pour mère, sans avoir un homme pour père. Enfin, en Jésus-Christ l'homme est avec Dieu, en ce que la chair de l'homme est avec l'Esprit de Dieu; il a eu de l'homme la chair sans le secours de l'homme, et il a eu l'Esprit de Dieu avec le secours de Dieu. Si donc Dieu, par sa sagesse, a voulu qu'il y eût des raisons de la naissance que son fils devait prendre d'une vierge, pourquoi son Fils n'aurait-il pas reçu de la Vierge ce corps qu'il a fait naître de son sein? « C'est disent-ils, que la Vierge en prit un autre de Dieu, » parce qu'il est écrit que « le Verbe a été fait chair ¹. » Or ces paroles expriment ce qui a été fait chair et il n'y a point à craindre que ce qui a été fait chair, soit autre chose, et non pas le Verbe; mais de savoir si c'est de la chair que le Verbe a été fait chair, ou si c'est de cette divine semence, c'est à l'Écriture à nous le dire. Et puisque l'Écriture n'en dit rien, et qu'elle porte seulement qu'il a été fait chair, et non pas de quel principe il a été fait chair, elle fait entendre qu'il a été fait, non pas de lui-même, mais d'un autre principe, s'il n'a pas été fait chair de lui-même, mais d'un autre principe. Examine sur ce fondement de quel principe l'on doit plutôt croire que le Verbe ait été fait chair, que de la chair même en laquelle il a été fait. Il n'en faut point d'autre autorité que celle de notre Seigneur, qui a prononcé là dessus souverainement quand il a dit : « Ce qui est né de la chair est chair, parce qu'il est né de la chair ². » Que si tu prétends qu'en ce passage il ne parle que de l'homme et non pas de lui, nie donc que Jésus-Christ soit homme, et soutiens par ce moyen que ces paroles de l'Écriture ne se rapportent point à lui. Il ajoute : « Et ce qui est né de l'Esprit est Esprit, parce que Dieu est Esprit, et il est né de Dieu ³. Certes, cela se rapporte d'autant plus à lui, qu'il se rapporte même à ceux qui croient en lui. Si donc ces dernières paroles s'adressent à lui, pourquoi les précédentes ne s'y adres-

¹ S. Jean, 1. — ² *Ib.*, 3. — ³ *Ib.*, 4.

seraient-elles pas ? car tu ne peux pas les diviser, et attribuer celles-ci à Jésus-Christ, et celles-là aux autres hommes, toi qui ne nies pas les deux substances de la chair et de l'Esprit en Jésus-Christ, s'il a eu une chair et un esprit. Quand il prononce sur la condition de ces deux substances qui ont été en lui, l'on ne peut dire qu'il ait parlé de son Esprit, et qu'il n'ait point parlé de sa chair. Ainsi comme il est produit par l'Esprit de Dieu, et que l'Esprit est Dieu, il est né Dieu de Dieu, et il est homme engendré en la chair, de la chair de l'homme.

XIX. Que veulent donc dire ces paroles : « Ils ne sont nés ni du sang, ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu ¹ ? » Je me servirai de ce passage quand j'aurai détruit l'attentat de ces corrupteurs du texte sacré. Ils disent qu'il est écrit : « Il n'est né ni du sang, ni de la volonté de la chair, ni de celle de l'homme, mais de Dieu ; » comme si l'Écriture désignait ceux qui croient au nom de Jésus-Christ, pour montrer l'existence de cette semence réservée en secret selon la rêverie dont ils sont imbus, et qui à leur avis, fait les élus et les spirituels. Mais comment ce sens peut-il être fondé, puisque tous ceux qui croient au nom de notre Seigneur, par la loi commune de tout le genre humain, naissent du sang et de la volonté de la chair et de l'homme, et que Valentin lui-même n'en est pas exempt ? Ainsi donc l'on dit qu'il est écrit au singulier, comme pour parler de notre Seigneur, « et il est né de Dieu ; » et en effet, Jésus-Christ est le Verbe de Dieu, et avec le Verbe l'Esprit de Dieu, et avec l'Esprit la vertu de Dieu, et tout ce qui appartient à Dieu ; mais en tant que chair il n'a rien du sang ni de la volonté de la chair et de l'homme, parce que c'est de la volonté de Dieu que le Verbe a été fait chair. L'exclusion formelle de notre naissance ne regarde pas le Verbe, mais la chair ; car c'était la chair qui devait ainsi naître, et non pas le Verbe. Mais d'où vient que ce Valentin, niant que Jésus-Christ soit né de la volonté de la chair,

¹ S. Jean, 1.

n'a pas aussi nié qu'il soit né de la substance de la chair! car niant qu'il soit né du sang, il n'a pas exclu pour cela la substance de la chair.

XX. Mais quelle est votre manière d'agir, pleine d'illusions et de chicane? Vous voulez ôter une syllabe qui sert de proposition, et y en substituer une autre, qui ne se trouve point en ce sens dans les Écritures saintes. Vous dites que Jésus-Christ est né *par* la Vierge et non pas *de* la Vierge, *au* ventre, et non pas *du* ventre parce que l'ange dit à Joseph durant son sommeil: « Ce qui est né en elle est une opération du Saint-Esprit ¹, » et que l'Écriture ne porte pas: « ce qui est né d'elle. » Mais quand l'Écriture porterait: « ce qui est né d'elle, » ce serait comme si elle avait dit, ce qui est né en elle. C'est donc le même sens, soit qu'il soit dit *en elle*, ou qu'il soit dit *d'elle*, puisque ce qui était en elle était aussi d'elle. Certes, c'est un grand bien que saint Matthieu parle comme nous; car rapportant la généalogie de notre Seigneur, depuis Abraham jusqu'à Marie: « Jacob, dit-il, a engendré Joseph, époux de Marie, de laquelle est né Jésus-Christ ². » Saint Paul même impose silence à ces grammairiens; « Dieu, dit-il, a envoyé son Fils fait d'une femme. » A-t-il dit par une femme, ou en une femme? et même, pour user d'une expression plus forte, il a plutôt dit, fait d'une femme que né d'une femme. Il pouvait s'énoncer plus simplement, disant: « Né d'une femme; » mais « fait d'une femme, » il a marqué ces paroles de l'Écriture disant: « Et le Verbe a été fait chair: » et a confirmé que la chair de Jésus-Christ a été faite de la chair de la Vierge.

XXI. Que si nos adversaires prétendent qu'il fallait, pour rendre cette naissance nouvelle et extraordinaire, que le Verbe de Dieu ne fût point fait de la chair d'une vierge, comme il n'a point été fait de la semence de l'homme, pourquoi ne pouvons-nous pas dire qu'en ceci se renferme toute la nouveauté de cette naissance ado-

¹ S. Matth., 1. — ² *Ib.*

nable : que la chair qui n'est point née de la volonté de la chair prit naissance de la chair ? Mais je veux les combattre encore de plus près. « Voici, dit le prophète, une vierge concevra dans son sein ¹. » Qu'est-ce qu'elle concevra ? Le Verbe de Dieu. Mais elle concevra pour enfanter un fils ; car le prophète ajoute : « Et elle enfantera un fils. » Donc comme c'est son acte propre à elle d'avoir conçu, ce qu'elle a enfanté est aussi à elle. Au contraire, si le Verbe a été fait chair de soi-même, il s'est déjà lui-même conçu et enfanté ; et cela étant, la prophétie manque et n'a point de vérité ; car la Vierge n'a ni conçu ni enfanté, si ce qu'elle a enfanté par la voie de la conception du Verbe n'est pas sa chair. Mais n'y aura-t-il que cette prédiction du prophète qui sera sans effet ? n'en sera-t-il pas de même de ce que les anges ont annoncé de la conception et de l'enfantement de la Vierge, et de toutes les Écritures, autant qu'il y en a qui prononcent qu'elle est mère de Jésus-Christ ² ? Et certes comment est-elle mère, sinon parce que son fils a été dans son sein ? Enfin si la chair n'est redevable de sa naissance qu'à soi-même, le nom de fille du ventre ne lui convient pas. Il faut donc qu'Elisabeth qui porte dans son ventre un prophète se taise, elle qui est enceinte d'un enfant qui reconnaît son Seigneur. C'est sans cause que cette femme pleine du Saint-Esprit dit : « Qui me fait cette grâce que la mère de mon Seigneur vienne me visiter ³ ? » Et si Marie portait Jésus dans ses entrailles comme un hôte et non pas comme son fils, comment est-ce qu'Élisabeth dit : « Le fruit de vos entrailles est béni ? » Or ce fruit des entrailles, c'est Jésus-Christ, parce qu'il est la fleur d'un rejeton poussé de la racine de Jessé ? La racine de Jessé, c'est le sang de David ; le rejeton de la racine, c'est Marie, qui descend de David ; la fleur du rejeton, c'est Jésus-Christ, fils de Marie. Et il est aussi le fruit, car la fleur est le fruit de la tige, et par la fleur

¹ Isaïe, 7. — ² S. Matth. 1, 2, 12, 13 ; S. Marc., 3 ; S. Luc, 1, 2, 8 ; S. Jean, 2, 6, 19 ; Actes, 1. — ³ S. Luc, 1.

et de la fleur tout le fruit s'avance et croît jusqu'à ce qu'il ait toute sa bonté. Quoi donc, les hérétiques veulent ôter au fruit sa fleur, à la fleur son rejeton, au rejeton sa racine, et envient à la racine qu'elle s'attribue, par le rejeton, la propriété de ce qui vient du rejeton, qui est la fleur et le fruit ! Car pour établir une succession de race, on remonte du dernier descendant au chef de la race. Et selon cette règle, la chair de Jésus-Christ ne tient pas seulement à Marie ¹, mais elle tient aussi à David par Marie, et par David, à Jessé. Ainsi Dieu jure qu'il honorera le trône de David de ce fruit qui sortira de lui, c'est-à-dire de sa chair et de sa postérité ². S'il sort de David, combien plutôt de Marie, puisque c'est par elle qu'il descend de David ?

XXII. Mais que les hérétiques, qui combattent cette extraction, effacent donc le témoignage des démons qui s'écrient que Jésus-Christ est fils de David. Que si leur témoignage n'est pas digne d'être reçu, ils n'effaceront pas le témoignage des apôtres. Saint Matthieu est le premier que j'alléguerai. Ce fidèle évangéliste qui était de la compagnie de notre Seigneur, n'ayant autre dessein que de nous donner connaissance de l'origine de Jésus-Christ, selon sa chair, a ainsi commencé son Évangile : « Livre de la génération de Jésus-Christ, fils de David, fils d'Abraham ³. » Ce sont là les sources sacrées d'où est sortie cette divine race, que l'évangéliste conduit de degré en degré jusqu'à la naissance de Jésus-Christ. Qu'est-ce donc que cet ordre de généalogie fait autre chose que de marquer comment la chair d'Abraham et de David dans la suite d'une belle lignée, passant par diverses générations et venant à la Vierge, a donné enfin Jésus-Christ ? L'évangéliste même dit expressément que « Jésus-Christ est né de la Vierge. » Je viens à saint Paul, lui qui comme apôtre de Jésus-Christ est aussi disciple, docteur et témoin du même Évangile ; il confirme que Jésus-Christ est selon la chair de la race de David. De quelque façon

¹ S. Matth., 1. — ² S. Luc, 3. — ³ Matth. 1.

que tu le prennes , ou il est de la chair de Marie , qui est de la semence de David, ou il est de la semence de David qui est de la chair de Marie. Mais le même apôtre termine toute cette question, disant qu'il est de la semence d'Abraham. S'il est de la semence d'Abraham, à plus forte raison de celle de David, qui est bien plus récent qu'Abraham.

Nous qui lisons, nous qui croyons ces vérités , de quelle qualité devons-nous et pouvons-nous reconnaître la chair le Jésus-Christ ? Certes , nous ne devons ni ne pouvons la reconnaître autre que celle d'Abraham ; puisque Jésus-Christ est la semence d'Abraham , ni autre que celle de Jessé , puisque Jésus-Christ est une fleur de la tige de Jessé ¹ ; ni autre que celle de David , puisque Jésus-Christ est un fruit de David ; ni autre que celle de Marie ; puisque Jésus-Christ est né du sein de Marie ; ni, pour remonter plus haut , autre que celle d'Adam , puisque Jésus-Christ est le second Adam ². Il s'ensuit donc , ou qu'il faut soutenir qu'ils ont tous une chair spirituelle , pour attribuer à Jésus-Christ un corps de même nature , ou demeurer d'accord que la chair de Jésus-Christ n'a point été une chair spirituelle , puisquelle n'est pas sortie d'une tige qui ait eu une chair spirituelle.

XXIII. Ainsi nous voyons l'accomplissement de cette parole prophétique que Siméon prononça sur cet enfant nouveau né , notre Seigneur Jésus-Christ : « Il sera , dit-il , à plusieurs un sujet ou de résurrection et de salut , ou de perte et de damnation , et un signe qui sera occasion de beaucoup de contradictions. » C'est le signe de la naissance de Jésus-Christ annoncé par Isaïe. « Pour cela , dit-il , le Seigneur lui-même vous donnera un signe , une verge concevra dans son sein , et enfantera un fils ². »

XXIV. Il est vrai qu'Isaïe jette la confusion sur le front des hérétiques , mais principalement quand il dit : « Malheur à ceux qui font passer l'amertume pour la douceur , les ténèbres pour la lumière ³. » Il les note , eux qui ne

¹ S. Luc, 1. — ² Isaïe, 7. — ³ *Ib.*, 5.

souffrent pas que les mots conservent leur signification naturelle, en sorte que, quand on nomme l'âme, l'on n'en entende pas une autre que celle qui est connue sous ce nom; que quand on nomme la chair, l'on n'entende pas une autre chair que celle que l'on voit; et que quand on nomme Dieu, l'on n'en entende pas un autre que celui de qui l'on parle quand on parle de Dieu. Ainsi Dieu jetant peut-être la vue sur Marcion : « Je suis Dieu, dit-il, et il n'y en a point un autre que moi ¹. » Et quand il dit en un autre endroit ² : « Il n'y a point de Dieu avant moi, » il attaque ces je ne sais quelles généalogies des *Æones* ou des siècles des Valentiniens. Et quand il dit aussi : « Il n'est né ni du sang ni de la volonté de la chair et de l'homme mais de Dieu ³ » il répond à Ébion; et enfin quand il dit : « Quoiqu'un ange vous eût annoncé un autre Évangile que nous, qu'il soit anathème ⁴ ! » Il touche les prestiges de Philumène, cette vierge d'Apelles. Certainement, quiconque nie que Jésus-Christ soit venu au monde dans un corps de chair, celui-là est l'antechrist; mais celui qui prononce que la chair de Jésus-Christ est une chair véritable et toute nue, une chair naturelle, et telle qu'on la peut concevoir par le nom qui exprime simplement la nature de la chair, celui-là détruit tous les adversaires du Fils de Dieu; celui qui établit que Jésus-Christ est un, renverse tous les arguments de ceux qui lui font faire divers personnages, et qui veulent qu'autre soit le Christ, et autre Jésus; autre celui qui s'est sauvé des mains des troupes qui l'environnaient, autre celui que les soldats ont véritablement arrêté; autre celui qui s'est fait voir sur la montagne à trois de ses disciples au milieu d'une nuée et tout brillant de lumière, autre cette personne commune et qui n'avait rien de noble et de relevé; autre cet homme qui a tremblé; et enfin autre celui qui a souffert la mort, et autre celui qui est ressuscité, de qui ils attendent même leur résurrection, mais dans une autre chair. Certes le

¹ Deut. 32. — ² Isaïe, 45 et 46 — ³ S. Jean, 1. — ⁴ Gal, 1.

même qui a souffert viendra un jour du ciel, et le même qui est ressuscité paraîtra aux yeux de tous les hommes. Ceux qui lui ont fait tant de maux, ceux qui d'un cœur inhumain lui ont percé, lui ont déchiré la chair si cruellement, ceux enfin qui l'ont couvert de plaies, le verront et le reconnaîtront; ils reconnaîtront cette même chair qu'ils ont outragée, sans laquelle il ne pourra ni paraître ni être reconnu, pour faire rougir ceux qui osent assurer que la chair repose dans le ciel sans aucun sentiment, et qu'elle est comme un fourreau autour de la personne de Jésus-Christ, ou qu'elle est chair et âme, et autant l'une que l'autre, ou qu'elle est seulement âme, et qu'elle n'est plus chair.

XXV. Mais c'est assez parler de cette matière, et il me semble que j'ai bien prouvé la chair en Jésus-Christ et la chair humaine que le Sauveur a reçue de la Vierge. J'estime même que cela eût pu suffire, si les différentes opinions qui se sont élevées sur ce sujet ne m'eussent obligé à une dispute plus particulière. J'ai donc examiné les arguments et les passages dont les hérétiques se servent, je les ai proposés moi-même pour les combattre, et je crois avoir pleinement montré contre tous, ce que j'ai entrepris de prouver, à savoir : de quelle chair Jésus-Christ a été revêtu, et de quel principe sa chair a été formée : ainsi j'ai maintenant à défendre la résurrection de notre chair, et je fais état de la défendre dans un autre livre, où ce que je dirai dès le commencement sera la fin et la conclusion de celui-ci : en effet, j'y ai jeté les fondements de notre résurrection, y ayant fait voir très-clairement ce que c'est qui a ressuscité en Jésus-Christ.

selon les opinions erronées de Valentin et d'Apelles. Ainsi, ils nient la conservation de cette substance, à laquelle ils soutiennent que Jésus-Christ n'a eu aucune part, étant bien informés que c'est un grand préjugé que la résurrection de la chair, si la chair a déjà ressuscité en Jésus-Christ. C'est pourquoi nous avons donné par avance un traité de la chair de Jésus-Christ, par lequel nous prouvons que c'est une chair véritable et solide, contre la vaine erreur d'une chair fantastique, et nous montrons que c'est une chair humaine contre la supposition d'une qualité propre et singulière; et ainsi nous établissons la vraie nature de la chair de Jésus-Christ qui l'a fait déclarer et homme et fils de l'homme. Et certes, prouvant qu'il avait une chair et un corps, cette preuve est leur conviction, car nous concluons qu'il ne faut point croire d'autre dieu que le Créateur, faisant voir Jésus-Christ, en qui Dieu se manifeste si évidemment, faisant, dis-je, voir Jésus-Christ tel qu'il a été promis par le Créateur. Leur conviction étant évidente sur ces deux points: que Dieu est l'auteur de la chair, et que Jésus-Christ est le rédempteur de la chair, il est bien aisé de les convaincre sur celui de la résurrection de la chair. Car c'est ainsi, à notre avis, qu'il faut disputer avec les hérétiques. Pour suivre un ordre convenable on doit toujours commencer par ce qui est principal dans la question, étant nécessaire de convenir d'abord de ce qui en est le fondement, et que l'on peut considérer comme le principe d'où elle dépend; au contraire les hérétiques, qui connaissent leur faible, ne veulent jamais garder cette méthode, qui est néanmoins la règle ordinaire de la dispute. Ainsi, comme ils savent bien qu'il est fort difficile de persuader les esprits sur l'existence de cette autre divinité qu'ils ont inventée, contre la majesté de Dieu créateur du monde, que nous connaissons tous naturellement par le témoignage de ses œuvres toutes merveilleuses, mais qui d'ailleurs a eu ses ministres et ses figures, et a rendu sa gloire manifeste par l'autorité de sa parole dans tous les temps qui ont précédé l'incarnation

de son Fils, ils usent de cet artifice, que sous prétexte de rechercher avant toutes choses ce qui regarde le salut du genre humain, comme étant l'affaire de la plus haute importance et celle qui presse le plus, ils commencent par la question de la résurrection, parce qu'il y a plus de difficulté à croire la résurrection de la chair, qu'à croire une seule divinité; et de cette sorte, changeant l'ordre de la dispute, non-seulement ils l'affaiblissent, mais ils la chargent de scrupules par le mépris qu'ils insinuent de la chair, et font par ce moyen couler adroitement le sentiment d'une autre divinité, dont ils rendent la proposition moins étrange à la faveur de la ruine de notre espérance en la résurrection des corps; car l'homme étant ou déchu ou éloigné de cette espérance qu'il avait en son Créateur, il se porte comme de lui-même à soupçonner qu'il est quelque chose de ce qu'on lui propose d'un autre principe, que l'on fait l'auteur d'une nouvelle espérance. Et en effet la diversité des promesses persuade aisément la diversité des dieux. Ainsi nous voyons que plusieurs se sont laissé embarrasser, ayant été plutôt vaincus sur la question de la résurrection de la chair, qu'ils n'ont convaincu les autres sur celle de l'unité de Dieu. Voilà donc comment nous estimons que l'on doit traiter avec les hérétiques, et repousser leurs efforts, et nous y avons déjà satisfait, ayant parlé de l'unité de Dieu et de son fils Jésus-Christ, dans deux de nos livres contre Marcion, et ayant traité dans un autre livre de la chair de Jésus-Christ contre les quatre hérésies qui la combattent, et c'est là que nous avons établi les principes de cette question de la résurrection de la chair qui nous reste maintenant à examiner, question dont nous parlerons comme d'une chose qui étant tout assurée à l'égard du créateur, ne laisse pas de recevoir quelque doute à notre égard. En effet il y a beaucoup d'esprits rudes et ignorants, il y en a de simples, de volages et d'inconstants dans la foi, enfin il y en a plusieurs qu'il faut instruire, redresser et soutenir. Certes, en leur donnant la conduite, la lumière et les forces dont ils ont besoin, nous

travaillerons même à confirmer que Dieu est un ; car c'est une vérité que l'on ébranle, en niant la résurrection de la chair, et que l'on rassure au contraire en la soutenant vigoureusement. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de rien dire de l'immortalité de l'âme, car la plupart des hérétiques, de quelque sorte qu'ils la conçoivent, ne la nient pas. Il n'y a qu'un certain Lucain, qui ne pardonne pas même à cette substance ; il en admet la dissolution selon l'opinion d'Aristote, et lui en substitue une autre, comme si c'était une troisième substance qui dût ressusciter, qui ne fût ni âme ni chair, c'est-à-dire qui ne fût pas un homme, mais qui fût peut-être un ours, animal qui est fréquent dans la province¹ dont cet hérétique porte le nom. Il y a de moi un livre de la nature de l'âme, où cette matière est traitée fort ample-ment ; nous y montrons que l'âme est immortelle ; nous n'y reconnaissons la mort qu'à l'égard de la chair de de l'homme ; et nous y soutenons fortement la résurrection de cette même chair, y ayant même ramassé tout ce qui concerne ce sujet, et que nous avons touché légèrement en d'autres lieux, où nous avons différé d'en parler à fond. Car il est quelquefois à propos de ne toucher les choses qu'en passant, et de les réserver pour une autre occasion. Et cela est permis, pourvu que l'on ne manque pas de reprendre ce qui a été touché légèrement, et ce que l'on a différé de traiter à fond, pour le remettre dans le corps d'ouvrage où il doit entrer et où il est nécessaire.

III. On peut sans doute se conduire, même dans les choses divines, par les notions du sens commun, mais il faut que ce soit pour rendre témoignage à la vérité, et non pas pour appuyer la fausseté et la supposition. Il faut aussi que le sens humain ne soit pas contraire, mais plutôt qu'il soit conforme à la loi et à la volonté de Dieu. Il y a de certaines choses que nous connaissons par la lumière naturelle, comme la plupart connaissent l'immorta-

¹ La Lucanie.

lité de l'âme, comme tous les hommes ont connaissance de notre Dieu. Je veux même me servir en cette occasion de cette parole de Platon : « Toute âme raisonnable est immortelle. » Je veux encore me servir de la conscience du peuple qui implore l'assistance du Dieu des dieux. Je veux enfin me servir de toutes les autres preuves que le sens commun nous donne de Dieu, comme quand les hommes disent que Dieu est leur juge, que Dieu les voit, et qu'ils se recommandent à Dieu. Mais quand d'autre part ils disent : « Qui est mort est mort, vivez tandis que vous jouissez de la vie, » et « toutes choses finissent par la mort ; » et, « la mort même trouve sa fin comme les autres choses, » alors il me souvient que le cœur du vulgaire, quoiqu'il soit l'ouvrage de la main de Dieu, n'est néanmoins que terre et que cendre, qu'il est dit que toute la sagesse du siècle n'est que folie. Que si l'hérétique recourt aux sentiments du vulgaire, s'il s'attache aux vices du peuple, ou à l'esprit du siècle, je lui dirai : « Sépare-toi, hérétique, d'avec le païen et l'infidèle. Quoique vous soyez tous les mêmes, vous qui vous faites un dieu selon votre caprice¹, cependant toi qui oses te feindre une autre divinité sous le nom de Jésus-Christ, puisque tu veux passer pour chrétien, sache que tu es autre qu'un païen et un infidèle. Rends-lui donc ses sentiments et considère qu'il n'embrasse pas les tiens et qu'il ne reçoit point ta doctrine : si tu as bonne vue, pourquoi prends-tu un guide qui est dans les ténèbres ? Si tu es revêtu de Jésus-Christ, pourquoi te fais-tu vêtir par celui qui se trouve dans une nudité toute pleine de misère² ? Si l'Apôtre te prête ses armes, pourquoi te sers-tu du bouclier d'un étranger pour te défendre ? Que l'infidèle apprenne plutôt de toi à confesser la résurrection de la chair, que toi de lui à nier cette vérité. » Certes s'il était permis aux chrétiens de la nier, ils devraient se fonder sur leur propre connaissance et non pas sur l'aveuglement du

¹ I. Cor., 1. — ² S. Matth. 15 ; S. Marc, 7, et S. Luc, 6 ; Gal., 3 ; Éphes., 6.

vulgaire ignorant ; tant il est vrai que celui-là n'est point chrétien, qui nie cette vérité que confessent les chrétiens, et qui la nie par les seuls arguments dont se sert celui qui n'est point chrétien. Otons aux hérétiques ces raisonnements qui leur sont communs avec les païens, et obligeons-les d'apporter les seules Écritures pour la preuve de leurs opinions, et ils ne pourront tenir contre nous. Le sens commun est recommandable par sa simplicité ; il consiste en une association des mêmes pensées, et en une amiable correspondance d'esprit et de sentiments ; et l'on estime qu'il est le plus sincère et le plus fidèle, parce que les choses qu'il propose sont toutes nues, qu'elles n'ont rien de caché et que tout le monde ne connaisse. Il n'en est pas ainsi de la raison divine consignée dans les Écritures : elle pénètre dans le fond, et ne demeure point à la superficie, et le plus souvent elle est opposée à ce qui paraît manifestement au dehors, et aux connaissances que donne extérieurement le sens humain.

IV. Et de là vient que les hérétiques ont ordinairement recours à ces notions du sens commun. C'est par où ils commencent d'abord ; c'est d'où ils tirent leurs fondements ; et c'est enfin ce qu'ils mettent toujours en vue, parce qu'ils savent que l'esprit s'y laisse prendre facilement. Y a-t-il quelque chose que l'on entende plutôt de la bouche tant d'un hérétique que d'un infidèle ? Ne tombent-ils pas incontinent et à tous propos sur le mépris de la chair ? Dans tous leurs discours ne la chargent-ils pas d'injures ? ne déclament-ils pas volontiers contre son origine, contre la matière dont elle est formée, contre toutes les infirmités auxquelles elle est sujette ? « C'est, disent-ils, dès son commencement un peu de terre détrempée dans l'ordure et dans la boue : » Ils ajoutent à l'impureté de cette origine : qu'elle en prend encore davantage du limon de la semence qui la produit ; qu'elle est faible, infirme, vicieuse, fâcheuse et incommode ; et pour achever la description de tous ses défauts, qu'elle retourne dans la terre d'où elle est venue, qu'elle prend le nom de

cadavre, qu'elle perdra même ce nom, pour n'en avoir plus du tout, et qu'enfin la mort la réduira à tel point qu'il n'y aura plus de terme qui puisse exprimer ce qu'elle est. « Qucí, disent-ils encore, un homme sage peut-il se persuader que cette chair qui a disparu à nos yeux, qui est échappée à notre attouchement et même à notre mémoire, doit reprendre son être; qu'elle se remette en son premier état; qu'elle sorte de la corruption, et redevienne ce qu'elle n'est plus; que de morte qu'elle est, elle paraisse de nouveau dans une nature solide; qu'elle repasse de la poussière à un corps, et du néant à quelque chose; et que les morts puissent ainsi se relever du sein des flammes, des abîmes des eaux, du ventre des bêtes brutes, des entrailles des poissons et des oiseaux, et de la gueule même du temps qui dévore et consume toutes choses? Mais est-il possible que l'on espère de recouvrer cette même chair qui a péri par la mort, en sorte qu'un boiteux, qu'un louche, qu'un aveugle, qu'un corps couvert de lèpre, ou abattu de paralysie, que toutes ces personnes, dis-je, revivent dans leurs mêmes défauts et leurs mêmes maladies, sans qu'elles aient de la répugnance de retrouver leurs anciennes incommodités? ou si les corps ressuscitent tout parfaits, et sans infirmités, ceux qui en ont eu autrefois, ne craindront-ils point qu'elles ne leur reviennent? Que dirons-nous de tant de suites fâcheuses qui sont inévitables à la chair? sera-t-elle encore sujette aux nécessités de la vie? Faudra-t-il encore qu'elle boive et qu'elle mange? Les poumons nageront-ils toujours dans ces liqueurs qui les humectent et les rafraîchissent? Une chaleur véhémence enflammera-t-elle toujours les entrailles? Le corps sera-t-il sans pudeur pour ces parties qui ne sont pas fort honnêtes? Et tous ses membres seront-ils toujours occupés à leurs fonctions naturelles? aura-t-il encore des ulcères, des blessures, et des fièvres? la goutte le fera-t-elle toujours souffrir, et sera-t-il encore réduit à souhaiter la mort? Voilà certes un merveilleux motif de reprendre sa chair, que de vouloir la reprendre pour être obligé d'en vouloir échapper encore une fois.

J'ai rapporté ces objections de nos adversaires avec des termes les plus honnêtes qu'il m'a été possible, j'ai eu soin que mes paroles fussent accompagnées de pudeur et de bienséance ; et certes il est incroyable combien il faut que nous en souffrions de sales et de déshonnêtes, tant des païens que des hérétiques, dans les conférences que nous avons avec eux.

V. Comme donc les esprits rudes et ignorants n'ont point d'autres lumières que celles du sens commun ; que les simples et ceux qui doutent de la vérité des choses divines se laissent encore troubler par ces notions qui leur viennent du sens humain ; et que c'est la première machine dont on se sert partout contre nous, que de parler avec mépris de la chair, et de représenter la misère de sa nature, je crois qu'il est nécessaire d'abord de la défendre : il faut dire ses louanges pour repousser le mépris que l'on en fait. Ainsi de la même sorte que les hérétiques nous obligent à faire les philosophes avec eux, ils nous obligent aussi à faire les rhétoriciens. Quand même ce corps faible et infirme, qu'ils appellent un mal, sans avoir horreur de ce qu'ils en disent, serait l'ouvrage des anges, selon qu'il a plu à Ménandre et à Marc de l'avancer ; quand ce serait la production de quelque ouvrier tout de flamme, qui fût aussi un ange, suivant la doctrine d'Apelles, puisque nous ne connaissons les anges qu'après Dieu, il suffirait pour la défense de la chair qu'elle eût la protection de leur seconde divinité. Et certes quel que soit ce Dieu grand et souverain que chacun de ces hérétiques se figure, je pourrais justement prétendre qu'il est le principe de la chair, et l'auteur de sa dignité, comme ayant eu en soi-même le dessein et la volonté de la produire ; car sachant qu'elle se produisait, il l'eût empêchée s'il n'eût pas voulu qu'elle eût été produite. De sorte que, selon eux-mêmes, la chair est l'ouvrage de Dieu, parce que toute chose qui est appartient à celui qui a souffert qu'elle soit. Mais nous avons cet avantage, que la plupart des opinions et même les plus saines et les plus solides accordent à notre Dieu tout cet

ouvrage de la création de l'homme. Tu sais bien quelle est sa grandeur et sa puissance, toi qui crois qu'il est nique. Que cette chair commence donc à te plaire, puisque l'ouvrier qui l'a produite est un ouvrier si grand. Fais le monde, dis-tu, est l'ouvrage de Dieu. Et cependant selon le témoignage de l'apôtre ¹, cette beauté de l'univers passe et s'évanouira, cette agréable face du monde finira un jour, et l'on n'estime pas que ce monde qui périra doive être rétabli dans l'état qu'il aura perdu, pour être l'ouvrage de la main de Dieu. Que si tout l'univers étant détruit il ne peut recouvrer son être, que jurerons-nous d'une portion de ce même univers ? Certes cet argument serait soutenable, s'il y avait égalité entre cette portion de l'univers et l'univers entier ; mais nous disons qu'il y a une grande distance de l'un à l'autre. Il faut donc considérer que tout a été fait par la parole de Dieu, et que sans elle rien n'a été fait ². La chair a été aussi produite par cette parole, selon cette forme d'agir que Dieu avait observée dans la création de toutes ces autres choses. afin qu'il n'y eût rien qui eût été fait s'il n'avait été fait par la parole de Dieu. « Faisons l'homme, a-t-il dit, avant que de le créer ³, et puis il a mis la main à l'ouvrage de la création de l'homme, par une prérogative qu'il a voulu lui donner, afin qu'il ne se fît point de comparaison de lui et de l'univers. « Et Dieu, dit-il, a formé l'homme. » En quoi se découvre une merveilleuse différence selon la diverse condition des choses ; car les choses que Dieu faisait dans la structure de l'univers étaient inférieures à celui pour qui Dieu les faisait ; il les faisait pour l'homme, et Dieu les lui donna incontinent après pour en être le maître. Ainsi les autres parties de l'univers avaient été produites par la seule vertu de la parole de Dieu, comme par un commandement absolu sur les créatures destinées au service de l'homme ; et l'homme, au contraire, comme seigneur de ces créatures, a été créé de la main propre de Dieu, afin que

¹ Cor., 7. — ² S. Jean, 1. — ³ Genèse, 2.

Dieu le formant lui-même, il pût les avoir sous sa puissance. Mais il faut se souvenir que ce que l'on nomme proprement la chair, c'est ce qui a eu la première dénomination de l'homme. Et Dieu a formé l'homme, limon de la terre. Ce qui était encore limon de la terre est déjà l'homme, et il a soufflé en lui l'esprit de vie, et l'homme, c'est-à-dire le limon, a été fait âme vivante. Et Dieu a mis dans le paradis l'homme qu'il a formé, tellement que l'homme a été premièrement un corps fait de terre, et qu'après cela il a été l'homme entier : ces vérités que je te représente te doivent apprendre que tous les biens que Dieu a destinés et promis à l'homme, appartiennent non-seulement à l'âme, mais aussi à la chair, et qu'ils leur appartiennent en commun, par le privilège du nom, si ce n'est pas par la société de leur origine.

VI. Mais je veux continuer mon sujet de la création de la chair, si toutefois il est possible que mes paroles donnent autant à la chair, que lui a donné celui qui l'a faite. Certes dès l'instant de sa création elle a été toute glorieuse, de ce que le limon, cette chose si basse et si abjecte, a été manié par les mains de Dieu. De quelque nature qu'elles puissent être, le seul attouchement des mains de Dieu lui eût été un assez grand bonheur. Dieu ne pouvait-il pas faire l'homme en un instant et en touchant le limon seulement, sans apporter plus de façon pour achever son ouvrage ? Il s'agissait donc d'une opération tout à fait grande et importante, puisqu'il s'agissait de mettre en œuvre cette merveilleuse matière. En effet, autant de fois qu'elle reçoit l'impression des mains de Dieu, autant de fois que ces divines mains la touchent, qu'elles la manient, qu'elles la façonnent, et qu'elles travaillent à lui donner la figure humaine, autant de fois la bonté de Dieu l'élève à un état illustre et glorieux. Remets-toi dans la pensée que Dieu est tout entier occupé sur cette matière ; que tout ce qu'il est y est employé ; que sa main, son esprit, son action, sa raison, sa sagesse, sa providence y travaillent ; mais surtout représente-toi son application admirable dans le dessein qu'il

vait en formant sur ce limon les traits et les linéaments d'un corps humain. Et certes, Dieu, exprimant une forme au limon de la terre¹, pensait à la naissance future de Jésus-Christ dans la chair; il considérait qu'un jour le Verbe serait homme; et comme la chair de l'homme est une expression du limon de la terre, il se représentait qu'alors le Verbe serait ce qu'est la terre, c'est-à-dire qu'il serait revêtu d'un corps terrestre; car c'est ainsi que le Père parle à son Fils: « Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance. » Et Dieu a fait l'homme, c'est-à-dire l'ouvrage de ses mains: il l'a fait à l'image de Dieu, c'est-à-dire de Jésus-Christ; car le Verbe est Dieu, et comme il est l'image de son Père, il n'a point voulu que son égalité avec Dieu fût en lui une qualité usurpée. Ainsi ce limon, se revêtant dès lors de l'image de Jésus-Christ qui devait naître dans la chair, était non seulement l'ouvrage de Dieu, mais aussi le gage précieux de l'incarnation du Verbe. Que sert-il donc, pour découvrir l'origine de la chair, de représenter qu'elle vient de la terre, cet élément si sale et si abject? car quand même il eût été convenable de prendre une autre matière pour faire l'homme, il faudrait considérer en cela la dignité du Créateur qui, en choisissant celle-ci, l'aurait jugée digne d'être employée à un si excellent ouvrage, et l'en aurait même rendue digne en la maniant. On adore l'ouvrage des mains de Phidias, qui d'une pièce d'ivoire a fabriqué un Jupiter Olympien; et cette pièce d'ivoire n'est pas plus considérée comme la dent d'une bête brute, et encore moins un si lourd animal, mais comme une souveraine divinité pour qui le monde a tant de révérence. Non! la révérence qu'on lui rend n'est pas à cause que la matière est de dents d'éléphant, mais à cause que la forme est de Phidias, ce sculpteur si savant et si admirable. Et le Dieu vivant, le vrai Dieu, en se servant d'une matière, ne l'aurait pas nettoyée de tout ce qu'elle avait de souillure et de bassesse, et délivrée de tout ce qui était en elle

¹ Genèse, 1.

d'abject et d'infirmes ! Sera-t-il dit, qu'un homme ait fabriqué un Dieu plus parfaitement que Dieu n'a pu former l'homme ! Mais je passe plus avant, et je dis que si le limon de la terre est une si vile matière, nous ne sommes plus en cet état. Ce que nous sommes est autre chose ; il s'agit maintenant de la chair, et il ne s'agit plus de la terre ; et quand il est dit de la chair : « Tu es terre, et tu retourneras en terre ¹, » ces paroles marquent l'origine de la chair et ne changent rien en sa substance. Elle a reçu cette prérogative, qu'elle est quelque chose de plus noble que son origine, et que passant à ce qu'elle est devenue, elle y a passé avec avantage. Ainsi l'or est terre, parce qu'il vient de la terre, mais il n'est terre que jusqu'au moment qu'il devient or ; car dès qu'il devient or, il passe d'une matière rude et grossière à une matière extrêmement noble et éclatante ; de la même sorte, Dieu a pu tirer de ces ordures, que tu attribues au limon, cette chair précieuse comme l'or, la purgeant, par le feu de son opération divine, de tout ce qu'elle avait de terrestre.

VII. Mais s'il te semble que la chair soit de moindre valeur, parce que la main de Dieu ne l'a pas vraiment maniée, comme il a manié le limon de la terre, sache que Dieu maniant le limon afin d'en faire la chair, a travaillé en faveur de la chair même. Ce n'est pas tout, et je veux même t'apprendre quand et par quelle voie la chair a été formée du limon, et en a tiré sa beauté et sa fleur ² ; car il ne faut pas croire ce que quelques-uns ont voulu feindre, que d'abord le limon n'a pas été fait chair, et qu'Adam et Ève ne reçurent cette superficie de chair et ces tuniques de peau que lorsqu'ils furent chassés du paradis, puisque quelque temps auparavant Adam avait reconnu la propagation de la substance en la personne de la femme, selon cette parole qui témoigne que déjà elle était chair : « Ceci est l'os de mes os, et la chair de ma chair ³ ; » et que la côte que Dieu tira du corps de l'hom-

¹ Genèse, 3. — ² *Ib.* 3. — ³ *Ib.* 2.

e avait été couverte de chair à l'instant que Dieu en rma la femme. Il me semble qu'elle eût été couverte de non si Adam eût été encore limon, et qu'en lui le lion n'eût pas encore été changé en chair. Il s'ensuit donc que le limon a été tout à fait détruit et comme détré par la nature de la chair, en laquelle il a été converti. Mais quand est-ce que cela s'est fait ? c'est lorsque l'homme a été fait âme vivante par le souffle de Dieu, comme par une vapeur capable de consumer en quelque sorte le limon, et de lui faire prendre une autre qualité. Comme le limon pouvait être changé en un vaisseau de terre, il pouvait de la même manière être changé en air : ainsi le potier faisant agir doucement l'activité du feu sur son argile, la fait passer à un autre corps, la convertit en une matière plus dure, et par les diverses façons qu'il lui donne, en fait des vases de différentes figures, y imprimant une forme qui est plus belle que sa première forme, et qui par ce changement commence à être un nouveau genre, et à recevoir un nouveau nom. En effet, encore qu'il soit écrit : « L'argile dira-t-elle au potier ¹, » c'est-à-dire l'homme à Dieu, encore que l'apôtre ait dit : « Dans des vaisseaux de terre ², » toutefois l'homme est argile, parce qu'auparavant il a été limon, et la chair est terre, parce qu'elle tire son origine du limon, qu'elle en a été formée par le souffle de l'esprit de Dieu, et qu'elle a depuis été revêtue de ces tuniques de peau, c'est-à-dire de ce cuir qui l'environne ; de sorte que si on lève la peau, on fait paraître la chair toute nue, et que la même chose dont l'homme serait dévêtu si on l'écorchait, a servi à couvrir la chair lorsqu'elle a été formée. Ainsi l'apôtre disant, que la circoncision dépouille la chair ³, il confirme que cette tunique de peau c'est le cuir dont la chair est couverte. Cela étant donc, le limon est tout glorieux d'avoir eu l'impression de la main de Dieu, et la chair est encore plus glorieuse d'avoir reçu le souffle de cet esprit divin, par la commu-

¹ Isaïe, 43. — ² Rom., 9 ; II. Cor., 4. — ³ Coloss., 2.

nication duquel la chair a été délivrée de la première nature du limon et ornée de la dignité et de la noblesse de l'âme. Crois-tu être plus curieux que Dieu même ? Et si tu n'enchâsses pas des pierres précieuses, des diamants de prix apportés de Scythie, ou des Indes, des perles de la mer Rouge, d'une blancheur admirable, ou dans du plomb, ou dans de l'airain, ou dans du fer, ou même dans de l'argent, et que tu prennes le soin de les faire mettre en œuvre dans de l'or très-pur et parfaitement travaillé ; si tu prépares des vaisseaux propres et proportionnés à la qualité des vins excellents et des liqueurs précieuses que tu y veux verser ; et si enfin tu donnes un riche fourreau à une épée d'un acier choisi et d'une bonne trempe, penses-tu que Dieu ait traité moins favorablement l'ombre de son âme, le souffle de son esprit, l'opération de sa parole, et qu'il l'ait mise dans quelque vaisseau abject et indigne d'elle, comme s'il eût voulu témoigner le mépris qu'il en faisait en la logeant si mal ? Mais, dirons-nous, qu'il l'ait logée dans la chair, ou plutôt qu'il l'ait jointe à la chair, et qu'il ait fait un tel mélange de l'un à l'autre, et mis entre elles une liaison si étroite, qu'elle laisse en doute si c'est la chair qui porte l'âme, ou si c'est l'âme qui porte la chair, si c'est la chair qui vient à l'âme, ou si c'est l'âme qui vient à la chair, toutefois l'on doit croire que c'est l'âme qui, comme la maîtresse, vient à la chair, parce qu'elle est la plus proche de Dieu, et c'est une chose qui relève extrêmement la gloire de la chair, de ce qu'elle contient cette âme, toute proche qu'elle est de Dieu, et qu'elle lui conserve la possession de l'empire qui lui appartient. En effet, n'est-ce pas par le ministère de la chair que l'âme jouit de tous les dons de la nature, de tout ce que le monde a de richesses, et de tout ce que les éléments nous offrent de doux et d'agréable ? N'est-ce pas par elle qu'elle se sert de tout cet appareil des sens naturels, de la vue, de l'ouïe, du goût, de l'odorat et de l'attouchement ? N'est-ce pas par elle qu'elle produit des effets d'une puissance toute divine, faisant toutes choses par la force de la parole, devancée par la parole intérieure ?

Et certes, la parole s'exprime par l'organe de la chair ; par elle nous viennent les arts et les sciences, par elle l'esprit fait éclater ses inventions ; par elle se font tant d'excellents ouvrages ; par elle se conduisent les affaires ; par elle les hommes se rendent mutuellement leurs devoirs. Tellement que comme dans toute la vie de l'âme, tout ce qu'elle a de fonctions appartient à la chair, il s'ensuit qu'en l'âme, la privation de la vie, n'est autre chose que sa séparation de la chair. Ainsi le propre de la chair étant de vivre, il est pareillement de sa nature de mourir. Et enfin si toutes choses sont soumises à l'âme par la chair, elles sont aussi soumises à la chair, car il ne se peut que ce qui sert à faire jouir de quelque chose ne participe pas à la jouissance de la même chose. La chair donc, en tant qu'elle prête son ministère et son service à l'âme, est appelée avec elle à la possession de ses biens. Que si elle est sa cohéritière quant aux biens temporels, pourquoi ne le serait-elle pas quant aux biens éternels ?

VIII. Voilà ce que je puis remarquer que la chair possède de plus avantageux des dons communs de la nature humaine ; voyons maintenant les dons qui lui sont propres par le nom de chrétien qui lui appartient, et combien cette matière faible et abjecte reçoit de qualités illustres et de prérogatives de la bonté de Dieu. Certes pour la gloire de la chair il lui pourrait suffire qu'il n'y a point d'âme qui puisse obtenir le salut, si elle ne croit en Dieu pendant qu'elle vit dans la chair ; tant il est vrai que la chair est ce qui soutient l'édifice du salut. Mais je dis plus, quant l'âme est choisie de Dieu pour entrer à son service, c'est la chair qui fait qu'elle y peut être reçue. En effet on baptise la chair afin que l'âme soit nettoyée de ses ordures ; on donne l'onction à la chair pour opérer la consécration de l'âme, on marque sur la chair le signe de la croix, afin que l'âme en soit fortifiée contre son ennemi ; la chair reçoit l'imposition des mains, afin que l'âme soit éclairée d'une lumière spirituelle ; enfin la chair est nourrie de la viande céleste du corps et du sang de Jésus-Christ, afin que l'âme soit remplie et engraisnée de

la substance de Dieu. Cette chair et cette âme donc qui sont jointes dans l'opération, ne peuvent être séparées dans la récompense ; car ces sacrifices si agréables à Dieu, je veux dire ces peines et ces afflictions de l'âme, ces jeûnes si sévères, ces viandes toutes sèches, cette abstinence jusqu'au soir, ce sac et cette cendre, cette crasse et ces saletés qui sont inévitables à ce genre de vie, et qui semblent en être des suites et des dépendances, la chair les renouvelle à toute heure sur soi-même au prix de mille incommodités. D'ailleurs la virginité, le veuvage, l'abstinence secrète de l'usage du mariage, la liberté de cette conjonction légitime bornée à un seul mariage, sont des victimes dont la chair fait de ses propres biens des holocaustes à Dieu. Mais quel sentiment as-tu de la chair, lorsque sortant de l'horreur des prisons pour paraître à la vue des hommes, et étant exposée à la haine publique à cause de la fidélité qu'elle garde au nom qu'elle y porte, elle livre de si généreux combats ; lorsqu'elle est enfermée dans les cachots, ces lieux terribles, où l'on est comme exilé de la lumière, où l'on ne voit rien que de sale et de malpropre, où tout est puanteur et ordure, où ce que l'on donne même pour vivre est gâté et corrompu, et où enfin la chair ne jouit pas librement du sommeil, puisque dans le lit même elle supporte ses chaînes, et que la paille où elle couche la blesse et lui sert de tourmente ? Que penses-tu encore de cette chair lorsque étant produite à la lumière du jour, on se sert de tout ce que la rage des bourreaux peut inventer de plus cruel pour la déchirer et la mettre en pièces ; lorsque par un généreux effort elle périt peu à peu dans les supplices, pour tâcher de rendre la pareille à Jésus-Christ en mourant pour lui, et bien souvent mourant sur la croix comme lui, et même par des tourments qui ont encore plus d'inhumanité et de fureur ? O chair fortunée et glorieuse, qui peut satisfaire à Jésus-Christ par le paiement d'une si grande dette, en sorte qu'il n'en reste autre obligation, sinon que cette dette est effacée, et qu'elle ne lui en est plus redevable, mais obligation nouvelle, d'autant plus étroite que la

mière est éteinte et que Jésus-Christ l'en a déchargée !

IX. Ainsi pour reprendre ce que j'ai déjà touché, cette chair que Dieu a créée à son image, et qu'il a formée de ses propres mains, qu'il a animée de son souffle et de son esprit ¹, lui donnant une vie semblable à la sienne ; qu'il a préposée à toutes ses œuvres merveilleuses, pour les posséder, pour en jouir, pour en être la souveraine, et pour user sur toutes d'un absolu commandement ; qu'il revêtue de la robe précieuse de ses divins mystères, qu'il a honorée de la grâce de ses sacrements, et de la sainteté de ses lois ; dont il aime la pudeur et l'honnêteté ; dont il approuve les mortifications et les travaux ; dont il se consacre les passions par le prix inestimable que nous recevons de sa bonté : cette chair, dis-je, qui appartient à Dieu par tant de titres, ne ressuscitera-t-elle point ? Non, non, il ne faut point craindre que Dieu abandonne à une mort qui soit sans retour à la vie l'ouvrage de ses mains, l'objet des soins de son esprit, celle qui a reçu le souffle de sa divine bouche, cette reine de toutes ses créatures, l'héritière de tous les biens que sa libéralité a versés sur l'homme avec tant de profusion, cette chair qui porte le caractère du sacerdoce de sa religion toute sainte, cette guerrière qui soutient de si illustres combats pour rendre à sa majesté le témoignage qu'elle lui doit, et enfin cette sœur de son Fils Jésus-Christ. Nous connaissons un Dieu qui est bon, nous apprenons qu'il y a un seul Dieu très-bon ², et nous en sommes instruits par le Christ de ce seul Dieu souverainement bon. Comme il commande la dilection du prochain, après celle que l'on doit avoir pour lui, il fera lui-même ce qu'il commande ; il aimera cette chair qui lui est chère en tant de façons. Si elle est infirme, la vertu se perfectionne dans l'infirmité ; si elle est faible et malade, il n'y a que ceux qui se trouvent en cet état ³, qui cherchent le médecin ; si elle a quelque chose de deshonnête, il est des choses de cette sorte que l'on parle avec plus de

¹ Genèse 2. — ² S. Luc, 18 ; S. Matth., 22 ; II. Cor., 12. — ³ S. Luc, 5.

marques d'honneur ; si elle est perdue : je suis, dit-il, venu pour sauver ce qui était perdu¹. » Si elle est pécheresse : j'aime mieux, dit-il, le salut que la mort du pécheur². » Si elle est condamnée : « je blesserai, dit-il, et je guérirai ce que j'aurai blessé³. » Pourquoi reproches-tu à la chair ce qui attend la gloire et la possession de Dieu, ce qui espère en Dieu, ce que Dieu honore, ce qui reçoit les assistances de Dieu ? J'ose dire que si ces accidents ne fussent point arrivés à la chair, la bonté, la grâce, la miséricorde, toute la force, et l'abondance des bienfaits de Dieu fût demeurée inutile et sans effet.

X. As-tu connaissance des Ecritures qui déshonorent la chair ? apprends aussi celles qui relèvent son honneur. Lis-tu les passages des saintes lettres qui portent le mépris de la chair ? jette aussi les yeux sur ceux qui marquent sa gloire et son prix. Il est écrit que « toute chair est vile comme de l'herbe⁴ ; » mais ce n'est pas la seule chose qu'ait prononcée Isaïe ; il a encore dit : « Toute chair verra Dieu le Sauveur⁵. » On remarque que Dieu a dit dans la Genèse : « Mon esprit ne demeurera point dans ces hommes-là, parce qu'ils ne sont que chair⁶. » Mais le prophète Joël : « Je répandrai mon esprit sur toute chair⁷. » Il ne suffit pas que tu connaisses l'apôtre, lorsqu'il aiguise son stylet contre la chair, comme il fait assez souvent ; car encore qu'il nie qu'il y ait rien de bon dans la chair⁸, encore qu'il assure que ceux qui sont dans la chair ne peuvent plaire à Dieu, « car la concupiscence de la chair l'élève contre l'esprit⁹ ; » quoiqu'il exprime d'autres choses semblables, qui toutefois ne vont pas à déshonorer la substance de la chair, mais seulement à découvrir la honte des actions charnelles, nous dirons ailleurs qu'il n'y a rien que l'on puisse reprocher à la chair, sans faire rejaillir le reproche contre l'âme qui se sert du ministère de la chair. Cependant nous pouvons remarquer que lorsque saint Paul fait entendre sa

¹ I. Cor., 12. — ² S. Luc, 19. — ³ Ézéchi., c. 18 et 33 ; Deut., 32. — ⁴ Isaïe, 40. — ⁵ *Ib.* — ⁶ Genèse, 6. — ⁷ Joël, 2. — ⁸ Rom., 8. — ⁹ Galat., 5.

ix dans ces expressions qui semblent faire honte à la chair, en même temps il porte sur son corps les marques des plaies de Jésus-Christ, il défend de laisser corrompre ce temple qui est notre temple¹, comme il est le temple de Dieu; il fait de nos corps les membres de Jésus-Christ; nous avertit de porter et de glorifier Dieu en notre corps. donc les ignominies de la chair sont des raisons qui exultent sa résurrection, pourquoi ne dirons-nous pas et avec nous de justice, que ses prérogatives sont des fondements assurés qui établissent l'espérance de cette même résurrection? Certes, il est plus convenable à Dieu de sauver ce qu'il semble avoir eu quelquefois en aversion, que de laisser tout à fait périr ce qu'il a aussi quelquefois favorisé et honoré de sa bienveillance.

XI. Ce que j'ai dit jusqu'ici est pour servir d'éloge et de défense à la chair contre ceux qui se déclarent ses ennemis, et qui toutefois ne laissent pas de faire profession d'une amitié très-étroite avec elle; car il n'y a personne qui vive plus selon la chair, que ceux qui nient la résurrection de la chair, parce que ne voulant pas convenir des peines qui suivent les actions de la chair, ils ne font point d'état de la retenue dont elles doivent toujours être accompagnées; et c'est d'eux que le Paraclet a si bien parlé par la bouche de Prisca, cette femme douée de l'esprit de prophétie: « Ils ne sont que chair, dit-elle, et néanmoins ils haïssent la chair. » Que si la dignité de la chair est assez bien établie pour lui faire mériter le salut, ne devons-nous pas mettre aussi au rang des causes qui élèvent à cette félicité, la puissance de Dieu, cette autorité avec laquelle il fait toutes choses? Ne devons-nous pas rechercher, s'il est si grand, que ce tabernacle de chair étant disparu, ayant été ou dévoré ou ravi par quelque accident que ce soit, il puisse le remettre en son premier état? Mais n'a-t-il pas donné des témoignages publics de sa toute-puissance dans toutes les parties de la nature, pour obliger à la croire ceux mêmes qui peut-être n'ont

¹ Galat., 6; I. Cor., 3.

encore aucune connaissance de cet être éternel, lui en qui l'on ne croit point, si l'on ne croit qu'il est partout, et que sa puissance n'a point de bornes ? Et de vrai, s'il y a des philosophes qui soutiennent que ce monde est éternel, qu'il n'est point né, qu'il n'a point été fait, presque toutes les sectes qui se sont élevées dans le christianisme en ont bien mieux jugé, ayant cru que le monde est né et a été fait, et attribuant à notre Dieu sa naissance et sa création. Tiens donc pour certain que Dieu a tiré du néant tout cet univers; et ayant cette opinion ferme et assurée que Dieu a une si grande puissance, tu as la connaissance de ce qu'il est. Il est vrai qu'il y a des esprits incapables d'embrasser cette créance, qui se persuadent plutôt selon le sentiment de quelques philosophes que Dieu a formé l'univers d'une matière première et incréée. Mais quand cette opinion serait véritable, puisqu'elle suppose que Dieu aurait tiré de cette matière première beaucoup de substances et beaucoup d'espèces toutes distinctes de ce principe, je ne laisserais pas de soutenir qu'il a tiré ses créatures du néant, s'il a produit des créatures qui n'étaient point auparavant. Car qu'importe-t-il qu'une chose soit faite du néant ou de quelque autre chose, pourvu que ce qui a été fait soit ce qui n'était pas, puisqu'il n'y a point de différence entre n'être rien et n'être point, et qu'au contraire l'on ne peut pas dire que ce qui a l'être ne soit rien ? Il y a plus, car quand même cette diversité de principe, ou du néant ou d'une matière première, serait importante, je trouve mon avantage également en l'un et en l'autre; car, soit que Dieu ait créé toutes choses du néant, il pourra aussi tirer du néant la chair, après qu'elle aura été réduite dans le néant; soit qu'il ait formé l'univers d'une autre matière, il pourra rappeler d'une autre matière la chair, quelque engloutie et consumée qu'elle puisse être. Et certes celui qui a fait une chose la peut refaire. C'est une opération plus grande de faire, que de refaire ce qui a été fait, de donner le commencement à quelque chose, que de la restituer ce qu'elle a été; et enfin tu dois croire que c'est une œuvre

plus facile de rendre la vie à la chair que de l'avoir créée.

XII. Mais jette maintenant les yeux sur ces exemples que nous avons de la puissance de Dieu : le jour meurt au moment que la nuit commence , et les ténèbres qui l'enveloppent de toutes parts sont comme son sépulcre : toute cette beauté du monde s'habille de deuil ; l'univers n'a point de substance qui ne soit comme dans un vêtement lugubre, une extrême négligence déshonore toutes choses, le silence et le sommeil règnent partout et partout les affaires cessent et sont sans action. Ainsi l'on déplore la perte de la lumière, et toutefois elle revient tout entière éclairer cet univers ; elle reprend la vie avec tous ses ornements et toutes ses grâces, accompagnée de ses astres et de son soleil ; elle donne la mort à la nuit, qui est sa mort ; elle franchit l'épaisseur des ténèbres, qui est son sépulcre ; elle se succède à soi-même, tant que la nuit retourne avec son appareil : alors les étoiles, dont les rayons avaient été éteints par les flambeaux du matin se rallument ; les astres, qui semblaient n'être plus et qui ne s'étaient absentés que pour un temps, paraissent de nouveau à nos yeux ; ces miroirs du corps de la lune, dans le lustre inégal qu'elle a tous les mois, se représentent avec ce qu'ils ont de splendeur et de clarté ; on sent le retour des hivers et des étés, des printemps et des automnes, et par une continuelle vicissitude l'on éprouve la vertu des productions différentes et des diverses qualités de ces saisons. C'est encore le propre de la terre, par la fécondité qu'elle reçoit du ciel, que les arbres, après avoir été dépouillés de leurs richesses, se parent de nouveaux trésors ; que les fleurs reprennent leurs couleurs si belles et si agréables ; que les jardins repoussent de nouveau et reproduisent leurs herbes ; que les mêmes semences qui ont été consumées dans le sein de cette mère féconde se relèvent, et qu'elles ne se relèvent qu'après avoir été consumées. Secret merveilleux de la Providence ! la terre nous prive de nos biens pour nous les conserver ; elle nous les ôte pour nous les rendre. Quand elle les prend, elle ne fait que nous les garder ; elle les consume pour nous les resti-

tuer tout entiers, elle les consume d'abord pour en faire après des présents plus riches et plus magnifiques. En effet ce qu'elle nous rapporte est plus beau et plus abondant que ce qu'elle nous a ravi et qu'elle a fait périr ; tellement que la perte qui nous en arrive n'est effectivement qu'un prêt que nous lui faisons ; qu'elle nous paie l'usure de ce qu'elle nous prend, et que nous trouvons de l'utilité dans le dommage que nous en souffrons. Et pour dire tout en un mot, la nature est sujette à cette révolution ; tout ce que tu trouves aujourd'hui a été autrefois ; tout ce que tu perds n'est pas tellement perdu qu'il ne soit plus et qu'il retombe dans le néant ; les choses qui s'en vont après qu'elles sont disparues reviennent à leur premier état, et celles qui sont finies, par un merveilleux chagement, recommencent d'être ce qu'elles étaient, et l'on peut même dire qu'elles ne finissent qu'afin de recouvrer leur être ; tant il est vrai que rien ne périt que pour son bien et pour être plus heureusement conservé. Certes, cette belle vicissitude de toutes choses est une excellence preuve de la résurrection des morts. Dieu a donné des témoignages par ses œuvres avant que d'en donner par les Ecritures ; il l'a enseignée par les effets de sa puissance avant que de l'enseigner par sa parole. Il t'a donné la nature pour recevoir d'elle tes premières instructions, et ayant destiné de t'envoyer les prophètes, pour seconder les instructions de la nature, il t'a fait disciple de la nature afin de te disposer à croire plus facilement aux prophètes, en telle sorte que sans hésiter tu admettes pour chose véritable ce que l'on t'annonce de conforme à ce que tes yeux te font découvrir en toutes les créatures, et que tu ne puisses douter que Dieu de qui tu as cette connaissance, et qui est le restaurateur de toutes choses, ne le soit aussi de la chair, par une vraie résurrection. En effet, en pourrais-tu douter, voyant que toutes choses ressuscitent pour l'homme, à qui elles ont été destinées ? mais si elles n'ont point été faites pour l'homme, si elles n'ont point été faites pour la chair, quelle apparence y a-t-il donc que cette chair, pour la considération de laquelle rien ne

périt , et qui ne souffre la perte entière d'aucune des créatures , doit-elle-même périr entièrement ?

XIII. Que si ce qui se passe en général dans tout l'univers ne prouve pas assez la résurrection des morts ; si la création ne montre rien de pareil ; si les choses singulières qui sont dans la nature n'en sont pas des figures assez expresses , parce que l'on ne peut pas si bien dire qu'elles meurent , que l'on peut dire qu'elles cessent d'être , et que l'on n'estime pas qu'elles reprennent une âme qui les ranime , mais que de l'état de non être elles reviennent à l'être ; fais réflexion sur un autre exemple que je vais te proposer , qui est une preuve tout à fait juste et puissante de notre résurrection. Je parle d'une production de la nature animale , sujette à la vie et à la mort , de cet oiseau qui ne se voit qu'en Orient , si renommé en ce qu'il est unique et qu'il n'a point de pareil , et dont la renaissance source de sa postérité , a quelque chose de monstrueux ; car se faisant de son propre instinct ses funérailles , il se renouvelle ; pour renaître il perd la vie , et en la perdant il devient son successeur à soi-même : dès l'instant qu'il n'est plus , il est un nouveau phénix ; et quoiqu'il ne soit plus il est encore le même ; enfin c'en est un autre , mais un autre tout semblable à celui qui n'est plus. Se peut-il rien voir de plus exprès et de plus formel sur le sujet que nous traitons , et y a-t-il quelque autre chose que celle-là pour laquelle cet exemple si propre à nous instruire ait pu nous être donné ? Dieu même l'a marqué dans l'Écriture : « Il fleurira , dit-il , comme le phénix ¹. » c'est-à-dire qu'il triomphera de la mort et du sépulcre , afin que que tu croies que la substance du corps peut être rappelée , du sein même des flammes. Notre Seigneur a prononcé que nous sommes dans un degré d'excellence , au dessus de plusieurs passereaux ². Certes ce ne serait pas un grand avantage , si nous n'excellions point aussi par dessus des phénix : mais peut-être que les hommes mourant une fois périssent pour toujours , tandis que

¹ Ps. 91. — ² S. Matth., 20.

les oiseaux d'Arabie sont assurés de leur résurrection.

XIV. Dieu donc ayant exprimé ces traits admirables de sa puissance, et se pouvant dire qu'il ne les a pas moins représentés par les figures de ses paraboles que par la vertu de ses paroles divines, nous devons passer de cette considération à celle des causes profondes de ses conseils et des décrets de sa justice, car c'est ainsi que nous formons la division de notre matière. Nous avons commencé par la dignité et le mérite de la chair, examinant si elle est de telle qualité que, étant détruite par la mort, elle soit capable de recevoir le salut. Après cela nous avons touché l'argument de la puissance de Dieu, recherchant si elle est si grande qu'elle ait accoutumé de conserver l'être à ce qui n'est plus, et de le remettre dans l'état qu'il a perdu. Que si nous avons prouvé l'un et l'autre, je t'interpelle maintenant de me demander la cause de la résurrection de la chair, et de desirer que je t'apprenne s'il y a quelque cause assez pertinente pour assurer la vérité d'une chose de cette importance, quelque cause qui fasse voir que la résurrection des corps est nécessaire et qu'elle est conforme à la raison et à la justice de Dieu. En effet l'on peut opposer, que si la chair est capable d'être rétablie, si la Divinité a la puissance de la rétablir, il faut qu'il précède une cause pour laquelle elle doit être remise dans cette état dont elle a été dépouillée par la mort. Écoute donc quelle est cette cause, toi qui apprends de ton Dieu qu'il est aussi vrai que Dieu est souverainement bon, qu'il est vrai qu'il est juste : souverainement bon, par lui-même, et juste par notre attentat ; car si l'homme n'eût point péché il n'eût connu Dieu qu'en la qualité qui lui est propre par sa nature de principe souverainement bon, mais maintenant il l'éprouve juste par la nécessité de la cause qu'il lui en a donnée : cependant Dieu est souverainement bon en ce qu'il est juste, parce que faisant éclater sa justice, en soutenant le bien et en punissant le mal, les jugements différents qu'il rend sur le bien et sur le mal produisent toujours un bien, soit qu'il châtie l'un, soit qu'il récompense l'autre. Mais de savoir si

toute cette rigueur du jugement de la nature humaine est une chose convenable à Dieu, tu le peux apprendre plus particulièrement de mes livres contre Marcion. Cependant nous disons que si tel est l'état de notre Dieu, c'est à bon droit qu'il est notre juge, parce qu'il est notre seigneur, c'est à bon droit qu'il est notre seigneur, parce qu'il est notre auteur; c'est à bon droit qu'il est notre auteur, parce qu'il est Dieu. D'où vient qu'il y a un je ne sais qui parmi les hérétiques, qui a dit : Je pense à bon droit qu'il n'est pas notre juge, parce qu'il n'est pas Dieu; j'estime à bon droit qu'il n'est pas notre seigneur, parce qu'il n'est pas notre auteur. Et certes je ne puis dire si le dieu de ces hérétiques est dieu, lui qui n'est pas notre auteur, qualité qui convient seulement au vrai Dieu; lui qui n'est pas notre seigneur, qualité qui ne convient qu'à notre auteur. S'il appartient donc à Dieu, en qualité de seigneur et d'auteur de l'homme, de l'appeler au tribunal de sa justice pour le juger, ce qui sera exposé au jugement de Dieu, c'est si l'homme aura fait son devoir de reconnaître et d'honorer son seigneur et son auteur, ou s'il n'aura point fait état de satisfaire à cette obligation, et c'est la résurrection qui doit achever ce jugement redoutable. Ainsi toute la cause, mais plutôt la nécessité de la résurrection dépend de la destination du jugement de Dieu, de ce décret si convenable à sa grandeur, et à l'autorité qu'il a sur ses créatures; de sorte que ce qu'il faut maintenant examiner est si le jugement de Dieu par l'ordre de sa providence prononcera sur les deux substances qui composent l'homme, sur l'âme et sur la chair; car il est sans doute que ce qui doit être jugé doit aussi être ressuscité. Nous disons donc premièrement qu'il faut croire que le jugement sera plein et parfait, parce que ce sera le jugement final, et qu'en qualité de jugement final il sera éternel, d'où il s'ensuit encore que ce jugement sera accompagné de toute justice, en ce qu'il ne traitera pas inégalement l'âme et la chair, et il sera digne de Dieu en ce qu'après une si longue patience que Dieu aura eue, il s'étendra sur tous dans une plénitude et une perfection

tout entières; or cette plénitude et cette perfection du jugement de Dieu ne consistent qu'en ce que l'homme tout entier comparaitra pour être jugé, et comme l'homme est composé de deux substances de l'âme et du corps, il doit comparaitre à ce jugement en l'une et en l'autre substance, parce qu'il faut que l'homme qui n'a vécu que tout entier, soit aussi jugé tout entier, il sera jugé tel qu'il a vécu, parce qu'il doit être jugé sur tout ce qu'il a fait durant qu'il a vécu; en effet, la vie de l'homme est la cause de son jugement, et elle doit être examinée par autant de substances qu'elle en a eu pour faire ses fonctions sur la terre.

XV. Mais que nos adversaires, qui ne veulent pas convenir de ces vérités, divisent l'union qui est entre la chair et l'âme, qu'ils commencent à la diviser en ce qui regarde les œuvres de l'homme durant cette vie, pour avoir après cela l'audace de la diviser dans le prix et la récompense que ces mêmes œuvres doivent recevoir de la bonté de Dieu. Qu'ils nient que la chair et l'âme soient dans une société d'actions et de mérites, afin qu'ils aient aussi sujet de nier la récompense qui leur est préparée; que la chair n'ait point de part à la sentence, si elle n'a point de part à la cause pour laquelle la sentence sera prononcée; que l'âme seule soit rappelée au jugement de Dieu, si elle sort toute seule de la vie. Mais certes, elle ne sort non plus seule de la vie, qu'elle n'a fait seule la course de la vie d'où elle sort. Au reste il est si peu vrai que l'âme fasse seule la course de la vie, que nous n'ôtons pas même à la chair les pensées de l'esprit, quoiqu'elles soient encore toutes nues et qu'elles n'aient point passé à l'action par le ministère de la chair. En effet, ce que le cœur conçoit, l'âme l'opère dans la chair, avec la chair et par la chair. Enfin notre Seigneur reprenant les pensées des hommes, donne atteinte à cette partie qui est de chair, et qui est aussi la partie supérieure, et comme la forteresse de l'âme : « Qu'est-ce que vous pensez, dit-il, de méchant dans vos cœurs ? » Et ailleurs : « Celui qui re-

¹ S. Matth., 9.

garde une femme par esprit de concupiscence, a déjà commis l'adultère dans son cœur¹ ; « tant il est vrai que sans l'œuvre et sans l'effet, la pensée seule est une action de la chair. Mais que la faculté qui préside aux fonctions de l'âme, et où est le principe des sens, soit placée ou dans le cerveau, ou au milieu d'entre les sourcils, ou en quelque autre partie qu'il plaira aux philosophes, le lieu où l'âme forme ses pensées c'est toujours la chair ; tant que l'âme est dans la chair, elle n'est jamais sans la chair ; et comme elle n'est point sans la chair, elle ne fait aucune chose, que ce ne soit par elle qu'elle la fait. Recherche encore après cela si les pensées se servent dans leurs opérations de l'entremise de la chair, elles qui se découvrent au dehors par le moyen de cette même chair ; si l'âme médite quelque chose, le front en porte la marque et le caractère : le visage est le miroir de tout ce que nous avons dans l'esprit et de nos plus secrètes intentions. Que nos adversaires qui ne peuvent dénier à la chair la société des pensées, lui dénie la société des œuvres. Il est vrai qu'ils font le dénombrement des vices de la chair, d'où il s'ensuit que cette pécheresse sera livrée au supplice qu'elle a mérité par son péché ; mais quant à nous, la raison veut que nous leur opposions les vertus de la chair, d'où il s'ensuit que la chair ayant vécu dans de bonnes œuvres en recevra la récompense. Que si c'est l'âme qui agit et qui excite toutes les actions humaines, le mérite de la chair consiste dans l'obéissance qu'elle rend à ses bons mouvements. Il ne faut point croire que Dieu soit un juge ou injuste ou sans connaissance ; injuste, s'il ôte la récompense à celle qui est la compagne de l'âme dans les bonnes œuvres, sans connaissance, s'il exempte des supplices celle qui est la compagne de l'âme dans ses mauvaises œuvres ; et cela est d'autant moins croyable de Dieu, que même dans la distribution de la justice humaine, c'est être juge parfait que de rechercher exactement les ministres du mal, de n'user point d'indulgence

¹ S. Matth., 5.

qui sauve les auteurs du crime qu'ils ont commis, et de ne pas leur envier que les peines ou les grâces soient communes entre eux et ceux qui les ont rendus criminels.

XVI. Or, en attribuant à l'âme la gloire du commandement, et à la chair le mérite de l'obéissance, il faut prendre garde que nos adversaires ne ruinent pas par un autre argument ce que nous avons établi, tâchant d'insinuer que la chair est destinée au service de l'âme, mais non pas en qualité de ministre pour l'exécution de ses ordres, de peur que convenant de cette qualité, ils ne fussent contraints de la reconnaître pour compagne de l'âme, et comme étant en société avec elle. Ils diront que les ministres et les associés sont des hommes qui sont maîtres de leur volonté, et qu'étant en leur liberté d'accepter et le ministère et la société, il est juste que le mérite soit commun entre eux et ceux dont ils sont les ministres et les associés, et auxquels ils engagent volontairement leurs soins et leur travail : mais que la chair qui n'a ni connaissance ni sentiment par elle-même, et qui n'a point de soi la puissance de vouloir ou de ne vouloir pas, est plutôt auprès de l'âme comme un vaisseau ou comme un instrument que comme un ministre pour agir avec elle ; que de cette sorte il n'y a que l'âme qui doive répondre au jugement de Dieu de la manière dont elle aura usé du vaisseau de la chair : mais que quant au vaisseau il ne doit point souffrir de jugement, parce que l'on ne condamne point une coupe si quelqu'un y a mêlé du poison, et que l'on ne livre point le glaive à la fureur des bêtes farouches, à cause que les voleurs s'en sont servis pour commettre leurs crimes. Il faut donc avouer que la chair, en ce que les mauvaises œuvres ne lui seront point imputées, est véritablement innocente, et il n'y a point de répugnance que son innocence soit la cause de son salut ; parce qu'encore qu'on ne lui attribue pas les bonnes œuvres, non plus que les mauvaises, il est de la bonté de Dieu de sauver ce qui est dans l'innocence. En effet Dieu doit le salut à ceux qui font le bien, et il lui appartient en

qualité de très-bon de donner même ce qu'il ne doit pas. Mais je reprends cet exemple de la coupe, je ne dis pas seulement de cette coupe envenimée qui, par la véhémence du poison qu'elle a répandu dans le corps, lui a fait en un instant rendre l'âme, je parle aussi de celle qui a été infectée de l'haleine de quelque sorcière, de quelqu'un de ces vilains prêtres de Cybèle, de quelque gladiateur, ou plutôt de quelque bourreau, et je demande si l'on doit avoir moins en horreur une telle coupe que les baisers de ces sortes de gens, lors même que l'on nous présente un verre qui n'est pas assez net, ou un vase où le vin n'a pas été trempé autant que nous le voulons, nous le rejetons rudement, et le rebut que nous en faisons nous donne sujet de nous fâcher contre notre valet qui nous le présente ? Mais y a-t-il quelqu'un qui puisse souffrir un glaive que les forfaits des brigands ont comme enivré de sang, et qui ne l'éloigne non-seulement de sa chambre et du chevet de son lit, mais de toute sa maison, s'imaginant que s'il y demeurait il n'aurait en songe que des illusions, et ne verrait que les images des âmes arrachées de leurs corps, qui le troubleraient dans son sommeil, comme faisant coucher avec lui et ayant sous sa tête cette épée criminelle, encore rouge de leur sang ? Au contraire on chérit une coupe qui n'a été employée qu'à un bon usage et à un honnête ministère, et qui est recommandable par les services que l'on en a reçus : celui à qui elle servira, ou en ornera les bords de couronnes, ou la couvrira de fleurs ; un glaive même qui s'est ensanglanté dans des occasions de guerre, et de légitimes combats, et qui est certes homicide, mais plus justement que ce glaive de brigands, recevra la louange qui lui est due par les trophées que l'on en fera dans les temples où il sera glorieusement consacré. Il est donc vrai que l'on peut même attacher la condamnation sur les vaisseaux et les instruments ; et il le faut, afin qu'ils participent aux mérites des ouvriers qui les ont faits, et qu'ils aient aussi part à ceux de leurs propres maîtres. Ainsi je pense avoir pleinement satisfait à cet argument de nos adversaires, quoi-

que d'ailleurs leur exemple ne puisse passer pour juste, si l'on s'arrête à la différence des choses ; car tout vaisseau et tout instrument qui sert à quelque usage, vient du dehors à cet usage, et ce n'est point par sa nature qu'il y sert, et c'est une matière qui est tout à fait étrangère à la substance de l'homme. Il n'en est pas de même de la chair, et comme dès le ventre maternel elle est conçue, formée et engendrée avec l'âme, elle est aussi mêlée avec l'âme dans toutes les opérations humaines ; car encore que le nom de vase soit donné par l'apôtre à la chair ¹, voulant qu'on la traite avec honneur et avec respect, le même apôtre la nomme elle-même « l'homme extérieur, » elle qui est ce limon, lequel a reçu dès le commencement le nom d'homme et non celui de coupe, de glaive, ou de quelque vaisseau que ce soit : la chair a été nommée vaisseau à cause qu'elle reçoit et quelle contient l'âme ; et elle a eu le nom d'homme, à cause de la participation de la nature, qui la fait coopérer avec l'âme, non pas comme un instrument, mais comme une compagne qui l'assiste de son ministère ; ainsi cette compagne, à raison de son ministère, répondra au jugement de Dieu, quoique d'elle-même elle n'ait aucune connaissance, parce que c'est une partie unie à l'âme qui sait et qui connaît, et que ce n'est pas un simple instrument que l'âme remue à son gré dans les actions qu'elle produit. L'apôtre donc sachant bien que la chair ne fait rien par elle-même qui ne soit attribué à l'âme, ne laisse pas de dire que la chair est pécheresse, de peur que l'on ne crût qu'elle n'est point responsable au tribunal de Dieu à cause qu'elle n'agit que par le mouvement de l'âme. Sur ce même principe, l'apôtre ordonnant à la chair de faire de bonnes œuvres : « Glorifiez, dit-il, et portez Dieu en votre corps ² ; » quoiqu'il sache que ces effets viennent de l'âme, il les ordonne néanmoins à la chair, parce qu'il lui en promet la récompense. Et certes il n'eût point été à propos de faire ni ce reproche ni cette exhortation à la chair, si elle n'eût point eu de part soit au péché, soit à

¹ I. Thes., 6. — ² I. Cor.

la gloire qui vient des actions de vertu ; et enfin ce reproche et cette exhortation seraient inutiles à la chair, sans la récompense qu'elle reçoit par le bonheur de la résurrection.

XVII. Il y aura sans doute quelques personnes simples parmi ceux qui défendent notre opinion, qui estimeront que la chair doit comparaître au jugement de Dieu par une autre raison, à savoir que l'âme ne peut sentir sans la chair ni la rigueur des tourments ni les délices du repos, parce qu'elle est incorporelle ; et tel est le sentiment du vulgaire : quant à nous, notre créance est que l'âme est corporelle et non-seulement nous le soutenons ici, mais nous l'avons prouvé dans un livre que nous avons fait sur ce sujet, où nous montrons que l'âme a un genre propre et de substance et de solidité, par laquelle elle est capable de passion et de souffrance. En effet l'exemple de Lazare montre que les âmes souffrent dans les enfers, ou y sont en repos, quoiqu'elles soient encore toutes nues, et par une espèce d'exil séparées de la société de la chair : ainsi nous donnons le moyen à notre adversaire de nous faire cette objection : « L'âme, dira-t-il, ayant une sorte de corps qui lui est propre, elle n'a besoin que d'elle-même pour être susceptible de sens et de passion, et il n'est point nécessaire que pour cela la chair se représente avec elle. » Mais je lui répondrai : « que l'âme aura besoin de la chair, non pas qu'elle ne sente rien sans la chair, mais parce qu'il est nécessaire qu'elle sente aussi avec la chair ; la même faculté qu'elle a de sa nature pour l'action, elle l'a aussi pour la passion » or elle est peu suffisante d'elle-même pour agir, car elle n'a de soi que la puissance de former des pensées, de vouloir, de désirer, de disposer ce qu'elle se propose, et quand il faut en venir à l'effet, elle attend que la chair y travaille ; de la même sorte, pour pâtir elle demande la société de la chair, afin que par la chair elle puisse pâtir pleinement, comme elle n'a pu agir pleinement sans la chair. Cependant, par un jugement équitable, elle porte la peine des choses où elle est suffisante d'elle-même. je veux dire qu'elle souffre

fre pour les vices de sa concupiscence et de ses pensées et pour le dérèglement de sa volonté. Certes , si les purs mouvements de l'âme faisaient toute la plénitude des mérites, et que les œuvres ne fussent pas nécessaires pour leur donner leur entier accomplissement, l'âme toute seule suffirait pour la consommation du jugement de Dieu , n'ayant à être jugée que sur les choses qu'elle aurait opérées de soi-même , et où elle aurait été suffisante toute seule : mais comme les œuvres ont aussi de la liaison avec les mérites, et que c'est par la chair que les œuvres se font, il ne suffit pas que, sans la société de la chair, l'âme goûte des joies, ou souffre des tourments à cause des œuvres faites par la chair; quoique l'âme ait un corps, quoiqu'elle ait des membres, ni son corps ni ses membres ne lui suffisent pas pour pâtir pleinement, non plus que pour agir parfaitement, ainsi de la sorte qu'elle a péché elle est punie dans les enfers; éprouvant la première rigueur du jugement de Dieu , comme elle est la première qui a péché par ses mouvements et ses desirs criminels : mais elle est dans l'attente de la chair, afin qu'ayant formé de mauvaises pensées qui lui ont fait faire de mauvaises œuvres, elle achève par les souffrances de la chair les peines qui sont dues aux mauvaises œuvres, et c'est le dessein pour lequel Dieu a destiné son jugement à la fin des temps , que la chair se représentant pour être jugée, sa justice fasse une revue générale de toutes les pensées et de toutes les œuvres des hommes, et se puisse montrer dans toute son étendue, et avec toute sa puissance; et de vrai l'on n'attendrait pas à la fin des temps ces peines que les âmes souffrent même dès à présent dans les enfers, si ce n'était qu'aux âmes qu'elles eussent été destinées.

XVIII. Je n'ai encore fait que jeter les fondements nécessaires pour établir le sens de toutes les Écritures qui promettent la résurrection de la chair, vérité fondée sur un grand nombre d'arguments forts et inébranlables, tirés soit de la dignité propre de cette substance, soit de la puissance de Dieu, soit des exemples de cette puissance,

soit enfin des raisons et de la nécessité du jugement, et qui sont autant de préjugés pleins de force et d'autorité, selon lesquels les Écritures recevront leur explication, et non pas selon l'esprit et le sens des hérétiques, qui n'a pour principe que leur incrédulité : en effet, ils estiment que c'est une chose qui choque la raison et qui est incroyable, qu'une substance qui a disparu par la mort, puisse reprendre son premier être, et recouvrer la vie qu'elle a perdue, quoiqu'il n'y ait rien dans la substance de la chair qui soit indigne de ce rétablissement du néant à l'être, que ce changement de son état n'ait rien d'impossible à Dieu, et qu'elle n'ait point d'incapacité qui l'exclue de répondre au tribunal de la justice divine. Certes, ce retour de la mort à la vie est une chose qui surpasserait la créance humaine, si elle n'avait point été annoncée par les oracles de la parole de Dieu. Toutefois, quand Dieu même ne l'aurait pas annoncée, on ne devrait pas laisser d'en être persuadé de soi-même, par cette seule présomption, que si elle n'avait pas été annoncée ce serait à cause de tant d'autres preuves par lesquelles elle est établie ; mais puisque la voix de Dieu fait aussi résonner cette vérité dans ses Écritures, tant s'en faut qu'on leur doive donner un autre sens que celui qui se rapporte à tant d'illustres témoignages, que même ces témoignages seuls suffisent pour la persuader, sans l'autorité de la parole de Dieu. Voyons donc premièrement quelle est l'inscription qui nous a annoncé cette promesse de la restitution de la chair à une autre vie ; il me semble qu'il n'y a qu'un seul édit sur ce sujet qui soit exposé à notre vue, et que nous y lisons tous : La résurrection des morts. Ces deux mots sont clairs, décisifs et hors d'ambiguïté. Il faut les examiner, et considérer à quelle substance ils conviennent. Lorsque l'on me dit que l'homme ressuscitera, je dois en même temps rechercher ce que c'est de l'homme que la mort a abattu, car l'homme ne doit point attendre qu'autre chose ressuscite que ce qui est tombé et ce que la mort a fait descendre dans le sépulcre, celui qui ignore que la chair tombe par la mort, peut aussi bien ne con-

naître pas qu'elle subsiste par la vie. Certes la nature prononce ce décret du jugement de Dieu : « Tu es terre et tu retourneras en terre ¹ ; » et quiconque ne l'a pas entendu, ne laisse pas d'en voir l'effet, toute mort est la destruction des membres du corps. Notre Seigneur lui-même a exprimé cette condition de la chair lorsqu'en étant revêtu, il dit : « Détruisez ce temple, et dans trois jours je le relèverai ². » Il a montré par ces paroles ce que c'est qui est détruit, qui est abattu, qui est couché par terre, et ce que c'est qui ressuscite et qui sort du tombeau, lui qui avait une âme exposée aux amertumes de la faiblesse humaine jusqu'à la mort, mais qui n'était point sujette à tomber par la mort. Aussi l'Écriture ajoute, qu'il parlait du temple de son corps, tant il est vrai que c'est la chair que la mort couche dans le sépulchre, et certes la chute qu'elle souffre a donné sujet de nommer le corps mort du nom de cadavre ; au contraire, comme l'âme vit toujours, et qu'elle ne tombe point, elle n'a point de nom qui soit une preuve de vicissitude et de changement en elle : en effet, c'est elle qui, sortant du corps par un petit souffle, cause toute sa destruction et le prive de toutes les fonctions de la nature, comme c'est encore elle qui rentrant dans ce même corps le tirera du sein de la terre : celle-là certes, ne peut tomber qui entrant dans le corps le ressuscite, et celle-là ne peut périr, qui sortant du corps lui donne le coup de la mort. Je veux presser encore davantage mon raisonnement ; et je dis que l'âme ne tombe pas même dans le sommeil avec le corps, et qu'alors elle veille sans souffrir les abattements de la chair. Et de vrai, lorsque le corps repose, elle s'agite et se travaille ; que si elle était endormie comme la chair, elle reposerait comme elle, et elle serait endormie avec la chair si elle tombait avec elle dans le sommeil ; puisqu'il est donc évident qu'elle ne tombe point dans l'image de la mort, l'on ne peut dire qu'elle soit soumise à la vérité de la condition mortelle. Après avoir examiné le premier mot de

¹ Genèse, 3. — ² S. Jean, 1. — ³ S. Matth., 26.

l'édit, considère maintenant le second, et prends garde à quelle substance la dénomination de mort se peut rapporter, en quoi d'abord nous disons, et quelquefois les hérétiques attribuant la mortalité à l'âme, nous admettons ce sentiment pour en argumenter contre eux, et conclure que si l'âme étant mortelle comme ils le supposent, elle ressuscitera un jour, c'est un préjugé que la chair, qui n'est pas moins mortelle participera comme elle à la résurrection. Mais il faut rendre le mot à sa signification propre et naturelle : la résurrection se dit de ce qui a perdu son être, c'est-à-dire de la chair qui n'est plus, et par conséquent elle se dit de ce qui est mort, puisqu'en tant qu'on la nomme la résurrection des morts, elle regarde ce qui a perdu son être, et qui n'est plus : nous l'apprenons ainsi d'Abraham, ce père des fidèles, cet homme que Dieu a honoré de son amitié, et avec qui il a eu tant de familiarité ; car demandant aux enfants de Chet une place pour en faire le sépulcre de Sara : « Accordez-moi, dit-il, que j'use du même tombeau que vous, et j'y enterrerai mon mort ¹, » c'est-à-dire la chair. Car supposé même que l'on crût l'âme mortelle, et qu'on la pût juger digne d'être nommée un mort, Abraham n'eût pas demandé un espace de terre pour inhumer une âme. Que si c'est le corps qui est mort, quand on dit la résurrection des morts, l'on entend sans doute la résurrection des corps.

XIX. Comme l'examen de cette inscription et des termes dans lesquels elle est conçue, en conserve la foi, la vérité, il pourra servir pour confondre l'erreur de nos adversaires qui brouillent les choses les plus claires sous prétexte d'énigmes et de figures, et fera que l'autorité demeure à ce qui est le plus manifeste, et que les choses incertaines se règlent par celles qui ont le plus de certitude. En effet, il y a de certaines gens qui, tombant sur ce caractère fort ordinaire du langage des prophètes, qui est souvent, mais non pas toujours dans les allégories et

¹ Gen., 23.

live et enfermée dans la mort de la

ces interprétations et les argu-
 je veux combattre ce qu'ils éta-
 er fondement, à savoir, qu'en tout
 ont dit, ils se sont toujours énoncés
 , et je soutiens que s'il était ainsi et
 ont aussi supposé les vérités sur lesquel-
 et les images doivent être tirées, l'on ne
 maître dans les ouvrages de ces grands
 images et les figures. Et de vrai si toutes cho-
 les figures, qu'est-ce que seraient les choses
 sont les figures ? Un miroir peut-il représenter
 qui n'est point ? Mais il est si vrai que tout n'est
 age dans les prophètes, et qu'il y a aussi des vérités,
 tout n'y est pas ombre, et qu'il y a aussi des corps,
 ils parlent plus clair que le jour des choses les plus
 ustres de la vie et de la mort de notre Seigneur. Il est
 écrit que la Vierge a conçu dans son ventre; ce n'est
 point par figure. Il est écrit qu'elle a enfanté Emmanuel
 Dieu avec nous, Jésus notre Sauveur¹, ce n'est point
 dans un sens figuré; et s'il est dit dans un sens figuré
 qu'il recevra la vertu de Damas, et les dépouilles de
 Samarie, il est dit dans un sens propre et manifeste qu'il
 sera jugé par la faction des prêtres et des princes du
 peuple. Certes les nations se sont remuées en la personne
 de Pilate²; les peuples ont fait de vains projets et ont
 formé des desseins inutiles en la personne d'Israël, les
 rois de la terre se sont émus, c'est le vicil Hérode, les
 grands se sont rassemblés, c'est la conspiration d'Anne
 et de Caïphe contre le Seigneur et son Christ; ce Sauveur,
 comme une brebis innocente, a été conduit sous le tran-
 chant du glaive pour être égorgé³, il a été mené comme
 un agneau sans voix devant celui qui avait le ciseau à la
 main pour le dépouiller de sa laine, c'est-à-dire devant
 le jeune Hérode; non, il n'a point ouvert la bouche non

¹ Is., 3, 7 et 8. — ² Ps. 2. — ³ Isaïe, 53; S. Luc, 23.

l'ennemie de tous les hommes. Il n'y a point d'ouvrier qui travaille fidèlement si son salaire est incertain, et il n'y a point de juste sujet de craindre un péril qui est douteux. Quelle apparence y a-t-il donc que la résurrection des corps nous ait été prédite sous des expressions dont le sens soit caché, puisque la récompense ou la peine qui nous regarde dépend de l'avènement sensible et apparent de cette résurrection ! Que si les prophètes ont parlé si clairement en lançant sur les villes, les nations, et les rois, les traits de la justice de Dieu, et prononçant ses jugements qui n'étaient que pour un temps, et qui ne regardaient que de certains lieux et de certaines personnes, peut-on se persuader que les dispositions éternelles de sa providence, que les choses qu'il a ordonnées universellement sur tout le genre humain, aient évité de paraître à découvert, et dans l'éclat de sa lumière ? au contraire, plus ces choses sont grandes, plus elles devraient être environnées de clarté, enfin d'établir plus puissamment dans l'esprit des hommes l'opinion de leur grandeur. Je pense, au reste, que les décrets de Dieu ont une souveraine équité, une foi et une fermeté inébranlables, et qu'on ne lui peut imputer ni jalousie, ni mauvaise intention, ni inconstance, ni artifice et déguisement, qui sont les défauts ordinaires des grands de la terre dans la publication qu'ils font pour leurs desseins de leurs ordonnances et de leurs lois.

XXII. Après cela il faut jeter la vue sur les écritures, qui ne nous permettent pas de croire que selon la pensée de ces hommes animaux, pour ne pas dire spirituels, la résurrection se reçoive dès à présent ici-bas par la connaissance de la vérité, ou qu'elle se fasse immédiatement après que l'on est sorti de cette vie : je dis donc que le temps de l'accomplissement de notre félicité, qui est le terme de notre espérance, étant marqué par les saintes lettres, comme il ne nous est point permis d'en attendre l'effet avant l'avènement de Jésus-Christ, nous faisons cependant des vœux et nous poussons au ciel nos soupirs pour la fin des siècles, pour ce passage de l'univers au

grand jour du Seigneur ¹, jour de colère et de rétribution, jour le dernier de tous les jours, jour caché, qui n'est connu qu'au Père éternel, jour enfin que les prophètes ont marqué par les signes et les prodiges qui le doivent précéder, par le renversement des éléments, par la guerre entre toutes les nations. Je feuilleterais leurs livres, si notre Seigneur n'en avait point parlé lui-même. Il est vrai que la prophétie c'était la voix de notre Seigneur, mais il est encore mieux que notre Seigneur l'ait confirmée de sa propre bouche. Ses disciples s'enquérant de lui du temps auquel devait arriver la ruine du temple dont il leur venait de parler, il leur fait la déduction de ce qui se passerait dans la suite des temps, commençant par les temps des Juifs jusqu'à la destruction de Jérusalem, et continuant par ceux de toutes les nations jusqu'à la consommation des siècles. Car après avoir dit : « Alors les gentils fouleront aux pieds Jérusalem, et cela durera jusqu'à ce que le temps des nations soit accompli ², » c'est-à-dire, des nations que Dieu choisira et assemblera avec les restes d'Israël, il passe à ce qui regarde tout le monde et tous les siècles, annonçant, selon la parole de Joël et de Daniel, et de tous les prophètes qu'il y aura des signes au soleil et en la lune ³, que toutes les nations se verront accablées de malheurs, et se trouveront dans une étrange désolation, que l'on entendra un bruit épouvantable sortir des abîmes de la mer, que les hommes frémiront de crainte, et seront tout de glace dans l'attente des choses qui menaceront la face de l'univers ; « en effet, dit-il, les vertus qui sont dans les cieus souffriront une terrible émotion, et alors on verra le Fils de l'homme paraître dans les nues revêtu de puissance, de gloire et de majesté ; et quand ces extrêmes révolutions commenceront, c'est alors qu'il faut que vous regardiez en haut et que vous leviez la tête, parce qu'en ce moment votre rédemption sera proche. » Il dit quand ces choses commen-

¹ Sophon., 1 ; Isaïe, 61 ; Job, 19 ; S. Matth., 24. — ² S. Luc, 21. — ³ Joël, 2 ; Daniel, 7 ; Abac, 3 ; Isaïe, 13 ; Ézéché., 32 ; S. Matth., 21.

ceront, et non pas quand elles seront achevées, parce que quand elles seront achevées, alors notre rédemption sera présente, et jusqu'à ce qu'elles soient achevées, on dit seulement que la rédemption est proche, rédemption dont l'espérance élève et excite cependant nos esprits à en recueillir les fruits qui sont prêts à nous combler de joie. C'est pourquoi notre Seigneur joint à tout ce discours la parabole des arbres dont le bois tendre ayant jeté la tige, produit ensuite les fleurs, qui sont les avant-coureurs du fruit ¹. « Ainsi quand vous verrez, ajoute-t-il, que toutes ces choses arriveront, sachez que le royaume de Dieu est proche; veuillez donc continuer, afin que vous soyez dignes de les éviter, et que vous comparaisiez devant le trône du Fils de l'homme, » ce qui s'entend par la résurrection, et après que tout ce qui doit se faire sera accompli. De cette sorte, quoique la plante mystique de la résurrection commence à pousser dès à présent par la connaissance que nous avons de ce mystère, elle ne sera toutefois en sa perfection et ne produira ses fleurs et ses fruits que lorsque nous comparâtrons devant Dieu au jour de son jugement. Qui est-ce donc qui avant ce grand jour a excité si hors de saison et si cruellement notre Seigneur, séant à la droite de Dieu, à ouvrir la terre, comme parle Isaïe ², elle qui, comme je crois, est encore toute entière? Qui est-ce qui a fait des ennemis de Jésus-Christ l'escabeau de ses pieds, suivant la parole de David ³, comme s'il était plus prompt que son Père à lui donner l'honneur du triomphe, tandis que les assemblées des peuples s'écrient encore en tumulte que l'on jette les chrétiens à la gueule du lion? Qui est-ce qui a vu Jésus descendant du ciel tel que les apôtres l'ont vu y montant ⁴, selon le témoignage des anges qui assistèrent à son ascension? Les tribus ne se sont point encore animées jusque aujourd'hui à se frapper la poitrine ⁵, reconnaissant celui qu'elles ont traité si indignement; il n'y a per-

¹ S. Matth., 24. — ² Isaïe, 1. — ³ Ps. 109. — ⁴ Actes, 4. — ⁵ Zach., 12.

sonne qui ait reçu Héli ; personne n'a pris la fuite devant la face de l'Antechrist ; personne n'a pleuré sur la ruine de Babylone ¹ ; enfin y a-t-il quelqu'un qui soit ressuscité, si ce n'est selon l'imagination des hérétiques, qui se figurent de vaines résurrections, au lieu de croire celle qui sera seule la véritable résurrection ? Certes, Jésus-Christ est déjà sorti du sépulcre de son corps, et toutefois il est peut-être encore sujet aux fièvres et aux ulcères, il a déjà foulé aux pieds ses ennemis, et toutefois il a peut être à combattre contre les puissances du monde, et enfin il est certain qu'il règne et qu'il est dans la possession de son empire, peut-être néanmoins qu'il doit encore à César ce qui est dû à César ².

XXIII. Il est vrai que l'apôtre écrivant aux Colossiens ³, nous enseigne qu'autrefois nous étions morts, que nous étions rebelles et ennemis de Dieu, que nous nous éloignions de lui sans avoir soin de nous en rapprocher, demeurant dans la souillure et la corruption de nos actions abominables ; il ajoute : qu'en recevant le baptême nous avons été ensevelis avec Jésus-Christ, et que nous avons été en même temps ressuscités en lui, par la foi efficace que Dieu qui l'a ressuscité des morts a répandue dans nos cœurs. « Et vous, dit encore l'apôtre, lorsque vous étiez morts par les péchés que vous commettiez, par les désordres de votre chair et les excès de votre concupiscence, Jésus-Christ vous a rendus participants de sa vie, et vous a remis tous vos crimes ; et si, comme il poursuit, vous êtes morts au péché dans le baptême, pour ne dépendre plus des observations et des éléments grossiers et charnels de la loi, pourquoi quelques-uns d'entre vous se laissent-ils encore charger de ses préceptes, comme si vous viviez dans ce monde légal, et sous cette ancienne sujétion, dont Jésus-Christ vous a délivrés ? » L'apôtre, dans tous ces passages nous considère comme morts d'une mort spirituelle, en telle sorte néanmoins qu'il reconnaît que notre corps finira quelque jour par la mort.

¹ Apoc., 12 et 18. — ² S. Matth., 12 ; Éphés., 6. — ³ Coloss., 1.

Quand donc il parle de nous, comme ayant été ressuscités spirituellement, par la même raison il ne nie pas que nous ne devions aussi ressusciter corporellement. Enfin « si vous êtes, dit-il, ressuscités avec Jésus-Christ, portez toutes vos pensées et vos affections au ciel, où Jésus-Christ est assis à la droite de Dieu, ayez soin des choses célestes, et ne vous arrêtez point aux choses de la terre ¹. » Il montre là quelle est la résurrection en esprit, car c'est selon l'esprit seulement que nous pouvons nous élever aux choses célestes, et les choses célestes ne seraient point les objets de nos affections et de nos desirs si dès cette vie nous en avions la possession. Il ajoute : « Vous êtes morts, non pas en vous-mêmes, mais en vos péchés, et la vie dont vous vivez demeure cachée en Dieu, comme Jésus-Christ y est caché. » Cette vie donc qui est cachée, vous ne la possédez pas encore; ainsi saint Jean a dit : « Nous ne savons point encore ce que nous serons ², mais nous savons que quand Jésus-Christ paraîtra dans sa gloire, nous serons semblables à lui. Tant s'en faut que nous soyons déjà vivants de cette vie qui nous est cachée, puisqu'elle ne nous serait pas inconnue si nous la possédions. De cette sorte durant notre vie mortelle, nous avons l'espérance avec laquelle nous contemplons par la foi notre éternelle filicité, mais elle ne nous est pas présente; nous l'attendons, mais nous ne la possédons pas. Et saint Paul aux Galates, parlant de cette espérance et de cette attente : « Nous attendons, dit-il, notre justice de la foi par l'esprit d'adoption que nous avons reçu ³; » il ne dit pas : « nous tenons notre justice, » et par notre justice il entend la justice de Dieu, à cause de celle qu'il nous rendra dans ce jugement final qui nous donnera notre récompense. Et le même apôtre étant comme suspendu dans l'espoir de cette récompense, écrivant aux Philippiens : « Si je puis, dit-il, avoir part à cet état où l'on ressent la vertu de la résurrection des morts, non pas que je croie avoir déjà reçu ce qui est nécessaire pour y arriver, et

¹ Coloss., 3. — ² II. Jean, 1, 2 et 5. — ³ Galat., 5.

qu'il ne me manque aucune perfection ¹, » Certes, ce v. d'élection, ce docteur des nations avait la foi, et par une lumière toute divine il connaissait tous les ministres de la doctrine de Jésus-Christ; il ajoute néanmoins : « Je cours dans la lice de mon maître, à dessein de le suivre et d'aller à lui, en reconnaissance de la bonté par laquelle il m'a heureusement arrêté, lorsque je m'enfuyais de lui. » Il va encore plus loin : « Je ne crois pas, mes frères, être parvenu à cette perfection où je tends; je n'ai soin que d'une seule chose, qui est d'oublier tout ce que j'ai laissé derrière, et de ne porter ma pensée qu'à ce qui est devant moi, et je fais tous mes efforts afin d'atteindre au bout de la carrière, à ce but où je tends, à cette palme d'une foi sans tache, avec laquelle je pourrai courir dans cette lice, pour posséder, mais en son temps, cet heureux état de la résurrection des morts, qui est ce qu'il dit aux Galates. Ne nous laissons point de bien faire, parce qu'au temps de la moisson nous en recueillerons une qui ne nous donnera jamais de dégoût. ² » Ainsi parlant à Timothée, d'Onésiphore : « je prie Dieu qu'au jour du jugement il trouve miséricorde ³; et il commande aussi à Timothée « de garder inviolablement jusqu'à ce jour et à ce temps les choses qu'il lui a ordonnées ⁴, d'observer toujours cette loi pure et irrépréhensible, attendant l'avènement de notre Seigneur Jésus-Christ, qui arrivera au temps ordinaire de celui qui trouve seul sa souveraine béatitude en lui-même, qui est seul puissant, qui est le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs, » paroles par lesquelles l'apôtre exprime la majesté de Dieu. Saint Pierre, dans les Actes parle encore de ce même temps ⁵ : « Faites, dit-il, pénitence, et convertissez-vous à Dieu pour obtenir la rémission de vos péchés, « afin que ce temps survenant, où Jésus-Christ qui vous a été marqué et destiné doit venir et paraître à la vue de tous les hommes, ce soit un temps de repos pour vous, lui qui sera envoyé de Dieu pour la

¹ Philip. 3. — ² Gal, 6. — ³ II. Tim., 3. — ⁴ I. Tim., 6. — ⁵ Actes 3.

dernière fois, et qui jusqu'au temps que toutes les choses que Dieu a annoncées par la bouche de ses saints prophètes seront accomplies, doit être cependant reçu dans le ciel qui est son royaume. »

XXIV. Mais apprends de l'apôtre quel est ce temps, et qu'il t'en instruisse par les mêmes paroles avec lesquelles il en a instruit les Thessaloniens. Voici ce que nous lisons dans l'une des épîtres qu'il leur a écrites ¹ : « On nous parle de votre conversion, et on nous dit avec quelle ferveur vous avez quitté le service des idoles pour embrasser celui du seul et vrai Dieu, avec quelle foi vous attendez du ciel l'avènement de son Fils Jésus-Christ, qu'il a ressuscité des morts. » Et en un autre endroit de la même épître : « Quelle pensez-vous que soit mon espérance, quelle ma satisfaction, quelle la couronne de ma joie, dans la pensée que j'ai que je vous verrai en présence de Jésus-Christ notre Seigneur au jour de son avènement ? » Et encore en un autre endroit : « Afin que vous vous trouviez saints devant les yeux de Dieu notre Père à l'avènement de notre Seigneur Jésus-Christ, avec tous ses saints. » Et en un autre lieu, voulant enseigner qu'il ne faut pas s'attrister du sommeil qui termine la vie mortelle des élus, il parle aussi du temps de la résurrection ². « Si nous croyons, dit-il, que Jésus-Christ est mort et ressuscité, nous devons croire par la même raison que Dieu, par le mérite de son Fils, amènera avec lui ceux qui ont dormi du sommeil de la mort, c'est la parole de Jésus-Christ que je vous annonce, sachez que nous qui vivons dans ce monde, et qui sommes réservés à l'avènement de notre Seigneur, nous ne comparâtrons pas au pied de son tribunal avant ceux qui ont dormi en paix dans les sépulcres. Le Seigneur descendra du ciel, et alors l'on entendra la voix terrible de l'archange et le son effroyable de la trompette qui appellera les morts. A ce bruit qui pénétrera jusque dans les tombeaux, ceux qui seront morts en la foi de Jésus-Christ ressusciteront les premiers, et quant à nous

¹ *Thess.*, 1, 2, 5. — ² *Ib.*, 3 et 4.

qui vivons jusqu'à ce jour, nous serons élevés comme eux sur des nues pour aller au devant de Jésus-Christ en l'air, d'où étant portés avec lui dans le ciel, nous y jouirons pour jamais de sa présence et de la gloire de son royaume. « Dis-moi, je te prie, quelle voix d'archange, quelle trompette de Dieu a été entendue jusqu'à cette heure, si ce n'est peut-être dans quelques chambres d'hérétiques. » Il est vrai que la parole évangélique, qui les appelle dès à présent, peut être nommée la trompette de Dieu, mais à le prendre en ce sens ou pour être ressuscité en cette vie, comme ils le prétendent, d'une résurrection spirituelle, ils seront déjà morts de la mort du corps, et cela étant, comment sont-ils vivants ? ou ils seront enlevés et emportés dans les nues, et cela étant, comment sont-ils ici-bas ? Certes leur misère est extrême, puisque, selon la parole de l'apôtre, « ils n'espèrent qu'en la vie présente ¹, » s'attribuant une résurrection dans le temps qui exclut celle que Dieu nous promet après que nous aurons achevé notre vie mortelle, par un déplorable égarement qui les détourne de la vérité autant que Phigelle et Hermogène, d'où vient que le Saint-Esprit ², prévoyant qu'il se trouverait des gens qui, par une étrange erreur, entendraient ainsi la résurrection, a fait dire à l'apôtre dans cette première épître aux Thessaloniens ³ : « Il n'est pas besoin, mes frères, que je vous informe du temps et des moments redoutables du jour du Seigneur, il suffit que vous sachiez certainement que ce jour viendra quand on y pensera le moins, et qu'il surprendra comme un voleur de nuit surprend ceux qui sont dans le sommeil ; quand ils croiront être dans une profonde paix, et qu'ils se persuaderont qu'il n'y a rien à craindre pour eux, ils recevront le coup de la mort qui, lorsqu'ils ne s'y attendront point, les mettra dans le sépulcre. Et le même apôtre exhortant encore avec plus d'efforts les Thessaloniens dans la seconde épître qu'il leur écrit ⁴ : « Je vous conjure, dit-il, mes frères, par l'avènement de notre Seigneur Jésus-

¹ I. Cor., 15. — ² II. Tim., 1 et 2. — ³ I. Thess., 5. — ⁴ II. Ib., 2.

Christ, et par cette assemblée qui se fera de tous ses élus pour aller au devant de lui, que vous ne perdiez pas promptement le souvenir de la doctrine que nous vous avons enseignée, que la pensée du jugement de Dieu ne vous jette point le trouble et la frayeur dans l'esprit. Ne vous arrêtez ni aux révélations imaginaires des faux prophètes, ni à leurs discours pleins d'impostures, ni même à quelques lettres que de faux apôtres pourraient vous présenter, même comme venant de nous, pour vous donner de la terreur du jour du Seigneur, vous annonçant que ce jour est sur le point d'arriver; enfin prenez garde que personne ne vous trompe, et défendez-vous de tous les artifices que l'on pourrait employer pour vous persuader que Jésus-Christ doit bientôt venir. Avant que cela soit, il faut premièrement qu'il se fasse une défection et une révolte, c'est-à-dire un soulèvement contre l'État de cet empire, et qu'après, cet homme de péché, c'est-à-dire l'Antechrist, ce fils de perdition, paraisse dans le monde. Ce malheureux se déclarera ennemi de tout ce qu'il y a de saint dans la religion; il aura l'audace de s'élever au dessus de tout ce qui reçoit le culte divin, et occupera le temple de Dieu, pour y établir le siège de sa puissance et s'y faire adorer comme s'il était Dieu lui-même ¹. Ne vous souvient-il pas que je vous enseignais ces choses quand j'étais auprès de vous? Certes vous avez appris de ma bouche ce qui empêche qu'il ne se montre, mais quand son temps sera venu il se montrera à découvert. Cependant il y a des persécuteurs qui exercent dès ce temps-ci le mystère d'iniquité, mais que celui qui tient maintenant la puissance la tienne jusqu'à ce que son autorité soit détruite. Qui est celui-là, sinon l'État de l'empire romain, qui, ayant souffert une défection et la dispersion de sa monarchie en celle de dix rois, « verra paraître la domination de l'Antechrist, et régner ce méchant, que le Seigneur Jésus-Christ fera mourir par le souffle de sa bouche; anéantissant, par la gloire de son

¹ II Thess., 2.

événement, la tyrannie de cet usurpateur, qui viendra avec la fureur et la rage de Satan, et sera le ministre de ses abominations, et que cet esprit malin fera éclater par des signes, des prodiges et de fausses opérations qui séduiront les âmes infidèles à Jésus-Christ, et porteront les méchants à des œuvres d'injustice qui les feront périr. »

XXV. Cette suite et cette disposition des temps dont les âmes des martyrs attendent le succès, en l'état où elles sont sous l'autel mystique, demandant à Jésus-Christ le jugement et la vengeance ¹, est même marquée par saint Jean dans l'Apocalypse ². Il dit : « qu'il faut avant ce terrible événement que le monde boive la substance de ses propres plaies et le calice de la colère de Dieu, qui sera versé sur lui de la main des anges ; que cette cité abandonnée au mal soit punie de sa prostitution ³, et que dix rois lui fassent recevoir une fin digne de ses forfaits ; que l'Antechrist, cette horrible bête, avec son faux prophète, porte la guerre dans le sein de l'Église de Dieu, et que le démon étant cependant confiné dans l'abîme, le décret de la première résurrection vienne du trône glorieux du Très-Haut, et qu'ensuite, le feu ayant consumé toutes choses, sur le point de la résurrection universelle, le jugement de toute la nature se fasse sur ce qui se trouvera écrit dans les livres qui seront ouverts. » Donc puisque l'Écriture exprime quel sera l'état des derniers temps, et établit tout le fruit de l'espérance des chrétiens sur ce qui doit arriver à la fin des siècles, il est évident que c'est alors que l'on verra l'accomplissement de toutes les choses que Dieu a promises. D'où il s'ensuit que c'est vainement que les hérétiques prétendent recevoir une résurrection ici-bas ; ou si la lumière de la foi de Jésus-Christ est une espèce de résurrection, il faut croire qu'elle ne préjudicie point à celle qui a été annoncée pour la fin des temps ; et il se peut même dire, qu'en ce que l'on se figure une résurrection spirituelle, c'est un préjugé de la

¹ Apoc., 6. — ² *Ib.*, 15 et 16. — ³ *Ib.*, 13, 15, 17 et 20.

vérité de la résurrection corporelle. En effet si celle-ci n'avait point été prédite pour la consommation des siècles, on aurait raison de défendre celle-là, et de soutenir qu'il n'y en a point d'autre, et que la vraie résurrection est seulement spirituelle; mais comme la résurrection dont l'Écriture parle est pour les derniers temps, on reconnaît qu'elle se doit entendre de la résurrection corporelle, parce qu'il n'est point écrit qu'il doive y avoir en ces derniers temps de résurrection spirituelle. Et certes, pourquoi réitérer la prédiction d'une résurrection qui ait les mêmes qualités que celle que l'on s'attribue en ce monde, c'est-à-dire d'une résurrection spirituelle : car ou elle serait accomplie dès la vie présente sans différer plus longtemps, ou elle le serait après cette vie à la conclusion de tous les siècles : ainsi c'est plutôt à nous à défendre la résurrection spirituelle qui procède de la première lumière de la Foi, nous qui croyons que nous en aurons toute la plénitude à la fin des temps, et à ce grand jour qui doit décider de notre salut.

XXVI. Je reviens à cette première objection du sens allégorique des Écritures, et je dis que les expressions figurées des prophètes nous servent même pour prouver la résurrection corporelle. Certes, cette première parole qui sortit de la bouche de Dieu au commencement du monde, lorsqu'il prononça que l'homme était de terre, « Tu es de terre, dit-il ¹, et tu retourneras en terre, » parlant de l'homme selon la substance de la chair qu'il tenait de la terre, et qui, comme nous avons montré, avait d'abord été appelé l'homme, cette première parole, dis-je, me donne sujet d'interpréter aussi de la chair tout ce que Dieu donna à la terre dans ce commencement, ou de grâces par sa bonté, ou de punition dans sa colère. Et en vérité, à parler proprement, la terre n'est point sujette au jugement de Dieu, parce qu'elle n'a fait ni bien ni mal; et si elle a été chargée de malédictions pour avoir reçu dans son sein le sang qui avait été répandu, cela même

¹ Gen., 3.

est une figure qui représente le crime commis par la chair homicide¹ ; si la terre a des biens , si elle souffre des maux c'est pour l'homme que les biens et les maux lui viennent , afin qu'il soit ou soulagé ou puni dans les divers accidents qui lui arrivent en ce lieu de sa demeure , et que ces choses l'obligent à faire une plus sérieuse réflexion sur ce que la terre souffrira même à cause de lui. Ainsi quand Dieu menace la terre , et quand il promet quelque faveur à la terre , je pense que c'est plutôt à la chair qu'il la promet , comme quand il dit dans le prophète David : « Le Seigneur règne , que toute la terre s'en réjouisse ² , » c'est-à-dire que la chair des saints en ait de la joie , elle à qui appartient la récompense et la gloire du royaume de Dieu. Le prophète ajoute : « La terre verra les éclairs , et frémira de crainte ; les montagnes fondront comme la cire à la vue du Seigneur. » Cette terre qui tremble , et qui fond comme la cire , c'est la chair des profanes , parce qu'il est écrit : « et ils verront celui qu'ils ont percé inhumainement de la pointe de leur fer ³ . » En effet si l'on estime que ces paroles soient dites simplement de la terre , en tant qu'elle est élément , comment peut-on concevoir qu'étant dit d'elle « qu'elle s'est réjouie de voir régner le Seigneur , » il soit encore dit d'elle , « qu'elle frémit et qu'elle fond à sa vue ? » Ainsi quand il est écrit dans Isaïe : « Vous mangerez les biens de la terre ⁴ , » il faut entendre ce passage des biens de la chair , de ces biens qui l'attendent dans le royaume de Dieu , lorsque son état sera changé , qu'elle deviendra semblable aux anges , et qu'elle obtiendra « ce que l'œil n'a point vu , ce que l'oreille n'a point entendu , et ce que le cœur de l'homme n'a point compris ⁵ . » Autrement ce serait une exhortation assez vaine que Dieu ferait à l'homme , de l'exciter à l'obéissance en lui promettant les biens que la terre produit , et les aliments de cette vie , qu'il donne même aux infidèles et à ceux dont

¹ Gen., 4. — ² Ps. 96 — ³ S. Jean, 19. — ⁴ Isaïe, 1. — ⁵ S. Matth., 22 ; I. Cor., 2.

les blasphèmes déshonorent son nom, et qu'il coi que à tous les hommes sans autre considération sino sont ses créatures¹, de sorte qu'il fait tomber l sur les méchants, et luire son soleil sur les justes les injustes. Vraiment la foi aurait une belle récon et serait élevée à une grande félicité, si elle n'at que les mêmes biens, dont non-seulement les e de Dieu et de Jésus-Christ ont l'usage, mais dont un mauvais usage, rendant le culte divin aux cho Dieu a créées, au mépris du créateur². Quoi ! des c et des champignons seraient ces biens de la terre espérerait, notre Seigneur ayant prononcé » que n'est pas la seule nourriture de l'homme ! » Ainsi le qui n'ont espérance qu'aux biens de ce monde, j les biens du ciel³ ; ils ignorent la promesse d' céleste ; ils ne connaissent ni l'huile de l'onction ni le vin de l'esprit, cette eau qui distille de l mystique de Jésus-Christ pour donner vigueur : âme. Il estiment que la terre sainte n'est autre ch le pays de Judée, et ne voient pas qu'elle se doit entendre de la chair de notre Seigneur, qui est vr cette terre sainte en tous ceux qui sont revêtus de Christ : terre vraiment sainte par la demeure du Esprit⁴, terre qui rend vraiment le lait et le mie douceur de l'espérance dont elle console les fidèles terre de Judée par la familiarité avec laquelle D communique ; car le vrai Juif n'est pas celui qui le au dehors, mais celui qui l'est en secret, comme et le temple de Dieu et Jérusalem, selon cette d'Isaïe : « Lève-toi, Jérusalem ! arme ton bras de ses forces, lève-toi telle que tu étais au commen des jours, c'est-à-dire, montre-toi dans cette inr que tu possédais avant que tu fusses tombée dans t gression criminelle, et que tu eusses si malheureu violé le commandement de Dieu⁵. Et certes y a-t

¹ S. Matth., 5. — ² Rom., 1. — ³ S. Matth., 4. — ⁴ Gal
⁵ Exod., 3. — ⁶ Rom., 2 ; Isaïe., 54.

au jour
 é répan-
 phète :
 , même
 rai celui
 versé. »
 t'on ne
 l'on re-
 la ven-
 e pour-
 du tout
 senter ,
 r ce qui
 que le
 chair,
 choses
 ut du
 expli-
 nunc;
 : vivi-
 fiera ;
 on et
 r res-
 vie à
 dre à
 ssus-
 e, et
 lue.
 i les
 pro-
 voir
 air,
 loit
 lus
 que
 tant

fense de la résurrection corporelle. Et en effet quand nous lisons : « Mon peuple , entrez dans les celliers pour un peu de temps en attendant que ma colère passe ¹ ; » il faut prendre les celliers pour les sépulcres où reposeront quelque temps ceux qui à la fin des siècles , en ces derniers moments de la colère de Dieu , seront morts sous la tyrannie de l'Antechrist , et par la violence qu'il exercera sur la terre. Mais pourquoi a-t-il plutôt appelé les sépulcres des celliers , que d'un nom qui exprime un autre lieu destiné à réserver quelque chose , sinon parce que l'on garde dans les celliers la chair salée que l'on y a enfermée pour l'usage de la maison , afin de l'en tirer dans le besoin et au temps qu'il est nécessaire ? Car c'est ainsi que les corps embaumés et parfumés pour entrer dans la sépulture sont déposés dans les monuments et les mausolées , pour en sortir au commandement de notre Seigneur. Voilà le sens de ce passage. Et certes quels celliers ont tant de détours qu'ils puissent nous garantir de la colère de Dieu. Quand donc le prophète dit : « Jusques à ce que ma colère passe , » cette colère qui fera mourir l'Antechrist , il montre que la chair qui aura été portée dans le sépulcre avant la colère de Dieu , en sortira lorsqu'elle sera passée : car l'on ne tire des celliers que ce qui y a été enfermé , et l'Antechrist étant détruit , c'est alors que l'on verra arriver la résurrection.

XXVIII. Mais comme la prophétie s'énonce par les paroles , elle s'exprime aussi par les choses. Ce n'est pas seulement le discours , ce sont aussi les effets qui annoncent la résurrection. Quand Moïse met la main dans son sein , et la retire comme morte , et se la remet une autre fois dans le sein et l'en retire toute saine ² , n'est-ce pas un prodige qui publie cette résurrection de l'homme entier ? Et certes , les trois signes marqués par le prophète nous représentent trois effets merveilleux de la vertu de Dieu : premièrement elle réduira sous la puissance de l'homme le démon , ce serpent tout formidable qu'il est ; après cela

¹ Isaïe., 36. — ² Exod., 4.

elle arrachera la chair du sein de la mort : et enfin, au jour du jugement, elle vengera tout le sang qui aura été répandu sur la terre. Ainsi nous lisons dans le même prophète : « Je ferai, dit Dieu, la recherche de votre sang, même sur les bêtes brutes qui l'ont répandu ¹, je rechercherai celui que la main de l'homme, que la main du frère aura versé. » Mais l'on ne recherche que ce que l'on redemande et l'on ne redemande que ce qui sera rendu ; et certes ce que l'on recherche et ce que l'on redemandera pour en faire la vengeance, sera indubitablement rendu. En effet l'on ne pourra demander la vengeance, de ce qui n'aura point du tout été ; et la chose que l'on demandera se doit représenter, puisqu'elle se rend pour satisfaire à la vengeance. Or ce qui est dit du sang regarde sans doute la chair, parce que le sang ne sera point sans la chair ; Dieu ressuscitera la chair, afin que le sang soit vengé. Il y a d'ailleurs des choses qui sont dites de telle sorte qu'elles n'ont rien du tout du nuage de l'allégorie, et dont on trouve le sens en expliquant les termes simples selon leur signification commune ; comme ce qui est dit dans Isaïe : « Je tuerai et je vivifierai ² ; » en effet, après que Dieu aura tué, il vivifiera ; il tue par la mort, et il vivifiera par la résurrection et comme c'est la chair qui est tuée par la mort, la chair ressuscitant reprendra la vie. Si tuer c'est arracher la vie à la chair, vivifier, qui est son contraire, c'est rendre à l'âme cette même chair. Il faut bien que la chair ressuscite, elle à qui, en la faisant mourir, l'âme a été ravie, et à qui, en la faisant revivre, cette âme doit être rendue.

XXIX. Si donc les allégories de l'Écriture, si les arguments qui se tirent des choses opérées par les prophètes, si des paroles toutes simples nous font apercevoir la vérité que nous défendons de la résurrection de la chair, même sans nommer expressément la substance qui doit ressusciter, ne sommes-nous pas en des termes bien plus forts, et n'avons-nous pas plus de droit de soutenir que cette vérité ne peut recevoir de contestation après tant

¹ Gen., 1. — ² Isaïe, 38.

de preuves prises des Écritures qui établissent l'espérance de la résurrection en la chair, par une dénomination particulière des substances corporelles ? Écoute Ézéchiél¹ : Il me semblait, dit-il, que je sentais la main de Dieu sur moi, et que le Seigneur m'enlevait en esprit; qu'il m'avait transporté au milieu d'une campagne, où l'on voyait des os de toutes parts; qu'il me conduisait tout autour de ces os secs et arides, et que cette plaine en était toute couverte; qu'il me disait : Fils de l'homme, crois-tu que les os que tu vois revivent ? Je lui répondais : Seigneur, vous le savez. Il me répliquait : Prophétise sur cette montagne d'os qui est devant tes yeux, et tu diras : Vous, os arides, écoutez la parole du Seigneur; voici ce que le Seigneur dit à tous ces os que le sépulcre a séchés : Je vous apporte un esprit dont vous serez animés, et vous vivrez de l'esprit que je vous donnerai; je vous ferai reprendre votre chair, j'étendrai sur vous une peau, je remettrai dans vous une âme qui vous rendra la vie, et vous connaîtrez que je suis votre Dieu. J'ai donc prophétisé selon le commandement que j'en ai reçu, et lorsque j'annonçais les choses qui devaient arriver, avant que j'eusse achevé de parler, il s'est fait un instant un remuement de tous ces os qui s'approchaient les uns des autres, et j'ai vu que les os se sont couverts de chair et de nerfs, que la peau s'est étendue par dessus; mais l'âme n'y était pas encore. Le Seigneur m'a donc dit : Prophétise, fils de l'homme; élève-toi par la lumière de la prophétie jusques à l'esprit, et tu diras : Venez, esprit, des quatre parties du monde; inspirez ces morts et qu'ils vivent. Et j'ai prophétisé selon que le Seigneur me l'a ordonné; j'ai appelé l'esprit, et il est entré dans ces corps morts; et ces corps morts ont recouvré la vie et se sont levés sur leurs pieds; et ils étaient en si grand nombre qu'ils faisaient comme une puissante armée. Et le Seigneur m'a dit : Fils de l'homme, ces os que tu vois c'est toute la maison d'Israël; ils disent : Nos os sont tout secs, nous n'avons plus d'es-

¹ Ézéch., 17.

pérance , et nous avons été arrachés de notre tige ; c'est pourquoi je t'ordonne de leur faire entendre cette prophétie : Vous , mon peuple , j'ouvrirai vos sépulcres , je vous retirerai de vos tombeaux , et je vous ferai entrer dans la terre d'Israël , et vous reconnaîtrez , mon peuple bien-aimé , que je suis votre Seigneur , quand j'aurai ouvert vos monuments et que je vous aurai retirés des lieux où vous étiez ensevelis ; je vous donnerai un esprit , et vous vivrez , et vous jouirez du repos dans cette terre , qui est à vous , et vous saurez que c'est moi qui ai parlé , et qui ai opéré ces grandes choses , dit le Seigneur.

XXX. Je n'ignore pas que nos adversaires tâchent de donner à ce passage un sens allégorique ; ils disent que quand il est écrit que ces os c'est toute la maison d'Israël , les os dont l'Écriture parle ne sont qu'une image d'Israël , qu'elle les a exposés hors de leur condition propre et naturelle , et qu'enfin ce n'est qu'une figure , et non pas une vraie prophétie de la résurrection ; qu'en réalité c'est une expression de l'État du peuple juif , qui est représenté comme mort , abattu sous le poids d'une langueur et d'une aridité funestes , et misérablement dispersé par tout le monde , comme dans une grande et vaste campagne ; que pour cela il est parlé de lui selon l'allégorie sous l'image de la résurrection , parce qu'il devait être rassemblé ; que les os se devaient rejoindre aux os , c'est-à-dire qu'une tribu devait être réunie à une autre tribu ; que les parties séparées du peuple devaient se remettre ensemble pour ne faire plus qu'un corps ; que l'État des Juifs reprendrait sa chair ou ses richesses , qu'il se revêtirait des nerfs ou des forces que ce royaume avait au temps de sa prospérité ; que ce peuple serait tiré de l'horreur des sépulcres , c'est-à-dire du triste et infortuné séjour de la captivité ; qu'il respirerait sous un air plus doux et plus agréable , et qu'il vivrait dans la terre qui était à lui , c'est-à-dire dans la Judée. Mais enfin qu'est-ce que les Juifs deviendront ? Il est sans doute qu'ils mourront. Et que seront-ils après la mort ? Je pense qu'il n'y aura point de résurrection , si ce n'est celle qui a été révélée à Ézéchiel.

D'ailleurs il y a d'autres preuves qui établissent la résurrection, d'où je conclus que celle dont parle Ézéchiël est vraie, et qu'il y a de la témérité de la renfermer dans l'état des affaires des Juifs, ou si la résurrection que nous défendons n'est pas la même, il ne m'importe, pourvu qu'il y ait une résurrection des corps, comme y en a une de la calamité des Juifs. Enfin le rétablissement du peuple juif étant figuré par ces os qui reprennent leurs corps et qui recouvrent la vie par l'esprit dont ils sont ranimés, c'est un témoignage qui nous assure que les os seront aussi remis en leur premier état, car les os ne pourraient être le sujet d'une figure, s'il ne leur arrivait à eux-mêmes ce qui est représenté par la figure. En effet, si l'image est une expression de la vérité comme à son principe, il est nécessaire que la chose exprimée par l'image ait un être réel et véritable, avant que l'image en puisse être formée. La similitude ne peut être fondée sur ce qui n'est point, ni ce qui n'est rien être la matière d'une figure. Ainsi il faut croire que les os reprendront véritablement la substance du corps et seront véritablement ranimés par l'esprit, selon que nous l'avançons, afin que cet événement, tel qu'il est dépeint en ce lieu d'Ézéchiël, puisse exprimer le changement de l'État des Juifs. Mais certes, sans s'arrêter à toutes les subtilités de l'esprit humain, c'est un sentiment plus saint et plus pieux de défendre la vérité toute nue, et de s'attacher à cette simplicité de termes, avec lesquels le prophète l'explique : ce sens a une merveilleuse autorité, et c'est celui que la proposition faite de la part de Dieu exige de nous. Et certes, si cette révélation avait eu pour objet le retablissement des Juifs, dès qu'il a montré le lieu où étaient les os, il eût aussitôt ajouté : « Ces os, c'est toute la maison d'Israël ; » mais il faut considérer que Dieu, après avoir montré les os, parle de l'espérance en la résurrection ; avant que de nommer Israël, il tente la foi du prophète. « Fils de l'homme, dit-il, crois-tu que ces os revivent ? » afin que le prophète lui répondît : « Seigneur, vous le savez. » Or Dieu n'eût point tenté la foi du prophète sur une chose

qui n'eût point dû arriver, dont Israël n'eût jamais ouï rien dire auparavant, et que l'on n'eût pas été obligé de croire. Mais parce que la résurrection des morts avait été annoncée, et qu'Israël, par son incrédulité, se défiant de la vérité qu'on lui annonçait en était même scandalisé, et ne faisant réflexion que sur l'état des morts et sur cette vieille pourriture des tombeaux, désespérait que les morts dussent ressusciter un jour, ou plutôt qu'Israël, n'élevant point son esprit à la vérité de la résurrection, s'arrêtait seulement à ses circonstances, pour ce sujet Dieu révèle au prophète, qui était même dans quelque doute de cette vérité, tout ce qui se passerait dans cet événement merveilleux de la résurrection des hommes, afin de l'exciter à l'annoncer avec beaucoup de constance et de fidélité, et commande au peuple de croire ce qu'il a révélé au prophète, leur disant qu'ils étaient ces os qui ressusciteraient, eux qui ne croyaient pas que les os dussent ressusciter. Enfin il conclut ainsi cette révélation : Vous saurez, dit-il, que c'est moi qui ai parlé et qui ai opéré ces grandes choses. » En effet, il devait faire les choses qu'il avait dites, mais il ne devait faire les choses qu'il avait dites, s'il les devait faire autrement qu'il n'avait dit qu'il les ferait.

XXXI. Certes si le peuple, étant dans la douleur de se voir réduit à une misérable dispersion, se plaignait dans le langage de l'allégorie, « que ses os sont tout secs et qu'il a perdu toute espérance, » on pourrait croire que Dieu aurait consolé par une promesse figurée un désespoir exprimé en figure; mais comme le peuple n'avait point encore éprouvé le malheur de la dispersion, et que la résurrection était une chose dont il avait fort souvent perdu l'espérance, et que l'on sait que la considération de la mort du corps éloignait de son esprit toute l'assurance qu'il en devait avoir, pour cela le dessein de Dieu, dans cette révélation, a été de rétablir cette foi, que le peuple détruisait par son incrédulité. Que si Israël souffrait alors quelque calamité, si l'état où il se trouvait lui fournissait quelque sujet de plainte, ce ne serait pas une raison qui dût

faire prendre la révélation d'Ézéchiël pour une parabole , mais ce serait bien plutôt une preuve que Dieu aurait voulu donner de la résurrection , pour exciter ces peuples à conserver l'espérance du salut éternel , et leur faire naître le desir d'un rétablissement plus nécessaire que celui d'être rappelé d'exil , ou de recouvrer ses biens , et les détourner en même temps de l'amour des choses présentes ; d'où vient que d'autres prophètes ont dit : « Vous sortirez des sépulcres comme des animaux délivrés des liens dont ils étaient attachés ¹ , et vous marcherez sur le ventre à vos ennemis. » Et ailleurs : Votre cœur sera rempli de joie , et vos os pousseront comme l'herbe. » En effet , l'herbe vient de la pourriture et de la corruption de la semence. Enfin si l'on prétend que l'image des os qui se relèvent du sein de la terre ne représente proprement que l'état temporel des Israélites , d'où vient que ce n'est pas seulement à Israël que cette espérance de la résurrection est annoncée , mais qu'elle l'est aussi à toutes les nations auxquelles la promesse est faite , comme à ce peuple , que les restes de leur chair et de leurs os seront rétablis en corps et en âme , et que les morts se relèveront de leurs sépulcres ? car il est dit de tous : « Les morts vivront et sortiront des monuments ² , et la rosée qui leur vient de vous est un remède dont leurs os reçoivent la guérison et la santé ; » et ailleurs : « Toute chair se présentera devant moi ³ , et viendra adorer , dit le Seigneur. » Mais quand cela arrivera-t-il ? ce sera lorsque la face de ce monde commencera à passer et à s'évanouir. Et il est encore dit auparavant au même lieu : « Comme le ciel nouveau et la nouvelle terre que je fais a une fermeté inébranlable , dit le Seigneur , ainsi votre semence aura une consistance éternelle. » Et c'est alors que l'on verra l'accomplissement de ce qu'il ajoute : « Ils sortiront (c'est des sépulcres qu'il entend ,) et ils verront les membres de ceux qui ont vécu dans l'impiété. Le ver qui rongera ceux-ci ne mourra point ⁴ ; » le feu qui les brûlera ne s'éteindra point,

¹ Malac., 4 , Isaïe , 66. — ² *Ib.* , 26. — ³ *Ib.* , 66. — ⁴ S. Matth. , 9.

et ils seront exposés à la vue de toute chair, c'est-à-dire de tous les saints, qui, étant ressuscités et sortis de leurs sépulcres, adoreront Dieu en reconnaissance de la grâce qu'ils auront reçue de sa bonté.

XXXII. Mais afin qu'il ne semble pas que l'Écriture n'annonce que la résurrection des corps qui ont été mis dans les sépulcres, et que les autres ne doivent point ressusciter, il est écrit : « Et je commanderai aux poissons de la mer, qui rendront les os qu'ils auront dévorés ¹, et je joindrai les membres, et les os les uns aux autres. » Donc, dis-tu, les poissons seront aussi ressuscités, et les bêtes brutes, et les oiseaux de proie, afin qu'ils rendent ceux qu'ils auront engloutis, parce que tu as lu dans Moïse « que Dieu recherchera le sang sur les bêtes brutes ². » Non, il n'en est pas ainsi ; ni les poissons, ni les bêtes brutes, ni les oiseaux de proie ne ressusciteront point ; et ce qui fait que l'on nomme les bêtes brutes et les poissons en parlant de la restitution de la chair et du sang, c'est pour marquer par une plus forte expression la résurrection des corps qui auront été dévorés, l'Écriture la représentant parfaitement quand elle dit « que la recherche du sang se fera même sur ce qui les aura dévorés. » J'estime d'ailleurs que l'exemple de Jonas nous donne une belle instruction de cette puissance de Dieu, puisqu'il sortit sain et entier du ventre de la baleine, et que ces deux substances, sa chair et son âme, en furent délivrées. Et en effet les entrailles de ce grand et monstrueux poisson, où le prophète fut plongé durant l'espace de trois jours, pouvaient corrompre et consumer sa chair, tout de même qu'une sépulture qui n'a point été remuée pourrit un cadavre qui a été longtemps enfermé dans son sein. Mais certes l'on ne peut nier que ces bêtes brutes sur lesquelles il est écrit « que Dieu recherchera le sang, » ne soient la figure des persécuteurs des fidèles, de ces hommes cruels, pleins de férocité et de barbarie, principalement contre les serviteurs de Jésus-Christ, ou qu'elles ne soient même l'image de ces

¹ Apoc., 1. — ² Gen.

anges prévaricateurs, de ces esprits d'iniquité, sur lesquels Dieu fera la recherche du sang, par une espèce de compensation de supplice, et de vengeance¹. Y a-t-il donc quelqu'un, si c'est une personne qui ait plus d'inclination à apprendre d'autrui qu'à présumer de soi-même, qui soit plus portée à croire qu'à disputer, qui ait plus de révérence pour la sagesse de la loi de Dieu que de passion pour ses propres sentiments, qui entendant parler de ce que Dieu a ordonné touchant la chair, la peau, les nerfs, et les os, puisse feindre que cela se doit rapporter à d'autres choses, comme si ce que l'Écriture dit de ces substances n'était pas destiné à l'homme? En effet, ou rien n'est destiné à l'homme, ni le royaume du ciel, que Dieu lui prépare par un effet merveilleux de sa libéralité, ni la rigueur de son jugement, ni la résurrection de quelque qualité qu'elle soit; ou si ces choses sont destinées à l'homme, il faut de toute nécessité qu'elles soient destinées à ces substances qui composent l'homme auquel elles sont destinées. Mais je demande à ceux qui transportent avec tant de finesse et de subtilité à une autre signification les os, la chair, les nerfs et les sépulcres, d'où vient que, quand on dit quelque chose de l'âme, ils ne prétendent point que l'âme se doive prendre en un autre sens, et qu'au contraire quand on parle de quelque chose de nature corporelle, ils y donnent un tout autre sens que ce que le mot signifie dans son sens naturel et ordinaire. Certes, si ce qui est de nature corporelle est une parabole, pourquoi n'en sera-t-il pas de même de ce qui est de nature spirituelle? si ce qui est de nature spirituelle ne s'entend pas en figure, ce qui est de nature corporelle ne s'entend pas non plus en figure; car le corps est aussi bien une partie de l'homme que l'âme, et l'on ne peut faire que l'une de ces deux substances admette le sens figuré, et que l'autre le rejette.

XXXIII. Il me semble que je me suis assez arrêté aux preuves tirées des prophètes; je viens maintenant à celles que me fournit l'Évangile; mais il faut que je prévienne aussi en ce lieu l'adresse et la subtilité fine et rusée de

¹ Gal., 9.

ceux qui prétendent que notre Seigneur a dit toutes choses en paraboles, parce qu'il est écrit : « Jésus a parlé de toutes ces choses en paraboles ¹ ; et il ne leur parlait point sans paraboles, » c'est-à-dire que sans paraboles il ne parlait point aux Juifs ; ainsi ses disciples lui disaient : « Pourquoi parlez-vous en paraboles ? » et notre Seigneur lui-même disait aussi : « Je leur parle en paraboles, afin qu'en voyant ils ne voient pas, et qu'en oyant ils n'entendent pas, selon la parole d'Isaïe. » Certes, s'il parlait en paraboles aux Juifs, il ne parlait pas à tous en paraboles ; il ne parlait pas toujours en paraboles ; et toutes les choses qu'il disait n'étaient pas des paraboles ; comme il n'usait de paraboles qu'avec quelques-uns ce n'était que de quelque chose qu'il parlait en paraboles, et c'était ne parler qu'à quelques-uns que de ne parler qu'aux Juifs. Il est vrai qu'il parlait même quelquefois en paraboles à ses disciples, mais considère que quand l'Écriture le rapporte, c'est en ces termes qu'elle le fait. « Et il leur disait aussi une parabole ². » D'où je conclus qu'il leur parlait même sans se servir de paraboles ; car l'Écriture n'aurait pas remarqué quand il parlait en paraboles, si c'eût été sa façon de parler ordinaire. Mais prends garde qu'il n'y a point de parabole dans l'Évangile qui n'ait été ou expliquée par lui-même, comme celle de la semence qu'il rapporte à la distribution de la parole divine ³, ou éclaircie par l'évangéliste ; comme celle du juge superbe, et de la veuve qui le presse de lui rendre justice ⁴, d'où le texte sacré nous convie à persévérer en l'oraison, ou qui ne se puisse entendre de soi-même, comme celle du figuier que le maître dit d'arracher et de brûler ⁵, espérant qu'il portera du fruit à l'avenir, ce qui exprime assez clairement l'état infructueux de la nation juive. Que si les paraboles n'ont point de voile qui obscurcissent la lumière de l'Évangile, il ne faut point croire que des sentences et des arrêts prononcés de la bouche du Fils de Dieu, et dont le sens est clair et ma-

¹ S. Matth., 13. — ² S. Luc, 18. — ³ S. Matth., 13. — ⁴ S. Luc, 18 — ⁵ *Ib.*, 13.

nifeste , doivent recevoir une autre interprétation que celle que les termes qui les énoncent portent naturellement. Or c'est par des sentences et des arrêts que notre Seigneur annonce ou le jugement, ou le royaume de Dieu, ou la résurrection¹. « Tyr et Sidon , dit-il , recevront un traitement plus supportable au jour du jugement². » Et ailleurs : « Dis-leur que le royaume de Dieu est proche ! » Et ailleurs : « Il te sera rendu , en la résurrection des justes¹. » Mais si les noms mêmes des choses , c'est-à-dire du jugement, du royaume de Dieu , et de la résurrection, représentent si dûment et absolument ce qu'elles sont qu'on n'en puisse rien enfermer dans le sens figuré et la parabole, il ne faut point certes interpréter figurément ce qui nous est annoncé, soit de cet ordre merveilleux du royaume de Dieu, soit des circonstances de ce grand événement du jugement des hommes, soit de cette impression toute divine que les âmes feront sur les corps, lorsqu'elles viendront les ranimer au moment de la résurrection ; et l'on doit entendre ce qui en est dit dans un sens corporel, parce que ce sont des choses qui sont destinées aux corps ; c'est-à-dire qu'il ne faut pas y chercher un sens spirituel, parce qu'il n'y a en cela rien de figuré et rien que de propre. Ainsi nous avons déjà dit que le corps tant de l'âme que de la chair recevra sa récompense à cause des œuvres communes à l'âme et à la chair. Et c'est un principe qu'il fallait établir de peur que le corps de l'âme, qui porte l'esprit à des explications figurées, ne donnât l'exclusion au corps de la chair quant à l'état de l'autre vie ; au lieu que nous devons croire que les deux parties qui composent l'homme ont part au royaume de Dieu, au jugement, et à la résurrection , et ce que nous prétendons à présent est de montrer que notre Seigneur a entendu parler du corps de la chair, partout où il a fait mention de la résurrection, sans que cela préjudicie au corps de l'âme, qui n'a été reconnu que de peu de gens.

XXXIV. Premièrement donc, quand notre Seigneur

¹ S. Matth., 11. -- ² *Ib.*, 10. — ³ S. Luc, 14.

dit « qu'il est venu pour sauver ce qui s'était perdu ¹, » qui est-ce, à ton avis, qui s'était perdu? c'est l'homme sans doute. Mais est-ce tout l'homme, ou si ce n'en est qu'une partie? c'est l'homme entier, car la transgression du commandement de Dieu, cause déplorable de la perte de la nature humaine, ayant été une opération tant de l'inclination de l'âme, par le mouvement de sa concupiscence, que de l'action de la chair en ce qu'elle a goûté du fruit défendu, cette transgression, dis-je, a été le titre du crime de l'homme entier, et a rempli toutes ses facultés de ce funeste démerite qui l'a fait périr. Cet homme donc qui a péri tout entier par son crime, sera sauvé tout entier ², si ce n'est que cette brebis perdue se soit perdue sans son corps, et ait été retrouvée sans son corps; car si le bon pasteur remporte sur ses épaules la chair et l'âme de sa brebis, c'est-à-dire cet animal entier, c'est un exemple qui nous figure le rétablissement de l'homme en l'une et en l'autre substance. Mais combien est-il indigne de Dieu de ne donner le salut qu'à la moitié de l'homme, et de ne faire presque des grâces qu'à demi, tandis que les princes du monde n'en font point de bornées et d'imparfaites, et que celles qu'ils accordent sont toutes pleines. Quoi le diable sera plus puissant pour la perte de l'homme, il aura le pouvoir de le faire tomber tout entier, et Dieu se montrera plus impuissant ³, ne pouvant le relever tout entier! Cependant l'apôtre dit « qu'où il y a eu abondance de péché, c'est là que la grâce a été encore plus abondante. » Enfin comment pourra-t-on estimer celui-là sauvé, de qui, si l'on s'arrête à ce sentiment, on pourra même dire qu'il est perdu; car s'il est sauvé quant à l'âme, il est perdu quant à la chair. Et il faut même que l'on répute l'âme perdue, afin qu'elle puisse recevoir le salut; car c'est seulement ce qui sera perdu qui doit recevoir le salut. Toutefois, selon nous, l'âme est immortelle, et quand elle se perd, ce n'est pas qu'elle meure, mais c'est qu'elle est livrée aux supplices et à la

¹ S. Luc, 19. — ² *Ib.*, 15. — ³ Rom., 5.

gêne. Et de cette sorte le salut qui sauve de la mort ne la regarde point, puisqu'il lui est assuré par sa propre nature, et par la vertu de son immortalité; mais elle regarde bien plutôt la chair, qui est reconnue mortelle par le consentement universel de tout le monde; ou si l'âme est sujette à mourir, si elle est d'une nature qui ne soit pas immortelle, en un mot si elle est périssable comme la chair, certes, la chair ayant également la qualité de mortelle et de périssable, elle doit également recevoir le salut, puisque le Seigneur par sa bonté donnera le salut à ce qui périt¹. Je ne veux pas disputer ici contre toi avec beaucoup de contention et de subtilité, dans des discours longs et épineux, à raison de laquelle des deux substances l'homme périt, si c'est en celle-là ou si c'est en celle-ci; il suffit que le salut lui soit destiné en l'une et en l'autre partie de son être, et que l'une et l'autre substance le reçoivent également. Et certes de quelque substance que tu présumes que l'homme périt, il ne périt point de l'autre; il sera donc sauvé en cette substance en laquelle il ne périt pas, et il sera encore sauvé en celle en laquelle il périt. Ainsi que tu vois, le rétablissement de l'homme est entier, puisque ce qui périt de lui, notre Seigneur le sauvera, et que ce qui ne périt pas de lui, notre Seigneur ne le perdra pas. Qui pourrait après cela douter de la conservation de l'une et de l'autre substance, dont l'une obtiendra le salut, et l'autre sera dans un état où elle ne pourra le perdre? Toutefois notre Seigneur ne laisse pas de nous exprimer encore cette vérité: « Je suis venu, dit-il, pour faire non pas ma volonté, mais celle de mon Père, qui m'a envoyé². » Dis-moi, je te prie, quelle est cette volonté. « Afin, ajoute-t-il, que je ne perde rien du tout de tout ce que mon Père m'a donné, mais que je le ressuscite au dernier jour. » Qu'est-ce que Jésus-Christ avait reçu de son Père, sinon cela même dont il s'était revêtu? Ce qui s'entend sans doute de la nature humaine, de ce composé de la chair et de l'âme. Il ne souffrira donc point qu'au-

¹ S. Matth., 10. — ² S. Jean, 6.

une de ces deux choses qu'il avait reçues périsse ; il ne permettra pas aussi qu'il périsse rien, non pas même la moindre partie ni de l'une ni de l'autre. Que si la chair est peu de chose, il ne la laissera donc pas périr, parce qu'il ne laissera pas périr la moindre chose ; et il n'en laissera rien périr, parce que de ce qu'il a reçu, il n'en laissera périr rien du tout. Certes, s'il ne ressuscitait pas la chair au dernier jour, il souffrirait qu'une partie de l'homme pérît ; je ne dis pas une petite partie de l'homme, mais j'ose dire, considérant combien la chair est une grande partie de l'homme, qu'il laisserait périr presque l'homme entier. Au reste quand notre Seigneur dit encore : « C'est la volonté du Père Éternel, que quiconque voit le Fils et croit en lui ait la vie éternelle, et que je le ressuscite au dernier jour ; » il établit la plénitude de la résurrection, parce qu'il distribue à chaque substance la récompense du salut, qui est propre à ses fonctions, à la chair par laquelle on voyait le fils, et à l'âme par laquelle on croyait en lui. « Donc, diras-tu, la promesse de cette résurrection regarde ceux qui voyaient Jésus-Christ. » Hé bien, qu'il soit ainsi, pourvu que l'espérance en soit venue à eux à nous ; car si alors les opérations de la chair et de l'âme ont été si avantageuses à ceux qui voyaient, et qui croyaient parce qu'ils voyaient, elles nous doivent sans doute apporter de bien plus grands avantages.

XXXV. « Ceux-là, dit notre Seigneur, sont plus heureux qui n'ont pas vu, et qui ont cru. » Et en effet, supposé que l'on pût dénier la résurrection de la chair à ceux qui ont vu, et qui en voyant ont cru, certainement l'on ne pourrait la dénier à ceux de qui notre Seigneur a dit « qu'ils sont plus heureux ; » car comment sont-ils plus heureux, si une partie d'eux-mêmes doit périr ? Notre Seigneur a encore dit : « Il faut craindre celui qui tue le corps et l'âme, en livrant l'un et l'autre à la gêne ; » c'est-à-dire que c'est Dieu seulement que l'on doit craindre, et que l'on ne doit point craindre ceux qui tuent le corps et qui ne peuvent faire aucun mal à l'âme, c'est-à-dire les puissances humaines. Et certes, ces paroles rendent té-

moignage que l'âme est immortelle de sa nature, puisqu'elle est telle que les hommes ne puissent lui donner la mort, et que le propre de la chair est de mourir, puisque c'est elle à qui les hommes peuvent arracher la vie. D'où il s'ensuit que la résurrection des morts appartient aussi à la chair, qui ne peut mourir une autre fois par la gêne si elle n'a été auparavant ressuscitée. Mais comme mes adversaires subtilisent, en voulant rechercher quel est ce corps que Dieu punit dans la gêne, je déclare qu'à mon sens le corps de l'homme n'est autre que toute cette masse et toute cette structure de chair, de quelque matière qu'elle soit composée, qu'elle soit pétrie, ou qu'elle soit formée; que c'est ce que les yeux voient, ce que les mains touchent, et enfin ce que les hommes tuent. Ainsi je ne prends pour le corps d'une muraille que les pierres, la brique, et le ciment. S'il y a quelqu'un qui veuille établir un autre corps qui soit plus caché et plus imperceptible, qu'il le montre, qu'il en donne connaissance, qu'il fasse voir que c'est ce qui reçoit la mort de la main meurtrière de l'homme, et je conviendrai que ce qui est dit du corps s'entend de celui qu'ils se figurent. Que si l'on veut aussi nous opposer le corps de l'âme, cette adresse ne réussira pas, car puisque notre Seigneur a dit « Que l'on doit craindre celui qui tue le corps et l'âme par le supplice de la gêne, par laquelle les crimes du corps et de l'âme sont châtiés, » comme il a parlé du corps et de l'âme, le corps dans ses paroles est distingué de l'âme. Et cela fait comprendre que le corps est ce que nous voyons, et ce qui se présente à nos yeux; que c'est cette chair, de qui l'on peut dire véritablement que comme elle sera tuée et recevra la mort dans la gêne, si elle n'a pas connu plus de crainte d'être tuée de la main de Dieu que de la main des hommes, ainsi elle sera vivifiée pour posséder une vie qui n'aura point de fin, si elle a préféré aux douceurs de la vie humaine d'être tuée par la cruauté des hommes pour la gloire de Dieu. C'est pourquoi, s'il y a quelqu'un qui veuille faire passer la perte de la chair et de l'âme dans le malheur de la gêne pour la mort et la destruction de

une et de l'autre substance, et non pas pour leur supplice, comme si c'était un instrument préparé par la naissance de Dieu pour les consumer, et non pas pour les unir, qu'il se remette dans la mémoire qu'il est dit : « que le feu de la gêne est un feu éternel, et que ce feu est une peine éternelle, » et que cela lui fasse comprendre que c'est une mort qui n'aura point d'autres bornes que l'éternité, et qui par cette considération est bien plus redoutable que la mort que l'on reçoit de la main des hommes, qui n'est que pour un temps. Et certes, quand l'âme aura bien conçu ces vérités, il croira que ces substances qui recevront la mort éternellement pour la peine de leurs crimes, subsisteront en cet état éternellement. Mais puisque après la résurrection, le corps doit perdre la vie avec l'âme dans les peines de la gêne, alors l'on aura une preuve évidente et de la résurrection de la chair et de la mort qui doit durer dans toute l'éternité. Car ce serait une chose tout à fait absurde que la chair, étant ressuscitée, reçût de Dieu dans la gêne une mort où elle rencontra sa fin, puisque c'est ce qu'elle éprouverait dans le tombeau sans la résurrection. Peut-être que la vie sera rendue à la chair, afin qu'elle ne soit plus, elle à qui il est déjà arrivé de l'être plus par le coup et par la chute de la mort. D'ailleurs notre Seigneur, nous confirmant dans cette espérance de la résurrection¹, a ajouté l'exemple des passereaux, dont il a dit que de deux il n'en tombe point un à terre sans la volonté de Dieu, afin que tu croies que la chair qui sera tombée à terre et qui aura été enfoncée dans la poudre du cercueil, pourra ressusciter par la volonté de ce même Dieu. Il est vrai qu'il n'est pas donné aux passereaux de pouvoir ressusciter; mais nous excellons par dessus plusieurs passereaux, en ce que nous ne tombons pas pour toujours, et que si nous faisons une chute, Dieu nous relève de notre chute par le bien de la résurrection². Enfin puisque notre Seigneur assure qu'il tient le compte de tous les cheveux de notre tête, il promet en

¹ S. Jean, 6. — ² Matth., 8, 9, 13 et 22.

même temps qu'il n'en périra pas un seul ; car pourquoi en tiendrait-il le compte, s'il devait souffrir qu'ils périssent ? et c'est ce qu'il a dit : « De tout ce que mon père m'a donné, je n'en perdrai rien du tout, » c'est-à-dire qu'il n'en perdra pas un cheveu, comme il n'en perdra ni un œil ni une dent. Et en effet, d'où viendront les pleurs et les grincements de dents dans la gêne, sinon des dents et des yeux ? Ainsi le corps souffrant dans la gêne une seconde mort, il est précipité dans les ténèbres extérieures, où les yeux rencontrent le tourment qui leur est propre ; et il est dit de celui qui se présentant dans la solennité des noces, n'y apporte pas des œuvres qui méritent de l'y faire admettre, qu'on lui liera aussitôt les mains et les pieds, pour montrer que l'homme ressuscite avec le corps ; de la même sorte ce qui est dit que celui qui est admis aux noces a son siège dans le royaume de Dieu, qu'il est assis sur le trône de Jésus-Christ, qu'il assiste à sa droite ou à sa gauche, et qu'il mange du fruit de vie ¹. Ce sont toutes expressions qui marquent assurément l'état et la présence du corps.

XXXVI. Voyons maintenant si notre Seigneur renversant toute la ruse des sadducéens, n'a de plus en plus confirmé notre doctrine. Il me semble que l'état de la question que l'on avait avec eux, était qu'ils voulaient détruire la résurrection ; car ils n'admettaient le salut ni de l'âme, ni de la chair ; et ainsi prenant l'affaire par le biais le plus contraire à la foi de la résurrection, ils tiraient de cette face qu'ils lui donnaient, les arguments les plus propres qu'ils pouvaient former pour favoriser leur parti. Ils se servaient pour cela des qualités de la chair en la personne de cette femme qui avait été mariée à sept frères, l'un après la mort de l'autre ², et demandaient si après la résurrection elle se remarierait encore, ou si elle ne se remarierait plus, étant incertaine auquel de ses sept maris elle serait rendue. Il n'y a qu'à considérer les termes de la question, et ceux de la réponse de Jésus-Christ pour

¹ S. Matth., 20. — ² *Ib.*, 22.

trouver la décision de la difficulté. En effet, si les sadducéens rejetaient la résurrection, notre Seigneur la défendait, et il les reprenait d'ignorer les Ecritures, à savoir celles qui l'avaient annoncée, et de n'avoir point de créance en la vertu et en la puissance de Dieu, capable de ressusciter les morts. Ce qu'il ajoute, « que les morts ressuscitent, » montre sans doute la vérité de ce que les sadducéens déniaient et confirme que la résurrection des morts appartient au Dieu des vivants, et qu'elle est vraie tout autant qu'ils déniaient qu'elle le fût, c'est-à-dire que des deux substances de l'homme, l'âme vit après la mort de la chair, et que la chair ayant perdu la vie la reprend. Et certes, s'il a nié qu'en cet état il n'y ait plus eu de mariages ¹, il n'a pas enseigné pour cela qu'il n'y ait point de résurrection ; au contraire, il a nommé ceux qui ressusciteront, « les enfants de la résurrection, » comme si en ressuscitant ils prenaient une nouvelle naissance ; il a dit qu'ils ne se marieront plus ², mais c'est après qu'ils seront ressuscités, parce qu'alors ils seront semblables aux anges ³ ; et ils leur seront semblables en ce qu'ils ne se marieront plus, comme ils ne mourront plus, et en ce qu'ils passeront de leur nature mortelle à la nature angélique, en se revêtant d'une qualité incorruptible, par le changement admirable qui arrivera à la substance de la chair, mais ressuscitée. Enfin l'on ne demanderait point si nous nous marierons, ni si nous mourrons encore après un tel événement, ou si nous n'éprouverons plus ni le mariage ni la mort, si ce n'était que l'on mettait principalement en doute la résurrection de cette partie mortelle de l'homme, c'est-à-dire de la chair qui a proprement dans ses fonctions le mariage et la mort. Ainsi tu vois que notre Seigneur confirme la vie de l'âme et le retour de la vie dans le corps, c'est-à-dire la vie dans l'homme entier, établissant contre les hérétiques des Juifs cette vérité, qui est contestée par les sadducéens du christianisme.

XXXVII. Quand donc il dit que la chair ne sert

¹ S. Luc, 20. — ² S. Matth., 21. — ³ I. Cor, 15.

point ¹, il faut donner à ses paroles le sens qui y convient selon la qualité de la chose dont il s'agit. Plusieurs de ceux qui le suivaient ayant trouvé son discours dur et insupportable, lorsqu'il parlait de l'obligation de manger sa chair, comme s'il leur commandait de manger crûment sa chair en la façon ordinaire de manger de la chair, il voulut élever leurs pensées à l'esprit, pour leur faire comprendre ce qui devait opérer leur salut; c'est pourquoi il leur dit d'abord : « C'est l'esprit qui donne la vie, » ajoutant : « La chair ne sert point, » c'est-à-dire qu'elle ne sert point pour donner la vie. Il explique aussi ce qu'il veut que l'on entende par l'esprit : « Les paroles, continua-t-il, que je vous ai dites, sont esprit et vie, » qui est la même chose que l'Évangile rapporte en ce même lieu ² : « Celui qui entend ma parole, et qui croira en celui qui m'a envoyé, aura la vie éternelle; il n'entrera point en jugement avec Dieu, mais il passera de la mort à la vie. » Ainsi attribuant à la parole la vertu de donner la vie, parce que la parole est l'esprit et la vie, il l'a aussi nommée sa chair, parce que la parole, c'est-à-dire le Verbe, avait été fait chair. Et certes, le Verbe étant fait chair, nous devons former de saints desirs de le posséder pour recevoir la vie; nous devons avoir l'ouïe toujours disposée à l'admettre dans notre intérieur; nous devons le goûter par l'application de notre entendement; nous devons enfin le digérer par l'ardeur de notre foi. Nous voyons encore que peu auparavant notre Seigneur avait dit, « que le pain descendu du ciel est sa chair, » se servant ordinairement de l'allégorie des aliments nécessaires à l'homme, pour marquer la nécessité que nous avons de ce pain céleste, et l'aveuglement des pères de l'Ancien Testament, qui avaient préféré à la vocation divine le pain et la chair des viandes de l'Égypte. Jésus-Christ donc repassant sur les pensées de ces malheureux auditeurs, parce qu'il savait qu'ils allaient se retirer, et qu'ils ne le suivraient plus : « La chair, leur dit-il, ne sert

¹ Jean, 6. — ² Ib. 5.

point¹. » Qu'y a-t-il en cela qui détruit la doctrine de la résurrection de la chair comme s'il ne se pouvait pas faire qu'une chose soit de telle nature, qu'encore qu'elle ne serve point, elle reçoive néanmoins du service de quelque autre chose. L'esprit sert, parce qu'il donne la vie; au contraire la chair ne sert point, parce qu'elle est esclave de la mort. Et réellement notre Seigneur a affirmé la vérité de ces deux propositions que nous avançons; car marquant ce qui sert et ce qui ne sert pas, il a pareillement découvert quelle est la chose qui sert à l'autre, montrant que cette chose c'est l'esprit qui donne la vie à la chair qui a souffert la mort. « L'heure viendra, dit-il, en laquelle les morts entendront la voix du Fils de Dieu, et où ceux qui l'entendront auront la vie. » Qu'est-ce qui est mort, sinon la chair? et qu'est-ce que la voix de Dieu, sinon sa parole et son Verbe, sinon l'esprit qui vivifie? Il ressuscitera la chair qu'il a prise lui-même; il la ressuscitera de la mort qu'il a soufferte lui-même, et il la ressuscitera du sépulcre où il a été porté lui-même. Enfin quand il ajoute : « Ne vous émerveillez pas de ce que je dis, que l'heure viendra où tous ceux qui sont dans les tombeaux entendront la voix du Fils de Dieu, et où ceux qui auront fait le bien ressusciteront à la vie, et ceux qui auront fait le mal seront ressuscités au jugement et à la condamnation : » il n'y a personne qui puisse prendre les morts qui sont dans les monuments pour autre chose que pour le corps et pour la chair, parce que les monuments ne sont que la demeure des cadavres. En effet, il est dit clairement que ceux qui sont restés dans l'état du vieil homme, c'est-à-dire les personnes mortes de cette mort qui vient de l'ignorance de Dieu, et que les hérétiques veulent que l'on entende sous le nom de monuments, sortiront des monuments pour comparaître au jugement de Dieu. Mais comment est-il possible que des monuments sortent des monuments ?

XXXVIII. Après avoir considéré les paroles de notre

¹ Jean, 5.

Seigneur, jetons aussi les yeux de l'esprit sur les choses qu'il a faites. Quelle pensée avons-nous de ses actions, et que veut-il que nous jugions de lui ¹, quand il ouvre les cercueils et les sépulcres, et qu'il ressuscite les morts? Pourquoi opérer de si grands prodiges, s'il n'a eu autre dessein que de faire montre de sa puissance, ou si, remettant les âmes dans les corps, il n'a eu d'autre motif que les grâces présentes qu'il faisait? Certes ce n'était pas à Jésus-Christ une opération fort merveilleuse, que de ressusciter des personnes qui devaient mourir encore une fois. Mais si son intention était plutôt de mettre comme en dépôt la foi de la résurrection future, il s'ensuit que cette résurrection future sera celle des corps, puisque la résurrection des corps en est la preuve et le modèle. Que l'on ne me dise point qu'encore que la vie demeure à l'âme seule après la mort du corps, néanmoins Dieu en a voulu donner par avance des exemples en la chair, parce que la vie de l'âme invisible ne pouvait être montrée sensiblement aux hommes que par la résurrection d'une substance visible; car ce n'est pas connaître Dieu que de mesurer son pouvoir par nos opinions et nos pensées; et ceux-là ignorent ce qu'il est, qui ne croient pas qu'il puisse ce qu'il ne pensent pas qui soit en sa puissance. Toutefois ils ne peuvent pas ignorer cette puissance de Dieu, s'ils ont connaissance de l'Apocalypse de saint Jean ². Et certes, celui qui a fait voir les âmes des martyrs encore seules et sans leurs corps, jouissant sous l'autel des délices du repos, pourrait aussi les représenter à la vue dans l'état de la résurrection, sans le ministère de la chair. Mais pour moi je me renferme dans ce sentiment : que Dieu ne nous peut tromper et que s'il y a quelque chose où il manque de puissance, c'est seulement en ce qu'il est incapable de tomber dans un défaut, et d'user de surprise et de tromperie. Quelle apparence donc qu'en nous donnant des témoignages d'une chose future; il nous les ait donnés d'autre sorte qu'il n'a dis-

¹ S. Matth., 9; S. Jean, 11; S. Luc, 7. — ² Apoc., 6.

ré la chose même ? et même que s'il n'a pu nous donner exemple de la résurrection sans la chair, il ne puisse nous faire paraître l'effet et l'accomplissement entier de cet exemple dans la substance de la chair ? En effet, il n'y a point d'exemple qui ait plus d'étendue que la chose dont il est l'exemple ; or l'exemple aurait plus d'étendue que la chose même, si les âmes avaient ranimé les corps, pour servir de preuve et de témoignage d'une résurrection où les corps demeureraient dans la poussière des tombeaux, sans qu'ils rentrassent dans la vie avec les âmes, tellement que le salut entier de l'homme ne servît qu'à en établir et à en défendre que la moitié ; au lieu que ces exemples de leur nature demanderaient plutôt ce qu'il y a de moins, je veux dire la vie de l'âme seule, pour être comme un avant-goût de la résurrection qui s'accomplirait aussi quelque jour en la chair. Ainsi, selon nous, ces exemples des morts que notre Seigneur a ressuscités, enseignaient la vérité de la résurrection de la chair, pour vivre avec l'âme, afin qu'il n'y eût point de substance en l'homme à qui l'on pût dénier cette prérogative, quoique ces mêmes exemples fissent paraître un moindre effet que celui que Jésus-Christ voulait montrer, puisque ces morts n'étaient pas ressuscités pour passer à un état glorieux et incorruptible, mais pour être encore sujets à la mort.

XXXIX. Les Actes des apôtres portent aussi témoignage en faveur de la résurrection ; car la seule chose que les apôtres avaient à faire même avec les Juifs, étoit d'ouvrir les sceaux qui cachaient les mystères de l'Ancien Testament, de consigner entre leurs mains les vérités du Nouveau, et surtout de leur annoncer Dieu en Jésus-Christ. Ainsi ils n'enseignaient point une doctrine nouvelle touchant la résurrection des morts, et tout ce qu'ils faisaient sur ce sujet, est qu'à la gloire de Jésus-Christ ils prêchaient simplement la résurrection, comme une vérité connue et dont la foi était déjà établie, sans mettre en question sa qualité, n'ayant là dessus d'autres adversaires que les seuls sadducéens. Tant il est vrai

qu'il était plus facile de nier en tout la résurrection des morts, que de l'entendre autrement que de l'homme entier, c'est-à-dire de la vie de l'âme et de la restitution de la chair à une nouvelle vie. Écoute saint Paul faire sa profession de foi dans l'assemblée des grands-prêtres, sous la protection d'un colonel de gens de guerre, parmi des sadducéens et des pharisiens : « Mes frères, dit-il, je suis pharisien; et fils de pères pharisiens¹, et je réponds maintenant devant vous sur la question de l'espérance et de la résurrection des morts. » Quelle était l'espérance dont il parlait, sinon l'espérance commune du peuple juif? Et certes, étant déjà poursuivi comme transgresseur de la loi, il avait sujet de craindre que l'on ne le prit pour être aussi de l'opinion des sadducéens, sur le principal article de toute la foi des Juifs, c'est-à-dire sur l'article de la résurrection. Ainsi, ne voulant point passer pour un homme qui détruisît la foi de la résurrection, il la soutenait suivant la doctrine des pharisiens, rejetant les sentiments des sadducéens qui la niaient. C'est pourquoi parlant après cela devant le roi Agrippa², il lui dit « qu'il n'avancait rien que les prophètes n'eussent annoncé, » faisant voir qu'il croyait la résurrection telle qu'elle avait été annoncée par les prophètes; et alléguant ce que Moïse avait dit³ de la résurrection des morts il montrait qu'il la croyait corporelle, comme celle où Dieu rechercherait la vengeance du sang de l'homme. Il prêchait donc la même résurrection qui était admise par les pharisiens, et qui avait été défendue par notre Seigneur et que les sadducéens avaient mieux aimé nier entièrement que de la croire, comme elle était communément reçue⁴. Au reste quand saint Paul en parla aux Athéniens, ils ne l'entendirent point autrement. Et c'est dans ce sens qu'ils s'en moquèrent; car ils n'en eussent point fait de risées et de railleries, s'il ne leur eût parlé que de l'immortalité des âmes et de leur retour dans des corps, puisque cette opinion était l'opinion la plus ordinaire dans l'école de

¹ Act., 13. — ² *Ib.*, 16. — ³ Genèse 9. — ⁴ Act., 17.

leurs philosophes. Mais lorsque cette doctrine d'une résurrection, dont on n'avait point ouï parler auparavant, eut été hautement soutenue devant les nations, et qu'elle les eut choquées par sa nouveauté, lors, dis-je, qu'une proposition si incroyable eut fait naître des questions et des disputes, dans lesquelles la créance des hommes sur une chose si importante était diversement combattue, l'apôtre eut soin d'affermir la foi de cette admirable espérance, presque par toutes ses épîtres, montrant que cette résurrection était véritable, qu'elle n'avait point encore eu son accomplissement, qu'elle était corporelle, ce qui était la plus grande question, et, ce qui après cela restait en doute dans les esprits, que ce n'était pas un autre sens que celui de la résurrection de la chair, et qu'elle devait être crue corporelle.

XL. Il ne faut pas s'étonner si l'on tire des écrits de l'apôtre des arguments pour défendre des erreurs, puisqu'il faut qu'il y ait des hérésies, et qu'il n'y en pourrait avoir si les Écritures ne pouvaient être mal interprétées. Or les hérétiques ayant vu que saint Paul établit deux hommes, l'un intérieur qui est l'âme, l'autre extérieur qui est la chair, ils ont attribué le salut à l'âme qui est cet homme intérieur, et la perte à la chair, qui est cet homme extérieur, parce que l'apôtre écrit aux Corinthiens¹ : « Quoique notre homme extérieur se ruine et se corrompe, toutefois notre homme intérieur se fortifie et se renouvelle de jour en jour. Certainement ni l'âme n'est l'homme par elle-même, puisqu'après que cette masse d'argile fut nommée l'homme, elle lui fut donnée pour l'animer, ni la chair n'est aussi l'homme sans l'âme, puisque dès que l'âme en est dehors, elle n'a plus que le nom de cadavre, de sorte que le nom d'homme est comme une chaîne dont ces deux substances mêlées l'une dans l'autre sont étroitement liées, et que tant que ce nom subsiste il ne se peut qu'elles ne soient pas unies ensemble. Il faut d'ailleurs supposer que, selon l'apôtre, on doit entendre sous le

¹ II. Cor., 4.

nom de l'homme intérieur, non pas tant l'âme que l'esprit, c'est-à-dire que l'homme intérieur est non pas la substance même de l'âme, mais comme la saveur qui sort de cette noble substance. Ainsi quand il écrit aux Éphésiens, que Jésus-Christ habite dans cet homme intérieur¹, il veut dire que la vie dont notre Seigneur vit en nous doit commencer par les sens. En effet, quand il ajoute « par la foi, dans vos cœurs, et par la charité, » il fait que la foi et la charité soient non pas de la substance de l'âme, mais de la nature des choses que l'âme conçoit ; et lorsqu'il dit « dans vos cœurs, » qui sont de la substance de la chair, il attribue l'homme intérieur à la chair, puisqu'il dit que c'est dans le cœur que cet homme intérieur se forme. Considère maintenant en quel sens il a dit : « que l'homme extérieur se corrompt et se ruine, et que l'homme intérieur se renouvelle et se fortifie de jour en jour², » et ne prétends pas qu'il parle de cette corruption que la chair, selon toi, souffrira sans fin depuis le jour de la mort, mais de celle qu'elle éprouvera à cause de Jésus-Christ pendant le cours de cette vie, devant la mort et jusqu'à la mort, au milieu des outrages et des persécutions, des tourments et des supplices. Et certes, c'est en cet état que l'homme intérieur sera renouvelé par les ornements et les richesses de l'esprit, faisant progrès de jour en jour dans la pureté de la foi et la sainteté de la discipline. Ce progrès donc ne se doit pas entendre de la perfection que nous aurons en ce lieu de notre félicité, c'est-à-dire après la résurrection, car alors nous ne serons pas renouvelés de jour en jour, mais une seule fois pour toute l'éternité. Il faut que tu jettes encore les yeux sur ce qui suit : « Les maux présents que nous pouvons souffrir, dit le saint apôtre, sont légers et de peu de durée, mais ils verseront sur nous un trésor éternel de gloire, et avec les forces que Dieu nous donnera nous en soutiendrons le poids infini, ne regardant pas, tandis que nous vivons sur la terre, les choses qui sont exposées à notre vue, c'est-à-dire nos souffrances,

¹ Éph., 3. — ² I. Cor., 4.

mais les choses invisibles, c'est-à-dire la récompense que nous en recevrons; car les choses que nous voyons sont temporelles, et les choses que nous ne voyons pas sont éternelles. Il veut que l'on méprise les persécutions et les souffrances qui ruinent et qui corrompent cet homme extérieur, attendu qu'elles sont légères et qu'elles ne durent qu'un temps, par une juste préférence qu'il donne à la grandeur des récompenses éternelles et invisibles, et au prix de la gloire céleste qui emporte à la balance ces travaux et ces afflictions; que la chair souffre ici-bas ces peines et ces douleurs qui l'abattent et qui la détruisent, tant il est évident que cette corruption et cette dissolution de la chair n'est pas celle que ces hérétiques attribuent à l'homme extérieur, voulant que la mort anéantisse la chair sans ressource, pour avoir de quoi combattre la vérité de la résurrection. Ainsi le même apôtre dit ailleurs : « Nous devons participer aux souffrances de notre Seigneur, afin que nous participions à sa gloire; car je crois que les maux que l'on endure en ce monde, et toutes les amertumes qu'on y éprouve, ne méritent pas d'entrer en comparaison avec la gloire qui nous est préparée en cette autre vie où nous aspirons¹. Il montre par ces paroles qu'il n'y a point ici-bas de peines qui ne soient inférieures aux prix et à la récompense qu'elles en attendent. Que si c'est par la chair que nous participons aux souffrances, comme c'est la qualité propre de la chair que les souffrances la détruisent, il s'ensuit qu'elle doit prendre part à la promesse qui leur est faite. Et il est si certain que, selon l'apôtre, les persécutions appartiennent à la chair²; il dit en un autre endroit : « qu'étant arrivé en Macédoine, notre chair n'eut point de relâche, et ne put jouir d'un seul moment de repos. » Et après cela pour montrer que l'âme souffrait avec la chair : « Nous fûmes, dit-il, affligés en toutes façons; nous avions au dehors des combats en travaillant à vaincre la chair, et nous étions pleins de crainte au dedans, par les afflictions dont notre âme était

¹ Rom., 7. — ² II. Cor., 7.

travaillée, » montrant qu'encore qu'il soit vrai que l'homme extérieur se ruine et tend à sa dissolution, pour expliquer cette parole selon son véritable sens, ce n'est pas que l'homme extérieur périsse pour toujours sans espoir de résurrection ; mais c'est que les oppressions et les maux dont il est accablé passent jusqu'à l'homme intérieur, de sorte que comme ils souffrent tous deux, ils seront aussi glorifiés tous deux, et qu'étant en société de labeurs, il faut qu'ils soient aussi compagnons dans la récompense.

XLI. Il poursuit encore dans le même sentiment, préférant toujours ce prix admirable que nous recevons là-haut aux maux que l'on supporte ici-bas : « Nous savons, dit-il, que si la maison terrestre de notre corps est sujette à se dissoudre, nous en avons une autre qui n'a point été bâtie de main d'homme et qui a son assiette éternelle dans le ciel ; c'est-à-dire que nous obtiendrons une heureuse habitation dans le ciel pour la récompense des maux de cette vie, par lesquels notre chair se ruine et se dissout ¹. Il se souvenait de cette sentence évangélique : « Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce que le royaume des cieux leur appartient ². Mais, s'il a opposé la grâce de la récompense à la dissolution de la chair, il n'a pas néanmoins nié le rétablissement de cette même chair, puisque celle-là même qui doit souffrir la dissolution, c'est-à-dire la chair, doit aussi recevoir la récompense ; mais parce qu'il avait donné le nom de maison à la chair, il a voulu aussi se servir du même terme dans l'opposition qu'il a faite de la récompense qui lui est destinée, promettant à cette maison, qui se dissout par les peines et les souffrances, une maison plus avantageuse pour le bienfait de la résurrection. En effet, notre Seigneur promet plusieurs habitations comme autant de maisons dans le palais de son Père ³ ; ce qui ne se peut certes entendre du domicile de ce monde, après la dissolution duquel un siège éternel nous sera promis

¹ II. Cor., 5. — ² S. Matt., 5. — ³ Jean, 14.

dans le ciel ; car ce que l'apôtre dit ensuite, appartenant manifestement à sa chair, fait reconnaître que ce qui précède lui appartient aussi. L'apôtre donc, distinguant ces deux habitations, ajoute ¹ : « Nous gémissons, nous soupirons sans cesse, dans un desir ardent de nous voir en possession de ce domicile que le ciel nous prépare, si toutefois nous paraissions vêtus de la robe de justice, et que nous ne nous présentions pas dépouillés et dans une misérable nudité, » c'est-à-dire que nous souhaitons d'être revêtus de la vertu céleste de l'immortalité, avant que la mort nous ait dépouillés de la chair, car telle est la grâce et le privilège de ceux qui seront vivants dans la chair au jour de l'avènement du Seigneur, et qui, à cause de l'extrême dureté du temps de l'Antechrist, mériteront, par un merveilleux changement de la vie mortelle à un état immortel, et comme par un abrégé et un retranchement de l'empire de la mort, de venir au devant de Jésus-Christ avec ceux qui ressusciteront des morts, et qui sortiront des sépulcres ; ainsi que l'apôtre l'écrit aux Thessaloniens : « Ce que je vous annonce, dit-il, c'est la parole du Seigneur. Sachez que nous, qui sommes vivants et qui demeurons jusqu'à son avènement, nous ne préviendrons pas ceux qui ont dormi du sommeil de la mort. Le Seigneur descendra du ciel, et alors l'on entendra et la voix de l'archange qui portera un commandement souverain par toute la terre, et la trompette de Dieu qui appellera tous les hommes devant ce redoutable tribunal. A ce bruit qui fera frémir toute la nature, ceux-là ressusciteront les premiers, qui seront morts fidèles à Jésus-Christ ; et quant à nous qui vivons, nous serons transportés avec eux dans les nues, et tous ensemble nous marcherons au devant du Sauveur ; et de cette sorte, entrant avec lui dans le ciel, nous y jouirons tous de sa présence dans toute l'éternité ². »

XLII. Il explique, en écrivant aux Corinthiens, ce subit et cet admirable changement de l'état des personnes

¹ II. Cor., 5. — ² I. Thess., 4.

qui vivront encore dans la chair au jour du jugement, quand il dit : « Nous ressusciterons tous, mais nous ne serons pas changés tous ¹. » Cette merveille s'accomplira en un instant, en un clin-d'œil, au dernier coup de la trompette ; mais le changement soudain de la chair mortelle au corps glorieux et immortel ne regarde que ceux qui en ce dernier jour seront trouvés vivants. « Les morts, dit l'apôtre, ressusciteront les premiers, et pour nous qui vivrons, nous serons changés. » Considère bien ces paroles, et tu rapporteras facilement celles qui suivent, au sens dont nous avons auparavant parlé ; car quand l'apôtre ajoute : « Il faut que cette nature corruptible soit pour jamais exempte de corruption, et que ce qu'elle a de mortel soit revêtu de l'immortalité ², » il exprime ce domicile du ciel, où par nos gémisséments nous souhaitons d'être admis. Tandis que nous vivons dans la chair, nous demandons que ce céleste domicile devienne le vêtement de cette chair dans laquelle nous serons trouvés, parce que, comme il dit, « tous tant que nous sommes dans le domicile de la chair, nous souffrons avec peine d'être dépouillés de ce corps, et nous desirons qu'un état d'incorruption vienne revêtir notre chair, que nous recevions une vie qui dévore tout ce qu'elle a de mortel, et qui, lui faisant changer de condition, la porte en un moment du temps à l'éternité, et du domicile de la terre, au domicile du ciel ³. » En effet, qui de ceux vivant dans la chair ne souhaiterait pas de se revêtir de l'immortalité, et de se perpétuer la vie dans un changement si favorable, qui, par un gain merveilleux et par une heureuse subrogation, lui tînt lieu et l'affranchît de la nécessité de la mort, pour ne pas éprouver cette prison des enfers, où l'on satisfera jusqu'au dernier denier ⁴ ? Au reste, celui-là qui aura éprouvé la captivité des enfers, recevra aussi cet heureux changement après la résurrection ; et c'est ce qui nous fait conclure qu'absolument en toute façon la chair ressuscitera, et que par le changement qui se fera en elle,

¹ I. Cor., 15. — ² Ib., 5. — ³ Matth., 5, — I. Cor., 16.

elle parviendra enfin à cet état glorieux qui la rendra semblable aux anges ¹. Que s'il n'y a que ceux qui seront trouvés vivants dans la chair, en qui la chair sera ainsi changée, en sorte que ce qui est mortel soit dévoré par la vie, c'est-à-dire la chair par ce vêtement céleste et éternel; donc ceux qui se trouveront morts ne recevront point la vie, étant privés de la matière, et pour ainsi parler, de l'aliment de la vie, c'est-à-dire de la chair; où il faut de toute nécessité que les morts reprennent aussi la chair, afin que s'ils ont à obtenir la vie, cette vie qu'ils obtiendront puisse dévorer ce qu'ils ont de mortel. « Mais, dis-tu, ce qu'il y avait de mortel dans les morts aura déjà été dévoré. » Je réponds qu'il ne l'aura pas été en tous. Et certes, combien y en pourra-t-il avoir qui ne seront morts que le jour précédent, combien de cadavres si nouvellement mis dans le tombeau, que l'on peut croire que rien n'en aura encore été dévoré! car selon toi, ce qui est dévoré, c'est ce qui est englouti, c'est ce qui n'est plus, c'est ce qui ne peut plus tomber sous les sens, c'est ce qui ne peut plus du tout paraître. Ainsi de vieux cadavres de géants, dont l'on discerne encore l'enchaînement des membres qui semblent presque vivants, n'auront point été dévorés, mais j'ai parlé de cela ailleurs. Cependant je ne puis omettre ce qui est arrivé depuis peu en cette ville : On construisait un théâtre sacrilège sur une place pleine d'antiques sépultures; on y aperçut des os qui y avaient été mis il y avait près de cinq cents ans, et le peuple eut horreur des os si vieux où la glaire paraissait encore et des restes de cheveux qui avaient conservé quelque senteur. Mais non-seulement les os se trouvent entiers, malgré la longue suite des années, les dents même demeurent sans se corrompre; et ces reliques de cadavres sont comme des semences de la renaissance des corps dans la résurrection. Enfin quand même ce qu'il y avait de mortel se trouverait avoir été dévoré en tous les morts, ce serait la mort, ce serait le temps, ce seraient les siècles qui l'auraient dévoré; mais aurait-il été dévoré

¹ I. Cor., 5.

par la vie, par cette robe céleste, par ce vêtement d'immortalité ! Or, dire que ce qu'il y a de mortel a été dévoré par les premiers, c'est nier qu'il l'ait été par les autres. Et après tout, cet effet doit être une opération de la puissance divine, et non pas un anéantissement qui arrive dans l'ordre de la nature. Ce qu'il y a donc de mortel ayant à être dévoré par la vie, il est nécessaire qu'il se représente afin qu'il soit dévoré, et qu'il soit dévoré afin qu'il soit changé. Si tu conviens qu'il faut allumer le feu afin qu'il brûle, tu ne peux pas dire que ce qui l'allume soit ici nécessaire, et que là il ne le soit pas. Ainsi quand l'apôtre ajoute : « Si étant dépouillés nous ne sommes pas trouvés tout nus ¹, parlant de ceux qui, au jour du Seigneur, ne seront plus dans la vie et dans la chair, le sens, dans lequel il a dit que ceux qui sont dépouillés ne sont plus nus, est : qu'ils seront revêtus de la même substance dont ils avaient été dépouillés ; car ils seront trouvés comme nus, n'ayant plus leur chair, ou leur chair étant en partie ruinée et mise en pièces. Et en effet, cet état peut avoir le nom de nudité. Mais ils la reprendront après, afin qu'en étant revêtus, ils puissent encore recevoir au dessus la robe de l'immortalité ; car il n'y a que celui qui est déjà habillé, de qui l'on puisse dire qu'il met par dessus une autre robe.

XLIII. C'est pourquoi quand le même apôtre dit : « Nous aspirons à la gloire du ciel avec beaucoup de courage et de confiance ², mais nous savons que tandis que nous vivons dans ce corps nous sommes voyageurs, parce que nous ne marchons qu'au travers des voiles de la foi, et que nous ne voyons pas face à face la beauté essentielle de Dieu : » cela ne se doit pas entendre au désavantage de la chair, et pour la noircir, comme si elle nous séparait de notre Seigneur. En effet, ce n'est qu'une exhortation que l'apôtre nous fait d'avoir du dégoût pour cette vie, parce que tant que nous vivons dans la chair nous sommes dans un voyage, marchant sous les

¹ II. Cor., 5. — ² *Id.*

ables lueurs de la foi, sans avoir cette heureuse vision de Dieu, c'est-à-dire ne voyant pas Dieu, mais ayant seulement l'espérance de le voir; d'où vient qu'il ajoute: C'est ce qui nous donne de l'assurance, et ce qui nous fait souhaiter d'être absent de ce corps et de sortir de cette habitation pour en aller prendre une autre en la présence de notre Seigneur, afin que nous ne cheminions pas dans les ombres de la foi, mais que nous soyons assurés dans la possession de notre félicité, « c'est-à-dire que nous soyons heureux en effet, au lieu que dans cette vie nous ne le sommes qu'en espérance. Tu vois que l'apôtre, marquant ici le mépris que l'on doit faire du corps, relève l'excellence du martyr; car il n'y a personne qui, en sortant du corps comme un voyageur, s'en aille droit et dès le moment de sa mort posséder Dieu, si ce n'est par la prérogative du martyr, c'est-à-dire qu'il n'y a personne qui, dès cet instant, jouisse du paradis, sans éprouver la captivité des enfers, s'il n'est martyr de Jésus-Christ. Vois-tu comment l'apôtre parle de la mort? Est-ce que les paroles lui ont manqué pour exprimer cette sortie de l'âme hors du corps, ou est-ce avec raison qu'il s'en est expliqué d'une façon nouvelle? Certes, voulant faire comprendre que nous serons absents pour un temps de notre corps, il dit « que nous nous en éloignons comme des voyageurs s'éloignent de leurs demeures, » parce que celui qui fait un voyage doit enfin retourner en sa maison. Ainsi le même apôtre adressant sa parole à nous: « Nous travaillons, dit-il, pour nous rendre agréables aux yeux de Dieu, soit que nous habitions dans ce corps, soit que nous en soyons absents par la mort; car il faut que nous comparaissons tous devant le tribunal de Jésus-Christ. » Si nous y devons comparaître tous, nous devons aussi comparaître tout entiers; et l'homme intérieur et l'homme extérieur y doit comparaître, c'est-à-dire les âmes et les corps, afin que chacun y rende compte de ses actions, et qu'il remporte, dit-il, par le corps selon ce qu'il a fait par le corps de bien ou de mal. Je te demande comment tu lis ce passage, car il semble que les

termes en soient confus et embarrassés ; mais s'il veut exprimer la peine ou la récompense qui doivent être remportées par le corps , la résurrection est sans doute corporelle ; et s'il entend la peine ou la récompense de ce qui a été fait par le corps , les œuvres faites par le corps doivent être punies ou couronnées dans le corps même qui les a faites. Tout ce discours donc de l'apôtre finissant par ces paroles qui prouvent clairement la résurrection de la chair , il le faut entendre tout entier dans le sens qui convient à ces mêmes paroles par lesquelles il finit.

XLIV. Que si tu considères encore ce qu'il a dit auparavant , où il a fait mention de l'homme extérieur et de l'homme intérieur , n'y trouveras-tu pas toute la dignité et toute l'espérance de la chair ¹ ? car lorsque parlant de la lumière , et disant : « que Dieu en a jeté les rayons dans nos cœurs , afin que nous éclairions les autres et que nous leur donnions la connaissance de sa gloire , comme ministres de Jésus-Christ , » il ajoute ; « que nous portons ce trésor précieux dans des vases de terre , c'est-à-dire dans la chair ; que veut-il faire entendre par cette expression ? Est-ce que cette chair sera détruite , parce que tirant son origine du limon , elle est de terre ? ou n'est-ce point qu'elle sera exaltée , parce qu'elle enferme un si divin trésor ? Et certes , si cette vraie lumière qui luit en la personne de Jésus-Christ contient en soi la vie , et si cette vie et cette lumière sont données en garde à la chair , est-il possible que cette chair qui a en sa garde la vie doive périr ? il faudrait donc que le trésor qui lui a été confié périt aussi , car on confie les choses périssables à celles qui doivent périr ² , comme l'on met le vin nouveau dans de vieux vaisseaux. D'ailleurs quand il dit : « Portant toujours en notre corps la mort et la puissance de Jésus-Christ , » quel est ce corps qui , ayant été nommé le temple de Dieu , peut maintenant être appelé le sépulcre de Jésus-Christ ? Mais pourquoi portons-nous en notre corps la mort et la passion de notre Seigneur ? » afin , dit-il , que la vie dont

¹ I. Cor., 5. — ² *Ib.*

il est vivant soit rendue manifeste en ce corps. » En quel corps ? en ce corps mortel ; c'est donc en cette chair mortelle par le péché, et vivante par la grâce ! Mais vois combien cette chair a de dignité, puisqu'en elle la vie de Jésus-Christ est manifestée. Donc la vie éternelle de Jésus-Christ, cette vie sans fin, et exempte de corruption, cette vie, qui est la vie de Dieu, sera manifestée en un sujet qui n'a aucune part au salut, en une substance dont la dissolution et la ruine doit être perpétuelle ; ou, si cela n'est pas, de quel temps est-ce que la vie de notre Seigneur sera manifestée en notre corps ? Peut-être, diras-tu, que la vie dont parle l'apôtre est celle que Jésus-Christ a menée en ce monde, qui a fini par sa mort et sa passion, et qui non-seulement a paru évidemment à la vue des Juifs, mais qui est aujourd'hui annoncée à toutes les nations. Tant s'en faut, l'apôtre parle clairement de cette vie de Jésus-Christ, qui a brisé les portes de diamant, et forcé les serrures d'airain des enfers¹, et qui depuis cette grande victoire est notre vie. Enfin elle sera manifestée en notre corps ; quand ? après notre mort. De quelle sorte ? lorsque nous ressusciterons en notre chair, comme Jésus-Christ est ressuscité. Mais que l'on ne nous objecte point que la vie de Jésus-Christ est maintenant manifestée en notre corps par la profession de la sainteté, de la patience, de la sagesse, et de la justice, qui ont fleuri en la vie de notre Seigneur, car l'apôtre prévoyant cette explication, ajoute : « Nous qui vivons, nous sommes livrés à la mort pour le nom de Jésus-Christ, afin que sa vie soit manifestée en notre corps mortel. » Il dit que, quand nous serons morts, la vie de notre Seigneur sera manifestée en notre corps. Mais si alors elle est manifestée, en notre corps, comment y sera-t-elle manifestée si le corps n'est ressuscité ? » Nous avons, dit encore l'apôtre, une ferme foi que Dieu qui a ressuscité Jésus-Christ, nous ressuscitera aussi avec lui. » Mais notre Seigneur étant déjà ressuscité des morts, que signifie ce terme, avec lui, sinon comme lui.

¹ Ps., 105.

Que s'il nous ressuscitera comme lui, il ne nous ressuscitera pas sans la chair.

XLV. Mais nos adversaires tombent dans un autre aveuglement et se brisent à un nouvel écueil, dans la rencontre qu'ils font du vieil homme et du nouvel homme¹. Ils voient que l'apôtre nous avertit de nous dépouiller du vieil homme, de cet appétit corrompu qui est une si féconde source de désordres ; de prendre un esprit nouveau ; de nous revêtir du nouvel homme, qui est créé selon Dieu en sainteté, vérité et justice. Ils veulent donc que saint Paul, distinguant ici deux substances, et rapportant la vieillesse à la chair, et la nouveauté à la vieille âme, entende la chair par le vieil homme, et que nous exhortant à renoncer au vieil homme, il nous exhorte à renoncer à un sujet de perpétuelle corruption, c'est-à-dire à la chair. Mais, certes, à le bien prendre et selon l'origine et la nature de ces substances, ni l'âme n'est le nouvel homme, ni la chair n'est le vieil homme, sous prétexte que celle-là ait été créée la dernière, et celle-ci la première. En effet, quel temps y a-t-il eu entre l'ouvrage de la main de Dieu dans la construction de la chair, et le souffle de Dieu, qui a inspiré l'âme dans cette chair. J'ose même dire que, supposé que la chair eût été créée beaucoup de temps avant l'âme, elle a donné la primauté à l'âme, en ce qu'elle a attendu que l'âme soit venue l'enfermer, pour que l'homme fût parfait ; car quoique la perfection et la consommation d'un ouvrage soit la dernière en ordre, il est certain néanmoins que quant à l'effet, elle doit tenir le premier rang : cette chose-là doit être estimée la première sans laquelle celles qui ont précédé ne peuvent être. Que si la chair est le vieil homme, quand est-ce qu'elle est devenue le vieil homme ? Est-ce dès le commencement ? Mais Adam a été tout entier nouvel homme, et rien de ce nouvel homme n'a pu être le vieil homme. Il faut passer maintenant à la génération humaine, dans laquelle, ensuite de la bénédiction que Dieu lui donna, la chair et l'âme sont engendrées

¹ Eph., 4.

ensemble, sans qu'il y ait entre elles aucune distinction de temps; et comme elles sont semées ensemble, selon que nous l'avons montré, il n'y a qu'un moment pour la conception et qu'un moment pour la naissance de ces deux hommes, qui sont à la vérité de deux substances, mais non pas de deux âges différents, et qui de deux font tellement un seul homme que l'un n'est point devant l'autre. Enfin tout ce que l'on en peut dire est : que nous sommes ou tout vieil homme, ou tout nouvel homme; car que nous puissions être autres, c'est ce que nous ignorons. Mais l'apôtre marque manifestement quel est ce vieil homme : « Dépouillez-vous, dit-il, du vieil homme, de cette ancienne conversation de péché où vous étiez attachés avant que l'être soumis à Jésus-Christ ¹. » Il ne dit pas que le vieil homme s'entende de la vieillesse de quelque substance, car il ne nous ordonne point de nous dépouiller de la chair, mais seulement de quitter les choses qu'il a montrées ailleurs être des opérations de la chair, accusant non pas le corps, mais les œuvres, dont il dit ensuite ² : « Que chacun bannissant de sa langue le mensonge, parle sincèrement et en vérité à son prochain, puisque nous sommes les membres les uns des autres. Si vous vous mettez en colère, que votre colère ne passe pas jusqu'au péché, que le soleil se couchant ne la voie pas régner dans votre cœur, de peur que votre consentement au mal ne vous mette sous la servitude du démon; que celui qui dérobe ou qui prend d'ailleurs injustement le bien d'autrui, cesse de commettre ces actions criminelles, mais qu'il travaille et que du labour de ses mains il se mette en état de secourir ceux qui ont besoin d'assistance; qu'il ne sorte point de votre bouche de discours libre et de parole déshonnête, et que ce que vous direz de bon, serve à l'édification du prochain et à l'avancement de la foi, afin que ceux qui vous entendront en profitent, et que ce leur soit un moyen de faire des progrès dans la piété. N'offensez point par vos crimes l'Esprit-Saint de Dieu, dont vous

¹ Galat, 1. — ² Eph., 4.

avez reçu l'impression et le caractère que vous devez garder jusqu'au jour de votre rédemption ; que toute malveillance, que toute colère, que toute chaleur, que tout emportement, que toute médisance, que toute indignation, et enfin que toute malice sorte de votre cœur ; ayez de la douceur et de l'humanité, de la bonté et de la compassion les uns pour les autres, et remettez-vous mutuellement les injures que vous avez reçues, comme Dieu, par le mérite de Jésus-Christ, vous a remis tous vos péchés. » D'où vient que ceux qui prétendent que le vieil homme c'est la chair, ne courent pas en hâte à la mort, afin qu'en se dépouillant du vieil homme, ils préviennent les préceptes de l'apôtre ? Car, quant à nous, qui croyons que toutes les règles de la foi chrétienne se doivent accomplir dans la chair et par la chair, nous, dis-je, dont la chair a une bouche pour ne proférer que de bonnes paroles, et de sages et d'utiles discours, une langue pour ne prononcer point de blasphèmes, un cœur pour ne concevoir point d'indignation et de colère, des mains pour travailler et pour faire l'aumône, nous ne mettons point de différence entre le vieil et le nouvel homme quant à la substance, mais seulement quant aux œuvres ; et ainsi nous reconnaissons que l'on dit de celui qui est encore dans l'état de vieil homme, selon cette ancienne conversation de désordre et d'iniquité : qu'il est dans la corruption par le vice de son appétit et de sa concupiscence ; comme selon son ancienne conversation de péché, et non pas selon la substance de la chair, ce vieil homme éprouvera la corruption par une éternelle mort. Au reste, le vieil homme étant devenu nouvel homme par une meilleure vie, c'est toujours le même homme qui est vivant, et il ne souffre aucune altération dans sa chair, parce que ce n'est pas de son corps qu'il s'est dépouillé, mais de ses mauvaises mœurs.

XLVI. Tu trouveras que l'apôtre parle partout de telle sorte qu'il semble qu'en condamnant les œuvres de la chair il condamne même la chair ; mais ne crois pas que ce soit son sentiment, quoiqu'il exprime quelquefois un *sens* qui en approche ; car s'il dit que ceux qui sont dans

la chair ne peuvent plaire à Dieu, il s'éloigne du mauvais sens que ces paroles peuvent recevoir, ajoutant : « Vous n'êtes pas dans la chair, mais dans l'esprit ¹. » Et certes, niant que ceux qui étaient véritablement dans la chair fussent dans la chair, il montrait qu'ils n'étaient pas dans les œuvres de la chair ; il faisait encore voir que ce n'étaient pas ceux qui vivaient dans la chair qui ne pouvaient plaire à Dieu, mais ceux qui vivaient selon la chair, et qu'au contraire ceux-là étaient agréables à Dieu, qui, vivant dans la chair, marchaient ici-bas selon l'esprit. Il dit au même lieu : « Votre corps est mort, mais c'est par le péché qu'il est mort ; au contraire votre esprit vit de la vie de la grâce, par la justice que l'esprit de Jésus-Christ a mise en vous. » Or, comme il oppose la vie à la mort qui règne dans la chair, sans doute là où il établit la mort par la corruption du péché, là même il promet la vie par l'opération de la justice. En effet, ce serait en vain qu'il aurait opposé la vie à la mort, si elle ne se trouvait dans le même sujet où se trouve la mort à qui elle est opposée, afin de l'en mettre dehors ; mais si la vie met la mort hors du corps, certes c'est un effet qu'elle ne peut accomplir, si elle ne pénètre le corps dans lequel est la mort qu'elle en met dehors. Mais pourquoi se donner tant de peine pour exprimer ce sentiment avec quelque force, puisque l'apôtre l'explique si absolument et avec tant de clarté ? « Si, dit-il, l'esprit de celui qui a ressuscité Jésus des morts habite en vous, celui qui a ressuscité Jésus des morts ressuscitera aussi vos corps mortels, parce que son esprit habite en vous. » Que s'il y a quelqu'un qui estime que le corps mortel se doit prendre ici pour l'âme, comme il ne peut nier que le corps mortel ne soit chair, il faut qu'il reconnaisse aussi la résurrection de la chair, par la raison de la participation d'un même état qu'il attribue à l'âme et au corps. Mais apprend de ce qui suit dans la même épître, que ce n'est pas la chair, mais que ce sont les œuvres de la chair que l'apôtre condamne. « Mes frères,

¹ Rom , 3.

dit-il, nous ne sommes pas esclaves de la chair pour être obligés de vivre selon la chair, car si vous vivez selon la chair, il arrivera que vous mourrez ; mais, si par l'assistance du Saint-Esprit, vous mortifiez votre concupis-
 cence, si vous résistez généreusement aux mouvements de la chair, vous vivrez. » Donc pour répondre à tout ce que l'on nous objecte, si le salut est promis à ceux qui sont dans la chair, mais qui vivent dans la chair selon l'esprit, il est évident que ce n'est pas la chair, mais l'opération de la chair qui est opposée au salut. Il est encore certain que par l'exclusion de l'opération de la chair, qui est la cause de la mort, la chair peut espérer le salut, parce que, lorsqu'elle est en cet état, elle n'a plus en soi la cause de la mort. « Car, dit l'apôtre, la loi de l'esprit qui donne la vie m'a délivré, par la grâce de Jésus-Christ, de la loi du péché et de la mort, » qui est cette loi dure dont il a dit auparavant « qu'elle réside dans nos membres et qu'elle y exerce une cruelle tyrannie ¹. » Ainsi nos membres ne seront plus captifs sous la loi de la mort, parce qu'ils ne seront plus asservis à la loi du péché de laquelle ils ont été délivrés. Et certes ce qui était impossible à la loi, à cause qu'elle était faible par la faiblesse de la chair, Dieu l'a accompli, en envoyant son Fils dans le monde sous la ressemblance de la chair du péché ; mais par le péché il a condamné le péché dans la chair, et non pas la chair dans le péché, car la maison ne sera pas enveloppée dans une même condamnation avec celui qui l'habite. L'apôtre donc ayant dit que le péché habite dans notre corps, la condamnation du péché est l'absolution de la chair, comme avant la condamnation du péché la chair était sujette à cette loi du péché et de la mort. C'est dans ce même sentiment que saint Paul a donné à la prudence de la chair le nom de mort et d'ennemie de Dieu, et non pas à la chair même. « Mais à qui, diras-tu, imputera-t-on la prudence de la chair, si non à la propre substance de la chair ? » Certes, j'accorde qu'elle lui soit imputée, si tu

¹ Rom., 7 et 8.

nontres que la chair a quelque connaissance et quelque discernement d'elle-même ; mais si elle n'en a point sans l'âme, il s'ensuit que la prudence de la chair appartient à l'âme, et que si on l'impute quelquefois à la chair, c'est parce que l'âme fait ses opérations par le ministère de la chair. L'apôtre dit « que le péché habite dans la chair, » parce que l'âme qui invite au péché demeure dans la chair comme dans une maison étrangère, et si la chair souffre la mort pour la peine du péché, c'est à cause du péché qu'elle la souffre, et non pas à cause d'elle. Il dit encore ailleurs : « Pourquoi vous laissez-vous charger des préceptes de la loi, comme si vous viviez dans ce monde légal ? » écrivant non pas à des morts ; mais à des gens qui ne devaient plus vivre suivant les maximes de ce monde grossier et charnel et sous la sujétion dont Jésus-Christ les avait délivrés.

XLVII. Car la vie du monde charnel et celle par laquelle, comme il dit, « le vieil homme a été crucifié avec Jésus-Christ » ; non pas qu'il ait été crucifié quant au corps, mais quant aux œuvres de la chair. Et réellement on ne peut entendre autrement cette parole de l'apôtre, car effectivement notre corps n'a point été crucifié, et notre chair n'a point souffert la croix de Jésus-Christ. Mais comme il ajoute : « C'est afin que le corps du péché soit néanti par la réformation de la vie ; » et non pas par la destruction de la substance ; et c'est ce qu'il dit ; « Afin que nous ne soyons plus sous la domination du péché, et que nous croyions qu'étant morts avec Jésus-Christ, nous vivrons aussi désormais avec lui. » Ainsi le même apôtre dit : « Songez que vous êtes morts non pas en la chair, mais au péché. Ceux donc qui seront ainsi morts, auront le salut quant à la chair, mais ils vivront à Dieu en Jésus-Christ, » c'est-à-dire que n'étant point morts en la chair, ils vivront en la chair de cette vie toute sainte, parce que ce n'est pas en la chair qu'ils seront morts, mais au péché ; c'est pourquoi il poursuit : « Que le péché ne règne point

¹ Coloss., 2. — ² Rom., 6.

dans votre corps mortel, en sorte que vous lui obéissiez et que vous soyez esclaves de la concupiscence de la chair et de ses desirs déréglés, et ne faites pas de vos membres des instruments et comme des armes d'iniquité et d'injustice; mais vous-mêmes offrez-vous à Dieu comme des personnes qui sont mortes et qui vivent, non pas simplement comme des personnes qui vivent, mais comme des personnes mortes au péché et vivant de la vie de Jésus-Christ; et enfin que vos membres paraissent en la présence de Dieu comme des armes destinées et préparées à faire des actions de justice.» Et encore après : « Ainsi que vous avez autrefois fait servir vos membres à l'impureté et à l'injustice pour opérer l'iniquité, faites-les maintenant servir à la justice pour votre sanctification; car lorsque vous étiez sous la servitude du péché, vous étiez dans une liberté déplorable, hors de l'heureuse servitude de la justice; mais quel fruit tiriez-vous de ces péchés, dont vous avez maintenant tant de confusion? La fin où ils tendent c'est la mort. Au contraire, comme vous avez acquis cette vraie liberté qui vous délivre de la tyrannie du péché, et que vous êtes devenus serviteurs de Dieu, votre sanctification est le fruit que vous en recueillez en cette vie, et la vie éternelle est la fin où vous aspirez; car la mort est la solde du péché, et la vie éternelle en Jésus-Christ notre Seigneur est un présent que Dieu vous fait par sa grâce.» Ainsi l'apôtre, par toute la suite de ces passages, détachant nos membres du commerce de l'injustice et de l'iniquité, et les réunissant à la justice et à la sainteté, et même, au lieu de la solde de la mort que le péché leur faisait mériter, les transférant à la possession du don précieux de la vie éternelle, il n'est pas douteux qu'il promet à la chair la récompense du salut. En effet il n'eût point fallu lui ordonner de vivre dans la sainteté et dans la justice, si elle n'eût point dû avoir de prétentions à la récompense des actions de justice et de sainteté, et il n'eût point fallu non plus imposer la nécessité du baptême, si la régénération que la chair y reçoit n'était une consécration qui assure la restitution du corps, de la mort à la vie. Et c'es

e que l'apôtre représente encore avec plus de vigueur et l'effort : « Ignorez-vous, dit-il, que tous tant que nous sommes, qui avons été baptisés au nom de Jésus-Christ, nous avons été baptisés en la ressemblance de sa mort, c'est-à-dire que la mort du vieil homme, qui est figurée par la mort de Jésus-Christ, a été accomplie en nous par le baptême? Ignorez-vous aussi que, par cette mort du vieil homme et du péché, nous avons été ensevelis avec Jésus-Christ, afin qu'étant nettoyés de nos crimes par l'efficacité du baptême, comme il est ressuscité des morts pour posséder une vie nouvelle, nous marchions désormais dans les voies d'une nouvelle vie? » Il a bien prévu que tu pourrais te persuader qu'il ne veut parler que de la vie présente, dans laquelle la foi, par la vertu du baptême, nous fait vivre dans une nouveauté de mœurs et de conversation; c'est pourquoi il ajoute : « Si nous avons été entés en la mort de Jésus-Christ par le baptême qui en est la figure, de la manière qu'étant ainsi heureusement entés, nous avons participé à sa mort, nous participerons encore à sa résurrection, qui nous est aussi représentée par le baptême. En effet nous mourons figurément dans le baptême; mais nous y ressuscitons véritablement en la chair comme Jésus-Christ est ressuscité. Et tout ainsi que la mort a régné par le péché d'un homme, de même la grâce règne par notre Seigneur Jésus-Christ, qui nous a conféré la justice et nous a élevés à la vie éternelle par une très-abondante profusion de ses bienfaits ¹. » Mais comment cette comparaison peut-elle avoir lieu, si la résurrection ne se fait pas en la chair; car là où est la mort, là même est la vie après la mort, comme la vie a été auparavant là même où depuis a été la mort. Certes, si l'effet de la mort est d'opérer la dissolution de la chair, il faut que la vie qui est contraire à la mort opère aussi le contraire, à savoir le rétablissement de la chair, afin que comme la mort exerçant son empire avait dévoré ce qui était mortel, après que ce qui était

¹ Rom., 5.

mortel a été dévoré par l'immortalité, on lui puisse dire : « O mort ! où est ton aiguillon ? O mort ! où est ta puissance ¹ ? » Ainsi la grâce sera surabondante, où il y a eu abondance d'iniquité ² ; ainsi la vertu se perfectionnera dans l'infirmité, sauvant ce qui était perdu, vivifiant ce qui était mort, guérissant ce qui était en langueur, rachetant ce qui avait été ravi, délivrant ce qui avait été mis en servitude, rappelant ce qui avait été égaré, ressuscitant ce qui avait été abattu ; et l'élevant de la terre dans le ciel où nous avons notre habitation, selon que l'apôtre l'enseigne aux Philippiens, disant ³ : « D'où nous attendons Jésus-Christ notre Seigneur qui changera l'état de notre corps, plein de faiblesse, de misère et de corruption, pour lui donner les qualités de son corps glorieux. » Mais c'est après la résurrection que ce changement se fera, comme ce n'est qu'après la passion que Jésus-Christ a été glorifié. Tels sont nos corps, que l'apôtre écrivant aux Romains ⁴ desire qu'ils se présentent « comme une hostie vivante, sainte et agréable à Dieu. » Mais comment peut-elle être vivante, si les corps doivent périr pour toujours ? comment peut-elle être sainte, si les corps sont profanes ? comment peut-elle être agréable à Dieu, si les corps sont condamnés à une mort qui soit sans ressource ? Je ne sais de quelle sorte ces gens qui au milieu de cette éclatante lumière des Écritures affectent un aveuglement volontaire, recevront ces paroles de l'apôtre aux Thessaloniens, où certes j'aperçois autant de clarté que si c'était un rayon du soleil qui les eût écrites ⁵ : « Que le Dieu de paix, dit-il, vous sanctifie dans toutes les parties de votre être ; ce n'est pas assez que votre corps, que votre âme, que votre esprit, se conservent purs et sans tache pour paraître irrépréhensibles en la présence de Dieu et en l'avènement de notre Seigneur Jésus-Christ. » Tu vois donc que toute la substance de l'homme est destinée à recevoir le salut, et que le temps où cela se doit

¹ I. Cor., 15 ; Rom., 5 ; II. Cor., 2. — ² Ézéch., 34. — ³ Philip., 3.—
⁴ Rom., 12, — ⁵ Thess., 5.

accomplir n'est autre que celui de l'avènement de notre Seigneur. En effet cet avènement est comme la clef qui ouvrira les tombeaux et qui mettra la résurrection en évidence.

XLVIII. Mais, dis-tu, la chair et le sang ne peuvent prétendre à l'hérédité céleste, et à la possession du royaume de Dieu¹. Nous savons aussi bien que toi qu'il est ainsi écrit, et nous avons différé jusqu'à présent de toucher à cette objection que nos adversaires mettent comme la tête de leurs troupes, pour nous réserver de la détruire à dernière et à la fin du combat, après avoir renversé toutes leurs subtilités, qui sont comme des secours qu'il fallait auparavant défaire. Mais que ces adversaires attendent un peu que nous ayons repassé sur ce qui précède dans l'épître de l'apôtre, nous découvrirons par ce moyen quelle cause il a eu de parler dans ce passage comme il l'a fait de la chair et du sang, d'où l'on jugera quel en est le véritable sens. Il faut donc supposer que l'apôtre, écrivant aux Corinthiens et prescrivant généralement les préceptes de la discipline ecclésiastique, a renfermé tout le fondement de l'Évangile qu'il leur annonçait et de la foi dont ils faisaient profession, dans la vérité qu'il leur a tant recommandée, de la mort et de la résurrection de notre Seigneur, tirant la règle de notre espérance de ce qui en est le principe. C'est pourquoi il ajoute : « Si l'on vous prêche que Jésus-Christ est ressuscité des morts, comment y en a-t-il entre-vous qui sèment le bruit que les morts ne ressuscitent point? Certes, si les morts ne ressuscitent point, Jésus-Christ n'est point ressuscité, et si Jésus-Christ n'est point ressuscité, toutes nos prédications sont vaines, ainsi nous sommes de faux témoins de la vérité de Dieu, portant témoignage qu'il a ressuscité Jésus-Christ, qu'en effet il n'a pas ressuscité. Enfin si les morts ne ressuscitent point, Jésus-Christ n'est point ressuscité, et si Jésus-Christ n'est ressuscité, votre foi est inutile et sans fruit, parce que vous êtes encore chargés de

¹ I. Cor., 15.

vos péchés, et que ceux qui sont morts en Jésus-Christ sont perdus. » Quel est le but de l'apôtre dans ce discours et que veut-il nous obliger de croire? « Il veut, dis-tu, que nous croyions la résurrection des morts que l'on déniait. » — « Sans doute, dis-je, il voulait qu'on la crût à l'exemple de la résurrection de notre Seigneur. » — « Sans doute, » réponds-tu. « Mais, dis-moi, l'exemple se forme-t-il sur une chose différente, ou sur une chose pareille? » — « C'est, dis-tu, sur une chose pareille qu'il se forme. » Je te demande donc comment Jésus-Christ est ressuscité; s'il est ressuscité en la chair, ou s'il n'est pas ressuscité en la chair? Que si tu reconnais que selon les Écritures, il est mort et a été ensveli, mais qu'il n'est mort et qu'il n'a été enseveli qu'en la chair, il faut que tu demeures d'accord qu'il est aussi ressuscité en la chair; car ce qui est tombé par la mort, ce qui a été mis dans le sépulcre, c'est ce qui est ressuscité, et ce n'est pas tant Jésus-Christ en la chair que la chair en Jésus-Christ. S'il est donc vrai que nous ressusciterons à l'exemple de Jésus-Christ, qui est ressuscité en la chair, il est aussi vrai que nous ne ressusciterons pas à l'exemple de Jésus-Christ si nous ne ressuscitons pas en la chair. « Par un homme, dit l'apôtre, est venue la mort, et par un homme vient la résurrection. » Il les distingue l'un de l'autre, faisant Adam auteur de la mort, et Jésus-Christ auteur de la résurrection. Mais par la comparaison qu'il fait des deux ensemble, en ce que le nom d'homme est commun à tous deux, il établit la résurrection en la même substance que la mort. En effet, si de même que tous meurent en Adam, tous seront vivifiés en Jésus-Christ, il s'ensuit qu'en Jésus-Christ ils seront vivifiés en la chair, comme en Adam ils meurent en la chair; mais chacun sera vivifié en son ordre, parce qu'il sera vivifié en son corps. Et en effet, cet ordre n'est autre chose que le rang de la dignité et des mérites; et comme la dignité et les mérites appartiennent aussi au corps, il faut que l'ordre soit pour les corps afin qu'ils puissent être pour les mérites. Que si quelques-uns reçoivent même le baptême pour ceux qui sont morts

sans avoir été baptisés, soit que cette coutume ait quelque raison ou qu'elle n'en ait point, c'est une coutume dont l'apôtre parle, et qui a été introduite sur cette persuasion que le baptême reçu pour d'autres servirait à la chair quant à l'espérance de la résurrection ; que si la résurrection n'était point corporelle, on ne l'attacherait pas ainsi à un baptême corporel. Enfin pourquoi l'apôtre a-t-il remarqué la coutume qu'avaient ces gens-là de recevoir le baptême pour les morts, si les corps que l'on baptise ne ressuscitent point ? car l'eau qui lave le corps ne suffit pas pour opérer la sanctification de l'âme, mais il faut que l'eau soit accompagnée des réponses de la personne que l'on baptise, et du témoignage que ses réponses donnent de la foi. D'ailleurs si les corps ne doivent point ressusciter, pourquoi, dit le même apôtre, nous exposons-nous à toute heure à tant de périls ?¹ « Certes c'est en la chair qu'il s'y exposait : Je meurs, ajoute-t-il, tous les jours ; » et c'est encore dans les périls où se trouvait sa chair, combattant en Éphèse contre des hommes aussi farouches que des bêtes brutes. C'est cette persécution qu'il souffrit en Asie, et dont il parle dans la seconde épître aux mêmes Corinthiens : « Je ne veux pas, dit-il, mes frères, vous cacher la persécution que j'ai soufferte en Asie ; elle a été si grande et a monté à un tel excès, que toutes mes forces y succombaient, et que je perdais l'espérance de pouvoir sauver ma vie. » Si je ne me trompe il fait la relation de tous ses travaux pour prouver, par les combats de la chair qu'il ne voulait pas que l'on crût inutile qu'il fallait indubitablement croire la résurrection de la chair ; car les combats de la chair sont fort inutiles si la chair ne ressuscite point. Mais quelqu'un nous dira : « Comment est-ce que les morts ressusciteront ? en quel corps reprendront-ils vie ? » C'est ici la question de la qualité des corps, si l'on ressuscitera avec les mêmes corps, ou si l'on en prendra d'autres : mais comme cette question est la dernière qui se doit traiter, l'on peut conclure ce-

¹ II. Cor., 1.

pendant que c'est reconnaître la résurrection corporelle que de demander quelle sera la qualité des corps.

XLIX. Nous voilà arrivés au fort de la difficulté et à ce qu'il y a de plus puissant dans la controverse. Or de ce que l'apôtre a dit avant ce passage que nous examinons, l'on peut aussi apprendre quelles substances il répute indignes de participer au royaume de Dieu et à quel condition il les en exclut. Le premier homme, dit-il, a été fait du limon de la terre, et cet homme c'est l'homme terrestre, c'est-à-dire Adam; « mais le second homme vient du ciel, c'est-à-dire que c'est le Verbe de Dieu et que c'est Jésus-Christ¹. Toutefois quoique le second homme vienne du ciel, il n'est homme qu'en ce qu'il est chair et âme, et qu'il est ce qu'est l'homme et ce qu'est Adam. » Le même apôtre, peu auparavant, l'a nommé le nouvel Adam, de sorte qu'il participe au nom d'Adam comme il participe à sa substance : en effet Adam a été fait chair sans semence, et il en est de même de Jésus-Christ. Tel donc qu'est l'homme terrestre, tels sont les hommes terrestres; tel qu'est l'homme céleste, tels sont les hommes célestes. Mais est-ce en substance qu'ils sont semblables, ou plutôt n'est-ce pas premièrement en conformité de vie, et secondement en mérite et en dignité à cause de cette conformité ? Certes l'apôtre a donné le nom d'hommes aux hommes terrestres comme aux hommes célestes, et ils ne peuvent être distingués quant à la substance. Que si Jésus-Christ est seul vraiment céleste, s'il est même au dessus de cet état, néanmoins en tant qu'il est chair et âme, il est homme; et quant à la condition de ces deux substances, il n'est point séparé de la qualité d'homme terrestre : c'est pourquoi ceux qui sont célestes à son exemple ne le sont pas à l'égard de la substance dans laquelle ils vivent ici-bas; mais à l'égard de la clarté future, qu'ils posséderont après cette vie. Cette distinction vient de la différence de la dignité d'entre les corps célestes et les corps terrestres; car l'apôtre a auparavant marqué la di-

¹ I. Cor., 15;

versité qui est entre la gloire des uns et la gloire des autres ; il a encore dit : « qu'autre est la gloire du soleil , autre la gloire de la lune , autre la gloire des étoiles , et que les étoiles mêmes diffèrent en gloire l'une de l'autre , quoiqu'elles ne diffèrent pas en substance. » Enfin ayant établi la différence de dignité dans la même substance, dignité où il faut maintenant aspirer pour en avoir la jouissance après la mort , il ajoute cette exhortation : que nous suivions ici-bas par une sainte discipline la vie de Jésus-Christ , afin que là-haut nous puissions atteindre au faite de la félicité par la possession de la gloire. « Tout de même , dit-il , que nous avons porté l'image de l'homme terrestre , portons aussi l'image de l'homme céleste. » En effet , nous avons porté l'image de l'homme terrestre par notre participation à la transgression du premier homme , par l'obligation à la mort qu'il nous a transmise , par l'exil hors du paradis. Mais quoique nous portions ici dans la chair l'image d'Adam , toutefois l'on ne nous ordonne pas de nous dépouiller de la chair. Que si ce n'est pas de la chair dont on nous avertit de nous dépouiller , c'est de la conversation de la chair , afin que nous portions au dedans de nous l'image de l'homme céleste , non pas de cet homme céleste qui est Dieu et assis à la droite de Dieu dans le ciel , mais de Jésus-Christ vivant parmi le monde , en sorte que nous marchions sur ses traces , que l'on reconnaisse en nous ses linéaments et ses traits , et que nous aspirions à être semblables à lui par des actions de sainteté , de justice et de vérité. Et certes , en tout cela l'apôtre n'a point d'autre but que l'observation de la discipline chrétienne. Et quand il dit que l'on doit porter ici l'image de Jésus-Christ , c'est en cette chair , et en ce temps de corruption et de discipline : « Portons , » dit-il en termes de commandement , parlant pour le temps où nous vivons et où l'homme n'est que chair et âme , et où , si la foi regarde quelque autre substance , c'est-à-dire une substance céleste , ce n'est qu'à cause de la promesse qui nous est faite , parce que nous ne la possédons pas en cette vie , et qu'il nous est ordonné de travailler pour l'obtenir en l'autre. L'apôtre

ayant donc établi l'image de l'homme terrestre et celle de l'homme céleste dans la conduite de la vie présente et dans les diverses qualités des actions humaines, et nous ayant admonestés de renoncer à celle-là et de nous attacher à celle-ci, il ajoute, pour confirmer ce qu'il a fait entendre auparavant, et par une particule qui joint ce qui suit à ce qui précède : « car je vous dis, mes frères, que la chair et le sang ne peuvent parvenir à l'hérédité céleste, et posséder le royaume de Dieu, » n'entendant, par la chair et le sang, que cette image de l'homme terrestre. Que si l'image de l'homme terrestre se rapporte à la vie du vieil homme, et que la vie du vieil homme ne puisse arriver au royaume de Dieu, il s'ensuit que la chair et le sang qui ne peuvent prétendre au royaume de Dieu, se prennent pour la vie du vieil homme. Et en effet, si l'apôtre ne confond jamais les œuvres avec la substance, s'il ne met jamais la substance pour les œuvres, ne t' imagine pas qu'il en use ici autrement. Et lorsqu'il dit, en parlant de ceux qui vivent encore dans la chair, « qu'ils ne sont pas dans la chair, parce qu'ils ne sont pas dans les œuvres de la chair, » tu ne dois pas le prendre à contre-sens et l'expliquer contre son dessein, qui est d'exclure du royaume de Dieu non pas la substance même, mais seulement les œuvres qui en sont produites ¹. Ainsi, écrivant aux Galates ², après avoir déclaré quelles sont les œuvres de la chair, il dit qu'il leur annonce, comme il a déjà fait, que ceux qui commettent ces actions abominables n'auront pas de part au royaume de Dieu, sans doute parce qu'ils n'ont pas quitté l'image de l'homme terrestre qu'ils portaient, pour porter l'image de l'homme céleste, et qu'étant demeurés dans le borbier de leur ancienne vie et dans l'état du vieil homme, ils ne sont que chair et que sang. Mais si l'apôtre avait même dit d'abord cette sentence, « que la chair et le sang n'ont point de part au royaume de Dieu, » sans qu'elle fût expliquée par les choses qui précèdent, ne dirions-nous pas que ces deux substances de la chair et du sang

¹ Rom., 8. — ² Gal., 5.

expriment le vieil homme adonné à la chair et au sang ! c'est-à-dire qui n'a soin que de manger et de boire, et à qui il appartient de s'écrier, contre la foi de la résurrection, « mangeons et buvons, parce que demain la mort nous réduira dans le néant ¹ : » car c'est ce que l'apôtre reproche aux hommes charnels, leur mettant devant les yeux les fruits qu'ils produisent en mangeant et en buvant, qui sont des fruits de chair et de sang.

L. Mais laissant ces interprétations qui s'attachent à reprendre les œuvres de la chair et du sang, nous pouvons dire que ces substances, selon ce qu'elles sont, n'ont rien qui combatte la loi de la résurrection ; car on ne dénie pas directement la résurrection à la chair et au sang ², mais ce qu'on lui dénie c'est le royaume de Dieu, qui vient après la résurrection. En effet, il y a non-seulement une résurrection à la vie, mais aussi une résurrection au jugement, et l'exception de cette résurrection particulière confirme la résurrection générale de la chair, parce que, en marquant en quel état la chair ne ressuscite pas à la vie, on sous-entend en quel état elle y ressuscite. Ainsi la différence de la résurrection n'est pas dans le fond de la substance, mais dans ses opérations ; d'où il s'ensuit que la chair et le sang sont bannis du royaume de Dieu à raison du péché et non pas à raison de la substance, quoique à raison de la substance ils ressuscitent au jugement, parce qu'ils ne ressuscitent pas pour posséder ce royaume. Je passe à un autre sens, et je dis : La chair et le sang ne peuvent posséder le royaume de Dieu. Cette proposition est vraie, si l'on considère la chair et le sang seuls, et en ce qu'ils peuvent par eux-mêmes ; et l'apôtre a ainsi parlé pour montrer que l'esprit est nécessaire à l'un et à l'autre ; car c'est l'esprit qui vivifie pour nous rendre capables de posséder le royaume de Dieu, et la chair n'y sert de rien ³. Il y aura autre chose qui y peut servir, et cette chose c'est l'esprit, et par l'esprit les œuvres mêmes de l'esprit. De cette sorte,

¹ II. Cor., 15. — ² S. Jean, 5. — ³ I. Cor., 15.

toute chair et tout sang ressuscitent également, c'est-à-dire que la chair et le sang de chaque personne ressuscite dans sa qualité, mais il faut que ceux qui doivent entrer dans le royaume de Dieu soient revêtus après la résurrection de la vertu de l'incorruptibilité et de l'immortalité, et avant qu'ils l'aient obtenue, ils ne peuvent entrer dans le royaume de Dieu. C'est donc à bon droit que nous avons dit que la chair et le sang seuls sont incapables de parvenir à ce bienheureux royaume. Mais puisque, par le changement merveilleux qui doit suivre la résurrection, cette partie corruptible, c'est-à-dire la chair, doit être dévorée par une qualité incorruptible, et cette partie mortelle, c'est-à-dire le sang, doit aussi être dévorée par l'immortalité, certes la chair et le sang, je ne dis pas qui n'ont point été ressuscités, mais je dis qui n'ont point été ainsi changés et dévorés, ne peuvent posséder le royaume de Dieu. Il y en a qui prennent la chair et le sang pour le judaïsme, à cause de la circoncision; et réellement le judaïsme est exclu du royaume de Dieu, parce qu'il est du vieil homme. Et c'est pour ce sujet qu'il est noté ailleurs par l'apôtre, quand il dit que: " Dès que Dieu l'eut appelé à la connaissance de son Fils, et lui eut donné la charge de l'annoncer aux gentils, il se soumit si absolument à sa volonté, qu'il ne rechercha plus le conseil de la chair et du sang¹, " c'est-à-dire de la circoncision, c'est-à-dire du judaïsme ainsi qu'il l'écrit aux Galates.

LI. Ce que j'ai réservé à dire pour la fin peut servir à satisfaire tout le monde, et à défendre même l'apôtre. Et certes, il serait tombé dans une étrange imprudence si, comme quelques-uns lui imputent, il avait inconsidérément, et comme l'on dit, à yeux clos, sans distinction, et sans condition, exclu tout sang et toute chair en général du royaume de Dieu et du séjour même du palais céleste, puisqu'il est certain que Jésus-Christ y est assis à la droite de son père lui qui est homme, quoiqu'il soit Dieu; qui est le nouvel Adam, quoiqu'il soit le Verbe; qui est chair

¹ Gal., 2,

et sang, quoique sa chair et son sang aient une pureté infiniment au dessus de la nôtre. En effet, il est à la droite de Dieu, le même en substance et en personne qu'il est y monté¹, et il en descendra le même selon le témoignage des anges s. De sorte que ces perfides qui l'ont couvert de plaies, avec tant d'inhumanité et de fureur reconnaîtront celui qu'il ont si cruellement outragé. Il a été appelé le séquestre et le médiateur d'entre Dieu et les hommes, et du dépôt qui lui a été confié, il garde en soi-même le dépôt de la chair comme les arrhes du dépôt entier; car ainsi qu'il nous a donné les arrhes de son Saint-Esprit, il a reçu les arrhes de la chair, et a porté dans le ciel le gage de toute la masse du dépôt qui doit être remise quelque jour en celui de notre félicité. Vous donc, chair et sang, soyez en assurance, vous avez acquis en Jésus-Christ un droit dans le ciel et dans le royaume de Dieu. Que si ceux qui vous dénie la possession du ciel osent dénier que vous soyez en Jésus-Christ, qu'ils dénie aussi que Jésus-Christ soit dans le ciel². Au reste, l'apôtre dit : « que la corruption n'aura point de part à l'incorruption³ ; » mais il ne parle pas de cette sorte afin que tu croies que la chair et le sang soient la corruption même, car ce qu'ils tiennent de la corruption est seulement qu'ils y sont sujets par la mort. Mais la mort est ce qui corrompt et qui consume la chair et le sang; donc comme il avait dit que les œuvres de la chair et du sang ne peuvent obtenir le royaume de Dieu, pour donner plus de force à sa pensée, il a dénié l'incorruption à la corruption, c'est-à-dire à la mort qui règne par les œuvres du sang et de la chair. Ainsi, peu après, il a en quelque sorte exprimé la mort de la mort même : « La mort dit-il, a été vaincue et comme dévorée dans un glorieux combat⁴. « O mort ! où est ton aiguillon ? O mort ! où ton pouvoir ? L'aiguillon de la mort c'est le péché, et le péché c'est la corruption ; mais le péché n'a

¹ S. Matth., 16 ; I. Cor., 15 ; Act., 1. — ² S. Jean, 19 ; I. Tim., 1. — ³ II. Cor., 5. — ⁴ I. Cor., 15. — ⁵ Rom., 7.

eu force que par la loi. Il est vrai que la loi que l'apôtre reconnaît dans ses membres, combattant contre la loi de l'esprit, c'est-à-dire cette puissance qui est en l'homme de pécher contre sa volonté propre, est une autre loi. Enfin il dit auparavant : « que la mort, notre capitale ennemie, sera vaincue la dernière; » tellement qu'en ce qu'il est écrit : « que la corruption n'aura point de part à l'incorruption, » le sens est que la mort sera détruite et que l'on verra tomber son empire. Mais quand est-ce qu'il tombera et par quels moyens tombera-t-il? ce sera à ce moment, à ce clin-d'œil, à ce dernier son de la trompette, où les morts ressusciteront vainqueurs de la corruption. Qui seront ces morts, sinon ceux qui auront souffert la corruption dans la poussière des tombeaux, c'est-à-dire les corps, c'est-à-dire la chair et le sang? « Et nous serons changés, » ajoute-t-il. De quel état serons-nous changés, sinon de celui où nous serons trouvés? car il faut que cette partie corruptible soit revêtue de l'incorruption, et que cette partie mortelle soit revêtue de l'immortalité. Qu'est-ce que cette partie mortelle, sinon la chair? qu'est-ce que cette partie corruptible, sinon le sang? Et afin que tu ne croies pas que l'apôtre soit d'un autre sentiment, vois quelle peine il prend à t'instruire et à t'obliger d'entendre ce qu'il te dit. Quand il prononce ces paroles : « Cette partie corruptible, cette partie mortelle ¹; » il jette sa vue sur sa chair et il la touche. En effet, il n'a pu parler de la sorte que de ce qui était présent à ses yeux, son discours te fait la démonstration de son corps. Mais prends garde qu'autre chose est ce qui est corruptible, et autre chose la corruption; autre chose ce qui est mortel, et autre chose la mort : ce qui souffre l'impression de quelque action que ce soit, est aussi ce qui la fait souffrir, ce qui reçoit donc la corruption et la mort, c'est-à-dire la chair et le sang, reçoit aussi nécessairement l'incorruption et l'immortalité.

LII. Voyons maintenant quel corps l'apôtre dit que les

¹ I. Cor., 15.

morts reprendront en sortant du sépulcre. Certes, il se presse de le montrer, comme s'il y avait quelqu'un qui lui fît cette question : « Ignorant, dit-il, ne vois-tu pas que ce que tu sèmes ne peut recevoir la vie s'il ne se corrompt auparavant ? » Si l'exemple de la semence te fait voir qu'il n'y a point d'autre chair qui reçoive la vie que celle qui aura éprouvé la mort, tu comprends aisément ce qui suit dans le texte sacré, parce que tu ne prendras point de sentiment à qui cet exemple ne serve de règle. Et ne crois pas qu'à cause qu'il est écrit, « ce que tu sèmes, ce n'est pas le corps qui viendra de ta semence, » il doit ressusciter un autre corps que celui qui est semé par la mort. En effet, si tu as cette opinion, tu t'éloignes de la règle de notre exemple ; car le laboureur ayant semé du froment, et le froment s'étant consumé dans la terre, ce que l'on en recueille, ce n'est pas de l'orge, et il n'en vient point de grain qui ne soit du même genre, nature, forme et qualité que celui qui a été semé. Enfin d'où vient ce grain que l'on recueille, si ce n'est pas le même que l'on a semé ? Le grain consumé dans le sein de la terre, en quelque état de corruption qu'il se trouve, est ce même grain, parce qu'il en tire son origine. Mais l'apôtre ne déclare-t-il pas comment il est vrai que ce que l'on sème ne soit pas le même corps que l'on doit recueillir, quand il ajoute : « Ce que tu sèmes, c'est un grain nu ou de froment, ou d'autre espèce ; mais Dieu lui donne un corps comme il veut. » C'est sans doute à ce grain qu'il dit que l'on sème tout nu, que Dieu donne le corps qui lui convient. « Sans doute, dis-tu. Donc ce grain à qui Dieu donne un corps est conservé et ne périt pas. » Mais comment cela peut-il être s'il n'est plus, s'il ne se relève point, s'il ne se relève pas le même ? S'il ne se relève point, il n'est point conservé, s'il n'est point conservé, il ne peut recevoir de Dieu un corps. Cependant il est certain qu'il est conservé. Pourquoi donc Dieu lui donnera-t-il un corps à sa volonté, puisqu'il a ce corps tout nu qui lui est propre, sinon afin

¹ Cor.. 15.

que , n'étant plus nu , il ressuscite ? Ce qui s'élève sur le corps du grain y est ajouté ; et ainsi le corps du grain n'est pas anéanti , mais il est augmenté de quelque chose qu'il n'avait pas. Peut-on douter que ce qui augmente ne soit conservé ? On sème le grain sans qu'il soit revêtu de son étui , sans qu'il ait un épi qui le soutienne , sans qu'il soit défendu par ce poil qui est autour de l'épi , sans que son tuyau apparaisse avec son appareil superbe ; mais il se relève avec une abondance qui paie la semence avec usure , dans une figure formée avec un merveilleux artifice , dans un ordre parfaitement disposé , dans un ajustement qui lui sert d'ornement et de défense , et enfin dans un habit qui le couvre et qui l'environne de toutes parts ; et toutes ces choses composent cet autre corps qu'il reçoit de Dieu par un changement qui n'anéantit pas son premier corps , mais qui l'augmente. « Dieu , dit l'apôtre , donne à chaque espèce de semence le corps qui lui est propre , ce n'est toutefois pas son corps , » c'est-à-dire ce n'est pas son premier corps , mais celui-là devient le sien , qu'elle reçoit alors de Dieu par accroissement à ce premier corps. Attache-toi à cet exemple , et que ce soit un miroir qui te fasse voir ce qui arrive à la chair. Crois que la même chair qui a été semée et mise en terre reprend la vie ; qu'elle se relèvera comme une riche moisson ; que ce sera la même chair , quoiqu'elle revienne plus accomplie ; qu'elle n'en sera pas une autre , quoiqu'elle s'en retourne dans un autre état : car elle recevra aussi de Dieu cet ornement et cette beauté dont il lui plaira de la parer et à proportion de ses mérites. Et c'est ce que l'apôtre a voulu marquer quand il a dit : « Toute chair n'est pas la même chair , » pour dénier non pas la participation de la même substance , mais l'égalité de la gloire , établissant la différence des corps , non pas quant à leur genre , qui les rend tous pareils , mais quant à la dignité et aux honneurs où ils seront diversement élevés. Sur quoi il rapporte dans un sens figuré des exemples des animaux et des éléments : « Autre , dit-il , est la chair de l'homme , » c'est-à-dire d'un fidèle serviteur de Dieu , qui est vraiment l'homme ; « autre est la

chair d'une bête brute, " c'est-à-dire d'un gentil ; dont le prophète a dit : " l'homme est semblable à des bêtes brutes ; " " autre est la chair des oiseaux , " c'est-à-dire des martyrs qui prennent leur vol en haut ; " autre est celle des poissons, " c'est-à-dire de ceux qui pour être nettoyés de leurs souillures n'ont plus besoin que de l'eau du baptême ¹. De là il passe aux corps célestes : " Autre, dit-il, est la gloire du soleil, " c'est-à-dire de Jésus-Christ ; " autre est la gloire de la lune, " c'est-à-dire de l'Église ; " autre, celle des étoiles, " c'est-à-dire la semence d'Abraham. Ainsi une étoile n'a pas tant de clarté, et brille d'un moindre éclat qu'une autre étoile ; ainsi il y a différence entre les corps terrestres et les corps célestes, c'est-à-dire entre un juif et un chrétien. Que si ce n'est point par figure, c'est sans doute vainement qu'il a opposé la chair des animaux et les corps des astres aux corps humains, puisqu'il n'y a rien entre eux de comparable pour ce qui regarde la nature, ni même pour l'espérance de la résurrection. Enfin l'apôtre ayant fait voir par ces figures la distinction de la gloire et non celle de la substance : " Il en est ainsi, a-t-il ajouté, de la résurrection des morts. " Que veut-il dire par ces paroles ? Certes, il ne marque pas une différence de substance dans les corps qui ressusciteront ; mais ce qu'il exprime c'est cette illustre différence de la gloire et de la dignité dont ils seront revêtus, car attribuant encore la résurrection à la même substance de la chair, et revenant à cette similitude du grain : " Le corps humain, dit-il, est enseveli et caché dans la terre en un état corruptible, et il ressuscitera en un état où il ne sera plus sujet à la corruption ; il est enseveli dans la honte et le mépris, et il ressuscitera glorieux ; il est enseveli dans la faiblesse, et il ressuscitera dans la puissance ; il est enseveli après avoir perdu une vie animale, et il ressuscitera dans une vie toute spirituelle. " En effet, ce qui ressuscite c'est ce qui a été enseveli ; ce qui a été enseveli, c'est ce qui se corrompt dans la terre ;

¹ Ps. 4^e 8.

et ce qui se corrompt dans la terre, c'est ce corps de chair, et c'est cette chair que Dieu frappa par son jugement : « Tu es terre, lui dit-il, et tu retourneras en terre, » parce qu'elle était vêtue de terre ¹. D'où vient que l'apôtre dit qu'on la sème quand on la met dans la terre, parce que la terre est ce qui la tient comme en séquestre ², car c'est dans son sein qu'on la dépose, et c'est de son même sein qu'on la reprend. Ainsi le même apôtre voulant imprimer plus fortement cette vérité dans notre esprit, la confirme et la scelle de nouveau par ces termes : « car il est ainsi écrit. » Ne crois donc pas que quand il est dit que la chair est semée, cela se rapporte à autre chose qu'à ce qui a été dit : « Tu retourneras en terre d'où tu es venu, » et ne crois pas aussi que ce qui est mis en terre, soit autre chose que la chair, comme il est encore écrit.

LIII. Quelques-uns prétendent que le corps animal c'est l'âme, afin d'ôter la créance de ce retour de la chair à la vie ; mais puisqu'il est certain que le même corps qui aura été semé et mis en terre ressuscitera, il suffit pour les convaincre de les appeler à l'expérience : ou il faut qu'ils montrent que l'âme ait été semée après la mort, c'est-à-dire qu'elle soit morte, qu'elle ait été abattue et couchée par terre, qu'elle ait souffert la dissolution de son être, qui sont des peines que Dieu ne lui a point ordonnées. Qu'ils fassent voir qu'elle soit tombée dans la corruption, dans le déshonneur, dans l'infirmité, afin que l'on puisse dire d'elle « qu'elle ressuscite dans un état d'incorruption, de gloire et de puissance ³. » Et certes en la personne de Lazare qui est le principal exemple de la résurrection, c'est la chair que l'infirmité a mise dans le cercueil ; c'est la chair qui a presque éprouvé la pourriture, comme une marque de son déshonneur et de sa honte ; c'est la chair que la corruption a rendue un objet d'horreur ; toutefois, c'est en la chair que Lazare est ressuscité. Il est vrai qu'il est ressuscité avec son âme

¹ Gen., 5. — ² I. Cor. 5. — ³ S. Jean, 21.

exempte de corruption, et que personne n'avait serrée avec un bandage de linge comme un cadavre, que personne n'avait placée dans le sépulcre, dont personne n'avait senti la puanteur et l'infection, que personne n'avait vue gisante quatre jours dans la terre. La chair de tous les hommes expérimente tous les jours tout cet état, toutes ces circonstances de la mort de Lazare, mais il n'y en a point dont l'âme fasse cette expérience. Ce qui a donc été dans l'esprit de l'apôtre, ce que sa plume a touché manifestement, et enfin ce dont il certain qu'il a parlé, c'est ce corps animal, corps animal quand il entre au monument, et spirituel quand il ressuscite; car le saint apôtre prête lui-même la main pour te faire connaître que tu le dois entendre de cette sorte, quand il répète par l'autorité de l'Écriture, « qu'Adam le premier homme à reçu un âme vivante ¹. » En effet, si Adam est le premier homme du monde, et si la chair a été l'homme avant que l'âme y eût été inspirée, il est sans doute, que la chair a reçu l'âme; et si étant un corps elle a reçu l'âme, elle a été faite corps animal. Quel nom veut-on qu'on lui donne, que celui qui exprime ce qu'elle a été faite par le moyen de l'âme, ce qu'elle n'était pas avant que d'avoir reçu l'âme, ce que l'âme en étant dehors elle ne sera plus, si ce n'est lorsqu'elle ressuscitera, car ayant recouvré son âme elle redevient une autre fois corps animal, afin que ce corps devienne corps spirituel. Ce qui ressuscite, c'est ce qui a autrefois été; de sorte que la même raison qui donne à la chair le droit d'être nommée corps animal, montre que le nom de corps animal ne peut convenir à l'âme. La chair a été corps avant que d'être corps animal et elle a été faite corps animal lorsqu'elle a été animée; et quoique l'âme soit un corps, néanmoins parce que c'est non pas un corps qui reçoit l'âme, mais plutôt un corps qui anime et qui donne la vie, on ne peut le nommer corps animal parce qu'elle ne peut souffrir en elle ce qu'elle fait dans les autres. Quand elle entre dans

¹ I. Cor., 15.

un corps, elle le fait corps animal. Quand donc elle n'y entre pas, comment elle-même se ferait-elle de nature animale! Ainsi, comme la chair recevant l'âme a été corps animal, elle devient corps spirituel recevant l'esprit : c'est l'ordre que l'apôtre a suivi et qu'il a si bien distingué en Adam et en Jésus-Christ. Et quand il nomme Jésus-Christ le nouvel Adam, tu peux bien reconnaître qu'il déploie tout ce qu'il y a de doctrine et de force pour établir la résurrection, non pas de l'âme, mais de la chair; car Adam, le premier homme, lorsqu'il fut formé du limon de la terre, fut fait chair et non pas âme, quoique après il ait reçu une âme vivante, et que Jésus-Christ, le nouvel Adam, est Adam parce qu'il est homme, et est homme parce qu'il est chair, et non parce qu'il est âme. L'apôtre ajoute : « Ce qui précède ce n'est pas l'être spirituel, mais c'est l'être animal; et après celui-ci notre corps aura l'être spirituel, qu'il participera du premier et du second Adam. » Tu vois qu'il fait la distinction du corps animal et du corps spirituel en la même chair après qu'il l'a faite en l'un et en l'autre Adam, c'est-à-dire en l'un et en l'autre homme. En effet à raison de quelle substance y a-t-il ressemblance entre Jésus-Christ et Adam, sinon à raison de la chair? quoiqu'ils soient aussi semblables quant à l'âme. Mais c'est par la chair qu'ils sont hommes tous deux, parce que la chair a été l'homme la première, c'est elle qui a donné lieu à l'ordre établi entre eux, et qui a fait que l'un est nommé le premier, et l'autre le second homme, c'est-à-dire le premier et le second Adam. Certes des choses de diverses natures ne reçoivent point un ordre entre elles quant à la substance, et si elles en peuvent admettre ce n'est qu'à l'égard des circonstances du lieu, du temps, et de la condition; au contraire c'est à cause de la substance de la chair qu'Adam et Jésus-Christ ont été nommés le premier et le second homme. Ainsi l'apôtre ajoute : « Le premier homme est de la terre, et le second homme est du ciel; » il est du ciel selon l'esprit, mais il est homme selon la chair. C'est pourquoi comme en l'un et en l'autre Adam, c'est un ordre qui con-

vient à la chair et non point à l'âme que le premier homme soit distingué du second, en ce que celui-là a reçu une âme vivante, et que celui-ci a un esprit vivifiant, cette distinction qui est entre eux fait naître aussi un préjugé en faveur de la chair, que ce soit d'elle qu'il est dit : « Ce qui précède, ce n'est pas l'être spirituel, mais l'être animal, et après l'être animal, suivra l'être spirituel. » D'où l'on conclut qu'il faut pareillement entendre d'elle ce qui est écrit : « le corps que l'on sème et que l'on met en terre est un corps animal, et ce même corps ressuscitera corps spirituel, » parce que l'être spirituel n'est pas le premier, et qu'il est précédé par l'être animal, que le premier Adam a reçu l'âme, et que le second Adam a l'esprit : en un mot tout ce qui est de l'homme est de la chair en tant qu'il est de l'homme. Quoi donc, dirons-nous, la chair n'obtient-elle pas en ce monde l'esprit par la foi ? et n'a-t-on pas sujet de demander comment l'on peut donner au corps que l'on sème et que l'on enferrme dans la terre le nom de corps animal ? Certes, la chair reçoit ici-bas l'esprit, mais elle ne le reçoit que comme des arrhes de la vie de l'esprit, au lieu qu'elle reçoit non pas seulement des arrhes, mais la plénitude tout entière de la vie animale. Et de là vient qu'elle a le nom de corps animal, parce que la nature est sa principale substance, et que c'est celle qui entre dans le sépulcre, quoique néanmoins elle doive un jour devenir encore spirituelle par la plénitude de l'esprit, dans laquelle elle ressuscitera. Quelle merveille qu'elle prenne plutôt son nom de ce qui la remplit au dedans que de ce qui ne fait que l'arroser au dehors !

LIV. Comme des mots qui sont joints à d'autres mots forment des sens qui donnent souvent lieu à des questions et à des disputes, il en est de même d'un mot considéré séparément et sans liaison avec d'autres mots. Ainsi par ce que l'apôtre a dit : « Afin que ce qui est mortel, c'est-à-dire la chair, soit dévoré par la vie ¹ ; » l'on s'attache à ces termes, et *dévoré* en est un duquel on peut induire

¹ Cor., 5.

la perte entière de la chair, comme si l'on ne disait pas que l'on *dévore* sa bile et sa douleur, pour dire qu'on la retient qu'on l'étouffe en soi-même. Et certes, ces autres paroles du même apôtre : « Il faut que ce corps mortel soit revêtu de l'immortalité ¹, » montrent que ce qui est mortel est dévoré par la vie ; non pas que le corps mortel se consume et se perde entièrement, mais parce qu'il est couvert et caché, et comme renfermé sous la robe de l'immortalité dont il est revêtu. « Donc, dis-tu, la mort étant dévorée, elle ne laissera pas de subsister. » Mais si les termes sont communs, il faut que tu discernes les sens qui sont différents, et par ce moyen tu auras l'intelligence claire du passage de l'apôtre : « Autre chose est la mort, et autre chose ce qui est mortel. » D'où il s'ensuit que la mort sera dévorée d'une façon, et ce qui est mortel d'une autre. La mort ne reçoit point l'immortalité, au contraire ce qui est mortel la reçoit ; et il est écrit qu'il est nécessaire que ce corps mortel soit revêtu de l'immortalité. Mais comment la reçoit-il ? Il la reçoit lorsqu'il est dévoré par la vie. Comment est-il dévoré par la vie ? Lorsqu'il entre dans la substance de la vie, qu'il est réduit et renfermé en elle. Au reste, c'est à bon droit que la mort est dévorée pour empêcher que l'homme ne périsse, parce qu'elle dévore de sa part pour le faire périr. « La mort, dit l'Écriture, ramassant ses forces a dévoré ce qui était l'objet de sa rage ² ; et c'est pour cela que dans la fureur du combat elle a succombé, elle a été dévorée ³. » O mort ! où est ton aiguillon ? O mort ! où est ta puissance ? et que sont devenus tes efforts ? La vie, cette ennemie de la mort, dévorera par sa vertu, pour le salut de l'homme, ce que la mort dans sa fureur avait dévoré pour la perte de l'homme.

LV. Mais quoiqu'en prouvant que la chair ressuscitera, nous prouvions aussi qu'il n'en ressuscitera point d'autre que celle dont nous parlons, toutefois il faut faire sur cette dernière proposition une réflexion plus particulière, et il

¹ I. Cor., 15. — ² Rom., 5. — ³ I. Cor., 15.

est à propos de traiter singulièrement les questions qui tombent dans notre sujet, et leurs causes, quelque chose que nous en ayons pu toucher d'ailleurs en examinant notre principale question. Nous expliquerons donc plus au long la force et la manière du changement qui se fera dans notre chair au temps de la résurrection ; changement qui semble fournir la présomption de la résurrection d'une autre chair, comme si changer de cette sorte, c'était souffrir une destruction totale et cesser d'être entièrement, et comme si ce changement était une extinction de tout ce que l'on était auparavant. Il faut montrer que le changement n'a rien de commun avec la perte de l'être, que de celui-là on ne peut tirer aucun argument pour la preuve de celle-ci. Ainsi autre chose est le changement marqué par l'apôtre, et autre chose est l'extinction de l'être, mais il n'y a rien en quoi l'un diffère de l'autre si la chair doit être changée de telle façon qu'elle périsse. Et la chair étant ainsi changée périra si dans les changements elle ne demeure pas la même qu'elle a été représentée dans la résurrection ; comme elle périt si elle ne ressuscite pas, elle périt aussi si ressuscitant elle se perd dans le changement qui suit la résurrection, parce que cela étant, elle n'est point non plus que si elle n'avait point ressuscité. Combien est-il déraisonnable de penser qu'elle ressuscite afin de n'être point, puisqu'elle a pu n'être point en ne ressuscitant pas, ayant déjà commencé par la mort à n'être point ! Il ne faut pas s'imaginer que des choses si opposées se confondent ensemble, qu'il se fasse un mélange de l'extinction et du changement. Et certes, leurs opérations sont toutes distinctes : l'une fait périr absolument, et l'autre ne fait que transférer d'un qualité à une autre. Tout ainsi donc que l'on ne dit pas que ce qui est péri soit changé, de même l'on ne peut dire que ce qui est changé soit péri. Être péri, c'est n'être plus du tout ce que l'on a été, mais être changé, c'est être dans un autre état que l'on était. On peut être dans un autre état et être néanmoins le même, car ce qui ne périt pas conserve son être ; et s'il souffre quelque chose, ce n'est qu'un change-

ment qu'il souffre, et ce n'est pas qu'il perde son être. En effet, on peut changer sans changer en la substance, comme un homme peut demeurer substantiellement tout entier ce qu'il est, et changer néanmoins en diverses manières; car il peut changer d'habitudes, de forme extérieure; de disposition corporelle, de condition, de dignité, d'âge, d'inclination, d'affaires, de travail, d'industrie, de biens, de demeure, de foi, de mœurs. Mais parmi tous ces changements qui lui arrivent, il ne perd rien de ce qui est de l'homme, et il ne devient pas tellement un autre qu'il ne soit plus celui-là même qu'il était; si nous ne disions plutôt qu'il devient autre chose, et non pas autre. Les saintes lettres nous donnent aussi des preuves de cette espèce de changements¹: la main change à Moïse, et on la voit sans couleur, sans sang et comme morte; on la voit de blanche et colorée devenir froide et pâle; mais cette même main ayant recouvré sa chaleur, la couleur lui revient, et c'est la même chair et le même sang qu' auparavant. Après cela le visage lui change, et il est environné d'une clarté si brillante que les yeux humains étant incapables d'en supporter l'éclat, ils ne peuvent le voir et le contempler dans cet état²: cependant cet homme qu'on ne voyait plus, c'était le même Moïse. Ainsi saint Étienne était revêtu de la gloire des anges³, et toutefois c'étaient les mêmes genoux qui se jetaient à terre pour prier Dieu sous la grêle des pierres qui les lapidaient. Notre Seigneur lui-même dans cette retraite qu'il fit sur la montagne changea ses habits en un corps de lumière⁴; mais dans cette transfiguration merveilleuse, il conserva quelques traits de sa personne qui furent reconnaissables à saint Pierre. Moïse et Élie, qui parurent en ce spectacle de la gloire de Jésus-Christ, l'un dans l'image d'une chair qui ne lui avait pas encore été rendue, l'autre, dans la vérité d'une chair dont il n'avait point encore été dépouillé, montrèrent que les habitudes du

¹ Exode, 4. — ² *Ib.*, 34. — ³ Actes, 9. — ⁴ S. Matth., 17; S. Marc, 9; S. Luc, 8.

corps demeurent aux corps glorieux. Et c'est sur cet exemple que saint Paul a dit : « Qui a changé la condition périssable de notre corps et l'a transformé en la splendeur du sien ¹. Que si tu veux que le changement et la transfiguration opèrent l'anéantissement total de la substance, il s'ensuit que Saül dont il est écrit qu'il fut changé en un autre homme par son onction royale, a cessé d'être Saül, et qu'en cet état il est sorti de la vie, et que Satan, quand il se transfigure en ange de lumière, n'est plus ange de ténèbres ; mais certes, je ne suis pas de cet avis, et ainsi le changement qui se fait dans la résurrection n'a rien qui empêche que la même substance du corps ne demeure.

LVI. Considérons maintenant combien il est absurde, combien il est inique, et combien il est à ce double titre indigne de Dieu, qu'une substance travaille et qu'une autre en reçoive la récompense ; que cette chair souffre le martyr ; qu'elle soit déchirée et mise en pièces, et qu'une autre soit honorée de la couronne qui lui appartient ; et qu'au contraire cette chair croupisse dans la fange et l'ordure des vices, qu'elle s'abandonne aux plus sales plaisirs, et qu'une autre en soit châtiée. Ne vaut-il pas mieux n'avoir point du tout d'espérance en la résurrection, renoncer tout d'un coup à la foi qui nous la promet, que de se jouer ainsi de la sagesse et de la justice de Dieu ? Et l'erreur de Marcion n'est-elle pas préférable en cela à celle de Valentin ? En effet, il n'est point croyable que l'homme étant revêtu de cette robe de l'immortalité et de l'incorruption, son esprit, sa mémoire et sa connaissance s'évanouissent et se perdent entièrement. Ainsi tout le fruit et tout l'avantage de la résurrection, tout ce que Dieu ordonne si équitablement sur le bien et le mal, demeurerait sans effet. S'il ne me souvient point que je suis celui qui a mérité la gloire, comment en rendrais-je l'honneur à Dieu ? comment lui chanterais-je un cantique nouveau de joie et de

¹ Philip., 25.

reconnaissance, si je ne sais pas que je suis celui qui lui en doit rendre des actions de grâces ¹ ? Mais pourquoi ce changement n'arrive-t-il qu'en la chair, et pourquoi l'âme, qui en toutes chose a présidé sur la chair, ne change-t-elle pas avec la chair ? D'ailleurs quelle est cette pensée, que cette même âme qui a fait toute la course de la vie dans cette chair, qui est parvenue à la connaissance de Dieu, qui a été revêtue de Jésus-Christ, qui a semé l'espérance du salut dans cette chair ², en recueille la moisson dans une autre ; je ne sais quelle chair ! Vraiment il faut que ce soit une chair qui ait beaucoup de charmes et de grâces, puisqu'elle obtiendra la vie sans qu'il lui en coûte rien du tout, enfin, si l'âme ne change pas, il n'y a point de résurrection pour elle, et l'on ne croira point qu'il y ait de résurrection pour elle, si ce n'est pas une autre âme qui ressuscite.

LVII. Voici l'argument le plus ordinaire et l'objection la plus fine que nous proposent les esprits incrédules. « Si, disent-ils, une seule et même substance se rétablit avec sa figure, ses linéaments et sa qualité, il s'ensuit qu'elle se rétablira avec toutes les autres marques qui la font reconnaître : ainsi les aveugles, les boiteux et les paralytiques reviendront avec ce qu'il y a de plus remarquable dans leurs défauts. » Quoi ! tu changes maintenant de discours, bien que tu dédaignes, quelque tu sois, de recevoir une si grande grâce de la bonté de Dieu ! Et vraiment, tu n'insistes plus à n'admettre que le salut de l'âme, tu attribues aussi le salut à des hommes qui ne sont hommes qu'à demi. Mais qu'est-ce que croire la résurrection sinon la croire tout entière ? Si la chair sera rétablie après la dissolution, elle sera bien plutôt rétablie sans ses défauts corporels : les plus grands effets des œuvres de Dieu doivent servir de règles pour les moindres. Le retranchement ou la rupture de quelque membre, n'est-ce pas la mort du membre même ? Si la résurrection détruit la mort de tout le corps, ne détruira t-elle pas la

¹ I. Cor., 15 Ps 95. — ² Gal., 6.

Mort d'une partie du corps ? S'il se fait un changement en nous pour nous élever à la gloire, pourquoi ne s'en ferait-il pas en nous pour nous rendre notre chair délivrée de ses incommodités ? Les imperfections du corps sont des accidents : ce qui nous est propre et naturel c'est que le corps soit entier ; la nature qui préside à notre naissance nous forme tous parfaits, et si nous apportons quelque imperfection du sein de notre mère, c'est un défaut qui arrive à un homme, lequel n'avait rien d'imparfait ; il est homme avant qu'il survienne un accident qui cause sa difformité ; et de la même sorte que Dieu lui donna la vie, il lui en fait la restitution : tels nous étions quand nous l'avons reçue, tels nous la recouvrerons ; nous serons rendus à la nature et non pas à la disgrâce ; nous reprendrons la vie dans l'imperfection de la naissance et non pas dans l'état de l'infortune. Si Dieu ne ressuscite pas les hommes tout entiers, il ne ressuscite pas les morts ; car qui est le mort qui soit tout entier encore qu'il meure tout entier ? Un homme est-il sain, quand il n'a presque plus de vie ? Un corps est-il sans plaie et sans blessure, quand il est étendu par terre des coups qu'il a reçus, quand il est froid, quand il est couvert de la pâleur de la mort, quand la chaleur du sang étant éteinte, la chair s'amollit et est sans vigueur, et enfin quand c'est un cadavre ? Y a-t-il quelque état où l'homme soit plus faible que lorsqu'il est faible dans toutes ses parties, où l'homme soit plus paralytique que lorsqu'il est sans aucun mouvement ? Ainsi ressusciter un mort, ce n'est autre chose que le rétablir en son entier, et cela est nécessaire de peur qu'il ne soit encore mort en cette portion de lui-même qui ne serait pas ressuscitée. Certes, Dieu est très-capable de refaire ce qu'il a fait une fois ; ce qu'il a montré en Jésus-Christ est une illustre promesse de cet effet merveilleux de sa puissance et de sa libéralité. Il a même fait voir ce Sauveur comme celui qui non-seulement ressuscite la chair, mais qui la rétablit tout entière. D'où vient que l'apôtre a dit : « Les morts ressusciteront dans

un état d'incorruption ¹. « Comment cela, sinon que ceux qui ont été auparavant corrompus, tant par la violence des maux que par la vieillesse du tombeau, redeviendront entiers ! Ainsi dans un passage précédent il propose qu'il faut « que ce qui est corruptible soit revêtu de l'incorruption, et que ce qui est mortel soit revêtu de l'immortalité ; » et il fait sa proposition double, non pas pour user de la répétition d'un même sentiment, mais pour marquer la différence qu'il veut établir ; car il rapporte l'immortalité à la destruction de la mort, l'incorruption à l'exclusion de la corruption, et par la division qu'il en fait, il attribue la première à la résurrection, et la seconde à la restitution entière de la chair. Mais n'a-t-il pas aussi promis aux Thessaloniens le rétablissement de cette substance entière ² ? tellement que les défauts du corps ne seront plus à craindre à l'avenir. Que le corps ait été ou conservé entier, ou remis dans tout ce que la nature lui avait donné, il ne pourra plus rien perdre, puisque ce qu'il aurait perdu lui sera rendu. Au reste, quand tu dis que si la même chair ressuscite, elle sera encore sujette aux mêmes passions, tu entreprends témérairement de défendre la nature contre son Seigneur, et tu soulèves avec impiété la loi contre la grâce ³, comme s'il n'était pas permis à Dieu de changer la nature et de conserver la chair sans s'assujettir à la loi. D'où vient donc que nous lisons : « Ce qui est impossible aux hommes est possible à Dieu ⁴ ; » et Dieu a choisi les choses qui passent pour folles dans le monde, pour confondre la sagesse du monde ? Dis-moi, je te prie, quand par la liberté dont tu as gratifié ton esclave, tu as changé sa condition, doit-il encore souffrir les fouets, les chaînes, les flétrissures du corps, à cause que cette chair et cette âme qui étaient sujettes à ces cruels traitements, lui demeurent ? Non certes, au contraire, il reçoit l'ornement de la robe blanche et la dignité de l'anneau d'or, il a l'honneur de porter le nom de son patron, il entre dans sa tribu, et est assis

¹ 1. Cor., 15. — ² Thess., 5. — ³ Matth., 19. — ⁴ Cor., 1.

à sa table. Accorde à Dieu la même puissance, que par la vertu du changement qui se fera en nous, il réforme la qualité et non pas la nature, nous délivrant des passions et nous donnant de quoi nous en défendre. Ainsi la chair demeurera après la résurrection, et demeurera passible, en ce que ce sera la même ; et sera impassible en ce que Dieu l'aura affranchie, mais avec cette prérogative de n'être plus sujette aux passions de la nature.

LVIII. « Une joie éternelle, dit Isaïe, se répand sur leur tête ¹. » Mais il n'y a rien d'éternel qu'après la résurrection la douleur, la tristesse et les sanglots prennent la fuite devant eux. Ainsi l'ange dit à saint Jean : « Et Dieu essuiera les larmes de leurs yeux, et en tarira la source ². » Il parle de ces mêmes yeux qui pleuraient auparavant, et qui eussent encore pleuré si la bonté divine n'eût arrêté le cours et séché les torrents de leurs larmes. Il dit encore : « Ce fleuve de larmes qui sort de leurs yeux sera tari, et la mort ne régnera pas plus avant ³. » Donc ce sera aussi le terme de la corruption, qui sera chassée par l'incorruption, comme la mort par l'immortalité. Si la douleur, la tristesse et les sanglots viennent de l'affliction de l'âme et de la chair, si la même en est aussi produite, comment est-il possible de les étouffer si l'on n'en fait cesser les causes, à savoir les afflictions de la chair et de l'âme ? Mais est-on sujet à quelques accidents qui affligent, quand on est auprès de Dieu ; à quelques insultes d'ennemis, quand on est dans le sein de Jésus-Christ ; à quelques véhémences du démon, quand on jouit des lumières et des douceurs du Saint-Esprit, et lorsque le diable et ses anges sont déjà ensevelis dans les flammes ? Enfin en ce bienheureux séjour de la gloire, où sera la nécessité et ce que l'on nomme la fortune et le destin ? Quelle blessure restera à ceux qui seront ressuscités après avoir obtenu le pardon ? Quelle colère pourront craindre ceux qui auront été réconciliés après avoir reçu la grâce ? Quelle infirmité, quand on sera dans un état de force et de vertu ?

¹ Isaïe, 35. — ² Apoc., 7. — ³ *Ib.*, 21.

Quelle faiblesse quand on possédera le salut ! Ce que l'Écriture nous apprend, « que les vêtements et les chaussures des enfants d'Israël servirent quarante ans sans s'user et sans se rompre ¹ ; que les ongles et les cheveux qui croissent si vite, demeurèrent tout ce temps sans croître sur leurs personnes, par l'ordre de cette justice qui dispose des puissances naturelles et qui règle ce qui est de la bienséance, de peur que leurs ongles et leurs cheveux ne devinssent d'une grandeur énorme, qui eût pu passer pour un effet de la corruption ; que les flammes de Babylone, n'offensèrent ni les tiaras, ni les robes de pourpre des trois frères, quoique ce fussent des ornements étrangers à la nation juive ² ; que Jonas, dévoré par ce monstre de mer, le ventre duquel consumait tous les débris des naufrages, en sortit trois jours après sans incommodité ³ ; que Énoch et Élie n'étant pas ressuscités parce qu'ils ne sont pas même encore morts ⁴, mais ayant été transférés hors de ce monde, et pour cela étant déjà dans un état proche de l'éternité, éprouvent que la chair est capable de jouir de l'exemption entière de la faiblesse humaine et de toutes sortes d'accidents et d'injures ; tous ces événements, dis-je, qu'est-ce qu'ils nous enseignent ? Et ne sont-ce pas autant de témoignages de notre foi et de documents de cette vérité que nous croyons que nos corps seront rétablis tout entiers ? En effet, selon l'apôtre : « ces choses ont été écrites pour être des figures de ce que nous ferons quelque jour, » et ces figures nous ont été données afin que nous ne doutions pas que Dieu ne soit plus puissant que cette loi de la nature, qu'il ne puisse changer cette condition du corps humain, et qu'il ne conserve enfin cette chair dont il a même conservé et les chaussures et les vêtements.

LIX. « Mais, dis-tu, le siècle futur dépend d'un autre ordre, parce qu'il est éternel. » D'où tu conclus que la substance de la chair, qui est de ce siècle-ci, et qui par cette raison n'est pas éternelle, ne peut prétendre à la

¹ Deut., 29. — ² Daniel. — ³ Jonas, 2. — ⁴ IV. Reg., 2,

possession de cet état d'une nature si différente. Certes, ce que tu dis aurait quelque fondement, si l'homme eût été formé sur cet ordre du siècle futur, et qu'au contraire cet ordre du siècle futur n'eût pas été fait pour l'homme. Mais quand l'apôtre dit : « Soit le monde, soit la vie, soit la mort, soit le futur, soit le présent, tout est à vous ¹, » il constitue l'homme héritier de toutes ces choses futures. Au reste, Isaïe ne fait rien pour toi, lorsqu'il dit : « Toute chair est vile comme de l'herbe ², » puisqu'il dit ailleurs : « Toute chair verra Dieu le Sauveur, » distinguant la chair de la chair, non pas quant à la substance, mais quant à la fin différente qu'elle aura par le décret de la justice de Dieu ; car, qui ne convient pas que Dieu, par son jugement équitable, prononcera deux sentences, l'une du salut et l'autre de la peine ? Toute chair donc qui est destinée au feu est vile comme de l'herbe, et toute chair qui est ordonnée pour le salut, verra Dieu le Sauveur. Pour moi, je sais que si autrefois je suis tombé dans l'impureté, ce n'est pas dans une autre chair que je suis tombé, et que ce n'est pas non plus dans une autre chair que je m'efforce maintenant de garder la pureté. S'il y a quelqu'un qui ait une double chair, il peut se défaire de cette chair vile et impure, et se réserver seulement cette chair noble et pure qui verra Dieu le Sauveur. Mais parce que le même prophète, parlant des nations, dit en un endroit, « qu'elles sont réputées comme de la poussière et de la salive ³, » et en un autre, « qu'elles espéreront et qu'elles croiront au nom de Dieu et en la puissance de son bras ⁴, » pouvons-nous nous tromper en ce qui les regarde, et penser de ce que les unes croiront, et que les autres demeureront dans leur aveuglement, et seront réputées comme de la poussière, ce soit à raison de la diversité de la substance ? Non, non, dans toute cette vaste étendue que l'Océan embrasse, et que le ciel, qui est suspendu sur nos têtes, couvre de son voile, Jésus-Christ a porté aux nations la véritable lumière ; et c'est ici la source de l'er-

¹ I. Cor., 3. — ² Isaïe, 40 et 15. — ³ *Ib.*, 41, — ⁴ *Ib.*, 42, 53 et 60.

reur des Valentiniens , car les nations fidèles ne sont pas dissemblables des nations infidèles quant à la substance de la chair et de l'âme ; et comme le prophète a distingué les nations , établissant entre elles non pas une différence de genre , mais une diversité de sort et d'état , ainsi à l'égard de la chair qui dans toutes les nations est une seule et même substance , il a établi une distinction , non pas en la matière , mais en la récompense.

LX. Nos adversaires , pour donner encore plus de jour à la dispute , argumentent contre cette même chair en lui opposant les fonctions ordinaires des membres du corps. Ils disent donc : que les membres ayant été destinés au corps pour leurs opérations naturelles , il est de nécessité qu'ils y persévèrent ; ou , s'il est certain que les membres du corps ressuscité n'aient plus ces fonctions , ils en induisent qu'il n'y aura plus de corps , parce qu'il n'est pas croyable que le corps subsiste sans ses membres , ni que les membres puissent être sans leurs fonctions. « En effet , disent-ils , quand l'on n'aura plus besoin de manger et de boire , à quoi servira cette profonde caverne de la bouche , ces rangs et cette assiette de dents , ce canal de la gorge , ce réservoir de l'estomac , ce gouffre du ventre , cette grandeur immense et ce merveilleux enchaînement des entrailles ? Pourquoi dans cet état de la résurrection admettre l'usage de tous ces membres ? Y aura-t-il quelque action à laquelle ils puissent être employés ? Faudra-t-il qu'ils portent encore l'aliment de haut en bas , qu'ils le digèrent , qu'ils s'en déchargent ? Quel service tirera-t-on des mains , des pieds et des autres membres destinés au travail , quand on ne sera plus chargé des soins de la vie ? La génération et la nourriture du fruit dans le sein maternel venant à cesser , que deviendront les parties du corps qui y sont nécessaires , celle où l'enfant est conçu , et les sources d'où le lait coule aux mamelles ? Mais que sera-t-il de tout le corps , puisque tout entier il n'agira plus ? » Pour répondre à ces objections , nous avons déjà établi qu'il ne faut pas mêler l'ordre du siècle futur à celui du siècle présent , parce qu'il se fera un change-

ent en l'homme, à l'heure de la résurrection, qui s'opposera à ce mélange, mettant le corps dans un autre état qu'il n'était. Nous ajoutons que ces fonctions de nos membres nécessaires aux besoins de cette vie, ne dureront que jusques au moment où le corps ressuscitera, parce qu'alors cette même vie sera transférée du temps à l'éternité, comme le corps animal sera converti en corps spirituel¹, cette chair mortelle étant revêtue de l'immortalité, et cette nature corruptible recevant l'incorruption. En effet, la vie étant ainsi délivrée de ses besoins, les membres seront pareillement délivrés de leurs fonctions, mais ils ne laisseront pas d'être toujours nécessaires, parce qu'encore qu'ils soient délivrés de leurs fonctions, ils subsistent par l'ordre du jugement de Dieu, afin que chacun reçoive en son corps selon les actions qu'il aura faites²; car le tribunal de Dieu demande l'homme entier et parfait, mais l'homme ne peut être entier et parfait sans ses membres, parce que c'est leur substance et non pas leurs fonctions qui composent ce qu'il est, si ce n'est que tu veuilles dire qu'un navire soit entier sans son fond, sans sa proue et sans sa poupe, et enfin sans la conservation de tout l'assemblage et de tout le corps du vaisseau. Que si nous avons vu assez souvent un navire tout glorieux l'avoir été réparé, après que la tempête l'avait brisé, ou que la pourriture l'avait mis hors de service, tous ses membres ayant été rétablis et remis en meilleur état, ne sommes-nous sujets d'être en peine de l'industrie, de la volonté et de la puissance de Dieu, en ce qui regarde la réparation de l'homme? Quoi! si un maître de navire, riche et libéral, se contente que l'on répare son vaisseau, et le fait rétablir soit par affection, soit pour sa gloire, sans vouloir cependant qu'il travaille, diras-tu que ce corps de navire n'ait plus besoin de ses membres dont il était composé, parce qu'ils seront désormais inutiles et qu'ils ne servent qu'à la conservation du vaisseau qui ne travaillera plus pour le service du maître? Il faut donc seule-

¹ I. Cor., 15. — ² II. Ib., 5.

ment considérer si Dieu, destinant l'homme pour le salut, y a destiné la chair, et s'il veut que cette même chair soit encore. Et tu ne peux pas prétendre, sous prétexte que ces membres n'auront plus d'usage et de fonctions, que la chair ne puisse reprendre son être ; car une chose peut reprendre son être, et toutefois être sans fonction, outre que l'on ne peut dire qu'une chose soit sans fonction si elle n'est pas, et enfin si elle est, elle pourra n'être pas sans fonction, parce qu'il n'y aura rien d'inutile en la présence de Dieu.

LXI. Tu dis que tu as une bouche pour manger et pour boire, pourquoi ne dis-tu pas plutôt que tu as cette bouche pour parler, afin que tu sois au dessus des autres animaux, ou que tu l'as reçue pour louer Dieu, afin que tu t'élèves même au dessus des hommes ? J'ajoute qu'Adam a donné les noms aux animaux, avant que de toucher au fruit de l'arbre, et qu'il a prophétisé avant que d'en goûter¹. Mais si tu prétends que tu as des dents pour dévorer toutes les denrées qui se vendent au marché, ne t'ont-elles pas plutôt été données, afin qu'elles soient comme un rempart qui environne ta bouche, et que quand la joie ou la douleur te la fait entr'ouvrir, ce soit avec quelque bienséance ? Ou n'est-ce pas une barrière pour retenir le mouvement de ta langue, ou pour te servir, par le battement qui se fait de la langue et des dents, à articuler ta voix et à former ta parole. Écoute et vois comment ceux qui ont perdu les dents parlent, et alors tu reconnaîtras combien elles honorent ta bouche et combien cet organe t'est nécessaire..... Nous sommes obligés d'exprimer toutes ces choses, car nos adversaires nous en rompent la tête, affectant de parler de quelques-uns, et d'en parler à leur mode, c'est-à-dire sans pudeur, pour couvrir, s'ils pouvaient, de confusion ce que nous enseignons de la résurrection des corps ; ne voulant pas considérer qu'avant que ces fonctions cessent, les causes en cesseront. En effet comme l'on n'aura plus faim, l'on n'aura plus besoin de viandes ;

¹ Genèse, 2 et 5.

comme l'on n'aura plus soif, il n'y aura plus nécessité de breuvage ; comme il n'y aura plus de naissance, il ne faudra plus de mélange de sexe ; et enfin, comme il n'y aura plus d'obligation de soutenir une nature corruptible, il n'y en aura plus à travailler pour la soutenir : la mort n'étant plus, les aliments ne seront plus nécessaires pour la conservation de la vie, et nos membres ne gémiront plus sous le poids de cette passion ardente, que l'on a de renaître en sa race, et de se perpétuer en sa postérité. Au reste, il est même possible en ce monde de s'abstenir quelquefois de manger, il est encore libre de vivre dans la continence. Moïse et Élie jeûnèrent quarante jours, et durant ces quarante jours Dieu seul fut leur nourriture¹ ; car dès ce temps-là on consacrait cette parole : « L'homme ne vivra pas seulement de pain, mais il vivra encore de la parole de Dieu² ; » et ce furent là les commandements de cette vertu qui devait fleurir en d'autres siècles, et sous une autre discipline. Pour nous, autant qu'il est en notre puissance, nous gardons l'abstinence, et nous avons même un grand soin d'être purs et continents. Combien y a-t-il d'hommes parmi nous qui demeurent volontairement en cet état ? Combien de vierges qui se vouent à Jésus-Christ, et qui le prennent pour leur époux ? Combien de personnes des deux sexes qui vivent hors de ce commerce d'où vient la fécondité, comme si elles étaient dans l'impuissance de mettre des enfants au monde ? Que si dès cette vie les membres s'abstiennent de leurs fonctions pour un temps, comme ils peuvent le faire dans un état qui doit finir par le temps, sans que cela empêche que l'homme soit et subsiste, à plus forte raison, lorsque l'homme sera dans l'éternité, où son être et son salut seront immuables, ne souhaiterons-nous point les choses pour lesquelles, durant le cours de cette vie mortelle, nous avons pris l'habitude d'être sans aucun desir.

LXII. Mais la parole de notre Seigneur décide souverainement cette difficulté : « Ils seront, dit-il comme

¹ Exode, 24 ; III. Reg., 19. — ² S. Matth., 4.

des anges. » S'ils seront semblables aux anges en ce qu'ils n'éprouveront plus le mariage, comme ils n'éprouveront plus la mort, ils leur seront aussi semblables en ce qu'ils ne seront sujets à aucune nécessité corporelle. Autrefois les anges ont paru sur la terre comme des hommes; ils ont bu et mangé et on leur a lavé les pieds; ils avaient pris extérieurement une forme humaine, sans quitter au dedans leur propre nature ¹. Que si les anges, paraissant comme des hommes, se sont soumis dans leur substance spirituelle à des choses qui appartiennent à la chair, pourquoi des hommes, étant devenus semblables aux anges, ne vivraient-ils pas de cette substance de la chair comme s'ils étaient de purs esprits? Certes, ils ne doivent pas être plus sujets, sous l'apparence des anges, aux besoins de la chair, que les anges, sous cette apparence de l'homme, n'ont eu dépendance de leurs qualités spirituelles. Et l'on ne peut pas dire que les hommes ne demeureront pas dans la chair, parce qu'ils ne demeureront pas dans les besoins de la chair, puisque les anges n'ont pas laissé de demeurer dans leur nature spirituelle, quoiqu'ils ne soient pas demeurés dans l'usage des seules qualités de l'esprit. Enfin notre Seigneur n'a pas dit, « ils seront des anges, » pour ne pas nier qu'ils ne fussent des hommes, mais il a dit : « Ils seront comme des anges, » pour marquer que le changement qui se fera en eux, n'empêchera pas que ce ne soient toujours des hommes. En leur attribuant la ressemblance qu'ils auront avec les anges, il ne leur a pas ôté leur propre substance.

LXIII. La chair ressuscitera donc, et non-seulement toute la chair ressuscitera, mais elle ressuscitera la même et tout entière. Cependant en quelque lieu qu'elle soit, elle est en dépôt sous la main de Dieu, et Jésus-Christ a ce dépôt, ce fidèle séquestre de Dieu et des hommes, qui rendra Dieu à l'homme, et l'homme à Dieu, l'esprit à la chair, et la chair à l'esprit : il a fait une alliance en sa personne de la chair avec l'esprit, donnant un époux.

¹ Genèse, 18 et 19.

à l'épouse, et à l'épouse un époux. Que s'il y a quelqu'un qui prétende que l'âme est l'épouse, elle sera suivie de la chair comme de sa dot ; car l'âme ne sera pas une abandonnée, et son époux ne la recevra pas dépouillée et sans bien : la chair est son équipage, sa parure et sa richesse, et elle l'accompagnera comme sa sœur de lait. Mais il est vrai que la chair est l'épouse, et que par une illustre alliance contractée par le sang, elle a pris en Jésus-Christ l'esprit pour son époux. Ce que tu crois être sa mort, n'est que sa retraite ; l'âme ne se retire pas toute seule, la chair a aussi ses retraites, et ces retraites sont les eaux, les feux, les oiseaux, et les bêtes brutes. Lorsqu'il semble qu'elle se dissout dans ces substances, elle s'y écoule seulement ainsi que dans des vases ; et si les vases se dissipent, elle s'en écoule encore ; et comme si elle sortait de l'embarras de plusieurs tours et retours, elle est rejetée dans la terre, sa première origine, afin que de son sein Adam se représente une autre fois à Dieu pour entendre de lui cette parole : « Voici Adam qui est devenu comme l'un de nous. » Et certes, en cet état il possède vraiment une science parfaite, connaissant le mal qu'il a évité, et le bien qu'il a obtenu. Pourquoi, ô âme, portes-tu envie à la chair ! Il n'y a point de créature pour qui tu doives plutôt avoir de l'amour, après celui de que tu dois avoir pour Jésus-Christ ; il n'y a personne que tu doives plutôt chérir d'une affection de frère, puisqu'elle renaît en Dieu avec toi ; tu aurais même dû lui obtenir par tes prières le bien de la résurrection, parce qu'en effet, c'est par toi qu'elle a commis le péché qui l'a rendue criminelle. Mais je reviens à toi, ennemi de la vérité, et je dis que je n'emétonne pas si tu hais la chair, puisque tu as rejeté l'auteur de la chair, puisque tu nies la chair en Jésus-Christ, ou que tu changes sa nature, et que tu la veux faire passer en lui pour autre qu'elle n'est ; ainsi tu corromps même, ou par tes faux raisonnements, ou par tes mauvaises explications, la parole de Dieu, cette parole divine, c'est-à-dire le Verbe qui a été fait chair ; tu allègues même pour appui

ton erreur, tes écrits apocryphes et tes fables toutes pleines de blasphèmes, mais Dieu tout-puissant a pourvu par sa grâce à ces impostures de la malice et de l'infidélité des hommes ; car répandant aux derniers temps son esprit sur toute la chair, et échauffant de ses ardeurs le cœur de ses serviteurs et de ses servantes, il a rallumé cette foi de la résurrection de la chair, si outrageusement attaquée par les hérétiques, et a éclairci avec tant de lumière, soit dans les termes, soit dans les sens, les passages de Moïse et des prophètes, qu'il n'y est resté aucune apparence d'ambiguïté. Comme il fallait qu'il y eût des hérésies pour éprouver les fidèles, et pour rendre leur fidélité manifeste, et que les hérésies ne pouvaient rien entreprendre si les Écritures ne leur en donnaient quelques occasions ou quelque prétexte, il semble que la lettre de l'Ancien Testament leur ait fourni quelques arguments et quelques preuves ; mais la même lettre de l'Ancien Testament détruit ces arguments et ces preuves. Enfin il ne fallait pas que le Saint-Esprit demeurât plus longtemps sans inspirer aux fidèles des paroles si efficaces et si fortes, que quelque subtils que soient les hérétiques, ils n'y puissent plus trouver de semences d'erreurs, et qu'elles renversent même leurs vieux édifices de terre et de boue. Ainsi il a dissipé toutes les ténèbres du temps passé et toutes les ombres dont l'hérésie tâche d'obscurcir ce qu'elle prend pour des paraboles, par l'explication claire et manifeste qu'il a donnée de tous les mystères et de toutes les paraboles et les figures, par la voix de cette nouvelle prophétie qui a été tout inondée des eaux divines du Paraclet. Que si tu puises dans cette féconde source, elle te remplira d'une doctrine, qui t'ôtera la soif de toute autre doctrine ; elle te délivrera de cette ardeur de contention et de dispute qui te dévore ; et goûtant de toutes parts, dans le courant de cette belle et agréable fontaine, les douceurs de la résurrection de la chair, tu y prendras un rafraîchissement qui modérera le feu et la véhémence de ton esprit.

AUX NATIONS.

LIVRE PREMIER.

C'est maintenant qu'on reconnaît avec évidence dans quelle erreur vous êtes tombés à notre égard, puisque en cherchant à repousser tout soupçon d'injustice envers nous, cette injustice n'en a paru que plus frappante à tous ceux qui d'abord étaient plongés dans la même erreur que vous, et comme vous nous poursuiviez de leur haine, mais qui, en apprenant à nous connaître, ont cessé de nous haïr en cessant d'ignorer qui nous sommes; et même sont devenus les défenseurs de ce qu'ils haïssaient auparavant, tandis qu'ils se sont mis à haïr ce qu'ils avaient défendu autrefois. C'est au point que chaque jour vous gémissiez à la vue du nombre toujours croissant des chrétiens. Vous vous plaignez amèrement que la ville en est infestée; que dans les champs, dans les châteaux, dans les îles, on ne voit plus que des chrétiens; que des gens de tout sexe, de tout âge, de tout rang passent de votre camp dans le nôtre. Vous en souffrez comme d'un dommage réel; et cependant, vous ne pensez point à occuper votre esprit de chercher ce qu'il peut y avoir de bon sous ces dehors que vous avez en haine, et d'apprécier ce bien caché. Vous redoutez l'éclaircissement de vos doutes, vous évitez d'en faire l'expérience par vous-mêmes. On dirait que dans cette circonstance, la curiosité naturelle à l'homme s'est éteinte en vous. Vous aimez à ignorer ce que les autres se réjouissent de connaître. Vous vous plaisez, dans votre haine, à ne rien savoir, comme si vous étiez sûrs de ne plus haïr du moment où vous seriez éclair-

rés; et pourtant, si vous n'aviez point cette aversion dans l'âme, vous trouveriez sage d'examiner les causes de votre première injustice. Si vos raisons de haine sont bonnes, vous garderiez la vôtre : ce qui serait éclairci par une étude plus complète de la justice ; à moins qu'il n'y ait en vous honte de vous corriger, ou négligence à vous justifier. Je sais bien l'objection que vous opposez aux exhortations sans nombre que nous vous adressons : « Il ne suffit pas, dites-vous, pour prouver la bonté d'une institution, qu'elle attire où qu'elle entraîne la multitude. L'attrait de la nouveauté a souvent égaré les esprits dans une fausse voie. Combien de gens ont abandonné une vie honnête pour se jeter dans le vice : plusieurs ont pu être de bonne foi, le plus grand nombre contraint par les circonstances. » Mais il n'y a ici nulle comparaison à établir; car il est évident pour tout le monde que l'homme vicieux lui-même qui s'adonne au mal, et s'écarte de vos lois pour tomber dans tous les excès, n'ose jamais faire l'apologie du mal, et tenter de le faire passer pour un bien. La bassesse entraîne avec soi la crainte, et l'impiété la honte. Le coupable cherche à se cacher, évite de se mettre en évidence, tremble quand il est surpris, et nie quand on l'accuse. La torture même n'obtient que de rares et pénibles aveux. Une condamnation l'abat, car il s'empresse de blâmer ce qu'il était auparavant. Il attribue même au destin son passage de l'innocence au crime : tant il se défend d'être ce qu'il est, dans l'impossibilité où il se trouve de nier que le mal soit un mal. Mais chez les chrétiens ! quoi de semblable ! personne ne rougit, personne ne se repent, si ce n'est de sa vie passée. Si l'un d'eux est signalé comme chrétien, il s'en glorifie ; s'il est traîné devant l'autorité, il ne résiste point ; s'il est accusé, il ne se défend point : interrogé, il avoue ; condamné, il triomphe. Quel est donc ce mal où l'on ne voit aucune trace de la nature du mal, où vous-mêmes vous ne trouvez rien à blâmer, si vous voulez suivre les règles qui vous guident quand vous blâmez tous les jours les coupables ordinaires.

II. En effet, un accusé est amené devant vous : s'il nie le crime dont il est chargé, vous le forcez par les tourments à en faire l'aveu ; tandis que les chrétiens avouent hautement ce dont on les accuse, et vous n'employez les supplices que pour les forcer à se taire ou à nier. Quelle perversité ! Vous répugnez tellement à entendre nos aveux que vous avez changé le but de la torture. Vous laissez échapper en paix un accusé, si vous êtes parvenus à le faire nier malgré lui. Juges, et en cette qualité chargés de rechercher partout la vérité, il n'y a que nous, de qui vous exigez le mensonge, en voulant nous faire dire que nous ne sommes pas ce que nous sommes. Je crois en vérité que vous ne voulez pas nous trouver coupables, et que c'est pour cela que vous employez tous les moyens imaginables pour nous épargner la honte de le paraître. Mais les autres, c'est donc aussi pour leur faire nier qu'ils soient ce qu'ils disent être que vous les faites torturer et mettre en pièces. Cependant s'ils nient, vous ne les croyez point ; tandis que nous, aussitôt que nous voulons nier, nous sommes crus sur parole. Si vous pensez que nous soyons très-criminels, pourquoi nous traitez-vous en cela autrement que les criminels vulgaires. Je ne demande pas que vous nous accordiez le temps de la défense, avec celui de l'accusation, car vous n'avez pas coutume de condamner au hasard sans avoir entendu la défense aussi bien que son accusation ; mais, par exemple, qu'il s'agisse d'un homicide : s'il s'avoue coupable, aussitôt après cet aveu, la cause est-elle entendue et l'affaire terminée ? Vous vous contentez difficilement d'un aveu pur et simple ; vous voulez rechercher toutes les circonstances, combien il a fait de tentatives de meurtre, avec quelles armes, en quels lieux, de quels vols le crime fut suivi, quels étaient les complices du coupable, et les recéleurs de ce qu'il a pris ; afin qu'aucune des actions de ce méchant homme ne reste cachée, ou dans la crainte qu'il ne manque quelque chose à l'éclaircissement de la vérité, quand il faudra prononcer la sentence. Quant à nous, que vous chargez de crimes beaucoup plus atroces, les instruments de notre procès

sont beaucoup plus brefs et expéditifs. Il semb'e que vous ne voulez pas trop accabler ceux que vous voulez perdre à tout prix ; ou que vous ne croyez pas qu'il faille pousser trop loin les recherches sur les points que vous connaissez. Mais n'est-ce pas un mal plus grand si vous nous forcez à nier les choses dont vous-mêmes vous êtes parfaitement certains.

Mais , et c'est là ce qui conviendrait bien mieux à votre haine, que ne mettez-vous de côté toute forme judiciaire , et n'employez-vous toutes vos ressources, non pas pour nous contraindre à nier , ce qui ne peut après tout que sauver ceux que vous avez en horreur, mais à vous avouer chacun de nos crimes : les inimitiés qui sont amassées contre nous se rassasieraient à plaisir de nos supplices , dès qu'on pourrait savoir combien chacun de nous aurait célébré ces festins fameux , combien de fois il aurait couvert ses incestes du voile des ténèbres. Puisqu'il s'agissait de déraciner le mal, il fallait étendre vos perquisitions jusque sur nos amis et nos complices. Vous feriez comparaître ces égorgeurs et mangeurs d'enfants, avec les cuisiniers et les chiens eux-mêmes qui auraient été de la fête : l'affaire n'en serait que plus claire à tous les yeux. Les spectacles mêmes y gagneraient beaucoup en agrément. Avec quel empressement en effet n'accourrait-on pas dans l'amphithéâtre pour voir combattre avec des bêtes un homme qui aurait dévoré une centaine d'enfants ! D'ailleurs on met sur notre compte tant d'atrocités et de monstruosités qu'il faudrait les prouver, si l'on ne veut pas qu'à la longue elles deviennent incroyables, et que la haine publique qui nous poursuit ne vienne à se refroidir. Car il y a déjà bien des gens qui ne croient qu'à moitié de telles accusations , ne pouvant penser sans horreur qu'une nature que des désunions infâmes auraient déjà séparées de l'humanité, s'avilisse encore jusqu'à rechercher une nourriture des bêtes féroces.

III. Vous donc qui êtes dans tout autre cas si diligents, et qui discutez si scrupuleusement des crimes beaucoup moins révoltants , comment oubliez-vous ce même zèle ,

quand il s'agit d'infamies épouvantables, et qui surpassent toute impiété? Comment ne voulez-vous pas recevoir notre aveu, puisque c'est là ce qu'un juge doit toujours s'efforcer d'obtenir, ou du moins faire cette enquête minutieuse que ceux qui doivent condamner se font un devoir de suivre et de diriger avec le plus grand soin! Il semblerait que notre crime n'est point dans nos actes, mais dans notre nom, au point que si la réalité de nos crimes venait à être prouvée, on appliquerait aux condamnés des peines proportionnées à la gravité de leurs délits, et c'est alors qu'on prononcerait régulièrement notre sentence : Un tel, reconnu pour homicide, incestueux, ou enfin coupable de quelque crime que ce soit, nous le condamnons donc à être écartelé, crucifié, livré aux bêtes. Or toutes vos sentences ne mentionnent qu'une chose, c'est que tel homme s'est avoué chrétien. Ce n'est donc point le nom d'un crime qui nous condamne, mais le crime d'un nom. C'est là en effet la seule cause de cette haine universelle élevée contre nous. Vous trouvez dans ce nom une certaine force mystérieuse qui prend son point d'appui dans votre ignorance pour nous accabler; en sorte que vous ne voulez en aucune façon savoir ce que vous êtes bien surs d'ignorer : aussi vous ne croyez à rien de ce qui vous est prouvé; et même de crainte que les preuves n'arrivent, vous ne voulez faire aucune recherche; vous vous contentez de punir un nom que vous baissez sur la seule prévention des crimes qui s'y rattachent.

Afin que ce nom qui vous est odieux serve sans cesse de prétexte aux supplices que vous voulez nous infliger, à cause de la prévention permanente de tous les crimes où il nous laisse, c'est toujours l'abandon de ce nom qu'on nous demande, c'est pour cela qu'on nous force à le renier, qu'on nous laisse libres si nous le rejetons, sans qu'il soit question du passé; nous ne sommes plus ni sanguinaires, ni incestueux, du moment où nous ne portons plus ce nom funeste. Mais puisque nous en sommes là, dites-nous donc, vous qui vous attaquez si violemment à un nom pour l'anéantir, quel crime trouvez-vous dans un

nom ? quel mal ? quelle faute ? Il vous est enjoint de ne jamais objecter un crime qui ne serait ni désigné par les lois, ni défini dans l'acte d'accusation, ni exprimé dans la sentence. Que je voie un juge, un accusé qui soit le sujet d'une enquête attentive, qu'on réponde ou qu'on nie, qu'un avocat plaide la cause, je verrai là un jugement en règle. Mais qu'on veuille mettre un nom en cause, qu'on trouve dans un nom un sujet d'accusation grave, qu'on attaque des mots ; je ne vois là qu'une chose, c'est qu'un mot ne peut être l'objet d'aucun reproche, si ce n'est toutefois quand il a quelque teinte barbare, ou qu'il semble de mauvais augure, qu'il est impudique, ou qu'il a quelque défaut qui le rende désagréable à prononcer. Voilà les seuls crimes dont on puisse accuser les mots : le barbarisme est leur seul vice, avec le solécisme, et peut-être quelque autre défaut plus ou moins insipide. Mais le nom de chrétien, quant à sa signification, rappelle une idée d'onction ; même quand vous le prononcez mal (car vous ne le savez pas encore bien nettement) il n'a que le sens de douceur et de bonté. Ainsi vous faites peser sur des hommes innocents ce nom que nous portons, et qui n'est pas moins innocent que nous, qui n'est ni difficile à prononcer, ni dur à l'oreille, ni de mauvais présage à personne ou à la patrie : c'est au contraire un mot grec sonore et d'une signification heureuse. Et d'ailleurs est-ce par le glaive, la croix, ou les bêtes qu'il faut punir un nom ?

IV. Mais vous dites que c'est la secte que vous punissez en vous attaquant au nom de son auteur. D'abord il est d'usage reçu qu'une secte porte toujours le nom de son fondateur. Les philosophes portent le nom des chefs de chaque école ; ils sont ou pythagoriciens, ou platoniciens, comme les médecins s'appellent des érasistrates, et les grammairiens des aristarques. Aussi quand une secte mauvaise vient d'un mauvais fondateur, le mauvais nom qu'elle porte l'en punit assez. Or c'est un préjugé qui ne manque point de témérité : il faudrait d'abord connaître l'auteur avant de chercher à connaître la secte : ce qui

serait plus juste que de vouloir juger l'auteur par la secte. Mais vous qui nécessairement n'avez aucune idée de la secte, puisque vous ne connaissez pas son auteur, et qui réciproquement ne pouvez apprécier l'auteur, puisque vous ne sauriez apprécier la secte, vous ne vous acharnez que contre un nom. Sous ce nom vous confondez et l'auteur et la secte que vous ne connaissez ni l'un ni l'autre. Et pourtant les philosophes ont bien la liberté de se séparer de vous pour embrasser une secte et porter le nom de son auteur. Et ils le font sans exciter la haine de personne, quoiqu'ils ne cessent ouvertement et en public de déblatérer avec acrimonie contre vos mœurs, vos usages, vos coutumes, vos vêtements et votre nourriture; qu'ils méprisent les lois, n'ont aucun égard pour les personnes, et que plusieurs s'arrogent impunément une liberté entière envers les princes eux-mêmes. Or cette vérité si peu accessible à notre siècle, que les philosophes affectent, les chrétiens la possèdent. Mais c'est toujours celui qui possède qui déplaît le plus; parce que celui qui affecte une vertu s'en fait un jeu, celui qui la possède la défend avec force. Socrate en effet ne fut condamné, en grande partie, que parce qu'il s'était approché le plus du vrai, en niant la réalité des faux dieux. Le nom de chrétien était encore inconnu dans le monde, mais déjà la vérité était persécutée; car enfin vous ne refuserez pas le titre de sage à celui à qui votre Apollon Pythien rend lui-même ce beau témoignage. Socrate, a-t-il dit, est le plus sage des hommes. La vérité triomphe chez Apollon, au point de le faire parler contre lui-même, et de lui faire avouer qu'il n'était pas dieu, puisqu'elle le force à proclamer comme le plus sage celui qui niait l'existence des dieux. Parmi vous il vous eût paru moins sage en niant les dieux, quand précisément c'est par là qu'il mérita le titre de sage. N'avez-vous pas l'habitude de dire: C'est un digne homme que Lucius Titus, malheureusement il est chrétien. Ou encore: Je ne comprends pas que Caius Séius, un homme de ce mérite, se soit fait chrétien. Ainsi, dans votre aveuglement insensé, vous louez ce que vous con-

naissez, vous blâmez ce que vous ne connaissez pas, et ce que vous connaissez, vous le viciez par ce que vous ne connaissez pas. Il ne vient à l'esprit de personne de se demander si ce n'est pas parce qu'un homme est bon et sage qu'il est chrétien, ou si c'est parce qu'il est chrétien qu'il est devenu sage et bon. Mais n'est-il pas plus selon le cœur humain de juger plutôt ce qu'on ne voit pas par ce qu'on voit, que de remonter de ce qu'on ne voit pas à ce qu'on voit. On connaissait des hommes, qui, avant de porter ce nom, étaient des vagabonds, des gens sans aveu, et de mauvais drôles; maintenant qu'ils se sont corrigés on s'en étonne, et toutefois on se contente de s'en étonner, sans pour cela chercher à suivre l'exemple de leur changement de vie. Il y en a qui se débattent avec tant d'obstination, qu'ils vont jusqu'à s'imposer des privations plutôt que de consentir à devoir quelque chose à ceux qui portent ce nom. Je connais un mari, et ce n'est pas le seul, qui était autrefois si inquiet de la conduite de sa femme, qu'il ne pouvait entendre courir les rats dans sa chambre, sans laisser échapper quelque exclamation de jalousie. Quand il apprit sa conversion, qui pourtant ne faisait que lui garantir plus sûrement la régularité de ses mœurs, et l'entraînait d'une manière toute nouvelle à ses devoirs, il changea toute sa manière d'être avec elle pour l'amener à quitter le nom de chrétienne, il lui promit de devenir avec elle doux et patient et de n'être plus jaloux; enfin, il eût encore mieux aimé pour femme une prostituée qu'une chrétienne: il lui laissait encore la liberté de gâter sa nature et de tourner au mal, tandis qu'il lui interdisait de devenir meilleure. Un père était fatigué de se plaindre d'un fils qui lui en donnait trop de sujet: ce fils s'amende et se fait chrétien, il le déshérite. Après une conversion semblable un maître envoie à l'ergastule¹ un esclave dont naguère il regardait le service auprès de sa personne comme indispensable: découvrir un

¹ L'ergastule, était une série de cachots ou de caves où l'on enfermait pour les faire travailler les fers aux pieds, les esclaves qu'on voulait châtier. Chaque grande maison avait le sien.

chrétien , c'est pis que de rencontrer un coupable. Et cependant le mérite de notre doctrine parle de lui-même , car nous ne nous laissons connaître que par le bien que nous faisons. Si vous remarquez les méchants à leurs vices , pourquoi donc , contre toute justice naturelle , sommes-nous jugés les pires des hommes à cause du bien qu'on trouve en nous ? Par quoi nous distingue-t-on ? n'est-ce point par cette sagesse innée qui nous empêche d'adorer les œuvres insignifiantes de la main des hommes ; par cette modération qui nous éloigne du bien d'autrui ; par cette pudeur qui préserve jusqu'à nos regards de toute souillure ; par notre charité qui nous porte à soutenir les malheureux ; par la vérité elle-même qui nous rend odieux ; ou peut-être par la liberté pour laquelle nous avons appris à mourir. Pour connaître vraiment les chrétiens, voilà les signes auxquels il faut les distinguer.

V. Quant à ce que vous dites, qu'on en trouve de très-méchants, et de très-condamnables pour leur avarice, leur luxure et leur improbité, nous ne le nierons pas pour quelques-uns. Mais il suffit pour l'honneur de notre nom, que nous ne soyons pas tous ainsi, et même que ce ne soit pas là le plus grand nombre.

Il faut toujours, sur le corps le plus pur et le plus beau, qu'on trouve ou un signe naturel, ou quelque petite verrue, ou quelque tache de rousseur. Le ciel lui-même n'est jamais d'une sérénité assez limpide, pour n'être pas troublé de légers nuages. Mais une petite tache sur le front, ou sur toute autre partie qui frappe d'abord la vue, ne fait que mieux ressortir la netteté de l'ensemble. Quand le bien l'emporte tellement sur le mal, il se sert de ce petit mal pour se rehausser.

Ainsi, quand vous voulez prouver que plusieurs des nôtres sont mauvais, vous ne prouvez pas par là que tous les chrétiens le soient. Demandez plutôt quel mal on reproche à la secte ? Vous-mêmes dans vos discussions contre nous, quand vous en avez, ne dites-vous pas : Pourquoi un tel est-il fripon, puisque les chrétiens respectent si scrupuleusement le bien d'autrui ? pourquoi cet autre

est-il cruel, puisqu'ils sont tous si compatissants ? Vous reconnaissez donc que la généralité des chrétiens ne ressemble point à ces exceptions, puisque vous vous étonnez que quelques-uns de ceux qui portent le nom de chrétiens aient ces défauts, que vous leur reprochez. Il y a une grande différence entre le vice et le nom qu'il porte, entre une opinion particulière et la vérité. Car les noms sont établis précisément afin qu'il y ait une limite entre *s'appeler* et *être*. Combien de gens d'ailleurs s'appellent philosophes, sans pour cela pratiquer les préceptes de la philosophie ! Tous tirent leur nom de leurs professions.

Que ceux qui avilissent la vérité en la déguisant sous des apparences de mots spécieux, dérobent pour eux un nom que l'excellence de la profession qu'ils affectent a rendu honorable. Ils ne sont pas pour cela ce qu'ils disent être ; mais puisqu'ils ne le sont pas, c'est à tort qu'ils disent qu'ils le sont, car par là ils trompent ceux qui jugent une chose par son nom, au lieu de juger par la nature de cette chose le nom qui lui convient. Et d'ailleurs les hommes à qui vous faites ces reproches graves ne sont plus des nôtres ils ne viennent plus à nos assemblées, ne participent plus avec nous dans la prière : leurs crimes les ont ramenés vers vous ; puisque nous sommes déjà loin de vouloir admettre avec nous ceux que votre violence et vos tourments ont contraints de renier leur foi ; cependant nous recevrons plus volontiers parmi nous ceux qui ont abandonné malgré eux leur doctrine que nous ne garderions ceux qui l'ont désertée de leur plein gré. Au reste c'est sans raison que vous appelez chrétiens ceux que les chrétiens renient : or les chrétiens n'ont point encore songé à se renier eux-mêmes.

VI. A ces assertions et à ces réponses que la vérité nous suggère naturellement, toutes les fois que votre conscience, forcée de s'avouer tacitement son ignorance, se sent pressée et poussée à bout, vous vous réfugiez tout hors de vous-mêmes, dans un très-mince asile, dans celui de l'autorité des lois, en disant que les auteurs de ces lois n'auraient pas appliqué de peines à cette secte, s'ils n'a-

vaient pas cru qu'elle les méritât. Qui empêche donc les exécuteurs de ces lois de s'assurer aujourd'hui à leur tour qu'elle les mérite en effet puisque pour tous les autres crimes que les lois répriment et punissent, on n'applique aucune peine, avant d'avoir fait auparavant avec soin toutes les informations nécessaires? Par exemple qu'il s'agisse d'un homicide, d'un adultère, on discute cependant sur la qualité du délit, quoique tout le monde soit d'accord sur la nature du fait. Les lois punissent les chrétiens : si donc on met un chrétien en accusation, il faut tirer au net cette affaire : il n'y a pas de loi qui empêche d'aller aux enquêtes. Or ces informations sont requises toutes les fois qu'il s'agit d'appliquer une loi : comment donc observerez-vous la loi, si, en fermant volontairement les yeux pour ne point voir ce que vous semblez chercher, vous ne savez pas ce que la loi défend. Aucune loi n'a besoin de se rendre compte de sa justice, c'est l'affaire de ceux qui lui sont soumis. Au reste une loi est suspecte, dès qu'elle évite l'examen. Or si c'est avec justice que celles qui sont faites contre les chrétiens sont regardées comme justes vis-à-vis d'eux, et méritant un grand respect et une entière soumission ; c'est avec justice plutôt qu'après qu'on aurait reconnu leur iniquité, on devrait les rejeter avec leurs échafauds, leurs croix et leurs bêtes du cirque. Une loi injuste n'est digne d'aucun respect. Selon moi, pourtant, il y a certaines lois dont l'équité est douteuse, puisque nous vous voyons chaque jour tempérer leurs rigueurs et leurs irrégularités par de nouvelles ordonnances et de nouveaux décrets.

VII. D'où vient donc aux chrétiens, dites-vous, une telle réputation, qu'elle semble justifier ceux qui ont fait les lois qui les condamnent? Mais, je vous prie, à qui donc les législateurs passés, et vous-mêmes qui appliquez leurs lois, à qui s'en rapportent-ils? — C'est un bruit! Mais la renommée n'est-elle pas, comme dit le poète : « le plus rapide de tous les maux ¹. »

¹ *Fama, malum quo non aliud velocius ullum.* VIRG. *ÉNÉIDE*, IV, 174.

Pourquoi l'appellerait-on un mal, s'il était toujours véridique, et pur de toute illusion. Ce bruit vague, à peine croyable quand il publie la vérité, ne s'y mêle-t-il toujours pas quelque trace de passion ou de mensonge, et qui ne peut s'empêcher de mêler l'erreur à la vérité, ajoutant, retirant, confondant tout. Mais quoi ! l'incertitude de ce que rapporte la renommée n'est-elle pas la seule condition de son existence ? puisqu'elle ne dure qu'autant qu'elle ne peut rien prouver ! En effet, dès qu'elle se confirme, elle s'éteint ; son rôle de messagère de toutes les nouvelles est fini aussitôt que la chose est tenue pour certaine, et qu'elle a pris un nom. Alors personne ne dit plus, par exemple, on dit que tel événement vient de se passer à Rome : ou le bruit court qu'un tel a obtenu une province. Mais on dit simplement : Un tel a obtenu une province ; et, tel événement vient de se passer à Rome. Personne ne nomme la renommée, que l'homme qui n'est pas sûr de son fait. Car ce n'est pas elle, c'est la conscience qui donne la certitude : il n'y a qu'un sot qui puisse croire à ce que dit la renommée, car le sage ne croit qu'à ce qui est certain. La renommée, quelques tours qu'elle ait faits, quelque étendue qu'elle soit devenue, a toujours commencé par sortir d'une seule bouche. De là elle s'est répandue de bouche en bouche et d'oreille en oreille. Le vice d'une origine obscure ne fait qu'accréditer les faux bruits qui viennent se joindre au premier, parce que personne ne songe à rechercher si la première bouche n'a pas été infidèle ; ce qui arrive ou par un besoin d'émulation, ou par un esprit de soupçon, ou même pour le plaisir toujours nouveau de mentir. Mais le temps révèle tout, comme le disent avec raison vos sentences et vos proverbes ; et la nature aussi qui est disposée de telle sorte que rien ne demeure éternellement caché, même ce que la renommée elle-même n'a pas divulgué. Voyez donc quelle misérable preuve vous invoquez contre nous ; depuis si longtemps que la renommée nous accuse et que ses accusations fortifiées par ce long intervalle, auraient dû prouver nos crimes jusqu'à l'évidence, elle n'a encore pu rien prouver.

Le nom de chrétien prend naissance sous Auguste ; sous Tibère, la doctrine chrétienne se répand avec éclat ; sous Néron, commencent les persécutions. On peut déjà les juger en quelque sorte d'après la personne de leur premier persécuteur. Si ce fut un prince pieux, les chrétiens sont des impies, s'il fut juste, s'il fut chaste, les chrétiens étaient sans doute injustes et débauchés ; s'il était ami de l'état, nous en étions peut-être les ennemis ; notre condamneur peut montrer qui nous sommes, car il a dû punir ceux dont les principes et la conduite étaient opposés à la sienne : et cependant toutes ses ordonnances ont été abrogées ; celle-là seulement a subsisté. On a peut-être trouvé qu'elle est juste, et qu'elle ne ressemble en rien à celui qui l'a faite. Voilà bientôt deux cent cinquante ans que nous existons. Que de crimes n'avons-nous pas commis depuis ce temps ! que de malheureux nous avons crucifiés par souvenir de vengeance pour le supplice de notre Dieu ! que d'enfants égorgés, que de pains trempés de sang, que de fois nous avons éteint la nuit nos lumières dans nos églises ! que d'infamies obscènes ont suivi ! Mais non, jusqu'à présent on n'a pu condamner les chrétiens que sur leur seule réputation. Bizarrerie de l'esprit humain ! il ment avec beaucoup plus de succès dès qu'il s'agit de barbaries et d'atrocités. Plus nous sommes portés au vice, plus nous sommes prêts à croire le mal. On aime mieux enfin croire à un mal qui est faux qu'à un bien qui est véritable. Si l'iniquité avait laissé chez vous place pour la prudence, vous eussiez cherché quelle confiance méritait ces bruits injurieux ; afin de voir si la justice ne demandait pas qu'on méprisât ceux qui les avaient répandus parmi le peuple d'abord, et de là dans le monde entier. Ils ne venaient certainement pas des chrétiens, je ne le pense pas : ne sommes-nous pas obligés à garder un silence absolu sur tous les mystères en général, combien plus sur ceux-ci, dont la révélation, au milieu de la haine publique soulevée contre nous, amènerait un châtement soudain ! Si donc ce ne sont pas eux qui se sont trahis, ce sont donc les étrangers. Mais, je vous prie, d'où les étran-

gers tireraient-ils leurs instructions, puisque pour des mystères, même fort innocents, et qu'aucune loi ne défend, on redoute si fort tout inconnu. Mais peut-être était-on moins en garde pour ceux d'une moindre importance! D'ailleurs vis-à-vis des étrangers, on est plus porté à les traiter avec égards qu'à chercher à les tromper..... et puis la curiosité des gens de la maison, a pu saisir quelque chose à travers les fentes et dans les cavernes. Ce sont souvent eux en effet qui nous dénoncent, ce sont eux aussi qui nous livrent le plus souvent. Mais combien plus nous trahiraient-ils, si notre atrocité se trouvait telle que leur juste indignation les déliât de leurs engagements de service; car l'esprit alors ne peut contenir et la langue ne peut taire les horreurs dont on vient d'être épouventé. mais il est étonnant aussi que celui qui a été pressé, à si bon droit, de faire ces dénonciations, n'ait pas senti en même temps le besoin de prouver ce qu'il avançait, et que celui qui le premier entendit raconter de telles infamies, ne se soit pas senti le désir d'en être témoin. N'avaient-ils pas tous à cela un double intérêt? ils avaient droit au prix qu'on donne au délateur qui prouve ce qu'il avance, et de plus ils satisfaisaient cette curiosité naturelle qui pousse l'homme à vérifier ce qu'il a entendu dire pour y croire avec sécurité.

« En effet, dites-vous, c'est là ce qui s'est passé, les preuves ont suivi les révélations, on a examiné chacun des récits qu'on entendait, et c'est là ce qui a donné lieu au bruit qui s'est ensuite répandu. » Eh bien, voilà ce qui met l'étonnement à son comble. Comment donc! on a découvert un jour ces crimes dont on nous fait une habitude, et nous avons pu continuer de nous y livrer! Nous avons donc cessé depuis? et pourtant nous portons toujours le même nom, les mêmes accusations planent sur nous, et chaque jour nous devenons plus nombreux. Plus il y'a de coupables, plus leurs ennemis se multiplient : la haine doit s'accroître à mesure que le motif de cette haine prend plus de force : pourquoi donc si le nombre des criminels s'augmente, ne voit-on pas s'augmenter en même

temps celui des dénonciateurs. Or ce que je sais, c'est que **notre** genre de vie est aujourd'hui plus connu ; vous savez même les jours fixés pour nos assemblées : aussi nous y sommes espionnés et comme assiégés ; on nous poursuit même jusque dans nos réunions les plus secrètes. Et **pourtant** qui jamais nous a surpris mangeant un enfant, qui jamais a découvert sur un pain ensanglanté les traces de nos dents ? qui donc venant à éclairer tout à coup nos ténèbres en y apportant une lumière à l'improviste, a trouvé au milieu de nous les traces, je ne dis pas d'incestes, mais d'impuretés quelconques ? Si nous avons cherché à corrompre au poids de l'or ceux qui nous auraient pris en flagrant délit pour les empêcher de publier nos crimes, comment se fait-il que nous soyons persécutés ? nous ne pouvons même pas sortir de là : qui jamais a pu vendre ou acheter la dénonciation d'un crime, quand il n'y a pas de crime ? Mais pourquoi m'attaquer ainsi à des délateurs supposés, à des révélations factices ? pour vous faire faire des objections que nous seuls faisons tout haut, qu'on peut combattre aussitôt qu'elles sont formulées, et qu'on retrouve de suite si l'on avait voulu d'abord les dissimuler ? quand donc un néophyte demande chez nous l'initiation, il est d'usage qu'il aille trouver l'hiérophante ou patriarche. Alors celui-ci lui dira sans doute : Il te faut un enfant qui ne parle pas encore, pour l'immoler, et un peu de pain à tremper dans son sang, de plus, des flambeaux que les chiens attachés ensemble puissent renverser, et de petits gâteaux pour les donner à ces chiens : mais outre cela, il te faut encore ou une mère ou une sœur. » Qu'arrivera-t-il si vous n'en avez pas ? je crois que vous ne pourriez devenir de vrais chrétiens. Mais, je vous le demande à vous-mêmes, de telles accusations peuvent-elles être accueillies quand elles viennent de nos adversaires !

Mais ces diverses accusations ne viennent pas d'une seule bouche ; on ne saurait dire tous ceux qui, chacun pour leur part, y ont contribué. Le premier a seulement préparé les esprits à recevoir ces calomnies ; c'est plus tard que, par ignorance, on a joint, à ses accusations vagues,

l'accusation des festins sanglants, et des unions infâmes. Car autrefois on ne savait rien des mystères du christianisme.

Pendant par la suite il devint nécessaire de les révéler au moins à ceux qu'on voulait initier. Mais comment admettre que des profanes ont pu savoir ce que le grand-prêtre ignorait !

Or un des initiés a-t-il jamais révélé quelque chose ? ou a-t-il refusé avec indignation d'admettre quelqu'un de nos dogmes ! s'est-il souvenu avec effroi des tragiques horreurs de Thyeste ou d'Œdipe, et dans son épouvante, a-t-il laissé son secret s'échapper vis-à-vis de la foule ! au contraire, à peine introduits parmi nous, ils s'attachent bientôt avec confiance à leurs maîtres et à leurs frères. Si quelques-unes de vos accusations pouvaient être prouvées, il faudrait assurément que notre doctrine renfermât quelque chose d'admirable et de sublime, pour compenser de telles atrocités, et faire passer par dessus. O nations malheureuses, que vous êtes à plaindre ! Voyez, nous vous offrons d'éprouver vous-mêmes notre doctrine : elle promet la vie éternelle à ses fidèles et à ses défenseurs ; tandis que les profanes et ceux qui la persécutent, elle les menace d'un éternel supplice dans des flammes éternelles. Car elle étend à ses amis et à ses ennemis la résurrection des morts. Pour ces dogmes, nous les discutons ailleurs ; mais en attendant, croyez comme nous. Je suis curieux de savoir si vous êtes prêts à passer comme nous par tous ces crimes. Viens donc, si tu le veux, plonger ce fer dans le corps de cet enfant : ou si un autre remplit cette fonction, contemple ce petit être qui va mourir avant d'avoir goûté la vie ; recueille ce sang encore chaud pour y tremper ton pain, et mange de bon cœur, et pendant que tu seras à table, cherche des yeux la place où s'est couchée ta mère ou ta sœur, fais-y bien attention, afin qu'au moment où l'on éteindra les lumières, comme pour exercer la sagacité de chacun des convives, tu n'aies pas te tromper et saisir une étrangère. Tu aurais fait un crime, mais non un inceste ! Après cette grande action, tu auras mérité la vie

éternelle ! Je voudrais entendre ta réponse ; veux-tu t'assurer l'éternité à ce prix ? Mais tu ne me crois pas, et si tu me croyais, je dis que tu ne voudrais pas de ce marché, et que quand même tu en voudrais, tu ne pourrais l'accepter. Pourquoi donc d'autres le pourraient-ils si vous tous vous ne le pouvez pas ! Et comment ne le pourriez-vous pas, si d'autres le pouvaient, ce serait mettre un trop haut prix à l'impunité, même à l'éternité. Croyez-vous donc que nous ne pensions pas là dessus comme vous ? Les dents des chrétiens sont-elles donc d'une autre nature que les vôtres ? ont-ils un autre gosier, et croyez-vous qu'ils aient pour l'inceste plus de dispositions que vous ? non sans doute. Nous ne différons de vous que par la possession de la vérité. Cependant on fait de nous une troisième race d'hommes, des Cynopènes, des Sciapodes ou enfin des Antipodes sortant de dessous terre.

VIII. Si vous avez ici, à part vous, une raison à donner, je voudrais bien savoir d'abord ce que vous entendez par première et seconde race, pour savoir ce qu'on doit penser de la troisième. Psammétich a bien cru, il est vrai, qu'il avait trouvé un moyen ingénieux de découvrir les hommes de la première race : il donna, dit-on, deux enfants qui venaient de naître, à une nourrice qu'il avait à cet effet privée de sa langue. Cette femme devait les élever loin de tout commerce humain, afin qu'ainsi isolés ils ne pussent former leur langage sur celui des hommes, et que parlant d'eux-mêmes, les mots qu'ils prononceraient par la seule force de la nature, désignassent le premier langage, et par conséquent le plus ancien peuple du monde.

Le premier mot prononcé fut *beccos* : or ce mot signifiant *pain* chez les Phrygiens, ce peuple passa pour la première nation de la terre. Mais nous essaierons de prouver le ridicule de cette fable, uniquement pour vous démontrer avec combien plus de facilité vous vous laissez entraîner au mensonge que convaincre par la vérité.

Est-il en effet possible de croire, qu'après la perte d'un tel organe, qui touche au siège même de la vie, après que

la langue aurait été coupée assez près de la racine pour l'articulation d'un mot, et en attaquant la gorge qu'on ne blesse jamais, même au dehors, impunément, cette femme ait pu continuer de vivre ! L'humeur ou le sang corrompu n'ont-ils pas dû tomber dans les poumons ? Et comment prendre aucune nourriture jusqu'à ce que cette plaie fût cicatrisée ? et encore ! Cependant, admettons quelque spécifique puissant d'une Philomèle de ce temps-là, les historiens eussent été plus sages de dire que ce ne fut pas par le retranchement de sa langue, mais par honte qu'elle demeura muette ; si en effet elle vécut, elle put continuer de tirer du gosier quelques sons vagues, inarticulés et sonores, sans mouvement dans les lèvres, la bouche ouverte, et même sans le secours de la langue. Ce son a du frapper d'autant plus facilement les enfants, qu'il était seul et toujours le même ; eux donc ayant leur langue ont pu arriver à l'imiter avec un peu plus de souplesse, et arriver ainsi à rencontrer par hasard un mot qui pouvait avoir un sens quelconque.

Mais passe encore : laissons les Phrygiens le premier peuple du monde, s'ensuit-il que les chrétiens soient le troisième ? Quelle série de peuples entre les Phrygiens et nous ? Mais réfléchissez un peu, et voyez si ceux que vous regardez comme la troisième nation, ne doivent pas obtenir la première place, puisqu'il ne doit plus y avoir d'autre peuple que le peuple chrétien ; aussi quelle que soit cette première nation, elle sera toujours chrétienne. Ridicule folie ! Vous nous appelez une faction nouvelle, et en même temps vous nous faites la troisième nation.

Mais c'est par superstition pure et non par raison que vous nous rejetez au troisième rang. Comptez-nous donc ces trois peuples dans cet ordre : Romains, Juifs, Chrétiens ! mais où placez-vous les Grecs ! Ou si vous les rangez parmi les Romains, à cause de leur religion qui leur a emprunté leurs dieux, où mettez-vous encore les Egyptiens, ces peuples dont la religion leur est propre, et si digne d'attention. Or si les peuples de la troisième race sont si monstrueux, que doit-on penser de ceux qui les

précèdent, ceux de la première et ceux de la seconde race ?

IX. Mais pourquoi m'arrêter ainsi à déplorer votre légèreté, quand votre méchanceté et votre folie percent jusque dans les choses physiques et matérielles, toujours par le même principe d'erreur. Cependant parce que je ne veux pas m'y arrêter, ce n'est pas une raison pour ne pas entrer en quelques détails, pour vous faire reconnaître jusqu'à quel degré d'aberration vous êtes tombés, en voulant nous rendre responsables de toutes les calamités, de tous les dommages publics. Si le Tibre déborde, si le Nil ne déborde pas, si le ciel reste trop longtemps calme, si la terre tremble, s'il arrive une peste, une famine, il n'y a qu'un cri : « les chrétiens ! » et on les persécute, comme s'ils n'avaient point encore assez souffert, ou qu'ils soient dignes de bien d'autres châtimens ! Mais quoi ? Vous pensez peut-être que vos dieux vous envoient ces fléaux uniquement parce que nos mépris provoquent leur colère ? Mais, comme nous l'avons dit, nous ne datons pas seulement de trois siècles ; et que de malheurs avant cette époque sont tombés sur le monde, ont écrasé des villes et des provinces. Que de guerres extérieures ou intestines ! que de pestes, de famines, d'incendies, d'abîmes ouverts et de tremblements de terre se succédaient dans le seul espace d'un siècle ! Où donc étaient les chrétiens, quand la république romaine remplit de ses malheurs les pages de son histoire ! Où donc étaient les chrétiens quand Hieronapes, Delphes, les îles de Rhode et de Crète furent ruinés avec tant de milliers d'hommes ! ou quand l'Asie ou l'Afrique, au rapport de Platon, furent englouties par la mer Atlantique ! quand Vulsinies fut consumée par le feu du ciel, et Tarpées par son volcan ! quand un tremblement de terre bouleversa la mer de Corinthe ! quand un déluge engloutit l'univers entier ? Où donc alors étaient, je ne dis pas les chrétiens, contempteurs des dieux, mais vos dieux eux-mêmes, à qui vous assignez pour patrie, pour séjour, pour sépulture des villages ou des villes postérieurs à cette catastrophe, que même ils ont fondées depuis, autrement elles n'avaient point subsisté jusqu'à nos jours

Mais vous vous inquiétez peu de recueillir et de scruter le témoignage des temps anciens, qui ne sont arrivés à vous que fort altérés, surtout dans la crainte où vous êtes d'accuser d'injustice vos dieux, qui à cause de ceux qui les méprisent punissent même leurs fidèles les plus dévoués : car alors vous seriez vous-mêmes convaincus d'erreur, si vous reconnaissiez comme dieux ceux qui ne sauraient vous distinguer des profanes.

Si, comme le disent quelques-uns d'entre vous, leur colère n'est excitée que par votre peu de zèle à nous détruire, leur faiblesse et leur abjection sont manifestes, car ils ne s'en prendraient point à vous de cette négligence à les venger, s'ils pouvaient se venger eux-mêmes. Et de plus vous êtes forcés de l'avouer, si vous vous persuadez que c'est des supplices que vous nous infligez qu'ils attendent leur vengeance. D'ailleurs il y a une raison plus forte que toutes les autres : N'est-il pas honteux de voir des dieux protégés par des hommes ?

X. Versez donc tout votre fiel : accablez de toutes les flèches de votre calomnie le nom chrétien : je ne cesserai pas de vous poursuivre à outrance. Plus tard je briserai tous les traits que vous employez contre nous, par la simple exposition de notre doctrine : aujourd'hui je les arrache de nos corps pour vous les renvoyer, je veux vous montrer que ces plaies du crime sont plus profondes en vous, pour vous accabler ainsi par vos propres armes.

Et d'abord, le crime que vous nous reprochez sans cesse, c'est que nous avons abandonné les mœurs des ancêtres ; mais prenez donc bien garde que nous ne vous renvoyions cette accusation. Voyez ; pour moi ce que je reconnais le mieux, dans toute votre vie, et dans toutes vos habitudes, c'est que les mœurs antiques, n'ont laissé aucune trace en vous. Les lois, nous en avons déjà parlé ; j'ai déjà dit comment chaque jour vous les ensevelissez sous de nouveaux décrets, et sous de nouvelles constitutions. Quant à la vie ordinaire de chaque jour, on peut voir clairement combien vous différez de ce qu'étaient vos pères, par vos vêtements, votre extérieur, votre

luxe, votre nourriture même et votre langage. Ce qui est ancien, vous le rejetez comme corrompu : l'antiquité est honnie partout, dans les affaires, comme dans les rapports sociaux : toute l'autorité des ancêtres est tombée devant la vôtre. Bien plus, ce qui est une honte pour nous, vous faites sans cesse l'éloge des vieilles coutumes, mais vous vous gardez bien de les suivre. Par quelle amère dérision continuez-vous à glorifier ainsi vos pères, quand c'est précisément ce que vous admirez en eux que vous vous gardez bien d'imiter. Mais cette partie des traditions antiques que vous paraissez protéger et défendre avec le plus de respect, et dont l'inobservance est votre plus grand chef d'accusation contre nous, qui vous sert de plus spécieux prétexte pour exciter la haine contre le nom chrétien, le culte de vos dieux enfin, je puis vous prouver qu'il est réellement aboli et méprisé parmi vous. Je dis réellement, car pour nous, il n'y a aucun motif de nous appeler contempteurs des dieux, personne en effet ne peut mépriser ce qu'il sait parfaitement ne pas exister. On peut mépriser ce qui est : ce qui n'est pas ne doit craindre aucune insulte. Les dieux ne peuvent être outragés que par ceux qui croient à leur existence. Aussi n'en êtes-vous que plus coupables, vous qui en même temps croyez en eux et les méprisez; qui leur rendez hommage et les dédaignez, qui les comblez d'honneurs et les injuriez.

D'où l'on peut reconnaître d'abord que puisque vous adorez l'un un dieu, l'autre un autre, chacun de vous méprise celui qu'il n'adore pas; on ne peut exalter l'un qu'en humiliant les autres, l'idée d'une préférence implique nécessairement celle d'une exclusion; car qui choisit l'un, témoigne le moins de cas qu'il fait du reste.

Mais il y a tant de dieux, et ils sont si grands, qu'on ne peut les révéler tous. D'abord le premier signe que vous donnez de votre impiété, c'est que vous n'avez pas craint de les établir ainsi vous-mêmes, ce qui est cause qu'on ne peut leur rendre à tous un culte égal. Mais vos ancêtres aussi, ces hommes si remarquables par leur sa-

gesse et leur prudence, dont vous n'avez point encore appris à négliger les institutions, sont pris en flagrant délit d'irrégion dans la personne même de vos dieux. Ou je me trompe, ou jadis ils ont décrété qu'aucun général d'armée ne dediât un temple qu'il avait promis par vœu durant le combat à quelque divinité, avant que le sénat n'eût donné son consentement, comme il arriva à M. Emile, qui avait fait un vœu au dieu Alburnus. Or n'est-il pas impie et outrageux à l'excès, de faire dépendre l'honneur de la divinité du caprice des hommes ? et qu'un Dieu ne puisse être Dieu qu'avec l'autorisation du sénat ? souvent même les censeurs ont abrogé des dieux sans le consentement du peuple. Ne sont-ce point les consuls qui, appuyés de l'autorité du sénat, ont exclu Bacchus et ses fêtes, non-seulement de Rome, mais de l'Italie tout entière ? Au reste Varron rapporte qu'on avait rejeté du Capitole Sérapis, Isis, Harpocrate et Anubis ; que leurs statues avaient été renversées par le sénat, et qu'elles n'avaient été relevées par le peuple qu'à force ouverte ; mais qu'enfin le consul Gabinus qui désapprouvait les sacrifices qu'on offrait à ces dieux à cause de la multitude de peuple qui s'y portait, prit pour prétexte que rien n'avait été réglé sur les rites religieux de Sérapis et d'Isis pour donner ouvertement raison au sénat contre cette foule en délire ; et aux calendes de Janvier il défendit formellement qu'on élevât des autels à ces divinités étrangères.

Ainsi voilà parmi vos ancêtres eux-mêmes des traces d'une secte chrétienne, quoiqu'elle n'en portât pas le nom, qui refusait de reconnaître certains dieux. Peut-être avez-vous du moins hérité de vos pères un respect fidèle pour le culte, si le fond même de la religion n'est pas intact. Mais je découvre que vous mêlez d'une manière étrange l'impiété à la superstition, et qu'en cela vous les surpassez de beaucoup. Combien êtes-vous plus sacrilèges encore ! Vos dieux Lares et Pénates qu'une vieille tradition a consacrés, en les attachant pour ainsi dire à vos maisons qu'en faites-vous ? Ne les traitez-vous pas avec une insolence bien coupable, en les vendant, ou en les donnant

en gage, selon vos besoins, ou votre fantaisie ? Cette audace injurieuse serait peut-être plus tolérable, si elle n'était pas d'autant plus insultante qu'elle porte sur de plus petites choses. Mais vous apaisez les plaintes de ces dieux privés et domestiques, en leur laissant voir, comme pour les consoler que vous traitez les dieux publics avec plus d'indignité qu'eux, avec plus de mépris encore. N'avez-vous pas fait inscrire ceux-ci par des fermiers de l'Etat sur vos registres, pour en faire une vente aux enchères ; vous vous en faites une rente comptée parmi les revenus que vous donnent les impôts. C'est ainsi qu'on demande, qu'on adjuge, qu'on loue tantôt le temple de Sérapis, et tantôt le Capitole.

N'avez-vous pas des registres où sont inscrits ceux que vous louez par enchère publique à des fermiers ? et ce bail, renouvelé tous les cinq ans, n'est-il pas pour vous un revenu fixe sur lequel vous comptez comme sur un impôt ordinaire ? C'est ainsi qu'on marchande, qu'on obtient par adjudication, et qu'on prend à loyer tantôt le Sérapéon ¹ et tantôt le Capitole. C'est le même crieur qui annonce l'un et l'autre, c'est le même questeur qui perçoit le prix du fermage. Les champs chargés d'impôts sont les plus vils, les hommes soumis au cens sont les plus méprisés, car ce sont là des signes d'esclavage. Mais les dieux ; plus ils rapportent, plus ils sont révévés : bien plus, plus ils sont révévés, plus ils rapportent. Vos questeurs apprennent vite à évaluer leur majesté en sesterces. Un honteux trafic s'affiche partout dans votre religion, partout votre culte mendie des rétributions d'argent. Il faut payer pour avoir sa place sur le sol du temple, payer pour entrer au sanctuaire, payer pour approcher des barrières, payer pour être aux portes. Vous vendez la divinité tout entière ; on ne peut la vénérer gratis ; ce culte enfin profite bien plus aux publicains qu'aux prêtres.

¹ Temple de Sérapis. Il y en avait un célèbre dont on voit encore les débris à Putéoles (Pouzzoles) aux environs de Naples, près de Baïa, où se tenait la cour des empereurs.

Mais il ne vous suffit pas d'insulter vos dieux par ces ignobles tributs, qu'on ne peut regarder que comme une marque du peu d'estime que vous avez pour eux ; vous n'êtes pas contents pour eux de le priver, d'honneurs, vous vous plaisez encore à gâter par quelque indignité le respect apparent que vous leur rendez. Quel hommage en effet leur rendez-vous que vous ne rendiez au même degré à vos morts ? Vous élevez à vos dieux des temples, vous en élevez également de même à vos morts ; vous élevez à vos dieux des autels, vous en élevez à vos morts de semblables ; vous y faites graver des inscriptions de même nature ; vous donnez les mêmes formes aux statues des uns et des autres pour indiquer leur industrie, leur profession ou leur âge. Pour Saturne vous mettez la figure d'un vieillard, pour Apollon celle d'un jeune homme sans barbe, pour Diane celle d'une vierge, pour Mars celle d'un soldat, et pour Vulcain celle d'un forgeron : ce sont des types consacrés.

Il n'y a donc rien d'étonnant à vous voir immoler aux uns et aux autres les mêmes victimes, et brûler pour eux les mêmes parfums. Comment excuser cet affront que vous faites aux dieux en les traitant comme vos morts ? Je sais bien que vous observez envers les souverains les mêmes pompes sacerdotales, les mêmes rites religieux, les tentures, les chars, les processions, les festins sacrés et les jeux, tout est semblable. Et cela doit être, puisque le ciel leur est ouvert, et cela sans que ce soit un sujet de honte pour les dieux ; car ceux qui ne sont devenus dieux qu'après leur mort ne peuvent rougir de se voir adjoindre par la suite de nouveaux dieux.

Ce ne sont point seulement les hommes vicieux ou portés à mépriser la divinité qui font peu de cas de tous vos dieux et déesses : ce sont vos savants, vos poètes, vos orateurs. Homère, ce divin génie, n'a-t-il point maltraité tout votre Olympe d'une façon étrange ? Nous ne l'avons point oublié, nous savons comme il rabaisse ces divins personnages à la condition mortelle, comme il les assujettit aux accidents et aux passions de l'humanité, et

comme il fait dépendre les combats du caprice de la divinité qui prend parti pour les Grecs, ou qui protégé les Troyens.

Un guerrier blesse Vénus au bras; Mars, pendant treize mois, est enfermé dans une prison où il est près de mourir; et Jupiter lui-même ne sent-il pas chanceler son trône quand la tourbe des Dieux inférieurs se révolte contre lui? Lui, le roi des Dieux, on le voit gémir et pleurer sur la mort de Sarpédon, tandis que le poète nous dit de quelle honteuse façon il s'y prenait pour faire oublier à Junon, sa femme et sa sœur, le nombre de ses maîtresses.

Si le prince des poètes les a traités de la sorte, que n'ont pas dû faire les autres, appuyés de l'autorité du maître. Tragiques ni comiques ne se sont fait faute de nous raconter leurs peines et leurs angoisses. Je ne parle point des philosophes que leur orgueilleuse affectation de vertu, et l'austérité de leur conduite met à l'abri de toute crainte. Le moindre rayon de vérité suffisait d'ailleurs pour les soulever en masse contre vos dieux. Socrate enfin, pour mieux montrer son mépris pour eux, ne jurait jamais que par un chêne, par un chien ou par sa femme. Il est vrai qu'il fut condamné à mort à cause de cela, mais combien les Athéniens se sont-ils repentis de leur sentence! ils lui rendirent justice, quoique trop tard; mais par là ils approuvèrent en lui ce qu'aujourd'hui vous blâmez en nous. Diogène ne fit-il pas sur Hercule je ne sais quelle plaisanterie, et Varron, ce Diogène romain, ne compte-t-il pas trois cents Joves ou Jupiters sans tête. Plusieurs cherchent à justifier vos goûts de débauches en célébrant la honte des dieux. Aurez-vous le courage de mépriser les élégants sacrilèges des Lentulus et des Hostius quand vous aurez ri autant de vos dieux que de vos mimes et dans vos vers et dans vos jeux. C'est à votre grande joie que le Soleil pleure son fils frappé de la foudre. Vous voyez sans honte Cybèle soupirer pour un berger dédaigneux, et vous aimez à entendre chanter les exploits de Jupiter. Vous êtes sans doute plus religieux en face de l'arène sanglante des gladiateurs quand, forçant ces mi-

sérables à représenter au naturel l'histoire et les aventures de vos Dieux, vous semblez leur faire porter la peine que vous regardez comme méritée par les dieux eux-mêmes. Tantôt c'est le dieu Attys mutilé à Pessinonte, tantôt c'est un homme condamné à être brûlé vif, qui vous représente la mort d'Hercule sur son bûcher. Que de fois en plein jour nous avons ri de vos bouffonneries divines, quand le père Pluton, frère du père Jupiter, adjuge avec son marteau les funérailles des Gladiateurs, quand Mercure, couvert de plumes au lieu de cheveux sur la tête, se sert de son caducée rougi au feu pour savoir si ceux qu'on lui montre comme morts le sont en effet, ou font semblant de l'être.

Qui doit-on le plus plaindre ici, ou de ceux qui se permettent de pareilles plaisanteries, ou de ceux qui les souffrent. Aussi je ne sais vraiment si vos dieux n'ont pas plus à se plaindre de vous que de nous. Il est vrai que d'un autre côté vous les comblez de flatteries pour racheter vos fautes envers eux, tandis que nous, nous les détestons du fond de notre cœur.

XI. Mais ce n'est pas cependant seulement la désertion des croyances communes que nous vous reprochons, mais l'accusation d'une superstition monstrueuse dont vous nous chargez. Quelques-uns d'entre vous ont rêvé que nous adorions une tête d'âne. Corn. Tacite au moins le donne à penser. Car dans le quatrième livre de ses *Histoires*, où il parle de la guerre des Juifs, il reprend les choses de plus haut, à l'origine de la nation, raisonne à plaisir sur le nom et sur les commencements de cette nation, et raconte que les Juifs, souffrant de la soif dans une de leurs expéditions à travers des déserts immenses, furent guidés vers des fontaines par une troupe d'ânes sauvages qui s'y étaient dirigés pour y chercher à boire, et que c'est de là par reconnaissance, que les Juifs adorent la partie supérieure de cette animal. C'est là sans doute la source de l'opinion qui nous accuse de faire de même, à cause des relations qui se trouvent entre leur religion et la nôtre.

Pendant Corn. Tacite, le plus audacieux de tous les

menteurs, oubliant ce qu'il vient d'affirmer, rapporte que Pompée-le-Grand après avoir vaincu les Juifs et pris Jérusalem, est entré dans le temple et que malgré toutes ses recherches, il n'avait pu y trouver aucune idole. Où donc ce dieu aurait-il pu être ? nulle part ailleurs sans doute que dans ce temple fameux où ne pénétraient que les prêtres seuls, à l'exclusion de tous les étrangers. Mais que dis-je ? je ne voulais que rétorquer vos arguments. Et certes, vous ne pourrez nier que vous n'en fassiez autant vous-mêmes, puisque vous adorez des ânes tout entiers avec leur déesse Epona, et toutes les bêtes de somme, et les troupeaux et le bétail, sans oublier même leurs étables. Mais vous nous reprochez peut-être de n'adorer que l'âne au milieu de gens qui adorent tant d'autres choses.

XII. De plus je prouverai que celui qui nous accuse d'être les champions de la croix partage ce culte avec nous. La croix, en effet, est pour nous un étendard fait de bois, n'est-ce point aussi une matière semblable que vous adorez dans toutes vos idoles ? la Pallas d'Athènes et la Cérés de Paros ne sont que des poteaux grossiers, de véritables poutres, c'est-à-dire, des parties de croix. Est-ce la croix complète que vous nous reprochez ? mais toutes vos statues ne sont réellement que des croix, puisqu'elles représentent la forme humaine qui n'est elle-même, à la bien prendre, que l'image d'une croix. Supposez en effet un homme ayant la tête droite et les bras tendus, vous aurez une croix. C'est ce que font les modeleurs en argile avant de donner à leur figure la forme qui doit être copiée en marbre ou en toute autre matière ; de sorte que les dieux que vous adorez ont commencé par être des croix. Les étendards de vos armées représentent aussi des croix, et vos soldats, dans la victoire, adorent leurs étendards, ne jurent que par eux et les préfèrent à Jupiter lui-même. Je crois, en vérité, que ce qui vous fait rougir c'est d'adorer des croix nues et sans ornements.

XIII. D'autres, avec un peu plus de bon sens, croient que le Dieu des chrétiens c'est le soleil, soit parce que nous nous tournons vers l'Orient, pour faire nos prières,

soit parce que le dimanche (jour qu'ils ont dédié au soleil), est pour nous un jour de fête. Ne l'adorez-vous donc pas aussi vous-mêmes et quelques-uns d'entre vous ne se tournent-ils pas aussi vers l'Orient pour prier ? N'avez-vous pas consacré au soleil un des jours de la semaine, et ce jour-là ne vous abstenez-vous pas de boire, et ne vous livrez-vous pas aux festins et au repos ? Vous voyez qu'en cela nous n'avons aucun reproche à nous faire les uns aux autres.

XIV. Mais il court sur notre Dieu une autre histoire ; il y a quelques jours, un pauvre Juif s'est imaginé de promener par la ville une image avec cette inscription : ONOCHOËTES (adorateurs d'un âne) ; cette image représentait un homme revêtu d'une toge avec des oreilles d'âne et un pied fourchu tenant un livre à la main. Le Juif assurait que c'était là tout le culte des chrétiens, et le peuple le croyait assez volontiers. Je ne fais mention de cette calomnie que pour la rétorquer ; car je dis que quand une telle monstruosité serait véritable, la folie de votre culte la dépasserait encore : car vous avez des dieux de toutes sortes, à tête de chien, de lion, de bœuf, de bélier, de bouc ; d'autres à jambes de chèvres, d'autres à queue de poisson, de serpent ; des dieux cornus, que sais-je ? il y en a qui ont des griffes d'oiseaux, des ailes et un bec ; quels droits auriez-vous donc de vous moquer de ce culte sur la difformité que vous nous reprochez ? On trouverait parmi vous bien des Onochoètes.

XV. Si nous avons des dieux de même nature, nos cultes devraient se ressembler ; nous sacrifions, dites-vous, des enfants dans nos initiations. Mais sans parler encore de vos homicides, nous trouvons encore entre nous quelques points de ressemblance ; si nous sommes infanticides vous ne l'êtes pas encore moins que nous, quoique ce soit d'une autre manière. N'avez-vous pas la cruauté d'exposer souvent vous-mêmes vos propres enfants à mourir de froid et de faim, à être dévorés par les bêtes féroces quand vous ne les jetez pas à l'eau, où ils souffrent une mort plus lente. Or ici vous êtes d'autant plus coupables que vous

ne pouvez vous excuser sur vos superstitions. Si donc on nous accuse de ces sacrifices impies, et que vous commettiez les mêmes crimes, non par religion, mais par un vil intérêt, lequel de nos deux crimes est le moins pardonnable ?

XVI. Parlons maintenant du moment où l'on dit que nous éteignons les lumières, pour nous mettre sous la protection du génie des ténèbres. Quels griefs semblables puis-je reprendre en vous ! au moins trouvez bon que nos impudicités soient couvertes du voile de la nuit, tandis que les vôtres se passent à la face du soleil et de la terre. Les Perses, dit Ctésias, se marient sans scrupules avec leurs mères, les Macédoniens ont montré un jour combien cet usage leur était familier. La première fois que l'histoire d'Œdipe fut représentée chez eux sur la scène, quand ils virent ce malheureux paraître en gémissant sur le théâtre, après s'être crevé les yeux pour se punir de son union incestueuse avec sa mère, ils partirent tous d'un éclat de rire universel ; l'acteur interdit ôta son masque, et, s'adressant aux spectateurs : En quoi, leur dit-il, vous ai-je déplu, mes maîtres ? Les Macédoniens répondirent : Tu as très-bien joué ; mais comment Œdipe a-t-il été assez fou pour se traiter ainsi, et un poète assez insensé pour écrire de pareilles niaiseries ? Puis ils quittèrent le théâtre en se disant : Allons-nous-en, allons retrouver nos mères. Or une ou deux nations font à peine tache sur toute la surface de la terre, mais les chrétiens souillent de leurs crimes le soleil et l'Océan lui-même. A combien de chances d'incestes vous exposez d'ailleurs vos débauches, vos adoptions et ce relâchement de vos mœurs !

Quand Fuscianus était préfet de la ville, une nourrice sortit de chez son maître et laissa sur le seuil de la porte le petit enfant dont elle devait prendre soin. Un Grec s'empara de l'enfant et l'emmena en Asie. Quelques années après, il le ramène à Rome, sous un nom emprunté, et l'expose en vente. Son père l'achète, et, sans le connaître, il s'en sert comme d'un petit esclave grec. Au bout

de quelque temps , il s'en dégoûte, et, comme c'est assez votre usage, il l'envoie à la campagne travailler à la terre; il y trouva son ancien gouverneur et sa nourrice qui étaient en punition dans le même lieu. Chacun raconte sa vie et la cause de ses malheurs : ceux-ci lui content qu'ils ont perdu l'enfant qu'on leur avait confié; le jeune homme raconte qu'il a été perdu ou volé dans sa première enfance, et qu'il était né à Rome d'une famille honorable. On compare les dates; la nourrice le reconnaît à certains signes. Les maîtres ou plutôt les parents interrogent le marchand d'esclaves et tout est découvert. Les parents s'étranglèrent de désespoir, et tous les biens de la famille furent adjugés par Fuscianus au malheureux fils, non à titre d'héritage, mais comme salaire de l'infamie.

XVII. Vous nous reprochez encore de ne pas vouloir adorer la majesté des Césars; et c'est à ce sujet qu'on nous a appelés ennemis de l'État. Il est vrai que vous comblez chacun de vos Césars d'un nouveau titre : l'un est médique, l'autre persique, celui-ci germanique. Quant à nous, nous sommes fidèles aux Césars comme de vrais Romains; mais nous nous bornons là. Nous ne prenons part à aucune conjuration ni dans le palais, ni dans le sénat. Le sang des Césars n'a jamais coulé sous nos mains, tandis que la Syrie est encore infectée des cadavres qui ont couvert son sol et que le Rhône tout entier ne suffirait pas à laver le sang qui a coulé dans la Gaule. Si vous nous dites que ces cruautés n'ont point été commises par des Romains, considérons ce que fait le peuple de Rome: ce sont des libelles impudents, des placards injurieux dont les piédestaux de vos statues peuvent rendre témoignage; ce sont les malédictions, les railleries qui s'élèvent du sein de la foule : ce n'est point par les armes, c'est par la langue que vous êtes sans cesse en rébellion ouverte. Est-ce un plus grand crime encore de ne pas jurer par le génie de César? Mais vous, vous vous parjurez sans cesse par vos dieux. D'ailleurs, nous ne voulons pas nommer César un dieu : si vous le faites, c'est une dérision; vous savez qu'il n'est qu'un homme. C'est même une injure, car il

ne veut pas être ce que vous dites, il aime mieux vivre que de devenir dieu.

XVIII. On nous reproche encore notre obstination ; car, dit-on, ni le glaive, ni la croix, ni les bêtes, ni le feu, ni les supplices ne pourraient nous émouvoir, tant nous méprisons la mort. Vos ancêtres cependant se sont montrés obstinés de la même façon ; mais chez eux c'est du courage, et chez nous c'est de l'entêtement.

Que de morts volontaires dans votre histoire ! il serait trop long de les énumérer. Votre Régulus a souffert volontairement le supplice de la croix, après d'innombrables tortures. La reine d'Égypte s'est fait tuer par les aspics de son pays. Le bûcher sur lequel monta la reine de Carthage apprit à la femme d'Asdrubal à se montrer plus grande que son mari dans les malheurs de sa patrie. Une femme d'Athènes, après avoir fatigué la perfidie d'un tyran par sa constance à lui refuser un aveu, se coupe la langue elle-même avec les dents, pour s'arracher tous les moyens de trahir son secret. Rétractez donc toutes les louanges prodiguées aux vôtres, si vous nous les retirez à nous-mêmes pour des actions semblables.

XIX. Vous voyez que votre obstination est au moins égale à la nôtre, mais du moins notre constance est appuyée sur un fondement solide. Nous croyons, nous, à la résurrection, et c'est là ce qui nous donne ce mépris de la mort. Riez si vous le voulez, de voir nos corps mourir pour renaître, mais pour en rire plus à loisir, et vous en moquer plus à l'aise, prenez une éponge ou au besoin votre langue pour effacer toute votre littérature, qui suppose toujours que les âmes doivent revenir dans des corps. Mais combien est plus sûre notre opinion qui soutient que c'est dans les mêmes corps qu'elles doivent retourner. Tandis que vous allez vous imaginer follement que l'âme humaine va entrer dans le corps d'un chien, d'un mulet ou d'un paon, nous croyons que Dieu après la mort jugera chacun selon ses œuvres, et vous, vous chargez de ce soin Minos et Rhadamanthe : n'eussiez-vous pas mieux fait d'en charger Aristide, qui fut plus

juste qu'eux ; nous croyons que les méchants seront punis par un feu éternel , et que les innocents doivent jouir d'une éternité de délices. Chez vous nous retrouvons le même fond d'idées dans votre Pyriphlégeton et vos Champs-Elysées. Et ce ne sont pas seulement les poètes qui enseignent ce système , mais les philosophes eux-mêmes le confirment quand ils viennent à traiter du sort futur de nos âmes et de la justice distributive qui les attend.

Reconnaissez donc enfin , ô nations trop injustes , qu'en nous maudissant vous maudissez vos frères , puisque nous leur sommes semblables sur tant de points. Puisque vous ne détestez pas ce que vous êtes , donnez-nous la main et embrassons-nous , sanguinaires et sanguinaires , incestueux et incestueux , conjurés et conjurés , obstinés et glorieux tous tant que nous sommes : Nous avons tous également offensé la divinité , en provoquant leur colère. Mais quoi ! peut-être vous offensez-vous précisément de cette ressemblance ? L'émulation engendre souvent la haine , le potier est jaloux du potier et le forgeron du forgeron.

Mais finissons enfin cette confession simulée pour en revenir à la vérité des faits , et à cette vérité immuable qui nous distingue entièrement de vous. Vous dites en axiome : que nul ne doit juger une affaire , sans entendre les deux parties ? agissez donc ainsi maintenant à notre égard , puisque vous ne l'avez pas encore fait jusqu'ici. Il est d'ailleurs bien injuste que nous qui avons la science nous soyons jugés par des ignorants , innocents par des coupables. Enlevez la paille ou plutôt la poutre de votre œil avant de chercher à retirer la fétu de l'œil de votre frère. Corrigez-vous d'abord , avant de punir les chrétiens. Mais quand vous vous serez corrigés , vous ne les punirez plus , ou plutôt vous serez chrétiens vous-mêmes. Étudiez donc les faits sur lesquels vous nous accusez et vous ne nous accuserez plus. Reconnaissez en vous-mêmes ce que vous n'avez point condamné encore , et vous vous en accuserez. Ce petit livre , doit suffire , il me semble pour vous montrer votre injustice et vous faire comprendre la vé-

rité. Condamnez donc la vérité, si vous en avez encore le courage après l'avoir connue : et approuvez l'erreur, si vous le voulez, mais quand vous l'aurez bien connue. S'il vous est ordonné d'aimer l'erreur et de haïr la vérité, pourquoi du moins ne cherchez-vous pas à connaître ce que vous devez aimer et haïr?

LIVRE II.

O nations dignes de pitié , notre défense exige que nous examinions enfin la divinité de vos idoles , et que nous en appelions à votre conscience pour savoir si elles sont de vrais dieux ou plutôt de vains simulacres, quoique vous ne vouliez pas en convenir. Car toute erreur humaine est ainsi faite : celui qui s'y trouve engagé ne veut point en sortir, et par là il aggrave son tort. Il a des yeux et ne voit point, des oreilles et n'entend point ; son cœur demeure insensible, et son esprit ne veut pas reconnaître ce qu'il voit.

Si donc je voulais anéantir en un instant tout le néant de vos dieux, je pourrais montrer en quelques mots qu'ils ont été institués par les hommes, qu'ainsi ils ont eu un commencement, ce qui est incompatible avec l'idée de la divinité. Mais que de préjugés viennent endurcir les consciences les plus droites, assiégeant la vérité de toutes parts, et la réduisant à sa seule force pour se défendre. Et pourquoi ne pourrait-elle pas se suffire à elle-même ! elle qui peut de ses adversaires eux-mêmes se faire des amis et des protecteurs déclarés, et qui force même ses ennemis à se prosterner devant elle. Or ici nous avons à lutter contre les préjugés, contre les institutions de nos pères, contre l'autorité des choses établies, les lois de ceux qui nous gouvernent, et contre les arguments des philosophes ; nous avons contre nous l'antiquité, l'usage, la nécessité ; il faut combattre les exemples, les prodiges, les miracles qui viennent prêter leur appui à ces fausses divinités. Je ne veux pour cela me servir que des matériaux que vous me fournirez vous-mêmes, car chez vous tout ce qui est écrit à plus de poids que la nature réelle des choses. Je prendrai donc, comme point de départ les

œuvres de Varron qui a compulsé tout ce qui avait été dit avant lui sur votre théologie. Il servira parfaitement mon dessein. Si je lui demande donc qui a le premier donné l'idée des Dieux, il me répond que ce sont ou les peuples ou les philosophes ou les poètes. De là il distingue trois ordres de dieux : les dieux physiques, créés par les philosophes, les dieux allégoriques qu'on doit aux poètes, enfin les dieux nationaux que chaque peuple s'est donnés. Ainsi tandis que les philosophes divinisaient les rêves enfantés par l'étude qu'ils faisaient de la nature, les poètes tiraient de leurs fables des dieux allégoriques, et les peuples se proposaient d'eux-mêmes leurs divinités protectrices. Mais en tout cela où est la vérité ? dans des rêves ? et des conjectures de savants ? mais rien n'est plus vague. Dans des fables des poètes ? mais leur contexture est souvent honteuse ; dans des adoptions ? mais ce seraient des divinités purement passives et seulement municipales. Enfin, du côté des philosophes, incertitude à cause de la diversité de leurs systèmes ; du côté des poètes, indignité, à cause de l'infamie de leurs récits ; du côté des peuples rien de réel, parce qu'on n'y peut trouver d'autres causes que le caprice. Or la divinité, j'entends une divinité véritable doit se définir ainsi : un être qui ne doive pas sa seule existence à des arguments incertains, qui ne soit pas souillé de fables indignes, et qui ait une autre approbation que celle de l'adoption d'un peuple. On doit la voir telle qu'elle est : certaine, pure, universelle ou commune à tous. Enfin comment puis-je croire à un dieu parce qu'un savant a soupçonné son existence, parce qu'un écrivain en a fait un conte, ou parce qu'une ville l'a voulu choisir ? Il est plus convenable de ne croire à aucun que d'avoir un dieu dont on puisse douter, ou rougir, ou qui se soit laissé faire et adopter par un peuple.

II. On regarde l'autorité des philosophes comme le fondement de toute science. Mais s'il ne s'agit que de leur sagesse réelle, la variété de leur opinion accuse assez sa faiblesse dont la cause n'est autre que l'ignorance de la vérité. Comment peut-on être sage, quand on ne pos-

sède point la vérité, quand on ignore Dieu le père et le maître de la sagesse et de la vérité. Salomon a dit que le commencement de la sagesse, c'est la crainte de Dieu. Or pour craindre il faut d'abord connaître : qui craindra en effet ce qu'il ignore ? Ainsi comme celui qui craindra Dieu, aura préalablement acquis la science et la vérité pures, par là il possédera nécessairement une sagesse pleine et entière. Certes il n'est passûr que les philosophes soient aussi avancés.... Les platoniciens regardent Dieu comme le gouverneur, l'arbitre et le juge ; les épicuriens en font un être oisif et désœuvré, presque un être de raison. Les stoïciens le placent en dehors du monde ; et les platoniciens en dedans. Mais comme ils n'y ont jamais pu croire, ils n'ont pu le craindre ; et ainsi dès l'origine, ils se sont éloignés du commencement de la sagesse qui est la crainte de Dieu. Ils ont donné plus d'une preuve de leurs doutes. Un homme demande à Diogène ce qui se passe dans le ciel ; Diogène lui répond : Je n'y suis jamais monté. On lui demandait une autre fois s'il y a des dieux. Tout ce que je sais, dit-il, c'est qu'il serait bon qu'il y en eût. Thalès de Milet interrogé par Crésus sur les dieux, prit du temps pour y réfléchir, et finit par ne rien répondre. Socrate paraissait presque convaincu quand il niait l'existence des dieux : il l'était presque autant quand il faisait sacrifier un coq à Esculape : de là toutes ses incertitudes dans sa manière de définir les dieux.

Denis divise les dieux en trois ordres. Ceux qu'on voit, comme le soleil et la lune, ceux qu'on ne voit point comme Neptune, les autres enfin qui ont été hommes avant d'être dieux, comme Hercule ou Amphiarée. Arcésilas fait aussi trois espèces de dieux : les Olympiens, les Astres et les Titans, tous nés du ciel et de la terre, ou de Saturne et d'Ops, qui auraient encore donné naissance à Neptune, à Jupiter et à Pluton (Orcus) d'où ensuite toute leur généalogie. Xénocrates, philosophe de l'académie, en établit de deux sortes : les Olympiens et les Titaniens, sortis du ciel et de la terre. La plupart des Égyptiens croient qu'il y a quatre dieux : le soleil, la lune, le ciel et la terre,

Démocrite pense que les dieux sont nés avec la masse du feu supérieur et Zénon veut qu'il soient de la même nature. C'est pourquoi Varron regarde le feu comme l'âme du monde, en sorte que le feu gouverne tout dans le monde comme l'âme au dedans de nous. Quoi de plus insensé ? Quand l'âme est en nous, dit-il, nous vivons ; quand elle sort nous mourons : quand la foudre aura épuisé tout le feu du monde, le monde lui-même mourra.

III. Nous voyons par ce court exposé que le système physique finit par regarder les éléments eux-mêmes comme des dieux, puisqu'il a fait naître des dieux qui nécessairement ne peuvent avoir que des dieux pour pères. Mais des êtres nés des éléments ne peuvent être réellement des dieux, car les éléments eux-mêmes n'en sont pas.

En effet le monde entier se compose d'éléments, or le tout doit être de même nature que ses parties et réciproquement. De plus, il faut qu'il ait été créé ou par quelqu'un, comme le pense le bon sens de Platon, ou par personne, comme le prétend la grossièreté d'Epicure. Or s'il a été fait, il doit avoir une fin comme il a eu un commencement. Mais peut-on concevoir un dieu qui manque de l'éternité, attribut essentiel de la divinité ? Si d'un autre côté il n'a pas été fait et qu'il ne doive avoir ni commencement ni fin, pourquoi donner une génération à ces éléments, puisque selon les stoïciens, un dieu ne peut engendrer. Pourquoi aussi appeler dieux ceux qui sont nés des éléments, puisque ces mêmes philosophes démontrent qu'un dieu ne peut naître. Or ce qui est vrai du monde doit être vrai de toutes ses parties, et de ses éléments : du ciel, de la terre, du soleil, de la lune, des étoiles, du feu, etc. C'est donc en vain que Varron nous propose de croire que ce sont des dieux, lui surtout qui dit dans un autre endroit que ce sont des animaux. S'ils sont animaux, ils sont mortels, car la mort est la condition de la vie animale ; et bien que l'âme soit immortelle, elle ne fait point partager au corps son immortalité. Comment donc des éléments, qui seraient des animaux, pourraient-ils vivre

éternellement. Où faut-il trouver la raison de cette opinion de Varron ? C'est sans doute parce qu'ils se meuvent sans qu'on voie qui peut les mettre en mouvement. Mais à ce compte, il faudrait faire des dieux de tous les animaux. Cela regarde les Egyptiens.

Il n'est pas étonnant qu'on ait pu adorer comme des dieux des êtres qui peuvent nous faire tant de bien et tant de mal. Cependant il n'est guère d'usage de témoigner de la reconnaissance ou de la haine à l'objet même qui nous touche, mais plutôt à l'agent qui s'en sert comme d'instrument : ainsi dans vos festins ce n'est pas la flûte ou la lyre que vous couronnez, mais l'artiste qui en a tiré des sons. Quand un homme relève de maladie, ce n'est point aux remèdes qu'il rend grâce, mais bien au médecin qui les a prescrits. De même celui qui est frappé par le fer ne se prend point au glaive ou à la lance, mais au brigand ou à l'ennemi qui s'en est servi contre lui. Le marin n'attribue pas son naufrage, au rocher contre lequel il se brise, mais à la tempête qui l'a poussé.

IV. D'ailleurs on ne voit pas comment le mouvement et l'agilité pourraient être regardés comme l'attribut essentiel de la divinité. Car ce ne sont que des qualités inhérentes à la matière. Or Dieu et matière sont deux mots qui représentent des idées différentes. Mais qu'ai-je besoin de pousser plus loin ces arguments de philosophes !

V. Venons à une opinion qui semble découler du sens naturel et de la simple bonne foi. C'est que ces éléments ont été regardés comme des dieux, parce que rien ne peut croître ni même s'engendrer sans eux, et l'on finit par diviniser tout ce qui pouvait être utile à l'homme, de même tout ce qui l'effrayait par une apparence de colère, et avec raison, car tout ce qui se fait doit être attribué à l'auteur et non à l'instrument. Dans toutes ces circonstances, vous avez raison de remonter à l'auteur ; mais en philosophie vous oubliez votre sagesse ordinaire, et vous ne voyez que l'instrument. Oubliant la cause, vous vous arrêtez au moyen, et c'est de là qu'est venue votre erreur sur le pouvoir que vous attribuez aux éléments :

vous les adorez comme des maîtres , tandis qu'ils ne sont que de vils esclaves. Or les dieux ne peuvent servir, donc ceux qui servent ne peuvent être des dieux.

VI. Allons , accordez-moi que la divinité ne peut se mesurer à la course comme un esclave, mais qu'au contraire elle est stable et immuable, sans jamais pouvoir être diminuée ni augmentée, ni corrompue. D'ailleurs tout bonheur disparaît, s'il vient jamais à souffrir. Or les astres s'éclipsent et celui qui est éclipsé confesse ainsi son infériorité. La lune par sa croissance même avoue tout ce qu'elle a perdu le mois précédent. Le soleil lui-même souffre des éclipses, comme le savent les mages et les astrologues. Or quelque système que vous inventiez, un dieu ne peut être effacé ni anéanti. Que les sciences humaines s'emparent de quelque opinion que ce soit pour la soutenir, vraie ou fausse, la nature et le bon sens indiquent que celui qui parle mieux peut sembler parler le plus vrai, mais que c'est toujours celui qui parle réellement le plus vrai qui est le meilleur orateur.

VII. S'il faut que nous soyons nécessairement entraînés dans l'erreur, j'aime mieux encore me tromper en toute simplicité de cœur, que de me tourmenter, comme les philosophes, pour arriver au même résultat.

Parlerons-nous des Dieux qui ont d'abord été des hommes? Que de fois vous avez souillé le ciel en y plaçant les sépulcres de vos empereurs. Si encore vous choisissiez les meilleurs d'entre eux, vous pourriez peut-être en consacrant ainsi la justice et la vertu jurer par de tels hommes, sauf à être quelquefois raillés à ce sujet. Mais au contraire, ce sont les impies et les méchants qui remportent les places les plus honorables dans la distribution de gloire que font les hommes. Ce sont eux dont vous vous disputez les faveurs, dont vous honorez les statues et dont les images sont gravées sur vos monnaies. Je ne sais vraiment s'il faut rire ou se fâcher quand on voit des dieux qui méritent à peine le nom d'hommes. Platon voulait qu'on chassât de la république les poètes qui attaquent les dieux. Mais alors il fallait commencer par Homère, et le chasser

de la cité malgré sa couronne. Si vous admettez chez vous les poètes et que vous les honoriez, pourquoi ne croyez-vous pas aussi aux histoires qu'il font sur vos dieux? et si vous y croyez, comment adorez-vous de pareils dieux? si vous les adorez sans croire aux fables de vos poètes, comment comblez-vous d'honneurs ces poètes trompeurs? ne craignez-vous donc pas d'irriter par cette conduite vos dieux calomniés.

VIII. Il nous reste à parler de ces dieux nationaux que les peuples se sont choisis par caprice et admis sans grand examen, et sans égard pour la vérité. J'entends par dieu, un dieu connu partout, présent partout, maître partout, que tous les hommes doivent adorer, parce qu'ils lui doivent tous de la reconnaissance. Mais quand ceux qui sont le plus généralement adorés ne peuvent suffisamment faire preuve de divinité, que penser donc de ceux que reconnaissent à peine leurs propres concitoyens? quelle autorité peut avoir cette théologie qui n'a pas même pour elle l'appui de la renommée? Combien de gens n'ont jamais entendu parler de l'Atargatis des Syriens, de la Céleste des Africains, de la Varsutine des Maures, de l'Obodat et du Dusaris des Arabes, du Bélénus des Noviens, ni de cette multitude d'autres que nomme Varron, le Delventinum des Casiniens, le Visidiavum des Narniens, le Numentinum d'Athènes, l'Ancharia des Esculasiens, et de tant d'autres dont la terminaison neutre indique qu'ils n'ont pas même la dignité du nom, commune avec les humains. Je ne puis m'empêcher de rire en considérant tous ces dieux décurions qui sont si fameux dans leur municipalité et dont la gloire ne dépasse pas les limites de leur village. Les superstitions égyptiennes prouvent jusqu'où fut poussée la licence de se créer des dieux. Ne s'en sont-ils pas fait de tous leurs animaux domestiques, ne trouvant pas qu'ils eussent assez du crocodile et du serpent. Mais c'est peu; ils ont encore défié un homme. C'est celui dont le culte n'est plus borné aujourd'hui à l'Égypte ou à la Grèce, mais à tout l'univers, et surtout à l'Afrique : je veux dire Sérapis. Or ce Sérapis se trouve,

à mon avis, dans nos saintes Écritures. C'est un certain Joseph, de la race des saints, le plus jeune, mais le plus remarquable de ses frères, qui le vendirent par jalousie. Il fut alors emmené en Égypte, et fut attaché au service du Pharaon des Égyptiens : là il devint l'objet des desirs d'une reine impudique ; mais comme il n'y voulut pas céder, il fut calomnié par elle, et jeté en prison par l'ordre du roi. Durant sa captivité, ayant expliqué assez justement les songes de quelques personnes, il montra la force et la capacité de son esprit. Le roi ayant eu lui-même des songes terribles quelque temps après, ne fut pas content de l'explication que lui donnaient ceux qu'il avait appelés, et fit sortir de prison Joseph à qui il raconta ses songes. Joseph les lui expliqua. Les sept vaches grasses qu'il avait vues signifiaient sept années d'abondance, et les sept maigres qu'il avait vues ensuite, sept années de disette qui devaient suivre. Il recommanda donc au roi de rassembler pendant les sept premières années assez de blé pour les années suivantes. Le roi le crut et l'événement justifia sa prudence et sa sainteté, en même temps qu'il témoigna combien il était indispensable que ce fût lui qui se chargeât de ces approvisionnements.

Pharaon mit donc Joseph à la tête de toute l'Égypte, qu'il devait pourvoir de froment pour la garantir de la famine. On l'appela Sérapis à cause de l'élévation de la coiffure qui ornait sa tête. Cette coiffure en forme de boisseau rappelle le souvenir de ses précautions contre la disette ; et les épis qui l'entourent indiquent quelle sorte de soin reposait sur lui. On lui donne encore sous la main droite un chien, animal consacré aux enfants pour marquer avec quelle volonté irrésistible il dominait les Égyptiens, et on lui adjoignait Pharia, que son nom paraît désigner comme une fille de Pharaon, car alors Pharaon, entre autres récompenses et honneurs lui avait donné sa propre fille en mariage. ¹ Plus tard, quand les Égyptiens commencèrent

¹ Tertullien s'éloigne ici de la tradition juive qui prétend que Job après ses malheurs, et la mort de sa femme, avait épousé Dina, fille de Jacob, la-

à adorer les bêtes et les hommes, ils réunirent ce groupe en une seule figure qu'ils appelèrent Anubis, dont la composition et les attributs actuels semblent être plutôt le symbole de cette nation querelleuse et rebelle, avide et basse, en butte au mépris de tous les étrangers.

IX. Nous avons traité spécialement des principales divinités des trois ordres : nous avons assez montré la nullité de tous ces dieux philosophiques, poétiques et municipaux, mais une erreur plus grande encore, provient de l'autorité que Rome s'est arrogée sur toutes les nations qu'elle domine, pour leur imposer ses dieux.

Varron reconnaît dans les dieux romains deux catégories, les incertains et les élus, quelle folie ! qu'avait-on besoin de dieux incertains si l'on en a de certains ? Mais il fallait imiter toutes les inepties des Athéniens, et Athènes avait élevé un autel aux Dieux inconnus. Comment peut-on honorer ce qu'on ne connaît pas ? Et s'ils en avaient de certains, pourquoi vouloir encore en avoir d'élus ? Les dieux sont-ils donc comme des oignons, dont on choisit les bons pour rejeter les mauvais ?

Pour nous, bornons-nous à reconnaître deux sortes de dieux à Rome : les dieux communs et les dieux propres, c'est-à-dire ceux qui leur sont communs avec les autres nations, et ceux qu'ils se sont donnés en propre à eux-mêmes. Ceux-ci se divisent encore en deux sortes : les dieux destinés aux étrangers, dans le temple de Carna, et les dieux publics au Capitole.

Aucune nation n'a jamais admis tant de causes de superstition : ils adoptent jusqu'aux dieux des nations vaincues. Distinguons-en deux autres espèces : les hommes divinisés, et les dieux qui sont nés ensuite de ces hommes dieux. Mais, quoi qu'ils en disent, la plupart de ces héros étaient loin de mériter un tel honneur. Ils ont une grande estime pour Enée, leur père, soldat sans gloire, qu'une pierre mit hors de combat. Quel javelot ! quelle

quelle mariée ensuite à Putiphar, avait donné le jour à Asseneth ; et que cette Asseneth fut donnée en mariage à Joseph,

blessure ! Mais Enée fut aussi traître envers sa patrie qu'Anténor. Voyez ce demi-dieu au milieu de sa ville embrasée, abandonner ses compagnons d'armes, et s'abaisser ainsi au dessous de cette femme de Carthage qui, loin d'accompagner Asdrubal, son mari, qui suppliait l'ennemi aussi lâchement qu'eût pu faire Enée, prend ses enfants avec elle, ne se souvient plus de sa beauté ni de son père pour chercher son salut dans la fuite, mais va se jeter dans les flammes de Carthage, pour périr sur les débris en feu de sa patrie.

Le pieux Enée, au contraire, ne pense qu'à son unique enfant et à ce pauvre vieil Anchise, abandonnant Priam et Astyanax. Ce qui devrait surtout le faire mépriser des Romains qui, pour le salut de leurs princes et de leur patrie, ont toujours mis de côté femmes et enfants et tout intérêt de famille. Le fils de Vénus devient un dieu, sans que Vulcain s'y oppose, ni que Junon s'y refuse. Si vous avez mis dans le ciel jusqu'aux chevaux de vos ancêtres, que n'y avez-vous mis plutôt ces deux jeunes gens d'Argos qui, pour conduire leur mère au temple, de peur qu'elle ne vînt à manquer une cérémonie religieuse, s'attelèrent eux-mêmes à son char faute de bœufs. Pourquoi n'avoir pas fait une déesse de cette pieuse fille qui nourrit de son lait son vieux père en prison ? Mais Enée, qu'a-t-il fait de si glorieux ? Est-ce de n'avoir pas paru un instant au combat de Laurentum, et d'y avoir pris la fuite comme un déserteur. Romulus fut dieu aussi après sa mort. Si c'est parce qu'il a fondé une ville qu'il est dieu, il y en a bien d'autres qui en ont fait autant, même des femmes : mais Romulus a tué son frère et a ravi par ruse des filles étrangères ; c'est pour cela sans doute qu'il a été divinisé ; c'est pour cela aussi qu'il a une lance pour emblème et s'appelle Quirinus, le dieu de la lance, comme pour dire que sa lance a percé le cœur de son frère. Et Sterculus, le dieu du fumier, quels sont ses titres ? Est-ce parce qu'il fournit du fumier à la terre ? Augias en faisait bien autant. Et Faune, fils de Picus, s'il était fou il fallait le guérir, et non en faire un dieu. La fille de Faune était si chaste,

dit-on , qu'elle ne voulait pas même parler à des hommes ; cela venait sans doute de son caractère sauvage ou de la conscience qu'elle avait de sa difformité ou de celle de son père. Mais que ne prenez-vous pour déesse Pénélope qui conserva sa chasteté au milieu d'un si grand nombre d'amants prêts à tout entreprendre. Il y a aussi un dieu qui obtint du roi Plotius un temple à cause de son hospitalité. Ulysse aurait bien pu vous donner un dieu de plus en vous recommandant cet excellent Alcinoüs.

X. Mais il y a quelque chose de plus honteux. Vos ancêtres n'ont pas eu honte de diviniser Laurentina , cette femme débauchée qui méritait si bien son nom de Louve par ses vices honteux.

Après un tel exemple, chacun peut bien compter sur un petit coin du ciel après sa mort. Pourquoi disputait-on la divinité à ce malheureux Antinoüs sous prétexte que Ganimède était plus beau que lui et plus chéri de Jupiter ! Le ciel s'ouvre pour tous les morts ; la voie des enfers au ciel est un chemin public où tout le monde peut passer ; ce n'est plus même une grande faveur que vous faites à vos rois de les y envoyer.

XI. Au reste , on ne se contente pas de prendre pour dieux des hommes qui du moins ont eu autrefois une existence réelle, des hommes qu'on a vus et touchés, dont on connaît les portraits , dont on sait tous les actes et dont le souvenir s'est perpétué ; on s'empare de je ne sais quelles ombres vagues, incorporelles, inanimées, de singuliers noms de choses, pour en faire des dieux, partageant entre plusieurs de cette nature toutes les fonctions de l'homme depuis sa conception jusqu'à sa mort....

XII. Il fallait dire jusqu' où vous êtes allés chercher vos dieux pour faire voir toute l'étendue de votre turpitude. Devons-nous maintenant rire de votre ridicule, ou nous irriter de votre aveuglement , je n'en sais rien ; car combien de dieux ; et quels dieux pourrait-on vous nommer ! Vos grands ou vos petits, les anciens ou les nouveaux, les mâles ou les femelles, ceux qui sont mariés ou les célibataires , ceux qui sont actifs ou ceux qui ne font rien, ceux

de la campagne ou ceux de la ville , les nationaux ou les étrangers. Il y en a tant de races, tant de familles qu'il est difficile de les recenser tous. Mais comme nous voulons démontrer que tous ces dieux n'étaient que des hommes, nous examinerons seulement ceux qui passent pour leurs ancêtres communs. D'après le père, nous jugerons les enfants. Je crois que vous regardez Saturne comme le premier de tous vos dieux. Varron, il est vrai , dit que Jupiter, Junon et Minerve sont les plus anciens, mais nous ne pouvons oublier que les enfants doivent être plus jeunes que leurs pères , et qu'ainsi Saturne a devancé Jupiter, comme il a été devancé lui-même par le Ciel et la Terre ; car il est leur fils. Je ne veux pas remonter plus haut. Pourquoi demeurent-ils si longtemps célibataires et sans enfants, avant de se marier et d'avoir une postérité ? Enfin ils firent entre eux ce grand hymen , et la Terre accoucha du mont Athos d'où sortit Saturne ; puis , ayant encore donné le jour à Ops , ils cessèrent d'avoir des enfants. Saturne plus tard épousa sa sœur Ops. Comme en temps-là il n'y avait pas encore de lois pour punir l'infanticide ni l'inceste , il put manger à l'aise tous ses petits garçons à mesure qu'ils naissaient ; mieux valait encore que ce fût lui que les loups, s'il les eût exposés. Sa crainte était que l'un d'eux n'eût appris déjà l'usage de la faux de son père. Quand Jupiter naquit , on parvint à le lui soustraire , et il avala une pierre à sa place. Tranquillisé par cet ingénieux stratagème, il fut plus tard détrôné par son fils, qui avait grandi à l'écart, et privé de son royaume. C'est là le patriarche que vos poètes, merveilleuses sages-femmes, ont tiré du sein de la Terre.

Il y en a qui ne voient en tout cela que des allégories : Saturne, c'est le Temps ; c'est pourquoi le Ciel et la Terre sont ses parents , puisque sans eux et leurs révolutions diverses, nous n'aurions point l'idée du temps. Si Saturne a dévoré ses enfants, continuent-ils, c'est que le temps détruit tout ; car le temps détruit lui-même tout ce qu'il a produit. Ils invoquent encore l'étymologie ; en effet, le mot grec *chronos* , qui est le nom de Saturne , signifie

celui qui dévore tout. Enfin on le regarde comme le producteur de toutes choses, parce que c'est le temps qui fait descendre du ciel en terre les principes de la fécondité. On lui donne pour femme Ops (faculté, puissance), allégorie toute symbolique qui veut dire que, sans puissance ou sans faculté, on ne peut rien faire. Mais ici, entendons-nous bien, s'agit-il de Saturne ou du Temps? choisissez, mais ne parlons pas des deux à la fois. Que n'adorez-vous le Temps sous son véritable nom? Que veulent donc ces interprétations artificieuses, si ce n'est couvrir des absurdités d'un voile trompeur?

Celui qui adore Saturne n'adore pas le Temps, et vous qui en faites le Temps, vous niez qu'il ait jamais été homme. Or est-il rien de plus authentique que l'existence matérielle de Saturne?

Vos livres parlent à chaque instant de recensements faits sous le roi Saturne. Cassius Sévère, Cornelius Nepos et Tacite, et, chez les Grecs Diodore de Sicile; tous ceux enfin qui se sont occupés d'antiquités, affirment qu'il a régné sur l'Italie, où l'on retrouve encore de nombreux vestiges de son règne. Après quelques voyages dans l'Attique et dans quelques autres pays, Saturne s'établit dans l'Italie qui alors s'appelait *Cénotrie*, et y fut accueilli par Janus que d'autres nomment Jané. La colline sur laquelle il fixa son séjour s'appelle encore *Saturnine*, et ce nom fut aussi celui de la ville qu'il fonda.

L'Italie, en un mot, porte partout tant de vestiges de son passage que, si l'on venait à douter de l'origine de ce dieu, on ne pourrait du moins nier les actions de sa vie qui prouvent assez qu'il fut un homme. Si Saturne était homme, il n'a donc pu naître du Ciel et de la Terre. Mais celui qui ne connaît pas ses parents peut facilement se dire enfant des dieux, puisque nous pouvons tous, il me semble, en dire autant. Qui de nous n'appelle pas par respect le Ciel son père et la Terre sa mère? Et ne dit-on pas vulgairement de ceux dont l'origine est inconnue qu'ils sont tombés du ciel. Je ne parle pas même de la grossièreté de ces temps reculés où des barbares ont dû naturel-

lement regarder comme un dieu un étranger qui s'éta fait leur roi , et qui peut-être était le premier qu'ils aient jamais vu régner sur eux.

Si j'insiste si longtemps sur Saturne, c'est qu'il est regardé comme le père de tous les autres qui ne seront plus que des hommes dès que nous aurons réussi à prouver que lui-même ne fut rien de plus. Avant de finir, je veux invoquer le témoignage de vos saintes écritures auxquelles vous devez sans doute plus de foi qu'à toute autre ; car nulle autre littérature n'existait avant les chants de la Sibylle : je veux dire cette Sibylle, prophétesse véridique de la vérité, dont vous avez recueilli les paroles pour les attribuer à celles qui étaient inspirées par les démons.

On trouve dans ses livres six vers qui parlent ainsi de Saturne et de sa race : « Durant la dixième génération des hommes à partir du déluge , régnèrent Saturne. Titan et Jamfet, fils robustes du Ciel et de la Terre. » Si vous trouvez ma citation un peu vieille, songez qu'elle se rapproche d'autant plus du temps de Saturne, et qu'ainsi elle n'en est que plus vraie.

XIII. Mais j'en ai dit assez sur Saturne et sa race. Il est bien démontré que ce furent tous des hommes, sans qu'il soit nécessaire de le prouver pour chacun de ses descendants en particulier : tels pères, tels fils dans l'ordre de la nature. Un mortel ne peut engendrer qu'un mortel, un être terrestre qu'un autre être terrestre comme lui. Comparez maintenant les degrés de parenté, les mariages, les naissances, les patries, les royaumes, les monuments, on ne pourra nier que ceux qui sont nés ne soient morts ; et ceux dont on avoue la mort ne pourront jamais passer pour dieux : tout ce qu'on peut dire, c'est qu'ils ont été créés dieux après leur mort¹.....

¹ Le texte de ce traité est malheureusement fort mutilé dans beaucoup d'endroits ; mais ici les phrases et les mots sont tellement détruits qu'il faut s'arrêter, de peur de donner une apparence de vérité à des conjectures trop peu fondées.

TABLE.

	Pages.
Apologetique.	1
Prescriptions contre les Gentils.	85
Du Baptême.	122
De l'Ornement des Femmes, liv. I.	146
— liv. II.	156
Contre les Spectacles.	175
De la Patience.	210
De la Couronne du Soldat.	236
Contre Marcion.	260
De la Chair de Jésus-Christ.	281
De la Résurrection de la Chair.	326
Aux Nations, liv. I.	457
— liv. II.	490

A. S. - S. W.







1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions and activities. It emphasizes the need for transparency and accountability in financial reporting.

2. The second part of the document outlines the various methods and techniques used to collect and analyze data. It highlights the importance of using reliable sources and ensuring the accuracy of the information gathered.

3. The third part of the document discusses the challenges and limitations of data collection and analysis. It identifies common pitfalls and provides strategies to overcome them, such as using multiple sources and cross-verifying information.

4. The fourth part of the document concludes by summarizing the key findings and recommendations. It stresses the importance of ongoing monitoring and evaluation to ensure the effectiveness of the data collection and analysis process.



